HANDBOUND
AT THE
UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/bulletintrimestr16soci

4436

SOCIÉTÉ

DE

GÉOGRAPHIE

ET

D'ARCHÉOLOGIE

DE

LA PROVINCE D'ORAN

FONDÉE EN 1878

Bulletin

TOME XVIe. — 1896

ORAN
Imprimerie Typographique et Lithographique FOUQUE
Place Kléber et Rue Thuillier, 4

1896

DT
298
085622
t.16

621871
27 10 55

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE & D'ARCHÉOLOGIE

DE LA

PROVINCE D'ORAN

TOME XVIe. — 1896

TABLE DES MATIÈRES

Liste des Membres de la Société I
Règlement du Congrès national des Sociétés françaises de Géographie XIII
Congrès national des Sociétés françaises de Géographie, en 1896, à Lorient XIX
Compte-rendu sommaire de la situation et des travaux de la Société XXI
Mouvement de la navigation dans les ports du département d'Oran.. XXIX
Mouvement des chemins de fer du département d'Oran XXXVII
Dénombrement de la population du département d'Oran..... XXXVIII
Statistique du mouvement des ports du département d'Oran, en 1895, comparé au mouvement de l'année 1894 XXXIX
Statistique agricole pendant l'année 1894-1895..... XXXXIV
M. le Lieutenant-Colonel Derrien est élu Président de la Société en remplacement de M. Bédier, démissionnaire XXXXV

Ph. Aron. — La guerre hispano-cubaine (conférence avec projections lumineuses)..... 206
H. Bonnin de Sarrauton. — L'heure décimale. — Réplique à M. G. Floquet..... 76
— L'heure décimale et la division de la circonférence..... 225
— L'heure décimale devant la loi .. 425
J. Canal. — Les Colonnes d'Hercule. — Itinéraire d'Oran à Tanger (*suite*)... ..... I, 169, 327
A. Carnot. — Sur la division horaire de la circonférence et la division décimale de l'heure. (Projet de M. H. de Sarrauton) 321
Comité de la Société. — Proposition relative à l'adoption de l'heure décimale. (Projet de M. H. de Sarrauton)..... 263
Conseil général d'Oran. — Vœu tendant à l'adoption de l'heure décimale 264
L. Demaeght. — Voyage d'études commerciales sur la frontière marocaine 22, 187

L. DEMAEGHT. — Inscriptions inédites de la Maurétanie Césarienne :

Epitaphes de Victor et de Nemessanus trouvées à Benian..... 116

Monument élevé par M. Titius Castorius, préfet de Cohorte..... 267

Quatre inscriptions découvertes à Benian. 270

Epitaphes de Furnius primus, cavalier de l'*ala miliaria* et de Sallustius Martialis, *magister barcariorum*..... 373

Fragment d'inscription commémorative établissant l'identification des ruines de Bénian avec *Alamiliaria*..... 374

Epitaphe d'un évêque d'Alamiliaria..... 375

Epitaphe chrétienne de Crescens..... 375

Catalogue raisonné du Musée d'Oran. — Section des médailles..... 117, 273, 377

DERRIEN. — Les A'liat..... 112

— La pénétration au Soudan français. — Conférence avec projections lumineuses. 351

L. GENTIL. — Sur les volcans éteints des environs d'Aïn-Temouchent..... 364

M. LACOUR. — Analyse des eaux d'Oran..... 265

P. RUFF. — L'Empire ottoman à notre époque. — Conférence avec projections lumineuses..... 86

— Chronique géographique..... 151, 305, 428

X. SACKEBANT. — Un saint évêque de Tlemcen au Ve siècle. *Longinus* de *Pomaria*..... 33

BIBLIOGRAPHIE

E. BLUM. — Le Maroc inconnu, par A. Mouliéras..... 444

L. DEMAEGHT. — Le Maroc inconnu, par A. Mouliéras..... 162

— Fastes des provinces africaines, par A. Clément Pallu de Lessert..... 318

X. — Amour sauvage, par Brau de Saint-Pol Lias..... 451

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. Pomel, ancien sénateur d'Oran, membre correspondant de l'Institut.

PRÉSIDENTS HONORAIRES

MM. Derrien, lieutenant-colonel en retraite.
Trotabas, lieutenant de vaisseau en retraite.
Monbrun, avocat à Oran.

COMPOSITION DU BUREAU

MM. Bédier, président.
L. Demaeght, 1er vice-président.
Bonnin de Sarrauton, 2me vice-président,
Bouty, secrétaire général.
Clausse, trésorier.

MEMBRES HONORAIRES

MM. Boitard, général commandant la Division d'Oran.
Malherbe (de), préfet d'Oran.
Héron de Villefosse, membre de l'Institut.
Brazza (de), gouverneur du Congo.
Nordenskiold (le Baron de), membre de l'Académie des Sciences de Stockholm.

MM. CARON, lieutenant de vaisseau,
MOUSTIER,
ZWEIFFEL,
MONTEIL, commandant,
VERMINK, armateur à Marseille, } explorateurs.
PELLETREAU, ingénieur,
DYBOWSKY,
BINGER,
TRIVIER,

LA BLANCHÈRE (MARIE-RENÉ DU COUDRAY DE), inspecteur général des bibliothèques, musées et archives.

BASSET, directeur de l'Ecole supérieure des lettres, à Alger.

CARTON, médecin-major au 19me régiment de Chasseurs à Lille.

MEMBRES TITULAIRES

MM. ALÈS, docteur-médecin à Mers-el Kebir.

ALIBERT, propriétaire à Saint-Lucien.

ALI-MUSTAPHA, interprète à Oran.

ALLARD, inspecteur principal de la Cie F.-A. à Saïda.

ALLIOT, administrateur à Aïn-Temouchent.

AMILLAC, chirurgien-dentiste à Oran.

ANCEY, administrateur de la commune-mixte d'Azeffoun.

ANTONA, géomètre à Oran.

ARNAUD (Aristide), à Oran.

ARON, avocat à Oran.

ASTIER, pasteur protestant à Mostaganem.

BANTON (abbé), professeur au Séminaire.

BARBER, négociant à Oran.

BARD, rédacteur au *Petit Fanal*, Oran.

BARTHÉLÉMY, pharmacien à Oran.

BARTIBAS, pharmacien à Oran.

BASTIDE, maire de Bel-Abbès.

BÉDIER, avocat à Oran.

MM. BEN-DAOUD, colonel en retraite.

BENICHOU (Mardochée), fils, propriétaire à Oran.

BERNAUER, médecin à Oran.

BESSIÈRE, professeur au Séminaire d'Oran.

BEYNA, directeur de la Cie Algérienne à Oran.

BIGONNET, inspecteur principal au P.-L.-M. à Alger.

BISTER, interprète judiciaire à Aïn-el-Arba.

BLANCHET, entrepreneur de peinture à Oran.

BLANCHOT, inspecteur de la Voirie départementale à Oran.

BLOCH, banquier à Mostaganem.

BLONDELLE (Prosper), négociant à Saint-Denis-du-Sig.

BLUM, professeur de philosophie au Lycée d'Oran.

BOISSIN, directeur de l'Ecole d'Eckmühl.

BONNIN DE SARRAUTON, inspecteur du service topographique à Oran.

BORRELLY, conseiller de Préfecture en retraite, Oran.

BOSSI, curé de Saint-Lucien.

BOUÉ, entrepreneur de peinture à Oran.

BOUTY, contrôleur principal des Mines en retraite, Oran.

BOYER, président du Tribunal d'Orléansville.

BRÉGEAT, médecin à Oran.

BREUILLE (DE), colonel du 34e de Ligne à Mont-de-Marsan.

BROUARD, capitaine d'Infanterie à Gap.

BRUNACHE, administrateur à Aïn-Fezza.

BRUNEL, géomètre principal.

BURGART, constructeur-mécanicien à Oran.

BERNARD, professeur à l'Ecole des Lettres d'Alger.

CABANEL, chef de gare à Perrégaux.

CABROL, négociant à Oran.

CAIROL, photographe à Oran.

CANAL, agent-voyer principal à Bel-Abbès.

CARDONA, chancelier du consulat d'Espagne à Oran.

CARLI, représentant de commerce à Oran.

MM. CARTIER, entrepreneur à Arzew.

CASTANIÉ, ingénieur en chef des Mines de Beni-Saf.

CAYLA (Emile), ingénieur à Oran.

CERCLE DE LA MOSQUÉE, à Oran.

CHABAUD (Camille), propriétaire à Aïn-Temouchent.

CHANCOGNE (Ernest), à Arzew.

CHANDELIER (Marius), propriétaire du Café Riche à Oran.

CHEYLARD, chef de bataillon, en retraite à Alger.

CHOLET, directeur de la Cie de chemin de fer Ouest-Algérien, Oran.

CLAUSSE, directeur du Crédit Lyonnais à Oran.

CLERC, ingénieur à l'Ouest-Algérien à Oran.

COHEN-SOLAL, professeur d'Arabe au Lycée.

COLONNA, employé à la Direction des Postes à Oran.

CONSEIL MUNICIPAL d'Arzew.

CONSEIL MUNICIPAL de Bel-Abbès.

CONSEIL MUNICIPAL de Perrégaux.

CONSEIL MUNICIPAL de Saint-Denis-du-Sig.

CONSEIL MUNICIPAL de Tlemcen.

COURSERANT, notaire honoraire à Mostaganem.

COURTINAT, avocat-défenseur à Oran.

CURERAS, propriétaire à Lamoricière.

DAGNE, architecte à Oran.

DANIEL (Paul), négociant à Oran.

DELINON, directeur du gaz à Barcelone (Espagne).

DELRIEU, pilote à Oran.

DEMAEGHT, conservateur du musée d'Oran.

DEMANGE, conducteur des Ponts et Chaussées à Saint-Denis-du-Sig.

DERRIEN, lieutenant-colonel en retraite.

DESSIRIER, général, commandant la Subdivision de Montauban.

DESSOLIERS, propriétaire à Alger.

DIDIÈRE, géomètre à Oran.

DIEUZAIDE, fils, propriétaire à Oran.

DOUINE, propriétaire à Frendah.

MM. DUDUY, propriétaire à Lourmel.
DUTHIER, receveur des Domaines à Mostaganem.
DUZAN, maire de Saint-Leu.

EIDENSCHENK, inspecteur d'Académie, Oran.
EMERAT, négociant à Oran.
ESCLAVY, représentant de commerce à Oran.
ETIENNE, député d'Oran, Paris.

FABRE (abbé), curé de Kléber.
FABRIÈS, médecin à Bel-Abbès.
FABRIÈS, pharmacien à Oran.
FAUQUEUX, notaire à Tlemcen.
FAURAN, vérificateur au Service Topographique à Oran.
FAURE, entrepreneur à Oran.
FAURE, commissaire de police à Alger.
FERAUD, ingénieur civil à Alger.
FLAHAULT, ingénieur à Oran.
FLEURY, maire d'Hennaya.
FORTERRE, instituteur à Sidi-Chami.
FOUQUE (Laurent), propriétaire à Oran.
FOURREAU, explorateur, Bussière Poitevine (Haute-Vienne),
FRANÇOIS, propriétaire à Tlemcen.
FREIXE, propriétaire à Oran.
FROGET, propriétaire à Oran.
FONTANILLE, instituteur à Mascara.

GABANOU, ingénieur civil à Oran.
GACHET (Paul), négociant à Oran.
GARNIER (Raoul), Arzew.
GAROBY, secrétaire général de la Préfecture d'Oran.
GAUCHER, médecin à Nemours.
GAUDEFROY DEMONBYNES, directeur de la Médersa de Tlemcen.
GAVACHE (Henri), employé à la Direction des travaux de la ville, Oran.
GAVARRY (Xavier), vétérinaire sanitaire à Relizane.
GAY, répétiteur au Lycée d'Oran.

MM. GENTIL, préparateur au Collège de France, attaché à l'Ecole supérieure des sciences à Alger.

GILLOT, professeur au Lycée d'Oran.

GIRARDOT, lieutenant de Gendarmerie à Cannes.

GIRAUD (Alphonse), négociant à Oran.

GIRAUD (Edmond), avocat à Bel-Abbès.

GIRAUD (Hippolyte), avoué à Oran.

GIRAUD (Jules), négociant à Oran.

GOBERT, pharmacien à Oran.

GODILLOT, notaire à Oran.

GOSSELIN, officier d'Administration des Subsistances à Dôle.

GRÉGOIRE, interprète judiciaire à Tenez.

GRIVEL, propriétaire à Saint-Denis-du-Sig.

GSELL, professeur à l'École Supérieure des Lettres d'Alger

GUÉRIDO, conseiller de Préfecture à Oran.

GUGLIELMI, médecin à Oran.

GUIONIE, inspecteur primaire à Oran.

HADJ-HASSAN, conseiller général à Oran.

HANNEL, inspecteur des Forêts à Daya.

HASSAN (Léon), négociant à Oran.

HASSAN (Raphaël), avocat à Oran.

HEINTZ, imprimeur à Oran.

HENRI, conducteur des Ponts et Chaussées.

HERSON, colonel du 141e Régiment d'Infanterie à Marseille.

ILLOUZ, interprète à Oran.

ISRAEL, propriétaire à Oran.

JACQUES, sénateur d'Oran.

JACQUES (fils) avocat-défenseur à Oran.

JACQUOT, juge au Tribunal de Sétif.

JANNET, directeur des Postes et Télégraphes à Oran.

JARSAILLON, propriétaire à Oran.

JOUANE, entrepreneur à Oran.

JAUFFRET, (fils), négociant en décorations et papier peint à Oran.

KERMINA, entrepreneur du port de Mostaganem.

MM. KRIÉGER, pasteur protestant à Oran.

KRUMB, commis de Préfecture à Oran.

LABADIE, instituteur à Oran.

LAJONCAIRE, négociant à Salère-sur-Sambre (Belgique).

LAPAINE, secrétaire général de la Préfecture de la Vendée.

LARGUIER, entrepreneur à Oran.

LEGUAY, chef de bataillon au 131e Régiment d'Infanterie à Coulommiers.

LEMOINE, conducteur des travaux au chemin de fer P.-L.-M. à Perrégaux.

LESCURE, médecin à Oran.

LICHTENSTEIN, propriétaire à Tlemcen.

LISBONNE, ancien avocat-défenseur, Oran.

LOGE MAÇONNIQUE de l'*Union Africaine* à Oran.

LOPÉO, inspecteur du Crédit Foncier à Oran.

LUPY, receveur municipal à Arzew.

MAHÉ, conducteur des Ponts et Chaussées à Mascara.

MAILLOT, administrateur de la commune-mixte de la Mékerra.

MANÉGAT, négociant à Oran.

MANTOS, contrôleur des Contributions diverses à Oran.

MARCHAND, chef d'escadron en retraite à Tunis.

MARCHAND, directeur du Mont-de-Piété d'Oran.

MARQUET, lieutenant à l'École spéciale militaire de St-Cyr.

MASSA, maire de Mascara.

MAUREL, lithographe à Oran.

MASSOT propriétaire à Oran.

MAYAUDON, notaire à Saint-Denis-du-Sig.

MERIEUL, constructeur-mécanicien à Oran.

MERLE, géomètre principal à Oran.

MHAMMED-BEN-RAHHAL, propriétaire à Nédromah.

MILSOM, propriétaire à Beni-Saf.

MISSAREL, greffier du Tribunal de Commerce à Oran.

MONBRUN, avocat à Oran.

MM. MONCHATRE, chef du Bureau du contrôle F.-A. à Arzew.

MONDOT, médecin à Oran.

MOTELET (Albert), propriétaire à El-Ançor.

MOULIÉRAS, professeur à la Chaire de langue et littérature arabes à Oran.

MOULIN (Gustave), représentant de commerce à Oran.

MUGNIER, arbitre de commerce à Oran.

NEY NAPOLÉON, Paris.

NICOLAÏ, lieutenant de port à Arzew.

NOGARO, entrepreneur à Tlemcen.

NOGUIER, interprète judiciaire à Cassaigne.

OBERTREISS, avocat à Oran.

OLLIVIER, propriétaire à Bou-Tlélis.

OUDRI, colonel.

PALLU DE LESSERT, avocat à Paris.

PARIS, propriétaire à Relizane.

PASTORINO, notaire à Relizane.

PASTRE, agent-voyer principal à Aïn-Temouchent.

PATORNI, interprète principal de l'Armée à Oran.

PEMARTIN, capitaine, chef du bureau Arabe de Tiaret.

PENET, chef d'escadron au 2e Régiment de Spahis.

PEQUIGNOT, directeur des Salines d'Arzew.

PINCEMAILLE, ingénieur des Ponts et Chaussées à Mascara.

PLAYFAIR, consul général d'Angleterre à Alger.

POCK, employé des Postes et Télégraphes à Oran.

POINDRELLE, capitaine commandant l'annexe de Saïda.

POINSSOT, propriétaire à Paris.

POIRIER, capitaine à Aïn-el-Hadjar.

POINTEAU, notaire à Nemours.

POTTIER, inspecteur du service financier du Crédit Foncier à Alger.

POTTIER, notaire à Oran.

POUSSEUR, directeur du gaz à Oran.

POUYER, entrepreneur à Oran.

MM. PREIRE, receveur des Postes et Télégraphes à Oran

PREVET, ingénieur à Paris.

PRIOU, propriétaire à Mostaganem.

QUIÉVREUX (fils), propriétaire à Saint-Lucien.

RECLUS (Onésime), géographe, à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

RENARD, directeur de l'Ecole Karguentah à Oran.

RÉUNION DES OFFICIERS, à Oran.

RICHMANN, représentant de commerce à Oran.

ROCHEFORT (DE), agent principal de la Compagnie Transatlantique à Oran.

ROQUE, pharmacien à Oran.

ROUBIÈRE, propriétaire à Bel-Abbès.

RUFF, professeur au Lycée d'Oran.

RUFF, libraire à Alger.

SABATIER, avocat-défenseur à Tlemcen.

SAINT-GERMAIN, député d'Oran.

SAINTPIERRE (Charles), négociant à Oran.

SAJOUS, géomètre à Oran.

SANDRAS, médecin à Oran.

SARTIN, greffier au Tribunal Civil d'Oran.

SECRÉTARIAT DE L'EVÊCHÉ.

SÉPULCRE (abbé), aumônier de l'Hôpital Civil à Oran.

SIMONI (Paul), vice-résident au Tonkin.

SOUIN, capitaine en retraite à Marnia.

SPRÉAFICO, médecin à Oran.

STEPHANOPOLI, conseiller de préfecture à Oran.

SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE d'Oran.

SUZARINI, médecin à Arzew.

TABARY, inspecteur des Douanes.

TANDONNET, avocat à Oran.

TARTAVEZ, officier d'Administration principal en retraite à Oran.

TOMASSINI, médecin à Oran.

TOURNOUX, receveur principal des Postes en retraite à Oran.

TOUZET, négociant à Oran.

TRIDON, commandant de gendarmerie à Blidah,

MM. TROTABAS, lieutenant de vaisseau en retraite à Paris.

TUROT, maire de Saint-Denis-du-Sig.

ULHMANN, médecin à Marseille.

VALLOIS, maire d'Arzew.

VAUVILLIERS, contrôleur principal des Contributions directes à Oran.

VARNIER, sous-préfet de Bel-Abbès.

VIENOT, propriétaire à Oran.

VIVIANI, avocat à Bel-Abbès.

VOGLEY, consul de Belgique à Oran.

WOLTERS, chef de dépôt de l'Ouest-Algérien à Bel-Abbbès.

Ximenès, administrateur de la commune mixte de Mascara.

ZIMMERMANN, directeur du *Charivari Oranais* à Oran.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

ALGER. — Ecole supérieure des lettres.

ALGER. — Société historique algérienne.

AUTUN. — Société éduenne.

BÔNE. — Académie d'Hippone.

BORDEAUX. — Société de Géographie commerciale.

CONSTANTINE. — Société archéologique.

DAX. — Société de Borda.

DOUAI. — Société de Géographie.

GAP. — Société d'Études des Hautes-Alpes.

LE HAVRE. — Société de Géographie.

LILLE. — Société de Géographie.

LORIENT. — Société Bretonne de Géographique.

LYON. — Société de Géographie.

MARSEILLE. — Société de Géographie.

MONTPELLIER. — Société Languedocienne de Géographie.

NANCY. — Société de Géographie de l'Est.

NANTES. — Société commerciale de Géographie.
PARIS. — Société de Géographie.
PARIS. — Société de Géographie commerciale.
PARIS. — Société des Études coloniales et maritimes.
PARIS. — Revue Géographique internationale.
PARIS. — Le Tour du monde.
PARIS. — Société Africaine de France.
PARIS. — Journal des Colonies et Protectorats.
PARIS. — Revue Coloniale.
PARIS. — Association Philotechnique.
PARIS. — Société Nationale des antiquaires de France.
PARIS. — Comité des travaux historiques et scientifiques.
PARIS. — Monde moderne.
ROCHEFORT. — Société de Géographie.
ROME. — Ecole française. — Palais Farnèse.
ROUEN. — Associations des anciens Élèves des Écoles supérieures du commerce et de l'industrie.
ROUEN. — Société Normande de Géographie.
SAIGON. — Société des Études Indo-Chinoises.
SAINT-DIÉ. — Société philomatique.
TOULOUSE. — Société de Géographie.
TOURS. — Société de Géographie.
TUNIS. — Institut de Carthage.

ÉTRANGER

ANGLETERRE. — Manchester Geographical Society.
BELGIQUE. — Société Géographique belge à Bruxelles.
BELGIQUE. — Société de Géographie d'Anvers.
BRÉSIL. — Société de Géographie de Rio-Janeiro
CANADA. — The Canadian institute, Toronto.
ECOSSE. — The scottish géographical magazine d'Edimbourg.
EGYPTE. — Société Khédiviale de Géographie du Caire.
ESPAGNE. — Société de Géographie de Madrid.
GUATEMALA. — Sociedad guatemateca de Ciencias.
HOLLANDE. — Société de Géographie d'Amsterdam.

HONGRIE. — Société hongroise de Géographie de Budapest.

ITALIE. — Société de Géographie de Rome.

MEXIQUE. — Société scientifique «Antonio Alzate» de Mexico.

PORTUGAL. — Société de Géographie de Lisbonne.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE. — Académie nationale des sciences de Cordoba.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE. — Instituto Geographico Argentino-Buenos-Ayres.

RUSSIE. — Société impériale de Géographie de Saint Pétersbourg.

RUSSIE. — Section impériale d'Archéologie à Saint-Pétersbourg.

RUSSIE. — Société de Géographie d'Helsingfors.

SUISSE. — Société de Géographie de Berne.

SUISSE. — Société de Géographie de Saint-Gall.

SUISSE. — Société de Géographie de Neufchâtel.

SUISSE. — *Le Globe*, organe de la Société de Géographie de Genève.

RÈGLEMENT

DU CONGRÈS NATIONAL DES

SOCIÉTÉS FRANÇAISES DE GÉOGRAPHIE

I

1° Le Congrès des Sociétés françaises de géographie a pour but essentiel :

De contribuer à l'étude, au progrès et à la diffusion des sciences géographiques, ainsi qu'à l'étude et à la solution des questions d'ordre géographique touchant aux intérêts du pays ;

2° D'entretenir et de développer les rapports de confraternité indispensables entre les sociétés qui cultivent ces sciences ; le rapprochement des hommes qui s'y consacrent.

II

1° Les sociétés françaises de géographie seront invitées, par les soins de la société organisatrice, à adhérer au Congrès, sous l'obligation de se faire représenter officiellement par un délégué. Cette adhésion donnée, une fois pour toutes, ne peut cesser que par dénonciation ;

2° Tous les membres des sociétés françaises de géographie *et des sociétés assimilées sont admis à faire partie du Congrès national.*

3° Sont d'ores et déjà considérées comme assimilées, les sociétés dont le Comité du Congrès de Bordeaux a arrêté la liste (1), *à charge par elles de se soumettre à l'obligation stipulée, pour les sociétés de géographie, de se conformer au règlement du Congrès et d'être en rapport d'échange de leur* bulletin *avec toutes les sociétés adhérentes ;*

4° Toute société, ayant un caractère géographique, qui, dans la suite, voudra être admise au Congrès, devra en faire la demande par la voix de la société organisatrice. Celle-ci en saisira les sociétés adhérentes, lesquelles, par délégation ou par correspondance, se prononceront sur cette demande.

L'admission ne sera acquise que si elle réunit les deux tiers au moins des suffrages exprimés.

---

(1) Sociétés assimilées : 1° Club Alpin Français ; 2° Alliance Française ; 3° Comité de l'Afrique Française ; 4° Société nationale de Topographie ; 5° Société des Etudes Maritimes et Coloniales ; 6° Institut de Carthage.

III

Le Congrès tient, *autant que possible*, une session annuelle au siège de l'une des sociétés, laquelle *est* chargée de l'organisation *ainsi qu'il est dit notamment aux articles XII et XVIII.*

Six mois au moins avant l'époque de la session, la société organisatrice devra saisir les sociétés intéressées de la préparation du questionnaire, solliciter et grouper toutes questions ou travaux qu'elle soumettra à l'étude et aux délibérations du Congrès.

Toute question sujette à discussion et à l'émission d'un vœu devra figurer préalablement au questionnaire. Ce questionnaire devra être adressé aux sociétés au moins trois mois avant la réunion du Congrès, chaque question étant accompagnée de quelques lignes explicatives sur les principaux considérants à l'appui.

IV

Chacune des sociétés françaises de géographie *ou des sociétés assimilées* délèguera, pour la représenter au Comité du Congrès, un de ses membres muni de ses pouvoirs *ou désigné à l'avance par lettre émanant du président de la société représentée et adressée au président de la société organisatrice.*

Les sections de groupes géographiques peuvent envoyer des délégués au Congrès.

C'est la réunion des délégués spéciaux des sociétés qui constitue le Comité du Congrès. Celui-ci est présidé par le président du Congrès (V. art. VIII) *ou, à son défaut, par le président de la société organisatrice, ou encore par tel délégué désigné par le Comité lui-même.*

V

Par les soins et l'initiative de la société organisatrice, les différents ministères seront invités à se faire représenter officiellement à chacune des sessions du Congrès.

Seront également invités à prendre part aux travaux du Congrès, des voyageurs et explorateurs, des personnalités qualifiées sous le rapport de leurs connaissances géographiques, les directeurs de publications géographiques avec lesquelles les sociétés de géographie sont en rapport d'échange.

Peuvent être invitées à se faire représenter les sociétés étrangères des pays frontières. (V. art. XVII).

VI

La session du Congrès pourra durer de cinq à six jours consé-

cutifs. Autant que possible, la société organisatrice devra éviter de l'entrecouper par des excursions.

VII

Lorsque la société appelée à recevoir le Congrès aura organisé une exposition *spéciale de Géographie*, un jury local sera formé par ses soins pour préparer les opérations du jury définitif.

Durant la session, les membres du Congrès, suivant leur aptitudes, seront répartis dans les diverses sections pour constituer le jury définitif.

Ne pourront faire partie du jury les membres du Congrès qui sont exposants personnels, s'ils ne sont mis hors concours, au moins dans la section dont ils font partie.

Toutes les expositions collectives seront, pour les récompenses accordées, mises hors concours.

Il est entendu, toutefois, que les membres isolés de ces collectivités auront droit à concourir aux récompenses à titre personnel.

VIII

Chacune des sessions du Congrès est placée sous la présidence à la fois d'honneur et effective d'une haute personnalité française. de compétence et de notoriété incontestées, invitée par la société organisatrice et dûment informée par celle-ci des obligations qui lui incomberont.

Le président du Congrès préside la séance d'ouverture et prononce le discours d'usage. Il préside également les réunions du Comité du Congrès, ainsi que la séance de clôture.

D'accord avec la société organisatrice, il s'occupe, à l'issue du Congrès, de la transmission à qui de droit des vœux retenus par le Congrès. Lorsque le président sera fixé sur le sort et le résultat de ces vœux, il en fera part au président de la société organisatrice de la session suivante.

IX

La session s'ouvrira par une séance générale, *entourée autant que possible d'une certaine solennité, dans laquelle seront prononcés des discours de cérémonie.*

Dans la séance générale suivante *et dans l'ordre indiqué par voie de tirage au sort, le délégué attitré de chaque société représentée au Congrès* fera l'exposé sommaire des travaux de cette société.

X

La lecture de chaque exposé ne devra pas durer plus de dix minutes, délai de rigueur. Ceux dont la lecture serait plus longue seront brièvement analysés par leurs auteurs. Ces rapports figureront in-extenso *au compte rendu général, à la condition cependant de ne pas tenir plus de cinq pages d'impression.*

Tout exposé qui n'aura pas été présenté à la séance spéciale sera simplement déposé sur le bureau pour être inséré au compte rendu. Ce compte rendu — sténographique chaque fois qu'il se pourra — sera publié par les soins et aux frais de la société organisatrice dans le plus court délai possible.

XI

Une fois ouvert, le Congrès tiendra une séance le matin et une l'après-midi.

Les séances du matin seront exclusivement consacrées aux travaux sujets à discussions.

Celles de l'après-midi comprendront les communications diverses.

Il ne pourra être dérogé à cette disposition qu'en cas de force majeure ou quand il y aura surcharge à l'une des séances au détriment de l'autre.

Il pourra être organisé, suivant les besoins, des séances du soir pour des conférences spéciales. (V. art. XVIII).

XII

La société organisatrice sera chargée de pourvoir au service du secrétariat et de la publicité. *Elle devra notamment assurer la rédaction des procès-verbaux de chaque séance pour être lus à la séance suivante, à tout le moins à la première séance du lendemain. Des ordres du jour imprimés seront, par ses soins, mis à la disposition des membres du Congrès, autant que possible la veille même de la date des séances.*

Dès que les procès-verbaux des séances auront été approuvés par le Congrès, elle devra les transmettre à la Presse et s'efforcer de leur donner la plus grande publicité possible.

XIII

Afin d'éviter les surcharges d'ordre du jour et de conserver aux délibérations du Congrès leur caractère absolument géographique, les personnes qui auront des communications à faire en dehors

du programme devront en donner au préalable le titre, et au besoin le caractère défini à la société organisatrice.

Toute communication qui aurait été publiée avant d'être présentée au Congrès sera exclue. Cette disposition n'interdit en rien la présentation au Congrès d'ouvrages de nature à l'intéresser.

XIV

Les ordres du jour seront préparés par le bureau de la société organisatrice.

Dès avant l'ouverture de la session, dans une réunion préliminaire du Comité du Congrès, les projets d'ordre du jour seront soumis à son approbation. Mais son acquiescement ne saurait supprimer la faculté qu'il a toujours de s'inspirer des nécessités du moment pour y apporter les modifications qu'il jugerait bonnes.

XV

Si dans le cours de la session, sous un titre géographique il est présenté un travail ayant un tout autre objet, la parole sera retirée à son auteur.

XVI

La présidence des séances du matin comme de celles de l'après-midi revient de droit aux délégués officiels des sociétés.

Mais le nombre de ces séances ne pouvant jamais être en rapport avec celui des délégués, le Comité du Congrès, dans la séance préliminaire dont il fait mention ci-dessus (art. XIV) *élira au scrutin secret et à la majorité relative ceux d'entre les délégués présents à qui la présidence sera confiée à tour de rôle, Les autres délégués seront désignés comme vice-présidents, de manière que tous, sans exception, figurent au bureau dans le cycle des séances d'une session.*

XVII

Si des délégués du Gouvernement, des membres des sociétés étrangères de géographie sont présents, à titre officiel ou non, ils pourront être désignés comme assesseurs. La présidence d'honneur de l'une ou l'autre séance pourra être offerte *aux délégués étrangers ; mais en aucun cas cette présidence ne pourra être effective pour les séances du matin ou de l'après-midi.*

Le bureau de la société pourra présenter comme assesseurs

également les représentants des sociétés, académies, administrations ou institutions locales.

XVIII

L'ordre du jour et l'organisation du bureau des séances supplémentaires du soir sont réservés à la société organisatrice. *Mais il est entendu, en principe, que ces séances sont exclusivement consacrées à des conférences publiques destinées tout à la fois à faire œuvre de vulgarisation utile et à donner au Congrès toute sa portée dans la région où il se tient. En conséquence, elles seront l'objet de toute la publicité possible.*

XIX

Toute question admise au Congrès sera traitée en séance de discussion générale. Les vœux qui pourront être formulés et votés en séance générale seront tous renvoyés au Comité du Congrès composé uniquement des délégués spéciaux des sociétés de géographie *et des sociétés assimilées* à raison de un par société. Le Comité décide s'il retient ou non les vœux émis par l'assemblée.

Toutefois, les modifications au règlement, ou les questions particulières aux sociétés de géographie, ainsi que le choix de la société qui recevra le Congrès, sont exclusivement réservés aux seuls délégués des sociétés de géographie.

En séance générale de clôture, le président du Congrès fera connaître les vœux que le Comité aura maintenus.

XX

A chaque session, le Congrès désignera la société qui devra le recevoir à la session suivante. Cette désignation devra être faite, quand il sera possible, deux ans à l'avance.

XXI

Le président de chaque séance sera chargé d'assurer l'exécution du présent règlement et de prendre toutes les mesures nécessaires pour maintenir la régularité de la marche des travaux.

XXII

Un exemplaire du présent règlement, imprimé aux frais de la société organisatrice, sera distribué à chacun des membres du Congrès à la séance d'ouverture de chaque session et sera déposé en permanence, par ses soins sur le bureau de l'assemblée.

Le présent règlement, *modifiant celui de* Toulouse du 9 août 1884, *a été voté par le Congrès de Bordeaux le 5 août 1895.*

CONGRÈS NATIONAL

DES

SOCIÉTÉS FRANÇAISES DE GÉOGRAPHIE

1896

XVIIe Session : LORIENT

Lorient, le 15 Décembre 1895.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Le Congrès National des Sociétés françaises de Géographie tiendra à Lorient, au commencement d'août 1896, sa XVIIe Session. (1)

Nous avons l'honneur de vous inviter à y assister.

Conformément au nouveau règlement de nos Congrès, pour permettre aux Sociétés et aux adhérents du Congrès d'étudier au préalable les questions proposées, le programme des sujets d'étude devra être dressé au mois d'avril.

Nous vous serions donc reconnaissants de nous adresser avant le 1er avril, le sujet des questions que vous avez l'intention de porter devant le Congrès.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire général, A. LAYEC.

Le Président, MARQUER.

(1) La date précise sera ultérieurement fixée.

Adresser les communications à M. LAYEC, Secrétaire général, place Alsace-Lorraine, 6, Lorient.

LES COLONNES D'HERCULE

(SUITE)

ITINÉRAIRE D'ORAN A TANGER

X

Les Présidios espagnols de la côte

Mon voyage sur la côte occidentale du Maroc, fait en 1886 à bord de l'*Espoir*, ne se borna pas au séjour de Mélilla ; j'eus la bonne fortune de suivre avec ce petit steamer, qui pouvait serrer la côte de très près, tous les présidios, ou établissements militaires espagnols, installés dans ces parages. Aussi, si mes lecteurs le veulent bien, nous laisserons la *Malvina* embarquer et installer, en rade de Mélilla, la cohorte des officiers espagnols allant en famille assister aux courses de taureaux de Malaga, pour suivre l'*Espoir* dans sa course vagabonde. Cela permettra à ceux qui suivent ce récit de visiter avec moi Alhucémas, Peñon de Vélez, Tétouan et Ceuta.

A cette dernière station nous aurons touché à l'une des *Colonnes d'Hercule*.

Alhucémas

A environ 30 milles marins à l'ouest du cap des Trois fourches, le navire qui longe la côte occidentale du Maroc, en se dirigeant de l'est vers l'ouest, se heurte tout à coup à un sombre promontoire, élevé, étroit, qui lui barre le passage. Il faut le contourner pour pénétrer dans la baie d'Alhucémas.

Ce promontoire, très connu des Anciens sous le nom de *promontorium cannarum*, est marqué sur les cartes modernes du nom de cap Quillates. Les Arabes lui avaient donné

le nom de Hadjar en Naser (la roche étroite), qui n'a pas prévalu, pas plus que celui de Raz-Babazoun des Marocains.

Tandis que la dénomination romaine de promontoire des roseaux lui a été maintenue par les Espagnols : Cabo Cagnattes, dont certains géographes ibériens ont fait Quillates par corruption.

Les conquérants de l'Andalousie qui voulurent réformer les noms arabes de toute cette côte lui donnèrent aussi le nom de Tarf el Gharet, du nom d'une tribu voisine, mais ce nom a disparu de nos cartes avec le village, dont on n'aperçoit que quelques vestiges.

Ce nom de Tarf, qui a plusieurs significations en arabe, sert surtout à désigner les caps. On le retrouve sur la côte sud occidentale d'Espagne, et le nom de Trafalgar, qui, malgré différentes étymologies, paraît être incontestablement le « Tarf-el Ghar » (cap de la caverne), que les Espagnols, suivant leur mode habituel de transcription, qui fait Alcazar de E Kçar, Guadalquivir de Oued-el-Kebir et Gibraltar de Djebel-Tarik, auraient écrit communément Trafalgar.

Pour doubler le cap Quillates, nous passons entre sa pointe nord et une bande très allongée de roches à fleur d'eau que les Romains avaient désignée sous le nom de Tænia-longa.

Après un circuit d'un demi mille, nous pénétrons dans une large baie, très profonde, au bout de laquelle apparaît, comme une tache blanche, le présidio d'Alhucémas. Cette baie a sept milles d'ouverture entre les deux caps qui la circonscrivent, et quatre milles de profondeur.

Elle est protégée à l'est par le pic de 443 mètres de hauteur qui couronne le cap Quillates et à l'ouest, par une pointe plus basse, mais aussi saillante nommée le cap du Maure (El Moro nuevo), également bordée de brisants.

C'est au fond de la baie, au sud-ouest, qu'émerge du sein des flots, comme un nid de vautours, l'île, séparée de terre ferme par un canal de mille à onze cents mètres de large, qui porte le présidio.

Cette belle et vaste baie, dont la superficie est de 9,600 hectares, n'a qu'un grave défaut : elle est ouverte à tous les vents du nord. La houle du large y était insupportable au moment

de notre passage ; aussi, le débarcadère a-t-il été aménagé au sud de l'île, à l'abri de tous les vents.

C'est là que nous vînmes mouiller pour descendre à terre. L'aspect extérieur de la forteresse d'Alhucémas est presque identique à celui de Mélilla. Les remparts, en pierres de taille, comme ceux que l'on voit autour du Chateau-Neuf, à Oran, sont du système Vauban, copié à l'époque par toute l'Europe méridionale, avec saillants et rentrants aigus, flanqués de bastions hérissés de vieux canons démodés.

L'occasion était trop belle pour visiter cet établissement espagnol ; je résolus d'en profiter en partageant l'arrêt de cette courte escale entre l'île et la terre ferme environnante.

Sur l'île, en dehors du double rang de fortifications, rien de bien remarquable. Les ingénieurs espagnols n'y ont rien innové qu'on ne voie à Melilla et aux Zaffarines. Mais j'y rencontre la même animation, les mêmes forces militaires déployées autour de quelques centaines de forçats faisant et défaisant des travaux de Pénélope.

Le rocher sur lequel est assis ce présidio n'a pas plus de deux kilomètres de circonférence. Au nord et à l'est, il est inaccessible par mer. A l'ouest, la déclivité est plus douce ; on y voit deux batteries qui dominent le rivage et les plages voisines jusqu'auprès de l'oued Nekor. Au sud, où se trouve le débarcadère, on a construit trois boulevards avec deux courtines flanquées de gros bastions.

Au milieu de cette place d'armes, s'élève un fort entouré aux quatre angles de fortes tours rondes.

Alhucémas est ravitaillée hebdomadairement par Malaga ; la place a peu de communications avec le pays environnant.

Après une demi-heure de promenade à travers les rues pavées de la citadelle, je pris un canot pour aborder la terre ferme par la *puntilla*.

Roudht-el-Kartas donne à Alhucémas le nom du cap — Hadjar-en-Naser — par une confusion assez explicable chez les géographes en chambre, mais le vrai nom arabe du lieu est : Mersa-el-Mzemma, du nom d'une petite ville berbère perdue sur cet ingrat rivage et longtemps ignorée des contemporains. Antonin, dans son itinéraire, qui a été pendant

longtemps le bréviaire des marins phéniciens et carthaginois, confond aussi la bande de brisants du cap Quillates avec le rocher d'Alhucémas, et donne à ce dernier le nom de « Tœnia-longa. »

L'île, si étroite, est dépourvue de toute végétation ; c'est l'enceinte fortifiée dans toute l'acception du mot, ce qui a fait dire fort spirituellement à Elisée Reclus : « c'est une prison de la mer » où, ajouterai-je, les Espagnols ont construit une autre prison des hommes.

Privée de communications avec la terre une partie de l'année, la garnison de cinq ou six cents hommes se morfond sur ce rocher, privé d'eau, que les bateaux-citernes sont obligés de leur apporter d'Europe.

Les *présidiarios*, ou forçats détenus à Alhucémas, appartiennent à une catégorie de gens gangrenés et dangereux qu'on n'expédie pas à Mélilla, où les chances d'évasion sont plus favorables.

Nous contournons, pendant notre excursion faite avec mes compagnons de voyage, une petite plage basse du côté est de l'île. Nous prenons terre au pied d'un petit vallon où l'on rencontre quelques maigres cultures, et, à 100 mètres au-dessus, nous atteignons une bourgade kabyle du nom de Nekor, qu'on nous permet de visiter, nous prenant pour des officiers de la garnison d'Alhucémas, qui vont souvent en promenade de ce côté et vivent en assez bonne intelligence avec les Riffains, qui en tirent certains profits en fournissant la place de légumes, viande et quelques produits du pays.

Le village kabyle compte 600 habitants, tous cultivateurs ou artisans. Il s'y fabrique des poteries grossières, de la chaussure et des armes blanches (couteaux, flissas, etc). On rencontre aux abords des tanneries de filali, où l'on prépare les peaux de chèvre et de mouton.

C'est dans les environs de Nekor que se voient encore les ruines de l'ancienne M'zemma, ville fort antique, connue des Phéniciens et des Romains et dont l'ilot espagnol a pris le nom, tronqué, selon leur habitude, par les conquérants actuels, qui ont fait de El M'zemma Alhucémas (prononcez Aloucémas).

Ces renseignements sommaires furent les seuls que je pus me procurer à Nekor sur la contrée. Nous y étions à peine depuis une heure, lorsqu'une flamme rouge et blanche, signal convenu, fut arborée en tête de mât par l'*Espoir*, qui nous rappelait à bord.

Peñon de Vélez

Il était onze heures du matin, le couvert était mis sur la dunette du vapeur, par une délicate attention du capitaine. L'état satisfaisant de la mer permettait, maintenant, de ranger la côte d'assez près, pour en distinguer les moindres détails. La pointe du cap Maure fut dépassée pendant que nous étions à table.

D'Alhucémas au Peñon, on compte trente milles ; avec ce temps favorable et en appuyant la vapeur de toute la voilure que possèdait l'*Espoir*, notre navire pouvait donner dix milles à l'heure.

Nous pouvions, dans ces conditions, atteindre cette nouvelle station vers deux heures de l'après-midi et gagner Tétouan le lendemain au petit jour.

Effectivement, à deux heures vingt minutes, l'*Espoir* jetait l'ancre devant le Peñon de Vélez, et aussitôt le canot, poussé par deux matelots du bord, nous déposait à terre, au pied de la forteresse.

Cet autre présidio espagnol, dont la situation topographique rappelle un peu la précédente d'Alhucémas, est également assis sur un ilot, ou plutôt sur un écueil séparé du continent par un petit bras de mer de 350 mètres de largeur, qui servait autrefois de port de refuge à une vingtaine de galères. Au temps des Berbères, l'ilot portait le nom de Gomméra, le même que celui de la fameuse tribu voisine appelée aussi Ghomara, établie dans le pays depuis bien des siècles, et fondée par Ghomar, fils de Masmoud, ce qui fait dire aux auteurs arabes que les Ghomara sont de race masmoudienne.

La branche principale issue de cette grande tribu habite encore le littoral nord du Maroc, sur le détroit, entre Tétouan et Tanger, où elle porte de nos jours le nom originaire de

Mahsmouda. C'est de là que le petit port de Ksar-el-Medjaz, où les Marocains s'embarquent pour Tarifa, a tiré son nom de Ksar-Mahsmouda.

Quand les Ghomara se furent convertis à l'Islamisme, il travaillèrent à fonder des empires au profit des chefs appartenant à d'autres races conquérantes. Plusieurs faux prophètes se sont révélés chez eux, et, de tout temps, leurs montagnes ont offert aux rebelles une retraite assurée.

A mille mètres environ au sud de l'ilot de la Ghoméra, sur le continent, se voyait autrefois la ville berbère de Badès, que quelques historiens ont appelée Bellis ou Vellis, d'où son nom actuel de Vélez, encore tronqué par les Espagnols, qui, au lieu de dénommer leur ilot Peñon de Badès, l'ont baptisé Peñon de Vélez de la Ghomèra, ou plus simplement Peñon de Vélez.

*
* *

L'ancienne ville de Badès, qui était en face, sur le continent, était la Deyrat-Badès des Maures, qu'on avait prise, à tort, pour l'Acrath ou l'Acra de Ptolémée.

Les Espagnols, qui, vers 1495, recherchaient des emplacements favorables sur la côte septentrionale d'Afrique, pour y fonder des colonies pénitentiaires, connues aujourd'hui sous le nom de Presidios, voulurent s'emparer de Badès en 1508.

Ne pouvant s'en rendre maîtres du premier coup, ils durent construire une forteresse sur l'ilot des Ghomara, qui est en face, afin de réduire la ville. Ce fut le Peñon de Vélez.

Le sultan Mulay Mohammed, qui ne pouvait souffrir l'intrusion des Espagnols sur son territoire, s'empara, par surprise, de cette petite place en 1522 ; puis, sous la domination algérienne de Barberousse, elle tomba au pouvoir des Turcs en 1554. Les Espagnols la reprirent définitivement en 1564 et la rendirent inexpugnable, par des fortifications exagérées et hors de proportion avec son peu d'importance.

Le rocher aride sur lequel est élevé le présidio est très haut ; il domine l'emplacement de l'antique Badès, dont le port connu et fréquenté dans l'antiquité, admirablement abrité par l'ilot, servait de refuge et de lieu de ravitaillement à des

bandes de forbans, d'écumeurs de mer, qui avaient su tirer un grand parti de cet emplacement maritime, environné de montagnes boisées, très propres à la construction des galères et des petits navires de l'époque.

En effet, si l'on excepte Melilla, Alhucémas et Peñon de Vélez, tout le reste de la côte du Riff est absolument inabordable: Ce ne sont partout que récifs, brisants, criques rocheuses et hautes falaises, bonnes tout au plus à abriter, à recéler des barques de pirates.

*
* *

Le rocher du Peñon, très escarpé, est baigné de tous côtés par la mer et séparé de la plage de Badès ou — *Campo d'el Moro* — le camp du Maure, qui lui fait face sur le continent, par ce détroit de 350 mètres de largeur dont il a été parlé. A l'une des extrémités de la passe, on voit un fortin armé de quelques canons, construit sur un écueil qu'une sorte de pont naturel de rocher rattache à l'îlot principal.

La *ville* du Peñon, comme l'appellent les Espagnols, bâtie en amphithéâtre, de même que Melilla, ne se compose que de deux rues, auxquelles on ne peut accéder que par un étroit sentier ne donnant passage qu'à une seule personne.

En entrant par la porte del Barradéro (de la Barrière) garnie d'une forte herse de fer et défendue par le bastion du boulevard de la Trinidad, on rencontre une poudrière entourée de murs de construction récente.

L'arsenal et les magasins aux vivres sont renfermés dans les redoutes de *San-Francisco* et *San-Antonio*. Cette dernière sert de prison aux présidiarios (forçats). Un grand fossé, taillé dans le roc, la sépare du camp retranché, placé en contre-bas, où se trouvent les casernes de l'artillerie.

La redoute San-Antonio, où est établi le bagne, et ce dernier camp d'artillerie sont reliés, à travers le fossé, par un pont-levis à porte de fer.

Plus au nord, je vis une petite esplanade sur laquelle est bâtie l'église de la Conception, et tout à côté les rues de *San-Miguel* et *San-Juliano*. L'hôpital et l'hôtel du colonel gouverneur occupent la partie la plus élevée de la petite place. A

cette dernière construction, qui est bastionnée, est attenante une tour carrée surmontée d'un phare, à feu rouge, visible en mer à la distance de 8 à 10 milles.

Cette citadelle, perdue sur la terre d'Afrique, n'offrant par elle-même aucune ressource, tous les approvisionnements en vivres et munitions lui sont envoyés de Malaga. Les édifices et casernes sont bien construits en terrasse de façon à recueillir les eaux pluviales qu'on emmagasine dans des citernes ; mais, la plupart du temps, par les années de sécheresse, leur capacité ne suffit pas à la consommation de la garnison et du présidio, et l'eau est alors apportée de Malaga sur des bateaux-citernes.

La garnison, de 250 hommes, se compose d'artillerie, de soldats d'infanterie préposés à la garde des condamnés, et d'un petit détachement de fusiliers marins commandés par un enseigne, affecté au service maritime.

Le bagne renferme de 250 à 300 forçats, toujours occupés à faire et défaire les travaux de fortification, dirigés par un capitaine du Génie (ingeniero).

La population civile y est presque nulle. On n'y compte guère qu'une dizaine de familles tenant des établissements d'épicerie et comestibles, de boucherie et de quelques pâtissiers-restaurateurs, qui remplacent les cafetiers dans tous ces presidios militaires de la côte du Maroc.

*
* *

Quant aux habitants des tribus voisines, à leur caractère, à leurs usages et à leurs mœurs, Narcisse Cotte, dans son *Maroc contemporain*, leur a consacré une page des plus vivantes et des plus vraies :

« Les montagnards du Riff sont grands chasseurs, pirates et bandits. Ils cultivent peu leur sol, d'ailleurs assez ingrat. La rapine et le meurtre ont pour eux un singulier attrait. Ils obéissent à des chefs héréditaires et indépendants, n'ayant qu'un respect médiocre pour les chérifs descendant du Prophète et, sauf leur haine féroce pour les chrétiens, ils se montrent fort mauvais musulmans.

« S'ils ne se sont pas occupés à repousser les troupes chérifiennes qui viennent annuellement lever chez eux les impôts, ils ont les yeux sans cesse dirigés vers une double proie : les presidios et les navires en perdition que le courant entraîne à la côte.

» Lorsqu'ils voient un bâtiment, que le calme a surpris, empêché de regagner le large, ils se précipitent en foule vers les rochers qui abritent leurs embarcations et se dirigent à force de rames, quelquefois avec le secours de lambeaux de toile, vers le navire sans défense, qu'ils abordent et mettent au pillage.

» Les femmes, les enfants, les vieillards, se pressent sur le rivage et saluent par des cris enthousiastes, par des vociférations sans nom, le retour des bandits. Alors, on se partage le butin. Quant aux captifs, on les maltraite, on les torture, à moins qu'en cas de revers on ne les conserve comme ôtages ; alors on se contente de les injurier à froid.

» Les environs des présidios espagnols sont pour eux un théâtre d'un nouveau genre, où les Riffains peuvent exercer et satisfaire à la fois et leur rapacité et leurs instincts belliqueux. C'est là qu'on peut appliquer à la lettre le fameux adage : « *Con el Moro, plata o plomo* ». De l'argent ou du plomb, voilà ce qu'ils y viennent chercher : chaque matin, ils apportent devant la citadelle des denrées de toute sorte. Jusqu'à midi les soldats vont et viennent, au milieu du marché, débattant avec les montagnards le prix de leurs denrées ou provisions.

» A contempler cette scène, animée par des rires, des lazzis, par des incidents burlesques, on se croirait sur un terrain neutre où tous les cœurs sont unis par des liens fraternels ! Tout-à-coup, le clairon résonne, la cloche suspend les transactions ; les Maures empochent leur recette ; les Espagnols regagnent leur citadelle, dont les portes se referment aussitôt sur eux. En un clin d'œil, les ânes et les mules détalent, emportant corbeilles et ballots ; les vieillards sont là pour en prendre soin. Les jeunes Kabyles, les valides, vont ramasser sous les buissons, sous les palmiers (*taht-el-doum*) les fusils qu'ils y ont cachés et ouvrent aussitôt, contre la place, un feu de

tirailleurs, sans trêve ni relâche, jusqu'au marché du lendemain.

» C'est là, depuis des siècles, l'école de tir des jeunes Riffains. Malheur à la sentinelle qui ne s'abrite pas, à l'imprudent qui laisse passer sa tête par dessus les murailles, ou dans le cadre d'une embrasure! Rarement l'Espagnol se découvre, mais le Riffain espère toujours qu'une balle perdue ou déviée par ricochet ira atteindre parfois le roumi détesté. »

Nous voilà donc, bien loin d'Oran, explorant ce Peñon de Vélez considéré autrefois comme le port de Fez. C'est en effet le point de débarquement le plus favorable de la province du Riff, et le plus rapproché de cette capitale.

Léon l'Africain nous apprend que les Vénitiens visitaient autrefois « Badès ». Tous les deux ans la flotte marchande qui desservait la côte d'Afrique venait mouiller derrière l'îlot de la Ghomèra, aujourd'hui le Peñon (Le rocher). Son arrivée était annoncée dans tout le pays par des signaux et des feux que ces montagnards se transmettent avec une rapidité surprenante. Au jour indiqué, la plage de Badès était couverte de monde, et les échanges s'effectuaient entre Marocains et Chrétiens.

Tétouan

Nous passâmes à terre la soirée de ce jour, invités par des officiers espagnols amis du capitaine de l'*Espoir*. Ce brave Santandréa connaît à fond toute la côte d'Afrique ; il a des amis partout, et je lui dois, ici, un sincère hommage de reconnaissance pour cette belle excursion que nul autre que lui, avec ses multiples relations, n'eût pu favoriser si utilement.

Nous regagnâmes le bord vers minuit, et pendant que nous dormions ferme dans nos couchettes, le vaillant petit vapeur, dirigé par l'officier en second, reprenait la mer et suivait tranquillement la côte à petite vapeur, par un temps superbe.

Il y a environ 60 milles de Peñon de Vélez à Tétouan, où nous arrivâmes au petit jour. On vint me réveiller, je sautai

sur le pont et de là sur la passerelle, où le capitaine, après quelques heures de repos, avait repris son quart.

De loin, toutes les villes arabes se ressemblent et se dégagent en blanc sur le vert des campagnes, ce qui fait dire aux navigateurs : Alger, la blanche, Tanger, la blanche, etc.

Tétouan aussi se détachait en blanc, ce matin d'été, à 6 ou 7 kilomètres du rivage, sur le flanc d'une verte colline entièrement couverte de jardins, de bois d'oliviers, de luxuriante verdure, faisant exception à toutes les autres cités marocaines visitées jusqu'à ce jour. La rade foraine, sablonneuse, sans profondeur, oblige les navires à mouiller fort loin au large.

Le canot de l'*Espoir* nous mit à terre sur une plage basse, à côté d'une tour carrée appelée fort Martil, armée de quatre vieux canons n'offrant de sérieux dangers que pour ceux qui les tirent. Cette tour sert de caserne à un reïs bahari, et a quelques douaniers marocains, installés sous ces vieilles murailles qui ont la prétention de défendre la plage et les approches de Tétouan.

La barre est très haute en face de la rivière ; nos matelots, arrêtés par les sables, rentrent leurs avirons inutiles, se mettent à l'eau jusqu'aux genoux et poussent, à force de bras, l'embarcation, qui glisse sur le sable, franchit l'estuaire et entre enfin en rivière au pied du fort.

Nous prenons terre sur un embarcadère délabré, espèce d'appontement à moitié démoli, sur lequel s'empressent à notre rencontre le reïs-el-bahar (caïd marin) et ses douaniers (askeurs-baharia).

Le reïs, que notre capitaine connaît, en confrère, s'avance et lui serre les mains. Il nous procure des montures pour escalader les pentes et nous rendre à la ville. Nous sommes cinq passagers avec le capitaine, et un askri-bahari, soldat ou douanier de marine, guide la cavalcade, moyennant rétribution.

Arrivés à mi-côté, une salve de dix coups de canon se fait entendre, répercutée par les échos de tous les replis de la montagne.

— On salue notre arrivée, dis-je en riant à nos compagnons

de voyage, pendant que le capitaine Santandréa questionne des yeux le bahari.

— Non, répond le marin, c'est la fête de l'Aïd-Kébir, la fête du mouton, qui a lieu chaque année après l'expiration du jeûne de Ramadan.

Une heure suffit pour faire l'ascension et arriver de la plage aux portes de Tétouan, après avoir cotoyé les jardins et les vergers fleuris qui entourent cette ville.

Tétouan, cité peuplée de 20,000 âmes, s'étend en pente douce sur un plateau situé à l'extrême pente méridionale du djebel Darsa, qui termine, sur les confins du Riff, la chaîne de montagnes du pays d'Anghera, lequel s'étend, à travers la région de Ceuta, jusqu'au Malabata près de Tanger.

Sous une crête de la montagne, dans une belle position défensive, la Casbah domine la ville et la couvre de ses vieux canons inoffensifs. Entre la Casbah, ou citadelle, et l'enceinte de la ville, se déroule un ravin qui les sépare. On aperçoit de chaque côté de ses talus des maisons en ruines détruites par les Espagnols lors du siège de 1859, quand ils firent rouler des quartiers de roc, en guise de catapultes, du sommet de la montagne jusqu'aux murailles de la ville.

C'est le côté nord de la ville. A partir des remparts, elle présente de ce côté des pentes légères qui vont s'adoucissant vers l'ouest, où les rues sont presque horizontales : mais au sud et à l'est, les remparts plongent brusquement, par des escarpements rapides, jusque dans les jardins, qui s'étendent à perte de vue, autour de la cité marocaine.

L'enceinte remparée de Tétouan est percée de quatre portes : au nord, celle de la Casbah ; à l'est la porte de Ceuta ; au sud, celle des jardins ; à l'ouest, la porte de Tanger. Elles sont orientées aux quatre points cardinaux. Les épaisses et hautes murailles de pisé qui les relient entre elles et bastionnent la ville en l'enserrant comme dans un étau sont du genre maure du XIIe siècle, c'est-à-dire ogivales et flanquées de grosses tours carrées en saillie sur les courtines avec leurs crêtes déchiquetées en forme d'embrasures, d'où sortent en grimaçant les gueules de vieux canons.

Arrivés à la porte de l'est (Bab-Céouta) nous la trouvons fermée. Ses vantaux massifs, garnis de gros clous de fer, sont hermétiquement barricadés. Notre guide marocain, le bahari, frappe vainement à coups redoublés.

Un gardien vient parlementer à travers l'huis clos : — Il nous apprend qu'on ne peut pénétrer dans la ville qu'après le coup de canon qui sera tiré à dix heures !

— Pourquoi cela, lui dis-je, en arabe, à travers la porte ?

— C'est le moment, répond le cerbère, de l'égorgement des moutons consacrés ; nul autre que le musulman ne peut circuler dans les rues pendant cette cérémonie, et les étrangers mêmes qui habitent la ville sont consignés dans leurs maisons, avec défense d'en sortir avant le signal. Quant aux *Kafeurs* (infidèles) comme vous, on se borne à leur fermer la porte au nez !

Mais il est, au Maroc comme ailleurs, des arguments sans réplique dont il faut savoir se servir. Le capitaine Santandréa s'avance alors, dit quelques mots a voix basse à l'*incorruptible* gardien, se baisse et lui glisse un douro — bou medfa — (1) par dessous la porte (taht-el-bab), et, aussitôt comme s'il eût prononcé le fameux « Sésame ouvre-toi ! » un battant de la porte s'ouvre discrètement à demi et nous livre le passage.

La ville de Tétouan n'a guère changé d'aspect depuis le bombardement des Espagnols (1859). Tout le bas quartier, situé au sud, est en ruines. Les maisons éventrées il y a trente et quelques années par le canon de l'ennemi n'ont pas été reconstruites dans cette partie de la ville, qui présente encore aujourd'hui l'aspect des places prises d'assaut.

Les autres quartiers du centre et du nord, plus industrieux, sont plus gais, plus animés.

Tétouan est bien la ville à l'aspect foncièrement marocain. l'Européen de passage est charmé de ne pas y voir régner le désordre, la malpropreté, les tons criards et disparates que l'on constate à Oudjda, à Tanger, à Chéchaouen et ailleurs. C'est une sorte de Thébaïde, où règne une tranquillité bien

(1) Pièce de cinq francs espagnole portant au revers les deux colonnes d'Hercule, que les Arabes prennent pour des canons. De là, le douro aux canons.

opposée au tapage et à l'encombrement qu'on rencontre là-bas. Les habitants sont hospitaliers, calmes, avenants et ne s'occupent que de leur industrie et de leur commerce qui sont très actifs. Les rues sont assez régulièrement alignées et tenues propres, chose rare au Maroc ; et le tout est encadré dans un paysage verdoyant, pittoresque et très captivant.

C'est, nous dit-on, la résidence favorite de quelques peintres étrangers, qui vont y brosser leurs toiles de couleur locale, pendant une partie de l'année. Ils composent, avec les membres de la mission militaire espagnole et les R. R. P. P. Franciscains, toute la colonie étrangère.

Un grand nombre de Koubas émergent leur dôme rond et blanc par dessus les maisons. Quelques mosquées sont surmontées du minaret traditionnel, aux arabesques de faïence vernissée, où les moueddins font entendre, à défaut d'horloges, leur voix sonore et retentissante, marquant l'heure de la prière.

Tous ces oratoires, marabouts, mosquées, répandus à profusion, donnent à Tétouan un renom de sainteté bien justifié. La grande mosquée, notamment (Djammâ-Kébira) est immense et bien proportionnée dans ses enfilades de colonnes torses et d'arceaux en ogive, qu'on ne traverse qu'avec recueillement.

On nous fit visiter des maisons privées de riches musulmans, presque tous descendants des fugitifs d'Espagne, où nous retrouvâmes le bon goût architectural et très décoratif des anciens Maures andalous.

Chaque rue, comme dans les souks de Tunis, offre sa particularité : Ici, se sont les *jaabin* ou fabricants de longs fusils indigènes réputés dans tout le Maroc ; les *terrazin*, brodeurs en or, sur velours ou sur soie, dont l'industrie est florissante et renommée. Là, ce sont les *haouka* ou tisserands en soie et laine, aux métiers primitifs à pédale et navette, qui tissent les burnous, les haïks et les ceintures ou les djelabas rayées. On rencontre, ailleurs, à profusion des boutiques d'orfèvres, *seiarin*, et de savetiers, *mellakhin*, fabricants de babouches jaunes en peau de mouton.

Un quartier non moins curieux à visiter est le *Mellah*, dans lequel vivent les Juifs, parqués comme des moutons et qui constituent à peu près le quart de la population urbaine (20,000 habitants). Les Juifs possèdent, à Tétouan, beaucoup de richesses.

Dans ce quartier, séparé des autres par des rues barrées de portes blindées, qu'on ferme la nuit à triple verrou, les Israélites jouissent, là, d'une certaine autonomie.

Généralement, tous les Mellah, ou quartiers juifs des villes orientales, qu'on nomme Ghetto en Europe, se distinguent par le fouillis et la malpropreté, par l'obséquiosité de ses habitants ; ceux d'Oudjda et de Tanger, au Maroc, que j'ai visités avant celui de Tétouan, sont dans ce cas, et il est à croire que ceux des contrées d'Europe qui possèdent beaucoup de Juifs, ne le cèdent en rien à ceux d'Afrique, si l'on en juge par cette curieuse boutade d'Edouard Drumont visitant un Ghetto d'Allemagne :

« .....Figurez-vous une chaussée raboteuse, mal empier-
» rée au moyen de gros cailloux. A droite, à gauche, des
» échoppes, ou de petites maisons basses, comme celles
» de l'orient, garnies de barreaux comme au moyen-âge. Sur
» la voie publique, grouille pêle-mêle, au milieu de défroques
» de toute sorte, de vieilles ferrailles, de meubles disparates,
» de tas de légumes, de monceaux d'ordures, une population
» de sept à huit mille Juifs.

» Il y a là, des vieux étonnants de laideur, à côté de
» jeunes filles adorablement belles, drapées dans des haillons...
» Au centre de ce quartier plein de loques, s'élève une
» synagogue dans le style oriental qui est une merveille.
» On la montre avec complaisance à l'étranger ; on prend
» même le *goy* curieux, pour quelque frère arrivé, qui veut
» se rendre compte des frères en retard. J'ai donné, là, vingt
» kreutzers à une femme chaussée de bottes qui voulait
» absolument m'embrasser : — Inutile, ma vieille, lui ai-je dit,
» je suis charmé de t'être agréable ; ton fils sera proba-
» blement mon maître, et je serai très content de gagner

» un morceau de pain, en collant des bandes dans son » journal. » EDOUARD DRUMONT (*La France Juive*).

Eh bien, n'en déplaise au grand publiciste antisémite, il faut faire une exception en faveur du Mellah de Tétouan.

Ses rues se distinguent par leur animation, par une propreté relative que je n'ai pas rencontrée ailleurs, et les maisons qu'on me fit visiter me parurent plus confortables et mieux tenues que celles de Maures.

Les costumes des Juifs de Tétouan sont très riches ; les jours de fête leurs femmes, dont la beauté est proverbiale, sont couvertes de bijoux et vêtues de brocarts de soie et d'or.

La ville de Tétouan est un des centres les plus importants du monde israélite, et ce n'est pas sans raison qu'on la nomme : la Mecque juive.

J'ai eu la satisfaction d'y visiter une école où des Israélites algériens, soutenus par l'Alliance française, enseignent le francais à leurs enfants, dont les plus grands parlent tous couramment notre langue.

*
* *

L'Angleterre, seule, parmi les nations européennes, entretient un vice-consul à Tétouan. Les autres puissances n'y sont représentées que par des agents consulaires pris parmi les notabilités israélites de la localité.

Ce fut M. Ben Chimol, agent consulaire français et consignataire de l'*Espoir*, qui nous fit les honneurs de la cité morocaine. Nous déclinâmes son offre de déjeuner, pour suivre le capitaine Santandréa, qui nous conduisit dans une maison mauresque de belle apparence, habitée par une famille espagnole qui nous servit un excellent déjeuner à la façon castillane, c'est-à-dire avec deux verres pour chaque convive, l'un servant pour le vin, l'autre pour l'eau, l'usage ne permettant pas de mélanger ces deux liquides dans le même verre.

Après déjeuner, l'excursion fut complétée par la visite des souks et fondouks, les mêmes partout, et notre caravane

regagna la plage où l'*Espoir* se tenait sous pression prêt à reprendre la mer.

La rade de Tétouan et ses environs est circonscrite à l'est par une pointe rocheuse connue sous le nom de *Cala Mazari* à 4 milles du fort Martil, et reconnaissable de loin par une tour de garde en pierre, blanchie à la chaux. A cinq milles à l'ouest de Tétouan, la rade est limitée par le cap Nègre, montagne saillante, également jalonnée par une tour blanche. C'est sur ce point que nous prîmes le cap pour nous rendre à Ceuta

---

Ceuta

Après avoir doublé le cap Nègre, la côte se redresse droit au nord, et, à douze mille environ de distance, on aperçoit la presqu'île très saillante terminée à l'est par la pointe d'Afrique, qui porte sur sa croupe la ville de Ceuta.

« Ceuta est au pouvoir des voisins septentrionaux du Maghreb depuis près de cinq siècles. En 1814, les Portugais l'occupèrent le jour même de leur débarquement, puis, en 1570, la ville passa au pouvoir de l'Espagne, qui l'a gardée jusqu'à nos jours. Un des sièges qu'elle eut à subir de la part des Marocains, à la fin du XVIIe siècle et au commencement du suivant, ne dura pas moins de vingt-six années.

» Quoique « port libre » Ceuta n'est plus un centre de commerce comme elle fut à l'époque musulmane, les marchands de l'intérieur évitant la cité chrétienne, défendue par une triple muraille, hérissée de canons et de chevaux de frise. Ceuta, ville silencieuse et sans commerce, a du moins la beauté de l'aspect, la propreté des rues et la blancheur des maisons, ornées de balcons ouvragés et fleuris. » (1)

Du cap Nègre à Ceuta, l'aridité du Riff disparaît pour faire place à des collines boisées, à des pentes couvertes de verdure d'un aspect saisissant.

» Au delà des collines fourrées de pins sombres ou de verdure claire, qui descendent insensiblement en larges gradins, depuis le mont des Singes (Abyla) jusqu'à la mer, au

(1) Elisée Reclus, *Géographie Universelle.*

loin émerge un îlot avec les blanches maisons de Ceuta; tandis qu'à l'ouest tous les sommets des montagnes s'étalent jusqu'à Tanger, cachant une partie du détroit. Au delà, sur la terre espagnole, le regard s'enfonce, s'enfonce, se perd dans une brume lointaine qui confond tous les objets et remonte enfin aux cimes neigeuses de la Sierra-Nevada, coupant l'azur du ciel inondé de soleil.

» Du col d'Abyla, la route descend constamment et devient relativement aisée. Trois heures de bonne marche conduisent aux limites du territoire marocain sur la mer; et ensuite, derrière un mamelon nu, aux portes de Ceuta.

» Au poste de la première enceinte, on exhibe son passeport et on dépose ses armes. Ceuta est assise sur l'étroite et courte langue de terre qui réunit au continent un petit mamelon isolé dans les flots. C'est une ville épiscopale d'Afrique, l'ancienne *Eptadelphos* des Grecs, la *Septem fratres* des Romains, d'où en arabe Septa et en espagnol Ceuta (prononcer Céouta). Elle appartient à l'Espagne depuis la révolution de Portugal de 1640, à qui elle est dévolue par le traité de Lisbonne de 1668. Elle leur vient donc des Portugais, lesquels la tenaient depuis sa conquête par Don Juan Ier, après un siège de six ans. En 1697, elle eut à soutenir contre les Maures, pendant de longues années, un siège vigoureux. Elle avait, auparavant, subi la domination de tous les conquérants du Maroc. A Tanger, mais surtout à Ceuta, s'embarquèrent pour la guerre sainte en Espagne les Emirs du Maroc; c'est de ce port avec des flottes et des armées nombreuses que partirent Youssef ben Tachefyn et El Mansour, les vainqueurs de Zalacca et d'Alarcos. Elle fut toujours le dernier boulevard des dynasties renversées, contre les usurpateurs victorieux. Elle a donc subi de nombreux sièges, mais qui n'offrent aujourd'hui aucun intérêt.

» De nos jours, c'est une ville proprette: garnison et bagne. Elle est protégée (côté de terre) par trois enceintes, très fortes, qu'on traverse sur des ponts-levis, des chaussées spacieuses, en passant sous de nombreuses voûtes. Du côté de la mer, il n'y a aucune fortification, mais le mamelon est inaccessible par là. Les quelques canons du XVIIe et XVIIIe siècles qui

s'étalent sur le port ne servent qu'à tirer des salves et le coup de canon journalier qui, le matin, marque l'ouverture des portes et, le soir, leur fermeture, ou l'évasion éventuelle de galériens.

» La ville s'étend sur l'étroite et courte langue de terre ferme, puis monte en pente peu rapide jusqu'au flanc du mamelon sur lequel s'élèvent les prisons.

» Le port est presque sans mouvement ; les barques de pêcheurs, le steamer faisant le service régulier d'Algésiras et quelques petits vapeurs de Gibraltar en sont les éléments.

» La place du Gouvernement, le palais du Gouverneur, une rue principale, quelques ruelles et le tour de la ville par les fortifications, on a vu Ceuta ; on connaît la ville, pleine de chasseurs à cheval, de soldats d'infanterie et de forçats. Il est curieux d'observer ces derniers :

» Les libérés, sous surveillance, travaillent en ville. Les prisonniers travaillant isolément sont distingués par leur costume et un numéro apparent sur le bras gauche. Les autres prisonniers sont conduits, par groupes, aux ateliers de la ville, où ils sont employés à divers travaux ; le soir, ils sont réintégrés dans les prisons.

» Des factionnaires émaillent toute la ville, placés au coin des rues, l'arme au pied, en surveillance. Dans les cellules et les prisons des trois enceintes fortifiées, sont relégués les forçats à la chaîne, qu'on aperçoit quelquefois prenant le frais devant les portes à l'heure du préau.

» Une garde maure portant un costume semblable à celui de nos zouaves complète la garnison de la place. Un poste militaire surveille l'extrémité du territoire espagnol, hors la ville, faisant face à un poste marocain commandé par un caïd.

» Le voyageur ne doit pas oublier qu'il faut un permis du Gouverneur pour séjourner plus de 24 heures à Ceuta, où l'on n'entre pas sans présenter ses papiers d'identité. » (1).

Suivant Elisée Reclus (2) « pour l'importance du trafic, le contraste est considérable entre le Gibraltar marocain et le Gibraltar espagnol, qui l'un et l'autre se ressemblent par la

(1) A. de Kerdec — Chény — *Guide du Voyageur au Maroc.*
(2) *Géographie Universelle.*

structure géologique, la forme péninsulaire, la position en sentinelle à l'entrée du détroit, et les canons qui se répondent par dessus la mer. »

Antérieurement en 1860, le périmètre du territoire espagnol s'étendait à peine en dehors de la presqu'île, où la garnison, enserrée, était comme tenue prisonnière.

Mais, le succès des armes espagnoles, lors de la guerre de 1860 qui eut pour épilogue la prise de Tétuan, permit à la reine Isabelle II de dicter des lois aux vaincus.

L'article 2 du traité de Tétuan, en date du 26 avril 1860, conclu entre l'Espagne et le Maroc, dispose : qu'il convient d'étendre le territoire appartenant à la juridiction de la place espagnole de Ceuta, jusqu'aux lieux les plus convenables pour la sûreté et la défense complètes de sa garnison.

L'article 3 définit ainsi les limites de cet agrandissement du territoire aux abords de Ceuta : « Le roi du Maroc cède à S. M. la reine des Espagnes, tout le territoire compris depuis la mer, en partant près de la pointe orientale de la première baie de Handaz-Behira, sur la côte septentrionale de la place de Ceuta, et suivant le ravin qui y finit, en montant ensuite vers la partie orientale du terrain où est la prolongation de la redoute du Renégat, qui suit la même direction sur la côte, se déprime très brusquement, pour finir par un escarpement parsemé de pierres d'ardoises et descend en cotoyant, depuis le passage étroit qui s'y trouve, par le versant des montagnes de Sierra-Bullones, où sont situées les redoutes de Isabelle II, Francisco de Assis, Pinies, Cisneros et prince Alfonso, pour se perdre dans la mer ; le tout formant un arc de cercle qui se termine dans la baie du prince Alfonso, sur la côte sud de la place de Ceuta, ainsi qu'il a été reconnu et déterminé par les commissaires espagnols et marocains dans la convention passée et signée par eux le 4 avril dernier. Pour conserver ces limites, il sera établi un camp neutre qui partira des versants opposés du ravin, pour aller jusqu'à la cime des montagnes de l'une à l'autre partie de la mer, ainsi qu'il est stipulé dans le même article de la convention mentionnée. »

Aux termes de ce traité, la bande de territoire cédée définitivement à l'Espagne a une longueur d'environ 9 kilomètres,

depuis la limite ouest jusqu'à l'extrémité est de la presqu'île. La largeur moyenne sur le continent est d'environ 4 kilom.

Les Espagnols ont fortifié tous les pitons qui entourent la place et y ont élevé les forts : Isabelle, Roi François, Fort d'Espagne, Cosnéros et Roi Alphonse, ainsi que les redoutes O'Donnel et du Renégat, qui constituent une ligne d'ouvrages détachés couvrant entièrement la place du côté de la terre. Le fort du mont Atcho qui couronne la presqu'île et plusieurs batteries rasantes complètent la défense du port et des côtes.

Tel est actuellement, dans son ensemble, le premier pilier des *Colonnes d'Hercule*, la sentinelle avancée de l'Afrique du Nord qui garde, sur la côte orientale du Maroc, la bouche intérieure du Détroit.

Au loin, de l'autre côté de cette Manche méditerranéenne, la crête menaçante du mont Calpé des anciens, du djebel Tarik des Maures, l'autre pilier des Colonnes d'Hercule, émerge confusément au-dessus d'une écharpe de nuages blancs irisés, qui ceignent sa base, et dont les contours floconneux se perdent dans la mer.

(*A suivre*). J. CANAL.

VOYAGE D'ÉTUDES COMMERCIALES

SUR LA FRONTIÈRE MAROCAINE

Un de nos amis, qui vient de faire un voyage d'études commerciales sur la frontière marocaine, a bien voulu nous faire part de ses observations et nous communiquer des renseignements qui peut-être intéresseront les lecteurs du Bulletin. Nous lui laissons la parole :

Je reviens de la frontière marocaine, au N.-O. de la Division d'Oran, où j'ai été envoyé par une grande maison de France, qui est déjà en relations d'affaires avec Fez et voudrait en établir avec les populations marocaines voisines de l'Algérie. J'ai terminé la première partie de ma mission, et, suivant la promesse que je vous ai faite le 4 octobre dernier, à mon départ d'Oran, je vais vous faire part de mes observations.

D'après le programme qui m'a été tracé, j'avais tout d'abord à examiner la situation du commerce algérien au point de vue de ses relations avec le Maroc. Voici ce que j'ai constaté à ce sujet :

Actuellement, le commerce de la frontière consiste principalement dans l'importation en Algérie, par nos voisins, de bœufs, moutons, chevaux, mulets, ânes, chameaux, laines, blé, orge.

Pour ne parler que du bétail, on peut estimer à vingt mille le nombre de bœufs et à cent mille celui des moutons vendus annuellement par eux sur les marchés seuls du cercle de Marnia.

Mais, tandis que les tribus marocaines écoulent ainsi leurs produits sur nos marchés, les achats qu'elles font dans nos villes de la frontière se réduisent à peu de choses. Quelques housses, tapis et bois de selle de Tlemcen, des burnous et haïks de fabrication française, du drap, des foulards de soie, des bougies et quelques articles de quincaillerie, voilà à peu

près tout ce qu'elles nous achètent, et encore ces achats sont-ils de si minime importance qu'ils méritent à peine d'être signalés.

Leurs gros approvisionnements, elles les font à Melilla et, sur leur propre territoire, à Oudjda, à Aioun Sidi Mellouk, à Debdou, où presque toutes les marchandises européennes sont de provenances anglaise et espagnole.

Nous voyons ainsi l'Angleterre et l'Espagne échanger leurs produits avec le Maroc, la première par Gibraltar, Tanger, Rabat et Mogador et la seconde par Melilla, Tétouan et Ceuta, tandis que l'Algérie, terre française, limitrophe de cet empire sur une longue frontière, est exclue de ce mouvement commercial.

Le Gouvernement a enfin compris que cette situation était trop anormale pour que nous ne dussions pas chercher à la modifier à notre profit. Depuis fort longtemps, l'autorité militaire d'Oran avait appelé son attention sur cet état de choses si préjudiciable à nos intérêts et lui avait soumis les moyens propres à y remédier. Ces moyens, adoptés en principe et à la veille d'être mis en pratique, consistent à modifier le régime douanier actuellement en vigueur dans la région ouest de la Division d'Oran, en accordant à Marnia, El-Aricha et Aïn-Sefra, la franchise sur toutes les marchandises françaises destinées au Maroc.

Les causes principales qui s'opposent aujourd'hui à l'exportation de nos produits dans ce pays, ce sont les droits énormes qui pèsent sur eux, et notamment sur le sucre et le thé, denrées de première nécessité pour nos voisins, et aussi, il faut bien le dire, les prix trop élevés exigés par les quelques personnes qui ont le monopole du commerce dans nos centres de Nemours, Marnia, Sebdou, El-Aricha, Géryville, Aïn-Sefra. Ainsi pendant que, dans ces localités, le sucre se paie 1 fr. 20 et le thé 10 à 7 francs suivant la qualité, à Melilla, le sucre vaut 0 fr. 75 et le thé 3 francs.

Grâce aux franchises douanières, ces denrées et les autres pourront être livrées à des prix exceptionnellement favorables, et il n'est pas douteux que les Marocains, qui déjà viennent écouler leurs produits à Marnia, El-Aricha et Aïn-Sefra, ne s'y

approvisionnent de toutes les marchandises qu'ils tirent actuellement de Melilla, Debdou et autres marchés éloignés, puisque ces marchandises pourront leur être livrées aux mêmes prix et même à meilleur marché que dans ces localités, et que, de plus, elles éviteront un nouveau voyage, que l'insécurité des routes en pays chérifien rend toujours coûteux et périlleux.

Un des points essentiels, c'est que Marnia et les deux autres places soient bien approvisionnées par l'initiative tant européenne qu'indigène et qu'il s'en suive une concurrence nécessaire à l'abaissement des prix de vente. C'est dans cet ordre d'idées que j'ai été chargé par une maison de France, en prévision de l'inauguration prochaine des marchés francs dont il s'agit, d'étudier les moyens de nouer des relations commerciales avec les négociants de ces villes ou d'y fonder directement de grands comptoirs, où les populations marocaines voisines trouveraient tous les articles les plus demandés par elles, tels que : thé, sucre, savon, bougies, soieries, draps, tissus, quincaillerie, poudre, armes, en un mot toutes les marchandises qui font actuellement l'objet des transactions entre le Maroc d'une part et l'Angleterre et l'Espagne, de l'autre. En échange, nous leur achèterions les laines, les peaux, les fruits, la gomme, la cire, etc.

En ce qui concerne Marnia, dont je me suis occupé tout d'abord, d'autres mesures me paraissent nécessaires pour favoriser le mouvement commercial que nous voulons produire. Ces mesures, selon moi, consisteraient : 1° à prolonger le plus tôt possible le chemin de fer de Tlemcen sur Marnia ; 2° à obtenir l'abaissement des tarifs des transports des chemins de fer algériens, beaucoup trop élevés ; 3° à faire du marché de Marnia, que l'on agrandirait, un immense fondouck entouré de magasins, qui seraient loués à une certaine catégorie de marchands, et de hangars, où pourraient passer la nuit les étrangers venus pour le marché et arrivés la veille.

Les marchés du cercle de Marnia sont au nombre de cinq : Marnia, El-Heimeur (Adjeroud), Khemis, Attia et Kouarda. Je n'ai visité que les deux premiers, les plus fréquentés.

Celui de Marnia, qui se tient les dimanches, est un des plus

considérables de l'Algérie. Pour donner une idée de son importance, il suffit de dire qu'il est affermé 43 mille francs.

Les transactions portent principalement sur le bétail, ainsi que le constate la mercuriale ci-après, qui est celle du mois de septembre 1895. Il y a été vendu pendant ce seul mois :

4.300 bœufs	à 151 fr.	25	=	650.375 fr.	»
32.500 moutons	à 18	375	=	413 437	50
1 000 chèvres	à 13	33	=	13.330	»
12 chevaux	à 233	75	=	19.167	50
36 mulets	à 257	50	=	9.270	»
132 ânes	à 35	»	=	4.620	»
45 chameaux	à 236	66	=	10.649	70
880 qx de laine	à 68	75	=	60.500	»
3.500 qx de blé	à 16	81	=	57.085	»
4.000 qx d'orge	à 9	12	=	36.480	»
Marchandises diverses. .				5.200	»
TOTAL. . . .				1.280.114	70

J'ai assisté au marché du dimanche 6 octobre 1895, et voici les constatations que j'y ai faites :

Les bœufs sont de belle venue et pèsent en moyenne 300 kilog. Les plus beaux provenaient des tribus marocaines des Beni-Zeggou, Braber, Kebdana et Beni-Snassen.

Les moutons, très maigres lorsqu'ils arrivent au marché, ne pèsent guère plus de 12 à 13 kil.

Ces bœufs et moutons sont achetés en grande partie par des négociants européens d'Oran, de Tlemcen et de Bel-Abbès, qui les expédient sur Marseille, après les avoir engraissés, pendant quelques mois, dans des terrains de parcours qu'ils louent ou qui leur appartiennent. Les bœufs atteignent alors le poids moyen de 380 kil. et les moutons celui de 17 à 18 kil. et se vendent à Marseille, le bœuf au prix de 1 fr. 30 à 1 fr. 35 et le mouton 1 fr. 40 à 1 fr. 60 le kilog.

Les Marocains apportent peu de laines sur le marché de Marnia. Une partie de ce produit est affectée à l'alimentation de l'industrie du pays pour la fabrication des vêtements, des couvertures, des tapis, et le restant est facilement écoulé sur

les marchés les plus voisins des lieux de campement. Les laines que j'ai vues à Marnia sont généralement courtes ou demi-longues et varient comme finesse et comme souplesse. Les plus fines sont celles des tribus marocaines qui habitent les régions du chot Rarbi et de Figuig : Mehaia, Ouled Sidi Ali bou Chenafa, Beni Guil et Doui Menia.

Le poids moyen des toisons est de 1 kil. 500. Les plus belles atteignent le prix de 1 fr. à 1 fr. 50, mais le prix moyen ne dépasse pas 70 fr. les 100 kilog.

Les chevaux amenés par nos voisins sur le marché de Marnia sont en fort petit nombre. Ceux que j'ai vus étaient des plus ordinaires, de la taille de 1 m. 50 en moyenne, assez bien musclés, à tête longue et étroite, à croupe très avalée, dépourvus de toute élégance.

Les mulets par contre, de même provenance, surtout ceux de Debdou, sont de taille plus élevée que ceux d'Algérie et d'une ampleur de corps en rapport avec leur taille. L'encolure est fortement musclée, la poitrine large, le rein court et solide, la croupe puissante. Cette belle production mulassière est due au voisinage de l'Espagne : les indigènes, en effet, font saillir leurs juments par des ânes andalous de forte taille et de structure solide et bien proportionnée.

L'âne marocain est aussi plus robuste et de taille plus élevée que son congénère algérien. Ceux que j'ai vus à Marnia, originaire des Kebdana et des Beni Bou Zeggou, étaient d'une conformation excellente et de la taille de 1 m. 20 à 1 m. 30.

Il est regrettable qu'à Marnia, la monnaie espagnole ait seule cours pour les affaires traitées avec les marocains, Dès qu'un marché est conclu, vendeur et acheteur se présentent à l'un des changeurs, espagnols ou juifs d'Algérie, ou marocains d'Oudjda ou de Debdou, qui, à chaque marché, apportent une grande quantité de monnaie espagnole, et l'argent français est converti en *pesetas* au cours du change avec un bénéfice de 5 à 10 pour 100 pour les changeurs.

Parmi ces derniers venus au marché du 6 octobre, se trouvait un négociant israélite de Debdou, qui m'expliqua qu'avec l'argent français reçu en échange de la monnaie espagnole, il prendrait à Tlemcen des chèques payables à Marseille : « Ces

chèques, m'a-t-il dit, me serviront à payer mes fournisseurs de Fez, qui les enverront à des maisons de Marseille, en paiement des marchandises qu'ils en reçoivent. De cette combinaison, je retire un double bénéfice : celui que je prélève sur le change et celui qui m'est accordé sur les chèques, à titre de commission, par mes fournisseurs ».

On comprend facilement que les Marocains refusent la monnaie française. En l'acceptant, ils s'exposeraient à des pertes inévitables, car il leur serait difficile de distinguer, au milieu de la grande variété des types de monnaies, les pièces qui sont en cours de celles qui sont démonétisées. Il n'en est pas de même avec le type espagnol, qui est unique et constant, bien connu des indigènes, en Algérie et au Maroc, sous le nom de *Bou Medfa* (le type au canon) à cause des colonnes que présente le revers et qu'ils prennent pour des pièces d'artillerie.

Il serait à désirer que nous n'eussions, comme en Espagne, qu'un type unique, bien caractérisé, le même pour toutes nos espèces et pouvant être accepté sans crainte de démonétisation ultérieure. L'application de cette mesure serait une entrave de moins parmi toutes celles apportées aux relations commerciales de nos colonies avec les populations limitrophes ou voisines.

Dans la journée du dimanche, je m'occupai des préparatifs à faire pour me rendre à Oudjda. Il me fallait une escorte. J'eus la bonne fortune de mettre la main à Marnia sur un ancien spahis qui avait été détaché autrefois au poste d'Adjeroud et connaissait parfaitement toute la frontière marocaine. Il s'engagea, moyennant un prix arrêté à l'avance, à m'accompagner avec quatre de ses amis. Abdallah se chargea en outre de me procurer une monture et des vêtements indigènes.

Le lendemain matin, tout était prêt, et, à 8 heures, escorté de mes cinq cavaliers, je mettais le cap sur Oudjda. A l'époque où j'étais interprète militaire en Algérie, j'avais souvent voyagé sous le costume indigène et en selle arabe, de sorte que je n'avais pas l'air trop emprunté dans mon déguisement, et vous auriez certainement eu quelque embarras à distinguer

l'infidèle des vrais croyants parmi les six cavaliers qui s'éloignaient de Marnia.

Nous passons à gué l'Ouerdefou, et nous entrons dans la plaine des Beni Ouassine et des Angad. De gros jujubiers s'y voient ça et là, et les chaumes de la dernière récolte indiquent qu'on y cultive surtout du blé et très peu d'orge.

Vers le huitième kilomètre, nous laissons à droite un bois de térébinthes, et, à 11 kilomètres, nous arrivons au café maure de Zoudj-el-Beral, près duquel sont installés un poste de garde, et, à proximité, un gros douar des Beni Ouassine, qui contribue à assurer la sécurité de la route.

Un peu plus loin, nous franchissons la frontière, et, à 18 kilomètres, nous traversons l'Oued el Aricha, à sec en cet endroit.

Au delà, la route, ou plutôt la piste, continue à courir à travers la plaine, toujours parsemée de quelques buissons de lentisques et de jujubiers et qui s'étend à droite à perte de vue. A gauche, l'horizon est borné par le massif montagneux de Gar-Rouban, et, en avant, mais à une très grande distance, on aperçoit les hautes cimes des Beni Bou Zeggou.

Nous ne rencontrons personne dans ce désert souvent battu par les coupeurs de route et justement redouté des voyageurs isolés et des petites caravanes.

Enfin, après trois heures de marche, nous approchons d'Oudjda, blottie dans une forêt d'oliviers séculaires et dont le minaret émerge seul des hautes ramures.

Nous touchons à la lisière du bois, et, pendant 1,500 mètres, nous cheminons sur une chaussée bordée de jardins séparés les uns des autres par des murs d'un à deux mètres de hauteur sur 0m40 à 0m60 d'épaisseur, et où l'abricotier, le figuier, l'amandier, le grenadier, l'oranger et le citronnier mêlent leurs feuillages à ceux des oliviers.

Je n'entrerai pas dans la description de la ville, qui a été très bien faite par l'un de vos collaborateurs, M. Canal, (*Bulletin de la Société*, année 1886, page 237). Le but de mon voyage à Oudjda était de mettre ma maison en relation avec les négociants de cette place. Ils sont assez nombreux ; leurs approvisionnements consistent en objets fabriqués

dans les villes du Maroc et en marchandises européennes : cotonnades, mercerie, coutellerie, verrerie, faïences, d'origine anglaise, savons, thé et sucre de provenance anglaise ou espagnole. Quant au commerce français, il n'y est représenté que par des bougies et des allumettes de Marseille.

Je fis part à ces négociants du projet d'un marché franc à Marnia et des avantages qu'ils trouveront prochainement à s'approvisionner dans cette localité des articles d'importation européenne qu'ils tirent actuellement de marchés beaucoup plus éloignés, situés dans une contrée inhospitalière, où les caravanes n'osent s'aventurer sans une nombreuse escorte, qu'elles payent fort cher.

Ma communication a paru les intéresser, et quelques-uns m'ont promis de profiter des avantages et des ressources qu'offrirait la place de Marnia, dès qu'elle jouirait des franchises douanières projetées et serait approvisionnée par de bonnes maisons de France.

Cependant l'un de ces négociants me fit observer que les articles anglais, notamment les tissus de coton, étaient réputés supérieurs aux articles français. J'allais répondre lorsqu'un Marocain, le représentant d'une maison de Fez, qui se trouvait là, prit la parole et dit :

« Oui, autrefois à Fez, on croyait aussi à la supériorité » des cotonnades anglaises, mais aujourd'hui, à prix égaux, » on préfère les articles similaires français. Ceux-ci, les » cretonnes de Rouen surtout, sont de bien meilleure qualité » et font beaucoup plus d'usage. Les cotonnades anglaises » reçoivent un apprêt donnant à la marchandise un lustre » qui plaît à l'œil et une apparence de force qu'elle n'a pas en » réalité. Cet apprêt disparaît après quelques lessivages, » et alors la comparaison des tissus est tout à l'avantage des » cretonnes françaises. Les consommateurs s'en sont aperçus, » et, à prix égaux, je le répète, ils préfèrent aujourd'hui » les articles de Rouen. »

« Vous voyez, dis-je alors à l'Anglophile, que votre coreli- » gionnaire, un homme dont vous ne nierez pas la compétence, » n'est pas du même avis que vous. Vous parlez des articles » français sans les connaître ; je ne vois, en effet dans votre

» boutique, que des produits anglais. Ne jugez pas sur
» l'apparence ou, du moins, ne vous laissez pas tromper par
» les apprêts ou les artifices qui flattent l'œil, ne jugez de la
» marchandise que par sa belle et solide fabrication et après
» l'usage que vous en aurez fait vous-même. Vous ne tarderez
» pas à vous convaincre alors que les produits français ne le
» cèdent en rien à ceux des autres nations ; vous reconnaîtrez
» que, pour la plupart au contraire, ils leur sont supérieurs. »

Cette conférence terminée, je rejoignis mes cavaliers au fondouk d'El Hachemi Nadir, où Abdallah avait fait préparer un copieux *tadjine*.

Après le repas, j'allai visiter l'emplacement du marché hebdomadaire et les divers ateliers industriels d'Oudjda.

Le marché se tient le jeudi dans une enceinte rectangulaire entourée d'un mur en pisé, située sur une esplanade en dehors de la ville. Il est bien déchu de son ancienne importance. On y vend du bétail, quelques bêtes de somme et les mêmes denrées que sur le marché de Marnia, mais en petites quantités. Cependant, en été, au moment de la vente des grains et des laines, il y règne encore une assez grande animation.

L'industrie est peu avancée et peu variée. On remarque un assez grand nombre d'ateliers d'armuriers. On m'a bien dit qu'on y fabriquait les différentes pièces d'armes, mais, pour ma part, je n'y ai vu que de vieux fusils et de vieux sabres de toutes provenances qu'on réparait ou que l'on cherchait à remettre en état.

Les couteliers sont aussi assez nombreux ; ils fabriquent de longs couteaux droits avec manches en corne, ayant quelque analogie avec les *flissa* des Kabyles algériens, mais ne les valant pas sous le rapport de la trempe et du travail.

Les outils sont grossiers, et les ressources de la mécanique à peu près inconnues. Toutefois, dans un atelier de serrurerie assez important, j'ai remarqué des machines à percer le fer, des tours et quelques autres engins perfectionnés. Il paraîtrait que ces objets ont été volés, il y a quelques années, à Gar-Rouban.

Dans chaque maison, il existe un métier à tisser pour la fabrication des burnous, des haïks et des couvertures.

La confection de ces tissus est l'ouvrage des femmes et ne dépasse guère les besoins locaux.

Vers le soir, je me rendis à la Casbah. L'amel Si Dris bel Hadj Mohammed ben Aïch était en tournée. Son khelifa me fit bon accueil et me reprocha très aimablement de n'être pas venu lui demander l'hospitalité à mon arrivée. Je lui fis part du but de mon voyage et de l'itinéraire que je suivrai le lendemain pour me rendre à Adjeroud. Il m'offrit un guide, mais je le remerciai de cette offre obligeante, en lui faisant connaître que les cavaliers qui m'accompagnaient connaissaient parfaitement le pays et que j'avais en eux toute confiance. Il n'insista pas, et je pris congé de lui, après quelques instants d'entretien, pour rentrer au fondouk et me reposer des fatigues de la journée.

Le lendemain mardi, nous nous mettons en route à 6 heures du matin et sortons de la ville par une porte située au nord-ouest. Nous ne tardons pas à apercevoir la Coudiat Abderrahman, illustrée par la bataille d'Isly, dont je parlerai tout à l'heure.

A sept kilomètres, nous atteignons le bord du célèbre cours d'eau, qui est fortement encaissé sur ce point et coule avec un débit de 5 à 600 litres à la minute.

A neuf kilomètres, nous arrivons au point appelé Mers Lekahal, où la rivière coule entre deux berges rocheuses de 10 à 12 mètres de hauteur.

Pour ranimer Angad, qui a si souvent retenti du bruit de nos armes, et où je n'ai encore aperçu aucun être vivant, je me plus à évoquer la lutte glorieuse soutenue le 14 août 1844, dans cette plaine, par le maréchal Bugeaud contre les quarante mille hommes du prince chérifien Moulei Mohammed ben Abderrahman, fils de l'empereur, et l'histoire à la main, je reconstituai la bataille.

Arrivé à Djorf el Khima, à 18 kilomètres d'Oudjda, nous fîmes halte, aux bords de l'Isly, sur les lieux mêmes où Bugeaud, après avoir franchi une première fois la rivière, arrêta sa colonne le 14 août, de 7 à 8 heures du matin, pour faire boire et manger les hommes et les chevaux avant d'engager le combat.

Cette colonne, forte de dix mille hommes, dont 1800 cavaliers, et de 16 pièces de canon, affectait la forme d'un losange, dont les faces se composaient elles-mêmes de petits carrés, et qui avançait par un angle pourvu de quatre pièces de canon.

Le colonel Cavaignac, du 32e de Ligne, commandait l'avant-garde ;

Le général Bedeau, la colonne de droite ;

Le général Pélissier, la colonne de gauche ;

Le colonel Gachot, du 3e Léger, l'arrière-garde ;

Le colonel Tartas, la brigade de cavalerie, comprenant trois régiments sous les ordres des colonels Gagnon, Morris et Youssouf ;

Le commandant Walsin, commandait le Makhzen, fort de 400 cavaliers ;

Enfin le capitaine Bonamy, du 5e régiment, l'artillerie.

A huit heures, la colonne se remet en marche et se dirige vers un massif qui domine la plaine, à 400 mètres du point où la rivière sera traversée pour la 2e fois.

A neuf heures, on atteint le point culminant de ce massif, qui porte le nom de Djorf-el-Akhdar, d'où l'on aperçoit très distinctement les camps marocains établis sur la rive droite, et, sur une butte, la *Coudiat Abderrahman*, les tentes du fils de l'empereur, ses drapeaux et son parasol.

Le Maréchal réunit autour de lui les chefs de corps, qui reçoivent ses dernières instructions et auxquels il désigne, comme point de direction, la tente même de Moulei Mohammed.

Ces ordres donnés, l'armée descend vers la rivière, qui de ce côté n'offre que trois gués praticables. Une fraction de la cavalerie ennemie essaie d'en défendre le passage, mais elle est repoussée par nos tirailleurs. La rivière est franchie, et les quatre pièces de canon de tête ouvrent le feu sur la butte occupée par le fils du sultan.

A l'instant même, des masses de cavalerie marocaine, partagées en deux groupes, débouchent à droite et à gauche de notre petite armée et se précipitent sur ses flancs et sur ses derrières. Reçues par le feu de l'artillerie de campagne, qui

les prend en écharpe, et par celui de nos tirailleurs placés en avant et couchés à plat ventre, elles hésitent, s'arrêtent et commencent à tourbillonner.

Aussitôt, notre colonne reprend sa marche en avant, et bientôt s'empare de la butte au parasol.

Cette position enlevée, le Maréchal ordonne une conversion à droite et lance la cavalerie, qui est divisée en trois échelons.

Le premier, composé de six escadrons de Spahis et trois escadrons du 4e Chasseurs d'Afrique sous les ordres du colonel Youssouf, se précipite sur le camp ennemi, essuie le feu de onze pièces d'artillerie et sabre ou met en fuite les artilleurs.

Les 2e et 3e échelons, comprenant six escadrons du 2e Chasseurs d'Afrique sous le commandement du colonel Morris, se portent à droite et enfoncent la cavalerie marocaine, mais l'énergique résistance des Bokharis, ou garde chérifienne, les arrête un instant. Trois bataillons de la brigade Bedeau se portent au pas de charge à leur aide. Morris reprend alors l'offensive et se précipite, tête baissée, sur l'armée marocaine, qui est mise en déroute et fuit dans le plus grand désordre.

Sur ces entrefaites, l'infanterie du général Lamoricière, qui s'était portée en avant sur les traces de Youssouf, avait occupé le camp marocain. Pendant que ce général organise le bivouac sur cet emplacement, le Maréchal, avec le reste de l'infanterie, l'artillerie de campagne et les quatre escadrons du colonel Gagnon, repasse l'Isly et se met à la poursuite de l'ennemi, qui fuit en partie par la route de Taza, en partie vers les Beni Snassen, mais il ne peut l'atteindre, et, vers midi, il rentre au camp, où les troupes jouissent enfin du repos qu'elles avaient bien gagné après les fatigues de cette glorieuse journée.

Nous avions perdu 4 officiers et 23 soldats tués et 92 soldats blessés.

Les pertes de l'ennemi s'élevaient à environ 800 tués et 1,500 à 2,000 blessés. Il laissait en outre entre nos mains 11 pièces d'artillerie, 1,000 à 1,200 tentes, dont celle de Moulei Mohammed, des armes, des munitions et un immense butin.

Après quelques instants de repos, nous reprenons notre marche vers Adjeroud. Nous traversons l'Isly, qui est à sec

sur ce point, et prend le nom d'Oued-bou-Naïm un peu en aval de Mers Lekahal.

A 19 kilom., nous coupons le chemin de Marnia à Cefrou ; à 22, nous traversons l'Oued-bou-Naïm, qui se dirige au N-E., et nous rentrons sur le territoire algérien.

L'immense plaine d'Angad, où nous voyageons depuis notre départ de Marnia, est limitée au nord par le massif des Beni-Snassen, à l'ouest par la Moulouia et l'Oued Za, au sud par le massif des Beni Bou Zeggou et Zekkara, à l'est par les hauteurs qui bordent la Tafna. Ce désert est sillonné d'un grand nombre de cours d'eau, dont les principaux sont de l est à l'ouest : la Mouila et son affluent l'oued Isly, l'oued Bou Rdim, l'oued El Kseb, l'oued Metlili et l'oued Mesegmar, qui sont à sec dans une grande partie de leur cours.

Le sol sablonneux est aride en été, mais en automne et en hiver, après quelques pluies, il se couvre d'herbages et offre alors des ressources considérables pour l'alimentation des troupeaux.

Il est occupé par trois tribus nomades, les Mehaia qui comptent au moins 10,000 âmes, les Chedja et les Angad, chacune 2,000 âmes environ.

Les principaux centres de ravitaillement de ces nomades sont Oudjda et Aïoun-Sidi-Mellouk, situés dans ce désert même.

Aïoun-Sidi-Mellouk, appelé d'ordinaire Kasba-el-Aïoun, est situé à dix heures de marche à l'ouest d'Oudjda. Ce centre, occupé par une petite garnison de réguliers, a été visité, le 20 mai 1884, par M. de Foucault, qui, après en avoir fait la description, parle de son commerce dans les termes suivants :

« Le commerce de Qaçba-el-Aïoun a de l'importance. Les » boutiques installées dans son enceinte sont bien approvi- » sionnées. Chaque semaine se tient au pied de ses murs, un » marché : le Tlata Sidi-Mellouk. Ce jour là (le mardi), les » tribus des environs, celles de la montagne comme celles de » la plaine, viennent en foule apportant des laines, des tellis, » des flidjs, des tapis, des peaux, et les échangent contre » les objets de provenance algérienne. Les années de bonne » récolte, les petits marchands de la Qaçba font d'excellentes

« affaires : ils vendent une grande quantité de café, de l'eau-
» de-vie, du vin, du thé, du sucre, du kif, des cotonnades, des
» faïences, des verres, des bougies, des belras (souliers), de
» la mercerie, du papier, aux soldats et aux tribus voisines,
» dont quelques-unes, les Beni Snassen surtout, sont très
» riches. » (*Reconnaissance au Maroc*, p. 255.)

Les Chedjâa et leurs voisins les Beni Bou Zeggou et les Zekkara ont un autre centre de ravitaillement, Debdou, situé à deux journées au S.-O. d'Aïoun-Sidi-Mellouk. Ce centre, très important au point de vue commercial, est situé, comme les deux autres, sur la route de Tlemcen à Fez. Il compte 2,000 habitants dont 1,500 Israélites. « C'est la seule localité du Maroc, dit M. de Foucault (1), où le nombre des Juifs dépasse celui des Musulmans. » Debdou fait un commerce régulier avec Tlemcen. Ce sont les négociants israélites de cette ville surtout qui, avec quelques commerçants d'Aïoun-Sidi-Mellouk et d'Oudjda, échangent à Tlemcen les articles marocains contre ceux dont j'ai parlé en commençant : burnous et haïks de fabrication française, cotonnades, quincaillerie, bougies, housses, tapis et bois de selle. Ils les emmagasinent chez eux et les écoulent peu à peu sur place et dans les marchés du voisinage. Debdou possède un marché hebdomadaire, très animé, qui se tient le jeudi.

A 25 kilomètres, nous arrivons à Ras Mouilah ; à 38, nous passons à Aïn Haoussi Souani, puits de 5 à 6 mètres de profondeur, qui donnent beaucoup d'eau. Enfin nous quittons la plaine monotone d'Angad pour monter, toujours en longeant la frontière, en pleine Kabylie, à Sidi Bou Djenane, où nous arrivons à midi, après avoir parcouru 42 kilomètres depuis Oudjda. Il y a là une belle source, quelques maisons indigènes, des jardins et un bordj, qui appartient à la commune de Marnia et comprend trois pièces et une écurie pour six chevaux. Nous nous y arrêtons pour déjeuner et laisser reposer nos bêtes, car il nous reste 32 kilomètres à parcourir pour arriver au bordj d'Adjeroud, où nous coucherons.

(1) De Foucault, *Reconnaissance au Maroc*, page 250.

Après le déjeuner et un repos de deux heures, nous remontons en selle et suivons la rive occidentale de l'Oued Bou Djenane. Bientôt nous quittons le territoire des Achache, du cercle de Marnia, pour passer sur celui des Msirda, du même cercle.

A 14 kilomètres, nous laissons à gauche Ras el Aïoun de l'Oued Kiss, point où campa, en 1859, la colonne du général Martimprey, commandant supérieur des forces de terre et de mer de l'Algérie, chargé de châtier les Beni Snassen.

Aux mois d'août et septembre 1859, ces incorrigibles Kabyles, prêtant l'oreille aux excitations d'un prétendu chérif, Mohammed ben Abdallah, et ne se rappelant plus la dure leçon qui leur avait été infligée en 1853 par le général Montauban, firent des incursions sur notre territoire, assassinèrent des convoyeurs et des soldats isolés et enfin attaquèrent deux escadrons de Chasseurs et de Spahis envoyés en reconnaissance sur la frontière. Puis promenant les têtes de quelques-uns de nos soldats, ils appelèrent les populations aux armes, et, le 11 septembre, attaquèrent, au nombre de six à sept mille combattants, le camp français de Tiouly, dans les Msirda. Ils furent complètement battus et prirent la fuite en laissant entre nos mains leurs morts et leur bagage.

Une expédition contre les tribus coupables fut immédiatement résolue, et le général de Martimprey en prit le commandement. Elle se composait de deux divisions d'infanterie commandées par les généraux Walsin Esterhazy et Youssouf et d'une division de cavalerie sous les ordres du général Desvaux. Le camp fut établi à Ras el Aïoun, où deux redoutes furent construites et des approvisionnements considérables rassemblés.

Les opérations commencèrent le 20 octobre. Le corps expéditionnaire se porta vers le col de Tafouralt, qui fut attaqué le 27 par deux colonnes, l'une sous les ordres du général Deligny et l'autre sous les ordres du général Archinard, pendant que la cavalerie du général Desvaux faisait une diversion vers la Moulouïa.

Malgré une énergique défense et le feu des villages fortifiés des Tagma, la position fut brillamment enlevée. Toute résistance étant devenue inutile après l'occupation de ce point, la clef du pays, le cheikh héréditaire des Beni Snassen, El Hadj Mimoun ben el Bachir, vint faire sa soumission au général en chef, qui infligea à ses tribus une amende de cent francs par fusil, soit un million deux cent mille francs pour les douze mille fusils qu'elles comptaient.

A 20 kilom. d'Aïn Sidi Bou Djenan, nous arrivons à Sidi Amar, où l'on remarque de beaux jardins. Le chemin suit alors la rive droite du Kiss, bordé de belles cultures, de jardins, de villages, jusqu'au marché d'Adjeroud. De là, nous montons, pendant deux kilomètres, par une pente très raide, sur la crête de Rokba Sidi Brahim, où est situé le bordj occupé par un peloton de Spahis. Nous y arrivons à 6 heures, après avoir parcouru 74 kilomètres dans notre journée.

Il existe dans ce bordj, en outre du casernement, une maison des hôtes, où nous nous installons pour passer la nuit.

Le lendemain matin, mercredi, je suis au marché d'Adjeroud à sept heures. Ce marché se tient sur la rive droite du Kiss, (notre limite avec le Maroc), pour les Algériens, et sur la rive gauche pour les Marocains.

Le marché français est assez animé. Il s'y trouve de 700 à 800 personnes. On y vend du bétail, de beaux bœufs, des moutons, des chèvres, comme au marché de Marnia, mais en nombre dix fois moindre, beaucoup de volailles, des grains, de l'huile, du goudron, du sel, des fruits, des légumes, des tissus anglais, des bougies et des allumettes de Marseille. Ce que l'on y trouve surtout, en très grande quantité, ce sont des œufs, que des revendeurs achètent pour les expédier sur Oran par Nemours. Ces œufs, qui proviennent en grande partie des Beni Snassen et des Kebdana, sont beaucoup plus gros que ceux des poules indigènes d'Algérie et se vendent en gros 2 à 3 francs le cent. Enfin j'y ai vu quelques chevaux, de forts mulets et des ânes, de bonne taille, comme à Marnia.

La police du marché est faite par le peloton de Spahis.

Sur la rive gauche, le marché marocain est bien moins

animé. On y vend des tissus anglais, des bougies et des allumettes de Marseille, du thé, du sucre, du miel, des fusils et de la poudre. Tout le monde est armé, même les enfants. Beaucoup ont des fusils à tir rapide, des Remingtons, des Winchesters et jusque des mousquetons Winterli, à répétition.

Vers midi et demi, sur l'un et l'autre marché, la dispersion commence, et les groupes reprennent le chemin de leurs villages ou de leurs campements. Nous faisons comme eux et regagnons le bordj d'Adjeroud, où le déjeuner nous attend.

Après ce repas, je me porte avec Abdallah sur le mamelon qui se trouve à l'ouest du Bordj. De ce point, on domine le pays environnant, et la vue s'étend de l'autre côté du Kiss sur la plaine de Tazagraret et sur celle de Trifa, qui s'étalent entre la mer et la chaîne des Beni Snassen. Elles sont fertiles, riantes et tachetées çà et là de jardins plantés d'arbres fruitiers et de cultures maraîchères arrosées par des dérivations de l'oued Kiss.

Le massif des Beni Snassen, dont les pentes au nord sont abruptes et dénudées, est boisé dans ses parties supérieures. Sur ces pentes, on distingue, aux flancs des ravins, les taches blanches des villages.

Abdallah me fait de ce massif un tableau enchanteur. Il faut pénétrer à l'intérieur, me dit-il, pour apprécier la richesse de ses vallées. Arrosées par des sources abondantes et de nombreux ruisseaux, elles sont constellées de villages et tapissées d'innombrables jardins plantés de figuiers, d'abricotiers, d'amandiers, de grenadiers, de noyers, d'orangers. Le sol est presque partout terreux et d'une fécondité extraordinaire, et les plateaux qui couronnent le massif sont couverts de grands arbres et de pâturages où paissent de nombreux troupeaux.

Les Beni Snassen, de race et de langue zenatiennes, forment une population de 70 à 80 mille âmes.

Réunis autrefois sous le gouvernement d'un seul chef, un cheikh héréditaire, ils sont depuis 1876, date de leur soummission au Sultan, divisés en quatre caïdats : Beni Ourimèche, Beni Atig, Beni Mengouch et Beni Khaled.

Ces derniers, les plus voisins de notre frontière, comptent environ douze mille individus et sont les plus puissants et les plus riches après les Beni Ourimèche, qui habitent la partie occidentale du massif et forment une population d'au moins vingt mille âmes.

Sur le territoire de ces tribus, il existe sept marchés qui se tiennent : le mercredi, chez les Beni Ourimèche ; le dimanche, au village des Beni Mousi, chez les Beni Atif ; le mardi, à Tazarin, dans la même tribu ; le lundi, chez les Beni Mengouch ; le mercredi dans la même tribu ; le vendredi, à Cefrou, également chez les Beni Mengouch ; enfin le lundi, chez les Beni Khaled.

Les Beni Snassen possèdent, comme je viens de le dire, de belles cultures, de nombreux jardins et un bétail considérable, mais ils seraient beaucoup plus riches encore s'ils n'étaient constamment en guerre entre eux. Unis, ou plutôt marchant ensemble autrefois, sous la main ferme d'El Hadj Mimoun ben El Bachir, leur dernier cheik héréditaire, que Moulei el Hasen, dans les premières années de son règne, fit enlever par trahison et jeter en prison, ils sont aujourd'hui divisés en deux camps : celui des Beni Ourimèche et celui des Ouled Khaled. Le premier de ces sofs a pour alliés les Mehaïa et le second les arabes d'Angad, de Trifa, les Chedjaa et les Beni Bou Zeggou. Pour le motif le plus futile, les deux partis en viennent aux mains et se livrent des batailles rangées sur la frontière. Pendant ces périodes de troubles, des bandes parcourent le pays, coupent les routes, tendent des embuscades ; tout commerce est suspendu ; à Oudjda et à Aïoun-Sidi-Mellouck, les magasins sont fermés et les marchés sont déserts.

En 1886, une des fractions des Mehaïas, les Achache, se souleva contre le caïd que lui avait imposé le Sultan et le tua. L'amel voulut intervenir avec les contingents des Angad et ceux de leurs alliés les Beni Khaled, mais les Mehaïa se portèrent sur Oudjda, qu'ils saccagèrent, culbutèrent les Angad, mirent l'amel en fuite et se portèrent ensuite contre les Beni Khaled, dont plusieurs villages furent razziés et brûlés.

Le général Gand, qui commandait la subdivision de Tlemcen,

prit aussitôt des mesures pour prévenir toute violation de notre territoire. Il se porta sur la frontière avec les troupes de Tlemcen et de Marnia. L'amel d'Oudja se mit sous sa protection et implora notre intervention, qui, en vertu des ordres du gouvernement, lui fut refusée.

La lutte continua presque sous les yeux du général. Les Beni Khaled et les Angad reçurent enfin les secours de leurs alliés et repoussèrent les Mehaia, qui durent regagner rapidement leur territoire pour n'être pas pris à dos par les Beni bou Zeggou.

Telle est la situation politique de la frontière. On comprend combien elle nuit aux rapports commerciaux avec nos voisins, à l'exploitation par eux des richesses naturelles du sol, à l'exportation de leurs produits et à l'importation des nôtres. On comprend aussi combien les commerçants d'Oudjda et d'Aïoun-Sidi-Mellouck envient le sort de leurs voisins de Tlemcen, de Marnia, de Sebdou, qui vivent et trafiquent en paix, et combien souvent ils tournent leurs regards vers l'Algérie, vers la France, avec l'espoir qu'ils lui devront un jour la sécurité, la paix, la justice et les facilités commerciales auxquelles ils aspirent et qui leur font absolument défaut dans l'état actuel des choses.

(*A Suivre*). L. DEMAEGHT.

ÉTUDE DE CRITIQUE HISTORIQUE & D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE

Un Saint Évêque de Tlemcen

AU Ve SIÈCLE

LONGINUS DE POMARIA

MARTYR

Le nom de Longinus ou Longin n'est pas tout à fait inconnu parmi nous. Tous les écrivains qui ont parlé de l'Afrique chrétienne (1) ou de Tlemcen (2) ont eu soin de le signaler. D'autant plus, que son titre de Pomariensis révélait à la Science un siège épiscopal qui, sans lui, serait resté probablement toujours ignoré.

Cependant, à part cette simple mention sèche et toute nue de *Longinus Pomariensis*, rien ne nous a jamais été raconté du saint évêque : rien de sa vie, rien de sa mort, rien des événements auxquels il pouvait avoir été mêlé.

J'ai été attiré par la physionomie mystérieuse de ce personnage ; j'ai voulu lever le voile d'incertitude qui le dérobait à nos regards ; et, ayant été assez heureux pour recueillir sur son compte un certain nombre de documents suffisamment complets, j'ai pensé qu'il serait agréable à la Société de Géographie d'Oran d'en recevoir l'hommage respectueux.

L'histoire de Longin se rattache à la trop fameuse persécution d'Hunéric. Elle touche par conséquent à cette question passionnante des origines et du développement du Christianisme dont la Science se préoccupe, aujourd'hui encore, si vivement en France.

Dans notre Algérie, et surtout dans cette partie de la Maurétanie Césarienne qui correspond à la province d'Oran, cette étude est particulièrement en retard ; et, je l'avouerai, parti-

(1) MORCELLI. — Mgr. TOULOTTE.
(2) BARGÈS. — CANAL, *Bulletin 1889*.

culièrement difficile aussi, en l'absence de renseignements précis.

N'est-ce pas une raison de plus pour travailler avec ardeur et persévérance à la résurrection d'un glorieux passé, pour ne laisser rien perdre, en attendant, des matériaux qui se peuvent recueillir? Avant d'achever l'œuvre, il faudra, sans doute, bien du temps, bien de la patience ; mais le mérite n'en sera que plus grand dans ceux qui auront tenté l'effort.

Dans ces dernières années, de sérieux travaux ont été faits en tout sens, spécialement en Archéologie ; de merveilleuses découvertes ont été réalisées, grâce à l'infatigable activité du commandant Demaeght. Ne faut-il pas espérer beaucoup pour l'avenir, d'un pays qui renferme dans son sein d'aussi riches trésors ?

Le tout est de savoir les exploiter.

J'ai tenté de le faire pour ma part ; j'ai essayé d'apporter ma modeste pierre à la reconstitution historique du passé de notre province.

A chacun d'y ajouter son tribut.

Dans le travail que j'ai l'honneur de présenter, j'ai cité beaucoup ; je l'ai même fait le plus possible et cela pour deux raisons.

D'abord, par déférence pour mes lecteurs. J'ai voulu les mettre en situation de porter eux-mêmes un jugement équitable et personnel sur les différents points de ma thèse. Notre époque aime beaucoup les études critiques ; elle se méfie, à bon droit, des affirmations purement gratuites. Elle veut tout voir, tout vérifier, tout contrôler par elle-même ; elle veut surtout des preuves, et elle a raison. Le meilleur moyen de prouver, en Archéologie comme en Histoire, c'est de faire parler les témoins.

Je l'ai fait le plus que j'ai pu.

Une deuxième raison qui m'a fait employer cette méthode, c'est qu'il n'est pas toujours facile, dans un pays neuf comme l'Algérie, de se procurer les livres spéciaux que requiert pareille étude. Nous le savons d'ailleurs par expérience : il est toujours plus agréable de trouver les textes tout disposés sous

les yeux que d'avoir à les chercher et à les combiner soi-même. C'est ce qui explique pourquoi l'on trouvera dans ce travail des citations plutôt que de simples allusions.

Puisse cette étude réussir à intéresser ceux qui la liront et les attacher de plus en plus à l'Histoire un peu délaissée de notre belle Province d'Oran.

Avant d'entrer dans le cœur même du sujet, il convient, pour poser une base solide à l'histoire de saint Longin, de nous rendre compte tout d'abord des documents sur lesquels elle est fondée.

Je sais que les questions de critique, en général, intéressent peu les lecteurs vulgaires. Rien n'est plus contraire aux aspirations d'une époque avide d'œuvres d'imagination et de sensibilité. Mais les vrais savants les apprécient. Et il faut de toute nécessité commencer par là, sous peine de se lancer au hasard et dans le vide. On verra, à cette occasion, comment chaque siècle, venant en quelque sorte donner tour à tour son coup de crayon, finit par nous tracer une assez belle esquisse de cette noble figure.

I° Les Sources de l'histoire de saint Longin

Le nom de Longin apparaît pour la première fois dans la *Notitia Provinciarum et civitatum Africæ.*

Cette notice, dont l'autorité est si grande parmi les critiques, nous la trouvons éditée, à la suite de l'Histoire des Vandales de Victor de Vite, dans la Patrologie de Migne (1). C'est une simple liste des évêques de l'Assemblée de Carthage en 484, ainsi que l'indique le titre complet : *Incipiunt nomina Episcoporum Catholicorum diversarum Provinciarum qui Carthagine ex præcepto regali venerunt pro reddenda ratione fidei, die Calend. Februarias, anno sexto regis Hunerici.* Elle a été publiée, pour la première fois, par Sirmod, d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Laon.

(1) MIGNE, Patr. t. LVIII — MORCELLI, *Africa christiana* — Mgr TOULOTTE, *Géogr. de l'Afrique chrét.*

La liste se compose uniquement du nom de l'évêque, de son siège, et quelquefois d'une petite note ainsi conçue : *exilium, ut supra*, *Corsica* et *prbt*, dont le sens a singulièrement intrigué les Critiques. Tous les évêques y sont classés par provinces, suivant leurs sièges. Or, au sujet de la Maurétanie Césarienne, on lit : *Nomina Episcoporum Mauritaniæ Cæsariensis* et au 43e rang : *Longinus Pamariensis*, sans addition aucune.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette première donnée de l'histoire. Pour le moment qu'il nous suffise de remarquer que si la *Notitia* n'est pas de Victor de Vite, comme quelques-uns l'ont prétendu (1), elle semble au moins contemporaine et mérite toute confiance, malgré quelques fautes faciles à vérifier et à corriger.

On trouvera peut-être cette simple citation bien sèche. Mais voici venir celui qui a mérité d'être appelé le Père de l'histoire de France, Grégoire de Tours, qui va nous renseigner un peu plus au long.

C'est au Livre II de son *Historia Francorum n° 3* (2), que le célèbre historien en parle. Après avoir, en deux mots, raconté l'invasion des Vandales en Espagne et leur passage en Afrique, il s'arrête à décrire les persécutions ordonnées par leurs rois ; et surtout celle d'Hunéric, si cruel à l'égard de saint Eugène et de ses compagnons : Vindémial et Longin.

Il y a des erreurs de noms et de dates, dans ce passage du grand écrivain ; elles ont été soigneusement relevées par les Bollandistes (3), avec cette conscience qu'ils mettent dans tous leurs travaux, et heureusement, ces taches partielles ne détruisent pas la haute valeur que les historiens ont toujours attribuée à Grégoire de Tours : surtout, ajouterai-je, dans ce récit où il nous avertit qu'il a suivi fidèlement les Actes des Martyrs qu'il avait sous la main.

« Hunéric, dit-il, plus cruel que son prédécesseur, est « choisi pour être mis à la tête des Vandales et prend posses-

(1) Admonitio in Notitiam *Mign.* Patr. t. LVIII.
(2) *Migne* Patr. LXXI.
(3) Act SS. XIII Jul.

« sion du trône. Sous son règne, combien de peuples chrétiens « furent massacrés, pour le nom très saint du Christ, on ne « saurait le concevoir. L'Afrique le sait, qui les a envoyés « dans la gloire, et aussi la main du Sauveur qui les a cou- « ronnés de perles précieuses. Nous avons lu les Passions « de plusieurs d'entre eux ; qu'il nous suffise d'en présenter « quelque chose, afin d'en venir à ce que nous avons « promis... »

Et il raconte ensuite l'histoire de saint Eugène, à laquelle se trouve étroitement mêlé St-Longin.

On voit par là comment procède Grégoire de Tours. Il transcrit soigneusement les Actes des Martyrs qu'il a sous les yeux. C'est d'ailleurs, ne l'oublions pas, au milieu du VIe siècle qu'il écrit son Histoire : un peu plus de 60 ans, par conséquent, après la mort de saint Eugène; et non loin du pays où le saint évêque finit ses jours, puisqu'il mourut près d'Albi.

Pour ce qui regarde spécialement saint Longin, son nom se trouve ici partout associé à celui de saint Eugène et de saint Vindémial, évêque de Capsa, dans la Byzacène. Et quel plus bel éloge imaginer que celui tracé par Grégoire de Tours au commencement de son récit ?

« En ce temps-là, il y avait avec saint Eugène deux hom- » mes très prudents et très saints : Vindémial et Longin, » évêques, aussi élevés que leur Maître en dignité, non moins » grands que lui en vertu. En effet, on disait de Vindémial » qu'il avait ressuscité un mort ; pour Longin, il avait rendu » la santé à une foule de malades. »

Dans le cours de ce travail, nous aurons plus d'une fois l'occasion d'en appeler à Grégoire de Tours.

Celui qu'on a appelé son continuateur, *Frédégaire* (1) nous a laissé, au milieu du VIIe siècle, un texte qui montre que le souvenir des prodiges et des souffrances de Longin ne s'était nullement perdu. Voici, en effet, ce que nous lisons à la fin de ses : *Fragmenta de Historia Francorum V. Excerpta ex Idatio* On nous pardonnera de le citer complètement ; une fois pour toutes ce sera fait :

« Hunéric, plus cruel que son prédécesseur, lui succéda

(1) *Migne* LXXI, p. 641-704.

» sur le trône des Vandales, gouverna la Maurétanie et fit un
» grand carnage des Chrétiens, poussé qu'il était, par les
» conseils de Cyrola, évêque des hérétiques, grâce aux persé-
» cutions duquel, un grand nombre de Chrétiens furent cou
» ronnés de la palme du Martyre.

» En ce temps-là, Eugène, Longin et Vindémial, évêques,
» firent une foule de miracles au nom du Christ et ressusci-
» tèrent même des morts.

» Cyrola, avec 50 pièces d'or, persuada, un jour, à un
» pauvre homme, de faire l'aveugle et de crier devant le roi
» Hunéric qu'il recouvrait la vue par la puissance de Cyrola;
» mais Cyrola l'ayant touché, il devint vraiment aveugle et ne
» recouvra ensuite la vue que par la prière d'Eugène.

» Sur les instigations de Cyrola, dévoré par l'envie et par
» l'ordre d'Hunéric, Eugène fut décapité et Longin et Vindé-
» mial, torturés par divers supplices, pour le nom de J.-C.,
» s'envolèrent au séjour de la Béatitude éternelle. »

Ici, qu'il nous soit permis de répondre à une difficulté. Pourquoi *Victor de Vite* (1), l'historien pourtant si exact de cette époque et, en particulier, de la persécution d'Hunéric, n'a-t-il pas mentionné saint Longin dans son précieux ouvrage *De Persecutione Vandalicâ ?*

Il est certain qu'on ne saurait trop regretter cette lacune. Nul mieux que lui n'était à même de nous éclairer sur toute la vie de notre héros. Evêque, témoin des faits, que dis-je ? victime lui-même de la cruauté du Barbare, écrivant en exil, en 487, c'est-à-dire 3 ans seulement après les événements, il avait tout ce qu'il fallait pour nous bien mettre au courant.

Mais je ferai observer, à sa décharge, que Victor de Vite s'est trouvé évidemment débordé par tout ce qu'il avait à rapporter. C'est ainsi qu'il omet des faits et des documents fort importants que nous a heureusement transmis Grégoire de Tours ; par exemple la lettre de saint Eugène à ses ouailles, avant de partir pour l'exil ; par exemple encore, les circonstances relatives au miracle du faux aveugle corrompu par Cyrola dont nous parlerons bientôt.

(1) *Migne*, Patr. LVIII.

Notons aussi, pour être juste, que le cas du martyre de saint Longin n'avait rien d'extraordinaire : c'était un de ces mille faits qui, tout horribles qu'ils fussent en eux-mêmes, se perdaient inévitablement, alors, dans la masse innombrable de ceux qui s'offraient à ses regards.

Et puis, pour un observateur attentif, il est facile de reconnaître que Victor de Vite, dans le choix des exemples à transmettre aux générations futures, a préféré laisser de côté, probablement comme plus naturels et moins impressionnants, tous ceux qui avaient rapport anx différents évêques ou membres du clergé. Qu'on lise avec soin le 2e livre de son histoire, et on ne pourra manquer d'en être frappé. Victor de Vite ne fait d'exception que pour saint Eugène, dont le prestige dominait tout alors et pour l'évêque *Habet-Deum*, à cause du rôle particulier qu'il joua auprès du roi Hunéric. En dehors de ces deux personnages et de deux ou trois noms, semés là au hasard, ceux qu'il nomme sont toujours de simples fidèles, des femmes et des enfants. C'est, par exemple, le jeune Majoricus et sa mère ; c'est Servus, citoyen de Tuburbita, c'est Victoria ; c'est Victorien, proconsul de Carthage ; ce sont les deux frères d'Aquis Regensis. Il contera la fuite des habitants de Tipasa vers l'Espagne, l'histoire de la matrone Dagila, pour ne mentionner qu'en bloc l'exil de 500 clercs et enfants de chœur de Carthage.

Visiblement, c'est un parti pris chez lui de ne pas nommer, même dans les plus belles occasions qui s'offraient à sa plume de le faire. Ainsi, dès les premiers jours de la réunion de Carthage, nous verrons que, pour éviter de se mettre à parler tous à la fois, ce qui aurait produit un affreux désordre et rendu la discussion impossible, on résolut de choisir dix évêques qui se présenteraient seuls devant les Ariens et parleraient au nom de tous.

« Evitantes igitur nostri vociferationis tumultus, ne forte « post modum Ariani dicerent quod eos nostrorum oppres- « serit multitudo, deligunt de se nostri qui pro omnibus res- « ponderent decem. »

C'est ainsi que s'exprime Victor de Vite. Quels étaient les noms de ces dix élus de l'assemblée ? Nous le savons aujour-

d'hui, grâce au manuscrit de Bruxelles, dont nous parlerons bientôt. Les trois premiers étaient Eugène, Vindémial et Longin :

« In quibus Episcopis Carthaginensibus erat Eugenius, « Vindemialis et Longinus et alii septem Episcopi, viri sum- « mæ scientiæ virique summæ sanctitatis, columnæ Ecclesiæ « solidatæ suprà immobilem basim. »

Qu'est-ce donc qui empêchait l'historien de nous transmettre les noms de ces dix ? Rien assurément, et cependant Victor ne le fait pas. C'est qu'il a trop à dire ; il doit omettre beaucoup de faits, comme il nous en avertit,[1] écrasé qu'il est par l'œuvre entreprise. Ce qu'il nous a conservé est relativement peu de chose, et il a préféré relever ce qui était de nature à impressionner le peuple fidèle. Telle semble être la raison de son silence.

Au reste, il était en droit d'attendre du zèle des notaires qu'ils y suppléeraient dans les actes authentiques des Martyrs, comme l'Église d'Afrique avait toujours eu soin de le faire, et le fit certainement dans le cas présent.

Nous avons déjà signalé les *Actes des Martyrs*, comme source de renseignements, à propos de Grégoire de Tours, qui les avait exploités.

Il serait bien à désirer qu'un manuscrit quelconque, exhumé de la poussière des Bibliothèques, vint nous fournir tous les détails de la passion de saint Longin.

En attendant, observons qu'au XIe siècle, Herman Contractus, dans son *Chronicon*, raconte la guérison miraculeuse de l'aveugle à peu près dans les mêmes termes que Grégoire de Tours, tout en appelant notre saint : Longwinus, au lieu de Longinus.

Observons surtout la *Passio S^i Eugenii Episcopi et Martyris*[2] renfermée dans le ms. n° 98 de la Bibliothèque Nationale de Bruxelles et publiée en 1886 par les Continuateurs des Bollandistes. C'est un beau ms. du XIIe siècle, de 125 pages, contenant les Vies des SS. des mois de Juin, Juillet, Août et Septembre. Saint Longin y est nommé, dans le texte que nous avons cité plus haut, où il est dit qu'avec Eugène et Vindémial il

(1) Loco cit. C. V. n. 45.
(2) *Annal.* BOLLANDIANA.

faisait partie des dix députés chargés de discuter avec les Ariens.

Cette passion est fort intéressante ; mais comme le reste du récit ne se rapporte qu'à Eugène et Vindémial, nous ne nous y arrêterons pas davantage.

Nous arrivons aux XIIIe, XIVe et XVe siècles. Désormais, les témoignages de l'Histoire ne se réfèreront plus qu'aux reliques de nos trois saints, qui, après avoir été étroitement unis ensemble pendant la vie, auront le bonheur de l'être encore, après la mort.

Saint Eugène a été une première fois envoyé en exil chez les Maures, par Hunéric. Il en est revenu sous son successeur Gontamond, plus bienveillant. Une deuxième fois, il est exilé, sous Trasamond, mais cette fois c'est en Gaule chez les Goths d'Albi. En partant, suivant la version qui nous paraît la meilleure, il emporte avec lui dans l'exil les restes mortels de ses deux amis, immolés par Hunéric. Enfin, après bien des miracles et des travaux ; après avoir bâti un monastère, au village de Viancium (Vieux),[1] dans l'Albigeois, il meurt et il est enterré avec ses compagnons, auprès du tombeau de Saint Amarand, martyr.

C'est ainsi qu'avec Vindémial, Longin, Amarand et sainte Carissime, il forme ce qu'on a appelé, dans la suite, l'Assemblée des Saints de Vieux. C'est donc dans cette partie de la Gaule qu'il nous faut désormais chercher des renseignements.

L'Histoire des Comtes de Toulouse nous montre, au Xe siècle, le comte Pontius établissant des franchises, dans le territoire de Vieux : « *En l'honneur du saint Confesseur du Christ Eugène, de Saint Amarand M. et des autres SS. qui y reposent.* » Quels sont ces autres Saints ? La suite de la tradition nous l'indique. Au XVe siècle, après bien des contestations au sujet de la possession de Vieux, entre les moines d'Aurillac et les chanoines d'Albi, nous voyons ces derniers rester maîtres paisibles du monastère. Et bientôt, en 1404, l'archevêque d'Albi, Louis d'Amboise, chef de diocèse, opère la translation des reliques des SS. Eugène, Vindémial, Longin, Amarand et Carissime, dans des circonstances qu'on

(1) Ruinart. Patr. t. LXXI. — *Les Saints de Vieux*, Salabert.

lira avec curiosité, d'après les Archives de la mairie d'Albi (Série A. A. 4) (1).

Translatio de las reliquias de Vieux

« L'an de la Incarnatio de Nostre Senhor mial quatre cens nonanta et quatre et lo jor de la festa de Mossenhor Sanct Miquel, régnant nostre senhor Mossenhor Charles per la gratia de Dieu, rey de Fransa, lo reverend payre en Dieu Mossenhor Loys de Amboysa per la dicha gratia, evesque d'Alby, fesec translatar et mudar de la gleysa de Vieux, en la gleysa Cathedrala de Sancta Cecilia d'Alby, las reliquias dels glorioses cors sans : Mossenhor Sanct Eugeny Evesque et Martyr ; Mossenhor Sant Amaran ; Mossenhor Sant Vyndemial et Mossenhor Sant Longin, Martyrs et de Madona Santa Caresma Verges, filha que fouec del Castelvielh ; lasquelas reliquias lo dich senhor evesque per quatre senhors canorgues de la dicha gleysa fec portar venerablement, am solepna procession generala, ont lors senhors cossols de la cieutat d'Alby, am illuminatio de torchas am lo popular honorablement se trobero et assistegro, et aquela fayta, fec publicar las dichas reliquias en lo sermo general que se fes aqui meteis per lo religios et famos frayre Olivier Mailhart, observant de l'ordre de Sant Francès, per laquala translation nos done Mossenhor Jesu Crist salvation. Amen. »

Il paraît que cette translation des reliques de Vieux à Albi ne se fit pas sans de très grandes difficultés. Les femmes remplirent leurs tabliers de grosses pierres dont elles poursuivirent, fort loin, ceux qu'elles appelaient « les voleurs de saints. »

Depuis lors, l'Eglise d'Albi célébrait, chaque année, au 3 octobre, la translation des reliques de ses chers saints. Et voici comment s'exprimait le Bréviaire à ce sujet :

« Les restes des SS. Eugène, Vindémial, Longin, Amarand « Martyrs et de Carissime, vierge, qui avaient longtemps reposé « dans l'Eglise de Vieux, au diocèse d'Albi, cessant de recevoir « les honneurs qu'ils méritaient, Louis d'Amboise, évêque

(1) Les Saints de Vieux, page 34.

« d'Albi, prélat de grande piété et magnificence, les fit « transporter solennellement en grande pompe et apparat « dans l'église de Sainte Cécile, illustre déjà dans toute « la Gaule et que ses largesses avaient fait décorer pour « la circonstance avec un luxe inouï. Cette translation eut « lieu l'an 1404, au jour de la Dédicace de l'Archange « Saint Michel. On n'en fait mémoire que le 3e jour d'octobre. »

Pourquoi cette fête a-t-elle été retranchée du nouveau Bréviaire ? Nous n'avons pu le savoir.

Une question plus grave est celle que soulève la Leçon du Martyrologe Romain, consacrée à nos trois saints. Au 2 mai, il est dit :

« Eadem die Si Vindemialis Episcopi et Martyris qui una « cum Sanctis Episcopis Eugenio et Longino, doctrina « et miraculis adversus Arianos decertans ab Hunnerico Rege « capite obtruncari jubetur. »

Or, les savants Bollandistes au 2 Mai et Ruinart, dans son appendice à l'Histoire de la persécution des Vandales (1), ont montré par suite de quelle confusion avec deux autres Eugène et Vindémial, exilés en Corse, et en y ajoutant maladroitement ensuite le nom de saint Longin, des annotateurs récents d'Usuard avaient donné lieu au texte que nous venons de lire. Le Martyrologe Romain actuel les suivit sans défiance ; sa rédaction est donc fautive ici. Néanmoins l'idée fondamentale qui en résulte : c'est qu'une tradition très nette et très explicite a toujours associé saint Longin à saint Eugène et l'a considéré comme une victime de la persécution d'Hunéric.

Cependant, la vraie lecture autorisée du Martyrologe Romain sur nos Saints n'est pas là. Elle se trouve insérée au XIII juillet, à propos de la fête de saint Eugène, et elle est ainsi conçue : (2).

« In Africâ, Sanctorum Confessorum Eugenii, Cartha- « ginensis Episcopi, fide ac virtutibus gloriosi, et universi « cleri ejusdem Ecclesiae qui fere quingenti vel eo amplius,

(1) In Hist. Pers. Vand. Comm. histor. Patr. t. LXXI.
(2) Martyr. Rom.

« in persecutione Wandalicâ sub Hunnerico Rege Ariano,
« cæde, inediâque macerati (inter quos plurimi erant Lectores
« infantuli) gaudentes in Domino procul exilio crudeli extrusi
« sunt. Erant etiam in eis nobilissimi Archidiaconus nomine
« Salutaris et Muritta secundus in officio Ministrorum qui
« tertio confessores effecti gloriosæ in Christo perseverantiae
« titulo illustrati sunt. »

C'est dans cette foule que sont englobés Saint Vindémial et Saint Longin, sans autre mention spéciale. Ils n'en n'ont pas eu, du reste, dans Victor de Vite.

Actuellement où en est-on du culte de saint Longin ? Dès 1854, Mgr. Pavy, dans le Propre Algérien du Bréviaire, restaurait le culte de saint Eugène et de ses compagnons. Les leçons, tirées de Grégoire de Tours, faisaient mention de Vindémial et de Longin ; et depuis, ces noms ne sont plus sortis de l'Office. Dans le nouveau Propre, édité par les soins du cardinal Lavigerie, en 1882, les leçons ont été complétées d'après les données des Bollandistes ; mais au sujet de notre Saint, c'est toujours le même texte qui est cité, tiré de Grégoire de Tours.

A Albi, on conserve comme reliques de saint Longin, une parcelle de la face, placée sous l'autel du grand chœur de Sainte-Cécile, dans le même reliquaire que le chef de saint Eugène et à côté des reliques de saint Vindémial. L'église de Vieux possède, en outre, un os du bras.

Tels sont les renseignements que nous avons pu recueillir sur le saint évêque, objet de notre étude.

De leur ensemble, il résulte assez clairement deux choses : c'est que premièrement, pendant sa vie, saint Longin fut un homme remarquable par sa doctrine, ses vertus et ses miracles, le fidèle compagnon de saint Eugène, pendant la sanglante persécution d'Hunéric ; l'un des dix chargés de défendre la foi catholique contre les cruels Ariens ; et qu'il mérita d'être martyrisé par les Vandales, en haine de l'enseignement chrétien. C'est, en second lieu, qu'après sa mort, son corps avec celui d'Eugène et de Vindémial fut constamment honoré comme celui d'un martyr, par l'Eglise des Gaules, où il reposa

à côté de ses deux compagnons, à Vieux d'abord, à Albi ensuite.

Après cela, bien des points restent obscurs.

Pourquoi cet homme de Dieu devient-il, à Carthage, le représentant attitré de toute la Maurétanie Césarienne, auprès du Concile de Carthage et à côté du grand Eugène? Est-ce uniquement sa science et sa vertu qui lui ont valu cet honneur? Ou bien était-il le primat de sa province et son chef autorisé? On sait, en effet, que la coutume spéciale à l'Eglise d'Afrique était que le titre et les prérogatives du primat se trouvaient attachés à l'ancienneté dans l'Episcopat, et non au siège lui-même. Ils passaient donc d'un siège à l'autre, suivant les circonstances.

De plus, est-ce bien sous Hunéric que saint Longin fut martyrisé? Ou ne serait-ce pas sous Trasamond, son second successeur, qui exila saint Eugène dans les Gaules? En outre, s'il mourut en Afrique, à quelle époque et par suite de quelles circonstances ses reliques furent-elles transportées dans les Gaules ? Enfin saint Longin était-il sûrement évêque de Tlemcen ?

De ces problèmes, il en est qui restent insolubles ; nous examinerons les autres dans la suite. En attendant, profitons des certitudes acquises, pour raconter, un peu plus au long, les événements auxquels saint Longin fut mêlé et donner ainsi une idée plus exacte du beau rôle qu'il joua à Carthage.

IIe Histoire des événements auxquels fut mêlé Saint Longin

Une véritable biographie de saint Longin, dans l'état actuel de la science, est absolument impossible. Nous ne savons rien de son origine, de son pays, de sa famille, de son éducation et de tout le reste de sa carrière. La première fois qu'il apparaît, dans l'Histoire, c'est en pleine persécution d'Hunéric, et tout ce qu'on sait de sa vie peut tenir vraisemblablement dans l'espace de quelques mois, de quelques jours peut-être, mais quels jours bien remplis ! Avec Hunéric, en effet, tout fut bientôt réglé. C'est au 1er février 484 que la réunion fut fixée;

et au 24 du même mois, il lançait déjà son édit de persécution. Mais laissons parler l'Histoire.

Après l'établissement des Vandales en Afrique, sous Genséric, qui régna sur eux durant 56 ans, son fils aîné Hunéric lui succéda. C'était un prince odieux, avare, cruel, perfide, impie, orgueilleux et fanatique, n'ayant aucune des qualités qui avaient, en partie, voilé les vices de son père.

Il commence par persécuter les Manichéens ; puis il s'en prend à sa propre famille. Il fait arrêter Théodoric son frère, exiler ou immoler la femme de celui-ci ; puis c'est aux enfants de Genton, son autre frère, qu'il s'attaque : il les immole successivement à sa jalousie ombrageuse. Bientôt c'est le tour de Jocondus, le patriarche des Ariens, ses coreligionnaires.

Enfin, on voit surgir le fameux Cyrille, ou Cyrillus, ou Cyrola, évêque arien, qui prend grande influence sur l'esprit de ce prince et réussit à tourner contre les catholiques sa fureur sanguinaire.

On est au XX mai 483, jour de l'Ascension ; Hunéric fait porter par toute l'Afrique un édit ainsi conçu : (1)

Ordre du Roi Hunéric
communiqué

« A Eugène de Carthage et aux autres évêques catholiques, établis par toute l'Atrique, pour qu'ils viennent à Carthage rendre compte de leur foi.

» Hunéric, roi des Vandales et des Alains à tous les Evêques Omousiens. A plusieurs reprises et souvent même, il a été défendu aux prêtres de votre communion de célébrer au milieu des Vandales de peur que, par leur séduction, ils arrivassent à pervertir les âmes des vrais chrétiens. Or, plusieurs méprisant cette disposition, ont été trouvés, contrairement à l'édit, disant la messe au milieu des Vandales, affirmant qu'ils tenaient, dans son intégrité, la règle de la foi chrétienne et véritable. Mais comme nous ne voulons pas qu'il y ait de scandale dans les provinces que le Seigneur nous a confiées : avec le secours de Dieu et du consentement de nos saints

(1) *Hist. Persec. Vand.*, L. II.

évêques, sachez que nous avons statué ceci : que, au 1er jour de février prochain, laissant de côté tout prétexte de crainte, vous ayez à vous rendre à Carthage, afin de discuter avec nos vénérables évêques et de prouver, comme il faut, par les divines Ecritures, la foi des Omousiens que vous professez: de telle sorte que l'on puisse reconnaître si vraiment vous avez une foi droite.

» Nous avons envoyé copie de cette lettre à tous vos évêques de l'Afrique entière.

» Donné le XIII des calendes de juin, la VIIe année du règne d'Hunéric. »

Saint Eugène, en réponse à cette lettre, essaya d'une ruse assez habile. Il demanda que, puisqu'il s'agissait, non de questions particulières à l'Afrique, mais de la foi catholique elle-même, identique évidemment dans le monde entier, on y invitât aussi les évêques des autres pays ; ou du moins qu'il lui fût permis à lui-même de les inviter, surtout l'évêque de l'Eglise Romaine, qui est la tête de toutes les Eglises. Mais Hunéric refusa et commença même, immédiatement à exiler et à fustiger plusieurs des augustes Pontifes.

Pendant ce temps, les évêques des diverses provinces s'étaient mis en route pour Carthage. Nous pouvons facilement nous représenter Longin partant de Pomaria, à l'extrémité de la Maurétanie Césarienne et par les voies aujourd'hui bien connues de *Calama* à *Rusucurru*, ou peut-être de la *Pretentura*, dont sa ville était tête de ligne, gagnant directement le littoral et s'acheminant résolument vers la capitale du royaume Vandale. Y arriva-t-il avant le 1er février, jour règlementaire, fixé par le roi ? Y arriva-t-il même assez à temps pour être témoin du prodige arrivé le 6 janvier de cette même année 484 ? Nous ne le savons pas. Cependant, à cause de l'analogie de ce miracle avec un autre postérieur où intervint notre Saint, on nous saura peut-être gré de le rapporter ici, tel que le raconte Victor de Vite.

« Tandis que le feu de la persécution était déjà allumé par le roi et que la flamme dévorante consumait tout, notre Dieu fit

éclater, par son serviteur Eugène, un miracle que je ne puis passer sous silence.

» Il y avait dans cette ville de Carthage un aveugle très connu de ses concitoyens et de toute la cité, du nom de Félix. Une nuit — c'était aux approches de l'Epiphanie — il fut visité par le Seigneur qui lui dit en vision : « Lève-toi, va vers mon serviteur l'évêque Eugène, et tu lui diras que je t'ai envoyé vers lui. Et à l'heure où il bénit les fonts baptismaux pour les nouveaux cathéchumènes, il touchera tes yeux et ils s'ouvriront et tu verras la lumière du jour. » Mais l'aveugle pensant, comme il arrive d'ordinaire, qu'il est le jouet d'un songe, néglige de se lever.

» Cependant, tandis qu'il s'efforçait de se rendormir, de nouveau la voix le presse d'aller à Eugène. Une seconde fois, il omet de le faire ; et sans tarder, il reçoit pour la troisième fois une sommation sévère. Il réveille alors le serviteur qui avait coutume de le conduire par la main. Il se rend en toute hâte à la basilique de saint Faustus, se met à prier, puis s'approchant tout en pleurs, il supplie le sous-diacre nommé Peregrinus de l'introduire auprès de l'évêque, sous le prétexte qu'il avait un secret à lui communiquer.

» A cette nouvelle, l'évêque ordonne de l'amener.

» Déjà, à cause de la solennité de la fête, retentissaient dans la Basilique les hymnes de la nuit que chantait tout le peuple.

» L'aveugle raconte au Pontife toute la suite de sa vision, et il ajoute : — Je ne vous laisserai pas que vous ne m'ayez rendu mes yeux, suivant l'ordre que Dieu vous en a donné. — Saint Eugène lui répond : Non, retirez-vous, mon frère ; je suis un pécheur, un indigne, le plus coupable des hommes, et c'est pour cela que j'ai été réservé à ces tristes jours. — Mais le malheureux, lui tenant les genoux, ne faisait que répéter ce qu'il avait déjà dit ; « Rendez-moi mes yeux suivant l'ordre de Dieu ! »

» Alors Saint Eugène considérant comme déplacée une trop grande crédulité de sa part et, pressé d'ailleurs par le temps, se met en marche vers les fonts baptismaux, accompagné de tous les clercs officiers.

» Là, se mettant à genoux, il commence à pousser de grands gémissements et des soupirs ardents vers le ciel ; il bénit l'eau frémissante du baptistère, et s'étant ensuite levé, après avoir achevé la prière, il revient à l'aveugle : « Félix mon frère, je te l'ai déjà dit, je suis un pécheur. Cependant que Celui qui a daigné te visiter accueille ta demande; que suivant ta foi, il t'ouvre les yeux ! » En même temps, il marque ses paupières du signe de la Croix et aussitôt, par la faveur de Dieu, l'aveugle recouvre la vue. Le Saint cependant le retient auprès de lui jusqu'à ce que tous les baptêmes soient achevés, de peur que le peuple, excité par un si grand prodige, n'arrivât à écraser dans sa ferveur celui qui venait de recouvrer la vue.

» A la fin seulement, on l'annonce à l'assemblée. Celui qui avait été infirme s'avance vers l'autel avec le Pontife — suivant l'usage — pour présenter au Seigneur, en retour de sa guérison, l'offrande accoutumée. L'évêque la reçoit et la place sur l'autel, tandis que sous l'inspiration de la joie, il se fait parmi le peuple un tumulte dont on ne vient pas à bout.

» Mais voici qu'arrive un envoyé d'Hunéric, qui avait averti le tyran : On enlève Félix, on l'interroge sur l'événement et les circonstances de la guérison. Il raconte ce qui s'est passé ; aussitôt les évêques ariens s'écrient : « C'est par maléfice seulement qu'Eugène a opéré cette merveille ». Toutefois, comme dans leur confusion, ils ne pouvaient cacher la vérité, puisque Félix était connu et se montrait à tous, ils auraient voulu le tuer, si c'eût été possible. Ainsi les Juifs désiraient jadis tuer Lazare ressuscité. »

Nous continuons à citer Victor de Vite, évêque, témoin et victime de la fureur des Ariens, et nous arrivons avec lui aux faits directs de la persécution.

» Le triste jour des Calendes de Février approchait; c'était le jour fixé par le Roi. On voit accourir non seulement les évêques de toute l'Afrique mais encore ceux des nombreuses îles de la Méditerranée. Ils paraissent accablés de douleur et de chagrin ; un grand silence règne parmi eux. Dès le début, Hunéric met à part, pour les immoler sous couvert d'indignes calomnies, les plus habiles et les plus doctes d'entre eux. Un

des plus remarquables et des plus intrépides parmi les savants — il se nommait Lætus — est brûlé vif après un long séjour dans d'infects cachots. On espérait que cet exemple remplirait tous les évêques de crainte et qu'ensuite on en aurait facilement raison.

« Enfin, arrive le moment de la discussion, au lieu choisi par les adversaires. Les nôtres cherchaient à éviter le tumulte et les vociférations. Ils craignaient que les Ariens ne les accusassent d'avoir voulu les écraser par le nombre ; aussi choisirent-ils parmi eux dix députés qui parleraient au nom de tous.

» Cyrille avait eu soin de se préparer avec ses satellites un superbe trône dans un lieu élevé, tandis qu'il laissait les nôtres debout, ce qui fit dire dès l'abord à nos évêques : « Une conférence est agréable quand n'y domine pas une orgueilleuse prétention à la supériorité. » Néanmoins, afin d'arriver à reconnaître la vérité, on convint d'un commun accord de constituer un bureau chargé de prendre les avis des évêques. Les deux partis devaient aussi parler à tour de rôle.

» Mais qui sera membre du bureau? Qui sera juge? Question importante, car la balance de la justice bien employée serait notre appui ; mal appliquée, elle servirait contre nous.

» Tandis qu'on faisait des réflexions de ce genre, le notaire du roi prit la parole : « Le patriarche Cyrille fait savoir... » A ce nom de patriarche illicitement et orgueilleusement usurpé, les nôtres, blessés, de s'écrier : « Qu'on lise en vertu de quelle concession, Cyrille s'arroge ce titre ? » Et aussitôt le tumulte commence et nos adversaires se mettent à nous calomnier.

» Puis comme les nôtres avaient demandé que s'il ne leur était pas donné de juger, on permît au moins à un public éclairé d'assister à la séance, on ordonne immédiatement de fustiger de cent coups de bâton tous les Catholiques qui étaient présents.

» Alors le bienheureux Eugène protesta en s'écriant : « Dieu soit témoin de la violence que nous souffrons ! Qu'il connaisse

l'affliction et la persécution que nous endurons de la part de nos ennemis !... »

» Les nôtres se tournant en ce moment vers Cyrille lui dirent : — « Etablissez vos propositions ». — Cyrille répondit : « Je ne sais pas parler latin ». — Nos évêques repartirent : « Nous savons très bien que vous avez toujours su parler le latin ; ce n'est pas le moment de vous dérober, d'autant plus que c'est vous qui avez allumé cet incendie. » — Mais lui, voyant que les évêques catholiques étaient bien mieux préparés à la lutte que ceux de son parti, s'obstina, sous divers prétextes, à faire avorter la discussion.

» Les nôtres cependant l'ayant prévu, avaient ensemble rédigé un petit livre sur la Foi, écrit assez correctement et, d'ailleurs, assez complet. Ils dirent donc : « Si vous désirez connaître notre foi, voici quelle est la vérité que nous admettons. »

Nous ne citerons pas cette profession de foi qu'on peut lire tout au long, dans le livre III de Victor de Vite.

Quelle fut la part de Longin dans sa rédaction ? On ne saurait le préciser. Il ne semble pas douteux cependant qu'il y ait eu sa part. Qui sait ? peut-être même la principale... N'oublions pas qu'il nous est présenté, dans toute cette affaire, comme un homme très docte et très prudent, aussi bien que comme un thaumaturge éminent. Nous le verrons tout à l'heure, sous ce dernier rapport. Mais si on veut l'apprécier comme docteur, la profession de Foi, œuvre de collaboration (1), est le monument qu'il faut étudier.

Evidemment, dans cet écrit, les principales têtes qui travaillèrent furent Eugène, Vindémial et Longin, nommés avant tous les autres. Encore est-il fort vraisemblable que, comme il arrive souvent en pareil cas, bien que l'honneur ait été rapporté d'abord à Eugène comme à la première autorité, le travail d'élaboration ait été fait plutôt par ses compagnons et fidèles amis. Nous n'aurons pas manqué de noter aussi ce fait que si, d'ordinaire, Vindémial est

(1) Conscripserant, conscriptum, Vict. Vit. eod. loc.

nommé avant saint Longin, Frédégaire donne à notre Saint la préséance.

De tout cela, on peut conclure, avec une certaine probabilité, que Longin aura eu sa bonne part dans la rédaction de la profession de Foi, offerte au roi Hunéric ; mais on ne saurait en déterminer davantage la mesure.

Cette profession de Foi est tout à fait remarquable comme netteté de doctrine et comme abondance de preuves. Elle invoque, entre autres choses pour appuyer le mystère de la Sainte Trinité, le fameux texte des trois Témoins célestes (1), objet de controverses si ardentes encore actuellement, non seulement avec les protestants mais même entre Catholiques. Sa présence dans la pièce dont nous rendons compte et la citation qu'en fait saint Cyprien, avec celle de saint Fulgence, sont l'argument le plus vigoureux pour prouver qu'il devait être admis comme authentique par l'Eglise d'Afrique.

Dans l'écrit des Pères de Carthage, l'unité de substance en Dieu, la distinction des Personnes et leur égalité, la consubstantialité du Saint-Esprit, l'identité des attributs et des opérations, sont établies avec une solidité qui défie toute opposition. De même aussi, les principales objections y sont soulevées avec ordre et avantageusement réfutées.

Le tout se termine par un résumé serré et lumineux de tout le traité : il fait honneur aux Pères de l'Eglise d'Afrique, dont la science des écritures et la logique sont, de tous points, admirables.

Quel fut le résultat de cette séance ?

« A la lecture de l'opuscule, les Ariens insensés, ne pouvant de leurs yeux aveuglés saisir la belle lumière de la vérité, se mirent à crier et à nous demander de quel droit nous nous appelions catholiques.

» Puis ils coururent chez le roi et — les menteurs ! — lui racontèrent qu'ils avaient fui la séance, à cause du tumulte que nous avions excité. Le roi, facilement dupé, entre immédiatement en colère et se hâte de faire ce que, du reste, il

(2) Tres sunt qui testimonium dant... I Joan, V, 7.

avait depuis longtemps déjà résolu. Il avait son décret tout préparé.

» Pendant que les évêques sont à Carthage, il lance secrètement ses agents, à travers toutes les provinces, avec l'ordre royal de fermer aussitôt toutes les églises de l'Afrique et de donner en présent aux évêques Ariens, tous les biens des évêques catholiques et des églises. »

L'édit d'Hunéric est rapporté tout au long par Victor de Vite. Nous ne citerons pas ce factum lourd et indigeste, tissu de mensonges et d'hypocrisie perfide. Il est daté de Carthage, le VI des Calendes de mars (24 février 484).

Revenons aux évêques réunis dans la capitale et suivons surtout leur destinée : Saint Longin est parmi eux.

Le premier acte d'Hunéric fut de les chasser tous hors des murs, sans qu'ils eussent le temps de rien emporter, et avec défense aux citoyens de leur donner l'hospitalité, sous peine d'être brûlés, eux et leurs maisons.

Les évêques restèrent donc, autour de Carthage, privés de tout, sans feu ni lieu ; et ils firent bien de ne pas s'en aller, dit Victor de Vite, car les Ariens n'eussent pas manqué de dire qu'ils avaient fui la discussion.

Un jour qu'ils étaient là, près des murs, sans abri, gémissant sur leurs propres malheurs et ceux de leurs Eglises, le roi impie vint visiter les piscines ; aussitôt ils s'assemblent tous autour de lui et lui parlent ainsi : « Pourquoi nous afflige-t-on de la sorte ?... Si nous sommes venus à une discussion, pourquoi nous dépouille-t-on, nous traque-t-on, nous éloigne-t-on et des Eglises et de nos maisons ? Pourquoi nous jette-t-on hors des murs, au milieu des fumiers ? » Mais avant de les entendre, Hunéric a jeté sur eux un regard de fauve ; il a commandé à ses gardes de lancer leurs chevaux sur ces malheureux. Beaucoup d'entre eux, qui étaient déjà des vieillards, demeurèrent cruellement contusionnés.

Une autre fois, on leur tendit des pièges. On leur promit la liberté, s'ils signaient un écrit mensonger ; on leur proposa de faire un serment imprudent qui eût été ensuite retourné contre eux.

Ne pouvant les réduire, le roi Hunéric en arriva aux mesures extrêmes. Les uns furent déportés en Corse; d'autres, comme saint Eugène, exilés à Tamallène, pour être tourmentés par les Maures ; d'autres enfin furent destinés à périr sur place, par divers supplices. De ce nombre fut saint Longin. Mais avant d'aborder l'histoire de son martyre, écoutons le récit de ses miracles ; car, au milieu de toutes ses calamités que nous venons de raconter, Dieu voulut bien, dans sa miséricordieuse bonté, consoler les fidèles et affermir leur foi, par une multitude de prodiges.

Saint Longin fut un des instruments les plus puissants de ces grâces précieuses. *His diebus Eugenius, Longinus et Vindemialis episcopi miras virtutes in Christi nomine ostendebant, etiam et mortuos suscitabant*, dit Frédégaire, avec Grégoire de Tours et le ms. de Bruxelles. Mais heureusement nous n'en sommes pas réduits à ces généralités.

A propos d'un des plus grands miracles qu'ait faits saint Eugène, et qui est relaté dans le ms. de Bruxelles, aussi bien que dans l'*Historia Francorum*, d'après des actes authentiques, Grégoire de Tours nous a conservé des détails curieux concernant notre Bienheureux. Eugène, Vindémial et Longin se trouvaient ensemble, auprès d'un aveugle, qui implorait sa guérison. Une lutte s'engage entre eux. Chacun, se regardant comme indigne de faire un miracle, veut que l'honneur en revienne aux autres, qu'il trouve meilleurs que lui. Rien de plus édifiant que cette histoire ; écoutons le récit qu'en fait Grégoire de Tours lui-même :

« En ce temps là, il y avait avec saint Eugène, deux hommes très prudents et très saints, Vindémial et Longin, évêques, ses égaux en dignité et certainement aussi en vertu. Saint Vindémial avait alors la réputation d'avoir ressuscité un mort; Longin avait rendu la santé à une foule de malades. Pour Eugène, il guérissait non-seulement l'aveuglement des yeux matériels mais encore celui de l'esprit.

» Ce que voyant, ce méchant évêque arien (Cyrola) fit venir auprès de lui un pauvre homme qu'il avait perverti et plongé dans l'hérésie arienne et lui dit : « Je ne puis supporter que

ces évêques fassent tant de miracles parmi le peuple : il en résulte qu'on me néglige pour les suivre. Entre donc dans le plan que je t'ordonne de tenir ; prends pour toi ces 50 pièces d'or. Tu t'assiéras sur la place publique par laquelle nous devons passer, et, posant ta main sur tes yeux fermés au moment où je passerai avec les autres, crie de toutes tes forces : « Bienheureux Cyrola, pontife de notre religion, je t'en supplie, regarde-moi ; montre ta gloire et ta puissance en ouvrant mes yeux, afin que je revoie la lumière que j'ai perdue !

» Celui-ci accomplit l'ordre et va se poster sur la place. Au moment où l'hérétique s'avance accompagné des saints, avec l'idée de se moquer de Dieu, l'aveugle se met à crier de toutes ses forces : « Bienheureux Cyrola, écoutez-moi ! Ecoutez-moi ! ô saint prêtre de Dieu ; regardez ma cécité. Accordez-moi la guérison si souvent octroyée par vous à des aveugles. Que j'éprouve cette vertu que les lépreux ont expérimentée et les morts eux-mêmes si souvent ressentie ! Je vous en conjure, par la puissance même que vous possédez, rendez-moi la lumière. Je suis affligé d'un bien cruel malheur ! »

» Sans trop le savoir, il disait vrai : la cupidité l'avait aveuglé, et il avait cru pouvoir, pour de l'argent, se moquer de la puissance divine. »

Le ms. de Bruxelles ajoute ici quelques détails qui rendent plus saisissant encore, si c'est possible, le drame qui se déroule.

» Cyrola, s'adressant aux évêques catholiques — Saint Longin était à côté de saint Eugène et de saint Vindémial — « Je vais, dit-il, maintenant, vous faire voir clairement ce que je puis faire, moi, serviteur de Dieu ! » Tous d'une seule voix lui répondent : « Fais donc les œuvres de ton père ! » « Et qui est mon père ? » demande Cyrola. « C'est celui qu'on appelle le Diable ou Satan, » disent-ils.

» Alors l'aveugle pécheur cria comme c'était convenu, et Cyrola lui dit : « Que veux-tu que je te fasse ? » « Seigneur que mes yeux soient ouverts par votre entremise ! » Interrogé alors depuis quand il ne voyait pas, il répondit : « Depuis ma naissance ! » Il avait vingt ans.

» Cyrola s'approchant donc lui posa la main sur les yeux en disant : « Au nom du Père plus grand, que le Fils, du Fils de Dieu moins grand, et du Saint-Esprit, ministre de l'un et de l'autre, que tes yeux soient ouverts ! » Mais soudain, continue Grégoire de Tours à peu près dans les mêmes termes que le ms. de Bruxelles, une telle douleur envahit les yeux de ce misérable qu'il avait peine à les retenir avec les doigts ; les orbites semblaient éclater. Et il se mit à crier: «Malheur à moi misérable! J'ai été séduit par l'ennemi de la loi divine. Malheur à moi, j'ai voulu pour de l'argent me moquer de Dieu, et j'ai accepté 50 pièces d'or pour commettre ce forfait.» Puis s'adressant à l'Evêque : « Voilà ton or ; rends-moi la lumière que j'ai perdue par ta faute. Et vous glorieux chrétiens, je vous en prie, ne méprisez pas un malheureux, mais secondez vite un homme qui se perd. Ah ! je le sens bien, on ne se moque pas de Dieu ! »

» Alors les saints évêques, émus de compassion : « Si tu crois, lui dirent-ils, tout est possible à celui qui croit ! » Et il se mit à crier de toutes ses forces : « Que celui qui ne croit pas que J.-C., le fils de Dieu et l'Esprit Saint ont une substance égale et une même divinité avec le Père, qu'il souffre ce que j'endure aujourd'hui ! et il ajouta : « Je crois en Dieu le Père tout puissant ; je crois en J.-C. le fils de Dieu, égal au Père ; je crois au Saint Esprit consubstantiel et coéternel au Père et au Fils. »

» A ces paroles, les évêques sont émus ; mais se prévenant mutuellement d'honneur, une sainte discussion s'élève entre eux pour savoir qui imposerait le signe de la croix sur les yeux de l'aveugle. Vindémial et Longin prient Eugène de le faire, celui-ci au contraire les supplie d'imposer eux-mêmes les mains. Enfin ils s'y résignent : ensemble ils imposent les mains sur la tête de l'aveugle pendant que saint Eugène fait le signe de la croix en disant : « Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, seul vrai Dieu que nous confessons trine en personnes dans une même égalité et une même toute puissance, que tes yeux s'ouvrent ! » Et aussitôt la douleur lui est enlevée et il revient à son ancienne santé. »

Et maintenant comment finit Saint Longin ? Ecoutons là-dessus un dernier mot de Grégoire de Tours.

« Voyant que toutes ses assertions étaient renversées par la glorieuse foi des SS. évêques et que sa secte hérétique, au lieu de se développer diminuait, depuis surtout que la ruse de son Pontife arien avait été découverte, dans cette circonstance solennelle, Hunéric ordonna qu'après les tourments des chevalets, des flammes, des ongles de fer, les deux Saints de Dieu fussent tués. Pour saint Eugène, il ordonna de le décapiter, avec cette clause, qu'au dernier moment le bourreau s'arrêterait pour ne pas en faire un martyr. »

La vie de Saint Longin finit ici. Pour être complet nous aurions maintenant à résoudre deux questions vraiment scientifique, qu'elle soulève naturellement devant nous : l'une de Critique historique, l'autre d'Archéologie sacrée.

1° Est-ce bien précisément dans cette persécution d'Hunéric que fut martyrisé saint Longin ? Ou bien exilé comme saint Eugène chez les Maures, revint-il sous Gontamond, pour être de nouveau exilé dans les Gaules, ou peut-être martyrisé sous Trasamond, 3me roi des Vandales ?.... Le fait a été élucidé par rapport à saint Eugène : les belles études critiques des Bollandistes ont pleinement démontré qu'il fut deux fois exilé et mourut paisiblement en exil dans les Gaules. En fut-il de même pour saint Longin ?

2° Comme nous l'avons constamment supposé, saint Longin était-il vraiment évêque de Tlemcen ?

Nous allons aborder résolument ces deux questions, tout en protestant modestement que nous ne prétendrons nullement dirimer des controverses, devant lesquelles l'histoire, jusqu'ici, s'est arrêtée hésitante.

III° Questions de Critique Historique et Archéologique

1° De la date a laquelle il faut rapporter le martyre de Saint Longin

Dans un opuscule intéressant, consacré à faire connaître ceux qu'on avait pris l'habitude d'appeler : les Saints de l'Assemblée de Vieux, l'abbé Salabert s'exprime ainsi ;

« Après la guérison miraculeuse de l'infortuné qu'avait rendu aveugle la fatuité blasphématoire de l'évêque arien, les trois évêques catholiques, auteurs de ce prodige opéré de concert par la même volonté et par la même vertu, reçurent du persécuteur des châtiments ou semblables ou divers. Saint Eugène partit pour l'exil.

» Quelques auteurs, c'est le plus grand nombre, croient que les deux évêques compagnons de l'évêque banni avaient déjà payé de leur tête leur courageuse resistance aux ordres sacrilèges du Roi barbare. Ils ajoutent qu'Eugène emporta avec lui leurs précieuses reliques et les déposa dans son monastère à coté du tombeau de Saint Amarand.

» D'autres, au contraire, prétendent qu'Hunéric les épargna, comme il avait épargné l'évèque de Carthage, dans la crainte de les voir exalter après leur mort. D après eux, ils auraient suivi Eugène à Albi, de là à Vieux, où ils seraient morts pleins de mérites et de vertus.

» Quoiqu'il en soit de ces deux opinions opposées, il est certain, mille témoignages en font foi, que si les deux martyrs ne sont pas venus vivre et mourir sous notre ciel, leurs restes bienheureux ont longtemps reposé à côté des restes d'Amarand et d'Eugène. A ce seul titre, une place leur est due dans l'Assemblée des Saints du diocèse, comme ils l'ont eue sur les bords de la Vère, dans l'Assemblée des Saints de Vieux.

» Saint Vindémial et saint Longin ont suivi saint Eugène au cénacle de Vieux, portés morts ou vivants sur le même bateau qui les fit aborder tous les trois sur la terre de France.

» C'est donc une joie pour nous, à quatorze siècles de distance, de nous représenter saint Eugène, assis sur le pont du navire, gardant de ses deux mains deux cercueils empourprés, ou bien devisant sur les flots quand le vent souffle dans la voile tremblante, avec Longin et Vindémial affaiblis comme lui-même par les tortures d'Hunéric, trompant la longueur du chemin et les souffrances de leurs plaies ouvertes, par de doux entretiens qui rappellent ceux du bourg d'Emmaüs.

» Cette double image nous plait, et il nous semble voir, dans les deux cas, les voyageurs curieux ou sympathiques s'approcher avec respect du martyr vivant, pour entendre de sa bouche

le récit de ses malheurs, le questionner ou sur les urnes funéraires qu'il protège ou sur lui-même et ses deux compagnons d'infortune, dont les traits amaigris, le visage défait, les mains sanglantes ont frappé leurs regards ou attristé leur cœur. Là, peut-être, tandis que le vaisseau fend les vagues, a commencé sous le ciel bleu, sur les flots azurés, à se tenir, présidée par Eugène, la première assemblée des Saints que le monastère de Vieux rendra bientôt permanente. »

Certes, il y a des points bien obscurs dans cette partie de l'histoire de saint Longin. Fut-il réservé par Hunéric, avec saint Eugène et exilé, comme lui, plus tard sous le 2e successeur de ce roi cruel ; en d'autres termes, saint Longin eut-il un sort identique à celui de son illustre ami, comme quelques-uns l'ont supposé ? Ou bien fut-il martyrisé de suite par le Barbare ? Et alors, comment son corps fut-il transporté dans les Gaules pour être uni à celui d'Eugène, près du tombeau d'Amarand ? Est-ce Eugène lui-même qui l'emporta en exil, comme on l'a encore supposé ? Ou bien serait-ce quelque autre fidèle dans la suite des temps ?

Il est bien difficile de faire la pleine lumière sur ces différents points. Cependant, après avoir examiné attentivement les témoignages, je n'hésite pas à considérer saint Longin comme martyrisé par Hunéric. Cette opinion est appuyée sur des textes positifs suffisamment précis ; l'autre, au contraire, qui admet l'exil de saint Longin, me paraît arbitraire et mal fondée.

Sur quoi repose-t-elle, en effet ?

Sur le principe de l'analogie et sur un texte très vague et de basse époque.

Or, l'analogie, on sait avec quelle facilité on en use en histoire et quelle est sa valeur réelle. De ce que Saint Eugène, au lieu d'être martyrisé par Hunéric, fut, au dernier moment, conservé par le tyran, qui n'en voulait pas faire un martyr (1), par analogie, et à cause du silence des écrivains, on conclut que ses compagnons ont dû subir le même sort. Le procédé

(1) Ce fait est parfaitement établi dans les belles études de Baronius et des Bollandistes.

est-il juste? Evidemment non, d'autant plus que le fait de saint Eugène se présente clairement avec tous les caractères d'une exception.

Hunéric épargne saint Eugène, mais rien absolument ne nous montre qu'il agit de même à l'égard de ses compagnons. Vis-à-vis d'eux, d'ailleurs, dans la suite, c'est un silence de mort qui semble significatif.

Quant à l'acte de la translation des reliques, sous Louis d'Amboise, au XVe siècle, suivons attentivement ce qu'il dit : « Les corps des SS. Eugène, Vindémial, Longin, Amarand martyrs et Carissime, vierge, ont reposé dans l'Eglise de Vieux au territoire d'Albi : *ab ipsâ eorum morte.* » Quelques auteurs ont prétendu trouver, dans les dernières paroles de cet acte, une preuve de la mort de tous ces saints à Vieux même.

Est-ce bien sérieux? Est-il permis d'urger un pareil texte, d'en forcer la traduction et de bâtir dessus tout un système que la suite des événements et les autorités historiques démentent complètement? Je ne le crois pas. D'ailleurs il n'y a guère que Morcelli qui ait suivi cette idée ; partout il a mis saint Longin à côté de saint Eugène, sans se mettre en peine de discuter son cas particulier.

J'ai dit que je n'hésitais pas à admettre l'opinion qui considère saint Longin comme martyrisé par Hunéric; elle est, en effet appuyée sur l'autorité de textes très formels et très positifs. Voyons d'abord à ce sujet ce que dit Grégoire de Tours : « Videns autem Honoricus rex assertiones suas per Sanctorum fidem gloriosam taliter denudari nec erigi sectam erroris sed potius destrui, fraudemque Pontificis sui in hoc scelere fuisse detectam, Sanctos Dei post multa tormenta, post equuleos, post flammas, post ungulos jussit interfici : Beatum vero Eugenium... » Dans Honoricus rex, il n'est pas difficile de reconnaître Hunéric, défiguré peut-être par une prononciation de terroir si commune dans certaines régions.

Frédégaire, continuateur de Grégoire de Tours au VIIe siècle, n'est pas moins précis : « Hunerico jubente, Eugenius capite truncatur, Longinus et Vindemialis diversis pœnis affecti pro Christi nomine ad æternam migrant beatitudinem. »

Les Bollandistes, comme nous l'avons déjà dit, rétablissent bien la suite des faits concernant saint Eugène. Condamné à avoir la tête tranchée, avec cette clause qu'au dernier moment on ne l'exécuterait pas, de peur d'en faire un martyr, il fut, en fait, seulement exilé chez les Barbares : le texte d'ailleurs dans sa généralité reste vrai par rapport à Eugène lui-même, et on n'a, pour les autres, aucune raison de le suspecter.

De même, le ms. de Bruxelles ne parle que d'Hunéric, qu'il nomme Honorius : *Cum orta fuisset persecutio in Christianos ab impiissimo Honorio, rege gentis Wandalorum*, et dans toute la suite de la passion il n'est question que d'Hunéric.

De même, dans la vie des SS. Eugène et Vindémial morts en Corse et confondus avec les nôtres, c'est sous Hunéric que Vindémial est martyrisé.

Le martyrologe romain, de son côté, quoique trompé sur les deux Eugène et Vindémial, rapporte au moins la tradition courante, quand il dit : « *Qui una cum SS. Epp. Eugenio et Longino doctrinâ et miraculis adversus Arianos decertans ab Hunerico rege obtruncari jubetur.* »

On le voit, il peut y avoir des erreurs secondaires dans les textes cités ; ou bien, les écrivains impuissants à tout préciser et ne voulant pas entrer dans le détail de discussions spéciales, sur un des personnages nommés, n'expriment les choses qu'en gros, pour ainsi dire, et donnent ainsi le change aux inexpérimentés ; mais dans l'ensemble, il n'y a qu'une voix pour rapporter à Hunéric le martyre de notre Saint.

Un autre argument, qui corrobore celui-là, c'est que saint Longin et saint Vindémial sont partout honorés comme de vrais martyrs, dans le sens strict du mot, et non à la façon de saint Eugène. Or, sur quel fondement établir leur martyre dans l'hypothèse, non justifiée, où on leur fait suivre absolument le sort de leur éminent ami ? Où, quand et comment imaginer ce martyre ? On se heurte à toutes sortes d'invraisemblances et de difficultés, pour s'attacher à une idée préconçue.

Ainsi, l'hypothèse de la survivance de S. Longin sous

Trasamond ne me paraît d'aucune façon admissible : elle ne se fonde sur aucun document de la tradition. Morcelli l'a adoptée, il est vrai, mais sans la discuter. Ruinart, avant lui et les Bollandistes s'étaient, à ce sujet, tenus dans une réserve bien plus prudente.

Quant à savoir au juste quand, comment et par qui le corps de notre Saint, fut transporté dans l'Albigeois, il est absolument impossible de le dire, et nous abandonnons ce problème aux solutions plus ou moins probables qu'on en a données.

II. — Longin, Evêque de Tlemcen

Nous arrivons enfin à la dernière question de notre étude : à certains points de vue c'est peut-être la plus importante, et nous espérons que tout ce qui a été dit précédemment aura servi à piquer la curiosité sur ce nouveau sujet.

Saint Longin était-il vraiment évêque de Tlemcen ? Aujourd'hui, nous pouvons répondre : oui, indubitablement. Pour le démontrer, il suffit d'établir solidement les deux points suivants :

1° Longinus était évêque de Pomaria en Maurétanie Césarienne ;

2° L'antique Pomaria est la ville actuelle de Tlemcen.

Ce ne sera pas difficile.

Déjà Ruinart, avec son jugement si sûr, s'était posé la question, et il y avait donné la vraie réponse. Le peu de renseignements de l'Archéologie, à son époque, l'a seul empêché d'être plus catégorique.

« In notitia africana, dit-il, inter alios diversarum provinciarum Antistites qui Hunerici mandato ad conventum Carthaginensem occurrerunt, recensetur Longinus Pamariensis Episcopus ex Mauritania Caesariense num. 43 et Vindemialis Capsensis, Episcopus ex provinciâ Byzacenâ, num. 60. Hos vero ipsos esse qui Gregorio laudantur, etsi omnino affirmare non audeamus, verisimile tamen nobis videtur. Neque enim alii occurrunt horum nominum Antistites in antiquis monumentis qui eum Eugenio Carthaginiensi adversus Hunericum

et Cyrilam pro fide Christi decertare potuissent. » Voilà bien l'homme de la science, qui, du premier coup d'œil, voit le fond d'une question ; mais qui, au défaut de renseignements plus abondants, craint les surprises de découvertes nouvelles et se tient dans une juste réserve. Morcelli l'a imité, dans cette occasion.

Mgr. Toulotte, dans sa Géographie de l'Afrique chrétienne, a été plus affirmatif et, avec raison, en profitant de tous les progrès de l'Archéologie. Voici ce qu'il en dit : « Pomaria, autrement Pamaria était une ville inconnue, mais qui a été récemment retrouvée. C'est la ville actuelle de Tlemcen, qui fut importante à l'époque romaine et devint au moyen-âge la capitale d'un royaume berbère célèbre, dont les souvenirs font encore l'admiration des visiteurs. Elle devait son nom latin à de magnifiques vergers qui n'ont rien perdu de leur ravissante beauté. L'antique cité avait son centre à Agadir ; elle s'élève sur un plateau que domine la montagne de Lalla-Setti. »

Puis l'illustre écrivain, lui attribuant saint Longin, ajoute :

« Il figure le 43e sur la liste des évêques de la Maurétanie Césarienne qui se rendirent à Carthage en 484 quand le roi Hunéric convoqua tous les évêques d'Afrique ; avec leurs autres collègues, ils préférèrent courageusement l'exil à l'hérésie arienne. Victor de Vite a célébré Longin de Pomaria avec Eugène de Carthage et Vindémial de Capsa (1). Il se signala, en effet, à Carthage, et c'est de lui que parlent Grégoire de Tours et Frédégaire dans sa Chronique. Le martyrologe d'Usuard annonce les trois évêques comme martyrs le 1er jour de février. »

En effet, ce saint évêque Longinus et son ami Vindémial, nous les voyons constamment aux côtés de saint Eugène, à Carthage, lors de la réunion de 484. Ils sont avec lui dans ses travaux, avec lui dans ses souffrances.

D'un autre côté, la liste complète des évêques, présents à cette réunion, nous a été, par une heureuse et rare fortune,

(1) Je relèverai ici deux inexactitudes. La première au sujet de l'exil supposé de S. Longin, que nous venons de discuter. La seconde, au sujet de la mention de Longin par Victor de Vite. Le miracle de la guérison de l'aveugle Félix que nous avons rapporté tout au long est différent de celui que lui attribuent les divers historiens.

conservée dans la *Notitia Episcoporum*, dont nous avons parlé plus haut. Cette liste a toute les marques de l'authenticité et de l'exactitude ; elle renferme même, à la fin du recensement de chaque province, la série des évêchés alors vacants, par exemple pour la Maurétanie Césarienne : *Et Cathedræ quæ Episcopos non habuerunt*: *Majucensis*, *Nabalensis*, *Tubunensis*, *Maurensis*, *Tingariensis Oboritanus*.

Puis donc que Longin et Vindémial y figurent, chacun à leur rang avec leur siège, et qu'on ne saurait avoir aucune raison de les rattacher à d'autres diocèses, il faut bien admettre ce qu'elle en dit. S'il y avait, dans la liste, deux Longin ou deux Vindémial; ou bien s'il y avait deux Pomariensis ou deux mots s'en rapprochant, comme on trouve deux Idensis, par exemple, on pourrait hésiter. Mais ce n'est pas le cas. Il n'y a qu'un Longinus, évêque de l'unique Pomaria. Le doute n'est donc pas possible. Cette thèse a la valeur de la *notitia* elle-même, dont l'autorité est incontestée.

Une seule difficulté reste, mais qui ne semble pas avoir grande portée : c'est l'inscription de Pamariensis au lieu de Pomariensis.

Cette difficulté ne peut arrêter longtemps quelqu'un qui est tant soit peu expérimenté en archéologie, et qui aura lu, même superficiellement, la *Notitia* avec les explications de Ruinart. Que de fautes de ce genre dans tous les manuscrits, soit à cause des distractions des copistes, soit à cause de la mauvaise prononciation de ceux qui dictaient ! Un rien suffit pour fausser une lettre.

Et la *Notitia* elle-même en a fourni bien des exemples. Ainsi, sans sortir de la Maurétanie Césarienne, et pour faire appel à des noms connus, on y voit: *Quidiensis* pour *Quizensis* (Pont-du-Chélif), *Altabensis* pour *Altavensis* (Lamoricière), *Castraseberianensis* pour *Castraseverianensis* (peut-être Chanzy), *Arsinnaritanus* pour *Arsennaritanus* (Sidi-Bou-Ras), *Tasaccurensis* pour *Tasaccorensis* (Saint-Denis-du-Sig ?), *Gratinopolitanus* pour *Gratianopolitanus*.

Je sais bien qu'il ne faut pas trop urger ce principe et que la règle de ne pas changer un *iota* aux noms propres est sage, en général, par cette raison que: *Unius litterulæ mutatione res*

aliquando ita pertubari ut urbs unâ ex provinciâ in alteram provinciam transferatur, aut certe una confletur ex duabus, aut altero dividatur in duas, aliaque id genus incommoda oriantur quas in scopulos, viros etiam eruditos aliquando incautos impegisse diffiteri non possumus.

Mais nous ferons observer, pour justifier notre conduite, qu'aucun autre nom, ni de près ni de loin, dans la liste des évêchés, ne peut ressembler à Pamaria que Pomaria.

D'autre part, il faut bien admettre, qu'à l'époque dont nous nous occupons (484), Pomaria était une chrétienté florissante. Tous les monuments de l'Epigraphie l'attestent surabondamment.

Qu'on parcoure le t. VIII du *Corpus Inscriptionum*, et ce fait apparaîtra plus éclatant que le jour. Les pierres tombales abondent à Pomaria, et les inscriptions qu'elles renferment se présentent la plupart avec l'inscription éminement chrétienne : *Fecerunt domum œternalem.* J'y ai relevé moi-même, au moins 33 épitaphes ainsi conçues. Il y en a une de l'année 439, deux de l'an 459, une de 471 ; les autres sont des années suivantes. Toutes portent fidèlement la formule caractéristique que nous venons d'indiquer, et qu'expliquent seuls les nouveaux dogmes du Christianisme.

Si l'on songe maintenant, que par suite d'une disposition que nous n'avons pas à expliquer ici, les sièges épiscopaux étaient alors très multipliés, dans la Maurétanie Césarienne, comme dans tout le reste de l'Afrique, est-il admissible que Pomaria, dont l'importance ne saurait être niée, se soit alors trouvée sans évêque ? Cela ne saurait se soutenir. Pomaria devait être un siège épiscopal, son nom doit se retrouver dans la Notice des Evêques. Il n'y a que Pamariensis qui s'en rapproche. Pamaria a donc été mis pour Pomaria.

De tous ces témoignages nous pouvons conclure, avec certitude, que saint Longin était vraiment évêque de Pomaria. Les hommes versés dans l'Archéologie n'hésiteront pas un instant à l'admettre. Il serait même à désirer que toutes les thèses d'histoire fussent aussi bien établies.

Et maintenant Tlemcen est-il l'antique Pomaria ? Nul doute

ne subsiste plus à ce sujet non plus. L'Epigraphie sur ce point, aussi, nous a rendu un service incomparable.

Une pierre encastrée dans le minaret d'Agadir et que les Arabes ont fait servir à la construction de leur Mosquée, au XIIIe siècle, porte l'inscription suivante : *Deo sancto Aulisvœ, Flavius Bassianus Prœfectus Alœ exploratorum Pomariensium susceptum votum solvit libens merito.* Le mot Pomariensium est écrit en toutes lettres.

Une borne milliaire, découverte, en 1845, à Lalla Maghnia, poste voisin de Tlemcen porte : *Imperator Caesar Marcus Aurelius Severus Alexander (martelé), Pius Felix Augustus Miliaria posuit per Publium Flavium Clementem, procuratorem suum. A Syr* (nom de Lalla Maghnia) *Pomaria millia passuum XXVIII. Siga* (Takenbrit) *millia passuum XXXVIII.* Pomaria (Tlemcen) est en effet à XXVIII milles de là.

Une autre, trouvée à Lamoricière (Altava), porte : *Imperatori Caesari Marco Iulio Philippo Invicto, Pio Felici Augusto, pontifici maximo, tribunitiae potestatis, patri patriae. Miliaria nova posuit per Lucium Catillium Livianum, procuratorem suum. Ab Altava* (Lamoricière) *Pomaria* (Tlemcen) *millia passuum I. Anno provinciae 205* (244 J.-C.). C'était sur la route de Lamoricière à Tlemcen.

Au XVIIe siècle, Ruinart, ne sachant où placer Pomaria et la voyant écrite Pamaria dans la Notice, avait seulement fait cette remarque : « L'itinéraire maritime d'Antonin note Palmariam insulam, entre l'Afrique et la Sardaigne. » Il était bien loin de la vérité, car quelle île située entre l'Afrique et la Sardaigne a jamais appartenu à la Maurétanie Césarienne ?

Aujourd'hui, en présence des textes que l'Archéologie nous a révélés et que je viens de citer, comment pourrions-nous douter encore ? Aussi tous les savants sont-ils absolument d'accord là-dessus.

Concluons donc : Tlemcen est bien Pomaria, et Longinus de Pomaria qui figure à l'assemblée de 484 est bien ce saint évêque qui fut martyrisé par Hunéric et dont nous avons essayé d'esquisser l'histoire.

CONCLUSION

Ma tâche est achevée. J'ai recueilli, un à un, à travers les siècles, tous les témoignages de l'Histoire concernant saint Longin. Je les ai mis en ordre, en observant avec soin les noms, les dates, les lieux et les situations.

La vie de notre héros était comme un fil d'or subtilement entrelacé dans la trame d'une vie étrangère. Il s'agissait de démêler ce fil précieux, de le dégager du tissu serré qui l'avait enveloppé, sinon absorbé tout entier, pour le reporter à sa place légitime, dans le trésor de la nouvelle Eglise d'Oran. Ai-je réussi, sans rien briser ? Je l'espère.

Je m'estimerais heureux si la connaissance plus approfondie de ce héros de notre foi arrivait à provoquer la curiosité des chercheurs sur une époque de tous points fort intéressante ; et si, en même temps, elle excitait dans les âmes une plus haute estime et un amour plus grand de cette nouvelle Patrie, que la Providence nous a donnée.

X. SACKEBANT,

Professeur au Séminaire d'Oran.

L'HEURE DÉCIMALE

La Société de Géographie de Nancy a bien voulu s'occuper de nos travaux sur l'application du système décimal à la mesure du temps et des angles. Nous attendions de grandes lumières de cette savante Société, dont les travaux sont si remarquables et le *Bulletin* l'un des plus intéressants que nous recevions. Nous avons été un peu déçus. Dans la note qu'elle nous consacre, nous trouvons beaucoup d'affirmations et fort peu de démonstrations. Nous la publierons cependant, et nous invitons M. de Sarrauton à y répondre.

LE COMITÉ.

Extrait du Bulletin de la Société de Géographie de l'Est

1895 — 3e TRIMESTRE

NOTE DE M. G. FLOQUET

J'ai examiné la notice de M. H. de Sarrauton : *Application du système décimal à la mesure du temps et des angles*, que nous communique la Société de géographie et d'archéologie d'Oran.

Lorsqu'on se propose de décimaliser seulement les mesures horaires, on divise le jour en dix heures, l'heure en cent minutes, la minute en cent secondes ; *il importe en effet que le jour, unité naturelle et imposée par l'état des choses, soit figuré par une unité d'un certain ordre.* Pareillement, si l'on poursuit uniquement la décimalisation des mesures angulaires, *il convient que l'angle droit, qui n'est pas un angle entre autres, soit représenté par une unité d'un ordre déterminé*, et on partage cet angle en cent grades, le grade en cent minutes, la minute en cent secondes.

Mais, pour des raisons qu'il est superflu de rappeler, c'est simultanément que les unités horaires et les unités angulaires doivent être rendues décimales, et cela, *d'une manière concordante*, de telle façon que le passage d'une mesure horaire à la

mesure de l'angle correspondant s'effectue en multipliant la première par une puissance de dix, c'est-à-dire en déplaçant simplement la virgule.

D'après cela, l'idéal serait un système d'unités décimales où figureraient explicitement *le jour* et *l'angle droit*, et tel en outre que le rapport des nombres exprimant un temps et l'angle corrélatif soit l'unité, ou au moins une puissance de 10, c'est-à-dire tel qu'il y ait *concordance décimale*.

Malheureusement, ce système n'existe pas, puisque la durée du jour répond à quatre quadrants, de sorte que les deux premières conditions excluent la troisième. On en est donc réduit à sacrifier *une* des trois conditions précitées, si bien que le nombre des systèmes qui méritent vraiment d'être pris en considération est exactement de trois, que l'on obtient en abandonnant l'une ou l'autre des trois conditions.

1° Si l'on sacrifie la dernière, on est assujetti au facteur 4 dans la conversion des temps en angles, et on se trouve dans le mode illustré par le grand nom de Laplace.

2° Si l'on abandonne la seconde condition, c'est que l'on fait porter la division centésimale, non plus sur le quadrant, mais sur le cercle entier. On obtient alors le système préconisé par M. Yvon Villarceau.

3° Si enfin on renonce au jour comme unité, en accordant la préférence à la première et à la dernière condition, c'est que le temps corrélatif de l'angle droit est une unité horaire. On est ainsi conduit au chrone et au système développé par M. Béguyer de Chancourtois.

Chacun des trois modes qui précèdent a ses avantages propres ; mais il semble hors de doute que le premier, adopté par Laplace dans son exposition du système du monde, est celui qui répondrait le mieux aux exigences simultanées de la vie civile et des savants, en admettant qu'on puisse le faire passer dans l'usage vulgaire.

J'arrive aux propositions de M. de Sarrauton. Elles reviennent, somme toute, à amoindrir la portée de la décimalisation dans le but de la rendre immédiatement applicable à la vie civile. Sur les trois conditions susindiquées, il en sacrifie, non plus une seule, mais *deux*. A ce prix, il obtient un système qui peut être employé dès demain par le public. Le voici. Maintenant la division actuelle du jour en 24 heures, mais avec minutes et secondes centésimales, M. de Sarrauton partage la circonférence en 24 × 10 ou 240 degrés.

Ni le jour, ni l'angle droit, qui s'exprime par 60 degrés, ne prennent rang parmi les unités. La dernière condition, celle de la concordance décimale, est seule respectée, la conversion d'un temps en angle se faisant avec le multiplicateur 10.

Il est certain que cette solution résout de la manière la plus complète le problème que M. de Sarrauton s'est personnellement proposé, savoir : « Rendre les unités horaires et les unités angulaires concordantes et décimales, tout en conservant l'heure, unité de temps en usage dans la vie civile. » Mais ce problème est au fond celui-ci : « Trouver un moyen de décimaliser qui ne dérange pas ou peu les habitudes du public. » Et alors, je ferai cette question préalable : est-ce bien là le problème qu'il y a lieu de se poser ? Doit-on songer à créer un système mitigé qui satisferait pleinement le public et ne satisferait qu'à moitié le monde intéressé des savants et des techniciens ? Assurément non. Si vous décimalisez, c'est pour avantager le monde spécial ; c'est donc en vue des usages scientifiques et techniques qu'il faut construire l'instrument. Une fois en possession d'un instrument, aussi parfait que possible à ce point de vue, on verra s'il est pratique de le mettre entre les mains du public, et, dans le cas contraire, on le réservera aux hommes de science, comme cela peut parfaitement se faire.

Nous pensons donc que le système proposé par M. de Sarrauton, bien que susceptible de s'adapter très aisément à l'usage vulgaire, ne doit pas être pris en considération, parce que, ne renfermant ni le jour, ni l'angle droit comme unités, il ne peut satisfaire les personnes vraiment intéressées à la décimalisation des mesures.

Nancy, le 10 juillet 1895.

G. FLOQUET.

RÉPLIQUE DE M. DE SARRAUTON

Ce que l'auteur de cette note appelle un idéal, c'est une chose impossible et absurde ; et ce qu'il considère comme un malheur, c'est que quatre ne soit pas égal à un.

Si fâcheux que soit ce malheur, il présente cependant quelques bons côtés.

Il nous apprend, par exemple, que les lois que l'on énonce sans la moindre démonstration, comme si elles étaient des axiômes, ne présentent pas le caractère de nécessité qui leur est attribué. Des lois mathématiques, en effet, ne sauraient être contradictoires. Celles-ci le sont. Elles ne sont donc pas nécessaires, mais bien contingentes, arbitraires, relatives. C'est pourquoi nous pensons qu'il convient de leur donner une expression moins dogmatique et de produire la première sous cette forme :

Il y a de bonnes raisons pour prendre le jour comme unité de temps.

Cette rédaction est bien ce qu'il faut et ce qui suffit, car en disant qu'il y a de bonnes raisons pour prendre le jour comme unité de temps, on laisse entendre que, dans certaines circonstances, il peut y en avoir de meilleures pour le rejeter. Et, en effet, lorsque l'on emploie la numération décimale il y a, pour le rejeter, des raisons absolument déterminantes, attendu que le nombre 10 est l'un des plus mauvais que l'on puisse trouver pour diviser et le jour et la circonférence. Est-il possible d'admettre un système dans lequel on ne peut exprimer en nombres entiers ni le tiers ni le quart du jour, ni l'angle droit ni l'angle du triangle équilatéral? Evidemment non. Le nombre cent serait, peut-être, un peu moins mauvais. Il présente encore cependant des vices rédhibitoires. Pour diviser le jour, il est beaucoup trop fort, et dans la division de la circonférence il ne permet d'exprimer en nombres entiers ni l'angle du triangle équilatéral, ni l'angle aigu du triangle isocèle rectangle.

La seconde loi que pose M. Floquet nous paraît devoir être exprimée sous cette forme :

En se plaçant à un certain point de vue on est conduit à prendre l'angle droit comme unité angulaire.

Et, en effet, nous voyons qu'en se plaçant à un autre point de vue, celui des valeurs des lignes trigonométriques, M. de Rey-Pailhade conclut, non illogiquement, qu'il convient de prendre pour unité la circonférence entière.

Et en se plaçant à un troisième point de vue et considérant l'angle dans le triangle, où il se rencontre le plus souvent, on pourrait dire : la véritable unité d'angle est l'angle moyen du triangle, c'est à dire l'angle du triangle équilatéral, et ainsi la somme des trois angles d'un triangle est égale à trois, ce qui est au moins aussi logique que de la faire égale à deux.

Enfin, en se plaçant à un quatrième point de vue, on peut dire avec nous : « tous les polygones réguliers peuvent fournir, dans l'arc que sous-tend leur côté, une unité angulaire ».

En théorie pure, est-il un de ces points de vue qui soit préférable aux autres ? Nous avouons franchement que nous n'en savons rien. Nous ajouterons même que nous nous en soucions fort peu. Une thèse métaphysique sur l'unité primordiale des quantités angulaires, en supposant qu'elle aboutît à une solution, ce qui est fort douteux, nous paraîtrait dénuée d'intérêt dans le cas qui nous occupe. Mais, dans la pratique, le point de vue le plus avantageux est le dernier, par cette raison qu'il laisse une liberté entière sur le choix de l'unité angulaire. Or, il est deux nombres qui, en raison des diviseurs qu'ils renferment, l'emportent sur les autres, lorsqu'il s'agit de diviser la circonférence. Ce sont les nombres 360 et 240. Ils présentent des avantages à peu près équivalents. Mais le second l'emporte sur le premier, parce qu'il donne une concordance parfaite avec les unités horaires. Telle est la très simple et très pratique raison de notre choix.

Car, enfin, il ne faut pas oublier que la question qui nous occupe est essentiellement pratique. Le problème à résoudre est celui-ci : « simplifier autant que possible les opérations arithmétiques sur les quantités horaires et angulaires, et par

conséquent économiser du temps et restreindre les chances d'erreur.» M. Floquet, interprète de la Société de Géographie de l'Est, pense que si nous avons complètement résolu le problème en ce qui concerne le public, nous ne l'avons résolu « qu'à moitié » en ce qui concerne les savants et les techniciens. Pour que l'on ait à Nancy une semblable opinion de notre système, il faut assurément que nous n'ayons pas été compris, ce qui confirme une fois de plus un phénomène psychologique bien connu: à savoir que jamais une doctrine nouvelle, pour peu qu'elle froisse quelques préjugés ou quelques idées préconçues, ne pénètre du premier coup dans les intelligences même les plus ouvertes.

Or la grande estime que nous avons pour nos savants correspondants de Nancy fait que nous serions très heureux de les amener à partager notre opinion. Nous allons donc essayer de leur démontrer que dans l'élaboration de notre système, notre constant et principal objectif a été de fournir aux savants et aux techniciens l'instrument de calcul le plus simple, le plus expéditif et le plus sûr qu'il soit possible d'obtenir en conservant la numération décimale.

Nous ne serions pas moins heureux d'être ramenés par eux à un système plus simple, plus expéditif et plus sûr que le nôtre, s'ils peuvent nous fournir la démonstration que ce système existe ; mais nous nous permettrons de leur faire observer que, pour donner cette démonstration, il faudra qu'ils se résignent à sortir des abstractions et qu'ils veuillent nous suivre dans les applications.

Les astronomes et les marins se refusent à employer la division du cercle en 400 grades. Pourquoi ? C'est, en partie, parce que les instruments et les cartes sont établis d'après la division en 360 degrés. Mais ce n'est pas la vraie raison. Les officiers géodésiens ont transformé leur outillage ; leurs camarades de l'armée de mer pourraient transformer le leur. La véritable raison est que, entre la division sexagésimale du cercle et la division sexagésimale de l'heure, il y a un rapport constant de 1 à 15 qui facilite grandement les calculs et fournit des nombres assez simples.

Prenons un exemple :

2 h. 05^{m} 37^{s} transformées en parties de l'équateur donnent :

Dans la division en 360° :
exactement : 31° 24' 15"

Dans la division en 400^{g} :
34^{g} 89344181601784...

On comprend à la vue de ces nombres que les astronomes et les marins préfèrent la division en 360°, malgré l'inconvénient d'opérer sur des nombres complexes.

Notre système leur permet d'opérer sur des nombres décimaux et leur fournit un rapport bien autrement commode que celui de 1 à 15, à savoir le rapport de 1 à 10. Ce rapport de 1 à 10 équivaut à l'identité et peut même devenir l'identité si l'on veut. Dans le 6e instrument de notre tableau (page 124 du LXVe *Bulletin de notre Société)*, si l'on lit par exemple :

37° 4820

On peut lire sans rien changer au vernier :

3^{h} 74^{m} 82^{s}

Les deux lectures sont aussi aisées l'une que l'autre. Jusqu'à ce qu'on nous ait fourni la démonstration du contraire, nous penserons qu'il n'est pas possible d'obtenir des calculs plus simples. Mais si l'on nous démontrait qu'un autre système peut donner quelque chose de plus simple encore, nous sommes prêts à nous y rallier.

En France, les officiers géodésiens ont adopté la division du cercle en 400 grades. Ils y trouvent cet avantage considérable, mais unique, que les calculs qu'il faut faire pour dégager les angles des observations se font sur des nombres décimaux. A adopter la division en 240 degrés centésimaux, les géodésiens français n'ont donc rien à gagner, mais rien à perdre. Quand, il serait vrai que l'angle au centre de 1 grade correspond, à la surface de la terre, à 100 kilomètres, il ne résulterait de ce fait aucune simplification dans les calculs. Mais ce fait même n'est pas exact. Le mètre n'est pas la $\frac{1}{40,000,000^{e}}$ partie du méridien, et la terre n'est pas sphérique. Les nombres qui

donnent le développement du grade sur l'ellipsoïde terrestre sont absolument quelconques. Si l'on calcule ce développement en admettant avec l'Etat-Major français un aplatissement de $\frac{1}{293,46}$, on trouve pour la latitude 37 grades par exemple :

En latitude : 99,814^{m} 54

En longitude : 83,825^{m} 00

Mais si les géodésiens français n'ont à attendre de la division en 240 degrés centésimaux ni perte ni gain, les géodésiens étrangers, les ingénieurs, les spécialistes qui s'occupent de topographie et d'arpentage et qui, pour la plupart, emploient encore des instruments à 360°, y trouveront précisément les avantages qui ont fait adopter la division en 400 grades à l'Etat-Major français.

La Géographie est une science tout à la fois très élevée et très vulgaire. Elle intéresse les esprits les plus cultivés ; on l'enseigne dans les écoles primaires. Que l'on divise l'équateur en 360 degrés centésimaux ou en 400 grades ou en 240 degrés centésimaux ; les gens instruits s'y reconnaîtront toujours, bien que cependant une grande clarté soit toujours utile, même pour les plus instruits. Mais combien la simplicité et la clarté de notre système ne seraient-elles pas utiles aux intelligences distraites des écoliers. Quand on leur montrerait un globe sur lequel seraient tracés les 24 méridiens principaux, quel est celui qui ne comprendrait aussitôt le mouvement du soleil franchissant à chaque heure un de ces méridiens, et donnant midi au moment précis où il le franchit ?

Le temps n'est pas toujours lié aux quantités angulaires. Les ingénieurs qui s'occupent de dynamique, d'hydraulique, d'électricité, n'ont que rarement à considérer la circonférence, mais ils ont continuellement à résoudre des problèmes où entre la notion du temps. On sait assez combien il est fastidieux, nous dirons même agaçant, de transformer sans cesse les heures en minutes et en secondes. L'heure décimale supprime ces transformations et permet d'opérer sur le temps comme sur toutes les autres quantités ; elle permet d'employer immédiatement les logarithmes ou même les règles ou cercles à calcul. C'est une simplification très importante et qui n'est

pas moindre dans notre système que dans tout autre que l'on puisse imaginer, attendu que, dans la pratique, la véritable unité de temps est l'heure. En faisant le jour égal à 10 ou à 100, on n'obtient aucune simplification nouvelle, pas plus que l'on n'obtient un avantage quelconque en faisant l'angle droit égal à 100. Dans le premier cas, on n'en opère pas moins sur des heures et non pas sur des jours, et, dans le second cas, on n'en opère pas moins sur des degrés et non pas sur des angles droits. Lorsque, par hasard, la durée d'un phénomène, d'une expérience, dépasse 24 heures, la conversion en jours, du nombre d'heures obtenu, si l'on veut la faire, est tellement facile qu'elle ne doit pas compter pour une opération. Si par exemple, le résultat d'un calcul donne 62 heures, on peut ordinairement se contenter de cette indication. Mais si l'on veut transformer en jours, il ne faut pas de grands efforts pour trouver que cela fait 2 jours et 14 heures.

Nous venons d'exposer un peu brièvement (mais le bulletin est très chargé, et nous n'avons que peu d'espace) les services que notre système peut rendre aux hommes de science. Il nous reste à exposer les services qu'il peut rendre au public, à ce public dont M. Floquet nous accuse d'être les flatteurs, et auquel, d'après lui, nous sacrifions les intérêts des spécialistes.

Sans être ingénieur, on peut avoir à résoudre, de fois à autre, un problème sur le temps. Sans être savant on peut s'intéresser aux choses de la science. Et quel inconvénient y a-t il à ce que l'achèvement de notre système de mesures décimales soit profitable au public aussi bien qu'aux hommes de science ? N'est-ce pas au contraire la chose la plus désirable que les questions de cosmographie, de géographie, de topographie, de mécaniqne deviennent plus accessibles à tout le monde ? Et ne serait-ce pas une chose très fâcheuse que de les rendre moins accessibles qu'elles ne le sont actuellement, en créant un temps scientifique différent du temps vulgaire ? Serait-ce bien là vraiment un progrès et une simplification ? A nos yeux, ce serait un recul et une complication. Mieux vaudrait certainement rester dans la situation actuelle. Le problème que nous nous sommes proposé n'est donc pas,

comme le pensait M. Floquet « trouver un moyen de décimaliser qui ne dérange pas ou peu les habitudes du public ». Nous espérons qu'après avoir pris connaissance de nos explications il ne le pense plus et qu'il reconnaît que ce problème est bien celui-ci : « trouver un moyen de décimaliser qui assure aux savants, aux spécialistes et à tout le monde tous les avantages que comportent les calculs décimaux, en conservant néanmoins la division du jour en 24 heures, qu'il faut conserver parce qu'elle est admise et parce qu'elle est excellente. »

Ce problème nous croyons l'avoir résolu. Peut-être nous trompons-nous. Nul n'est universel, et il peut certainement y avoir des cas qui nous ont échappé. Si nous sommes dans l'erreur, personne, plus que nous, n'est disposé à le reconnaître. Mais on trouvera raisonnable, sans doute, que nous attendions pour changer d'avis, que l'on nous donne la preuve que nous sommes dans l'erreur, et cette preuve n'est pas donnée.

HENRI DE SARRAUTON.

L'EMPIRE OTTOMAN A NOTRE ÉPOQUE

CONFÉRENCE

AVEC PROJECTIONS LUMINEUSES

FAITE PAR

M. RUFF

Professeur d'Histoire au Lycée d'Oran

MESDAMES,

MESSIEURS,

Je tiens à remercier d'abord mon excellent ami M. Aron, qui a bien voulu me céder son tour de parole, sacrifice doublement méritoire de la part d'un maître du barreau.

Vous en serez peut-être les victimes, mais si vous ne trouvez pas ici le plaisir que vous espériez y goûter, je vous en supplie, prenez-vous-en aux Turcs. Ils sont tellement habitués à supporter les nombreuses responsabilités qu'on leur impose à tort ou à raison, qu'ils ne seront pas sensibles à une responsabilité de plus ou de moins.

Les Turcs ont donné naissance à deux locutions proverbiales. On dit : « Fort comme un Turc » et on dit aussi : « Frapper sur une tête de Turc »

De ces deux expressions la première, vraie peut-être encore sur l'arène des lutteurs, a cessé depuis bientôt deux siècles d'être vraie sur l'arène politique. Quant à la seconde, elle n'a jamais été plus exacte qu'à notre époque : il n'y a pas de nation en Europe et jusqu'en Amérique, qui ne frappe sur ces malheureux Turcs, qui ne cherche à leur arracher quelques bribes de puissance ou de territoire ; et, il faut le reconnaître, ils allument eux-mêmes l'incendie qui les consumera un jour ;

ils provoquent l'indignation générale par ces odieux massacres qui sont la honte de notre époque, que l'Europe laisse s'accomplir avec cette impassibilité, cette indifférence orientale que l'ambition et les rivalités politiques expliquent, mais qu'elles ne justifient pas.

Expliquer la situation actuelle de l'Empire ottoman au point de vue territorial ; indiquer les régions qu'il occupe encore en Afrique et en Asie ; décrire les jeunes Etats qui se sont constitués depuis cinquante ans aux dépens de la Turquie ; les conflits de races et d'influences qui se produisent dans cette péninsule ; montrer enfin les conflits qui éclatent jusque dans la Turquie même et qui menacent d'en consommer la ruine, tel est le programme que j'espère remplir aujourd'hui, si vous voulez bien m'accorder votre bienveillante attention. (*Applaudissements*).

L'Empire ottoman (1) s'étend sur les trois continents de l'ancien monde : l'Afrique, l'Asie et l'Europe. Mais les contours qu'indique la carte de cet empire ne répondent plus à la réalité.

En Afrique, les Turcs sont les maîtres de la Tripolitaine ; mais, en fait, le gouverneur turc qui depuis 1835 règne à Tripoli ne voit guère son autorité politique s'étendre au-delà des portes de cette ville. Dans l'intérieur du pays, si la souveraineté religieuse du Sultan est encore parfois obéie, elle rencontre une rivalité victorieuse que nous connaissons bien en Algérie : la rivalité de cette secte dangereuse des Snoussi dont le chef, le Mahdi, est tout-puissant du littoral au Soudan.

L'Egypte, vous le savez, est bien plus nominalement encore une dépendance ottomane.

L'Egypte, depuis une quinzaine d'années, est occupée provisoirement par l'Angleterre, et l'on sait que quand les Anglais sont établis quelque part, ils ne s'en vont que quand on les force à s'en aller.

En Asie, l'Empire ottoman possède un domaine plus vaste, son action s'exerce d'une façon plus complète, et c'est ici que

(1) Carte de l'Empire ottoman. — Projection.

nous pourrons montrer combien cette action a été funeste. Partout où les Turcs ont passé dans des pays riches et florissants, ils n'ont laissé que des ruines. Ils sont les maîtres d'une partie seulement de l'Arabie ; tout l'intérieur de cette grande péninsule appartient bien plus à la secte fanatique des Wahabites qu'aux Ottomans. Même dans l'Hedjaz et dans l'Yémen, dans le riche pays de la Mecque, les chefs religieux de la cité sainte sont plus obéis que le padischah de Constantinople.

Mais c'est au nord de l'Arabie, dans ces pays qui, au début même de l'histoire ancienne, évoquent les plus grands souvenirs, sur cette côte syrienne où les flottes phéniciennes venaient chercher dans les ports de Tyr et de Sidon les parfums de l'Arabie, les étoffes précieuses et toutes les productions de l'Asie centrale et occidentale pour les déverser dans le reste du monde ; c'est dans ces Echelles du Levant, où affluaient au moyen âge les vaisseaux de Venise, de Gênes, de Marseille, de Barcelone ; c'est là que nous voyons les résultats néfastes du gouvernement turc. Des villes sont ruinées, les ports n'existent plus que sur les cartes ; le commerce, l'agriculture, autrefois florissants, ne commencent à se relever que grâce aux efforts des puissances européennes.

Au nord de l'Asie mineure, se présente le même spectacle. Là où se sont élevées, il y a plus de vingt-cinq siècles, les grandes colonies grecques, il ne reste en somme qu'une grande ville, Smyrne, dont le commerce se maintient, non grâce aux Turcs, mais malgré eux, grâce aux Grecs et aux Arméniens.

Arrivons maintenant à la description de ce territoire d'Arménie, dont le tiers seulement appartient aux Turcs, et dont les deux autres tiers sont, heureusement pour les habitants, à la Russie.

L'Arménie est une région montagneuse couverte de massifs qui se rattachent, d'une part au Taurus et au plateau d'Asie mineure, de l'autre aux massifs de l'Arménie russe, dont le mont Ararat occupe le centre, ce mont Ararat au sommet duquel, suivant les traditions locales, se trouve encore l'Arche de Noé,

qui s'y déposa, lorsque le déluge fut terminé. Nul homme ne peut gravir la montagne sainte.

Au centre de l'Arménie, nous trouvons la place forte d'Erzeroum, qui commande la région. Erzeroum (1), placée au milieu d'une chaîne de montagnes, est une citadelle redoutée qui a plusieurs fois arrêté les Russes. Dans la dernière guerre de 1877, ils n'ont pas pu s'en emparer.

Le port de l'Arménie est le port de Trébizonde (2), qui n'a pris une certaine importance que depuis que les Russes ont supprimé la franchise du port de Batoum, dont ils se sont emparés en 1877.

Cette ville, une des plus anciennes colonies grecques, placée sur une rade superbe qui rappelle celle de Nice, a pris dans le commerce une place importante, et qui le deviendra encore davantage, le jour où une voie ferrée la fera communiquer avec Erzeroum, dont Trébizonde est le port naturel.

La population (3) de cette région appartient à la race aryenne, comme les peuples de l'Europe. Les Arméniens sont très industrieux, actifs, vigoureux, laborieux, habiles, propres à exercer les différents métiers, propres aussi au commerce, pour lequel ils ont des aptitudes spéciales. Ils vivent dans leur pays en grand nombre ; mais, fréquemment attaqués par les Turcs, par les Kurdes surtout, ils préfèrent s'expatrier, et, dans toutes les grandes villes d'Europe, à Constantinople, à Marseille, à Paris même, on trouve une colonie arménienne souvent très nombreuse. Ils sont chrétiens ; leur culte, ressemblant au christianisme orthodoxe grec, est dirigé par un patriarche qui réside dans l'Arménie russe.

Leurs églises (4) sont des lieux de réunions, d'affaires et de plaisirs ; elles contiennent des boutiques, et l'on y danse aux jours de fêtes, jusque sur les toits du sanctuaire.

Leurs ennemis les plus dangereux sont les Kurdes (5), de la même race que les Arméniens, quoiqu'ils se rapprochent

(1) Panorama d'Erzeroum. — Projection.
(2) Panorama de Trébizonde. — Projection.
(3) Arméniens. — Projection.
(4) Intérieur d'église en Arménie. — Projection.
(5) Kurdes. — Projection.

des Afghans. C'est un peuple de montagnards, ils vivent sous la tente : ce sont des nomades et avant tout des pasteurs (1) et des pillards. Il est très dangereux de les rencontrer, et tous les voyageurs qui ont visité cette région et traversé les pays limitrophes disent que leur rencontre est inquiétante.

Ils vivent sur les montagnes qui s'élèvent au sud de l'Arménie; ils descendent vers les vallées de l'Euphrate et du Tigre pour se livrer au pillage, et il est arrivé bien des fois qu'ils aient massacré à Diarbekir, à Biredjik, jusqu'à 25.000 Arméniens. Aujourd'hui ils ont recommencé ces attaques et fait un grand nombre de victimes.

Cette région a été, à une époque très ancienne, la plus ancienne que nous connaissions, le théâtre des grandes luttes d'une civilisation avancée contre la barbarie. C'est entre ces deux fleuves, le Tigre, au cours rapide, qui coule à l'est et l'Euphrate, fleuve de plaine qui coule à l'ouest, que se trouvait située la Mésopotamie de la Bible, que se sont formés les empires assyriens. Il suffit de rappeler Ninive, Babylone, Ctésiphon, Séleucie, tant d'autres capitales, pour ne pas citer la capitale musulmane Bagdad, qui rappelle tout un souvenir de grandeur, de gloire, de richesses et qui n'est aujourd'hui qu'une ruine au milieu de laquelle survit un village.

Voilà ce que les Turcs ont fait de régions qu'ils ont trouvées au moins en partie riches et prospères.

Voyons ce qu'ils ont fait en Europe :

La péninsule des Balkans (2), la plus orientale des trois péninsules qui terminent au sud le continent européen, présente un caractère particulier.

Elle n'a ni la régularité de l'Italie, traversée du nord au sud par une grande chaîne de montagnes, ni celle de l'Espagne avec son vaste plateau en forme de quadrilatère ; elle représente un enchevêtrement de montagnes, séparées par des plaines plus ou moins élevées, et qui se projettent de tous les côtés de la péninsule.

---

(1) Bergers kurdes. — Projection.
(2) Carte physique de la péninsule. — Projection

Au sud se trouve la péninsule grecque dont nous ne nous occuperons pas aujourd'hui, car avec tous les souvenirs qui s'y rattachent, elle demanderait trop de développements.

Nous trouvons à relever quelques accidents remarquables du littoral. A l'ouest de la péninsule turque, la côte est peu accidentée, mais, à l'est, il y a la Chalcidique, triple péninsule dont la pointe orientale est la partie la plus curieuse : C'est le mont Athos qui se compose d'une montagne isolée, rattachée à la terre par un isthme étroit. Un architecte du temps d'Alexandre voulait y tailler une statue du conquérant, tenant dans une main une ville et dans l'autre la source d'un torrent.

C'est là, suivant la légende locale, que le démon aurait conduit le Christ pour lui montrer les royaumes de la terre étalés à ses pieds, et le tenter.

Cette presqu'île est occupée, depuis environ dix siècles, par des moines, qui vivent dans une vingtaine de couvents, dont ils interdisent l'accès à tout étranger, à tout infidèle, à toute femme. Une garde, composée de soldats chrétiens, est chargée de veiller à l'exécution de cette prescription, et, depuis plus de mille ans, aucune femme n'a foulé le sol de la presqu'île. Ces moines, généralement ignorants, vivent d'un peu de culture ; ils veillent sur une bibliothèque riche en manuscrits relatifs, surtout, à l'histoire de l'Eglise.

Du côté est, la péninsule se termine par une presqu'île qui se dirige vers le continent asiatique, comme pour s'y joindre ; elle en est séparée par un canal, sur lequel il serait facile de jeter un pont.

C'est évidemment là le centre de l'ancien monde, et ce serait peut-être le centre du nouveau monde, si Constantinople n'appartenait plus aux Turcs.

La péninsule turque est couverte de montagnes ; tandis qu'à l'ouest, les montagnes se dirigent vers le sud-est, continuant les Alpes sous le nom de montagnes albanaises et forment la chaîne du Pinde, qui va se ramifier dans la Grèce ; à l'est, elles se dirigent dans le sens de la latitude ; les Balkans forment, au sud du Danube, une barrière semblable à celle que les Alpes de Transilvanie forment au nord.

La chaîne des Balkans, abrupte au sud, s'abaissant par des pentes régulières au nord, a joué un rôle considérable dans l'histoire. Elle commande la route du nord au sud, et il suffit de rappeler, à ce sujet, le souvenir de la passe de Chipka et du siège de Plewna à propos de la dernière guerre russo-turque.

Au sud des Balkans, le massif moins élevé, mais abrupt et tourmenté du Rhodope, sépare la plaine de Thrace de l'Archipel.

Cette disposition des montagnes explique la diversité de climats que l'on trouve dans la péninsule. Tandis que dans les grandes plaines du littoral, surtout sur les bords de l'archipel, le climat est assez tempéré, il est plus froid dans les plaines les plus éloignées de la mer, et il est tout à fait glacé dans les plaines bulgares, dans la Moldavie, où soufflent les vents froids qui ont traversé les vastes plaines de la Russie.

De cette diversité de climats résulte aussi une grande diversité de productions, mais nous ne pouvons pas nous y arrêter en ce moment, faute de temps.

L'hydrographie des Balkans est bien simple.

La plupart des cours d'eau se dirigent vers le Danube, ou vers la Save, son grand affluent de droite.

Ce sont la Bosna, la Morawa formée de la Morawa serbe et surtout de la Morawa bulgare, qui ouvre une grande voie du nord au sud, puis l'Isker, qui arrose la plaine de Bulgarie ; les affluents de gauche, sont le Jin ou Xil, l'Olt ou Aluta qui passe à travers les Alpes de Transilvanie, après avoir traversé la Transilvanie autrichienne ; le Jalomitza, le Sereth, enfin, le Pruth, qui descend des hauts sommets des Karpathes et sert de limite entre la Roumanie et la Russie.

Il faut ajouter quelques mots sur les deux rivières importantes qui vont se jeter dans l'Archipel : le Vardar qui traverse la Macédoine et qui a été souvent une route d'invasion ; puis la Maritza, l'Hèbre des anciens, qui vit rouler dans ses flots les restes inanimés de l'harmonieux Orphée, et qui est devenu aussi une grande voie humaine. Elle ouvre une grande route qui conduit à Constantinople. La vallée inférieure,

embarrassée à son embouchure, n'est pas encore devenue une route très fréquentée par le commerce.

Telle est, d'une façon rapide, la disposition orographique et hydrographique de la péninsule.

Arrivons à l'étude des différents pays (1) qui occupent aujourd'hui l'ancien domaine de l'Empire ottoman et commençons, tout d'abord, par deux provinces qui font nominalement partie de l'Empire turc, c'est la Bosnie et l'Herzégovine, qui ont été depuis 1878, depuis le congrès de Berlin, remises provisoirement au gouvernement autrichien, chargé de leur assurer la sécurité : c'est là un provisoire qui menace de devenir définitif.

Cette occupation autrichienne a d'ailleurs été très heureuse pour ces pays.

La Bosnie et l'Herzégovine, qui étaient jadis très riches, ont été ruinées par la conquête turque.

Les seigneurs bosniaques se sont, pour la plupart, convertis à la religion musulmane, et, conséquence de cette conversion, ils sont devenus très fanatiques, et ils ont écrasé les paysans, les cultivateurs qui n'ont pas voulu les suivre dans cette voie et qui ont su mieux conserver les vieilles coutumes de leur pays.

La petite propriété a subsisté en Bosnie. Les paysans vivent sur leurs terres, et certaines des coutumes qu'ils ont maintenues dépassent les revendications les plus avancées de nos socialistes.

C'est ainsi qu'aujourd'hui encore, lorsqu'un Bosniaque est ruiné, qu'il doit tout ce qu'il possède, ses créanciers sont tenus de lui laisser une maison suffisante pour y habiter et un petit champ. Bien plus, si dans les biens saisis, il ne se trouve pas une modeste habitation qui puisse être attribuée au débiteur, les créanciers sont obligés de lui en bâtir une. C'est ce qui explique que dans ce pays, il y ait beaucoup de mendiants propriétaires.

L'Herzégovine est dans les mêmes conditions que la Bosnie(2).

(1) Carte politique de la péninsule. — Projection.
(2) Muletiers turcs traversant l'Herzégovine. — Projection.

Des routes la mettant en communication avec l'Autriche et l'Adriatique ont assuré son développement industriel et agricole ; les terres sont bien cultivées, la civilisation pénètre dans cette région, et le peuple y devient plus civilisé.

A l'est de l'Herzégovine, se trouve un pays que l'on aperçoit à peine, le Monténégro, petit sur la carte, mais grand dans l'histoire.

Le Monténégro n'a qu'à peine la superficie d'un de nos départements français ; sa capitale, Cettigne (1), est un village de peu d'étendue.

Les habitants sont au nombre total de 272.000, c'est peu.

C'est dans ce pays que réside le prince Nikita, celui que le tzar Alexandre III appelait le seul ami fidèle de la Russie et auquel il envoyait, en récompense de ses bons services, des canons et des fusils.

Le peuple Monténégrin est un des plus braves de l'Europe ; il a maintenu, seul peut-être dans la péninsule, son indépendance ; la configuration du sol, il est vrai, s'y prêtait merveilleusement : le Monténégro n'est qu'un massif montagneux. Les habitants racontent que lorsque le Créateur passa au-dessus de ce pays, le sac de montagnes qu'il tenait à la main creva, et toutes les montagnes tombèrent sur le Monténégro, c'est ce qui explique, selon eux, les nombreux accidents de terrain que l'on y rencontre.

Le Monténégrin, je vous l'ai dit, est excessivement brave; c'est là sa qualité dominante, il vit armé et même lorsqu'il va au marché il n'abandonne pas ses armes. (2)

Le Monténégrin porte sur lui un véritable arsenal : fusil, poignards et pistolets, pendant que sa femme porte les fardeaux.

Le Monténégrin a des coutumes patriarcales, il vit dans des habitations modestes, veillant toujours sur ses armes (3).

Dans ce pays, comme dans les pays limitrophes, domine la petite propriété. On a, du reste, pris des mesures pour empêcher la grande propriété de se constituer.

---

(1) Panorama de Cettigne. — Projection.
(2) Monténégrin se rendant au marché de Cattaro. — Projection.
(3) Intérieur monténégrin. — Projection.

Comme les Turcs partaient en grand nombre, le gouvernement a craint que quelques-uns ne s'emparent des terres disponibles, et il a défendu aux habitants d'acquérir plus de vingt arpents de terre. C'est de cette façon que l'on a pu maintenir ces traditions.

Le clergé monténégrin (1) est aussi resté fidèle aux vieilles coutumes, patriote et belliqueux.

La Serbie, sa voisine, n'a pas eu le même sort, ni le même héroïsme.

La Serbie est encore un pays de montagnes, mais de montagnes ouvertes, au nord vers la vallée du Danube, à l'est du côté de la Bulgarie et au sud sur la Macédoine ; aussi a-t-elle été de très bonne heure attaquée. Les Turcs l'ont vite soumise à leur domination, et Belgrade (2), leur capitale actuelle, située au confluent de la Save et du Danube, est devenue, sous les Turcs, une citadelle dirigée moins contre les chrétiens de la péninsule que contre la Hongrie.

Il n'y a peut-être pas de ville en Europe qui ait vu autant de batailles, subi autant de sièges que Belgrade. En 1862, elle a été attaquée pour la dernière fois ; les Turcs l'ont bombardée.

Depuis cette époque, elle a subi une transformation complète, elle a vu les vieilles maisons turques disparaître, les vieilles forteresses s'écrouler, et de nouvelles constructions en ont fait une ville moderne, sans lui enlever cependant le charme qu'elle doit à son magnifique panorama.

La Save, qui traverse Belgrade, est une grande rivière qui atteint parfois sur son parcours plusieurs kilomètres de largeur et qui va rejoindre le Danube à une faible distance de cette ville.

La population de la Serbie est d'environ 2.260.000 habitants.

Le Serbe est un slave ; il en a toutes les qualités et une partie des défauts, il est brave, très honnête : c'est ainsi qu'on laisse un condamné aller voir ses parents, certain qu'il reviendra ensuite dans sa prison. C'est un procédé qu'il ne conviendrait pas d'importer chez nous.

---

(1) Pope monténégrin en tenue de guerre. — Projection.
(2) Panorama de Belgrade. — Projection.

Le Serbe est brave et honnête, il a lutté pour conserver l'intégrité de son pays, et il a mérité l'indépendance qu'il a enfin acquise. Dès le moyen-âge, la Serbie était arrivée à un haut degré de puissance.

En 1326, le héros des légendes serbes, Etienne Douschan, avait soumis au sud l'Albanie et étendait sa puissance au nord sur la Hongrie. Ces conquêtes furent de courte durée ; vers la fin du même siècle, les Turcs écrasaient la puissance serbe dans la bataille de Kossova, en 1389. Cette défaite a été définitive, et, pendant plusieurs siècles, les Serbes ont dû subir le joug des Turcs.

C'est seulement depuis une cinquantaine d'années, lorsque les diverses nationalités des Balkans opprimées commençaient à se soulever, que les Serbes ont pu espérer se ressaisir. Guidés par des chefs héroïques, le vieux Milos et son fils Michel, ils sont arrivés après la dernière guerre russo-turque, sous le commandement du roi Milan, à reconquérir leur indépendance.

Depuis, la Serbie a subi bien des épreuves. Jalouse de la Bulgarie, elle a été vaincue ; malgré les brillantes qualités de son peuple, elle n'a pu obtenir ce qu'elle désirait ; les divisions intérieures se sont jointes aux autres causes de faiblesse ; le roi Milan, après son scandaleux divorce avec la reine Nathalie, a dû abdiquer en 1889 et laisser le trône au jeune Alexandre Ier, son fils (1).

Autour de ce prince s'agitent de nombreux partis : d'abord les progressistes qui veulent rejeter les vieilles traditions, renforcer le pouvoir central, introduire dans la Serbie la civilisation moderne, l'industrie, le luxe des maisons de banque... sans oublier la corruption qui les suit.

Ce sont, d'autre part, les radicaux qui veulent, au contraire, conserver les anciens usages, maintenir l'autonomie communale, affermir les institutions qui ont permis à la Serbie de se développer jusqu'à notre époque. Quelques-uns pensent même à la transformer en une fédération.

---

(1) Portrait d'Alexandre Ier. — Projection.

A tout cela s'ajoutent les intrigues extérieures, la rivalité de l'Autriche, qui voudrait en faire un état vassal ; de la Russie, qui prétend, au nom du panslavisme, entraîner à sa suite la Serbie comme les autres états Slaves.

A l'est de la Serbie, s'élend la Bulgarie, dont il a beaucoup été question depuis une quinzaine d'années.

La Bulgarie est une vaste plaine limitée par les Balkans, qui ne sont pas une limite géographique et qui n'ont jamais été qu'une limite politique.

Lorsqu'en 1878, les Russes arrivèrent sous les murs de Constantinople et signèrent le traité de San-Stéfano, ils eurent l'idée très-juste de créer un grand Etat bulgare qui s'étendrait du Danube à l'Archipel. L'Allemagne et l'Autriche intervinrent, et cette combinaison fut abandonnée. Au congrés de Berlin, on créa une Bulgarie coupée en deux.

La Bulgarie actuelle, dont la capitale est Sofia, est érigée en principauté sous le gouvernement d'un prince élu par les habitants, mais avec l'investiture du sultan.

L'autre partie, qui comprend la Roumélie orientale, capitale Philippopoli (1), est restée sous le gouvernement turc, mais elle devait avoir un gouverneur chrétien.

Les deux parties séparées de la Bulgarie ont cherché, depuis cette époque, le moyen d'arriver à se réunir, et, la Russie ne voulant pas intervenir, elles se sont tournées vers l'Autriche, vers l'Allemagne. Le prince de Bulgarie, Alexandre de Battemberg, a laissé les événements s'accomplir, sans paraître s'y prêter, et, en 1885, la révolution s'est faite, et la Roumélie s'est déclarée unie à la Bulgarie. La Russie a été hostile à cette réunion. La Serbie ayant prétendu avoir sa part à la suite de cette modification de territoire, la guerre fut déclarée, et, contre toute attente, les Bulgares, conduits par Alexandre I, ont triomphé des Serbes, et ils auraient imposé à ces derniers des conditions très désavantageuses sans l'intervention de l'Autriche.

La Russie n'a point pardonné au prince Alexandre d'avoir agi malgré elle.

---

(1) Panorama de Philippopoli. — Projection.

Un jour, une nuit plutôt, on a saisi et fait prisonnier le prince Alexandre, et on l'a conduit hors de la Bulgarie. Il y est revenu en triomphe, mais comme il ne pouvait rien sans les Russes, il a renoncé à son trône, et, en 1887, le pays a nommé un autre prince, Ferdinand de Saxe-Cobourg (1).

Intelligent, énergique, le prince Ferdinand a su maintenir cette union de la Roumélie et de la Bulgarie qu'il avait trouvée en arrivant au trône. Il a d'abord affermi son gouvernement, et il a fait appel à un homme qui a certainement rendu des services au gouvernement bulgare plutôt qu'à la Bulgarie. (2). Ce ministre, dont la brutalité, la grossièreté et la violence ont bien souvent provoqué en Europe des protestations indignées, est Stambouloff, qui, tombé du pouvoir, a été assassiné il y a quelques mois aux applaudissements des Bulgares et en présence de l'indifférence de l'Europe.

Le peuple Bulgare (3) a de grandes qualités ; il est travailleur.

Le Bulgare, qui est de race touranienne, est en réalité devenu un véritable slave.

Lorsqu'ils arrivèrent, au cinquième siècle, dans la péninsule, les Bulgares étaient des soldats farouches, pillards, comme les Huns d'Attila.

Dès le neuvième siècle, ils s'étaient radoucis ; les grands apôtres des slaves, Méthode et Cyrille, les avaient convertis, leur avaient donné la langue slave et la littérature slave, et, au dixième siècle déjà, ils constituaient un Etat assez puissant. Sous le tzar Siméon, vaincus par les Turcs, qui faisaient alors trembler toutes les nations de l'Europe, les Bulgares ont été terrorisés et soumis au même régime que les Arméniens aujourd'hui. Jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, les massacres en Bulgarie ont bien souvent soulevé l'indignation de l'Europe. En 1860, ces massacres étaient signalés par le grand ministre anglais, M. Gladstone.

---

(1) Ferdinand I et Marie-Louise. — Projection.
(2) Stambouloff. — Projection.
(3) La population de la Bulgarie compte 3.310.000 âmes.

Le peuple bulgare (1) se relève aujourd'hui, grâce à ses qualités. Il reste en Bulgarie quelques musulmans, mais la plupart des habitants sont chrétiens, et la religion a contribué à maintenir la race bulgare dans son indépendance, à la faire vivre malgré l'esclavage ; les Bulgares ont refusé, non seulement de se convertir à l'islamisme, mais même de se soumettre aux patriarches grecs, et, malgré la pression exercée sur eux, ils ont tenu bon, si bien qu'en 1869, ils ont obtenu l'établissement de l'exarchat.

Le Bulgare est ouvrier, laborieux, ce qui n'empêche pas qu'il y ait des mendiants bulgares dans la péninsule (2); mais d'une façon générale, la mendicité est assez rare en Bulgarie.

Les Bulgares, comme les Serbes, sont presque tous propriétaires. En Bulgarie, on trouve même une forme spéciale et primitive de la propriété : la zadronga, l'association agricole, formée de plusieurs familles qui exploitent en commun un territoire assez vaste, et où chacun remplit une mission spéciale. Il convient d'ajouter que cette sorte de phalanstère tend à disparaître.

Les Bulgares sont devenus d'autant plus ambitieux que le succès les a récompensés. Ils ne se sont pas contentés d'occuper la Roumélie (3), ils ont voulu aller plus loin. Ne pouvant pas arriver jusqu'à la mer Noire, sur laquelle ils ne possèdent aucun port important, ils veulent aller jusqu'à l'Archipel.

Au nord de la Bulgarie, nous arrivons dans la Roumanie.

La Roumanie est la première en date parmi ces principautés devenues indépendantes. Ce n'est, pourtant, qu'après la guerre de Crimée, en 1856, que la Moldo-Valachie, qui est devenue depuis la Roumanie, a été formée.

La Roumanie est une vaste plaine peuplée d'une race tout à fait spéciale. La race roumaine (4) n'est ni slave ni touranienne. Les Roumains se considèrent comme les descendants des colons latins transportés là par Trajan pour assurer la con-

(1) Bulgares chrétiens et musulmans.
(2) Mendiants bulgares. — Projection.
(3) Roumélienne. — Projection.
(4) La population de la Roumanie compte 5 millions d'âmes environ.

quête de la Dacie. Le mélange des Daces et de ces Romains qui, pourtant, semblent être revenus sur la rive droite du Danube après la mort de l'empereur Trajan, aurait produit ce peuple, qui a conservé et sa langue et sa race.

Les Roumains semblaient avoir disparu au XVIIe siècle, leur langue était regardée comme un patois, un dialecte populaire. Brusquement, à cette époque, ils reparaissent ; leur langue possède une littérature complète, et on constate que par elle, ils se rattachent à la race latine. Eux-mêmes se considèrent comme un peuple latin. La race roumaine dépasse de beaucoup les limites de la Roumanie et s'étend en cercle autour des Karpathes sur la Bessarabie, une partie de la Transilvanie et de la Serbie.

La capitale de la Roumanie est Bucharest (1) ou Bucuresci. C'est une grande ville de construction toute moderne, avec tout le confort qu'on peut trouver dans les grandes capitales de l'Europe. Elle est située au milieu d'une contrée des plus fertiles, mais qui n'est pas aussi bien cultivée qu'elle pourrait l'être, car les paysans sont arriérés.

Leur habitation (2) est une espèce de cave creusée dans l'argile, desséchée au moyen de feux de fagots, et que l'on surmonte d'une charpente légère recouverte en chaume généralement. Ces maisons n'ont pas de cheminées, il paraît que c'est très sain, mais ce n'est pas très commode. Les meubles sont très primitifs.

Le paysan roumain (3), l'homme du peuple a de très grandes qualités. Il est brave, la bravoure est générale chez ce peuple, et il est étonnant qu'elle ait survécu à la sujétion dont il fut victime pendant des siècles.

Les Roumains sont honnêtes, mais ils ne sont pas si travailleurs que les Bulgares ; cependant ils se sont mis résolument à l'œuvre, mais ce peuple est très arriéré, quoi qu'il commence à cultiver ses riches terres.

Le costume de fête des paysans roumains (4) est très élégant ;

(1) Panorama de Bucharest. — Projection.
(2) Maison de paysans roumains. — Projection.
(3) Valaque. — Projection.
(4) Paysanne et marchand de fruits. — Projection.

il s'est mieux conservé chez le peuple que dans la bourgeoisie. Cette dernière s'est civilisée et abandonne les vieux costumes (1). La reine Elisabeth le déplorait lorsqu'elle est arrivée en Bulgarie.

Les Roumains se sont rapidement relevés. Ils envoient leurs enfants dans les grands centres universitaires de l'Europe et surtout à Paris. Ils ont pour la France une sympathie particulière, et il a même fallu prendre des mesures pour limiter leur nombre dans nos écoles supérieures. Parmi les étrangers qui suivent les cours de nos facultés, les Roumains sont les plus nombreux. Cela tient à l'influence exercée par la reine actuelle, Elisabeth de Roumanie (2), que nous connaissons mieux sous le pseudonyme littéraire qu'elle a rendu célèbre, de Carmen Sylva. Elle a écrit des nouvelles, de petites études morales qui sont des chefs-d'œuvre, elle est devenue populaire en France, et elle l'est restée en Roumanie. Sa popularité date surtout de la guerre russo-turque, au cours de laquelle elle a soigné les blessés avec un dévouement au-dessus de tout éloge, et elle a mérité l'affection de tous ses sujets.

L'armée roumaine (3) est d'ailleurs digne de toute notre admiration. Malgré les rigueurs de l'hiver et une campagne très fatigante, ces soldats ont tenu bon ; ils ont rendu de grands services aux Russes, les ont sauvés dans la première partie des opérations, lorque les Turcs menaçaient de détruire l'armée russe au sud du Danube.

A part l'indépendance complète, la seule récompense qu'ils aient obtenue de leur belle conduite a été de perdre la Bessarabie, que les Russes ont prise pour leur part, et de gagner la Dobroudja, région en partie marécageuse, en partie accidentée, mais partout très pauvre et qui est pour eux d'une utilité très contestable.

Nous arrivons enfin à la Turquie proprement dite, c'est-à-dire à ce que les Turcs ont conservé de ce vaste empire qui s'est étendu, il y a trois siècles, bien au-delà des limites actuelles et qui comprenait la moitié de la Hongrie, la Transil-

(1) Dame roumaine.
(2) Elisabeth de Roumanie. — Projection.
(3) Soldats roumains.— Projection.

vanie et tout le littoral de la mer Noire ; mais nous ne pouvons pas entrer dans trop de détails.

La Turquie, dont la population compte environ 5.700.000 âmes, possède encore une bande de territoire assez large à l'ouest et qui se resserre à mesure que l'on s'avance vers l'est.

Dans ce territoire, il y a quatre régions distinctes : l'Albanie à l'ouest, puis à l'est de l'Albanie, la Macédoine, la Thrace, et enfin la région de Constantinople.

L'Albanie est un pays de montagnes, dont les habitants appartiennent à une race énergique (2). Ils sont très probablement les descendants des Pélasges, ces ancêtres des Hellènes, et ils ont conservé leurs qualités. Grands, souples, maigres et robustes, ils sont avant tout des soldats. Ils se sont convertis à l'islamisme, mais ils ne sont pas si fanatiques que les musulmans. Leur fanatisme est moins religieux que guerrier.

Ils sont divisés en çofs. Depuis que le célèbre pacha Ali, de Janina, a détruit les grandes familles féodales, les guerres intestines ont diminué, mais elles subsistent toujours.

Les Albanais, comme les habitants de certaines régions des Alpes, s'en vont au loin gagner une certaine aisance, puis reviennent dans leur pays avec leurs économies, s'y bâtissent de belles maisons et y vivent en riches rentiers (3). Ils n'hésitent pas d'ailleurs à reprendre le fusil ou le pistolet lorsque l'occasion s'en présente.

L'Albanie est attaquée au sud par l'hellénisation, qui prend de grandes proportions, alors que les Albanais, au contraire, gagnent sur les Serbes au Nord. La Grèce revendique ce pays, et il est possible qu'un jour elle l'occupe

La Macédoine joue un rôle beaucoup plus important que l'Albanie, à cause des routes qui s'y croisent.

Les Bulgares, les Serbes, les Grecs revendiquent la Macédoine : les Grecs parce que la civilisation est grecque, parce qu'ils se disent les plus nombreux et parce qu'ils y sont les plus puissants ; les Serbes y prétendent, parce que les régions septentrionales de la Macédoine sont peuplées par eux, parce

(1) Albanais. — Projection.
(2) Riches Arnaules.— Projection.

qu'ils veulent arriver à la mer, et parce que la route de Salonique est la seule qui leur permette d'y aboutir.

Les Bulgares ont dans la Macédoine une influence considérable, parce que la population y est en grande partie bulgare; mais on les maltraite, et les instituteurs, les prêtres, sur une simple dénonciation et parfois sans motifs, sont jetés en prison, envoyés sur les bords de la mer Rouge, ce qui équivaut à une condamnation à mort, quand ce dernier sort ne leur est pas immédiatement appliqué. C'est ce qui explique que les Bulgares, il y a quelques mois, ont peut-être favorisé, sinon créé l'agitation qui s'est produite en Macédoine; ils montraient à ce pays l'exemple de la Roumélie, qui s'est soulevée il y a peu d'années, pour obtenir son union à la Bulgarie et qui a eu gain de cause.

Dans la Thrace, on rencontre les mêmes conflits. La ville d'Andrinople (1) est un mélange de Turcs, de Grecs et de Bulgares. Toutes les races de la péninsule, toutes les religions s'y voient et s'y opposent. Quels sont les événements que l'avenir réserve à ce pays ? Il est impossible de le prévoir.

Lorsque le voyageur, sortant de l'Archipel après avoir traversé le long détroit des Dardanelles, arrive à l'extrémité septentrionale de la mer de Marmara, il est frappé, tous les récits en témoignent, d'une admiration indicible, et je ne puis que vous lire une page magnifique de M. Pierre Loti sur cet incomparable spectacle (2) :

« Oh ! Stamboul ! De tous les noms qui m'enchantent encore, » c'est toujours celui-là le plus magique. Sitôt qu'il est pro- » noncé, devant moi une vision s'ébauche ; très haut, très haut » en l'air, et d'abord dans le vague des lointains s'esquisse » quelque chose de gigantesque, une incomparable silhouette » de ville. La mer est à ses pieds ; une mer que sillonnent par » milliers, des navires, des barques, dans une agitation sans » trêve, et d'où monte une clameur de Babel en toutes les » langues du Levant ; la fumée flotte comme un long nuage » horizontal sur l'amoncellement des paquebots noirs et des

(1) Habitants d'Andrinople — Projection.
(2) Stamboul vu de Kessim-Pacha. — Projection.

» caïques dorés, sur la foule bariolée qui crie ses transactions » et ses marchandages ; l'incessante fumée recouvre tout de » son voile. Et c'est là-bas, au dessus de ces buées et de ces » poussières de houille, que la ville immense apparaît comme » suspendue. En plein ciel pur, pointent des minarets aussi » aigus que des lances, montent des dômes et des dômes, » de grands dômes ronds, d'un blanc gris, d'un blanc mort, qui » s'étagent les uns sur les autres comme des pyramides de » cloches de pierre : les immobiles mosquées, que les siècles » ne changent pas ; plus blanches peut-être aux vieux âges, » ces mosquées saintes, quand nos vapeurs d'Occident n'avaient » pas encore terni l'air alentour et que les voiliers d'autrefois » venaient seuls mouiller à leur ombre, mais pareilles toujours, » et depuis des siècles couronnant Stamboul de leurs mêmes » coupoles géantes lui donnant cette même silhouette unique, » plus grandiose que celle d'aucune ville de la terre. Elles » sont l'immuable passé, ces mosquées ; elles recèlent dans » leurs pierres et leurs marbres le vieil esprit musulman, qui » domine encore là-haut où elles se tiennent. Si l'on arrive » des lointains de Marmara ou des lointains d'Asie, on les » voit émerger les premières hors des brumes changeantes de » l'horizon : au dessus de tout ce qui s'agite de moderne et de » mesquin sur les quais et sur la mer, elles font planer le » frisson des vieux souvenirs, le grand rêve mystique de » l'Islam, la pensée d'Allah terrible et la pensée de la mort. »(1) *(Applaudissements)*.

Telle est Constantinople.

Mais ce n'est là que Stamboul, la ville turque ; Constantinople (2) est plus que cela, c'est une ville universelle par ses souvenirs, universelle par sa population même.

Des deux côtés de ce golfe profond qu'on appelle la Corne d'Or et qui semblait aux anciens comme une corne d'abondance, s'étagent des villes différentes. C'est d'un côté Stamboul, la ville turque ; de l'autre Galata, Péra, le quartier grec, le quartier franc, le quartier arménien ; puis de l'autre côté du

(1) P. Loti, Constantinople, *Les grandes capitales du monde*, p. 81.
(2) Constantinople, vue des hauteurs d'Eyoub. — Projection.

Bosphore, le quartier asiatique de Scutari ; puis, au fond de ce détroit (1), une série de petites villes, de jardins, qui continuent Constantinople jusqu'à la mer Noire et forment une grande ville auprès de la capitale.

Constantinople est unique.

La ville de Stamboul nous transporte en plein orient. Dans le port, ce sont des barques étroites (2), longues, les caïques où le voyageur est plutôt couché qu'assis : ces barques filent avec rapidité, se rencontrant, se croisant au milieu des acclamations populaires.

Au-dessus de la Corne d'Or, nous sommes transportés en plein Asie. Au détour d'une rue, on se croit tout d'un coup dans un autre monde, on rencontre un cortège (3) qu'éclairent, dans la ruelle obscure, quelques lanternes portées au bout de perches : c'est un harem qui passe, escorté par ses eunuques.

Les chiens de Constantinople (4) sont célèbres ; ils semblent seuls chargés du service de la voirie, qui est naturellement déplorable, ils sont innombrables. On les laisse pulluler sans jamais chercher à en diminuer le nombre, sans chercher à appliquer une taxe sur les chiens, qui serait productive pourtant ; on ne les nourrit pas, du reste. Ils sont en général maigres, galeux, pelés, se déchirant les uns les autres. Ils appartiennent à toutes les races ou plutôt à aucune : une sorte de chien-loup domine. Ils sont les maîtres dans Stamboul, tandis que dans les quartiers grec ou franc, on les chasse et parfois on les tue, mais leur nombre ne diminue pas, parce qu'à Stamboul ils se multiplient sans obstacle.

Les rues de Constantinople, si elles n'ont pas de service de voirie, ont une police pas très redoutable malgré son apparence.

Les gendarmes turcs (5) ont un aspect terrible, mais il ne faut pas en avoir peur : ils ne sont dangereux pour personne ; pourvu qu'on les paie, on peut en faire tout ce que l'on veut, et les brigands le savent bien. Dans les montagnes de l'Alba-

(1) Le Bosphore, vue des rives d'Europe. — Projection.
(2) Caïque. — Projection.
(3) Harem, la nuit. — Projection.
(4) Les chiens de Stamboul. — Projection.
(5) Zaptié, gendarme turc. — Projection.

nie, dans le Rhodope, les gendarmes n'ont jamais empêché les brigands de vivre et de piller les habitants de la plaine.

A côté de Stamboul, se trouve la ville grecque, Péra et Galata, au sommet de laquelle s'élève une tour (1), que bien des fois illuminent les incendies.

Les incendies, très fréquents à Constantinople, se propageaient, il y a quelques années encore, d'une façon très inquiétante et ne pouvaient être arrêtés, toutes les maisons étant construites en bois, et le corps des pompiers étant mal organisé.

Certains de ces incendies sont restés célèbres, notamment celui de 1870, qui a fait deux mille victimes et a privé plus de vingt mille personnes de tout asile.

Aujourd'hui, les incendies sont devenus un peu moins dangereux, parce qu'on a reconstruit une partie des maisons en pierres, mais ils le sont toujours, aussi le seul cri de l'incendie jeté dans la rue épouvante toute la population.

La population du quartier grec est une population tout-à-fait spéciale.

Sur les 8 où 900,000 habitants que compte Constantinople, on peut dire que le quart se compose d'Arméniens (2), et c'est là encore ce qui explique ces mouvements qui se sont produits dans la capitale de l'empire turc au moment des massacres d'Arménie. Si ces troubles ont pu avoir lieu, c'est grâce au grand nombre d'Arméniens qui y résident.

Les Arméniens fournissent à Constantinople ses portefaix ; ce sont « les chameaux de l'empire » disent les turcs ; mais ils ne sont pas uniquement des ouvriers, ils sont aussi des commerçants, des artistes, des ingénieurs.

Une partie de la bourgeoisie arménienne de Constantinople est riche, très instruite et envoie ses jeunes gens faire leur éducation en Europe.

Les Arméniens s'expatrient facilement et s'assimilent rapidement dans les divers pays où ils arrivent.

---

(1) Tour de Galata. — Projection
(2) Dame arménienne. — Projection.

La population grecque a conservé à Constantinople une grande cohésion. Cela tient surtout à son organisation religieuse. Le chef de la religion, patriarche, qui réside au Phanar, a une grande influence et une autorité assez considérable, jusqu'au jour où la population turque le pend, revêtu de ses ornements pontificaux, à la porte de son palais.

Le clergé grec n'est généralement pas très recommandable. Le patriarche achète sa charge, se fait rembourser par les évêques, qui se font ensuite payer par les fidèles.

Les Grecs sont surtout les commerçants à Constantinople; ce sont les émules des Arméniens.

A côté de ces peuples, on y trouve des représentants de toutes les populations de l'Europe, des Italiens, notamment, qui ont certains quartiers où l'on se croirait transporté dans de petites bourgades italiennes.

La France a longtemps conservé une influenee considérable à Constantinople, influence qui date surtout de François Ier. Ses rapports avec la capitale de l'empire ottoman se sont un peu rompus ; la rivalité de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Autriche a diminué notre influence. Nous luttons cependant, et je suis heureux de rendre hommage à l'Alliance française, l'Association patriotique qui encourage l'enseignement de la langue française à Constantinople et dans tout l'empire, en subventionnant le lycée gréco-français de Galata et plus de 100 écoles qui répandent, avec la langue, l'amour de notre pays et qui assurent ainsi le maintien ou le relèvement de notre influence. C'est là une œuvre nationale que je me fais un devoir et un plaisir de vous signaler. *(Applaudissements)*.

Les Turcs, non-seulement, n'ont pas élevé eux-mêmes de monuments bien remarquables, mais ils ne font rien à Constantinople pour empêcher les monuments qui existent d'être détruits ; aussi la plupart de ces monuments tombent-ils en ruines. Des fontaines innombrables et parmi lesquelles il y a de véritables chefs-d'œuvre d'architecture, comme la fontaine du sultan Ahmed, comme la fontaine du quartier de Top-Hané (1), dont les alentours sont un rendez-vous de prome-

(1) Fontaine de Top-Hané. — Projection.

nade, sont abandonnées ; on ne répare pas les dommages qui s'y produisent, et on les laisse tomber en ruines.

C'est ainsi que le vieux palais des sultans (1) où s'occomplirent pendant des siècles tant de massacres, tant de meurtres, où régnèrent tant de souverains, le vieux sérail, n'est plus qu'un assemblage de ruines.

Entre la deuxième et la troisième cour du vieux sérail, se trouve la Porte du salut, porte double que traversaient en tremblant les plus grands ministres, les vizirs appelés à comparaître devant le Conseil de l'Empire, devant le Divan, et parfois lorsqu'il s'en retournaient après avoir reçu du Sultan une légère semonce, en arrivant entre les deux portes, ils se sentaient percés au flanc d'un coup de lance ou tombaient étranglés. On leur coupait la tête, qu'on exposait sur un plat d'argent à la porte, et tout était dit.

Le vieux sérail est destiné à disparaître ; en présence de l'abandon dans lequel le laisse le gouvernement turc, il se démolit petit à petit.

Ce n'est pas seulement leurs propres monuments que les Turcs délaissent ; ainsi la grande basilique des Grecs, la basilique de Justinien, qui vit les fêtes splendides, les pompes inouies de l'empire grec, la basilique dans laquelle le sultan Mahomet II entra à cheval en 1453, lors de la prise de Constantinople, et au sommet de laquelle fut gravée cette phrase prononcée par le conquérant : « Allah est la lumière du ciel et de la terre », Sainte-Sophie, menace ruines. (2)

Les musulmans ont installé dans cette église de grands disques sur lesquels sont inscrites des sentences tirées du Coran ; ils ont transformé la vieille église en mosquée, et, malgré cela, ils laissent les contreforts extérieurs s'ébranler ; les piliers de cette basilique, dont la coupole rivalise avec celle de Saint-Pierre de Rome, ils les laissent s'abîmer, tomber en ruines, et il est fort possible que cette basilique s'écroule dans un délai rapproché, à moins que l'Empire ottoman ne s'écroule auparavant.

(1) Le vieux sérail, Porte du Salut. — Projection.
(2) Vue intérieure de Sainte-Sophie. — Projection.

C'est en effet cette mauvaise administration qui est l'une des principales causes de l'affaiblissement, sinon de la ruine, de l'empire turc.

Le souverain ne l'est que de nom. Abdul Hamid II (1) est bien encore le padischah suprême, le commandeur des Croyants, le souverain politique et religieux ; mais son autorité est bien faible, limitée de tous côtés par cet amas de fonctiounaires qui encombrent l'administration turque.

Le Turc est généralement honnête ; sa probité est proverbiale. Il est en général pacifique, quoiqu'il se laisse facilement entraîner par son vieux sang touranien à des meurtres et à des excès. Il est doux dans la vie courante ; sa politesse est très remarquable, jusque dans le peuple de Constantinople ; mais c'est une population de soldats et de fonctionnaires.

Dans la guerre, le soldat turc déploie de grandes qualités, ce qui explique qu'il ait pu résister aux Russes, malgré l'infériorité du nombre.

Le fonctionnaire turc est loin d'être l'idéal du fonctionnaire; la corruption chez lui, comme chez beaucoup de peuples orientaux, est un principe universel. Le véritable maître de l'empire, ce n'est pas le sultan, c'est le sultan *bakchich*, le sultan pot-de-vin.

Un voyageur raconte qu'il y a quelques années on décida la construction d'un chemin de fer sur la côte de l'Anatolie, de Moudanié à Brousse. On acheta les rails et le matériel, on les transporta sur la côte et... on les y laissa. Quant à la construction du chemin de fer, il n'en fut plus question, car si les fabricants de machines avaient pu distribuer des pots-de-vin, les ingénieurs n'en paient pas. Cette circonstance n'empêcha pas le ministre des travaux publics d'écrire dans un rapport que la ligne ferrée était à peu près terminée, qu'elle était à voie étroite, que le coût kilométrique était de tant et que l'exploitation allait bientôt commencer.

Le fonctionnaire qui veut s'élever à un grade supérieur est obligé de payer.

(1) Abdul-Hamid II. — Projection.

Un diplomate turc au congrès de Berlin, en 1878, racontait la petite anecdote suivante :

Un paysan bosniaque arrive dans la capitale de la Bosnie avec une charrette d'avoine traînée par quatre chevaux ; il livre son avoine, et, moyennant bakchich (pourboire), on lui délivre non de l'argent, mais un reçu. De bakchich en bakchich, de reçu en reçu, on le promène pendant huit jours, au bout desquels il n'a plus ni avoine ni charrette, ni chevaux, ni, bien entendu, argent, et on le jette en prison parce qu'il a manqué de respect au dernier employé qui lui avait parlé.

C'est là un des fléaux du peuple turc, aussi la misère est-elle genérale.

Les Turcs ne veulent pas travailler et leurs sujets pas davantage, parce qu'ils savent très bien que s'ils ensemençaient, ils ne retireraient rien du produit de leur travail.

Du reste, le propriétaire d'une maison auquel ses locataires ne veulent pas payer leur loyer ne peut pas les mettre dehors ; il enlève alors les portes, les fenêtres, les tuiles du toit, pour rendre la maison inhabitable, et il attend que les locataires veuillent bien s'en aller : c'est un mauvais procédé pour conserver les maisons en bon état.

On raconte qu'un propriétaire des environs de Constantinople avait entouré sa propriété d'un mur très élevé. Les brigands y font une brèche et lui enlèvent une partie de son bétail. Les paysans voisins conduisent leurs troupeaux dans sa propriété. Le propriétaire se plaint, et le juge lui dit : « si tu les poursuis, ils ne pourront pas payer le dommage qu'ils t'ont causé, et tu les feras mourir de faim ».

Un habitant de Constantinople raconte qu'une personne occupant une certaine situation était félicitée par ses amis, des grandes fêtes qu'elle allait sans doute célébrer à l'occasion du Beiram. L'effendi répondit :

J'ai visité toutes mes armoires, elles étaient vides; dans l'une d'elles, j'ai trouvé une souris qui achevait de grignoter une croûte de pain. J'appelai un chat pour lui faire prendre cette souris, mais il n'en a pas voulu, car elle était trop maigre.

Les Turcs ne font rien pour s'attirer la sympathie de l'Europe.

Au lieu de résister à cet entraînement, à cette corruption, ils s'y soumettent avec le fatalisme, avec la résignation qui est empreinte, plus que l'énergie, sur la figure de leur souverain, et ils laissent les rivalités de race et d'ambition se développer si bien, que la question grave est aujourd'hui, moins de savoir si l'empire turc se maintiendra ou non, que de savoir qui le remplacera, soit qu'il se forme une confédération des peuples de la péninsule dominée par la Bulgarie ou par la Grèce, soit, si les influences étrangères l'emportent, que les Autrichiens arrivent jusqu'à Salonique, les Russes jusqu'à Constantinople; soit enfin que cette capitale devienne la proie d'une grande puissance ou une ville neutre, un grand marché international ouvert à tous les peuples. Mais ce qui est inévitable, c'est la disparition des Turcs, et nous ne devons pas les regretter.

Lorsqu'il y a un siècle, la Pologne était déchirée par la Russie, la Prusse et l'Autriche, ce fut un crime, parce qu'il s'agissait d'un peuple qui voulait vivre, d'une race que l'on assassinait ; mais si les Turcs disparaissaient, il n'en sera pas ainsi, ce sera au contraire le signal de la résurrection de races longtemps avilies, longtemps esclaves et qui commencent à peine à renaître.

D'autres peuples ont pu s'effacer de la surface de la terre, disparaître, ne laisser que leur nom, mais laisser aussi le souvenir de services rendus à la cause de la civilisation, de monuments dressés, à la gloire de l'humanité ; mais le jour prochain ou éloigné où, par l'effet des intrigues politiques, des ambitions cupides, ou bien, je me plais à le croire, grâce au réveil tardif de la conscience humaine révoltée, enfin, de tous ces odieux massacres, le jour où à la suite de guerres peut-être imminentes, peut-être éloignées, mais à coup sûr inévitables, les Turcs regagneront enfin les plateaux et les steppes de l'Asie d'où ils descendirent, il y a cinq ou six siècles, apportant avec eux le fer et le feu, la dévastation et la désolation, ce jour-là, ils ne laisseront en Europe d'autres traces que celles des ruines amoncelées dans les plus riches contrées du monde, d'autre souvenir que celui des torrents de sang inutilement répandus. (*Applaudissements*).

LES A'LÏAT

Lorsque l'on se rend de Tiaret à Aflou ou de Géryville à Frenda, on aperçoit sur la droite, au milieu de la plaine qui prolonge à l'est le Chott ech Chergui, une hauteur isolée se présentant constamment sous la forme de deux pitons coniques.

Les Arabes les appellent *El A'lïat* (élévations) et s'en servent comme points de repère quand ils voyagent dans ces parages.

Je les avais recoupés maintes fois dans mes stations géodésiques du Djebel Amour et du Djebel Ksel, me promettant bien de les honorer d'une visite et de voir de près cette partie peu connue du territoire des Harrar.

Aussi, est-ce dans un parcours de Géryville à Frenda que je quittai le bivouac de *Kheneg es Souk* pour me diriger en droite ligne sur les A'lïat.

Pendant les 33 kilomètres qui séparent ces deux points, je ne traversai qu'une succession de dunes peu élevées, ornées de quelques touffes de drinn (aristida pungens) et d'halfa (stipa tenacissima) et de cuvettes ou dépressions plus ou moins grandes (dayas, r'dirs) sans eau pour la plupart et couvertes de joncs, de sennagh (Lygeum Spartum), de guetaf, (atriplex halymus) ou de betoums (pistaccia terebinthus).

C'est dans ce terrain quaternaire que disparaissent les eaux descendant des flancs ravinés et déchirés du Djebel Sidi Ali ben Aïssa, la première avancée du Djebel Amour.

La feuille au $\frac{1}{200.000}$ (n° 55, *Chott ech Chergui*), que vient de publier le service géographique de l'armée, donne, bien qu'incomplète, une idée de la topographie bizarre de cette contrée, que l'on peut comparer à une immense éponge ou à une vaste écumoire.

Les A'lïat appartiennent à la ligne de partage des eaux, assez vague d'ailleurs, entre l'oued Sebgague (Chélif supérieur) et les oued Kerbout et Sidi en Naceur.

VUE DES A'LÏAT

Ces deux derniers cours d'eau, dont le premier descend du nord et le second du Djebel Ksel au sud près de Stitten, n'ont pas le temps d'arriver dans le Chott ech Chergui ; leurs eaux sont arrêtées brusquement et absorbées dans un vaste bas-fond, véritable tonneau des Danaïdes, qui, suivant les particularités du sol, porte les noms de Dayat el Askoura, Oglat mta Sengha, Alb es Slougui, dayat el Khanfous, Dayat el djerboa, Garat ed Dib.

On y trouve de l'eau en toute saison, dans des oglas ou puits creusés dans des calcaires friables ; aussi l'eau que l'on trouve dans ces terrains, quoique en abondance suffisante, est ordinairement chargée de sulfate de chaux, de magnésie et d'acide sulphydrique. Ce dernier élément est dû, sans doute, à la décomposition des matières animales laissées au fond des puits par les indigènes. Tous ces terrains constituent un campement d'hiver très fréquenté par les Harrar.

La plaine qui sépare ce bas-fond du Chott ech chergui est appelée par les Arabes, *Oum el firan* (la mère des souris), dénomination parfaitement justifiée par les milliers de trous dont ces rongeurs criblent les dunes, transformées ainsi en *cités souterraines.*

— Les A'lïat sont, comme cela a été dit plus haut, deux pitons coniques, élevés de 90 à 100 mètres au-dessus du sol et distants l'un de l'autre de 400 mètres environ.

Ils sont surmontés chacun d'une calotte de rochers à parois verticales, rochers de couleur jaune ou rouge foncé, luisants, que M. l'ingénieur des mines Bails, auquel j'avais montré des échantillons, a reconnus comme silex et dont il a expliqué la formation à une action dynamique locale, qui aurait métamorphisé le terrain et produit une minéralisation, car il y a reconnu des traces de fer hydroxide.

Le piton sud, d'une altitude de 1,210 mètres environ et plus élevé que son voisin de 8 à 10 mètres, est accessible, sur son flanc nord, par un petit sentier avec escaliers, construit par les Arabes, et qui conduit d'abord près d'un arbre, au pied duquel est un mkam, ou monument en pierres sèches, élevé en

l'honneur de Sidi Abd-el-Kader el Djilani ; 5 mètres plus haut est une petite grotte dans laquelle est un autre mkam dédié à Sidi Mohammed ben Aouda. Au-dessus est une sorte de fossé de 1m 50 de profondeur, 3 mètres de large et 2 mètres de long, à fond plat et comme cimenté ; une deuxième excavation du même genre domine celle-ci, presque sur le sommet. C'étaient, me dit le caïd qui m'accompagnait, les abris où se tenaient jadis les Arabes chargés de faire le service des vigies.

Un grand combat eut lieu, suivant lui, aux environs des A'lïat, entre deux frères descendants de Sidi ech Cheikh et leurs partisans.

L'agha Sahraoui, que je vis le lendemain à son campement de Redjem el Ougab (près des puits de Zebbarra), et auquel je demandai son avis sur les excavations des A'lïat, me dit que ce furent des tombeaux de grands chefs arabes, parents de Sidi Cheikh.

On suppose d'autre part, ajouta-t-il, que ce sont des *kheloua*, nom désignant un lieu éloigné de la fréquentation des hommes, une solitude où se retiraient les saints marabouts pour prier.

Le sommet des deux pitons est une table inclinée de l'ouest à l'est et ayant une forme elliptique de 50 mètres de long sur 35 de large ; il est entouré de gros rochers qui surplombent à pic les flancs du cône, semés eux-mêmes de débris rocheux et de touffes d'halfa.

Le col entre les deux pitons est très bas et très abordable.

Les environs des A'lïat sont des plus giboyeux ; les lièvres et les gazelles y abondent.

Du haut du piton sud, un spectacle magique se déroule devant les yeux ; le tour d'horizon fait l'effet d'un véritable kaleïdoscope : au nord, se détache dans la brume la silhouette des monts qui séparent le Tell des Hauts-Plateaux ; à l'est, la grande dépression du Zahrez n'est jalonnée que par quelques sommets, sortes d'ilots dans un vaste lac ; au sud-ouest, le Djebel Amour étend sa ligne sombre, que dominent les crêtes du Gourou et de Sidi Oqba ; au sud, le piton de Touilet Makna

émerge au loin, derrière la chaîne rougeâtre du Djebel Sidi Ali ben Aïssa ; au sud-ouest, la masse du Ksel indique la direction de notre poste de Géryville ; à l'ouest, enfin, scintille et brille comme un miroir métallique la dépression des Chott ech Chergui.

Autour des A'lïat, dans un rayon plus rapproché, se détachent en blanc ou en jaune, au milieu d'un tapis brun ou vert foncé, les dayas de Mdina, de Cheddad et de Chahouaha au nord ; les r'dirs de Nefouikher et les puits de Melloula à l'est ; au sud, les puits de Fréha et les r'dirs de Khélif et d'ed Dem ; et à l'ouest, à 1,600 m., les puits dits *Hacian el A'lïat,* au nombre de 12, de 1m50 de profondeur, entourés de dunes sablonneuses sans aucune végétation.

Des A'lïat, où je campai, je me rendis à Frenda, en 4 étapes, savoir : par les puits de Zebbara, Aïn-Ousseukr et Aïn Sidi-Mansour.

DERRIEN,
Lieutenant-Colonel en retraite,
Président honoraire de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran.

INSCRIPTIONS INÉDITES DE LA MAURÉTANIE CÉSARIENNE

Benian (Commune Mixte de Mascara)

Les deux inscriptions suivantes ont été relevées par M. Rouziès, instituteur à Tizi, sur des pierres récemment trouvées à Benian :

1225. — ÉPITAPHE CHRÉTIENNE de *Victor*. — Sur une pierre de grès de 0m33 de longueur, sur 0m29 de largeur. Lettres de 0m 06 de hauteur. Dans un cadre :

MEMO · VICTORIS · PB ·
VICXIT ANNIS LII
DIS · XI KL · OCTOB ·
LVCIANV · FRATER FE
CIT PRO CCCXC ET IIII

Ligatures : à la 1e ligne MO ; à la 2e et à la 4e ligne AN.

Memo(ria) Victoris p. b. Vicxit annis 52. Dis(cessit) XI K(a) l(endas) Octob(res). Lucianu(s), frater, fecit, (Anno) pro(vinciae) 394 (de J. C. 433).

1226. — EPITAPHE CHRÉTIENNE de *Nemessanus*, prêtre. — Sur une pierre rectangulaire, en grès, mesurant 1m 40 de longueur sur 0m 30 de largeur et 0m 40 d'épaisseur. — Lettres de 0m 05.

MMORIA SANCTI · SEMPERQVE GLORIOSI PATRIS NOSTRI · NEMESSANI
D · S · VIXIT ANNIS LX INTERQVIBVS XVIII QVOS SACERDO
TIVM · DNO · ADMINISTRAVIT ET REQVIEVIT IN PACE XI KL · IANVARIA
CCC LXXX ET III IVLIA GELIOLA SACRA DEI SACERDOTIS SOROR VIXITAN
NIS L ET REQVIEVIT IN PACE NONA OCTOB CCC LXXX ET III

Ligatures : à la 2e ligne LX ; à la 3e ligne AN et AR.

M(e)moria sancti semperque gloriosi patris nostri Nemessani, D(ei) s(acerdotis). Vixit annis 60, inter quibus 18 quos sacerdotium D(omi)no administravit, et requievit in pace XI K(a) l(endas) januaria(s) 383. Julia Geliola, sacra Dei sacerdotis soror, vixit annis 50 et requievit in pace nona(s) octob(res) 383 (de J. C. 422).

Le cognomen *Nemessanus* est nouveau ; il est formé sur Nemessus, qui se retrouve au n° 5,128 du *Corpus*, tome VIII.

L'expression D.S. qui se retrouve en toutes lettres à la ligne 5, DEI SACERDOTIS, confirme la supposition de M. J.-B. de Rossi, à propos de l'inscription de Sétif 8,630 du *Corpus*. Il proposait de lire V V S *vir venerabilis sacerdos*.

L. DEMAEGHT.

133. Tête nue d'Octave à droite. — Rv. IMP. CAESAR (*imperator Caesar*). Trophée naval, orné à sa base d'une proue, d'une ancre et d'un gouvernail. — Babelon, *famille Julia*, n° 158.
Denier. D. 20 mm. — P. 3 g 65. AR.

Les deniers ci-dessus 132 et 133 portent la tête d'Auguste. César fut le premier à Rome qui fit mettre son effigie sur les monnaies, et cet exemple fut imité par tous les empereurs. César fut aussi le premier *imperator* qui, contrairement aux règles établies, fit battre monnaie dans l'atelier même du Capitole. Auguste alla plus loin dans la confiscation des lois monétaires. Il se réserva le droit exclusif de frapper des monnaies d'or et d'argent, laissant au Sénat la fabrication de la monnaie de cuivre, suspendue depuis un demi-siècle. C'est à partir de cette époque que les monnaies de cuivre portent la mention de *Senatus consulto*, mention qui figure sur les moyens bronzes ci-après, n°s 134, 135 et 136.

L. Naevius Surdinus, monétaire vers l'an 15 avant J. - C.

134. AVGVSTVS TRIBVNIC. POTEST (*Augustus, tribunicia potestate*), en trois lignes dans le champ, dans une couronne de chêne. — Rv. L. SVRDINVS III VIR A. A. A. F. F. S. C. (*Lucius Surdinus, triumvir, aere, argento, auro, flando, feriundo, senatus consulto*). — Babelon, *famille Naevia*, n° 11.
D. 27 mm. — P. 10 g 15. M. B.

M. Maecilius Tullus, monétaire en l'an 12 avant J. C.

135. CAESAR AVGVST. PONT. MAX. TRIBVNIC. POT. (*Caesar Augustus, pontifex maximus, tribunicia potestate*). Tête nue d'Auguste à droite. — Rv. MAECILIVS TVLLVS III VIR, A. A. A. F. F. S. C. (*Marcus Maecilius Tullus, triumvir, aere, argento, auro, flando, feriundo, senatus consulto*). — Babelon, *famille Maecilia*, n° 3.
D. 27 mm. — P. 7 g 60. M. B.

M. Salvius Otho, monétaire en l'an 12 avant J.-C.

136. CAESAR AVGVST. PONT. MAX. TRIBVNIC. POT. (*Caesar Augustus, pontifex maximus, tribunicia po-*

testate). Tête nue d'Auguste à droite. — Rv. M. SALVIVS OTHO III VIR A. A. A. F. F. S. C. (*Marcus Salvius Otho, triumvir aere, argento, auro, flando, feriundo, senatus consulto.* – Babelon, *famille Salvia*, nº 3.

D. 28mm. — P. 9g 20. M. B.

Les cinquante-deux monnaies de la République romaine décrites ci-dessus n'ont pas été découvertes en Algérie.

MONNAIES IMPÉRIALES ROMAINES

Fabrication des Monnaies

A partir d'Auguste, il se produisit des changements notables dans la fabrication des monnaies.

Or. — L'or, qui, jusqu'au temps de César, n'avait été monnayé que dans des circonstances exceptionnelles et momentanées, devint le métal régulateur des cours, et l'unité monétaire ou *nummus* ne fut plus ni l'as ni le sesterce, mais l'*aureus.* Cette pièce d'or, de 100 sesterces ou 25 deniers, fut taillée à raison de 40 à la livre (327 grammes) sous Auguste, de 45 sous Néron, de 50 sous Caracalla, de 60 sous Dioclétien et de 72 sous Constantin. Sous ce dernier empereur, elle fut appelée *solidus*, et sa valeur marquée en chiffres romains (LXXII) ou grecs (OB). Son poids fut réduit à 4g55, et elle eut pour sous-multiples le *semis* (2g27) et le *triens* (1g52).

Argent. — Les deniers et les quinaires continuèrent à circuler, mais le sesterce cessa d'être frappé en argent, dès le règne d'Auguste, et devint une monnaie de cuivre.

En l'an 60, sous Néron, le poids du denier tomba de 1/84 à 1/96 de livre avec un alliage de 5 à 10 %. Cet alliage fut porté à 20 % sous Trajan, en l'an 100, et, à partir de Caracalla, il alla toujours croissant, à tel point que, sous Gallien, le denier d'*argent* ne contenait plus une parcelle de ce métal.

Les triumvirs monétaires furent rétablis en l'an 27 avant J.-C. et admis à réinscrire leurs noms sur les monnaies. C. Antistius Vetus, L. Mescinius Rufus et L. Vinicius, triumvirs en l'an 16 avant J.-C., furent les derniers qui émirent les aurei et les deniers. A partir de l'an 15 avant J.-C., le nom de l'empereur figure seul sur ces espèces.

Cuivre. — Sous les premiers empereurs, la monnaie de cuivre était représentée par le *sesterce* (27g29) et son sous-multiple le

dupondius (13s44), qui étaient en cuivre jaune, et par l'*as* (13s44), le *semis* (6s72) et le *quadrans* (3s24), qui étaient en cuivre rouge. Ces pièces, dont chacune avait une valeur double de la pièce inférieure, subirent ensuite de telles variations de modules et de poids qu'il a été impossible aux numismatistes d'en distinguer la valeur. C'est pour ce motif que les expressions de *grand bronze*, *moyen bronze* et *petit bronze* ont prévalu et qu'elles sont les seules adoptées dans le classement des monnaies de cuivre.

Nous savons qu'Auguste, en l'an 15 avant J.-C., enleva au Sénat le droit de frapper des monnaies d'or et d'argent et qu'il lui confia seulement les monnaies de cuivre. Les triumvirs monétaires, rétablis en l'an 27 avant J.-C., y inscrivirent également leurs noms, mais ils cessèrent de les signer en l'an 5 avant J.-C.

Le Sénat conserva jusqu'au règne d'Aurélien la frappe de ces espèces ; il y renonça à cette époque, ou peut-être bien en fut-il dépouillé par ce prince. Depuis Néron d'ailleurs, l'empereur ne se gênait pas pour empiéter sur ce privilège du Sénat.

Titres et surnoms qui figurent sur les monnaies impériales

Ces dénominations, classées dans l'ordre alphabétique, sont les suivantes :

Augustus (Σεβαστος). ce surnom fut décerné à Octave par le Sénat et fut ensuite adopté par tous les successeurs d'Auguste.

A partir de Commode, il est souvent précédé de *Pius Felix* et plus tard, vers le règne de Tacite, de *Pius Felix Invictus ;* Ex. : L. AEL. AVREL. COMM. P. FELIX AVG. *(Lucius Aelius Aurelius Commodus, Pius Felix Augustus).*

IMP. C. M. CL. TACITVS P. F. INVICTVS AVG *(Imperator Caesar Marcus Claudius Tacitus, Pius Felix Invictus Augustus).*

Lorsque deux Augustes régnaient ensemble, les monnaies portaient AVGG ; lorsqu'il y en avait trois ou quatre AVGGG. AVGGGG.

Le surnom d'*Augusta* fut aussi donné à des princesses de la famille impériale : femme, mère, grand'mère, sœur, fille et même nièce de l'empereur.

Caesar. — C'est un cognomen de la famille *Julia* que prirent successivement tous les empereurs.

A partir d'Hadrien, l'empereur désigne son successeur et lui donne de son vivant le titre de *Caesar*, mais, tandis que pour l'empereur, ce titre est mentionné immédiatement après *Imp.*,

il est placé à la suite des noms pour les héritiers présomptifs de l'empire. Ex :

IMP. CAESAR HADRIANVS,
L. AELIVS CAESAR.

Censor. — Le titre de *censeur* fut porté par Claude, Vespasien, Titus et Domitien. Ce dernier prit aussi celui de *censor perpetuus.*

La censure fut instituée en 443 avant J.-C. Les censeurs, au nombre de deux, étaient élus par les centuries. La durée de leurs fonctions, qui était de cinq ans environ à l'origine, fut réduite à 18 mois en 433.

Ils étaient chargés de faire le *cens*, le dénombrement de la population, d'évaluer la fortune des habitants, de les répartir dans les centuries et d'établir le budget de l'Etat. Ils dressaient aussi la liste des sénateurs. Plus tard, on ajouta à leurs fonctions la police des mœurs et le droit de flétrir sans jugement les citoyens.

Mais, vers la fin de la République, les réformes apportées dans la répartition des impôts, dans le service militaire, et le droit de suffrage, qui ne se réglaient plus sur le cens, amoindrirent considérablement leurs attributions. La censure était même sur le point de disparaître lorsqu'elle fut absorbée par la souveraineté impériale. Cependant, en l'an 22 avant J.-C., Auguste refusa cette magistrature à vie et nomma censeurs Paulus Aemilius Lepidus et L. Munatius Plancus. Ce furent les deux derniers citoyens qui exercèrent ensemble la censure. A partir de ce moment, les empereurs en furent seuls investis, mais seulement jusqu'au règne de Domitien, avec lequel elle disparut complètement. Les censeurs furent alors remplacés par une série de curateurs pris dans l'ordre sénatorial.

Consul. — Le consulat fut institué à Rome après l'expulsion des rois. Les consuls, au nombre de deux, étaient élus pour une année entière par les comices centuriates. Chefs du Sénat et du peuple, leur autorité était presque souveraine, mais, dans la suite, elle fut amoindrie par l'institution de la *questure* (509 avant J.-C.), de la *censure* (443) et finalement par le despotisme des empereurs. Ceux-ci se firent attribuer le consulat comme tous les autres pouvoirs, et bien qu'un plébiscite de 342 exigeât un intervalle de 10 ans entre deux consulats successifs, cette dignité fut conférée à certains un grand nombre de fois sans interruption, et, plus tard, à titre permanent.

Les consuls qui entraient en exercice le premier janvier étaient appelés *consuls ordinaires.* Ils donnaient leurs noms à l'année, mais comme ils ne restaient en charge que peu de temps, ils étaient remplacés par des consuls supplémentaires *consules*

suffecti, qui étaient désignés le 9 janvier et se relevaient par deux tous les 4, 3, 2 mois, suivant les temps. Quant aux consuls ordinaires, ils étaient désignés à la fin de l'année qui précédait leur entrée en fonctions, généralement vers le mois d'octobre. Cette règle toutefois ne s'appliquait pas aux empereurs, qui souvent étaient désignés beaucoup plus tôt. Dès ce moment et jusqu'au 31 décembre de la même année, ils portaient le titre de *consul designatus*. Ainsi s'explique la formule COS. II DESIG. III qu'on lit souvent sur les monnaies.

Après la division du monde romain en empire d'Occident et en empire d'Orient, on continua à nommer des consuls, l'un à Rome (534), l'autre à Constantinople (541), mais les empereurs byzantins gardèrent encore quelque temps le titre de *consul perpetuus*.

Enfin le consulat fut définitivement supprimé par l'empereur Léon VI, en 886.

Divus.— Le titre de *Divus* était donné aux empereurs et personnages de la famille impériale qui avaient été divinisés après leur mort. Cette apothéose était décrétée par le Sénat. Les morts qui l'ont reçue sont au nombre de soixante-quinze, dont quarante-sept seulement sont mentionnés sur les médailles.

Les revers de ces *monnaies de consécration* représentent : l'*aigle* s'envolant seul ou emportant l'âme du défunt ; un *autel ;* le *bûcher* du défunt ; un *char* conduit par quatre chevaux pour les hommes et par deux mules pour les femmes ; le *lectisternium* (banquet servi à une divinité) ; le *paon ;* un *phénix*, emblème de l'immortalité ; et enfin un *temple*.

Dominus noster. — Cette qualification figure sous les initiales D. N. sur les monnaies impériales à partir de Dioclétien (270–275). Elle est placée avant le nom de l'empereur, à la place de IMP.

Imperator. — Tous les Augustes, sauf Tibère, Caligula et Claude, ont pris ce titre. Il rappelle que l'empereur est le chef de l'armée, et, dans cette acception, il est gravé au commencement de la légende, ex. : IMP. M. AVREL. ANTONINVS AVG.[1]

Quand il se trouve dans le courant de la légende, il désigne le nombre de *salutations impériales* du prince. L'élévation à l'empire étant comptée comme *salutation*, l'empereur, à la première victoire remportée par lui ou par un de ses lieutenants, prenait le titre d'*imperator II* et ajoutait ensuite une unité au nombre de ces salutations après chaque nouvelle victoire, ex. : M. AVREL. ANTONINVS PIVS AVG. IMP. II.

Mater Castrorum. — Les impératrices qui reçurent ce titre sont au nombre de neuf, mais on ne le rencontre que sur les monnaies de Faustine, femme de Marc-Aurèle, et sur celles de Julia Domna, femme de Septime Sévère, où il est quelquefois associé à ceux de *mater senatus et patriae.*

Mater patriae. — Ce titre a été donné à quelques impératrices par analogie avec celui de *pater patriae* décerné à l'empereur. Il fut accordé à Livie, femme de Tibère, à Julia Domna et à Marcia Otacilia Severa, femme de Philippe I ; toutefois, il ne figure sur aucune monnaie connue de cette dernière princesse.

Mater senatus. – Les seules monnaies qui présentent ce titre sont celles de Julia Domna, bien qu'il ait été donné aussi à Julia Maesa, grand'mère d'Elagaballe, à Julia Maesa, mère de Sévère Alexandre et à Otacilia Severa.

Optimus. — Surnom que Trajan reçut du Sénat en l'an 114.

Pater patriae. — C'est un titre honorifique qui fut décerné à tous les empereurs. Il est représenté sur les monnaies par les initiales P.P.

Pontifex maximus. — Le Grand-Pontife était le chef du Collège des Pontifes, institué par Numa pour surveiller le culte national et en conserver les traditions. Ce Collège fut d'abord présidé par le roi, mais, après l'abolition de la royauté, son chef fut, suivant les temps, élu par la corporation ou nommé par le peuple ou le Sénat. Le Grand-Pontife était armé de pouvoirs très étendus : il avait autorité sur les flaminats, dont il nommait les titulaires, sur les sodalités ou confréries religieuses, sur les Vestales, en un mot sur tout ce qui appartenait au culte public ou même privé. Il présidait aux mariages religieux *(confarreatio)*, à l'abjuration des cultes privés, aux adoptions, et réglait l'année en portant, chaque mois, à la connaissance du peuple, les dates et les prescriptions du calendrier. Il était donc à la fois chef de la religion et magistrat, et il jouissait, sa vie durant, d'une grande part des prérogatives des anciens rois.

A la mort de Lépide, Auguste s'empara du grand pontificat, qui avait déjà été octroyé à César, et ses successeurs furent tous revêtus de ce titre.

Princeps juventutis. — Les escadrons de Chevaliers, après la réorganisation de l'ordre équestre par Auguste, furent commandés par des *Seviri*, et le premier des seviri, quand c'était un prince de la Maison impériale, portait le titre de *princeps juventutis.* (1)

(1) Manuel des Institutions Romaines par M. Bouché-Leclercq, page 358.

Ce titre fut donné, sous Auguste, à C. Caesar et L. Caesar, ses fils adoptifs, et fut ensuite généralement appliqué, à partir du IIIe siècle et jusqu'au règne de Gratien, aux héritiers présomptifs du trône.

Tribunicia potestate (functus). — Le Tribunat de la plèbe créé l'an 493 av. J. C , pour protéger les plébéens contre les patriciens, n'était à l'origine qu'une fonction spéciale à laquelle étaient attachés, avec l'inviolabilité personnelle, le droit de veto, dans certains cas, aux actes de l'autorité régulière et celui d'édicter des ordonnances valables pour la plèbe, mais, par la suite, abusant de ce dernier droit et, fort de l'inviolabilité personnelle, il étendit son action sur le peuple entier et devint un véritable ferment de désordre et d'anarchie.

Cette fonction était annuelle. Les tribuns entraient en exercice le dix décembre et en sortaient le 9 décembre de l'année suivante. Leur nombre, qui à l'origine, était, croit-on, de cinq, fut porté à dix en 457 av. J.-C.

Après la bataille de Pharsale, César se fit attribuer le tribunat à vie. On vit ainsi, par une étrange anomalie, la puissance tribunice aux mains d'un patricien. Auguste, à son exemple, se fit conférer cette magistrature sa vie durant en 36 av. J.-C., mais plus tard, en l'an 23, il la rendit annuelle.

La première puissance tribunice partait du moment de l'élévation du prince au trône et était renouvelée chaque année à pareille date. Mais, à partir d'Hadrien, elle fut renouvelée le 10 décembre. Ex. : Hadrien, qui a reçu la puissance tribunice pour la première fois, au moment de son avènement, le 11 août 117, prend le titre de *trib. pot. II* le 10 décembre 117, de *trib. pot. III*, le 10 décembre 118, et ainsi chaque année à la même date.

Autres surnoms donnés aux empereurs. — D'autres surnoms étaient encore donnés aux empereurs pour perpétuer le souvenir de leurs victoires ou de celles de leurs généraux. Ceux que l'on rencontre sur les monnaies, sont :

Adiabenicus, pour Septime Sévère.
Arabicus, pour Septime Sévère.
Armeniacus, pour M. Aurèle et L. Vérus.
Britannicus, pour Claude, Britannicus son fils, Commode, Septime Sévère, Caracalla et Géta.
Carpicus, pour Philippe Ier et Philippe II.
Dacicus, pour Trajan, Hadrien, Domitien.
Germanicus, pour Drusus Ier, Germanicus son fils, Claude, Néron, Vitellius, Domitien, Nerva, Trajan,

	Hadrien, M. Aurèle, Commode, Caracalla, Maximien, Maxime son fils, Philippe Ier, Philippe II, Valérien, Gallien, Claude II.
Gothicus,	Claude II.
Medicus,	M. Aurèle et Lucius Verus.
Parthicus,	Trajan, Hadrien, M. Aurèle, L. Vérus, Septime Sévère, Caracalla, Carus.
Persicus,	Carus.
Sarmaticus,	M. Aurèle et Commode.

Des vœux mentionnés sur les monnaies

Il y avait deux sortes de vœux : ceux que l'on faisait en vue d'un événement particulier et ceux qui se faisaient à certaines époques fixes pour la santé de l'empereur. Les vœux decennaux avec jeux donnés par les cousuls, furent inaugurés en l'an 27 avant J. C. et renouvelés en l'an 18 et en l'an 8, lorsqu'Auguste se fit proroger le commandement des provinces et des armées pour de nouvelles périodes. Ces fêtes, célébrées ainsi tous les dix ans, furent maintenues par les successeurs d'Auguste. Elles devinrent ensuite quinquennales, puis on en célébra à des époques encore plus rapprochées. Quelquefois, on faisait de nouveaux vœux, avec de nouvelles fêtes, avant l'expiration de la période precédente.

On distinguait les vœux promis *vota suscepta* des vœux acquittés *voto soluta*. Ces vœux sont mentionnés sur les monnaies de la manière suivante : VOT X ET XX (*voti decennalibus (solutis) et vicennalibus susceptis*).

VOT XX. SIC. XXX. (*Votis vigentis (solutis feliciter), sic trigesimalia (solvantur!)*)

VOTIS MVLTIS. (*Votis multis (solutis susceptisque).*

Observations générales. — Pour chaque règne, les monnaies sont classées par ordre alphabétique des revers. Nous avons adopté cette classification, afin de rendre plus faciles les recherches des amateurs encore peu versés dans la pratique des médailles, qui voudraient s'aider de notre catalogue pour déterminer des monnaies.

Les médailles à la suite desquelles nous n'avons pas indiqué le lieu où elles ont été trouvées sont de provenance inconnue.

DESCRIPTION DES MONNAIES IMPÉRIALES DU MUSÉE

OCTAVE AUGUSTE

(*C. Octavius*, après son adoption : *C. Julius Caesar Octavianus*)

Octave, plus tard Auguste, naquit, ainsi que nous l'avons dit plus haut, à Velletri, le 23 septembre 63 avant J.-C. Voici un aperçu rapide de son règne, dont un grand nombre de faits sont rappelés sur les monnaies :

En 44, après la mort de César, dont il était, à la fois le petit neveu, le fils adoptif et l'héritier, Octave partit précipitamment d'Appollonie, où il étudiait la philosophie, et vint à Rome pour recueillir sa succession.

Nommé préteur, il marche, en cette qualité, avec les consuls Hirtus et Pansa contre Marc Antoine, déclaré ennemi public et qui assiège Brutus dans Modène. Les deux consuls sont tués, et Octave, resté seul à la tête des troupes victorieuses, se fait proclamer consul par le peuple ; puis il rompt avec le Sénat, se rapproche d'Antoine et de Lépide, et, le 26 novembre 43, il forme avec eux le 2e triumvirat, dont le premier acte est un édit de proscription, qui débarrasse les nouveaux triumvirs de leurs ennemis politiques.

En 42, Octave et Antoine battent à Philippes, en Macédoine, Brutus et Cassius, qui se donnent la mort.

Après cette victoire, Antoine se rend en Asie, cite devant son tribunal, à Tarse, la reine d'Egypte, Cléopâtre, qui avait fourni de l'argent et des troupes à Cassius et s'éprend éperdument de cette princesse, qu'il suit à Alexandrie.

Pendant ce temps, Octave, rentré à Rome, fait des distributions de terre aux vétérans et cherche à gagner la faveur populaire. Sa politique porte ombrage à Fulvie, femme d'Antoine et à L. Antonius, frère du triumvir, qui excitent contre lui la guerre de Pérouse.

En 40, Agrippa, le lieutenant d'Octave, assiège Antonius dans Pérouse et le force à capituler, puis il marche contre Antoine, venu à Brindes avec 300 vaisseaux, mais il se réconcilie avec lui, et lui donne sa sœur Octavie en mariage. Fulvie était morte peu de temps auparavant.

En 39, la guerre va s'engager entre Octave et Sextus Pompée, qui, avec sa flotte, tient la mer et la Sicile et menace d'affamer Rome et l'Italie. Sur les instances d'Antoine, des négociations ont lieu, et la paix est faite au cap Misène.

En 36, cette paix est rompue, et, le 3 septembre, Agrippa remporte une victoire complète sur Sextus, qui s'enfuit à Milet, où il est arrêté et mis à mort. Lépide, qui a pris parti pour ce dernier, obtient sa grâce et conserve le grand pontificat, mais il est relégué à Circéi, où il meurt en l'an 13 avant J.-C.

Octave porte ensuite la guerre chez les Dalmates, qui sont défaits, tandis que son rival, vaincu par les Parthes et revenu à Alexandrie, passe sa vie aux pieds de Cléopâtre.

En 32, Antoine répudie Octavie, et Octave saisit cette occasion pour rompre avec lui.

La guerre est déclarée, et, le 2 septembre 31, une bataille s'engage sur mer à *Actium*, à l'entrée du golfe d'Ambracie. Entièrement défait, Antoine fuit en Egypte avec Cléopâtre. Octave ne les poursuit pas immédiatement : des affaires urgentes l'appellent ailleurs. Il va à Brindes, de là retourne en Grèce, puis se rend en Syrie, enfin en Egypte et arrive devant Péluse, qui lui est livrée par Cléopâtre.

Le 1er août 30, Antoine se tue à Alexandrie, et la reine en ouvre les portes à Octave.

Un mois plus tard, Cléopâtre, à son tour, se donne la mort, et l'Egypte est réunie à l'empire romain.

Octave séjourne quelque temps dans ce pays, puis en Asie et revient à Rome, où il ferme le temple de Janus et triomphe les 13, 14 et 15 août 29, pour ses victoires en Dalmatie, à Actium et à Alexandrie.

Cette même année, il se fait donner, sous le titre de préfet des mœurs, tous les pouvoirs de la *censure*.

En 28, il reçoit le titre de *princeps senatus*, fait le cens avec Agrippa, orne la ville de plusieurs édifices, achève le panthéon et refait 82 temples.

Au début de l'année 27, sur la demande du Sénat, il accepte pour dix ans le commandement suprême des armées avec le titre d'*imperator* et le droit de paix et de guerre.

En même temps, le 16 janvier 27, sur la proposition de Munacius Plancus, le Sénat et le peuple lui donnent le titre d'*Auguste*.

Vers la fin de cette année, Auguste se rend en Gaule, de là en Espagne, où il inaugure son 8e consulat, le 1er janvier 26.

En 25, il marche contre les Astures et les Cantabres, qui se soumettent.

Le 27 juin 23, Auguste est de nouveau investi de la puissance tribunice, sa vie durant, et du *pouvoir proconsulaire*, même dans les provinces sénatoriales, avec le droit de porter la toge prétexte ou le *paludamentum* et l'épée jusque dans l'intérieur du *pomerium*.

Au printemps de l'an 20, Auguste se met en route pour l'Asie et la Bithynie. Phraates, roi des Parthes, lui renvoie les captifs et les enseignes romaines qui étaient restées entre ses mains depuis la défaite de Crassus, en 53.

En l'an 19, le 12 octobre, Auguste rentre à Rome, où, à cette occasion, est élevé à la *Fortuna redux* un autel, qui est inauguré le 15 décembre suivant.

En l'an 18, au début de l'année, Auguste se fait renouveler pour cinq ans le commandement des provinces et des armées et s'adjoint Agrippa dans l'exercice de la puissance tribunice.

En l'an 16, il part pour la Gaule, où il passe trois années.

En l'an 12, le 6 mars, il est nommé *pontifex maximus* par les comices et devient ainsi le chef suprême de la religion.

Enfin, en l'an 2, avant J.-C., le 5 février, le Sénat et le peuple le proclament *père de la Patrie*.

Auguste ne fut pas heureux dans les dernières années de son règne. En l'an 9 de notre ère, un cruel revers vint jeter la consternation dans l'empire: P. Quinctilius Varus, ancien gouverneur de Syrie et neveu par alliance d'Auguste, envoyé en Germanie pour commander les légions, se laissa surprendre et envelopper par le Chérusque Arminius, à la tête de nombreux contingents. Toute résistance étant devenue inutile, Varus se perça de son épée, et les trois légions qu'il commandait furent anéanties, les 9, 10 et 11 septembre, dans la forêt de Teutberg.

Ce désastre mit le comble aux chagrins du vieil empereur, déjà cruellement éprouvé par des malheurs privés. Il avait vu mourir successivement sa sœur Octavie, son neveu et fils adoptif Marcellus, son gendre Agrippa, Drusus un des fils de Livie, son conseiller Mécène, enfin ses deux petits-fils Lucius et Caius César.

Auguste finit ainsi son règne dans le deuil. Il mourut à Nole, le 19 août de l'année 14 de J.-C., à l'âge de 76 ans.

Il fut consul 13 fois :

COS.....	en 43 avant J.-C	COS. VIII...	en 26 avant J.-C.
COS. II.....	en 33 —	COS. VIIII...	en 25 —
COS. III.....	en 31 —	COS. X.....	en 24 —
COS. IIII....	en 30 —	COS. XI.....	en 23 —
COS. V.....	en 29 —	COS. XII....	en 5 —
COS. VI.....	en 28 —	COS. XIII...	en 2 —
COS. VII....	en 27 —		

Il fut proclamé *imperator* 21 fois. La première fois en 43 avant

J.-C. et la dernière en 14 de notre ère. Les salutations impériales marquées sur les médailles sont :

IMP.....	en 43	avant J.-C	IMP. VIIII...	en 20	avant J.-C
IMP. II.....	en 41	—	— X.....	en 12	—
— III.....	en 39	—	— XI.....	en 11	—
— IV.....	en 36	—	— XII....	en 10	—
— V.....	en 33	—	— XIII....	en 9	—
— VI.....	en 31	-	— XIIII..	en 8	—
— VII....	en 29	—	— XV....	en 6	—
— VIII....	en 21	—	— XX....	en 11	après J.-C

Il reçut la puissance tribunice pour la première fois le 27 juin de l'an 23 avant J.-C. Les puissances tribunices étant renouvelées chaque année à la même date que la première, l'année de sa mort fut celle de sa 37e puissance, qui date du 27 juin 14.

Nous avons compris parmi les monnaies de la République romaine les monnaies d'Octave antérieures à l'année 27 avant J. C., 134, 135, 136 du présent catalogue, et nous classons parmi les monnaies impériales les suivantes qui portent le titre AVGVSTVS ou CAESAR AVGVSTVS.

137. Tête nue d'Auguste à droite. — RV. AVGVSTVS. Capricorne à droite, tenant un gouvernail auquel est attaché un globe ; sur son dos, une corne d'abondance.

Denier. D. 18 mm. — P. 3 g 70. AR.

Le *capricorne* que l'on voit au revers est le signe sous lequel Auguste était né. Le *gouvernail* et le *globe* font allusion à sa domination sur le monde, et la *corne d'abondance* indique l'abondance et la félicité dont le peuple jouit sous son règne.

138. IMP. CAESAR. Tête laurée d'Auguste à droite. — Rv. AVGVSTVS. Aigle, les ailes déployées, de face regardant à gauche. P. B.

Ce petit bronze ne portant pas les sigles S. C. *(senatus consulto)* n'a pas été frappé à Rome.

139. CAESAR AVGVSTVS DIVI F. PATER PATRIAE *(Caesar Augustus divi filius, pater patriae)*. — Tête laurée d'Auguste à droite. — Rv. C. L. CAESARES AVGVSTI F. COS. DESIG. PRINC. IVVENT. *(Caius(et)Lucius Caesares, Augusti filii, consules desi-*

gnati, principes juventutis). Caius et Lucius debout, tenant chacun une haste et un bouclier ; dans le champ, le simpule et le bâton d'augure.

Denier. D. 17 mm. — P. 3 g 50 AR.

Caius Caesar, fils d'Agrippa et de Julie fille d'Auguste, naquit l'an 20 avant J.-C. Il fut désigné consul en l'an 6 et proclamé *princeps juventutis* par les Chevaliers en l'an 5 avant J.-C. Il mourut à Limyra en Lycie le 21 février de l'an 4 de notre ère.

Lucius Caesar, frère du précédent, naquit l'an 17 avant J.-C., et fut adopté par Auguste quelques jours après sa naissance, en même temps que son frère Caius. Il fut désigné consul en l'an 2 avant J.-C., et proclamé, cette même année, *princeps juventutis* par les Chevaliers romains. Il mourut à Marseille, le 20 août de l'an 2 de notre ère.

La pièce ci-dessus n° 139 est postérieure au 5 février de l'an 2 avant J.-C., date à laquelle Auguste a été nommé *pater patriae*, et elle est antérieure au 20 août de l'an 2 de notre ère, date de la mort de Lucius Caesar. Elle a donc été frappée entre ces deux dates.

140. La même médaille.

Denier. D. 17 mm. — P. 3 g 70 AR.

141. AVGVSTVS DIVI F. (*Augustus divi filius*). Tête nue d'Auguste à droite. — Rv. Dans le champ IMP. X. (*imperator decimo*) ; à l'exergue SICIL. (*Sicilia*). Diane chasseresse debout de face, regardant à droite, tenant de la main droite un javelot et de la gauche, un arc ; à côté d'elle, à gauche, un chien.

Denier. D. 17 mm. — P. 3 g 05 AR.

La 10e salutation impériale d'Auguste date cette monnaie de l'an 12 avant J.-C.

142. IMP. CAESAR DIVI F. AVGVSTVS IMP. XX. (*Imperator Caesar divi filius Augustus, imperator vicesimo*). Tête nue d'Auguste à gauche. — Rv. PONTIF. MAXIM. TRIBVN. POTEST. XXXIIII autour de S. C. (*Pontifex maximus, tribunicia protestate tricesima quarta, senatus consulto*). — Frappée en l'an 11 de J.-C. M. B.

143. DIVVS AVGVSTVS PATER. Tête nue d'Auguste à gauche. — Rv. PROVIDENT. S. C. (*Providentia. Senatus consulto*). Autel. M. B.

Cette monnaie de restitution a été frappée sous Tibère.

144. CAESAR AVGVSTVS DIVI F. PATER PATRIAE. Tête laurée d'Auguste à droite. — Rv. ROM. ET AVG. (*Roma et Augustus*). Autel orné de figures entre deux colonnes surmontées chacune d'une victoire. P. B.

Le titre de *pater patriae* ayant été décerné à Auguste le 5 février de l'an 2 avant J.-C., la monnaie ci-dessus est postérieure à cette date.

Comme toutes celles qui ont au revers ROM. ET AVG., elle a été frappée à Lyon. C'est en l'an 12 avant J.-C., au mois de juillet, qu'a eu lieu dans cette ville la consécration de l'autel de Rome et Auguste, au nom des trois Gaules.

Le culte de Rome et Auguste était spécial aux provinces. Dans celle d'Asie, il remonte à l'an 19 avant J.-C.

« Rome, c'est la puissance romaine, Auguste c'est l'autorité » impériale qui sont personnifiées et reçoivent l'hommage. Ce » n'est pas Auguste le fondateur de l'empire ; ce n'est pas Tibère, » ni Caligula, ni Trajan, ni Hadrien que l'on adora, c'est » l'*Empereur*.

» Ce culte n'est pas né tout d'une pièce de la pensée d'Auguste » ou de celle de ses courtisans. Il était déjà ancien. En Egypte, » les Pharaons n'hésitent pas à se qualifier de *dieux* dans les » inscriptions sacrées, et, plus tard, les Ptolémées organisent » solennellement le culte de tous les princes qui ont gouverné » l'Egypte depuis Alexandre. La Grèce et l'Asie Mineure divini- » sèrent également les grands capitaines et, avant Auguste, bien » des proconsuls, bien des généraux romains, y avaient reçu les » honneurs suprêmes.

» Chose curieuse même, ce prince modéra, en apparence du » moins, plutôt qu'il n'encouragea le zèle des adorateurs. Après » les victoires d'Actium, nous dit M. Boissier, les peuples d'Orient, » accourant sur son passage, réclamerent avec insistance, comme » le plus grand des bienfaits, le droit d'adorer le vainqueur ; ce » droit leur fut accordé, mais avec des restrictions. Octave ne » voulut être adoré qu'en compagnie de la déesse Rome, et il » défendit expressément à tous les Romains de prendre part à ce » culte ». (Pallu de Lessert, *Les Assemblées provinciales et le culte provincial*. Bulletin des Antiquités Africaines, t. II, p. 16).

145. La même médaille.

146. DIVVS AVGVSTVS PATER. Tête d'Auguste radiée à gauche. — Rv. S. C (senatus consulto). Victoire allant à gauche, tenant un bouclier sur lequel on lit S. P. Q. R. (*senatus populusque romani*). M. B.

Cette monnaie a été frappée sous Tibère, ainsi que les suivantes :

147. DIVVS AVGVSTVS PATER. Tête nue d'Auguste à gauche. Rv. S. C. (*senatus consulto*). Aigle éployé sur un globe, regardant à droite. M. B

148. La même médaille.

149. DIVVS AVGVSTVS PATER. Tête radiée d'Auguste à gauche. — Rv. S. C. (*senatus consulto*). Foudre ailé. M. B.

Nous avons décrit plus haut, sous les nos 2, 3, 9, 16, 17 et 21, six monnaies d'Octave frappées en Espagne.

AGRIPPA

(*Marcus Vipsanius Agrippa*)

Agrippa, né en 63 avant J.-C., était du même âge qu'Octave, avec lequel il se lia de la plus étroite amitié dès l'enfance. La *gens Vipsania* à laquelle il appartient était de basse extraction. Son père se nommait Lucius.

Il faisait ses études à Apollonie avec Octave, lorsque celui-ci y apprit la mort de César. Il l'accompagna a Rome, fut son conseiller intime pendant le 2e triumvirat et le suivit dans ses premières expéditions.

En l'an 38, il vint en Gaule, marcha avec succès contre les Germains, puis réprima un soulèvement des Aquitains.

En l'an 37, il fut nommé consul avec L. Caninius Gallus.

En 36, il gagna sur Sextus Pompée les batailles navales de Mylae et de Naulochus, sur les côtes de Sicile.

En 35, il commandait les forces d'Octave en Illyrie.

En 31, il contribua puissamment à la victoire d'Actium.

En 28, il fut nommé consul pour la 2e fois et, en 27, pour la 3e fois.

En l'an 25, Agrippa fit bâtir à Rome le portique de Neptune, le Gymnase Laconien et acheva le Panthéon.

En 24, il accompagna l'empereur dans une expédition contre les Contabres qu'il réduisit complètement.

En 21, Auguste le força à répudier Marcella, fille d'Octave, et à épouser sa fille Julie, veuve de Marcellus.

En l'an 19, Agrippa construisit l'aqueduc de Nîmes.

En 18, pour le récompenser de tant de services, l'empereur se l'adjoignit pour cinq ans dans l'exercice de la puissance tribunice, qui lui fut encore prorogée pour cinq ans en l'an 13.

Agrippa mourut en Campanie vers le 19 mars de l'an 12 avant J.-C., à son retour d'une expédition contre les Pannoniens. Il avait 51 ans.

Ses deux fils Caius Caesar et Lucius Caesar, qu'il avait eus de Julie, furent adoptés par Auguste.

150. M. AGRIPPA L. F. COS III (*Marcus Agrippa Lucii filius, consul tertio*). Tête d'Agrippa à gauche avec la couronne rostrale. — Rv. S. C. (*senatus consulto*). Neptune debout, nu, avec un long manteau sur les épaules, tenant de la main droite un dauphin et, de la gauche, un trident. M. B.

La couronne rostrale que porte Agrippa et le type du revers font allusion à ses victoires navales sur Sextus Pompée.

Le 3e consulat datant de janvier 27 avant J.-C., la monnaie ci-dessus est postérieure à cette date.

151. La même médaille.

AGRIPPA ET AUGUSTE

---

152. IMP. DIVI F. (*Imperator divi filius*). Têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, l'une nue à droite, l'autre avec la couronne rostrale, à gauche. Dans le champ les lettres D D. — Rv. COL. NEM (*Colonia Nemosensis*). Crocodile à droite, enchaîné à un palmier ; dessous, deux palmes. Prov. Bordj Redir (Constantine). M. B.

Cette monnaie a été frappée à Nîmes, qui, à la suite de la campagne contre les Cantabres en 24 avant J.-C., associa sur ses monnaies la tête d'Agrippa à celle d'Auguste. Elle est donc postérieure à cette campagne.

Quant au revers de cette monnaie, c'est par allusion à la victoire d'Octave sur Antoine et Cléopâtre à Alexandrie en l'an 30 avant

J.-C., que l'on voit le crocodile, symbole de l'Egypte, enchaîné à un palmier.

153. La même médaille.

Sous le n° 84 du présent catalogue, a été décrite une monnaie d'Agrippa, frappée à *Tingis*.

TIBÈRE

(*Tiberius Claudius Nero*)

14 — 37

Tibère, fils de Tibère Claude Néron et de Livie, fille de Livius Drusus, naquit à Rome le 16 Novembre 42.

En l'an 24 av. J.-C., il commence sa carrière militaire dans l'expédition des Cantabres, comme tribun des soldats.

La même année, il est nommé questeur cinq ans avant l'âge requis.

En l'an 20, envoyé en Orient, il rend à Tigrane le royaume d'Arménie.

En l'an 16, il est nommé gouverneur de la Gaule.

L'année suivante, il passe en Rétie avec Drusus, et y remporte (1er Aout) une victoire décisive.

En l'an 12, il répudie sa femme Agrippine, fille d'Agrippa.

La même année il passe en Pannonie et dévaste ce pays.

En l'an 11, il épouse Julie fille d'Auguste et veuve d'Agrippa.

En l'an 10, il pénètre de nouveau en Pannonie.

En l'an 9, il rapporte à Rome le corps de Drusus, son frère puiné, mort d'une chute de cheval près de Mayence.

Le 14 septembre de la même année, il reçoit les honneurs du riomphe pour ses victoires sur les Dalmates et les Pannoniens.

En l'an 8, il défait les Sicambres et reçoit de nouveau les honneurs du triomphe.

En l'an 6, le 27 Juin, il est décoré de la puissance tribunice et chargé du gouvernement de l'Arménie, mais tout à coup, il se retire à Rhodes, prétextant un besoin de repos.

Au bout de cinq ans, voulant revenir à Rome, il en fait la demande à Auguste, qui refuse de le recevoir. Enfin, après sept ans d'absence, il est autorisé à y rentrer. En l'an 4 av. J. C., le 20 Juin, Auguste l'adopte en même temps qu'Agrippa Caesar, fils posthume d'Agrippa.

Cette même année, Auguste lui confère la puissance tribunice pour dix ans et l'envoie en Germanie, où il remet sous le joug les Chérusques et les Chauques.

Les années suivantes, Tibère se distingue en Illyrie et en Pannonie.

Le 16 Janvier de l'an 13 de notre ère, il célèbre le triomphe qui lui a été décerné deux ans auparavant pour la guerre de Pannonie et reçoit de nouveau d'Auguste la puissance tribunice.

En 14, vers le 19 Août, après la mort d'Auguste, Tibère fait tuer Agrippa Posthume et succède à son père adoptif sans opposition.

En l'an 15, le 10 mars, il est nommé *Pontifex maximus*.

Dès l'an 23, dominé par Séjan, il se laisse aller aux cruautés.

En l'an 27, après la mort de ses deux fils Germanicus et Drusus, il se retire en Campanie puis à Caprée, où il se livre aux plus honteuses débauches.

Le 18 Octobre 31, il fait massacrer par Macron et les Prétoriens le traître Séjan, convaincu de conspiration contre lui.

Enfin le 16 mars 37, il meurt au cap Misène, à l'âge de 77 ans.

Tibère fut cinq fois consul :

COS.....	en l'an 12	avant J.-C.
COS. II.....	en l'an 7	—
COS. III.....	en l'an 18	après J.-C.
COS. IIII....	en l'an 21	—
COS. V.....	en l'an 31	—

Il fut proclamé impérator 8 fois :

IMP.....	en l'an 13	avant J.-C
IMP. II.....	en l'an 8	—
IMP. III.....	en l'an 7	—
IMP. IIII.....	en l'an ?	—
IMP. V.....	en l'an 10	après J.-C.
IMP. VI.....	en l'an 12	—
IMP. VII.....	en l'an 15	—
IMP. VIII....	en l'an 19	—

Le nombre de ses puissances tribunices est de 28.

TR. P.....	le 27 juin de l'an	6	avant J.-C.
TR. P. II.....	—	5	—
TR. P. III.....	—	4	—
TR. P. IIII.....	—	3	—
TR. P. V.....	—	2	—
TR. P. VI.....	—	4	après J.-C.

Ses puissances se succèdent ensuite, sans interruption jusqu'à l'année de sa mort, qui est celle de sa XXXVIIIe puissance tribunice.

154. TI. CAESAR DIVI AVG. F. AVGVSTVS. (*Tiberius Caesar, divi Augusti filius, Augustus*). Tête laurée de Tibère à droite. — Rv. PONTIF. MAXIM. (*Pontifex maximus*). Livie assise à droite, la main droite appuyée sur un sceptre, et tenant une fleur de la main gauche.

Denier. D. 17 mm. - 3 g 70 AR.

Tibère ayant été nommé *pontifex maximus* le 10 mars de l'an 15 de notre ère, cette monnaie est postérieure à cette date.

Livie, qui figure au revers, née en 57 avant J.-C., était la mère de Tibère. En l'an 38, Octave répudia sa première femme Scribonie pour l'épouser. Elle mourut en l'an 29 de J.-C., à l'âge de 85 ans.

155. La même médaille.

156. TI. CAESAR DIVI AVG. F. AVGVSTVS. Tête nue de Tibère à gauche. — Rv. PONTIF. MAXIM. TRIBVN. POTEST XVII S. C. (*Pontifex maximus, tribunicia potestate septima decima, senatus consulto*). — Livie assise à droite tenant une patère et un sceptre. M. B.

Cette monnaie a été frappée entre le 27 juin 15 et le 27 juin 16 de notre ère, comme l'indique la 17e puissance tribunice de Tibère qu'on lit au revers.

157. TI CAESAR AVGVST. F. IMPERAT. VII. (*Tiberius Caesar Augusti filius, imperator septimo*). Tête laurée de Tibère à droite. — Rv. ROM. ET AVG. (Roma et Augustus). Autel entre deux colonnes surmontées chacune d'une victoire. M. B.

La 7e salutation impériale de Tibère date de l'an 15 et sa 8e de l'an 19 de J.-C. Le moyen bronze ci-dessus a été frappé entre ces deux dates.

Nous avons décrit, sous les nos 5, 6, 7, 10 et 11 du présent catalogue, cinq monnaies à l'effigie de Tibère frappées en Espagne.

NÉRON DRUSUS

(Nero Claudius Drusus)

Néron Drusus était le frère puîné de Tibère. Leur mère Livie, qui avait épousé en premières noces Tibère Claude Néron, était

enceinte lorsque, répudiée par celui-ci, elle épousa Octave Néron. Drusus naquit chez ce dernier trois mois plus tard, en 38 avant J.-C.

Drusus commença sa carrière militaire à 23 ans et se distingua aussitôt dans la guerre de Rétie en l'an 15 avant J.-C.

En l'an 13, Auguste lui confie le gouvernement de la Gaule et le commandement en chef de l'armée de Germanie.

En l'an 12, il préside à l'installation du culte de Rome et Auguste à Lyon, puis il pénètre chez les Sicambres, qu'il bat et dont il dévaste le territoire.

Au printemps de l'année suivante, il revient à Rome, et presque aussitôt il repart pour la Germanie, où il remporte une grande victoire sur les Sicambres et leurs alliés.

Ses soldats le saluent du titre d'*imperator*, qu'Auguste refuse de lui confirmer, mais il reçoit les ornements triomphaux et l'*imperium* proconsulaire.

En l'an 10, il réprime un soulèvement des Chatti.

En l'an 9, après s'être avancé jusqu'à l'Elbe, il revient brusquement sur ses pas et meurt d'une chute de cheval près de Mayence. Ses cendres sont rapportées à Rome par son frère Tibère et déposées dans le mausolée d'Auguste, qui l'avait institué son fils adoptif et choisi pour lui succéder. Le Sénat lui avait donné le surnom de *Germanicus* avec l'autorisation de le transmettre à sa postérité.

158. NERO CLADIVS DRVSVS GERMANICVS IMP. Tête nue de Néron Drusus à gauche. — Rv. Claude assis à gauche sur une chaise curule, tenant un rameau, dans la main ; devant lui, un casque avec des mentonnières et des boucliers ; sous la chaise, une cuirasse, d'autres boucliers, une épée et un globe ; derrière, deux javelots et deux boucliers G. B.

Cette médaille, qui est très belle, a été frappée sous Claude.

ANTONIA

Antonia, fille de Marc Antoine et d'Octavie sœur d'Auguste, née vers 39 avant J.-C., eut de son mariage avec Néron Drusus plusieurs enfants, dont Germanicus, Livie qui épousa Caius César et ensuite Drusus et l'empereur Claude.

En l'an 37, elle reçut de son petit fils Caligula le surnom

d'*Augusta*, ce qui n'empêcha pas ce dernier de la faire empoisonner quelques mois plus tard.

159. ANTONIA AVGVSTA. Buste d'Antonia à droite, coiffée en cheveux. — Rv. TI. CLAVDIVS CAESAR AVG. P. M. TR. P. IMP. S. C. (*Tiberius Claudius Caesar Augustus, pontifex maximus, tribunicia potestate, imperator, Senatus consulto*). Antonia voilée debout à gauche, tenant le simpule de la main droite, la main gauche sur la hanche. M. B.

Cette médaille a été frappée sous Claude.

GERMANICUS

Germanicus, né, le 24 mai de l'an 15 avant J.-C., de Néron Drusus et d'Antonia, fut adopté en l'an 4 de notre ère par Tibère, sur l'ordre d'Auguste.

En l'an 7 de J.-C., nommé questeur et envoyé avec des troupes en Dalmatie auprès de Tibère, il y remporta une victoire et s'empara, l'année suivante, de plusieurs places fortes de ce pays.

En l'an 10, il obtint les honnneurs du triomphe et la préture.

L'année suivante, nommé proconsul en Germanie, il y passe l'été avec Tibère.

En l'an 12, il est élu consul.

En l'an 13, il remplace Tibère à la tête des légions de Germanie, qui se révoltent l'année suivante, entraînant les vexillaires établis chez les Chauques. Il parvient à les maîtriser et repousse une attaque des Bructères et de leurs alliés.

En l'an 15, il se couvre de gloire dans sa guerre contre Arminius, pendant que son lieutenant L. Stertinius, défait les Bructères et retrouve une des trois aigles, celle de la 19e légion, perdues dans le désastre de Varus. Il s'avance ensuite jusqu'à la forêt de Teutberg, où il fait rendre les derniers honneurs aux trois légions exterminées six ans auparavant, puis il se met à la poursuite d'Arminius. N'ayant pu l'atteindre, il se retire et s'embarque sur le bas Ems, pendant que sa cavalerie longe le rivage de l'Océan pour gagner le Rhin.

Une autre partie de l'armée, sous le commandement de Cécina, marche séparément sur la chaussée étroite appelée les Longs-Ponts. Arminius fait inonder cette voie et attaque Cécina, qui, à force d'habileté et d'énergie, retient ses soldats saisis de panique

et repousse l'ennemi après lui avoir infligé une sanglante défaite.

Au printemps de l'année suivante, Germanicus reprend la campagne, et, après avoir poussé des pointes rapides sur le Mein et la Lippe, il se porte à l'embouchure de l'Ems, remonte jusqu'au Wéser et bat à deux reprises Arminius et Inguiomer. Enfin, il termine la campagne par une irruption chez les Marses et les Chatti, où son lieutenant Silius retrouve la seconde aigle perdue par Varus.

Rappelé par Tibère, Germanicus rentre à Rome, où, le 26 mai 17, il reçoit pour la 2e fois les honneurs du triomphe. Ségimund, fils du Chérusque Ségeste, Thusnelda, épouse d'Arminius, faite prisonnière deux ans auparavant avec son fils Sésithacus, sont parmi les captifs.

La même année, il est envoyé en Orient et se distingue en Syrie.

En 18, après avoir reçu le consulat pour la 2e fois, il donne pour roi aux Arméniens Zénon, fils de Polémon, surnommé Artaxias par le peuple, et réduit en provinces romaines la Cappadoce et la Commagène, auxquelles il donne lui-même des gouverneurs.

Enfin, après avoir visité l'Egypte, il retourne en Syrie et y meurt empoisonné à l'instigation de Pison et de la femme de ce dernier, Plancine, le 10 octobre 19, à 33 ans.

Ses cendres recueillies par sa femme Agrippine sont portées par elle à Rome, au début de l'année suivante.

Germanicus laissa trois fils : Néron, Drusus et Caligula et trois filles, Agrippine, Drusille et Julie Liville.

160. GERMANICVS CAESAR TI. AGVSVT. F. DIVI AVG. N. (*Germanicus Caesar, Tiberii Augusti filius, divi Augusti nepos*). Tête nue de Germanicus à gauche. — Rv. C. CAESAR AVG. GERMANICVS PON. M. TR. POT. (*Caius Caesar Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate*). Dans le champ S. C. (*senatus consulto*). M. B.

C. Caesar Augustus Germanicus, qui figure à la légende du revers, est Caligula. La première puissance tribunice de cet empereur date cette monnaie de l'an 37 de J.-C., après le 18 mars.

161. Même légende et même tête. — Rv. TI. CLAVDIVS CAESAR AVG. GERM. P. M. TR. P. IMP. P. P. (*Tiberius Claudius Caesar Augustus Germanicus,*

pontifex maximus, tribunicia potestate, imperator, pater patriae). Dans le champ, S. C. (*senatus consulto*).
M. B.

On voit par la légende du revers que cette monnaie a été frappée sous la première puissance tribunice de l'empereur Claude Ier, appelé sur les monnaies TI. CLAVDIVS CAESAR AVG. GERM. Elle date donc de l'an 41 de J.-C.

CALIGULA

(*Caïus*)

37 — 41

Caïus naquit le 31 août de l'an 12 de notre ère, près d'Antium, de Germanicus et d'Agrippine. Le surnom de Caligula lui fut donné par les soldats, parce qu'il portait comme eux la chaussure appelée *Caliga*.

En l'an 33, Caligula épousa Claudia, fille de M. Silanus.

Nommé questeur cette même année, il rejoignit Tibère à Caprée.

En 37, à la mort de ce dernier, qui avait désigné deux héritiers, il fut reconnu seul empereur par le Sénat et fit, le 28 mars, son entrée solennelle à Rome.

A la fin d'octobre de la même année, il tomba malade, et Rome entière fit des vœux pour sa guérison. Il se guérit, mais la maladie avait ébranlé sa raison, et, à partir de ce jour, il se livra à tous les crimes et à tous les excès.

Vers novembre, de cette même année 37, il force Tiberius, fils de Drusus, le 2e héritier désigné par Caligula, à se tuer, et un mois plus tard. il empoisonne sa grand'mère Antonia, qui meurt le 15 décembre.

Au début de l'année 38, il est appelé *pater patriae*.

A la fin de juillet de la même année, il fait mettre à mort sa sœur et femme Drusille, qu'il divinise sous le nom de Panthée, puis il enlève Lollia Paulina à son mari Nemmius Regulus, l'épouse et la renvoie peu de temps après.

Vers la fin de l'année, il appelle à Rome M. Silanus, proconsul d'Afrique, et le fait tuer, puis il répudie la fille de ce dernier, Claudia, et enlève Cornelia Orestilla à son fiancé Calpurnius Piso. Il l'épouse, mais, au bout de deux mois, il la bannit avec Calpurnius.

En 39, il fait construire un pont sur la mer de Pouzzoles à Baïes.

La même année, au mois de septembre, il entreprend une expédition contre les Alamans, qu'il se garde bien d'attaquer, pousse jusqu'à l'Océan et rentre triomphalement à Rome.

En 40, il fait venir à sa cour Ptolémée, roi de Manrétanie, et le fait assassiner.

Au printemps de cette même année, il médite de faire la guerre aux Bretons, mais arrivé sur les bords de l'Océan, il n'ose s'embarquer et fait ramasser par ses troupes une quantité de coquillages, puis rentre à Rome avec ces glorieux trophées.

Enfin, le 24 janvier 41, le tribun Cassius Chereas délivra le monde de ce fou furieux, qu'il égorgea.

Caligula fut quatre fois consul :

COS	en 37	COS. III	en 40
COS. II	en 39	COS. IIII	en 41

Ses puissances tribunices sont :

TR. POT	le 18 mars 37	TR. POT. III	le 18 mars 39
TR. POT. II	le 18 mars 38	TR. POT. IIII	le 18 mars 40

162. C. CAESAR AVG. GERMANICVS PON. M. TR. POT. (*Caius Caesar Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate*). Tête nue de Caligula, à gauche. — Rv. VESTA S. C. Vesta voilée, assise à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre de la main gauche. M. B.

La première puissance tribunice de Caligula date cette monnaie de l'an 37 de J.-C.

163. La même médaille.

CLAUDE Ier

(*Tiberius Claudius Drusus,*)

41 — 54

Claude Ier, fils de Néron Drusus et d'Antonia, naquit à Lyon, l'an 10 avant J.-C.

Proclamé empereur le 25 janvier 41, le lendemain de la mort de Caligula, le premier acte de son règne est de faire mettre à mort Cassius Chereas, le meurtrier de Caligula et ses complices. Il accorde ensuite une amnistie générale, à la suite de laquelle un

grand nombre d'exilés reviennent à Rome, notamment les sœurs de Caligula, Agrippine et Julia Livilla.

Il met Livie au rang des déesses, abolit la loi de lèse-majesté, supprime les impôts établis par Caligula, rend les biens confisqués par ce dernier et punit les esclaves délateurs.

Dans les premiers jours de 42, il est appelé *pater patriae.*

Dans le courant de cette même année, Suetonius Paullinus parcourt la Maurétanie, franchit l'Atlas et s'avance jusqu'au fleuve Ger (Oued-Guir).

Cn. Hosidius, successeur de ce général, achève la pacification de la Maurétanie, après avoir repoussé et poursuivi, dans le désert, le chef Salabus.

Les provinces maurétanienne, Césarienne et Tingitane, reçoivent alors, chacune, un procurateur et sont réunies, pour le cas de nécessité, sous le commandement militaire d'un légat.

En 43, Claude envoie en Bretagne A. Plautius avec les légions de la Basse-Germanie et passe lui-même dans l'île, bat Caractacus, lui prend sa capitale *Camulodunum* (Colchester), réunit la Bretagne à l'empire romain, puis repasse en Gaule et reçoit le surnom de *Britannicus*, qui est également donné à son fils par le Sénat.

Après six mois d'absence, il rentre à Rome, où il entreprend quelques réformes utiles dans l'administration du trésor public et les attributions des préteurs, distribue du blé au peuple et s'occupe de constructions utiles, notamment de celle d'un aqueduc pour amener dans la ville les eaux des monts Simbruins.

A l'intérieur, d'habiles généraux soutiennent l'empire. Tandis que Corbulon, après avoir forcé les Germains à rendre la dernière des aigles de Varus, soumet les Frisons et les Chauques, A. Plautius, secondé par Vespasien et Titus, continue les opérations en Bretagne et achève la conquête de ce pays.

Rappelé à Rome, Plautius y rentre avec les honneurs du triomphe, qu'aucun autre citoyen romain ne reçoit plus après lui.

Claude était monté sur le trône avec de bonnes intentions, mais, faible et débonnaire, il se laissa dominer et entraîner aux crimes par sa femme Messaline, célèbre par ses débauches et ses cruautés, et par des affranchis tels que Pallas et Narcisse, dont les excès provoquèrent neuf ou dix complots contre la vie de l'empereur et la mort de 35 sénateurs et de 300 chevaliers.

En 48, Messaline mit le comble à ses déportements : elle célébra ses noces avec son amant C. Silius, consul désigné, qui » eut l'audace, suivant l'expression de Tacite (1), de s'unir à la » femme du prince, à un jour annoncé d'avance, en présence de

(1) *Tacite*, livre XI, 27.

» témoins, qui scellèrent l'acte de mariage comme pour légitimer » les enfants ». Claude était alors à Ostie. Instruit de l'outrage, il revint à Rome et signa l'arrêt de mort de Silius, qui fut traîné au supplice avec plusieurs de ses complices. Messaline fut tuée à son tour, sur l'ordre de Narcisse, par le tribun de garde au palais, qui la perça de son épée.

L'année suivante, Claude, poussé par Pallas, épousa sa nièce Agrippine, femme ambitieuse et cruelle, qui le fit empoisonner, dans la nuit du 12 au 13 octobre 54, par la fameuse Locuste, dans la crainte qu'il ne se repentît d'avoir adopté Néron, son fils à elle, au détriment de Britannicus, fils de Messaline. Il avait 64 ans et avait régné 13 ans.

Claude fut cinq fois consul :

COS..... en 41	COS. IIII..... le 1er janvier 47
COS. II..... le 1er janvier 42	COS. V..... le 1er janvier 51
COS. III..... le 1er janvier 43	

Il fut proclamé *imperator* 27 fois. Les salutations inscrites sur les monnaies sont les suivantes :

IMP. II..... en 42	IMP. XIV, XV..... en 48
IMP. III..... en 43	IMP. XVI..... en 49
IMP. IV, V..... en 44	IMP. XVII, XVIII.... en 50
IMP. VIII..... en 45	IMP. XXI..... en 51
IMP. VIIII, X, XI.... en 46	IMP. XXIIII..... en 52
IMP. XII..... en 47	IMP. XXVII..... en 53

Ses puissances tribunices sont au nombre de 14. La première date du 25 janvier 41 et la dernière, du 25 janvier 54.

164. TI. CLAVDIVS CAESAR AVG. P. M. TR. P. IMP. (*Tibérius Claudius Caesar Augustus, pontifex maximus, tribunicia potestate, imperator*). Tête nue de Claude à gauche. — Rv. CONSTANTIAE AVGVSTI S. C. Pallas casquée debout à gauche, le bras droit relevé, la main gauche appuyée sur une haste. M. B.

165. La même médaille.

166. Même légende et même tête. — Rv. LIBERTAS AVGVSTA S. C. La liberté debout à droite, tenant un bonnet de la main droite et tendant la main gauche. M. B.

167. La même médaille.

Les quatre monnaies décrites ci-dessus ont été frappées en l'an 41, date de la première puissance tribunice de Claude.

168. TI. CLAVDIVS CAESAR AVG. P. M. TR P IMP. P. P. (*Tiberius Claudius Caesar Augustus, pontifex maximus, tribunicia potestate, imperator, pater patriae*). Tête nue de Claude à gauche. — Rv. S. C (*senatus consulto*). Pallas debout à droite lançant un javelot de la main droite et tenant une hachette de la main gauche. M. B.

Claude ayant été appelé *pater patriae* entre le 5 et le 13 janvier 42, la monnaie ci-dessus est postérieure à cette date, mais antérieure au 25 du même mois, date de sa 2e puissance tribunice. Elle a donc été frappée entre le 5 et le 25 janvier 42.

169. La même médaille.

170. TI. CLAVDIVS CAESAR AVG. P. M. TR. P. IMP. Tête laurée de Claude à droite. — Rv. SPES AVGVSTA S. C. L'espérance marchant à gauche tenant une fleur de la main droite et relevant sa robe de la main gauche (41 de J.-C.). G. B.

AGRIPPINE JEUNE

(*Julia Agrippina*)

Agrippine, sœur de Caligula, naquit à Cologne, l'an 16 de J.-C. Caligula l'eut pour maîtresse, ainsi que ses deux autres sœurs Drusilla et Julia Livilla. Exilée par lui dans l'île de Ponce le 27 Octobre 39, elle fut rappelée deux ans plus tard par son oncle Claude, qui, après la mort de Messaline, l'épousa en l'an 49, après avoir fait autoriser par Sénatus-consulte le mariage entre parents.

Nous avons dit, dans la notice précédente, qu'elle fit adopter par Claude, au détriment de Britannicus, son fils Néron, qu'elle avait eu d'un premier mariage avec Cneus Domitius Ahenobarbus et que, dans la nuit du 12 au 13 Octobre 54, elle fit empoisonner l'empereur, son mari, par la fameuse Locuste. Elle périt à son tour, tuée sur l'ordre même de son fils, par Anicetus, commandant la flotte de Misène (entre le 19 et le 22 mars 59).

171. ΑΓΡΙΠΠΙΝΑ ΣΕΒΑΣΤΗ. Buste d'Agrippine à droite. — Rv- ΕΥΘΗΝΙΑ. L. IB. Buste de l'Abondance à droite ; devant des épis. M. B.

Cette pièce a été frappée à Alexandrie en l'an 12 du règne de Claude (de J.-C.), ainsi que l'indiquent les lettres grecques I B.[1] L que l'on voit au revers avant les lettres IB. est un signe égyptien qui précède les noms de nombre.

NÉRON

(*L. Domitius Ahenobarbus ;* après son adoption par *Claude Ti. Claudius Drusus Germanicus Caesar*)

54—68

Néron, fils de Cn. Domitius Ahenobarbus et d'Agrippine, fille de Germanicus et sœur de Caligula, naquit à Antium le 15 décembre 37 de notre ère et fut adopté par Claude, le 25 février 50.

En 51, il reçut la toge virile. et, à l'âge de 16 ans, en 53, il épousa Octavie, fille de Claude.

Proclamé empereur le 13 octobre, à midi, après la mort de son père adoptif, par les cohortes prétoriennes, auxquelles il promit un large *donativum*, puis par le Sénat, qui confirma la décision des soldats, il fit preuve, tout d'abord, d'excellents sentiments et se montra clément et généreux. C'est qu'alors ses précepteurs, le philosophe Sénèque et Burrus, préfet du prétoire, avaient encore assez d'empire sur lui pour contenir les fougueuses et criminelles passions qu'il tenait de sa mère. Mais bientôt il leur donna libre carrière et préluda aux horribles forfaits qui ensanglantèrent Rome et le monde romain par l'empoisonnement de son frère Britannicus, âgé de 14 ans, avec la complicité de Locuste et de Julius Pollio (55).

Voici les principaux faits de son règne dans l'ordre chronologique :

Au printemps de l'année 58, la guerre s'engage entre les Parthes et les troupes romaines sous les ordres de Corbulon, qui s'empare

---

(1) Les lettres de l'alphabet grec représentaient les chiffres suivants :

Α	Β	Γ	Δ	Ε		Ζ	Η	Θ
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Ι	Κ	Λ	Μ	Ν	Ξ	Ο	Π	
10	20	30	40	50	60	70	80	90
Ρ	Σ	Τ	Υ	Φ	Χ	Ψ	Ω	
180	200	300	400	500	600	700	800	900

Les lettres qui représentent 6, 90 et 900 ne se trouvent plus dans les alphabets actuels.

de plusieurs places fortes d'Arménie et proclame Tigrane roi de ce pays.

En 62, Néron épouse Poppée, douze jours après avoir répudié Octavie, qui, calomniée par Anicetus, est reléguée puis tuée à Pandataria.

En 64, pendant neuf jours, du 19 au 28 juillet, un incendie, peut-être allumé par lui, dévore dix régions de Rome sur quatorze, et Néron en prend occasion de persécuter les chrétiens. Ceux-ci, accusés d'en être les auteurs, périssent dans les tortures, au milieu des fêtes qu'il donne dans les jardins du Vatican.

En 65, Poppée meurt victime des brutalités de Néron, et Vespasien est sur le point d'être mis à mort pour s'être endormi pendant que l'empereur était sur la scène.

En 66, les 16 et 17 mai, une collision a lieu entre les troupes romaines et les habitants de Jérusalem, où le parti romain est vaincu et la garnison massacrée.

Au mois de septembre de cette année, à Alexandrie, cinquante mille juifs révoltés sont taillés en pièces par les légions.

La même année, Néron fait mourir Antonia, fille de Claude, qui refuse de l'épouser, et il épouse Statilia Messalina, arrière petite fille de Statilius Taurus, deux fois consul sous Auguste.

En 67, il est vainqueur aux jeux Actiaques, Pythiques, Isthmiques, Néméens, en Grèce, où il s'est rendu pour disputer le prix de la lutte et du chant aux athètes et aux artistes.

Cette même année, la conduite des opérations en Palestine est confiée à Vespasien, avec son fils Titus pour lieutenant. Ils s'emparent de Jotapat, Joppé, Tibériade et de Tarichée et envoient à Néron, en Grèce, six mille captifs juifs.

Au mois de novembre 67, l'illustre général Corbulon est appelé en Grèce par Néron, qui le fait mettre à mort avec les deux frères Scribonii et le pantomime Paris, dont l'empereur est jaloux.

Le mois suivant, Néron entreprend de percer l'isthme de Corinthe, mais il reçoit des nouvelles inquiétantes d'Italie et revient à Rome, où il rentre triomphalement dans les premiers jours de l'année 68.

Au mois de mars 68, C. Julius Vindex, gouverneur de la Lyonnaise, soulève les Gaulois contre l'empereur. Virginius Rufus, gouverneur de la Haute Germanie marche contre Vindex, qui est défait et se tue, mais le soulèvement contre Néron devient bientôt général dans les provinces, et Galba, gouverneur de la Tarraconaise, est proclamé empereur en Espagne. A cette nouvelle, les cohortes prétoriennes abandonnent Néron, qui est déclaré ennemi public par le Sénat, et se fait tuer par Epaphrodite (9 juin 68).

Néron fut cinq fois consul :

COS .... en l'an	55	COS. IIII ... le 1er janvier	60
COS. II..... le 1er janvier	57	COS. V..... le 1er janvier	68
COS. III..... le 1er janvier	58		

Ses salutations impériales sont au nombre de 12. Voici celles mentionnées sur les monnaies :

IMP. III..... en	57	IMP. VIIII ..... en	61
IMP. IIII, V..... en	58	IMP. XI..... en	66
IMP. VI..... en	59	IMP. XII..... en	67
IMP. VII..... en	60		

En ce qui concerne ses puissances tribunices, Néron, en l'an 60, en modifia le mode de supputation : il établit la loi que sa première année de règne a duré du 13 octobre au 9 décembre 54 et les autres du 10 décembre au 9 décembre des années suivantes. (Mommsen, *Staatsrecht* II, p. 798).

D'après ce qui précède, les sept premières puissances tribunices de Néron se comptent du 13 octobre et les huit autres du 10 décembre. Ainsi sa première date du 13 octobre 54, sa 7e du 13 octobre 60, sa 8e du 10 décembre 60 et les suivantes de la même date jusqu'à sa 15e et dernière, qui est du 10 décembre 67.

172. NERO CLAVDIVS CAESAR AVG. GERM. P. M. TR. P. IMP. P. P. (*Nero Claudius Caesar Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate, imperator, pater patriae*). Buste lauré de Néron à gauche, avec l'égide. — Rv. ANNONA AVGVSTI CERES. S. C. Cérès assise à gauche, tenant des épis de la main droite et une torche de la main gauche ; debout devant elle, l'Abondance, la main droite sur la hanche et tenant la corne d'Amalthée de la main gauche ; entre les deux, un autel orné de guirlandes, sur lequel on voit le *modius ;* dans le lointain un vaisseau. — Pr. Arbal (Regiae).

Cette monnaie a été frappée sous la première puissance tribunice de Néron, c'est-à-dire entre le 13 octobre 54 et le 13 octobre 55. Le surnom de Germanicus avait été accordé à perpétuité par le Sénat aux descendants de Néron Drusus.

Le *modius* était l'unité de mesure de capacité pour les solides. Il contenait 8 litres 754. Ses sous-multiples étaient le *semodius*, le *sextarius*, l'*hemina*, le *quartarius*, l'*acetabulum* et le *cyathus*.

L'unité de mesure de capacité pour les liquides était l'*amphore*.

173. Même légende. Tête laurée de Néron à droite. — Rv. GENIO AVGVSTI S. C. Génie debout à gauche, au-

près d'un autel allumé, tenant une patère de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche (54 à 55 de J.-C.) M. B.

174. La même médaille.

175. NERO CLAVD. CAESAR AVG. GERM. Tête laurée de Néron à droite. — Rv. PONTIF. MAX. TR. POT. IMP. P. P. S. C. Rome assise à gauche sur une cuirasse et des boucliers, le pied posé sur un casque, la main droite appuyée sur un parazonium, et tenant une couronne de la main gauche (54 à 55 de J.-C.). — Pr. Portus Magnus. P. B.

176. IMP. NERO CAESAR AVG. P. MAX. TR. P. P. P. Tête nue de Néron à droite ; dessous un globe. — Rv. S. C. Victoire allant à gauche et tenant de la main droite un bouclier sur lequel on lit : S. P. Q. R. (*senatus populusque romani*). (54 à 55 de J.-C.) M. B.

177. La même médaille.

178. Même légende. Tête nue de Néron à droite ; dessous, un globe. — Rv. Même revers (54 à 55 de J.-C.). M. B.

179. NERO CLAVD. CAESAR AVG. GER. P. M. TR. P. IMP. P. P. Tête laurée de Néron à droite. — Rv. SECVRITAS AVGVSTI S. C. La Sécurité assise à droite devant un autel paré et allumé, soutenant sa tête de la main droite, la gauche appuyée sur une haste ; devant l'autel, une torche enflammée (54 à 55 de J.-C.). M. B.

180. Même légende. Tête laurée de Néron à gauche. — Rv. Même revers. M. B.

181. IMP. NERO CAESAR AVG. P. MAX. TR. P. P. P. (*Imperator Nero Caesar Augustus pontifex maximus, tribunicia potestate, pater patriae*). Tête laurée de Néron à droite ; dessous, un globe — Rv. Même revers (54 à 55 de J.-C.). M. B.

182. IMP. NERO CAESAR AVG. P. M. TR. P. P. P. Tête laurée de Néron à droite ; dessous un globe. — Rv. VICTORIA AVGVSTI S. C. Victoire allant à gauche, tenant une couronne et une palme (54 à 55 de J.-C.) M. B.

GALBA

(*Servius Sulpicius Galba*)

Du 9 juin 68 au 15 janvier 69

Galba, né le 24 décembre de l'an 3 avant J.-C., appartenait à la *gens Sulpicia*, l'une des plus anciennes et des plus illustres familles de Rome.

Il fit ses premières armes dans les Gaules, devint proconsul d'Afrique et fut appelé par Néron au commandement de l'Espagne Tarraconaise.

Au mois de mars 68, pressé d'accepter l'empire par Vindex, qui venait de soulever la Gaule contre Néron, il hésita d'abord, mais le 6 avril, ayant appris que celui-ci avait résolu sa mort, il accepta.

Vers le 10 juin, informé de la mort du tyran, il prend le titre de César, fait tuer les deux procurateurs de Néron en Espagne, et, quelques jours plus tard, à la tête de la *legio hispana*, organisée par lui à la hâte, il se met en route pour Rome, avec Othon, en passant par Narbonne. Il reçoit dans cette ville les envoyés du Sénat et s'y arrête quelque temps ; enfin, vers le milieu d'Octobre, il fait son entrée à Rome aux acclamations du Sénat, du peuple et des prétoriens.

Mais sa vertu trop austère mécontenta tout d'abord le peuple, auquel il refusa la mort de Tigellinus, affranchi de Néron, et les prétoriens, auxquels il n'acorda pas le *donativum* promis en son nom.

Bientôt, le mécontentement se généralise lorsqu'on voit le pouvoir abandonné par lui aux mains de trois hommes cupides : Vinius Rufinus, Cornelius Laco, préfet du prétoire et l'affranchi Icelus qui se rendent coupables de toutes les exactions. Le 1er janvier 69, les légions de la Haute Germanie prêtent serment au Sénat et non à Galba, dont elles brisent les images. Le 2 janvier, celles de la Basse Germanie proclament empereur A. Vitellius, qui depuis un mois a succédé à Fonteius Capito à la tête de ces légions, et, le lendemain, celles de la Haute Germanie suivent leur exemple.

Galba cherche alors un appui en adoptant Piso Licinianus (10 janvier) ; mais Othon, mécontent de cette adoption, qui brise ses espérances, soulève les prétoriens. Ceux-ci, le 15 janvier, le saluent empereur et tuent Galba, Pison et Vinius.

183. IMPERATOR GALBA AVG. Tête laurée de Galba à droite. — Rv. DIVA AVGVSTA. Livie debout à gauche, tenant une patère de la main droite et, de la gauche, un rameau.

Denier. D. 17mm. — P. 3g05 AR.

(*A suivre*)

L. Demaeght.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

MM. Héron de VILLEFOSSE et René CAGNAT

Dans sa séance du 27 décembre dernier, l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres a procédé à l'élection d'un vice-président, en remplacement de M. Schlumberger, qui, de droit, est passé à la présidence.

M. Héron de Villefosse a été élu à l'unanimité des voix.

M. de Villefosse est professeur à l'Ecole des Hautes études et conservateur au Musée du Louvre.

On connaît les services rendus par l'illustre maître à l'archéologie et à l'épigraphie de l'Afrique du Nord, ses nombreuses publications, ses doctes leçons à l'Ecole des Hautes-études et ses efforts patriotiques pour maintenir le Musée du Louvre à la place d'honneur qu'il occupe.

Le choix de l'Académie est un juste hommage rendu au talent, au mérite et au dévouement du savant archéologue.

Notre Compagnie, qui a l'honneur de compter M. de Villefosse parmi ses membres honoraires, y applaudit de tout cœur.

Nous adressons, en même temps, nos plus chaleureuses félicitations à M. René Cagnat, qui vient d'être proclamé membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, en remplacement de M. Derembourg, décédé.

M. Cagnat, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, professeur d'épigraphie et d'antiquité romaine au Collège de France, n'est âgé que de 43 ans. Ce savant a rendu les plus grands services à la science, au cours de ses nombreuses missions en Tunisie et à Timgad et par sa collaboration au

supplément du Corpus concernant les inscriptions d'Afrique. Outre une foule d'études archéologiques et épigraphiques, M. Cagnat a publié des travaux d'une très grande valeur, en particulier : Un *Cours d'épigraphie latine*, le seul traité écrit dans notre langue sur ce sujet, guide indispensable à tous ceux qui se livrent à l'étude de l'antiquité : Les *Fouilles de Timgad;* Une *Étude sur les impôts indirects chez les Romains jusqu'aux invasions des Barbares*, ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et l'*Histoire de l'armée romaine d'Afrique,* œuvre considérable et de haute érudition.

MM. Héron de Villefosse et Cagnat se sont toujours intéressés aux travaux et au développement de notre Société. Nous sommes heureux de l'occasion qui nous est offerte de leur en exprimer ici notre profonde gratitude.

L. DEMAEGHT.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Europe. — De nombreux travaux hydrographiques sont accomplis ou projetés.

En France, le canal de la Marne à la Saône, qui doit, une fois achevé, compléter la plus grande voie navigable de la France, s'étendant de Dunkerque et Calais à Port-Saint-Louis du Rhône, est en partie exécutée : 2 tronçons sont faits de Rouvroy, où s'arrête le canal de la Haute-Marne, à Langres au nord, de Licey-sur-Vingeanne à Heuilley au sud. Il ne reste à ouvrir que le tronçon de Langres à Licey. On y travaille activement.

A Bruxelles, une société se propose d'approfondir le canal Willebroeck et d'agrandir le port intérieur de la ville, pour permettre aux navires d'y arriver sans arrêt à Anvers. A Berlin, on songe à relier la capitale à l'Oder par un canal maritime.

D'autre part, le canal de l'Ems à Dortmund et le port de cette ville seront achevés en 1897. Les écluses hydrauliques permettront d'élever à 16 mètres des navires de 600 tonnes.

Enfin le gouvernement russe veut faire un canal de 1,600 kilomètres de long, $8^{m}22$ de profondeur, $64^{m}9$ de largeur au plan d'eau entre Riga sur la Baltique et Kherson sur la mer Noire. Le tracé suivrait le cours de la Dvina, de la Bérézina et du Dniepr. La construction durerait cinq ans et coûterait seulement 545 millions de francs (1).

Ajoutons, pour terminer, que le canal de Corinthe, ouvert en novembre 1893, est loin de couvrir ses frais. En 14 mois, il a rapporté 570,000 francs. Or les frais généraux s'élèvent à 541,000 francs et les intérêts des obligataires à 2,092,000 fr. Enfin, la seule compagnie anglaise qui suivait cette voie, y renonce à cause de l'éclairage insuffisant.

---

(1) *Annales de Géographie*, 15 janvier 1896, p. 246.

Afrique. — Le Ministre des Colonies a, sur la demande du Gouverneur général de l'Algérie, offert des conditions avantageuses d'établissement en Algérie aux pêcheurs d'origine normande qui vivent péniblement à Saint Barthélémy et à Saint-Martin, dans les Antilles, et dont la situation est précaire, faute de débouché. Il est à souhaiter que cette expérience réussisse mieux que celles qui ont été tentées jusqu'ici.

***

L'article 6 de la convention récemment conclue avec l'Angleterre au sujet du Siam annonce l'ouverture de négociations, en vue de réviser le traité anglo-tunisien de 1875. Espérons que la France saura faire nettement reconnaître ses droits.

***

M. Bernard d'Attanoux, l'éminent explorateur, dont on n'a pas oublié ici la conférence sur la mission Monteil, publie dans les *Annales de Géographie* (1) une intéressante étude sur Tripoli et les voies commerciales du Soudan.

***

Toujours à propos du Soudan, signalons un remarquable rapport de M. Félix Dubois sur la situation de cette région (2). Il démontre l'impossibilité pour le commerce français d'en tirer actuellement parti, à cause de l'élévation énorme du prix des transports. Les frais montent à 1,400 fr. pour une tonne de marchandises amenée de Bordeaux au Niger. La construction d'une voie ferrée s'impose.

***

Nous avons sur la région de Tombouctou de nouvelles et précieuses données géographiques. Grâce aux travaux de la colonne Joffre et surtout à quelques officiers de l'armée de terre et de la marine, on a pu établir une carte définitive (3). Le cours du Niger, notamment, a été fixé depuis le lac

(1) *Annales de Géog.*, 15 janvier 1896, p. 193.
(2) *Rev. Coloniale* du 5 janvier 1896, p. 30.
(3) V. *Bull. Soc. Géog. de Paris*, 1895, n° 3, travail important de M. Bluzet et carte au 1/500,000.

Dhébo jusqu'à 60 kilomètres en aval de Tombouctou. On a pu faire ainsi cette constatation inattendue que les alentours de cette ville appartenaient à une vaste région lacustre s'étendant jusqu'au lac Dhébo.

***

On se préoccupe beaucoup, dans le monde commercial, de la côte de Guinée. Signalons une intéressante communication de M. Bonvalet sur la Guinée portugaise (1).

***

L'article 5 de la convention anglo-française déjà citée stipule la nomination de commissaires qui seront chargés de délimiter les zones d'influence anglaise et française à l'ouest du Bas-Niger. La question de la Bénoué n'y est pas indiquée. Elle a pourtant son importance. A propos de ces régions, signalons le succès obtenu par les Anglais, qui, par la simple menace d'une expédition, ont amené la soumission des Achantis.

***

Dans la région du Congo français, nous avons des résultats importants à enregistrer.

Rectifions d'abord, d'après de nouveaux renseignements, les résultats de la mission Clozel déjà signalés dans une précédente chronique (2). Cet explorateur n'a nullement échoué dans sa tentative. Il a pu fonder un poste sur la Mambéré (et non Mamtéri), et reconnaître la ligne de partage des eaux entre le Congo et le lac Tchad. Il a également reconnu la rivière Wôm (Wouni de M. Maistre), rivière rapide, assez large et profonde, ainsi que les sources du Logone (3).

Signalons aussi les travaux de M. Ponel, administrateur du Congo, qui, en 1893-94, a visité les pays séparant la vallée moyenne de la Sangha de N'gaoundéré, dans la région du Logone. M. Ponel put prolonger son voyage jusqu'à Iola, où, comme M. Mizon, il rencontra le mauvais vouloir de l'agent

(1) *Bull. Soc. Géog. de Lille*, novembre 1895.
(2) *Bull. de la Soc. de Géog. d'Oran*, juill.-déc. 1895, p. 353.
(3) *Le Tour du Monde* du 4 janvier 1896 commence le récit de cette exploration sous le titre suivant : *De la Sangha à la Wôm*.

de la Royal Niger Company. Une partie des heureux résultats de cette mission ont été perdus, par suite de la convention de février 1894 qui a reconnu au Cameroun allemand un hinterland s'étendant jusqu'au Tchad et comprenant notamment N'Gaoundéré (1).

Sans quitter ces régions, annonçons que M. de Béhagle, ancien membre de la mission Maistre, veut essayer de fonder un poste commercial sur le Chari.

A l'embouchure du Congo, notre administration hâte les travaux préliminaires du chemin de fer de Loango à Brazzaville, qui doit nous permettre de soutenir la concurrence de la ligne belge.

Dans la vallée de l'Oubanghi, M. Liotard a pris possession du poste de Semio, créé par les Belges sur la rive droite du M'Bomou, à plus de 350 kilomètres du confluent de cette rivière et de l'Oubanghi (2).

La mission Foa fournit d'intéressants renseignements sur la vallée du Chiré et notamment sur une inondation qui se produisit subitement en janvier 1895 et qui fit monter le fleuve de 19 pieds en 2 heures. La mission se trouvait aux dernières nouvelles sur les bords du lac Chiroua (3).

*
* *

Dans l'Afrique australe se sont produits des événements importants qui ont provoqué l'attention universelle. Secrètement encouragés par le premier ministre anglais du Cap, M. Cécil Rhodes, et dirigés par un agent de la Compagnie à charte de l'Afrique du sud, le docteur Jameson, une bande d'aventuriers a, sous prétexte de soutenir les revendications politiques des Uitlanders, violé au commencement de janvier, la frontière du Transvaal. Mais les Boers ont repoussé cette invasion et fait la plupart des assaillants prisonniers. Ils n'ont, d'ailleurs, pas abusé de leur victoire. Mais M. Cécil Rhodes, désavoué par le gouvernement anglais, a dû se retirer ; et, d'autre part, l'empereur d'Allemagne a saisi cette occasion

(3) *Ann. de Géog.* du 15 oct. 1895.
(4) *Rév. de Géog.* de M. Drapeyron, janv. 1896.
(5) *Ann. de Géog.* du 15 janvier 1896, p. 243.

de resserrer les liens qui unissent les Allemands aux Boers, de race germanique. Son télégramme de félicitations au président du Transvaal, M. Krüger, a soulevé en Angleterre une vive émotion et une violente irritation. Le gouvernement anglais, tout en désavouant les auteurs de l'attentat, n'en témoigne pas moins sa volonté de faire respecter le traité de 1884, qui, à son avis, place le Transvaal dans sa dépendance (1).

***

A Madagascar, l'organisation se poursuit. Le décret du 11 décembre 1895 a fixé les principaux détails de l'administration que dirige un résident général. En outre, le premier traité, signé à l'entrée de nos troupes à Tananarive, jugé insuffisant, a été complété par un second traité, dont les termes exacts ne sont pas encore connus, mais où notre souveraineté a été mieux précisée.

Sur la côte nord-est d'Afrique, un changement, qui peut avoir son importance, s'est accompli dans notre colonie d'Obock. Depuis le 12 octobre 1895, les paquebots des Messageries maritimes s'arrêtent non plus à Obock, mais à Djibouti qui devient aussi le centre administratif. Djibouti, situé sur une excellente rade au sud de la baie de Tadjoura, est bien mieux aménagé qu'Obock pour l'acostage des navires et mieux placé aussi pour la pénétration vers le Harrar et le Choa. Djibouti l'emporte même sur la station anglaise de Zeilah, dont elle doit soutenir la concurrence.

***

En Erythrée se sont accomplis de graves événements. Une colonne italienne surprise par les Choans a été presque complètement anéantie à Amba-Alaghi, le 7 décembre dernier. Amba-Alaghi se trouve à 180 kilomètres au sud d'Adigrat, où était le quartier général. Profitant de l'immobilité des Italiens qui n'ont pas encore reçu tous leurs renforts, les Choans, renforcés par Ménélik, ont assiégé Makallé, qui, après une

(1) Ce traité stipule notamment que le Transvaal ne pourra conclure aucun traité avec un Etat autre que celui d'Orange sans l'assentiment préalable du gouvernement anglais.

vigoureuse résistance, a dû se rendre. La garnison a obtenu les honneurs de la guerre accordés peut-être dans l'espoir que cette concession faciliterait la paix. Mais les conditions proposées par le gouvernement italien sont inacceptables pour le négus qui ne veut pas entendre parler de protectorat, et la guerre semble devoir se prolonger.

Signalons, sur Ménélik et les Abyssins, une intéressante communication de M. Gaston Vanderheym, récemment rentré en France, après un long séjour en Abyssinie (1).

Asie. — Le lieutenant de vaisseau Simon, dont nous relations l'heureuse arrivée à Louang-Prabang avec la canonnière *La Grandière* (2), vient de réaliser un nouveau et important progrès. Il est arrivé le 10 novembre à Xieng-Sen, forçant les rapides de Tong-Ho. Sans doute le passage des rapides est un tour de force, mais on n'en a pas moins démontré la possibilité d'entretenir des canonnières dans les biefs du moyen Mékong, depuis l'île de Khône, que traverse un chemin de fer transbordeur de 5 kilomètres, jusqu'à Louang-Prabang, sur nne longueur de 1,500 kilomètres (3).

Deux autres explorateurs ont essayé d'ouvrir des routes vers le Laos. M. Debay a exploré le réseau hydrographique peu connu du Song-Caï, du Poyo, du Dak-Bla et du Sé-Kong entre Tourane et Attopeu. M. Mercié, enseigne de vaisseau, a tenté vainement d'ouvrir une voie qui, de Hué, permettrait d'atteindre le moyen Mékong par son affluent de gauche, le Sé-Bang-Hien. Il reste pourtant convaincu qu'en 15 jours on pourrait faire arriver à Song-Kong, un bateau de 20 à 22 mètres.

Dans le Laos, l'organisation commence, grâce à l'activité du résident supérieur, M. Boulloche, qui s'efforce d'assurer la sécurité et d'ouvrir des voies de communication.

Une dépêche de Sadiya, à la frontière de l'Assam, datée du 24 décembre 1895, annonce l'heureuse arrivée du prince H. d'Orléans et de M. Emile Roux, sont compagnon de voyage,

---

(1) *Tour du Monde*, du 11 Janvier 1896
(2) V. notre Chronique dans le *Bulletin* de juillet-décembre, 1895.
(3) *Annales de Géographie*, du 15 janvier 1896.

qui ont exploré le Mékong chinois, parcouru le Thibet indépendant et traversé l'Iraouaddy près de ses sources. Leur itinéraire comprend 3.300 kilomètres, dont 2.400 nouveaux (1).

La récente convention anglo-française, a mis fin aux négociations entamées depuis notre intervention au Siam. Il n'est plus question du fameux Etat-tampon. Mais les deux gouvernements s'engagent à ne pas faire pénétrer leurs troupes, sans le consentement de l'autre puissance, dans une région nettement délimitée, et qui comprend à peu près tout le Siam. Au nord de cette zone, les limites des possessions et sphères d'influence des deux puissances sont fixées par le thalweg du Mékong à partir de l'embouchure du Nam-Huok et en remontant vers le nord jusqu'à la frontière chinoise. Cette convention, qui semble aussi favorable à l'Angleterre qu'à la France, a du moins l'avantage de mettre fin à une situation équivoque.

Ne quittons pas notre empire Indo-Chinois sans dire un mot de l'emprunt tonkinois de 80 millions voté par la Chambre des députés, et qui le sera sans doute aussi par le Sénat. Cet emprunt, tout en permettant à la colonie de liquider ses dettes, lui fournira le moyen de compléter son outillage économique et son réseau de voies de communication.

***

En Chine, la canonnière *Le Lutin*, commandée par M. de Gueydon, vient d'accomplir un remarquable voyage. Elle a remonté, en mai dernier, le Yang-Tzé-Kiang jusqu'à 2,000 kilomètres de son embouchure, et a pu visiter deux grands lacs : le Toung-Ting, dans la région montagneuse du Hou-Nan ; et le Poyang, dans la province riche et peuplée du Hu-Pé, qui a deux fois refusé son entrée aux Anglais. Les officiers français ont été très bien accueillis à Tchang-Ha-Fou, capitale du Hu-Pé.

La Chine, du reste, semble vouloir s'ouvrir au progrès. Un décret impérial vient d'autoriser la prolongation jusqu'à Pékin, de la voie ferrée de Takoou à Tien-Tsin.

---

(1) *Les Annales de Géographie* du 15 janvier 1896, contiennent une intéressante lettre de M. Emile Roux, de juin 1895.

Le service des douanes impériales fournit d'intéressants renseignements sur le commerce extérieur de la Chine. Ce commerce atteint, en 1894, 739 millions de taëls (le taël vaut un peu plus de 4 francs). L'Angleterre y figure, seule, pour 452 millions ; l'Allemagne, pour 46 millions 1/2 ; la France, pour 15 millions; la Russie, pour 10 millions. Ces deux derniers pays s'efforcent d'accroître leur part. Une mission commerciale a été envoyée par les négociants de Lyon, au mois de septembre dernier, pour détourner, si c'est possible, une partie du commerce de Yang-Tzé-Kiang, vers le fleuve Rouge, de façon à profiter de la récente convention franco-chinoise.

D'autre part, une mission commerciale russe, partie de Vladivostok, a essayé d'atteindre Kirim, grand centre commercial de la Mandchourie. Elle a échoué, mais en écoulant avantageusement ses marchandises, ce qui est un encouragement pour l'avenir (1).

Signalons, encore, le récit de la mission Dutreuil de Rhins dans l'Asie centrale, par le compagnon de route de ce malheu reux explorateur, M. Grenard. (2)

Amérique. — Dans l'Amérique centrale, une compagnie anglaise a commencé la construction du port de la Véra-Cruz, qui doit être achevé en cinq ans. Le Mexique aura ainsi le port qui lui manque sur l'Atlantique, celui de Tampico étant insuffisant et peu sûr.

On a remarqué depuis un an, au Mexique, que les soieries japonaises font à l'industrie française, jusque là maîtresse de ce marché, une redoutable concurrence, surtout pour les articles à bas prix. (3)

Le dernier recensement des communes de la Guyane française, fait du 6 au 13 octobre, a donné les résultats suivants : 22.363 habitants, contre 23.643 au recensement précédent. La plupart des communes sont en décroissance.

---

(1) *Annales de Géographie*, du 15 octobre 1895.
(2) *Tour du Monde*. du 4 janvier 1896.
(3) *Bull. Soc. Géog. de Lille*, novembre 1895, p. 287.

La grosse question des temps derniers, en Amérique, a été le différend anglo-vénézuelien et l'intervention des Etats-Unis, au nom de la célèbre doctrine de Monroë. La question du Vénézuela, du reste, n'est pas nouvelle. Elle est même antérieure à la formation de cet Etat et à l'occupation de la Guyane par les Anglais. La lutte existait déjà entre les Espagnols et les Hollandais. Différents traités, conventions ou correspondances diplomatiques autorisaient, dès 1812, le Vénézuela à se déclarer héritier des Espagnols et à réclamer comme frontière le fleuve Essequibo. Mais d'autre part, dès 1803, les Anglais, maîtres d'une portion de la Guyanne hollandaise, revendiquaient les territoires sur lesquels les Hollandais avaient bâti des forts, tombés, il est vrai, en ruines depuis 1657, sur la rive gauche de l'Essequibo. La question ne fut pas résolue en 1815. Sur ces entrefaites, en 1839, un officier hollandais, au service de l'Angleterre, Sir Schomburgk, explora ces régions et délimita le territoire qu'il considérait comme appartenant incontestablement aux Anglais, à l'ouest du fleuve. Depuis 1840, l'Angleterre admet la ligne de Schomburgk comme limite officielle, et se refuse à soumettre ce territoire à un arbitrage. Le Vénézuela, de son côté, a refusé tout arrangement à l'amiable. Depuis 1888, les relations diplomatiques sont rompues entre les deux Etats.

Mais ce n'est pas tout. Les Anglais ont trouvé dans les territoires qu'ils occupent des gisements aurifères dont la production annuelle s'élève à 200 millions de francs environ. Attirés par l'appât du gain, ils ont dépassé la ligne de Schomburgk et atteint l'embouchure de l'Orénoque, empêchant ainsi le Vénézuela de concéder à des capitalistes Américains des territoires riches en mines et bois précieux. Au mois de Janvier 1895, des soldats vénézueliens ont enlevé un poste anglais et abattu le drapeau anglais. Le gouvernement de Londres a réclamé une indemnité; mais, le Vénézuela a refusé de séparer cette question de la première. Les Etats-Unis ont alors offert leur arbitrage, que l'Angleterre n'acceptait que pour le Contesté situé à l'ouest de la ligne de Schomburgk.

Telle était la situation qu'est venu compliquer le message du président des Etats-Unis, M. Cleveland, émettant la prétention

de soumettre tout différent entre Américains et non Américains à l'arbitrage de son gouvernement, prétention accueillie avec faveur en Amérique, mais fort mal en Angleterre.

***

La décision prise en 1891 par le gouvernement Brésilien de déplacer sa capitale, Rio-de-Janeiro, ville insalubre et de plus exposée aux attaques des étrangers, vient de recevoir un commencement d'exécution. La commission chargée de chercher un emplacement propose un vaste district situé dans la région de la Sierra dos Pyreneos, où prennent leur source le Tocantin et le Paranakyba. L'altitude de 1000 mètres garantit la salubrité de l'atmosphère; l'eau est abondante, le sol est fertile, le sous-sol productif. Mais il faut 8 ou 10 heures de chemin de fer pour gagner le port le plus proche.

Océanie. — Nous avons à signaler dans cette partie du monde la réunion définitive à la France de deux des îles sous le Vent, Huahini et Borabora, accomplie les 27 et 30 septembre derniers, à la suite de la mission de M. Chessé. Ces îles, grâce à la faiblesse de notre gouvernement, aux intrigues des missionnaires anglais et des commerçants allemands, étaient devenues un foyer d'opposition à notre influence et à nos intérêts en Polynésie. Leur occupation pacifique est due à M. Chessé, qui déjà, en 1881, avait préparé et accompli l'annexion des îles Gambier et de Tahiti. Il ne reste dans les îles sous le Vent que Raiatea, centre de la rébellion, où, avant M. Chessé, tout le monde a échoué. Espérons qu'il réussira.

Régions polaires. — Nous avons quelques renseignements intéressants sur les différentes missions qui se sont aventurées dans ces régions.

On n'a toujours aucune nouvelle des suédois Bjorling et Kallstenius, qui sont partis en 1892 et dont on a retrouvé le navire échoué. Aucune des tentatives faites pour les retrouver n'a pu aboutir.

M. Martens Ekroll, qui a hiverné au Spitzberg, a recueilli de nombreuses observations sur les mouvements des glaces. Il en est de même de la mission zoologique du navire danois l'*Ingolf* sur les côtes du Groenland.

M. Peary est revenu du Groenland en juillet dernier, après avoir à peu près échoué dans ses tentatives pour s'élever vers le nord.

On est sans nouvelle de l'expédition norvégienne Nansen, qui a quitté le 8 août 1893 l'île de Vaïgatch, mais qui est munie d'approvisionnements pour plusieures années.

D'un autre côté, l'un des 2 navires de l'expédition Jackson-Harmsworth, le *Winward*, est revenu avec des documents sur la côte orientale de Spitzberg et l'archipel de François-Joseph. De nombreuses erreurs de Payer ont été relevées. M. Jackson est resté au nord avec l'autre navire, et le *Winward* doit retourner à la terre de François-Joseph au mois de juin prochain.

***

Plusieurs expéditions sont en préparation vers les régions antarctiques. Une mission Allemande qui durera trois ans doit y être envoyée. En Angleterre et en Norwège, on agite de semblables projets. Enfin, en Australie, presque toutes les colonies ont adhéré à une proposition d'exploration des régions polaires australes.

P. RUFF.

BIBLIOGRAPHIE

LE MAROC INCONNU

par M. A. MOULIÉRAS

M. Auguste Mouliéras, membre de notre Société, vient de publier à la librairie Fouque à Oran et à la librairie Coloniale et Africaine Joseph André, rue Bonaparte, 27, à Paris, une très intéressante et très substantielle brochure, qui n'est que la première partie d'un travail ayant pour titre: *Le Maroc inconnu.*

Cette première partie concerne le Rif, c'est-à-dire la province du Maroc qui s'étend, sur les bords de la Méditerranée, à l'ouest de la province d'Oran, entre le cap Milonia et le cap Takmouth. Cette région, qui mesure 230 kilomètres de l'est à l'ouest et 100 en moyenne du nord au sud, est bien que presque limitrophe de l'Algérie, vierge encore de tous pas européens et nous était jusqu'ici *entièrement inconnue.*

Henri Duveyrier, en 1882, chercha à y pénétrer, et, malgré le patronage du Chérif d'Ouazzan, qui devait l'accompagner, il dut y renoncer, en présence du refus formel que lui opposèrent les Rifains. Il est vrai que le marabout d'Ouazzan, mort récemment, était loin de jouir au Maroc de l'influence que lui supposait le Gouvernement français. « Il ne se passe « pas une année, dit M. Mouliéras à la page 39 de sa brochure, « sans que la célèbre zaouia ne soit pillée par les tribus voisines. « Le Gouvernement français, illusionné par de faux rapports, « permet néanmoins au chef d'Ouazzan de venir récolter de « temps en temps dans la province les économies de nos « indigènes, alors que, dans son propre pays, *il est à peine* « *toléré.* Chaque quête faite chez nous par ce pseudo-saint lui

« rapporte de deux à trois cent mille francs. On peut dire « que c'est l'argent de la France qui entretient ce santon sans « importance. Au Maroc, il y a des milliers de Chérifs bien plus « vénérés que le patriarche d'Ouazzan. S'il prenait la fantaisie à « l'un d'eux de venir dans notre département soutirer l'argent « de nos administrés musulmans, il obtiendrait encore plus de « succès que son faible rival. Espérons qu'aucun d'eux n'aura « cette idée, admirablement exploitée jusqu'ici par le seul Mou- « laye Abd-es-Selam, dont la mort récente mettra peut-être « fin à ces singulières tournées pastorales ».

Mais revenons à l'ouvrage de M. Mouliéras. A l'encontre de tous ceux qui ont écrit jusqu'ici sur le Maroc et qui n'ont jamais conversé avec les indigènes, qu'à l'aide d'interprètes, M. Mouliéras, professeur à la chaire de langue et littérature arabes et berbères d'Oran, possède à fond les dialectes Rifains. Né à Tlemcen, à deux pas de la frontière marocaine, deux idées, comme il le dit, l'obsédèrent dès son enfance : connaître le Maroc et contribuer, s'il le pouvait, à faire entrer ce mystérieux pays dans la sphère d'influence de la France. C'est dans cette double pensée qu'il se mit à étudier l'arabe et le berbère et à se renseigner sur le Maroc. Après de longues années d'études et une suffisante préparation, il se décida à demander une mission, mais il échoua dans les démarches qu'il fit dans ce sens, faute d'une protection assez influente pour les faire aboutir. Peu solliciteur de nature, il ne voulut pas les renouveler ; toutefois, ne voulant pas perdre le fruit de ses premières investigations et de ses études, il chercha par d'autres moyens à connaître d'une façon plus approfondie et à faire connaître un pays dont la prospérité future, selon lui, illimitée, doit contribuer un jour à la grandeur et à la fortune de la France. Son patriotisme lui fournit alors la force nécessaire pour travailler sans repos ni trêve à recueillir auprès des Marocains eux-mêmes, au prix d'onéreux sacrifices, les informations les plus précises, contrôlées les unes par les autres, sur l'empire mystérieux.

Un hasard providentiel lui fit mettre la main sur un personnage extraordinaire, une espèce de derviche, doué

d'une prodigieuse mémoire, qui pendant vingt-deux ans, avait parcouru le Maroc dans tous les sens, sous le soleil ardent de la région saharienne, sous les pluies torrentielles de la zone océanique, au travers des frimas de l'Atlas, et qui avait bravé mille morts pour satisfaire sa monomanie des voyages et son insatiable curiosité. M. Mouliéras, informé par un musulman algérien de l'arrivée à Oran de cet étrange explorateur, songea au moyen de le voir et de l'interroger.

« Il fallut, dit-il, user de diplomatie pour attirer chez moi « l'ombrageux taleb. Enfin, persuadé que j'étais un lettré musu- « man fourvoyé au milieu des Chrétiens, ce que je n'hésitai « pas à lui faire dire d'ailleurs, il se décida un soir à venir me « voir à la Chaire d'arabe après mon cours. Les ténèbres de « la nuit le protégeaient contre les regards de ses coreligion- « naires fanatiques, dont il craignait la méchanceté. Vêtu « d'une longue *djellaba* (blouse) de laine blanche à manches « courtes, la tête encapuchonnée, la barbe d'un blond ardent, « le visage un peu émacié par la marche et les privations, « mais ressemblant d'une façon frappante à ces figures de « Christ que la peinture a popularisées chez nous, les yeux « bleus, presque toujours baissés, semblant rivés sur son nez « et sa barbe, la démarche oblique et dandinante, toute sa « personne maigre, d'apparence peu robuste, tel était l'homme « avec lequel je fis connaissance un soir du mois de janvier 1894. « Il avait l'air, en effet, d'un derviche un peu timbré, mais « inoffensif. On verra dans le cours de cet ouvrage qu'il s'était « donné lui-même cette apparence, dont il ne peut plus, du « reste, se débarrasser, afin de provoquer la pitié chez ceux « qui le voient et de passer inaperçu partout où il va, « excellente précaution au Maroc.

« Aux premiers mots d'arabe que je lui dis, il dressa l'oreille, « leva les yeux sur moi, paraissant charmé de m'entendre « parler, avec le plus grand respect, de la religion musulmane, « du Prophète et des grands hommes de l'Islam. Il m'écoutait « debout, marquant de temps en temps sa surprise en levant « les bras au ciel et en murmurant : « O Dieu, sois béni d'avoir « dirigé dans la voie droite (l'Islam) un homme comme « celui-ci ! » La glace était rompue. Mais là où l'étonnement du

« derviche ne connut plus de bornes, ce fut, quand je lui dis « brusquement en zouaoua, car je savais par mon musulman « algérien qu'il s'était vanté de savoir le berbère : « *Atasedh* « *azekka, ai amedda Koul* (viendras-tu demain, ami ?) » — « Non, s'écria-t-il en arabe, tu n'es pas chrétien ! Tu es « musulman arabe ou berbère, mais tu n'es pas *roumi*, j'en « atteste celui par lequel il n'y a de Dieu que Dieu ! « بالذي لا اله الا الله * Il ajouta dans le plus pur « Kabyle : « *Azekka ad aser* ». (Demain je viendrai).

« Le lendemain, exact au rendez vous, le derviche arriva. « Alors commença une série d'interrogations et de réponses, « une enquête longue et minutieuse dont ce livre est le « résultat ».

Ayant vu, de mes yeux vu, l'extraordinaire voyageur, je rends hommage à la parfaite exactitude de ce portrait que nous devons, comme tant d'autres belles pages de l'ouvrage, au réel talent littéraire de l'auteur, dont la place est marquée désormais parmi les écrivains français devant la supériorité desquels tout lecteur impartial est obligé de s'incliner.

Ce livre, au triple point de vue de la géographie, de l'organisation politique et de l'ethnographie, est un travail des plus complets et des plus consciencieux, dont les renseignements ont été soumis à un contrôle sévère. Il est agrémenté d'une foule d'anecdotes, de traits caractérisant les mœurs des habitants et des aventures du derviche, racontés avec la verve et la couleur qui sont les qualités dominantes de la plume de M. Mouliéras.

La lecture en est si attrayante que j'en ai lu les deux cents pages d'une seule traite et que je reste sous le charme de ce très intéressant voyage au Maroc inconnu. Il est vrai que je l'ai accompli dans des conditions plus douces que l'intrépide Mohammed ben Taïeb, qui, presque à chaque étape, a eu à souffrir de l'état d'anarchie, de l'insécurité du pays, des discordes qui divisent les différents groupes de population, lesquels ne peuvent se rencontrer sans que du sang soit versé. Cent fois le malheureux derviche a été menacé de mort, cent fois il a été dépouillé de ses vêtements par les coupeurs de

route, mais rien n'a pu le guérir de sa passion des voyages. Il est encore en marche à l'heure qu'il est, parcourant de nouveau le Maroc, en vue de recueillir les renseignements et les documents que M. Mouliéras attend pour compléter les autres parties de son beau travail.

Deux cartes du Rif sont annexées à la partie qui vient de paraître. Elles présentent très clairement les accidents géographiques: montagnes, cours d'eau, etc., les gîtes métallifères, le territoire de chaque tribu, de chaque fraction, avec ses limites, les centres de population, l'emplacement des marchés, les jardins, vergers, cultures diverses, etc.

Les noms propres, dans le texte de l'ouvrage et sur les cartes, sont écrits en arabe et transcrits en caractères français. Le mode de transcription adopté par M. Mouliéras est, à quelques modifications près, celui de M. le colonel Hanoteau dans son *Essai de grammaire Kabyle*.

L. DEMAEGHT.

Le *Bulletin de Correspondance Africaine*, publié par l'Ecole des lettres d'Alger, contient le 3me faciscule des *Légendes et Contes merveilleux* de la Grande Kabylie. L'auteur, M. Mouliéras, professeur à la Chaire d'arabe d'Oran, mène ainsi de front ses travaux sur le berbère et sur le Maroc.

L. D.

ASSOCIATION FRANÇAISE

POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

Congrès de Carthage, à Tunis

DU 1er AU 4 AVRIL 1896

AVIS

Paris, le 30 Janvier 1896.

Le Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, se tiendra à Tunis du 1er au 4 avril.

Le lieu de la réunion du Congrès donne cette fois à la section, dont les séances ont été, depuis quelques années, très suivies et très profitables à la science, une importance nouvelle. Dans cette contrée de protectorat, encore peu connue, les géographes et les personnes que préoccupent les questions coloniales trouveront de nombreux sujets d'étude, en même temps que l'occasion de défendre leurs idées par la parole et la plume.

Nous sommes, dès à présent, assurés par M. le Résident général et par nos collègues de Tunisie et de l'Institut de Carthage du meilleur accueil.

Prière de transmettre, aussitôt que possible, le titre de la communication ou du mémoire destiné au Congrès, afin de le faire figurer au programme.

CH. GAUTHIOT,
Membre du Conseil supérieur des Colonies,
Membre du Comité Central de la Société de Géographie,
Secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale (Paris).

Prière d'adresser les lettres, 63, boulevard Saint-Germain, Paris.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

De la Situation et des Travaux de la Société

PENDANT L'ANNÉE 1895-96

Ce travail a été divisé en 3 § principaux :

§ 1. — Situation de l'effectif ;

§ 2. — Situation financière ;

§ 3. — Travaux et Publications.

§ 1. — Nombre de membres, Situation de l'effectif

Membres actifs et honoraires constatés dans le dernier compte rendu	317
Admissions nouvelles	32
Total	349
Radiations pour divers motifs	49
Reste	300
Membres correspondants	12
Sociétés françaises correspondantes	38
Sociétés étrangères	24

Dans le chiffre des radiations se trouvent compris un certain nombre de membres ayant quitté le pays sans esprit de retour. Cette situation nous impose le devoir de recruter de nouveaux adhérents.

M. Clausse, directeur du Crédit Lyonnais, trésorier de notre Société, doit nous quitter dans peu de temps. Nous perdons un excellent administrateur ; il a apporté dans la gestion de nos finances un ordre et une méthode des plus corrects.

La mort nous a enlevé quelques-uns de nos collègues. Nous devons à leur mémoire un souvenir attristé ; je citerai notamment M. Cousin, ancien vice-président de notre Société.

§ 2. — Situation financière

Recettes, Cotisations et Subventions	5.899 78
Dépenses	5.397 20
Excédent des Recettes....	502 58

Nos ressources budgétaires sont faibles. Nous devons tenter un nouvel appel auprès des municipalités récemment élues, ce sera l'œuvre du prochain Comité administratif.

---

§ 3. — Travaux et Publications

Au point de vue des travaux administratifs, le Comité s'est réuni dix fois ; on sait que ces réunions sont mensuelles et que les vacances durent trois mois. On a délibéré utilement sur les diverses affaires portées à l'ordre du jour, intéressant le fonctionnement et l'administration de la Société. Je n'en reproduirai point la longue nomenclature afin d'abréger les développements du compte-rendu et de ménager votre patience.

En ce qui concerne les publications, l'année qui vient de finir a été une des plus actives par le nombre et par la variété des ouvrages produits. Une volonté soutenue, un dévouement et une ardeur qui ne se sont jamais démentis, ont animé nos collaborateurs. Plus de trente mémoires ou notices inédits ont été publiés dans le Bulletin, dans cet espace de temps d'une année. Tous présentent un égal intérêt, quoique traitant de matières ou sujets différents : Archéologie, Géographie, Histoire, Études économiques et commerciales, Chronique géographique, Statistique, etc.

Aussi bien, M. le docteur Hamy, de l'Institut, signale particulièrement notre Bulletin et lui décerne les éloges les plus flatteurs. Que pourrait-on ajouter après un juge aussi compétent ?

Du reste, je me reconnais parfaitement incapable de dire aussi bien, aussi juste. C'est même très vaniteux de ma part de parler ainsi.

Dans ces conditions, je ne puis émettre qu'un vœu, qui aura, j'en ai la conviction, votre unanime assentiment : c'est que l'Assemblée générale adresse les plus encourageantes félicitations et les remerciements les plus chaleureux à tous les collaborateurs de notre Bulletin.

Parmi les questions auxquelles notre Société porte un vif intérêt, il convient d'en citer une d'un caractère spécial et plein d'actualité ; elle est relative à la division décimale du temps et des angles, soulevée par M. de Rey-Pailhade, ingénieur des mines, ancien Président de la Société de Géographie de Toulouse. Notre Comité y prit intérêt. Un de nos collègues, M. Bonnin de Sarrauton, vérificateur du service topographique, a rédigé un travail très judicieux sur ce même sujet, dont M. le Colonel Derrien, président honoraire de notre Société, a mis en relief les principales qualités. La majorité du Comité a admis le système de M. Bonnin de Sarrauton ; c'est sous le patronage de la Société qu'il a été inséré dans le Bulletin et qu'il a figuré au Congrès des Sociétés françaises de Géographie, réunies à Bordeaux, et au Congrès international des Sociétés de Géographie, de Londres.

En ce qui concerne le Congrès de Bordeaux, cette réunion savante a apprécié, à juste titre, l'importance de la question, dont M. de Rey-Palhade s'est fait l'infatigable propagateur.

Mais, n'ayant pas en main des données suffisantes pour émettre une opinion raisonnée sur un problème aussi complexe, mettant en opposition des intérêts si divers, se heurtant à de vieilles habitudes, le congrès invitait, par un vœu motivé, les Sociétés de Géographie françaises à mettre la question à l'étude. Il est très probable que le prochain Congrès Géographique, qui doit se réunir, cette année, dans la ville de Lorient, sera pourvu d'un plus grand nombre d'éléments propres à faciliter une solution rationnelle. Notre collègue, M. de Sarrauton, a préparé, à cet effet, un nouveau mémoire qui paraîtra dans le prochain Bulletin.

Je disais, l'année dernière, dans le compte-rendu des travaux de notre Société, que le projet de création d'un marché franc, à Marnia, création pour laquelle notre Société a fourni un concours initial et énergique, n'avait pas reçu encore de

solution. Cependant, le Gouvernement a reconnu, enfin, l'importance de la mesure économique que nous proposions.

Quatre points principaux ont été désignés par le Gouvernement dans l'extrême sud de nos possessions algériennes, pour être organisés en marchés francs. Toutefois, il n'y a, encore, qu'une décision de principe. Le règlement d'administration publique qui doit déterminer le mode d'exécution est à l'étude près des ministres compétents.

Quoiqu'il en soit, notre Société doit être satisfaite d'un semblable résultat. C'est un service réel qu'elle a rendu à notre Colonie.

Je pourrais profiter de cette circontance pour dire quelques mots au sujet du chemin de fer transsaharien, car il y a une certaine connexité entre cet instrument de transports rapides et économiques et l'abaissement des droits de douane qui frappent les marchandises à destination de nos possessions sahariennes. Je ne fatiguerai pas votre binveillante attention par des redites tirées du même thème ; mais, j'ajouterai que, très probablement, l'année qui s'écoule verra notre arrivée à Djenien-bou-Resg, station intermédiaire entre Aïn-Sefra et Igly, ou mieux, le Touat, but que vise notre Société depuis sa fondation. D'ailleurs, l'importance commerciale et politique de ces régions était soupçonnée, sinon connue, depuis longtemps déjà.

J'ai lu, recemment, un travail écrit avant la conquête d'Alger, par un Anglais, William Shaler ; c'est, en quelque sorte, un programme de colonisation que nous aurions bien dû mettre en pratique. Cet auteur avait l'intuition de ce que valent les régions de l'Afrique du nord, prétendues désertes au point de vue de la politique coloniale anglaise. Ce passage ne manque ni d'intérêt ni d'à-propos. Permettez-moi de le citer :

« . . . . . Il n'est pas donné à la prévision humaine de calculer les avantages immenses que retirerait le genre humain de l'établissement d'une colonie anglaise dans la Numidie et le sud de cette ancienne province romaine, si cette colonie recevait les institutions de la métropole et une organisation qui lui laissât le privilège d'une certaine indépendance, sans autre

obligation à remplir que celle résultant d'une affection naturelle, du souvenir d'anciens bienfaits et d'une communauté d'intérêts. Si le surplus de la population de la Grande Bretagne y était transféré graduellement, en suivant un système régulier ; enfin, si ses capitaux étaient employés au développement des ressources naturelles de ce pays, il est probable que dans l'espace d'un siècle ce nouvel empire pourrait devenir une seconde Angleterre..... »

Nous sommes encore loin du résultat qu'entrevoyait l'écrivain anglais bien avant 1830.

Un des objectifs de notre Société est l'organisation de conférences publiques. Ce mode d'enseignement est très pratique, il laisse plus de traces dans l'esprit des auditeurs qu'une simple lecture, parfois assujétissante.

Pendant l'année qui vient de finir, nous avons organisé plusieurs conférences qui ont obtenu un éclatant succès. Nous avons eu :

1° Conférence de M. Simoni, sous-résident au Tonkin, sur les mœurs et coutumes des populations aborigènes du Tonkin et de l'Annam ;

2° Conférence de notre Président, M. Bédier, sur les populations de l'Afrique sud-orientale ;

3° Conférence de notre député, M. Étienne, sur nos possessions du centre de l'Afrique, entre le Congo, le Baghirmi, le Tchad et le Niger, et la politique à suivre à leur égard ;

4° Conférence de M. le Col nel Derrien sur le bassin du haut Sénégal et de ses affluents, qu'il a parcouru, pour l'étude du chemin de fer de Saint-Louis au Niger.

Je dois ajouter qu'une sorte d'entente est intervenue entre notre Société et celle de l'Enseignement par l'aspect. L'intéressante conférence faite par notre collègue, M. Ruff, complétée de projections lumineuses, sur l'Empire Ottoman, à notre époque, a été organisée dans les conditions de cet accord.

A l'avenir, certaines conférences faites sous le patronage de notre Société trouveront un asile hospitalier dans notre Bulletin.

Selon l'usage, des prix ont été distribués à divers élèves des écoles et collèges des communes faisant partie de notre Société. Je dois excepter cependant la commune d'Oran, qui ne nous a favorisés d'aucune subvention jusqu'à présent, bien que la valeur des récompenses accordées par nous soit assez grande.

Quatre grands congrès ont eu lieu pendant la période de 1895-96.

Le premier a tenu ses assises à Bordeaux, en août 1895. C'est celui des *Sociétés françaises de Géographie,* où nous étions représentés par M. Manès, secrétaire général de la *Société de Géographie Commerciale de Bordeaux.*

Le deuxième est le *Congrès international des Sociétés de Géographie*, réuni à Londres à la même époque. M. Elysée Reclus, membre honoraire de notre Société, a bien voulu accepter le mandat de nous représenter à cette haute et savante réunion.

Le troisième Congrès a siégé à Tunis (Carthage) en avril 1896. C'est celui de l'*Association française pour l'avancement des sciences.* M. du Coudray de la Blanchère, inspecteur des archives, bibliothèques et musées de l'Algérie, nous a fait l'honneur d'être notre mandataire.

Enfin la *Réunion des Sociétés Savantes* des Départements, qui a siégé, en avril, à la Sorbonne. Elle a admis, comme notre représentant, M. le Lieutenant de vaisseau, en retraite, Trotabas, notre dévoué président honoraire.

Des dispositions sont déjà prises pour le futur Congrès des *Sociétés françaises de Géographie*, qui a choisi, cette année, la ville de Lorient pour siège de ses travaux.

Je signalerai, enfin, l'achèvement prochain du *Catalogue du Musée,* que publie notre Bulletin. Cette œuvre de patience et de profonde érudition couronnera l'entreprise à laquelle notre collègue, M. Demaeght, directeur du Musée, s'est consacré avec un dévouement absolu.

J'avais préparé divers documents statistiques concernant notre département, mettant en relief ses productions agricoles et industrielles, l'importance du mouvement commercial qui anime nos ports et nos voies ferrées. Le défaut d'espace

m'oblige à renvoyer au prochain Bulletin la reproduction de ces divers et intéressants documents.

Vous le voyez, Messieurs, votre Comité ne laisse perdre aucune occasion de mettre en relief notre Société et les travaux dont elle s'occupe. Je compte qne notre œuvre aura toute votre approbation.

LES COLONNES D'HERCULE

(SUITE)

ITINÉRAIRE D'ORAN A TANGER

XI

Fondation de Gibraltar

Hercule, le plus célèbre des Argonautes, était, d'après la fable, fils de Jupiter et d'Alcmène femme d'Amphitryon, roi de Thèbes. Junon, vindicative et jalouse de cette dernière, résolut de le faire périr en lui envoyant des dragons énormes, qui devaient le dévorer.

Mais Hercule, quoique encore au berceau, les mit en pièces et prouva ainsi à l'Olympe qu'il était issu du sang de Jupiter.

Il débuta dans sa glorieuse carrière par ces fameux travaux que lui imposa Eurysthée, qui ordonna au jeune héros des entreprises gigantesques, connues dans l'histoire mythologique sous le nom des douze travaux d'Hercule.

Quand il eut accompli ces immenses travaux, qui établirent sa gloire et sa renommée, il se mit à parcourir le monde pour le purger des monstres fabuleux qui l'infestaient. Cacus, brigand redoutable, qui vivait sur le mont Aventin, lui ayant dérobé ses bœufs, Hercule le poursuivit et l'attaqua dans son antre. Le brigand vomit en vain des torrents de flammes, Hercule parvint à le saisir et l'étouffa.

En Lybie, il combattit et tua le géant Antée, qui massacrait tous les voyageurs et avait fait vœu d'élever à Neptune, son père, un temple avec des crânes humains.

Après la défaite et la mort d'Antée, le peuple des Pygmées, qui lui obéissait et se composait d'hommes d'un pied de haut, osa défier le fils de Jupiter ; Hercule enveloppa cette

nation dans sa peau de lion et vint déposer ce singulier présent aux pieds d'Eurysthée. Puis, pour couronner ses œuvres, il sépara, d'un seul effort, les deux montagnes : *Calpé*, en Europe, et *Abyla*, en Afrique, et creusa ainsi entre elles le détroit qui unit actuellement la Méditerranée à l'Océan, celui-là même qu'on nomme aujourd'hui le détroit de Gibraltar.

Ces deux promontoires surmontés de hauts mornes furent alors nommés : les *Colonnes d'Hercule*, et l'on prétendit que le Héros, lui-même, y avait gravé ces mots : *Nec plus ultra* plus rien au delà.

D'après un poëte grec des temps primitifs, Hercule, après avoir brisé la barrière qui séparait les deux mers, aurait élevé lui-même, de chaque côté du détroit, les monts Calpé et Abyla, afin de consacrer, aux yeux de la postérité, la mémoire de ce travail gigantesque, et c'est pour cela, dit-il, que ces deux montagnes, au pied desquelles on bâtit plus tard Gibraltar et Ceuta, reçurent le nom de : *Colonnes d'Hercule*.

Suivant d'autres auteurs, c'est le nom que les Anciens donnèrent au terme des travaux imposés au Héros, qui, d'après eux, aurait été la séparation de l'Europe et de l'Afrique, autrefois réunies par un isthme. C'est bien, en effet, dans la baie de Gibraltar que la tradition orientale fait arriver Hercule, chef présumé d'une première expédition phénicienne qui jeta en ce point les fondations d'une cité et les limites du monde. Pendant longtemps, le monde connu était limité aux *Colonnes d'Hercule*, et il n'y avait rien au-delà. Calpé et Abyla étaient les piliers, les points d'appui dont le héros de la fable s'était servi pour opérer ce gigantesque et dernier travail de la réunion des deux mers.

Peut-être dans cette définition n'y a-t-il qu'une image symbolique des efforts successifs des Phéniciens pour porter leurs colonies le plus loin possible dans l'Occident et jusqu'aux dernières limites du monde connu d'alors, sur les côtes occidentales de la mer Méditerranée.

Un auteur latin, Pomponius Mela, donne une autre version : Il prétend, au contraire, qu'Hercule avait barré les deux mers, pendant un certain temps, dans le but de faire passer

ses troupeaux, à pied sec, d'Europe en Afrique et qu'après avoir effectué ce passage, il rompit ensuite la digue qu'il avait élevée lui-même et sépara à nouveau les deux continents.

Ce sont les auteurs Pindare et Scylax qui, les premiers, donnèrent aux monts Calpé et Abyla le nom de *Colonnes d'Hercule.*

Romey, parlant des premières tentatives de colonisation faites par les Phéniciens dans ces parages éloignés de leur pays, rappelle, suivant la tradition, que ceux d'entre eux qu'ils envoyèrent à la découverte, arrivés au détroit, près de Calpé, s'imaginèrent que les deux caps qui formaient ce détroit étaient les termes de la terre habitable, aussi bien que ceux de l'expédition d'Hercule, et que c'était, par conséquent, ce que l'oracle avait appelé les *Colonnes.*

Ces traditions, parmi lesquelles le lecteur pourra faire son choix, ont bien, cependant, quelque vraisemblance. En effet, l'existence préhistorique d'un isthme réunissant l'Europe à l'Afrique est une hypothèse géologique admise de nos jours ; elle est accréditée par la similitude de la végétation du sud de l'Espagne, de sa flore, de sa faune, de sa constitution géologique, où tout, dit Bory de Saint-Vincent, porte tellement l'empreinte de l'Afrique, que, sur les buissons qui bordent le pourtour du détroit, depuis Gibraltar jusqu'à Cadix, on trouve des insectes et des reptiles qui paraissent exclusivement propres au continent africain.

On y rencontre le caméléon délicat, que fait mourir le moindre froid ; on y a vu des singes, et l'on prétend qu'il en existe encore sur le rocher de Gibraltar. Aucune partie de l'Europe méditerranéenne, sous une pareille latitude, n'a jamais présenté de semblables particularités.

C'est encore au sud de l'Espagne que des nuées de sauterelles deviennent, comme en Egypte et même en Algérie, de véritables fléaux, et qu'on trouve des *truxales.* On y rencontre, enfin, des plantes et des arbustes regardés jusqu'ici comme appartenant exclusivement à la flore de l'Arabie, de l'Egypte et des Maurétanies, surtout le *chamœrops,* représentant européen de la nombreuse famille des palmiers.

Il n'est donc pas étonnant que la Méditerranée ait été jadis un lac sans communication avec l'Océan, et on ne peut attribuer qu'à une grande commotion terrestre l'accident sëismique qui a englouti l'isthme et percé le détroit.

Théophile Gauthier émet la même opinion, lorsqu'il s'écrie, dans son *Voyage en Espagne :* « A la hauteur de Tarifa, bourgade dont les murailles de craie se dressent sur une colline escarpée derrière une petite île du même nom, l'Europe et l'Afrique se rapprochent et semblent vouloir se donner un baiser d'alliance. Le détroit est si resserré que l'on découvre à la fois les deux continents. *Il est impossible de ne pas croire, quand on est sur les lieux, que la Méditerranée n'ait été, à une époque qui ne doit pas être très reculée, une mer isolée, un lac intérieur, comme la Mer Caspienne, la Mer d'Aral et la Mer Morte.* »

Plus récemment encore, l'historien-géographe qui est l'honneur de notre siècle, Élisée Reclus, dans sa nouvelle Géographie universelle, s'exprime dans les termes suivants sur ce même sujet :

« Par la forme générale de son bassin, la Méditerranée est plus une dépendance des mers orientales que de l'Atlantique. Elle n'est séparée de la Mer Rouge, c'est à-dire de l'Océan Indien, que par des plages basses et des seuils de poussée récente, où l'industrie moderne a rétabli, sans trop de peine, un détroit de jonction. Au nord-est, elle est éloignée de l'Océan Glacial par toute la largeur du continent d'Asie ; mais cet immense espace est encore partiellement recouvert d'eaux salées et saumâtres qui sont le reste d'une ancienne mer ; nulle part le sol ne s'y redresse en rangées de collines et de montagnes semblables à celles qui, d'Alméria en Espagne, à Mélilla dans le Maroc, enceignent cette *Manche* occidentale de la Méditerranée.

« *Pourtant cette barrière a été rompue*, tandis que les isthmes orientaux émergeaient peu à peu du sein de la mer.

« Quel est *l'Hercule géologique* dont le bras a ouvert cette issue ?... La nature caverneuse des roches dans les deux péninsules terminales du Maroc et de l'Andalousie a certainement facilité l'œuvre d'érosion, surtout si la Méditerranée,

par suite d'une évaporation plus rapide de ses eaux, s'est trouvée à un niveau plus bas que celui de l'Atlantique.

« Dans ce cas, les fissures de la pierre ont dû s'élargir bien promptement sous l'action des cataractes océaniques ; les piliers de montagnes qui obstruaient le courant ont pu être déblayés, même sans que des tremblements de terre aient aidé à l'œuvre de démolition.

« L'énorme masse d'eau que l'Atlantique roule incessamment dans la Méditerranée, avec une vitesse moyenne de 4 kilomètres et demi et une vitesse extrême de près de 10 kilomètres, permet de juger de la puissance avec laquelle procéda l'Océan, dès qu'une fente lui eut permis de se glisser entre les deux continents.

« Il est à remarquer que le travail d'érosion a été beaucoup plus actif dans les parages orientaux du détroit, entre les montagnes de Gibraltar et de Ceuta. Le vrai seuil de séparation entre l'Océan et la Méditerranée ne se trouve point dans la partie la moins large du détroit de Gibraltar, au sud de l'île fortifiée de Tarifa ; il est situé plus à l'ouest, à l'entrée même du détroit, et continue, du cap Trafalgar au cap Spartel, la courbe régulière des côtes océaniques de l'Espagne et du Maroc.

« La crête de ce rempart sous-marin est assez inégale et varie de 100 à 550 mètres, mais elle est en moyenne de 275 mètres seulement, tandis qu'à l'est le fond s'abaisse graduellement vers Tarifa et Gibraltar, jusqu'à plus de 900 mètres.

« Ainsi, le détroit tout entier fait déjà partie de la cuvette méditerranéenne ; la pente sous-marine du canal s'incline à l'est, c'est-à-dire précisément en sens inverse de la déclivité des terres environnantes » (1).

Nous nous serions fait un scrupule de retrancher un mot à cette citation du maître, à cet exposé si clair, si précis, du travail des eaux dans le percement de ce seuil géologique, dont l'éventrement a séparé deux continents et réuni deux mers.

---

(1) Elisée Reclus. — Nouvelle Géographie universelle (T. 1 p. 727).

Après avoir placé sous les yeux du lecteur les récits de la fable, nous avons tenu à lui démontrer, par la citation qui précède, ce que peuvent les progrès de la science moderne, par opposition à l'ignorance des Anciens, dans la recherche de la vérité.

Il est donc bien certain, aujourd'hui, que le percement des « portes Gadirides » ou détroit d'Hercule, a été l'œuvre, non du Héros mythologique, mais bien de l'élément liquide aidé par de puissants courants qui ont poursuivi leur travail érosif dans la succession des siècles.

Quant aux *Colonnes d'Hercule*, ces deux majestueux piliers formés d'assises compactes de calcaire, leur puissante constitution géologique a pu arrêter le travail des eaux, et ils s'élèvent, toujours superbes, à l'entrée méditerranéenne du détroit : au nord, couronnant la pointe d'Europe et dominant de toute sa puissance massive la ville et le port de Gibraltar, c'est le mont *Calpé*, roc isolé des terres environnantes d'une hauteur de 429 mètres, sur les cimes duquel les Anglais, casematés dans leurs sémaphores, surveillent à la fois d'un œil jaloux, et l'entrée maritime du détroit et les basses terres espagnoles de la Linéa, de San Felipe et d'Algésiras.

Au sud, c'est toujours la croupe massive de l'Abylix, qui domine la pointe d'Afrique derrière la petite île de Pérégil, que les Espagnols ont fortifiée. Le pic *d'Abyla*, qui domine la croupe, protège aussi les approches de Ceuta, la *Septa* des Phéniciens et des Romains.

Par une analogie complète avec le rocher de Gibraltar, sur le versant nord duquel gambadent encore en liberté les seuls singes de l'Europe, les marins ont aussi donné au pic d'Abyla le nom de *Mont aux Singes*, et c'est sous cette dernière dénomination qu'on le voit figurer sur les cartes modernes. Les Arabes lui ont donné le nom de djebel Moussa. Ce morne est entouré « d'un fouillis de pics, de crêtes, d'arêtes, de moutonnements qui donnent à l'œil du touriste l'illusion d'un gigantesque chaos, sur les creux et les lignes vives duquel le soleil met des jeux de lumière aussi variés qu'indescriptibles » (1).

(1) De Kerdec-Chêny. (Guide du voyageur au Maroc).

XII

Conquête de l'Espagne par les Arabes

Après les Romains chassés de l'Afrique septentrionale vers l'an 438 par l'invasion des Vandales, qui ravagèrent tout le pays depuis Tanger jusqu'à Carthage, pendant près d'un siècle (438-534), ces derniers en furent chassés à leur tour par les armées de Bélisaire, qui établirent dans l'ancienne Maurétanie la suprématie de la domination gréco-byzantine, laquelle s'étendit sur toute l'Afrique du Nord, de 534 à 670.

Cette domination des Grecs-Byzantins fut de courte durée. Salomon, le plus habile lieutenant de Bélisaire, eut à soutenir contre les indigènes des insurrections continuelles, dont le théâtre principal était le massif de l'Aurès. A sa mort, ses successeurs amollis par l'inaction et ne considérant le pays que comme une proie abandonnée à leur cupidité par le gouvernement de Constantinople, se virent à leur tour anéantis par la coalition formidable des Arabes venus de l'Orient (670) et des indigènes du pays qui firent cause commune avec eux.

Cet enthousiasme des Berbères, c'est-à-dire des habitants *autochthones* du pays, à s'unir aux envahisseurs arabes, s'explique par la grande similitude qu'ils trouvèrent en eux, de leurs mœurs, de leur état social, et surtout par la haine intense que leur avaient inspirée la corruption et les exactions ruineuses des Grecs-bysantins.

C'est par la douceur, la persuasion et une politique des plus habiles que les Arabes s'assimilèrent rapidement les Berbères et s'en firent de précieux alliés.

« Les Berbères, dit Sédillot, étaient, comme les Arabes, indépendants et pasteurs nomades. Ils avaient les mêmes instincts et les mêmes sentiments : la fierté hautaine, l'amour de la liberté, l'esprit de rapine, le respect de l'hospitalité. L'analogie de leur passion et de leurs mœurs renversa les barrières que n'avaient pu franchir les Romains, les Vandales et les Grecs, et les Berbères de l'Afrique devinrent les plus fermes appuis des armes musulmanes qui envahissaient à leur tour le pays.

« Lorsque la guerre fut portée en Espagne, quelques-uns cependant refusèrent de se mêler à la population arabe, et leurs descendants, sous le nom de Kabyles, vivent aujourd'hui dans les montagnes de l'Algérie, conservant leurs caractères de nationalité et la haine de l'étranger » (1).

« En 1710 de notre ère, Walid, calife de Bagdad, avait confié le gouvernement des anciennes Maurétanies à un de ses meilleurs lieutenants, Moussa ben Nozeïr, qui, par une conduite habile, sut inspirer aux chefs berbères une confiance sans borne. Il les attira près de lui, les incorpora dans ses troupes, et affectant à leur égard une grande bienveillance, il les détermina à le suivre partout où il voudrait les conduire.

« Son plan était déjà arrêté : il voulait franchir le détroit de Calpé, envahir l'Espagne et y faire triompher la religion de Mahomet, qui s'acclimatait si bien sur le sol africain. (2)

Les Visigoths étaient maîtres de la péninsule depuis le Vme siècle ; c'était un peuple aussi courageux que puissant, qui avait défendu la Maurétanie tingitane contre les entreprises belliqueuses de Moussa. La ville de Ceuta, qu'il avait assiégée plusieurs fois, avait résisté courageusement à l'envahisseur arabe.

L'orgueil de Moussa s'irritait de ces défaites et d'autres subies en mer, aussi quand le comte Julien, gouverneur de Ceuta, vint lui proposer de l'introduire en Espagne, accepta-t-il avec empressement.

Les Visigoths étaient alors commandés par le roi Roderic, qui venait de ravir la couronne à Vitiza. Il avait outragé brutalement ce comte Julien, gouverneur de Ceuta, un des plus puissants seigneurs de l'Andalousie, possesseur d'une grande fortune et maître du comté d'Algésiras.

Celui-ci, animé par le profond ressentiment que lui inspira la conduite grossière de ce souverain usurpateur, n'hésita pas à assouvir sa vengeance, à trahir son pays. Il n'était pas le seul à être mécontent ; l'archevêque de Séville, Oppas, était entré, lui aussi, et pour des raisons identiques, dans la conjuration.

(1, 2) Sédillot. — *Histoire des Arabes.*

Moussa avait fait briller aux yeux du calife Walid la magnificence séduisante de l'Espagne, et ses projets d'invasion de la péninsule furent approuvés sous la réserve qu'il ménagerait, autant que possible, la vie des *vrais croyants*. « C'était, dit plus loin Sédillot, lui dire d'employer les Berbères tant qu'il n'y aurait pas apparence du succès ».

Moussa le comprit et organisa un corps expéditionnaire principalement composé d'indigènes et commandé par le cheik berbère Tarik, dont il avait éprouvé le mérite et qui s'était voué au triomphe de l'islamisme.

Tarik, ou plus exactement *Ben Zeyad El Tarik*, était un des plus fameux capitaines de son temps. Ce fut le premier musulman qui ait pénétré en Espagne et qui l'ait gouvernée.

Il vivait au commencement du VIIIe siècle et commandait à Tanger les troupes musulmanes en qualité de Khalifa, ou lieutenant, de Moussa gouverneur de l'Afrique. Il avait soumis tout le Maghreb, c'est-à-dire l'ancienne Maurétanie, lorsqu'il fut appelé à passer en Espagne par le comte Julien, dans les circonstances que nous venons de raconter.

Tarik, dans une exploration maritime, avait déjà visité la côte méridionale qui regarde le détroit. Guidé par le comte Julien, dont les immenses domaines étaient situés dans cette partie de l'Espagne et qui lui livra le château d'Algésiras, Tarik s'embarqua à Ceuta, passa le détroit et opéra heureusement le débarquement de sa petite troupe, composée à peine de douze mille hommes.

Le lieu où il établit son camp a gardé des traces de son nom. C'est aujourd'hui *Gibraltar*, mot formé par corruption de *Djebel Tarik*, montagne de Tarik.

« Le général berbère pour exciter le courage des siens avait brûlé ses vaisseaux. Ses premiers pas furent marqués par le succès, la défaite d'Edéca apprit à la cour de Tolède qu'il était temps d'agir avec vigueur, et le roi Roderic appela 100.000 hommes à la défense de la patrie.

De son côté, l'archevêque Oppas fit prévenir Tarik qu'il pouvait compter sur de puissants auxiliaires. Ces renforts lui donnèrent la victoire dès la première bataille, qui s'engagea

dans la plaine de Guadalète, située près de Xérès, et décida du sort de l'Espagne.

Les Visigoths étaient commandés par Roderic lui même, dont les vêtements étaient couverts d'or. Les nobles qui l'entouraient, magnifiquement équipés, se fiaient bien moins à leur courage qu'au nombre des soldats, esclaves abrutis et ne combattant qu'a regret.

Les Berbères, au contraire, habitués à la lutte, dirigés par un chef intelligent, prêts à accepter la mort comme un bienfait, puisqu'elle devait leur assurer l'entrée du paradis, semblaient n'avoir nul souci de leur infériorité numérique.

« Mes amis, s'écrie Tarick, l'ennemi est devant vous et la mer derrière, où fuiriez-vous ? Suivez votre général ; il périra ou foulera aux pieds le roi des Goths ».

Pendant sept jours, les armées s'épuisent en escarmouches et en combats singuliers. Les Arabes ne peuvent rompre les bataillons qui se recrutent et se reforment sans cesse. Enfin Tarik, à la tête de sa cavalerie, chargea si impétueusement l'armée des Visigoths qu'il parvint à la traverser et à la rompre tout entière. Aussitôt l'archevêque de Séville se rangea ouvertement sous sa bannière avec les troupes auxiliaires qu'il commandait, et, dès ce formidable choc, Roderic fut irrémédiablement vaincu.

En vain, chercha-t-il à rallier ses escadrons éperdus et mis en fuite, lui-même est entraîné par la cohue des fuyards et va périr dans les eaux du Guadalquivir (Oued-el-Kebir), poursuivi par son redoutable adversaire, qui était arrivé à le joindre dans la mêlée.

Après avoir tué de sa main le roi Roderic et vaincu son armée à Guadalète le 25 juillet 711, Tarik conquit toute l'Andalousie et une partie de l'Espagne. Il s'empara successivement d'Ecija, de Malaga, Jaen, Cordoue, de Tolède, la capitale de Guadalajara et d'Almeida.

En grand capitaine, Tarik sut mettre à profit l'effroi qu'il avait répandu sur le champ de bataille et dans toute la péninsule. Lorsqu'il approchait de Tolède, un envoyé de Moussa vint lui enjoindre de l'attendre. L'ordre était formel. Tarik eut

néanmoins la généreuse audace d'achever la conquête, en intéressant l'armée à sa propre désobéissance.

S'arrêter, c'était laisser aux Visigoths le temps de se reformer, de nommer un nouveau roi et de fortifier la capitale où les fuyards de Xérès avaient porté le trouble et le désordre.

Il continua donc sa marche triomphante. Dès que le vainqueur parut, Tolède capitula et se rendit sans murmurer. Tarik y laissa une garnison et continua sa marche vers le nord. Alors, tout le pays, depuis Gibraltar jusqu'à Gihon (1), sur les bords de la baie de Biscaye, reconnut ses lois.

L'Espagne était dès lors sous la domination des Arabes (712). Ils en furent les maîtres absolus jusqu'en 1492, époque où Ferdinand V, dit le Catholique, roi d'Aragon, leur enleva Grenade et soumit toute la péninsule hispanique.

Quant aux Arabes, la chute de Grenade fut leur arrêt de mort et marqua la fin de leur domination en Espagne, qui avait duré 782 ans, de 710 à 1492. Ils subirent alors toutes sortes de persécutions jusqu'en 1609, où le dernier coup leur fut porté par ordre de Philippe III. Les Arabes de Valence et de Murcie furent jetés de vive force sur des vaisseaux qui les transportèrent sur les rivages de l'Afrique. Un grand nombre passa les Pyrénées, et Henri IV les accueillit avec la bienveillance qu'on accorde aux proscrits. A ceux qui voulurent rester, il offrit un asile et des terres, et aux autres, le plus grand nombre, les moyens de s'embarquer pour l'Afrique dans les ports de la Guienne et du Languedoc.

On a calculé que depuis la conquête de Grenade jusqu'en 1609, trois millions d'Arabes furent expulsés du sol espagnol. C'était l'élite de la population au point de vue de l'agriculture et de l'industrie, aussi leur départ laissa-t-il dans la péninsule un vide que plusieurs siècles n'ont pu combler.

Jamais les Espagnols n'ont rendu aux plaines de Valence, de Murcie et de Grenade l'aspect florissant qu'elles présentaient sous la domination des Arabes. Le décret d'expulsion en masse de 1609 fut aussi funeste à l'Espagne que celui qui provoqua en France, quatre-vingts ans plus tard, la révocation de l'édit de Nantes.

---

(1) Gijon, ville des Asturies, port sur le golfe de Gascogne, à 32 kilom. N.-E. d'Ovieda (2.500 habitants).

XIII

FONDATION DE GIBRALTAR

Origine, Étymologie, Histoire

Ainsi, au commencement du VIIIe siècle, les Arabes de la race arabique, c'est-à-dire des Asiatiques, aidés des Berbères autochtones des Maurétanies, alliés pour la circonstance et formant une masse compacte, prirent pied sur le rocher de Gibraltar, et, dans l'espace de quelques mois, l'Espagne tout entière tombait en leur pouvoir. Pendant près de sept siècles le détroit d'Hercule baigna des deux côtés les terres du « Sarrasin » et nul obstacle n'arrêta l'essor de cette invasion, ne contraria le passage des commerçants musulmans, des colons, des industriels appartenant à toutes les races mêlées de l'Afrique du nord.

Ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le premier émir musulman qui fut envoyé à la conquête de l'Andalousie se nommait Ben Zeyad El Tarik. Ses partisans, ses familiers, qu'il avait subjugués par ses hautes qualités administratives et militaires, donnèrent son nom au mont Calpé des Phéniciens, et, pendant toute la durée de l'occupation musulmane, on ne connut ce rocher que sous le nom de *Djebel Tarik*, dont les Maures andalous firent plus tard, *Ghiblaltah*, le mont de l'entrée, et les Espagnols, Gibraltar.

Cette étymologie est confirmée par tous les grands géographes modernes : Malte-Brun, Cortambert, Elysée Reclus ; ce dernier dit plus loin : « Quoique la montagne de Calpé, le Gibraltar, ou Djebel Tarik des Maures, ne soit pas le promontoire le plus méridional de l'Ibérie, et qu'elle se termine même un peu en retrait par rapport aux rivages du détroit, elle doit à la beauté de son aspect et, plus encore à son importance stratégique, d'avoir donné son nom au passage et d'en être considérée comme la gardienne. »

Cortambert ajoute : « La ville de Gibraltar, l'ancienne *Calpé*, se trouve sur la côte occidentale du promontoire qui lui a

donné son nom et qui doit le sien (originairement *Djebel Tarik*) à Tarik, général maure, qui s'en empara au commencement de la conquête des Musulmans. »

C'est en 555 de l'hégire (1160 de J.-C.) que le sultan almohade de Fez, Abd-el-Moumen ben Ali, ordonna de bâtir une ville sur le Djebel Tarik et de l'entourer de murailles. D'après Roudh-el-Kartas, les premières fondations furent jetées en grande pompe le 9 de raby-el-aouel, et les travaux de fortification furent terminés dans le courant du mois de dou l'kâada.

L'année suivante, le sultan s'embarqua à Tanger, passa à Djebel Tarik, en traversant le détroit et se rendit compte, par lui-même, de la solidité des travaux de défense. Tous les Cheiks et Caïds de l'Andalousie vinrent lui rendre visite et faire acte de soumission à l'occasion de ce voyage du sultan Abd-el-Moumen.

Cependant les Espagnols, après avoir chassé les Maures de la péninsule, n'avaient fait de Gibraltar qu'une très médiocre place de guerre, car, au moment où les Anglais s'en emparèrent, *par surprise* (1704), la place ne comptait que cent hommes de garnison.

Voyons, maintenant, comment les Anglais réussirent à s'en rendre maîtres et pourquoi les Espagnols, malgré tous leurs efforts, n'ont jamais pu parvenir à leur faire lâcher leur proie.

Charles II, roi d'Espagne, dernier descendant de l'empereur Charles-Quint, allait s'éteindre à la fleur de l'âge sans laisser d'héritiers directs. Trois puissances prétendaient à l'héritage : la France, invoquant les droits de Marie-Thérèse, femme de Louis XIV et l'aînée des enfants de Philippe IV ; l'Autriche qui invoquait ceux de l'infante cadette Marguerite, femme de l'empereur Léopold Ier ; et la Bavière qui réclamait au nom du fils mineur de l'Electeur, petit-fils de cette même Marguerite.

Mais Charles II, avant de mourir, fit droit aux réclamations de la France, et, par testament, il institua le duc d'Anjou, Philippe, second fils du Dauphin, comme son héritier universel, sous le nom de Philippe V.

Louis XIV accepta pour son petit-fils et le proclama roi d'Espagne, en s'écriant : « *Il n'y a plus de Pyrénées* ! »

La maison de Bourbon acquérait trop de puissance en Europe pour ne pas exciter de jalousies. Une formidable coalition de l'Angleterre, de l'Autriche et des Provinces-Unies, se forma contre elle à la Haye (11 septembre 1701) sous le nom de « La grande Alliance », dans le but d'abattre sa suprématie.

Les guerres de la Succession d'Espagne ont certainement été des plus désastreuses parmi celles que la France a eu à soutenir ; et l'Espagne, de son côté, les a payées chèrement, car, presque en même temps que le prestige de notre armée recevait un rude coup à la bataille d'Hochstœdt, elle se voyait enlever la formidable position de Gibraltar.

C'est vers la fin de juillet 1704 qu'une flotte anglaise commandée par l'amiral Booke parut inopinément dans les eaux de cette place célèbre et s'en empara, sinon par la force du moins par la ruse, la ville n'ayant pour se défendre que cent hommes de garnison, sans canons ni munitions.

En quelques heures, 15,000 boulets s'abattaient sur Gibraltar, lancés par les canons de la flotte anglaise. Derrière ce rocher de granit, les Espagnols se riaient, se croyant à l'abri de ces inutiles décharges. Un officier anglais avec une poignée de matelots intrépides réussit par un coup de main, d'une audace inouïe, là où la puissance des canons avait été vaine. Après avoir débarqué inopinément avec sa petite troupe derrière la pointe d'Europe, sur la plage d'El Carrobo, il prit les femmes en pélérinage dans une chapelle dédiée à la vierge et les fit prisonnières en les amenant sur les vaisseaux de l'escadre.

Les habitants, intimidés, redoutant le sort qui serait réservé à leurs femmes et à leurs enfants, consentirent à capituler (4 août 1704). C'est ainsi que l'Angleterre acquit cette formidable position qu'elle a su si bien garder depuis, malgré les entreprises acharnées de ses ennemis et les efforts combinés de l'Espagne et de la France, qui n'ont jamais pu réussir à l'en chasser.

Une première tentative faite dans ce sens le 12 octobre 1704 n'eut aucun succès. En 1705, l'amiral français Pontis, qui bloquait Gibraltar pendant que le général Espagnol Villadarios attaquait par terre, fut accosté à revers par une escadre

anglaise et se défendit héroïquement. Ayant perdu quatre de ses vaisseaux, il parvint à se faire jour à travers la flotte anglaise, qui avait elle même perdu deux bâtiments, et alla s'échouer à la côte, sur la plage d'Algésiras.

Le traité d'Utrecht (11 avril 1713) assura définitivement la possession de Gibraltar à l'Angleterre, et, depuis cette époque elle n'a rien négligé pour rendre inexpugnable une position qui est le boulevard de son commerce dans la Méditerranée, et depuis le percement de l'isthme de Suez, le point de ravitaillement de toutes les marines du globe.

Après une nouvelle et inutile tentative pour reprendre Gibraltar en 1727, l'Espagne offrit 50 millions pour que l'Angleterre consentît à lâcher sa proie ; mais, l'offre fut repoussée, et l'Espagne dut même, quelques années plus tard (1729), par le traité de Séville, subir l'humiliation de renoncer pour toujours à ses prétentions sur Gibraltar !

Un demi siècle plus tard, après le combat naval d'Ouessant (1778), où notre flotte relevée par le duc de Choiseul maltraita si fort celle de l'Angleterre que cette dernière dut s'enfuir la nuit, en désordre, en éteignant ses feux pour mieux se soustraire à la poursuite de nos vaisseaux, le roc inaccessible de Gibraltar eut à soutenir un nouveau siège, le plus rude, le plus important de tous, car le blocus commencé en 1779 ne fut levé qu'en 1783.

Les hostilités entre la France et l'Angleterre, son ennemie séculaire, avaient eu pour cause la guerre d'Amérique. La France, de nouveau alliée à l'Espagne et pouvant ainsi doubler ses escadres, résolut de disputer à l'Angleterre l'empire des mers.

Tandis que l'Espagne avec une armée nombreuse et valeureuse coupait Gibraltar de ses communications avec la terre et tenait la ville affamée, une flotte de 32 vaisseaux français et 34 espagnols s'embossait de nouveau devant Gibraltar, menacée d'une formidable descente.

Les Espagnols établirent leur camp à San-Roque, forteresse retranchée située sur un piton à 10 kilomètres au N.-O. de Gibraltar. Mais pendant trois ans, ses attaques répétées furent infructueuses. La garnison, souvent ravitaillée malgré le blocus

étroit qui l'enserrait, eut beaucoup à souffrir et se défendit héroïquement. — On ne pouvait plus espérer de la forcer à se rendre.

Les lenteurs de cet interminable blocus lassaient l'impatience espagnole et énervaient la vivacité de nos marins et soldats français, leurs alliés. Le blocus fut changé en siège régulier.

Cela devenait grotesque, et l'esprit gouailleur de nos poëtes satiriques ne manqua pas d'y ajouter son grain de sel. Nous trouvons sur ce siège inoubliable une charmante boutade de notre spirituel Parny, que nous ne pouvons résister au désir de placer sous les yeux de nos lecteurs :

A MESSIEURS DU CAMP DE SAINT-ROCH

(SAN ROQUE 1782)

Messieurs de Saint-Roch, entre nous,
Ceci passe la raillerie.
En avez-vous pour la vie,
Ou quelque jour finirez-vous ?
Ne pouvez-vous à la vaillance,
Joindre le talent d'abréger ?
Votre éternelle patience
Ne se lasse point d'assiéger !
Mais vous mettez à bout la nôtre.
Soyez donc battants ou battus,
Messieurs du Camp et du Blocus ;
Terminez, car on n'y tient plus.
Fréquentes sont vos cannonades,
Mais, hélas, qu'ont-elles produit ?
Le tranquille Anglais dort au bruit
De vos nocturnes pétarades.
Et, s'il répond de temps en temps,
A votre prudente furie,
C'est par égard, je le parie,
Et pour dire : « Je vous attends. »
Quatre ans ont dû vous rendre sages ;
Laissez donc là vos vieux ouvrages ;

Quittez vos vieux retranchements,
Retirez-vous vieux assiégeants.
Un jour ce mémorable siège
Sera fini par vos enfants,
Si, toutefois, Dieu les protège.
Mes amis vous le voyez bien,
Vos bombes ne bombardent rien ;
Vos bélandres et vos corvettes,
Et vos travaux et vos mineurs,
N'épouvantent que les lecteurs
De vos redoutables gazettes.
Votre blocus ne bloque point,
Et, grâce à votre heureuse adresse,
Ceux que vous affamez sans cesse
Ne périront que d'embonpoint !

PARNY.

On le voit, il fallait en finir. Notre brave Crillon, que recommandaient sa valeur et ses talents militaires, fut chargé des attaques du côté de terre. Le duc de Bourbon, le comte d'Artois, accoururent avec des légions de volontaires de distinction, pour partager les périls ou la gloire de cette téméraire entreprise. Le général Darçon, savant ingénieur français, fit prévaloir son plan d'enlever Gibraltar de vive force, au moyen de batteries flottantes qu'on devait lancer jusque sous les remparts de la place.

Le brave et indomptable général Elliott (1), gouverneur de Gibraltar, instruit du danger dont il était menacé, fit aussitôt creuser, à fleur d'eau, dans le rocher, de profondes galeries qui, semblables à celles de Malte, devaient lancer une grêle de projectiles à une demi-lieue en mer.

Le 12 septembre 1782, tous les travaux d'approche étant terminés, la flotte franco-espagnole composée de 45 vaisseaux, commandée par l'amiral Cordova, s'aligna devant la ville ; les batteries de terre croisèrent leurs feux, et, pendant tout un jour et toute une nuit, un déluge de fer et de flammes porta la

(1) G.-A. Elliott, lord Hectfield, baron de Gibraltar (1718-1790).

mort et l'incendie dans le sein de cette place de Gibraltar, si chaudement et si obstinément disputée.

Le détroit d'Hercule retentit de cette tempête d'artillerie, qui porta l'épouvante jusque dans les populations du Maroc.

Mais cette attaque furieuse, malgré l'intensité de son feu échoua encore une fois devant l'indomptable énergie et l'héroïque ténacité du général Elliott. Il fallut en revenir au blocus ; les éléments se mirent de la partie, et ce fut alors le mauvais temps qui dispersa la flotte alliée, ce qui permit à l'escadre de l'amiral Howe de franchir le détroit, de ravitailler la place et d'y jeter un sérieux renfort de défenseurs.

Encore une fois, la tentative pour reprendre Gibraltar aux Anglais échouait complètement. Cette interminable campagne coûta 300 millions de francs aux puissances belligérantes. Le traité définitif du 3 septembre 1783 assura de nouveau à l'Angleterre la possession de cette ville, qui est aujourd'hui, plus que jamais, une cité anglaise.

Les Espagnols se sont contentés de fortifier San Roque et San Philippe pour empêcher les Anglais de pénétrer plus avant dans le cœur de l'Espagne.

Voici l'opinion d'Elisée Reclus sur cette prise de possession de Gibraltar par l'Angleterre : « Les batailles navales qui se sont livrées dans la baie même de Gibraltar et aux abords occidentaux du détroit, à Trafalgar et au cap Saint-Vincent, témoignent du rôle considérable que la porte des deux mers a rempli dans l'histoire militaire du monde. Il n'est donc pas étonnant qu'à une époque où nul ne reconnaissait le droit des populations à disposer d'elles-mêmes, l'Angleterre se soit emparée d'une place de cette valeur. Les Espagnols le ressentent comme une insulte, et leur cause devrait avoir la sympathie de tous, s'ils ne détenaient eux-mêmes, de l'autre côté du passage, la ville et le territoire de Ceuta. On leur a pris l'un des piliers d'Hercule avec autant de droit qu'ils avaient eu à s'emparer de l'autre » (1).

(*A suivre*). J. CANAL.

---

(1) Géographie Universelle, T. I, p. 729.

VOYAGE D'ÉTUDES COMMERCIALES

SUR LA FRONTIÈRE MAROCAINE

(Suite)

La première partie de ma mission terminée, je quittai Adjeroud le 9 octobre, à 8 heures du matin, pour prendre la route de Nemours.

Le chemin est une large piste muletière. Il traverse le beau village kabyle d'El Anaba, où l'on remarque une jolie mosquée et une école indigène.

Entre ce point et Nemours, le pays, montagneux, est très peuplé ; les villages sont nombreux, et la région, assez boisée dans les parties hautes, est bien cultivée. Autour des villages et dans les ravins s'étendent de beaux jardins d'arbres fruitiers, où domine le figuier.

A 14 kilomètres d'Adjeroud, nous arrivons à Zaouïa ben Yahia, et, plus loin, nous nous arrêtons pour déjeuner à Kouarda, village où se tient l'un des cinq marchés du cercle de Marnia.

Nous nous remettons en route, et, à 500 mètres, nous traversons l'oued el Khecheb, puis, gravissant les pentes occidentales du djebel Madhi, nous arrivons au marabout d'El Hadj Abdallah, situé à 33 kilomètres d'Adjeroud.

A 3 kilomètres de ce point, nous traversons la limite du cercle de Marnia et passons sur le territoire de la commune mixte de Nédroma.

A partir de cette limite, le chemin devient mauvais. On voit qu'il n'a pas été entretenu depuis fort longtemps. Cette situation est absolument regrettable pour une communication dont l'importance est réelle, car c'est par cette voie qu'arrivent à Nemours les grains de la plaine de Trifa.

A Nemours, où nous arrivons à 4 heures du soir, après avoir parcouru 48 kilomètres, je me séparai de mes cavaliers indigènes, dont je n'ai eu qu'à me louer, et je m'embarquai

sur le *Président Troplong,* de la Cie de Navigation mixte, pour rentrer à Oran.

***

Je devais attendre dans cette ville de nouvelles instructions avant de me remettre en route pour visiter le sud-ouest de la province. Je ne tardai pas à les recevoir. En même temps, on m'avisait que le régime douanier qu'on se proposait d'appliquer sur la frontière marocaine et dans l'extrême-sud de l'Algérie n'était pas celui des *marchés francs,* mais celui des *entrepôts fictifs spéciaux,* et que ces entrepôts, en ce qui concerne la province d'Oran, seraient établis à Marnia, El Abiod Sidi Cheikh, Djenien Bou Rezq et El Aricha. On me faisait connaître en outre que la suppression des droits de douane et d'octroi de mer ne s'appliquerait pas seulement aux marchandises à destination du Maroc, mais encore à celles destinées aux peuplades sahariennes, c'est-à-dire au pays situé au delà de l'extrême sud algérien.

***

Le samedi 20 octobre, je quittai Oran pour me rendre à Tlemcen par le chemin de fer *viâ* Bel-Abbès.

Quinze jours auparavant, je n'avais fait que traverser Tlemcen pour aller à Marnia. Cette fois je m'y arrêtai pour visiter la ville et ses environs. Je ne ferai point ici la description de ce merveilleux pays, dont les magnificences naturelles ont inspiré tant d'artistes et de poëtes, et à l'égard duquel aucune formule admirative n'a été omise. Je ne m'occuperai que de sa situation commerciale.

L'Histoire est là pour attester qu'au XIVe et XVe siècles, sous les Almohades, les Mérinides et aussi sous les Beni Zian, dont elle était la capitale, Tlemcen ne comptait pas moins de 100,000 habitants, qu'elle était le principal marché du Maghreb et que les tribus sahariennes y apportaient les riches produits du Soudan.

De sa splendeur commerciale passée, Tlemcen n'a conservé que le faible mouvement d'échanges avec Oudjda, Aioun Sidi Mellouk et Debdou dont nous avons parlé dans la première partie de cette étude et quelques relations avec le Tafilala.

Quant au courant commercial avec le Soudan, il a disparu peu à peu pour se porter sur le Maroc et Gibraltar, au grand profit de nos voisins d'Outre-Manche.

La décadence commerciale de Tlemcen a commencé aux premières années du XVIe siècle. L'occupation d'Oran par les Espagnols et la domination turque lui ont porté les premiers coups. En dernier lieu, la conquête française, la longue guerre qui s'en est suivie, puis les entraves apportées au commerce par notre législation douanière, ont achevé de rebuter les trafiquants de l'Ouest et du Sud.

Il s'agit aujourd'hui de rétablir ce double courant et de renouer les relations commerciales d'autrefois avec des populations que nous devrions être les premiers à approvisionner, étant données leur situation topographique et leurs anciennes habitudes.

La suppression des droits de douane et d'octroi de mer sur les objets destinés à être consommés au Maroc et dans les pays du Sud au-delà de la limite de notre domination sera un premier pas fait dans ce sens. Il nous restera, pour attirer les caravanes *sahariennes*, à prolonger le chemin de fer Franco-Algérien, à assurer la sécurité des routes, à créer des points d'eau et des fondouks et à faire cesser l'hostilité systématique de Figuig et d'une partie du Touat.

Mais, en admettant que nous parvenions à renouer avec les populations du Maroc et de l'Afrique centrale les relations commerciales qui existaient autrefois entre elles et l'Algérie (et j'ai la conviction qu'avec de la persévérance on réussira), Tlemcen ne sera plus le point où viendront s'approvisionner leurs caravanes. Cette ville sera supplantée par Marnia et El-Aricha, où seront établis des entrepôts fictifs.

Ces points, autour desquels viendra se grouper toute une population de commerçants et d'industriels, deviendront des centres importants, ceux où auront lieu les échanges. Bon nombre d'habitants de Tlemcen y transporteront leur commerce, leur industrie, et ce déplacement de population et d'intérêts sera une nouvelle cause de décadence pour cette cité, si admirablement située cependant pour jouer un grand rôle commercial.

Il est à regretter que l'on n'ait pu donner suite au vœu émis par un membre de la *Société de Géographie d'Oran* (1) qui, en 1879, préconisait la création d'un entrepôt franc à Tlemcen et d'une foire annuelle, à laquelle on aurait convié les populations marocaines et sahariennes. Pendant la durée de cette foire, les franchises douanières auraient été accordées à tous les articles emportés par les caravanes de ces tribus, et le remboursement des droits aurait eu lieu à Marnia et à El-Aricha, où, sur chacun de ces points, on aurait installé un receveur des douanes et un nombre suffisant de préposés pour empêcher les marchandises affranchies des taxes de remonter en fraude vers le nord.

On aurait peut-être rendu ainsi à Tlemcen une partie de son ancienne prospérité. Dans tous les cas, on lui aurait évité ce nouveau coup. On me dit qu'elle n'en mourra pas. Je l'espère bien, mais elle en souffrira, et c'est déjà trop. Heureusement pour elle, la fertilité de son territoire, ses belles cultures, ses innombrables oliviers, ses vignobles qui donnent déjà un cru renommé, ses minoteries, ses huileries, sont des ressources permanentes qui se développeront encore et que les erreurs administratives n'atteindront pas.

***

Le mardi 23, à 8 heures du matin, je quittai Tlemcen en voiture de place pour me rendre à Sebdou.

Nous sortons de la ville par la porte de Fez, et bientôt nous traversons le pittoresque village de Mansourah et l'enceinte de l'ancienne ville des Mérinides, aux hautes murailles bastionnées et crénelées.

Ces vieux remparts et l'imposant minaret qu'ils renferment, muets témoins des luttes sanglantes des Beni Merin et des Beni Zian, donnent une haute idée de l'art berbère au XIVe siècle, et l'on ne peut se défendre d'un sentiment de tristesse en comparant les indigènes d'alors à ceux d'aujourd'hui.

---

(1) L. Demaeght. — *De la nécessité d'un entrepôt franc à Tlemcen* « Bulletin de la Société de Géographie d'Oran, année 1879, p. 198.

Par une route à lacets, nous gravissons les hauteurs qui dominent Tlemcen à travers la forêt peuplée de chênes-lièges, de chênes-verts et d'arbousiers. Nous arrivons au col de Zerifa à l'altitude de 1.220 mètres, et nous nous arrêtons pour contempler le magnifique panorama qui se déroule à nos yeux.

Au pied de la montagne que nous venons de gravir, l'antique reine du Maghreb, dont les superbes minarets étincellent au soleil, majestueusement assise au milieu des oliviers et des jardins ; Bou-Médine dans un nid de verdure avec son élégant minaret et ses blanches maisons ; plus loin, à travers les arbres, les riants villages de Bréa, de Négrier et de Safsaf, puis la verdoyante Hennaya et la vallée de la Tafna avec sa ceinture de montagnes ; au delà, à gauche, Lalla Marnia et devant nous, vers Rachgoun, la Méditerranée bleue, qui se perd à l'horizon.

Après une longue contemplation de ce merveilleux spectacle, nous nous remettons en route et arrivons bientôt à Terni, petit village européen d'une centaine d'habitants, situé à 14 kilomètres de Tlemcen.

A partir de ce point, la forêt devient plus touffue, et, parmi les arbres qui la peuplent, nous admirons quelques chênes séculaires de dimensions considérables.

Nous continuons à monter, et, à 33 kilomètres de Tlemcen, nous laissons à gauche les sources de la Tafna.

A un kilomètre plus loin, nous atteignons le point culminant de la route à 1,450 mètres d'altitude, puis, par de nombreux lacets, nous descendons dans la plaine boisée de Sebdou, que limitent au nord douze monts placés sur la même ligne, auxquels les soldats, dans leur langage imagé, ont donné le nom des *douze apôtres*. Enfin, après un parcours de 38 kilomètres depuis Tlemcen, nous arrivons à Sebdou, vers midi. Ce petit centre européen de quatre cents habitants, dont 220 français, 150 espagnols et 30 israélites, est assis sur un plateau, entre l'Oued Sebdou et l'Oued-el-Hadjar, sous la protection d'une redoute occupée par deux compagnies de zouaves.

Les habitants, qui autrefois ne vivaient que de la garnison, ont aujourd'hui quelques cultures au sud-est du village.

Vers quatre heures, je visitai le marché, qui commence le mardi soir pour finir le lendemain vers midi, mais qui a fort

peu d'importance dans cette saison. Il est affermé 11,500 fr. J'y compte à peine 700 moutons, des chèvres, des ânes et, ce que l'on trouve sur tous les marchés indigènes, de l'huile, du goudron, des nattes, quelques tapis, des felidj (tissus de tente), de la volaille, des denrées alimentaires. Les transactions y diminuent vers l'automne et sont presque nulles en hiver. C'est de juin à septembre que se traitent les grandes affaires : pendant ces quatre mois, le nombre de moutons amenés à chaque marché s'élève à dix mille en moyenne, et l'on y trouve, à cette même époque, une assez grande quantité de laines.

Le marché de Sebdou est surtout approvisionné par les Hamyan de l'annexe d'El Aricha et par les tribus marocaines des Beni Mathar, Mehaïa, Beni Guil, Oulad Djerir et Doui Menia. Les tribus limitrophes campées plus au nord, Oulad Ali ben Tala, Beni Hamlil et Beni Yala, font aussi quelques apparitions à Sebdou, mais elles vont de préférence à Oudjda et à Marnia.

***

Nous sommes appelés à avoir avec toutes ces tribus qui longent notre frontière un contact incessant et des relations commerciales qui, par suite des mesures que l'on doit prochainement inaugurer, peuvent acquérir un grand développement. Il importe donc que nous soyons renseignés, aussi complètement que possible, sur le pays qu'elles habitent, sur leurs richesses, sur les marchandises qu'elles demandent à l'Europe, le mouvement de leurs caravanes, en un mot sur tout ce qui peut intéresser le commerce français.

Dans la première partie de cette étude, j'ai traité ces questions pour les tribus marocaines limitrophes du cercle de Marnia, entre Oudjda et la mer. Je vais faire connaître ici les populations qui longent notre frontière entre Oudjda et le Sahara.

La plaine d'Oudjda est limitée au sud par les pentes montagneuses qui donnent accès sur les Hauts-Plateaux. Ces pentes sont tapissées de broussailles et de bois, où dominent le chêne-vert, le pin, le lentisque et le romarin. Elles sont sillonnées par des vallées fertiles, dont la principale est celle de l'Oued

Za, affluent de la Moulouïa, où l'on remarque de riches cultures.

Les tribus limitrophes de l'Algérie qui habitent cette zone sont, en allant du nord au sud : les Oulad Ali ben Tala, les Beni Hamlil, les Beni Bou Hamdoun et les Beni Yala.

Les *Oulad Ali ben Tala*, qui longent nos Beni Bou Saïd et une partie des Beni Snous, appartiennent à la grande confédération des Angad. Ils sont Arabes et forment une population de deux mille individus environ, vivant sous la tente. Leur occupation principale est l'élève de bétail, la culture des céréales et le commerce d'échanges.

Ils fréquentent les marchés de Marnia, d'Oudjda et un peu celui de Sebdou.

Les *Beni Hamlil* et les *Beni Bou Abdoun* sont d'origine religieuse, gens paisibles et respectés. Ils comptent ensemble environ neuf cents individus et possèdent des bœufs, des moutons, des chèvres et quelques cultures.

Ils vont au marché d'Oudjda et de Marnia.

Les *Beni Yala* sont de race zénatienne et parlent le Chelha. Ils forment une tribu de 1.800 individus environ et habitent des tentes faites avec des nattes en alfa. Ils s'occupent surtout de cultures, mais possèdent néanmoins de nombreux troupeaux de moutons et de chèvres et un grand nombre de bœufs.

Les Beni Yala ne sont pas précisément limitrophes de l'Algérie, mais ils ne sont séparés de notre frontière que par le territoire des Beni Hamlil, qui est peu étendu.

Ils ont pour voisins, à l'ouest, les Zekkara, qui sont Zénatiens par excellence. Ceux-ci méritent une mention spéciale, en raison de l'étrangeté de leurs mœurs et de leurs pratiques religieuses. Les Zekkara sont des disciples très fanatiques de Sidi Ahmed ben Yousef, dont le tombeau est à Miliana. Les indigènes du pays les considèrent comme des schismatiques. Ils les accusent de mœurs dissolues et prétendent que les marabouts descendants de Sidi Ahmed ben Yousef qui constituent une de leurs fractions pratiquent un droit qu'ils tiennent de leur saint ancêtre et qu'ils se gardent bien de négliger, celui de jambage. Ils leur reprochent d'étrangler les

animaux destinés à leur alimentation, au lieu de les saigner, comme l'exige le Coran, de ne pas observer le rhamadan et vont même jusqu'à dire qu'une de leurs fractions, celle d'El Merasla, ne pratique pas la circoncision. Autre particularité à signaler : La plus grande injure que l'on puisse faire à un Zekkari, c'est de mettre les pieds dans ses chaussures. Un pareil outrage ne peut être lavé que dans le sang du coupable.

Les Beni Yala et les Zekkara fréquentent les marchés de Marnia, d'Oudjda et d'Aioun Sidi Mellouk.

***

A la région habitée par les tribus précitées succède, au sud, celle des Hauts-Plateaux, d'une altitude de 1,000 à 1,200 mètres, couverte d'alfa et de thym, accessible à tous les vents et, par suite, d'une très grande inégalité de température. Ces plateaux présentent quelques massifs montagneux sans liaison entre eux et des dépressions à bords escarpés, à fonds sablonneux et humides recouverts de dépôts salins : le Chot des Mehaïas et le Chot Tigri.

Cette région se divise en deux versants, l'un septentrional, qui envoie ses eaux à la Méditerranée par l'oued Moulouïa et son affluent l'oued Za et par l'oued Isly, l'oued Mouila et la Tafna ; l'autre, méridional qui, par l'oued Guir et l'oued Zousfana, écoule ses eaux dans l'oued Messaoura, lequel, après avoir longé le groupe considérable des oasis du Gourara et du Touat, va se perdre dans le Sahara.

Ce partage est effectué par les monts Aït Ayach, extrémité orientale du Grand Atlas, où prennent naissance la Moulouïa et l'oued Guir et par les hauteurs qui s'étendent, à l'est, entre le Chot des Mehaïa et le Chot Tigri.

Les tribus qui occupent cette région sont les Mehaïa, les Beni Mathar, les Oulad Sidi Cheikh Gharaba et les Beni Guil.

Les *Mehaïa* ne comptent pas moins de douze cents tentes. Ils sont forts riches, grâce à l'étendue des pâturages que parcourent leurs nombreux troupeaux de chameaux et de moutons et qui s'étendent entre l'Aïn des Beni Mathar et Galloul, sur une largeur moyenne de plus de vingt lieues. Ils sont essentiellement pasteurs, mais ils cultivent néanmoins quelques céréales à

Tiouli, à Ras-el-Aïn, à Missiouin et dans la plaine des Angad. Il est rare toutefois qu'ils ensemencent ces derniers terrains, à cause de l'état d'hostilité qui existe entre eux et les populations des alentours.

Les Mehaïa sont des gens de coup de main, toujours prêts à profiter des circonstances qui peuvent favoriser leurs instincts de rapine. Autrefois, ils se réunissaient en nombre pour tenter des razzias sur notre territoire, mais les rudes leçons que nous leur avons infligées ont un peu calmé chez eux la passion du butin.

Ils fréquentent les marchés de Marnia, de Sebdou et d'Oudjda.

Les *Beni Mathar*, qui comptent environ 200 tentes et sont réunis aux Mehaïa, leurs alliés, en un seul caïdat, jouissent comme ces derniers, d'une grande réputation de bravoure. Ils possèdent quelques chameaux, un millier de bœufs et de nombreux troupeaux de moutons et de chèvres ; ils ont aussi quelques cultures.

Ils fréquentent les mêmes marchés que les Mehaïa.

Les *Oulad Sidi Cheikh Gharaba* comptent 550 tentes environ et sont mélangés aux Mehaïa, Beni Guil et Oulad Djerir, leurs serviteurs religieux.

Ils possèdent de nombreux troupeaux de chameaux et de moutons et ont des propriétés dans beaucoup d'oasis.

Les Gharaba ou Oulad Sidi El Hadj Abd-el Hakem, branche cadette de la grande famille religieuse des Oulad Sidi Cheikh, ont été, pendant de longues années, les ennemis des Oulad Sidi Cheikh Cheraga, ou Oulad Sidi El Hadj Bou Hafs, branche aînée de l'ordre. Ils se sont rapprochés d'eux en 1864, au moment de la défection des successeurs de Si Hamza, les promoteurs de cette grande insurrection qui commença par le massacre de la petite colonne Beauprêtre à l'affaire d'Aouinet Bou Beker (8 avril 1864) et gagna, comme une traînée de poudre, tout le sud de l'Algérie. Mais ce rapprochement n'a été que momentané.

Le chef des Gharaba était alors Sid Cheikh ben Taïeb, qui prit part à presque tous les troubles qui se produisirent sur notre frontière de l'ouest de 1864 à 1870 et ne cessa, soit sour-

dement soit ouvertement, de nous créer des embarras toutes les fois que l'occasion s'en présenta. C'est lui qui, avec deux de ses fils, commandait les contingents des Doui-Menia, au combat de l'Oued Guir, le 15 avril 1870. A cette affaire fut tué son fils aîné, Sid El Hadj El Arbi, qui déjà avait combattu contre nous, avec Si Lalla et Si Kadour ould Hamza, à Oum Debdeb, près d'Aïn Madhi, le 1er février 1869.

Cheikh ben Taïeb mourut le 15 juillet 1870 et fut remplacé, comme chef spirituel et nominal de la branche cadette des Oulad Sidi Cheikh, par son troisième fils, Si Mammar, qui fut tué le 14 juin 1874, à Nefich, dans une razzia contre nos Trafi.

Le chef actuel des Gharaba est son cinquième fils, Sid Allal, né en 1862, qui n'a pas encore fait parler de lui. Il campe actuellement au milieu des Beni Guil.

Les *Beni Guil* forment la plus puissante confédération du sud-est marocain. Avec les Oulad Sidi Ali bou Chenafa, les marabouts indépendants et les Oulad En-Naceur, qui campent avec eux et suivent leur politique, ils comptent plus de quatre mille tentes et peuvent mettre en rang trois mille cavaliers et six mille fantassins. Leurs richesses sont considérables. Ils possèdent plus de dix mille chameaux, plus de six cent mille moutons. Ils ont d'excellentes terres de culture dans la vallée de l'Oued Guir et sont propriétaires de magasins et de palmiers à Figuig, qui est leur principal centre, et dans les cinq Ksour d'Aïn Chaïr, El Ahmar, Bou-Kaïs, Sfissifa et Moughol.

Ils fréquentent les marchés de Sebdou, de Marnia, d'Oudjda, de Figuig, du Tafilala et font un commerce d'échanges considérable avec le Touat. Ils apportent jusque sur nos marchés du Tell des dattes, des peaux, des vêtements, du henné et des grains et y achètent quelques articles français, mais c'est surtout à Oudjda qu'ils s'approvisionnent des marchandises européennes qu'ils échangent dans les Ksour, à Figuig et au Touat.

*
* *

A la région des Hauts-Plateaux succède une zone montagneuse qui s'incline vers le Sahara et dont toutes les eaux se déversent dans l'Oued Guir, qui, ainsi que nous l'avons dit,

prend sa source au mont Aït Ayach, et dans l'Oued Zousfana, qui naît au Djebel Maïz, au nord de Figuig.

Cette zone est habitée par deux populations distinctes de mœurs et d'origine : les Arabes et les Berbères.

L'élément arabe y est représenté par les trois grandes tribus: Ahmour, Oulad Djerir et Doui Menia. Les Berbères vivent dans des villes et villages appelés Ksour.

Les *Ahmour*, qui forment un total d'un millier de tentes, ont été compris comme Marocains dans le traité de 1845, mais ils appartiennent réellement à l'Algérie, puisqu'ils campaient autrefois au milieu des ksour de Sfissifa, de Moghar Foukani, d'Asla, de Tiout et d'Aïn-Sefra, dont ils étaient les véritables propriétaires.

Aujourd'hui, la plupart ont quitté notre territoire et vivent sur les Hauts-Plateaux avec les Beni Guil, et, pendant la saison des dattes, autour de Figuig, où ils possèdent des magasins et des palmiers. Un assez grand nombre de leurs tentes sont installées en permanence dans cette oasis, près des ksour d'El Oudaghir et d'El Abiod. On les appelle *Guithana*, dénomination qui s'applique également aux gens des Beni Guil et Oulad Djerir campés avec eux dans les mêmes conditions sous les murs de Figuig.

Les *Guithana* sont des familles pauvres qui, par suite du manque de moyens de transport, ne peuvent suivre les autres, et qui, pour subvenir à leur subsistance vendent aux Ksouriens des charges d'alfa, du bois, du goudron et du charbon.

Les Ahmour considérés comme dissidents algériens du cercle d'Aïn-Sefra, ne fréquentent pas nos marchés. Ces nomades jouissent de la plus mauvaise réputation. Ce sont des pillards qui s'organisent en bandes et tendent des embuscades pour surprendre les petites caravanes ou les voyageurs assez imprudents pour s'aventurer dans la région de Figuig. Nous ne saurions trop faire pour réprimer ces actes de brigandage et assurer la sécurité des routes commerciales qui relient l'Algérie au Maroc et aux régions sahariennes.

Les *Oulad Djerir* se divisent en deux fractions principales, les Assassa et les Melalha, formant un total de 350 tentes environ.

Ils possèdent un grand nombre de palmiers à Figuig et dans les oasis environnantes et sont riches en troupeaux de chameaux, de moutons et de chèvres. Ils cultivent un peu de céréales sur l'oued Zousfana et font un trafic qui leur procure de grands bénéfices. Ils sont, avec les Doui Menia, les principaux intermédiaires de Figuig avec le Touat et ont des relations commerciales très actives avec Oudjda et le Tafilala. J'ai dit plus haut qu'ils fréquentaient les marchés de Sebdou et de Marnia, où ils vendent une grande quantité de moutons.

Les *Doui Menia* forment une puissante confédération de cinq tribus, comptant un total de 2,200 tentes. Ils ont pour alliés les Oulad Djerir et pour ennemis les Beni Guil.

Leur pays est des plus fertiles. Leurs terres de culture de la plaine de Khechaab et de l'oued Guir leur donnent d'abondantes récoltes de céréales, et l'immense étendue des pâturages qu'ils parcourent assurent la prospérité de leurs nombreux troupeaux.

Ils possèdent de grandes propriétés dans les ksour du Tafilala et dans ceux des Beni Goumi, leurs vassaux, situés entre Figuig et Igli, et font un commerce d'échanges considérable avec Oudjda, le Tafilala, Figuig et le Touat. Ils envoient aussi quelques caravanes à Tlemcen, chargées le plus souvent de cuirs bruts et tannés et vendent sur les marchés de Sebdou et de Marnia une grande quantité de moutons et des laines d'excellente qualité.

*
* *

J'ai dit que les populations berbères de la zone montagneuse située entre les Hauts Plateaux et le Sahara habitaient des centres appelés ksour. Ces centres sont à l'ouest ceux de Ouakda, Bechar et Kenadsa et, à l'est, Ich et les ksour de Figuig.

Ouakda est un ksar de 40 maisons entouré de murs crénelés avec tours de flanquement. Les habitants cultivent dix mille palmiers, la moitié pour leur compte, le reste aux Oulad Djerir et aux Oulad Sidi Cheikh Gharaba. Les autres cultures faites dans l'oasis sont très restreintes : un peu de blé et d'orge ; çà et là des arbres fruitiers: abricotiers, pêchers, grenadiers, quelques pieds de vigne et de petits carrés de légumes, oignons, piments, carottes, navets, ail, pastèques,

citrouilles. L'élève du bétail n'est pas pratiqué par les sédentaires. Les seuls animaux qu'ils possèdent consistent en quelques bêtes de somme, quelques moutons et quelques chèvres.

Bechar, qui est situé à 13 kilomètres environ au S.-O. d'Ouakda, compte une centaine de maisons. Le Ksar est également entouré de murailles élevées et crénelées. Il comprend au moins 150.000 palmiers, appartenant, en partie à ses habitants, en partie à la Zaouia de Kenadsa, aux Oulad Djerir et aux Oulad Bel Guiz, fraction des Doui Menia. Les autres arbres fruitiers sont en petit nombre. Le blé, l'orge et les légumes sont les seules cultures que l'on remarque sous les palmiers. Les habitants possèdent des ânes et une centaine de chèvres.

Kenadsa, située à 14 kilomètres à l'ouest de Bechar, est un centre industrieux et commerçant. Les habitants sont en relations suivies avec le Tafilala, dont ils vendent les produits, avec les leurs, aux Nomades, qui les exportent dans le nord, à Tlemcen et chez nos tribus Sahariennes.

Ils possèdent aussi de nombreux palmiers, mais moins bien cultivés que ceux de Bechar.

Kenadsa est le siège d'une des grandes Zaouias de la région, de l'ordre de Sidi Bou Zian, qui date du XIe siècle et qui exerce une influence considérable dans le pays.

Les trois oasis qui précèdent sont situées sur la principale route qui conduit de Figuig au Tafilala.

Ich est situé sur le bord du ruisseau du même nom, au pied d'une montagne qui l'abrite des vents du nord. Le village est composé de misérables cases bâties en pierre et en pisé. Les habitants, au nombre de deux cents environ, cultivent un millier de palmiers.

Figuig, à 50 kilomètres environ de notre poste de Djenien bou Rezq, est l'oasis la plus importante de tout le bassin de l'Oued Guir. Elle est comprise dans un vaste cirque de montagnes, borné au sud d'une chaîne rocheuse qui livre passage par deux gorges étroites à la Chegguet el Abid venant de l'ouest et à une autre rivière, l'Oued el Ardja, venant du nord. Cette dernière entoure l'oasis d'un véritable fossé circulaire et

descend au sud pour rejoindre, comme la première, l'Oued Zousfana.

A la partie septentrionale de l'oasis s'élèvent sept ksour disposés à peu près sur une ligne E.-O. et dont les maisons sont élevées, couvertes en terrasse et bien bâties. Ce sont : El Hammam Foukani, El Hammam Tahtani, El Maïz Foukani, El Maïz Tahtani, Oulad Sliman, El Oudaghir et El Abiod.

Un huitième ksar, celui de Zenaga, de beaucoup le plus important, est situé au sud, au milieu des palmiers. Un marché journalier s'y tient sur une grande place entourée d'arcades, sous lesquelles sont un grand nombre de boutiques bien approvisionnées de marchandises européennes, provenant d'Oudjda.

La population sédentaire de Figuig serait de 15 à 20.000 âmes, comprenant une certaine proportion de Juifs ayant leur quartier séparé dans chaque ksar. Les nomades ou Guithana, Ahmour, Beni Guil, Oulad Djerir compteraient 6.000 individus environ.

Les habitants, outre leurs palmiers dont le chiffre total est de 300.000 environ, cultivent un certain nombre d'arbres fruitiers, surtout des figuiers, une assez grande quantité de légumes et quelques céréales.

Les ksour de Figuig ont une certaine industrie. On y fabrique des vêtements arabes (haïks, habaïa, burnous, kheidous), des objets en cuir avec broderies de soie et des armes très estimées au Maroc.

Les Juifs sont orfèvres, armuriers, ferblantiers, menuisiers, tailleurs, cordonniers. Il leur est défendu de faire des prêts d'argent, et l'acquisition de toute propriété leur est interdite.

Figuig fait un grand commerce d'échanges, par l'intermédiaire des nomades, avec Oudjda, le Tafilala et le Touat.

Chaque année, vers le mois d'octobre, les caravanes des Doui Menia et Oulad Djerir et celles des Beni Guil se réunissent sous les palmiers de l'oasis et partent en plusieurs groupes pour le Gouara, le Touat et le Tidikelt.

Les objets d'échanges emportés par ces caravanes sont les suivants : soieries, draps anglais, légers, de couleurs vives, tissus de laine (burnous, haïks, tapis), tissus de coton, filali, verroteries, quincaillerie d'Angleterre, épices, sel, sucre, thé, papier, petits miroirs, articles de mercerie, poudre et armes.

Toutes ces marchandises proviennent d'Oudjda, du Tafilala et de Figuig. Elles sont échangées au Touat contre des articles du Soudan : poudre d'or, bijoux d'or (anneaux, bracelets), dépouilles d'autruches, soie végétale, cuirs, sené, alun, tabac, natron, encens, gomme, et aussi contre des esclaves. Ces derniers et les produits soudaniens sont vendus, en grande partie, au Tafilala, sur le marché de Bouam, où ils sont achetés par des commerçants de Fez et de Merakech et revendus par eux : les esclaves, à Fez et à Mogador et les autres marchandises un peu partout au Maroc et à Gibraltar.

Des confins de la province d'Oran partent également chaque année pour le Touat des caravanes réunissant jusqu'à quinze mille chameaux. Elles se composent d'indigènes appartenant aux cercles d'Aïn-Sefra, Méchéria, Géryville et à l'annexe de Saïda.

En 1894, ces caravanes, divisées en cinq groupes, formant un effectif total de 4,594 personnes (2,230 hommes, 986 femmes et 378 enfants), avec 14,789 chameaux, sont parties au mois de décembre et sont rentrées en février et mars.

Le voyage s'est effectué en 9, 16, 20, 21 et 25 jours.

Elles ont emmené des moutons, quelques chevaux, du beurre, fromage, laines, viande sèche, blé, orge, fèves, huile et quelques tapis, le tout représentant une valeur de 235,029 francs.

Les denrées et objets rapportés du Gourara et du Touat : dattes, henné, épices, tabac, vêtements de laine, objets divers, valaient, d'après les cours des marchés du Sud-Oranais, 626,657 francs. Les dattes seules figuraient dans ce chiffre pour 588,869 francs.

Les bénéfices réalisés, déduction faite de la perte de 62 chameaux morts pendant le voyage, ont été en moyenne de 85 pour cent.

On voit que les transactions de nos tribus avec le Touat se bornent presque exclusivement à l'échange de denrées alimentaires contre des dattes, tandis que les caravanes marocaines y échangent des articles industriels contre les produits du Soudan.

Nos gens obéissent en cela à une nécessité impérieuse: celle de pourvoir à l'insuffisance de la production de leurs Ksour, qui ne fournissent que le tiers à peu près des quantités de dattes nécessaires à leur consommation. Ce commerce d'ailleurs est très lucratif, comme on le voit, et n'expose pas les caravanistes aux risques que fait courir le trafic des produits industriels, sujets à la casse et à la détérioration.

Au surplus, les articles européens: sucres, thé, épices, bougies, etc., se vendent actuellement à meilleur marché au Maroc qu'en Algérie, et nos indigènes ne pourraient, dans ces conditions, soutenir la concurrence des caravanes chérifiennes.

Celles-ci, au contraire, n'ont pas besoin d'aller chercher des dattes au Touat. Les oasis du Tafilala et autres situées sur leur territoire en produisent d'excellentes et en quantités largement suffisantes pour les besoins de la consommation. Il leur faut d'autres éléments d'échanges, et, comme les articles industriels sont très recherchés au Touat, elles exigent en échange, et on leur réserve les produits du Soudan, y compris les esclaves, dont elles retirent des bénéfices énormes.

Il faut ajouter que les Marocains ont, au plus haut point, l'aptitude commerciale et sont très habiles dans le paquetage et l'emballage des marchandises et objets fragiles.

On voit quel précieux débouché sera pour le commerce français le mouvement de ces caravanes marocaines, quand nous pourrons leur fournir à meilleur marché qu'Oudjda les articles européens dont elles approvisionnent le Gourara, le Touat, le Tidikelt, sans compter les Ksour du bassin de l'Oued Guir et ceux si nombreux de l'Oued Messaoura.

Elles deviendront ainsi nos meilleurs intermédiaires commerciaux avec l'Afrique centrale, en attendant l'occupation du Touat et le prolongement jusqu'à Timimoun et Insalah de notre chemin de fer Franco-Algérien.

Mais il importe que les points sur lesquels vont être établis les entrepôts fictifs spéciaux deviennent des centres importants, de grands marchés bien approvisionnés de toutes les marchandises européennes que l'on trouve actuellement au Maroc, et qu'il s'y produise une concurrence nécessaire à l'abaissement des prix de vente.

A ce point de vue, il est regrettable que le régime des entrepôts fictifs l'ait emporté sur celui des marchés francs. Ce dernier aurait eu pour avantage d'amener l'établissement d'un plus grand nombre de commerçants dans ces localités, tandis qu'avec le système adopté, le trafic sera forcément monopolisé entre les mains de quelques grands négociants, qui seront seuls à bénéficier en Algérie de l'application du nouveau régime.

Je sais que le système des marchés francs a des inconvénients au point de vue financier, mais il ne faut pas non plus exagérer les mesures de prudence, et je crains bien que les entraves ou les formalités qui résulteront du fonctionnement des entrepôts fictifs spéciaux ne nuisent considérablement au mouvement commercial que nous voulons produire.

Une grave question a été soumise à l'examen de nos Chambres de commerce. La détaxe douanière devra-t-elle être allouée à toutes les marchandises taxées à l'entrée en Algérie sans distinction d'origine ou de provenance ? Je partage entièrement l'opinion de la Chambre de commerce d'Alger qui a exprimé l'avis que, parmi les objets manufacturés étrangers, on ne devra détaxer que ceux dont l'industrie française ne produit pas les similaires. Il est bien évident, comme le disent les membres de cette Chambre de commerce, que si l'industrie étrangère bénéficiait de la détaxe, elle se substituerait peu-à-peu à l'industrie française et se rendrait maîtresse du marché africain.

***

Je viens de donner sur les populations marocaines voisines de l'Algérie et qui fréquentent nos marchés des renseignements qui peuvent être utiles au commerce français. Je n'ai plus que quelques mots à ajouter, en ce qui les concerne.

Toutes ces populations appartiennent à l'Amelat d'Oudjda. Elles reconnaissent l'autorité de l'empereur du Maroc, mais

cette autorité est purement nominale, comme aussi celle des caïds qu'il a placés à leur tête. Ceux-ci n'ont aucune influence. Ils savent que leurs administrés, impatients d'un joug quelconque, s'insurgeraient bien vite contre toute intervention de leur part dans une question grave ou contre tout acte d'obéissance qu'ils voudraient leur imposer. Ces populations vivent donc dans la plus complète anarchie et ne reconnaissent qu'une seule loi, celle du plus fort.

Elles se croyaient invincibles avant l'expédition du général de Wimpffen sur l'oued Guir en 1870. Jusque là, les Doui Menia avaient été la tête et l'âme de cette redoutable association de contingents armés qui, sous le nom de *zegdou*, faisait chaque année des incursions sur notre territoire, semant la ruine et la mort dans nos tribus du sud-ouest et jusque dans le djebel Amour.

Le 15 avril 1870, le général de Wimpffen, à la tête de bataillons du 2me Zouaves et du 2me Tirailleurs et de 16 escadrons de cavalerie, leur infligea une sanglante défaite à Bahariat, sur l'oued Guir, et quelques jours plus tard, le 25, il abaissait aussi l orgueil des Beni Guil par la prise de leur ksar d'Aïn-Chaïr.

Les Doui Menia se rendirent à merci. Leurs chefs les plus influents suivirent le général à Oran en qualité d'otages, et, le 17 juin 1870, ils s'engagèrent par écrit, au nom de leurs djemaas « à ne plus prendre les armes contre les tribus soumises aux Français, à imposer la même obligation aux Ahmour et aux Oulad Djerir et à contenir les Beni Guil, en les menaçant au besoin de leur courir sus dans le cas où, nonobstant leurs avis et leurs conseils, ils accompliraient, soit par eux-mêmes, soit en se joignant à d'autres, des incursions contre les populations de la province d'Oran ».

Jusqu'ici, ils ont à peu près tenu leurs promesses. L'effet de la leçon de 1870 dure encore, mais les haines contre les Chrétiens ne se sont pas éteintes, et nous avons toujours à compter, comme nous l'a prouvé Bou Hamema, avec la versalité, la mobilité d'esprit des Indigènes, les excitations des marabouts, le snousisme, les intrigues de nos ennemis d'Europe et avec tant d'autres causes de soulèvement qui

pourraient se produire si nous nous relâchions de la surveillance qu'elles nous imposent, surtout si on en'evait à l'Algérie par une réduction imprudente de l'effectif du 19e Corps d'armée, les moyens de réprimer énergiquement et rapidement toute tentative de révolte ou toute violation de son territoire.

(*A Suivre*). L. DEMAEGHT.

SOCIÉTÉ ORANAISE DE L'ENSEIGNEMENT PAR L'ASPECT

La Guerre Hispano-Cubaine

CONFÉRENCE

AVEC PROJECTIONS LUMINEUSES

FAITE PAR

M. Ph. ARON

Avocat à Oran

MESDAMES,
MESSIEURS,

J'aurai occasion, au cours de cette conférence, de prononcer d'une façon défectueuse quelques mots espagnols. Que ceux d'entre vous auxquels les beautés du pur Castillan sont familières veuillent bien me pardonner ces défauts de prononciation, qui ont pour cause le manque d'usage. Je réclame, comme on dit au Palais, le bénéfice des circonstances atténuantes.

L'image que vous avez sous les yeux (1) constitue le symbole exact du sujet qui nous occupe. Elle est la reproduction d'une gravure du dessinateur espagnol Estevan. Il s'agit bien, en effet, d'un conflit de races entre Blancs et Noirs ; c'est une lutte acharnée où l'Espagne déploie tout son courage, soutenue par l'orgueil national, qui, en cette circonstance, est une qualité de plus, et tous nos vœux vont évidemment à la grande nation voisine à laquelle nous rattachent tant de liens de sympathie et d'amitié.

Les résultats ne sont pas malheureusement d'accord avec nos désirs. Les insurgés, encouragés et soutenus officieuse-

(1) Blanc et Noir. — Projection.

ment, sinon officiellement, par leurs voisins des États-Unis, qui mettent une fois de plus en pratique la doctrine de Monroe (l'Amérique aux Américains), seront bientôt en mesure, si rien ne vient modifier la marche des événements, de proclamer leur indépendance ou d'ajouter une nouvelle étoile au pavillon des États-Unis.

Après quelques aperçus très sommaires sur l'histoire et la géographie de Cuba, nous étudierons les causes du conflit actuel, ses différentes péripéties et ses conséquences probables.

Christophe Colomb découvrit Cuba en 1492. Les restes du grand navigateur sont, paraît-il, conservés dans la Cathédrale de La Havane (1). Saint-Domingue revendique aussi cet honneur, et de même que plusieurs villes d'Europe se disputent la gloire de l'avoir vu naître, deux villes du Nouveau-Monde prétendent posséder son tombeau.

C'est en 1511 que les Espagnols prirent possession de Cuba et y fondèrent la première ville Baracoa. L'île est la plus vaste des Antilles, elle a une superficie de 118.800 kilomètres carrés, c'est-à-dire qu'elle est plus grande que le Portugal ; sa population est de quinze cent à seize cent mille habitants (2). Elle est entourée comme d'une ceinture de petites îles ou plutôt d'îlots au nombre de 1,300 environ, dont l'île des Pins, au sud de la partie occidentale, est la plus grande. Les côtes ont d'excellents ports ; elles sont très découpées et, en certains endroits, entourées de récifs, ce qui rend l'accès des ports généralement difficile.

Cuba n'est pas très montagneuse, un seul massif important est à signaler, celui de la Sierra Maestra, dans le sud-est de l'île, dont le pico de Tarquino ou Montagne Bleue atteint 2,572 mètres. Des chaînes de collines d'une altitude moyenne de 5 à 600 mètres s'élèvent au centre et à l'ouest.

Le régime des eaux n'est pas très important; le plus grand fleuve, le Cauto, qui n'a que 212 kilomètres de longueur, descend de la Sierra Maestra et se jette à la mer près de Manzanilla.

---

(1) Cathédrale de la Havane. — Projection.

(2) Carte de Cuba. — Projection.

La situation de Cuba, en pleine zone tropicale, rend la température très élevée au moins pendant six mois de l'année, de mai à octobre. Les Européens s'acclimatent difficilement dans les parties basses et marécageuses de l'île. Ses savanes, comme les côtes de Madagascar, sont appelées le cimetière des Européens. La fièvre jaune et la dyssenterie y règnent toute l'année. Le séjour des hauteurs de la Sierra Maestra est beaucoup plus salubre. L'île des Pins, dont les Cubains ont fait un lieu de villégiature, est assainie par les vents alizés.

Comme dans tous les pays tropicaux la flore à Cuba est merveilleuse. Les besoins de l'industrie ont pourtant modifié ses beautés naturelles, et nombre de forêts ont fait place à des plantations de cannes à sucre ou d'ananas, beaucoup moins pittoresques (1) mais plus lûcratives.

Les animaux féroces sont inconnus dans ce beau pays, les reptiles y sont rares. On a importé d'Europe les animaux domestiques ; les chevaux y ont surtout prospéré, et c'est presque exclusivement à cheval qu'on circule dans l'île, c'est là un avantage pour les insurgés, qui, bien montés et connaissant le pays, peuvent braver presque impunément les troupes régulières d'infanterie espagnole.

Cuba est divisée en six grandes provinces, qui sont, en allant de l'ouest à l'est : Pinar del Rio, La Havane, Matanzas, Santa Clara, Puerto Principe et Santiago de Cuba.

La Havane (2), capitale et siège du gouvernement général, est une ville de 250.000 habitants, très animée, commerçante et industrielle ; son port est le plus important de l'île ; il peut être comparé à celui de Cadix. Le télégraphe, des lignes de navigation régulières, relient La Havane à la Métropole. Des voies ferrées la mettent en communication avec le centre et la partie occidentale de la colonie.

Les cigares de La Havane ont une réputation universelle, et la culture du tabac est devenue une des richesses de Cuba. On le cultive principalement dans les provinces de La Havane et dans celle de Pinar del Rio, connues encore sous le nom de Vuelta de Abajo ou Basse-terre. Dans les autres provinces, la

(1) Plantation d'ananas. — Projection.
(2) La Havane. — Projection.

culture dominante est celle de la canne à sucre ; on a négligé la production du café, qui a cependant encore une certaine importance, pour augmenter celle du sucre de canne. La province de Santiago, située à l'est, a des mines ; on s'y livre aussi à l'apiculture.

Les premiers occupants de Cuba, les Indiens, n'ont pas tardé à disparaître moins de trente ans après la domination espagnole. Ils furent remplacés par des nègres et pendant près de trois siècles, les traitants ou marchands d'esclaves firent de brillantes affaires avec les planteurs de Cuba. L'esclavage fut d'ailleurs beaucoup moins tyrannique que dans l'Amérique du Sud et les autres colonies. On ne pouvait se passer des services des nègres, et on les traitait avec humanité. Ils avaient obtenu des avantages connus sous le nom des quatre droits cubains et qui étaient les suivants :

1° Changer de maître s'ils considéraient le maître actuel comme trop dur ;

2° Racheter leur liberté par le travail ;

3° Se marier à leur convenance ;

4° Acquérir une propriété.

Le statu quo fut maintenu à Cuba après l'abolition de la traite et après la guerre de Sécession, qui abolit l'esclavage dans les États fédérés de l'Amérique du Sud. Ce n'est définitivement qu'en 1886 que les derniers esclaves furent affranchis. Ils étaient encore 25.000.

Les Chinois, dont le courant d'émigration en Amérique est si grand qu'on cherche à l'enrayer depuis quelques années, ont été attirés à Cuba lors de l'extension de la culture de la canne à sucre. Des Allemands, des Anglais, des Américains ont fondé des établissements dans presque toutes les villes industrielles et dans les ports. Les Français, chassés de Saint-Domingue, s'établirent sur la côte occidentale et principalement à Santiago, une des plus jolies villes de l'île (1).

« C'est au mélange de sang français et espagnol, dit Reclus, « que les femmes de Santiago doivent la beauté de leur visage, « la finesse de leurs traits et l'élégance de leur démarche. *Dans*

(2) Santiago de Cuba. — Projection.

« *l'Afrique du Nord,* ajoute l'éminent géographe, *à Oran, le* « *mélange n'a pas été moins heureux.* »

Vous voyez donc, Mesdames, que votre réputation de beauté est universelle. Vous y joignez des qualités, que Reclus omet d'indiquer et qui n'en existent pas moins, je veux parler du charme intellectuel et moral auquel tous vos concitoyens sont heureux de rendre un très respectueux hommage.

La population de Cuba se divise en un million d'Espagnols ou Créoles, près de cinq cent mille nègres, quarante-trois mille Chinois et dix mille blancs de toutes provenances.

Les Cubains sont restés longtemps fidèles à l'Espagne. Ils ont lutté contre les flibustiers français qui, de l'île de la Tortue, faisaient des incursions sur les côtes de Cuba. Ils avaient même construit des petits forts, dont quelques-uns subsistent et qui sont connus sous le nom de Tours des Boucaniers (1). Ces forts leur servaient dans leurs expéditions dans ce qu'ils appelaient l'île de la Coube, sise dans la mer de Lentille ; ils écrivaient ce nom comme celui du légume si cher aux lycéens de notre pays

Les Anglais occupèrent deux fois La Havane, mais ne purent s'y maintenir longtemps.

Depuis la proclamation de l'indépendance de Saint-Domingue, les préjugés de caste entre Espagnols et Créoles augmentaient ; ils restèrent unis cependant dans le but de maintenir l'esclavage, indispensable à l'exploitation de leurs domaines. La première insurrection éclata en 1851. Les Créoles essayèrent de faire cause commune avec les Etats-Unis du sud, esclavagistes, pour échapper au joug des Espagnols. Le mouvement échoua, et leur chef Lopez (2) fut fusillé. Durant la guerre de Sécession les tendances insurrectionnelles se ralentirent, mais ne disparurent pas complètement.

De 1860 à 1868, les Créoles cubains comprirent que leur intérêt était de faire alliance avec leurs nègres, dont le nombre avait décuplé depuis un siècle, pour s'affranchir de la

---

(1) Fort des Boucaniers. — Projection.

(2) Portrait de Lopez. — Projection.

domination espagnole, devenue de plus en plus dure à supporter. Lorsque la grande insurrection éclata en 1868, le mot d'ordre des insurgés était le suivant: Liberté commerciale, suppression des abus administratifs, émancipation des esclaves. L'Espagne, alors occupée à combattre les Carlistes, ne put lutter sérieusement contre les rebelles, qui proclamèrent la République avec Manuel Cespédès pour président. On voit encore les ruines de son palais à Bayamo (1).

Lorsque le Maréchal Martinez Campos eut battu les Carlistes et que l'ordre fut rétabli dans la péninsule, l'Espagne chargea l'habile général du gouvernement de l'île en révolte depuis dix ans. Il parvint à apaiser les esprits et à réparer les ruines qu'une si longue guerre avait fait naître (2). On distribua huit cent mille hectares de terres encore incultes à de nombreux émigrés, mais les concessionnaires ne tardèrent pas à faire cause commune avec les anciens colons, car ils eurent bientôt, comme les autres, à souffrir de l'oppression espagnole.

Les conditions de la paix signée par la Junte cubaine avec Martinez Campos en 1878 avaient été celles que réclamaient les insurgés : Emancipation des esclaves. — Autonomie administrative. — Liberté commerciale.

La guerre avait duré dix ans ; elle avait coûté un milliard et près de cent mille hommes ; il était indispensable pour l'Espagne de céder aux demandes des Cubains. Elle ne tint sa parole que sur la question de l'émancipation des esclaves et refusa les deux autres réformes promises, bien qu'elle eût admis des représentants de Cuba aux Cortés. Les anciens esclaves, les créoles, les planteurs, les industriels s'unirent pour protester contre une administration spoliatrice et un régime protecteur ruineux.

Les fonctionnaires espagnols envoyés à Cuba n'avaient d'autre but que de s'enrichir promptement pour ne pas s'éterniser dans un pays malsain.

Le revenu annuel de 150 millions que l'Espagne retire de sa colonie constitue sa ressource financière la plus sérieuse. Elle

---

(1) Palais de Bayamo. — Projection.
(2) Avenue de Palmiers. — Projection

a établi des droits différentiels qui obligent l'île de Cuba à se fournir chez elle, et va jusqu'à importer des farines de l'Amérique, voisine de Cuba, pour les revendre à cette dernière. Comme en exceptant le sucre (1), le tabac et le café, Cuba n'a ni fabriques, ni manufactures, et qu'elle doit s'approvisionner à l'étranger des nombreux articles qui lui sont nécessaires, par l'intermédiaire de l'Espagne, il n'est pas étonnant qu'elle ait cherché à se débarrasser de ce ruineux intermédiaire.

Au point de vue économique, elle aurait un grand avantage à faire partie du grand réseau douanier de l'Amérique, ce qui amènerait un commerce d'importation et d'exportation qui l'enrichirait, alors que le régime actuel la ruine au profit de l'Espagne.

Depuis 1878, les réclamations ont été constantes, mais la Métropole a fait la sourde oreille ; et, lors des affaires du Maroc, l'Espagne ayant besoin d'argent, pressura les Cubains encore plus que d'habitude, ce qui produisit un mécontentement général.

C'est à la fin de l'année 1894 et au commencement de l'année 1895 qu'on a signalé les premiers troubles dans la partie orientale de l'île. Les fonctionnaires espagnols ont jugé immédiatement la situation grave. Ils savaient fort bien que toute la colonie était de cœur sinon de fait avec les insurgés ; que ces derniers étaient mieux armés, mieux commandés que dans les précédentes insurrections ; que l'oncle Sam était tout disposé à les aider de ses puissantes ressources et qu'enfin les anciens chefs se préparaient à rentrer en campagne.

Le dimanche 26 février, le Gouverneur général de Cuba convoque la Junte des autorités et notables : à la majorité d'une voix, la sienne, il proclame l'état de siège et la suspension de la garantie constitutionnelle, afin de châtier les bandes séparatistes qui ont paru en même temps dans les provinces de Matanzas et de Puerto Principe et réprimer l'agitation générale qui règne dans la province de Santiago, le foyer constant des insurrections, où les rebelles venaient de couper les télégraphes et de piller les plantations.

---

(1) Usine de sucre de cannes. — Projection.

Le général Lachambre, gouverneur de cette province, entre de suite en campagne. Dans le port de Cadix, on arme les croiseurs *Marquis de Molins* et *Philippe* pour renforcer l'escadre des Antilles. Le beau croiseur *Reine-Régente* (1) était prêt à partir lorsqu'il fut victime de l'épouvantable catastrophe dont le souvenir est encore présent à la mémoire de tous. Surpris par la tempête à quelques mètres de la côte espagnole, il périt corps et biens. Pendant plusieurs jours, nous avons ressenti à Oran les angoisses de nos amis de l'Espagne, et c'est de grand cœur que nous nous associons à eux pour envoyer un souvenir ému à ces nobles victimes du devoir.

Le Ministre de la guerre, pendant ce temps, faisait armer un bataillon de neuf cents hommes dans chacun des sept corps d'armée de la Métropole; on les embarque immédiatement (2), le général Calleja demandant de nouvelles troupes par suite de la nécessité où il s'est trouvé d'envoyer à Santiago une partie de la garnison de La Havane. Les Cortès approuvent ces dispositions.

A Béria près de Guantanomo et dans la Manigua (région des forêts) (3) les insurgés fortement concentrés tiennent en échec les troupes du général Lachambre. Le chef nègre Guilhermon (4) se maintient dans les savanes de cette région. On annonce l'arrivée du chef Marti, et les croisières espagnoles surveillent les côtes pour empêcher le débarquement de Maximo Gomez (5), le chef célèbre de l'insurrection de 1878, qui avait quitté Costa-Rica, où il résidait, pour se rendre à Key-West, une des petites îls de la Floride, où il avait organisé une expédition de flibustiers américains.

Le gouvernement adopte un système qu'il a maintenu depuis et qui consiste à publier chaque jour des bulletins de victoire. Dès le 3, mars toutes les bandes sont détruites ou cernées d'après la version officielle, ce qui n'empêche pas d'ailleurs de hâter l'expédition de 20,000 hommes, qui sont embarqués du 10 au 20 mars (6).

(1) Perte du croiseur *Reine-Régente*. — Projection.
(2) Embarquement des troupes en chemin de fer. — Projection.
(3) La Manigua — Projection.
(4) Portrait de Guilhermon. — Projection.
(5) Portrait de Maximo Gomez. — Projection.
(6) Embarquement de troupes à la Corogne. — Projection.

La vérité est que, dès le début de l'expédition, le général Lachambre a dû se borner dans la province de Santiago à préserver les ports et les places fortes pour maintenir les communications libres avec le reste de l'île.

Il demeure entendu que le trésor et le budget cubain supporteront les frais de l'expédition, que le ministre des Colonies doit couvrir avec le produit des bons cubains de l'émission de 1890, négociés et gagés à la Banque d'Etat.

Un conflit diplomatique éclate entre les Etats-Unis et l'Espagne, les Américains prétendant soustraire à la juridiction des cours martiales espagnoles les sujets américains ou naturalisés figurant parmi les insurgés. Les États-Unis renoncent provisoirement à leur prétention en présence des énergiques protestations de l'Espagne.

Vers le 5 mars, les troubles augmentent dans la province de Santiago, et les districts de Bayamo et de Manzanillo tombent au pouvoir des rebelles. Les bulletins de victoire se succèdent néanmoins. Le 8, les Espagnols sont victorieux à Los Négros; le 12, il reste à peine 40 insurgés dans la province de Santiago. Et cependant, Maceo, le principal chef, voit le nombre de ses partisans croître chaque jour. Les bandes se concentrent pour former une junte révolutionnaire, l'Espagne considère alors la situation comme assez grave pour offrir au Maréchal Martinez Campos le gouvernement général de l'île de Cuba. Le choix n'est pas heureux, car les insurgés n'auront plus confiance en la parole de celui qui, en 1878, leur a fait des promesses que le gouvernement n'a pas tenues. 7.000 hommes s'embarquent avec lui les premiers jours d'avril (1); 10,000 seront envoyés avant la saison des pluies (2). Ce qui fait 37,000 hommes en moins d'un mois pour une expédition qui coûtait déjà cinq millions. Le Maréchal Campos emporte avec lui dix millions; son chef d'état-major est le général Valdès.

Tout le monde connaît Martinez Campos (3). Né en 1834, il servit ~~Marie-Louise~~ au Maroc comme chef de bataillon sous les ordres

(1) Messe militaire (Bénédiction à Cadix). — Projection.
(2) Remise des drapeaux à Cadix — Projection.
(3) Portrait de Martinez Campos. — Projection

de O'Donnel, en 1859. En 1870, et sous le règne d'Amédée, il fit la guerre contre les Carlistes. Après l'abdication du roi, il refusa de se rallier à la République, fut arrêté, puis réintégré dans son commandement afin de continuer la campagne contre les Carlistes. Profitant de la popularité qu'il avait acquise, il fit un prononciamento en faveur d'Alphonse, fils d'Isabelle, qui, grâce à lui, monta sur le trône. En 1876, il fut envoyé à Cuba, qu'il pacifia par des promesses de liberté politique et commerciale qu'il ne put malheureusement pas faire ratifier par le Gouvernement. De 1879 à 1890, il s'est occupé de politique et devint le chef de la droite libérale. C'est lui qui fut chargé d'organiser l'expédition du Maroc. Il partit pour Cuba avec l'intention d'appliquer sérieusement son plan de réforme coloniale. Il pensait refouler l'insurrection dans la province de Santiago avant la saison des pluies, qui commence au mois de juin, occuper tous les points de ravitaillement et de concentration des rebelles, surveiller les ports, les chemins de fer et les plantations avec son escadre et son armée, puis reprendre l'offensive en octobre pour anéantir la révolte dans son foyer de Santiago et achever la pacification par la mise en vigueur des réformes administratives et commerciales.

Un peu avant l'arrivée du Maréchal à Cuba et malgré la surveillance exercée sur les côtes, Maximo Gomez, le chef aimé des Cubains, parvenait à débarquer à Baracoa et faisait sa jonction avec Maceo, Marti et Roloff dans les vallons de la Sierra Maestra. Sa présence allait donner une vitalité plus grande à l'insurrection. Il mit en action un système de défense qui devait réussir en tous points. Ne jamais engager de sérieuses batailles, piller les convois, faire sauter les trains, incendier les plantations des colons restés fidèles à la Métropole, se disséminer en groupes se rattachant les uns aux autres mais s'étendant sur les différentes provinces, pour obliger l'armée active à une surveillance constante sur mille points à la fois, ce qui l'exposait à des fatigues si pénibles que les troupes, éprouvées par le climat en cette saison pernicieuse, ne pourraient les supporter (1).

---

(1) Combat dans les palmiers. — Projections.

Martinez Campos, accompagné des généraux Valdès et Echague, avait quitté Madrid le 4 avril, au milieu de l'enthousiasme général. Le 5 avril, un engagement a lieu près de Duaba entre Maceo et ses partisans et les troupes des généraux Salzédo et Lachambre. Le gouvernement reconnaît que cette victoire lui coûte 20 morts et 15 blessés. Le 6 avril, le ministre de la guerre rappelle 20.000 hommes sous les drapeaux, pour parer aux vides causés par l'expédition et préparer des renforts, qui seront vraisemblablement nécessaires.

Le Gouverneur général Callejo déclare que les bandes des séparatistes commencent à sortir de la province de Santiago et à envahir celle de Porto-Principe, où la population, soit sous l'empire de la terreur, soit par sympathie, fait cause commune avec eux (1).

Pendant que le Ministre des colonies demande aux Cortès plusieurs millions de crédit, les encouragements ne manquent pas aux insurgés ; des expéditions s'organisent sur le sol des Etats-Unis d'où, malgré les désavœux officiels, partent de nombreux bâtiments chargés d'armes, de munitions et de combattants. Dans un discours public, M. Prye, sénateur du Maine, déclare qu'il était dans les lois éternelles de la destinée que Cuba fût à l'Amérique et qu'il faut tout faire pour aider la Providence.

En raison des nouvelles peu satisfaisantes qu'on reçoit, la *Gazette Officielle* publie un décret dispensant le Maréchal Campos d'aller à La Havane prendre possession de son poste et l'autorisant à se rendre directement dans la province de Santiago. Il débarque, en effet, le 17 avril à Guantanomo, après une courte escale à Porto-Rico. A ce moment, on estime que les insurgés sont au moins six mille dans la province de Santiago.

Dès son arrivée le Maréchal Martinez Campos prend le commandement des troupes de cette région, qu'il divise en trois groupes dirigés par les généraux Lachambre, Valdès et Salzédo (2). Le Maréchal, dans ses premiers bulletins, n'est pas rassurant ; il reconnaît que l'insurrection augmente et que les

(1) Rupture d'un pont. — Projection.
(2) Campement espagnol. — Projection.

troupes régulières suffisent à peine aux opérations ; les villes, villages et plantations sont confiés à la garde des volontaires, auxquels il est imprudent de se fier, et, pour défendre ce vaste territoire de Porto-Principe où il y a peu de villes et beaucoup de plantations, de nouveaux renforts sont nécessaires.

L'Espagne a dépensé à ce moment 50 millions et continue à préparer la mobilisation des réserves.

Le Maréchal Campos emploie les derniers jours d'avril à inspecter, par mer, les principaux ports de la province ; il fait rétablir les télégraphes (1). La mauvaise saison approche. L'organisation des services des hôpitaux et des vivres est déplorable ; les troupes européennes, mal soignées, mal nourries, sont décimées dès leur débarquement (2). Campos déclare au gouvernement qu'il a besoin de voir ses troupes valides portées à 80.000 hommes et que ce ne sera pas trop pour réduire l'intrépide cabecillo Maximo Gomez, qu'il a appris à redouter en 1878.

Dans les savanes de la province orientale, les bandes de guérillas gagnent chaque jour du terrain. Le 27 avril, un lieutenant espagnol, qui commandait l'avant-garde d'une colonne dans les environs de Santiago, capitule sans résistance devant une troupe de 700 insurgés bien armés et bien montés, commandés par Maceo. Il livre ses soixante hommes avec armes et bagages. Remis en liberté, à son retour à Santiago, il est traduit devant un Conseil de guerre et fusillé. Maceo continue le cours de ses exploits pendant les premiers jours du mois de mai, alors que la mauvaise saison commence et immobilise les Espagnols. En moins de huit jours, en manœuvrant dans un rayon de quelques kilomètres autour de Santiago, il coupe trois ponts de chemin de fer, fait dérailler plusieurs trains (3) et attaque quatre avant-postes en rase campagne.

Un combat acharné a lieu, le 16 mai, aux environs de Guantanomo, à Jobilo, entre les troupes espagnoles voulant dégager leur rayon d'action et les bandes de Maceo. Celles-ci

(1) Espagnols dans les bois. — Projection.
(2) Espagnols dans la plaine. — Projection.
(3) Ligne de chemin de fer brisée. — Projection.

sont repoussées, mais les Espagnols éprouvent des pertes sérieuses ; le colonel Bosch est tué avec plusieurs officiers et soldats, cinquante hommes environ sont blessés.

Le 23 mai, les troupes du colonel Sandoval, manœuvrant entre Dejar et Dos Rios, rencontrent une bande de 700 hommes commandés par le chef Marti ; celui-ci, qui, parait-il, prenait le titre de Président de la République de Cuba, est tué. Les rencontres et les combats se multiplient aux environs de Santiago. La supériorité des insurgés provient de ce qu'ils sont bien montés, le Maréchal Martinez Campos demande 1,500 hommes de cavalerie, qu'on embarque le 1er juin à Cadix, ainsi que des docteurs, des infirmiers et des volontaires. Le 10 juin, on embarque également un nouveau bataillon d'infanterie de marine. Martinez Campos demande dix bataillons et des batteries avant fin juin. Il constate que les progrès des rebelles sont sérieux. L'agitation se répand dans les autres provinces. Les troubles, qui semblaient apaisés en février, ont repris plus menaçants après la récolte du sucre. On prépare en Espagne le rappel de la première réserve sous les drapeaux.

En résumé, à la fin du mois de juin, la situation s'est aggravée. L'Espagne ne dispose pas d'une flotte suffisante pour déclarer et maintenir autour de l'île un blocus effectif, destiné à ne rien laisser passer des secours en hommes, argent et munitions expédiés sans cesse aux insurgés. L'armée coloniale forte de 20,000 hommes sur le papier est réduite de moitié ; elle se compose d'hommes mal armés de Remington, en quantité insuffisante, elle est dépourvue de matériaux de fortifications, d'hôpitaux et d'intendance.

Le Maréchal Martinez Campos se déclare à peine en mesure de maintenir l'ordre dans les districts non insurgés, avec les ressources dont il dispose. Il lui faudra au moins 30,000 hommes valides et bien armés pour reprendre la campagne en octobre.

On a dépensé 70 millions, garantis par les bons cubains, pour n'arriver à aucun résultat effectif. On se demande alors quel moyen emploiera le gouvernement le jour où il n'aura plus de bons cubains à donner en garantie à la Banque.

Le fier patriotisme des Espagnols va leur permettre de se montrer encore une fois à la hauteur de leur tâche, et, pendant la longue inaction causée à Cuba par la saison des pluies, on prépare la mobilisation de 30,000 hommes, la création de batteries Krupp et l'achat de 20 canonnières.

Pendant le mois de juillet, le Maréchal est bloqué à Bayamo, Manzanillo est également cerné, et il faut que le général Valdès, venant de Santiago, et le général Navarro, forçant le blocus de Manzanillo, se rendent à marche forcée à Bayamo pour dégager leur chef (1). Un combat sanglant a lieu à Valenzuela où le général Santocildès est tué, ainsi que de nombreux officiers et soldats. Martinez Campos, dégagé, se rend à La Havane, où les progrès de l'insurrection rendent sa présence indispensable.

On évalue le nombre des insurgés à ce moment à 24.000 ; ils sont abondamment fournis d'armes et de vivres et possèdent deux pièces d'artillerie, mais ils évitent toujours le corps à corps avec le gros des troupes espagnoles. Le chef, Maximo Gomez, décrète la levée en masse de tous les habitants indigènes et lance une proclamation aux planteurs de Porto Principe, dans laquelle il leur promet la sécurité de leurs domaines, à la condition qu'ils en suspendent provisoirement l'exploitation pour affamer les garnisons espagnoles. En août et en septembre, ils pénètrent dans la province de Santa Clara en plein pays industriel, au centre de la région de cinq villes (2). Les dépêches officielles annoncent des victoires à *Seberoncal* et à *Setio Grande*, mais victorieux ou battu, l'ennemi ne cesse d'avancer. Il occupe la ligne de chemin de fer de Cienfuegos, qui fait communiquer l'île du nord au sud dans sa partie la plus étroite, il envahit la province de Matanzas (3) et lorsqu'à la fin septembre la mauvaise saison est passée et que les opérations stratégiques vont reprendre leur cours, l'Espagne ne compte plus à Cuba que deux provinces à peu près soumises : La Havane et Pinar del Rio, où le Maréchal est obligé d'immobiliser la majeure partie des 65.000 hommes dont il dispose, pour tenir garnison dans les villes et protéger les plantations et les fabriques.

(1) Espagnols traversant une rivière. — Projection.
(2) Train assailli par les séparatistes. – Projection.
(3) Matanzas. — Projection.

Les demandes de renfort et de subsides sont incessantes, mais les troupes qu'on envoie sont composées de jeunes soldats des classes 1893 et 1894 et des réservistes de 1891 et 1892, c'est-à-dire de jeunes gens à peine formés à la vie militaire et qui trouvent dans le climat de l'île un adversaire encore plus dangereux que les insurgés. Ceux-ci persistent à se dérober devant tout combat sérieux, car ils ont pour but de prolonger la résistance et d'épuiser les finances et les ressources militaires de leurs adversaires.

L'Espagne commence à perdre confiance dans le Maréchal Martinez Campos et songe à lui donner un successeur ou tout au moins un auxiliaire. Le Maréchal ne se sent pas assez fort pour tenter un mouvement offensif.

Le 26 décembre, on annonce officiellement de La Havane (1) que les insurgés Maximo Gomez, Maceo, Lacret, Suarez, à la tête de 12,000 hommes et d'une artillerie nombreuse, sont parvenus à repousser les corps de troupe qui défendaient la frontière de la province.

La ville de La Havane (2) se trouve dans une agitation extrême depuis le jour où les rebelles ont pénétré dans la province, leur marche vertigineuse justifie ces craintes. Maceo et ses alliés ont traversé la zone la plus riche de l'île, les provinces de Santa Clara, Matanzas et La Havane, brûlant les champs de cannes à sucre, acceptant le combat quand cela leur convenait, le plus souvent tournant les colonnes lancées à leur poursuite (3) et parcourant en trente-cinq jours un espace de 600 kilomètres à vol d'oiseau pour arriver le 7 janvier à 20 kilomètres de La Havane, à Hoyo Colorado.

L'année 1895 venait de mal finir pour l'Espagne, et 1896 commence plus mal encore.

Les bandes de Maceo entrent dans les villages de Melana Guara, San Antonio de la Vogas, Alquisar et brûlent la gare de cette dernière localité ainsi que celles de La Salud et de Gabriel. Entre cette ville et la Guira, 18 ponts sont détruits, et les avant-gardes insurgées arrivent jusqu'à Paslo Réal

(1) La Havane. La Volante. — Projection.
(2) La Havane. — Types. — Projection.
(3) Espagnols traversant une rivière. — Projection.

à 43 kilomètres de Pinar del Rio à l'extrémité ouest de Cuba. Les Compagnies de chemin de fer décident de supprimer leurs services.

Des bulletins de victoire continuent à être expédiés en Espagne, mais les dépêches officielles ne trompent plus personne, et, comme le disait très spirituellement le correspondant de l'*Echo d'Oran*, dans sa chronique du 5 janvier dernier, Maximo Gomez, toujours mort et toujours en fuite, pourra bientôt coucher dans le lit de Martinez Campos (1).

En Espagne, l'opinion publique reproche au Maréchal de ne pas avoir su tirer parti de l'armée de 100.000 hommes mise sous ses ordres, et, le 20 janvier, la *Gazette Officielle* annonce son remplacement par le général Weyler.

Et maintenant il faut conclure. Le remplacement du Gouverneur général va-t-il assurer le succès définitif de l'armée espagnole et anéantir l'insurrection? Je souhaite d'être mauvais prophète, mais je ne le crois pas.

Nos voisins ne pourront pas soutenir longtemps de pareils sacrifices en argent et en soldats, alors que rien n'indique un découragement ou une lassitude quelconque chez leurs adversaires. Malheureusement, quelle que soit l'énergie du nouveau chef, la campagne ne sera pas terminée avant la mauvaise saison, qui va recommencer au mois de mai, et les insurgés, qui ont tout intérêt à prolonger la lutte, reprendront l'avantage sur les troupes décimées et épuisées par le climat des Antilles.

Trois solutions sont possibles.

Cuba peut proclamer son indépendance à l'instar de ses voisins d'Haïti et de Saint-Domingue et s'ériger en République indépendante.

Elle peut également s'annexer aux Etats-Unis, solution que l'Europe ne verra pas avec plaisir, car l'Espagne n'est pas seule à posséder des colonies aux Antilles, et ce qui arrive à cette nation peut arriver également à d'autres. Or, quelle que soit la puissance militaire et maritime des pays intéressés, une expé-

(1) La Havane. — Palais du Gouverneur. — Projection.

dition est toujours pénible à prévoir dans des conditions climatériques déplorables, loin de la mère patrie.

Enfin les insurgés peuvent traiter avec l'Espagne et lui demander un régime autonomique et commercial semblable à celui que l'Angleterre a accordé au Canada.

C'est la transaction que propose actuellement, paraît-il, Maximo Gomez au gouvernement de la Métropole, en demandant l'évacuation de l'île par les Espagnols, la reconnaissance par les Cubains de la moitié de la dette de Cuba, plus une somme de cinquante millions, menaçant de tout détruire sur son passage en cas de refus.

Martinez Campos semble être également partisan d'une transaction analogue, car en débarquant à La Corogne, il a déclaré que les ressources de l'île étaient épuisées et qu'il fallait terminer l'expédition coûte que coûte, même en accordant l'autonomie aux insurgés.

Cet homme d'Etat semble avoir raison, et il faut penser qu'on l'écoutera, car la solution qu'il propose est la seule pratique. L'Espagne y perdra le revenu annuel de 150 millions qu'elle tirait de la Perle des Antilles, mais elle y gagnera de cesser une lutte qui la ruine encore plus sûrement et décime sa population. En agissant ainsi, elle fera à la fois un acte d'humanité et de bonne politique, tout en sauvegardant l'amour propre national.

Alors nous nous joindrons de grand cœur aux habitants loyalistes de La Havane qui avaient élevé un arc-de-triomphe (1) en l'honneur de l'armée, portant l'inscription : « Vive l'Espagne », et nous pourrons applaudir à l'heureuse issue de la guerre Hispano-Cubaine.

(1) Arc-de-Triomphe de La Havane. — Projection.

NOTE

Depuis la date du 5 février 1896, où la conférence sur la guerre Hispano-Cubaine a été prononcée, les événements semblent avoir pleinement confirmé les appréciations du conférencier.

Le Général Weyler a pris le commandement de l'expédition, et les rigueurs qu'il a déployées, pour la répression de l'insurrection, ne semblent pas avoir donné de meilleurs résultats que le régime relativement doux suivi à l'égard des Cubains par le Maréchal Martinez Campos, son prédécesseur.

La situation demeure à peu près la même qu'à la fin de janvier dernier. Les opérations militaires vont être de nouveau suspendues par suite de la mauvaise saison, qui va décimer les troupes espagnoles, déjà cruellement éprouvées par la résistance acharnée qu'elles ont rencontrée parmi les insurgés.

Ceux-ci prolongent la lutte avec d'autant plus d'énergie que les Etats-Unis d'Amérique ont pris ouvertement leur parti et semblent vouloir passer des encouragements officieux à l'intervention officielle.

On se rappelle qu'à deux reprises différentes, la Chambre et le Sénat américains ont voté des résolutions tendant à reconnaître aux Cubains le caractère de belligérants et à imposer un arbitrage à l'Espagne.

Bien que le Président Clevéland n'ait pas cru devoir donner suite aux vœux du parlement américain, ces résolutions ont failli amener une rupture des relations diplomatiques avec l'Espagne, qui a manifesté hautement son désir de régler elle-même la question cubaine sans l'intervention d'une puissance étrangère.

Notons toutefois que les Cortès ont voté, il y a deux mois, des réformes coloniales, que le Gouvernement espagnol semble décidé à appliquer à Puerto-Rico, le 1er juin et à Cuba, le 1er juillet prochain.

On espère arriver ainsi à donner une satisfaction partielle aux insurgés, de façon à éviter définitivement la médiation des Etats-Unis.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE & D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

HENRI DE SARRAUTON

L'HEURE DÉCIMALE

ET

LA DIVISION DE LA CIRCONFÉRENCE

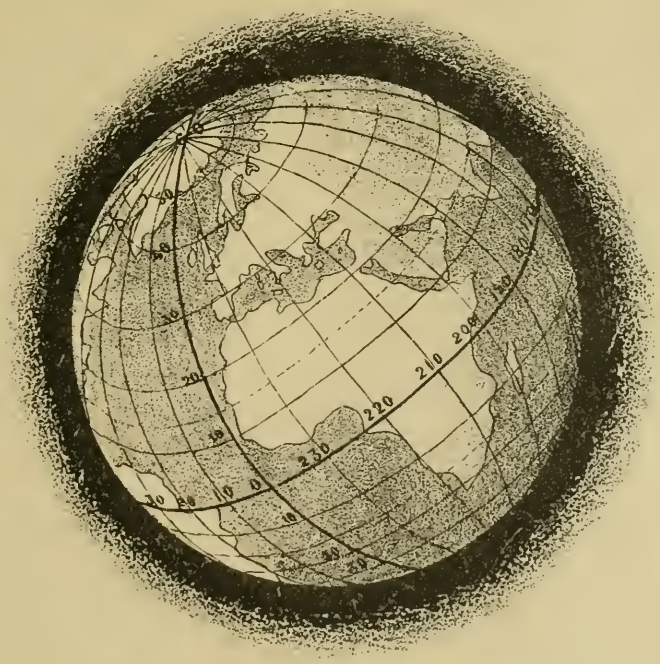

L'HEURE DÉCIMALE

ET LA DIVISION DE LA CIRCONFÉRENCE

Lorsque l'on considère qu'un siècle s'est écoulé depuis que le système métrique a été créé en France, on est étonné de rencontrer, au milieu de nos mesures décimales, cette anomalie choquante : Le temps mesuré par les heures qui appartiennent au système duodécimal ; par les minutes et les secondes qui sont sexagésimales ; enfin par les sous-multiples décimaux de la seconde, car on a abandonné la tierce, et, pour les très petites fractions du temps, on compte par dixièmes et centièmes de seconde. Ainsi le jour et ses subdivisions se rapportent à trois systèmes différents, ce qui n'est pas moins irrégulier dans la théorie que gênant dans la pratique des calculs.

Nos systèmes de mensuration en ce qui concerne les quantités angulaires, ne sont pas moins défectueux. Nous avons, en France, deux divisions de la circonférence, ce qui est trop d'une, et ni l'une ni l'autre n'est universellement bonne. La division en 360 degrés présente précisément les mêmes inconvénients que la division du temps. A la vérité elle donne un rapport constant de 1 à 15 entre les nombres horaires et les nombres angulaires, mais ce rapport est incommode. Il conviendrait qu'il fut décimal. La division en 400 grades permet d'opérer sur des nombres décimaux, mais elle est incompatible avec la division admise du temps, ce qui fait qu'elle ne peut être acceptée ni par les astronomes, ni par les marins, qui ont constamment à transformer les nombres horaires en parties de l'équateur.

D'où vient que l'on conserve ces procédés défectueux de mensuration et de calcul ? Quelles difficultés s'opposent à ce qu'on les remplace par d'autres plus avantageux et plus logiques, et enfin quel est le meilleur de tous les systèmes que l'on puisse mettre à la place de ce qui existe ?

Telles sont les questions que nous allons étudier. Mais avant de les aborder directement, il y a lieu de procéder à un examen sommaire des divers systèmes de numération admissibles. La suite de ce discours fera voir que cette dernière question et celles que nous nous proposons de résoudre ont entre elles un lien étroit.

***

Un système de numération est d'autant meilleur que les facteurs premiers desquels il dérive sont d'un plus grand usage. Or si l'on recherche quels sont les facteurs premiers les plus usités, on reconnait aussitôt qu'il faut placer en première ligne le facteur 2. La considération des axes, des normales, des bissectrices, des figures symétriques ou homologues introduit continuellement le facteur 2 dans les calculs. Après lui vient le facteur 3 d'où dérive le triangle, la plus importante des figures planes et l'élément de toutes les autres ; puis enfin les facteurs 5, 7, 11, etc. Et l'on voit que l'ordre d'importance des facteurs premiers est inverse de leur ordre de grandeur.

Cela étant établi, il en découle que la numération décimale n'est pas, à beaucoup près, la meilleure que l'on puisse employer. Deux autres, au moins, sont préférables : la numération duodécimale dont la base est douze, et la numération sédécimale dont la base est le nombre seize.

La première l'emporte sur la numération décimale en ce qu'elle procède des deux facteurs premiers les plus importants de tous, et que ces facteurs s'y trouvent précisément à des puissances proportionnelles à leur importance relative. Car le facteur 2 qui, en raison de son utilité dominante, occupe une place exceptionnelle dans la série des nombres, s'y trouve à la deuxième puissance, tandis que le facteur 3, moins utile, mais beaucoup plus encore que le facteur 5, s'y rencontre seulement à la première puissance.

Les trois facteurs premiers de la base douze ($2 \times 2 \times 3$) produisent donc un plus grand nombre de diviseurs que les deux facteurs de la base dix (2×5) et, en outre, ils produisent

des diviseurs plus usuels et plus utiles, dont trois sont consécutifs, 2, 3, 4.

Dans la numération décimale, au contraire, la lacune qui existe entre les facteurs 2 et 5 entraîne des inconvénients très graves, et qui se font sentir dans toute l'étendue du système métrique. Dans les monnaies, la division du demi-décime en 5 centimes est fort incommode et a fait imaginer l'expédient des forts centimes : on paie 15 centimes au lieu de 13 et 10 au lieu de 12. Les pièces de 50 francs, de 5 francs, de 50 centimes ne peuvent avoir leur moitié, non plus que le poids de 5 kilogrammes, non plus que la mesure de 5 litres.

Dans la numération duodécimale les pièces de 1, 2, 3, 4 et 6 francs seraient duodécimales, comme aussi seraient duodécimales les échelles topographiques du $\frac{1}{1.000}$ e, $\frac{1}{2.000}$ e, $\frac{1}{3.000}$ e, $\frac{1}{4.000}$ e et $\frac{1}{6.000}$ e.

Dans la numération décimale, seules sont décimales les échelles topographiques du $\frac{1}{1.000}$ e, $\frac{1}{2.000}$ e et $\frac{1}{5.000}$ e.

Quant à la numération sédécimale qui n'est, en dernière analyse, qu'une des formes de la numération binaire, ce qui fait sa supériorité c'est l'admirable régularité de son échelle numérique qui permet de prolonger indéfiniment la division par 2 sans augmentation du nombre des chiffres significatifs, et c'est, en outre, les propriétés remarquables que possèdent, dans cette numération, les logarithmes vulgaires.

Si dans la numération sédécimale nous désignons respectivement les seize premiers nombres :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
par :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	A	B	C	D	E	F	10

Nous pourrons poser :

$$\begin{aligned}
\text{Log } 2^{0,4} &= 0,1 \\
\text{Log } 2^{0,8} &= 0,2 \\
\text{Log } 2 &= 0,4 \\
\text{Log } 4 &= 0,8 \\
\text{Log } 8 &= 0,C \\
\text{Log } 10 &= 1
\end{aligned}$$

Ce qui se traduit par cette loi :

Le logarithme d'une puissance de 2 est le quart de cette puissance.

Lors donc que l'on double, que l'on quadruple, que l'on octuple un nombre, rien ne change dans son logarithme au-delà de la première figure de la mantisse, et par conséquent, le logarithme d'un nombre quelconque peut être considéré comme ayant deux caractéristiques, l'une avant, l'autre après la virgule. C'est ce que nous allons montrer en prenant pour exemple les nombres 3 et B :

$$\left.\begin{array}{l} \text{Log } 1{,}8 = 0{,}2 \\ \text{Log } 3 = 0{,}6 \\ \text{Log } 6 = 0{,}A \\ \text{Log } C = 0{,}E \\ \text{Log } 18 = 1{,}2 \end{array}\right\} 570069$$

$$\left.\begin{array}{l} \text{Log } 1{,}6 = 0{,}1 \\ \text{Log } 2{,}C = 0{,}5 \\ \text{Log } 5{,}8 = 0{,}9 \\ \text{Log } B = 0{,}D \\ \text{Log } 16 = 1{,}1 \end{array}\right\} D6753E$$

Lorsque l'on a calculé les logarithmes des nombres compris entre 1 et 2, on connait donc les logarithmes de tous les nombres, ce qui permettrait, si la numération sédécimale était usitée, de construire des tables de logarithmes qui, sous un format restreint, seraient à la fois très étendues et très précises.

On pourrrait, par exemple, établir des tables à 9 ou 10 figures s'étendant jusqu'à 1.000.000 (en numération décimale 16.779.216) sans sortir des dimensions pratiques, tandis que, dans tout autre système de numération, une pareille table remplirait un nombre si considérable de volumes qu'elle devient irréalisable.

Le module des logarithmes vulgaires sédécimaux est, avec unante sédécimales équivalant à peu près à vingt décimales :

$$M = 0{,}5C55.\ 1D94.\ AEOB.\ F8A9.....$$

Nous ne nous arrêterons pas à rechercher quelle est la meilleure de ces deux numérations ; ce serait sortir de notre sujet. Nous dirons seulement que la numération duodécimale

parait plus avantageuse pour l'usage vulgaire. Sa table de multiplication bien qu'elle renferme 55 produits au lieu de 36, n'est pas plus difficile à retenir que la table de multiplication décimale, à cause du grand nombre de produits terminés par zéro, et qui s'apprennent sans difficulté. La numération sédécimale est plus savante, mais moins accessible. Sa table de multiplication qui renferme 105 produits est difficile à retenir. Peut-être dans quatre ou cinq siècles remplacera-t-on la numération décimale par la numération duodécimale, et peut-être, si l'humanité poursuit son évolution progressive, dans quatre ou cinq mille ans remplacera-t-on la numération duodécimale par la numération sédécimale.

Quoiqu'il en soit, la numération décimale est en vigueur Personne, à l'époque actuelle, ne peut songer à la remplacer par une autre, et c'est dans cette numération que doit être résolu le problème de l'extension de la numération existante à la mesure du temps et des angles.

Et c'est là précisément ce qui fait la difficulté de ce problème. Il serait aisément et directement résoluble dans la numération duodécimale, tandis que, dans la numération décimale, il ne peut être résolu que d'une manière indirecte, et en adoptant un système mixte qui est une alliance entre la numération décimale et la numération duodécimale. Nous verrons d'ailleurs que ce système, pour être mixte, n'en est pas plus mauvais. Tout au contraire, il emprunte à la numération duodécimale quelques-uns de ses avantages, et il sera démontré, au cours de cette étude, que ce système mixte est capable de rendre plus de services et de produire des simplifications plus grandes que le système décimal appliqué dans toute sa pureté.

Dans la solution recherchée il est une condition qui s'impose tout d'abord : c'est la concordance décimale entre la division du cercle et celle du jour. Entre le cercle et le jour l'assimilation est nécessaire. En dernière analyse, le jour, qui résulte de la révolution de la terre sur son axe, n'est autre chose qu'un cercle. La mesure du jour doit donc être aussi la mesure du cercle, et ce qui convient à l'un doit aussi convenir à l'autre. Cette assimilation indiquée par la théorie est confirmée par la

pratique. Le calcul des longitudes n'est autre chose que la transformation en quantités angulaires d'une différence horaire entre le méridien pris pour origine et le méridien du lieu de l'observation. Ce calcul se réduit à rien lorsque le jour et le cercle sont mesurés par le même nombre ; il se réduit à un déplacement de virgule si le nombre angulaire est dix fois plus fort que le nombre horaire.

Il y aurait deux manières d'appliquer ce principe dans la numération duodécimale :

Ou bien on ferait le jour égal à 10 que nous appellerons unante (déc. 12) et le cercle égal à 100 (déc. 144) et alors nos heures actuelles deviendraient des demi-heures, ce qui ne serait qu'un très minime inconvénient.

Ou bien on ferait le jour égal à duante en chiffres, 20 (déc. 24) et le cercle égal à 200 (déc. 288). Dans ce cas on retomberait dans le système horaire actuel qui, pour les usages de la vie civile, est certainement le meilleur possible. Pour convertir en jours un nombre d'heures dépassant vingt-quatre il suffirait de diviser par 2, opération de la plus grande facilité.

Mais ces systèmes, excellents dans la numération duodécimale, transportés dans la numération décimale y deviennent détestables par suite des vices de cette numération On est amené, en effet, à diviser le jour soit en dix heures, soit en vingt heures, soit en cent heures, nombres qui, relativement aux besoins de la vie civile, sont presque les plus mauvais que l'on puisse admettre. Le nombre cent est beaucoup trop fort. Le nombre vingt ne renferme que quatre diviseurs : 2, 4, 5 et 10, tandis que le nombre vingt-quatre en renferme six, savoir : 2, 3, 4, 6, 8 et 12. Le nombre dix qui n'est divisible que par 2 et 5 est encore plus mauvais.

On ne peut donc songer à proposer à tous les peuples de la terre qui sont habitués à l'excellente division du jour en 24 heures, de l'échanger contre la division en 10 heures, en 20 heures ou en 100 heures. Une telle proposition n'aurait pas la moindre chance de succès.

L'origine de la division du jour en 24 heures se perd dans la nuit des temps. Des inscriptions, trouvées dans les ruines de Ninive et de Babylonne, prouvent qu'elle était en usage chez

les Chaldéens, il y a cinquante siècles. Il est même vraisemblable qu'elle leur venait d'ailleurs, d'Egypte, ou des Indes, ou de ce plateau central de l'Asie où des traditions confuses placent le berceau de l'humanité. Il semble que cette division du jour réponde aux instincts et aux besoins de la nature humaine puisqu'elle a duré alors que tout passait et croulait autour d'elle, et puisqu'elle a traversé les révolutions innombrables qui nous séparent de ces temps reculés. Les civilisations antiques l'ont transmise aux civilisations actuelles, nous la trouvons maintenant établie sur toute la terre, et certainement il n'y aurait pas d'entreprise plus insensée et plus vaine que d'essayer d'en déshabituer les peuples.

L'essai d'ailleurs a été fait et n'a pu réussir. Le 4 frimaire de l'an II, la Convention nationale rendit un décret par lequel le jour était divisé en 10 heures décimales. Mais cette réforme ne fut pas acceptée par les populations. Elle est tombée dans le plus profond oubli, et il n'en reste de traces que dans la *Mécanique céleste* de Laplace où le jour est divisé en 10 heures, l'heure en 100 minutes et la minute en 100 secondes.

Au point de vue de la science, cette manière de compter le temps est admissible. Que le tiers d'un jour, c'est-à-dire ce que nous appelons 8 heures soit représenté par le nombre incommensurable 3,333... ; que ce que nous appelons 6 heures soit représenté par le nombre fractionnaire 2,5 ; que ce que nous appelons 3 heures soit représenté par 1,25 ; que ce que nous appelons 2 heures soit représenté par 0,8333..., ce sont là, pour Laplace, de forts petits inconvénients. Mais on conçoit qu'au point de vue civil, lorsqu'il s'agit de répartir le travail dans un atelier, une école, un bureau, une manufacture, de pareilles notations sont absolument inacceptables.

Alors se présente cette solution : conserver le jour de 24 heures pour les usages de la vie civile, mais créer un jour scientifique de 10 heures, de 20 heures, de 50 heures ou de 100 heures à l'usage des savants et des spécialistes appelés, par leur profession à résoudre très fréquemment des problèmes sur le temps.

Mais, en y réfléchissant, on reconnait qu'une telle solution du problème irait directement contre le but que l'on se

propose d'atteindre. Quel est ce but, en effet ? Il peut être ainsi défini : Simplifier, autant que possible, les opérations arithmétiques sur les quantités horaires et angulaires, et, par conséquent, économiser du temps, et restreindre les chances d'erreur. Le but visé est donc une simplification. Or, créer une nouvelle division du jour en conservant cependant l'ancienne que serait-ce faire, sinon introduire une complication très grande, très gênante, et, en outre, éternelle, puisque, par hypothèse, les deux manières de mesurer le temps devraient subsister toujours, simultanément et concurremment ? En tant qu'homme privé, un astronome compterait le temps comme tout le monde ; mais aussitôt entré dans son observatoire, il le compterait autrement. Un ingénieur qui se rendrait à son bureau à une heure de l'après-midi, aussitôt la porte franchie, dénommerait autrement ce moment de la journée. Un officier de marine donnerait ses ordres à son équipage et répartirait ses propres occupations d'après la notation du jour de 24 heures, mais il changerait de système aussitôt qu'il s'agirait de calculer la marche de son navire. Pour les techniciens eux-mêmes cette double mesure du temps serait gênante et ridicule. Mais elle aurait, pour le public, des résultats véritablement funestes. Elle serait un obstacle à la vulgarisation de la science. Tous les résultats scientifiques dans lesquels entre la notion du temps deviendraient incompréhensibles pour les personnes non initiées aux heures savantes ou soit-disant telles. On verrait reparaître quelque chose d'analogue à ce qui se passait au XVIe siècle, alors qu'il y avait une langue vulgaire et une langue savante et que tout homme adonné aux sciences se fût cru disqualifié s'il n'eut écrit en latin. Encore les savants et les érudits du XVIe siècle avaient-ils une bonne raison d'écrire en latin, car le latin était une langue universelle qui franchissait les frontières, tandis que les savants de nos jours n'ont pas cette raison d'adopter une unité spéciale du temps, puisque l'unité usuelle, la 24e partie du jour, est en usage sur toute la surface de la terre.

Il est clair que plutôt que d'en arriver à cette extrémité il vaudrait beaucoup mieux conserver les unités horaires et

angulaires existantes, malgré leurs défauts. C'est précisément ce que l'on a fait jusqu'à ce jour, et nos lecteurs comprennent maintenant pourquoi, depuis un siècle que le système des mesures décimales a pris naissance en France, le problème de la décimalisation du temps n'est pas encore résolu. La cause en est dans la numération décimale elle-même, car le principe de cette numération, appliqué dans toute sa rigueur, conduit à adopter, avec Laplace, la division du jour en 10 heures, laquelle est inadmissible dans les usages ordinaires de la vie.

Cependant ce problème est très résoluble, et pour que la solution juste et raisonnable apparaisse immédiatement, il suffit de le bien poser, ce qui est devenu aisé après les considérations qui précèdent.

Ce que nous avons dit, en effet, se résume dans les quelques lignes suivantes :

Nous sommes obligés d'accepter la numération décimale quoiqu'elle ne soit pas la meilleure possible, parcequ'elle est admise dans le monde entier.

Et nous sommes obligés d'accepter la division du jour en 24 heures, pour cette même raison, et encore pour une autre : c'est qu'elle est excellente.

La conséquence logique et obligatoire qui découle de ces prémices, c'est qu'il n'y a d'autre moyen de résoudre le problème de la décimalisation du temps, que de prendre l'heure comme unité de temps, et de rendre cette unité décimale, c'est-à-dire de la diviser en 100 minutes, la minute en 100 secondes, etc.

***

La première chose qui apparait lorsque l'on considère cette solution, c'est qu'elle n'introduit dans nos habitudes qu'une perturbation insignifiante. Les heures subsistant, les cadrans de nos horloges sont à peine modifiés. Ce qui donne une physionomie nouvelle à ceux qui sont représentés ci-après,

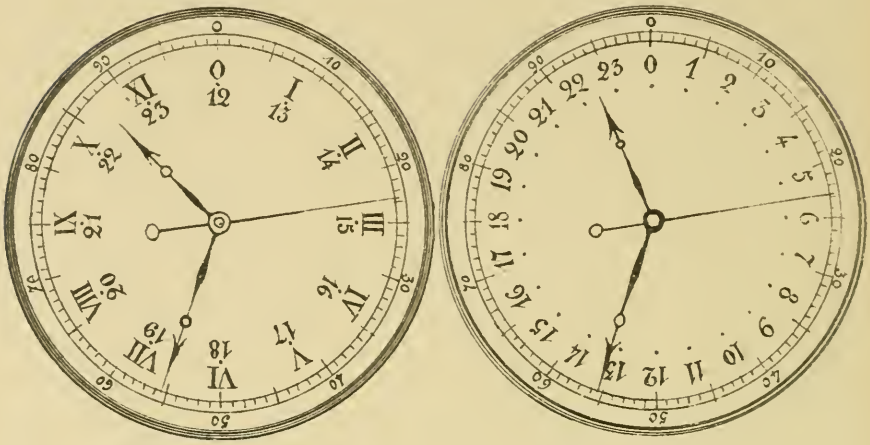

ce n'est pas tant la division de l'heure en 100 minutes que la division effective du jour en 24 heures et non plus en deux périodes de 12 heures. Cette disposition est très logique ; elle s'allie parfaitement avec notre système, mais elle en est distincte et ne nous appartient pas. Le cadran de 24 heures est déjà en usage sur les chemins de fer Italiens, et sur ceux des Indes Anglaises et du Canada. Il résulte du témoignage des ingénieurs qui l'ont expérimenté que le cadran de 24 heures rend le service plus facile, les erreurs plus rares, et par conséquent, moindres les chances d'accident. En 1894, le bureau des longitudes a émis le vœu qu'il soit adopté en France. Il n'est pas douteux que ce vœu ne soit réalisé dans un avenir plus ou moins rapproché.

En ce qui concerne la division de l'heure 100 minutes, elle serait acceptée par le public plus facilement encore que la réforme dont nous venons de parler. L'expression $16^h,25$ correspond à 4 heures et un quart du soir. Dans cette expression ce qui nous étonne et nous déroute le plus c'est de rencontrer un nombre d'heures supérieur à 12. Quant aux minutes, les mesures métriques nous ont habitués déjà aux fractions centésimales, et désigner un quart d'heure par 0,25, une demie heure par 0,50, trois quart d'heure par 0,75, n'a rien qui nous soit nouveau.

Il serait désirable que les deux réformes se fissent simultanément. Elles passeraient toutes deux dans les habitudes du public, sans plus de difficulté qu'une seule.

Le système est donc parfaitement approprié aux besoins du public. Répond-il également aux besoins scientifiques ? C'est ce qu'il nous faut maintenant examiner, et pour mener à bien cet examen, il nous faut un point de comparaison. Nous prendrons comme tel le système de Laplace, puisque ce système a déjà été employé dans un ouvrage célèbre. Nous avons dit que Laplace divise le jour en 10 heures centisimales. Il est clair, d'ailleurs que la comparaison aboutirait au même résultat si, au lieu de diviser le jour en 10 heures on le divisait en 100 heures comme certains savants proposent de le faire.

Dans un problème sur le temps il entre toujours deux temps. A la vérité l'un de ces temps est souvent égal à l'unité et disparait alors des calculs, mais il convient de considérer ici le cas général.

Le type général d'un problème sur le temps est celui-ci :

Un ouvrier, une machine, un mobile, produit un certain travail, franchit un certain espace, remplit un certain volume, en un temps N. Quel travail, quel volume, quel espace sera produit, ou rempli, ou parcouru dans un temps M.

Comme la loi de variation n'est pas donnée dans l'énoncé, le résultat cherché se présente sous la forme :

$$R = f\left(\frac{M}{N}\right)$$

Dans le système de Laplace M et N sont des fractions décimales du jour. Dans le nôtre ce sont des fractions décimales de l'heure. Mais dans les deux, M et N sont des nombres décimaux sur lesquels on opère sans transformation et auxquels les logarithmes peuvent être immédiatement appliqués. Par conséquent, en thèse générale, notre système réalise, dans les calculs, exactement la même simplification que celui de Laplace.

Toutefois, il n'en est pas de même dans certains cas particuliers.

Si, par exemple, M ou N est un nombre entier de jours, soit pour admettre la plus grande simplicité, un jour entier, le

système de Laplace devient préférable, car on obtient alors comme résultat :

$$f\left(\frac{10}{n}\right) \text{ ou } f\left(\frac{m}{10}\right)$$

Tandis que l'on obtient dans le nôtre :

$$f\left(\frac{24}{N}\right) \text{ ou } f\left(\frac{M}{24}\right)$$

Mais dans le cas où la durée des temps est inférieure à un jour, en raison des nombreux facteurs que renferme le nombre 24, c'est notre système, au contraire, qui, le plus souvent, devient préférable. Si, par exemple M est égal à 1/3 de jour, la formule devient dans le système de Laplace :

$$f\left(\frac{3{,}333\ldots}{n}\right)$$

et chez nous :

$$f\left(\frac{8}{N}\right)$$

Or, si l'on remarque qu'il est très rare qu'une expérience, un phénomène, un travail moteur atteigne la durée de 24 heures, on comprendra que, dans le plus grand nombre des cas, notre système comporte une simplification des calculs plus grande que celle qui résulte du système pris comme terme de comparaison.

Cette vérité acquiert une complète évidence lorsque l'on considère que le temps usuel ou jour de 24 heures, continuant nécessairement à présider à la répartition des travaux industriels, c'est par rapport à l'heure usuelle, à l'heure duodécimale, que les ingénieurs auront, le plus souvent, à établir leurs calculs. S'ils adoptent cette heure comme unité de temps en la décimalisant, les données peuvent être immédiatement soumises soit au calcul ordinaire soit au calcul logarithmique. Si au contraire ils adoptent un jour scientifique de 10 heures ou de 100 heures, ils sont obligés de transformer préalablement les données en dixièmes ou centièmes de jour.

Supposons par exemple que l'on ait à traiter cette question :

Un appareil électrique servant à l'éclairage fonctionne 7 heures par jour. Quelle sera la dépense ?

Dans notre notation on pose immédiatement :

$$D = f\left(\frac{7}{N}\right)$$

Mais si la division du jour en 10 heures était admise pour les usages scientifiques, le nombre N qui résulte soit d'une expérience faite soit d'un calcul précédent, serait n, fraction décimale du jour. Il faudrait donc, avant d'entreprendre le calcul :

Ou bien transformer ce nombre n en temps vulgaire, ce qui serait la condamnation même du système,

Ou bien transformer 7 heures en temps scientifique, et l'on obtiendrait alors :

$$D = f\left(\frac{2,91666\ldots}{n}\right)$$

On voit que le jour de 10 heures a, dans ce cas, un double désavantage. Il oblige à une transformation, et, cette transformation effectuée, il fournit des nombres moins simples que ceux qui résultent du temps vulgaire décimalisé.

Dans l'analyse précédente nous avons supposé que l'inconnu est le travail réalisé, déterminé en fonction du temps. Le problème invers qui consiste à déterminer le temps en fonction du travail se présente tout aussi souvent. Mais il est inutile de recommencer l'analyse pour s'assurer qu'en se plaçant à ce point de vue les conclusions seraient identiques, puisque ces conclusions découlent de ce que, dans les deux systèmes comparés, les nombres qui expriment le temps sont décimaux.

On trouverait comme précédemment, que notre système a, le plus souvent la supériorité lorsque le calcul aboutit à une fraction du jour, et que le système de Laplace est préférable lorsque le résultat du calcul est un nombre considérable de jours. Dans ce cas, en effet, pour convertir en jours, il suffit, dans le système de Laplace, de déplacer la virgule. Dans le nôtre il faut diviser par 24.

Mais cette division peut-être simplifiée, et la conversion en jours d'un nombre même très considérable d'heures devient très facile et très rapide lorsque une fois on a établi le petit tableau suivant des premiers multiples de 24.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
24	48	72	96	120	144	168	192	216	240

Supposons qu'au moyen de ce tableau nous voulions trouver ce que 6.793 heures représentent de jours. Ce nombre est contenu entre 4 800 et 7.200 ce qui donne 200 heures. Retranchant 4.800 il reste 1.993. Mais 1.920 heures valent 80 jours. Retranchant 1.920 de 1.993 il reste 73 heures qui valent 3 jours et 1 heure. 6.793 heures valent donc 283 jours et 1 heure.

Voici comment se dispose l'opération.

6.793		
4.800	. . . . .	200
1.993		
1.920	. . . . .	80
73		
72	. . . . .	3
1		283 jours 1 heure.

L'opération inverse est plus facile encore.

Nous demandons si l'on peut raisonnablement prétendre que pour éviter ce calcul élémentaire, il convient d'imaginer des heures scientifiques différentes des heures vulgaires, de faire ainsi le divorce entre le public et les corps savants, et de créer deux langues pour exprimer le temps, alors que, par une exception aussi heureuse que rare, il n'en existe qu'une sur toute la surface du globe ?

Les simplifications qui résultent de l'heure décimale sont si réelles que même actuellement, et bien que le système ne soit pas encore en usage, lorsque l'on doit traiter une question où entrent des données exprimées en temps sexagésimal, il y a avantage à les transformer en temps décimal. C'est à quoi sert la table suivante, qui permet, en outre, de se faire une juste idée de ce que sont la minute et la seconde centésimale par rapport à la minute et à la seconde sexagésimales dont l'habitude nous a donné une conception très nette.

TABLE I

Conversion des minutes sexagésimales en minutes centésimales

S	C	S	C	S	C	S	C
3	— 5	18	— 30	33	— 55	48	— 80
6	— 10	21	— 35	36	— 60	51	— 85
9	— 15	24	— 40	39	— 65	54	— 90
12	— 20	27	— 45	42	— 70	57	— 95
15	— 25	30	— 50	45	— 75	60	— 100
1	— 1,6666.....			2	— 3,3333.....		

Conversion des secondes sexagésimales en secondes centésimales

9 — 25	36 — 100	63 — 175	90 — 250
18 — 50	45 — 125	72 — 200	99 — 275
27 — 75	54 — 150	81 — 225	
1 — 2,777..	3 — 8,333..	5 — 13,888..	7 — 19,444..
2 — 5,555..	4 — 11,111..	6 — 16,666..	8 — 22,222..

TABLE II

Conversion des minutes centésimales en minutes sexagésimales

C	S	C	S	C	S	C	S
5	— 3	30	— 18	55	— 33	80	— 48
10	— 6	35	— 21	60	— 36	85	— 51
15	— 9	40	— 24	65	— 39	90	— 54
20	— 12	45	— 27	70	— 42	95	— 57
25	— 15	50	— 30	75	— 45	100	— 60
1	— 0^m36^s	2	— 1^m12^s	3	— 1^m48^s	4	— 2^m24^s

Conversion des secondes centésimales en secondes sexagésimales

25 — 9	50 — 18	75 — 27	100 — 36
1 — 0,36	7 — 2,52	13 — 4,68	19 — 6,84
2 — 0,72	8 — 2,88	14 — 5,04	20 — 7,20
3 — 1,08	9 — 3,24	15 — 5,40	21 — 7,56
4 — 1,44	10 — 3,60	16 — 5,76	22 — 7,92
5 — 1,80	11 — 3,96	17 — 6,12	23 — 8,28
6 — 2,16	12 — 4,32	18 — 6,48	24 — 8,64

Pour transformer une montre ordinaire en une montre centésimale, il n'y a autre chose à faire qu'à changer le cadran. Il n'en est pas de même s'il s'agit d'une montre à secondes ou d'un chronomètre. La minute centésimale étant égale aux trente-six centièmes de la minute sexagésimale, c'est pendant ce laps de temps que l'aiguille des secondes doit faire le tour du cadran, ce qui oblige à une transformation du mécanisme.

Nous donnons ici la longueur du pendule qui, au niveau de la mer, dans le vide, et à la latitude de 45° (30 degrés dans la division du cercle dont nous parlerons tout-à-l'heure) bat la seconde, les deux secondes, les trois secondes et les quatre secondes centésimales.

Longueur du pendule battant	la seconde :	$0^m,128766$.
— —	les 2 secondes :	$0^m,515063$.
— —	les 3 secondes :	$1^m,158893$.
— —	les 4 secondes :	$2^m,060253$.

Le balancier qui bat la seconde centésimale nous paraît être trop court pour pouvoir être utilisé dans une horloge de précision. Mais les trois autres conviennent parfaitement. Il s'agit donc de trouver un mécanisme donnant deux ou trois ou quatre mouvements de l'aiguille dans l'intervalle d'une oscillation du balancier. Nos connaissances insuffisantes dans l'art de l'horlogerie ne nous permettent pas d'indiquer la disposition convenable, mais des personnes compétentes nous ont assuré que la solution de ce problème de mécanique appliquée ne présentait aucune difficulté.

On voit par le tableau précédent que si l'on suspend une balle de plomb par un fil de longueur telle que le centre de la balle soit à cinquante et un centimètres du point de suspension, ce pendule improvisé battra sensiblement les deux secondes centésimales. C'est à peu près la mesure du pas ordinaire. Comme il est très aisé de partager une durée en deux parties égales, en comptant deux temps pendant l'oscillation du balancier on aura la seconde centésimale. Elle représente à peu près l'allure d'un homme qui court.

Voici encore un moyen de représenter la seconde centésimale : tenez, entre le pouce et l'index un corps dense, un

morceau de métal, à 63 centimètres au-dessus d'une table. Entre l'instant où vous lacherez le corps et celui où il frappera la table, il s'écoulera une seconde centésimale.

La valeur de l'accélération due à la pesanteur est, à la latitude de 45°, dans le vide, et au niveau de la mer : $1^m,270865$.

La dyne définie : la force qui, agissant sur une masse d'un gramme imprime à cette masse une accélération de un centimètre par seconde centésimale, devient égale à 2,777.... par rapport à la dyne actuelle.

La vitesse du son dans l'air à la température de 10° est de $121^m,392$ par seconde, et la vitesse de la lumière égale à environ $107,500^{km}$ dans la même unité de temps.

Nous lisons dans un ouvrage de médecine que, chez l'homme adulte, le pouls bat environ 70 fois par minute. Dans la minute centésimale il battra donc $\frac{36}{100} \times 70$, ce qui donne, en nombre rond, 25 pulsations par minute centésimale, soit 100 en quatre minutes.

Dans tous ces nombres nouveaux, il n'y a rien, ce nous semble, qui soit de nature à faire regretter les anciens. Les quelques données numériques que nous venons d'énoncer, à bien des égards, sont préférables aux anciennes. La seconde centésimale, en raison même de sa petitesse, nous paraît capable de donner plus de précision aux observations et aux expériences, et de restreindre l'erreur personnelle inhérente à chaque observateur. Son rythme se grave très aisément dans la mémoire, à tel point, qu'avec un peu d'habitude et pour des expériences très courtes, on peut se passer d'un chronomètre. On compte de dix à vingt secondes centésimales presque aussi exactement que si on les mesurait sur un cadran.

Nous avons exposé maintenant tout ce qu'il était essentiel d'exposer pour initier nos lecteurs aux nouvelles divisions du temps. Nous allons passer à l'exposition de notre système en ce qui concerne la division de la circonférence.

***

La division de la circonférence en 360 degrés, ne remonte pas à une époque moins éloignée que la division du jour en 24 heures. On a trouvé dans les ruines de Thèbes et de Ninive

des zodiaques et des inscriptions qui prouvent que du temps des Sésostris et des Sargon, cette division était située chez les prêtres égyptiens et chez les mages de la Chaldée (1).

Il ne faudrait pas croire que ce nombre ait pu être donné par le hasard. Il est certainement le résultat d'un choix judicieux et révèle chez les savants de ces civilisations disparues, une profonde connaissance de la théorie des nombres. Ce nombre, en effet, nous allons le retrouver en appliquant les principes posés au commencement de cette étude.

Nous avons dit que les trois nombres premiers les plus importants étaient, dans l'ordre de leur importance : 2, 3 et 5. Écrivons le produit de ces nombres en affectant chacun d'eux de l'exposant qui correspond à son degré d'importance, et nous obtiendrons :

$$2^3 \times 3^2 \times 5^1 = 360.$$

Si nous considérons comme plus grande encore l'importance du facteur 2 et que nous mettions sur une même ligne les facteurs 3 et 5, nous obtenons :

$$2^4 \times 3 \times 5 = 240.$$

Et enfin, si nous tenons compte de la supériorité du facteur 3 sur le facteur qui le suit, nous aurons :

$$2^4 \times 3^2 \times 5 = 720.$$

Tels sont les trois nombres les meilleurs que l'on puisse employer pour diviser la circonférence, si l'on veut y faire entrer le facteur 5, chose nécessaire lorsque l'on adopte la numération décimale.

Les peuples de l'antiquité ne connaissaient pas ce principe fondamental de la numération moderne qui veut qu'un chiffre placé à la gauche d'un autre chiffre représente des unités 10 fois plus fortes (10 représente ici non pas le nombre dix, mais la base de la numération adoptée, soit dix, soit douze, soit seize, etc.). Cet utile principe nous vient des Indes, en passant par les Arabes. Il a été introduit en Europe au temps des Croisades. Il est de découverte relativement récente, et toute l'antiquité l'a ignoré. Les anciens représentaient les nombres

(1) Gustave le Bon. — *Les premières Civilisations*, pages 341 et 517.

par des lettres comme nous le faisons encore lorsque nous écrivons un nombre en chiffres romains. Les savants de l'Égypte et de la Chaldée, quoique possédant en mathématiques des connaissances assez étendues, n'avaient donc pas compris l'avantage d'admettre pour le cercle une division décuple de celle du jour, ni l'avantage de donner aux unités de temps et d'angles des sous-multiples diminuant selon la loi des puissances sous-doubles de 10, base de la numération usitée. Ces avantages, en effet, ne se font pleinement sentir que lorsque l'on est en possession du principe énoncé ci-dessus. C'est pourquoi, bien qu'ils divisassent le jour en 24 heures, ils avaient cependant admis, pour diviser le cercle, le nombre 360 qui est 15 fois plus fort. Ils divisaient les degrés en 60 minutes, la minute en 60 secondes et la seconde en 60 tierces.

Aujourd'hui que nous possédons une méthode de numération écrite incomparablement supérieure, nous devons introduire quelques changements dans ce vieux monument scientifique des âges disparus, et ces changements consistent à diviser le cercle en 240 degrés par correspondance avec la division du jour, et le dégré en 100 minutes, puisque nous employons la numération décimale.

La réforme indispensable des unités angulaires a été comprise autrement, il y a un siècle. Laplace qui, ainsi que nous l'avons vu, divise le jour en 10 heures, divise la circonférence en 400 grades, et l'autorité qui s'attache à ce grand nom, si elle n'a pu faire triompher le jour de 10 heures a du moins déterminé le succès partiel de la division en 400 grades. Elle est employée par l'Etat-major français. Quelque respect que l'on professe pour l'un des plus puissants génies mathématiques qui aient paru dans le monde, il est permis de dire que cette réforme n'est pas heureuse. Le jour de 10 heures fut-il admis, le rapport de 1 à 10 qui existe entre les nombres horaires et les nombres angulaires n'est pas décimal. Pour qu'il le devint, il faudrait diviser le cercle en 100, 200, ou 500 parties. Mais d'ailleurs l'expérience comme le raisonnement ayant démontré que le jour de 10 heures est inadmissible, il est inutile que nous examinions ces nouvelles hypothèses.

Le but de la division en 400 grades est de rattacher la

mesure du cercle au système métrique. Le mètre étant la dix-millionnième partie du quart du méridien, sur la terre supposée sphérique, l'arc de 1 seconde est égal à 10 mètres ; l'arc de minute égal à 1 kilomètre, et l'arc de 1 degré égal à 100 kilomètres. Cette régularité satisfait l'esprit. Mais elle ne donne qu'une satisfaction un peu puérile, et qui ressemble à celle que l'on éprouverait à contempler une jolie chose inutile.

Cette régularité n'a, en effet, dans la pratique, qu'une utilité insignifiante, et elle n'existe que lorsque l'on se contente d'une approximation grossière. Pour que cette coïncidence des arcs et des angles fut exacte, il faudrait que la terre fut sphérique et que la distance du pôle à l'équateur eut été mesurée avec une précision rigoureuse. On sait qu'il n'en est rien. Les mesures géodésiques les plus récentes donnent pour la distance du pôle à l'équateur 10.001.869 mètres (Etat-major). D'autre part, la terre est un ellipsoïde et le développement du grade sur un méridien, varie avec la latitude. Il résulte de ces deux faits que les nombres qui expriment le développement du grade à une latitude prise au hasard, n'ont rien de particulier, et que leur emploi dans les calculs n'entraine aucune simplification. Si par exemple on calcule le développement du grade à la latitude $39^g,50$ avec l'aplatissement $\frac{1}{293,46}$ admis par l'Etat-major français, on trouve :

En latitude : $99.851^m,97$.

En longitude : 81.608, 79.

Il est clair qu'il n'y a aucun avantage à employer ces nombres plutôt que d'autres résultant d'une division quelconque de la circonférence, et en particulier, plutôt que ceux que donnerait la division en 240 degrés.

On voit que lorsqu'il s'agit de mesures précises toute la régularité du système de Laplace disparait.

A la vérité, il y a quelque avantage à faire l'angle droit égal à 100. Les quatre quadrans du cercle sont ainsi marqués d'une manière bien nette, ce qui facilite le rapport des angles lorsque l'on opère avec un rapporteur, et ce qui procure aussi quelques simplifications de calcul, mais fort minimes, lorsqu'il s'agit de prendre le supplément ou le complément d'un angle, ou

lorsque le multiple d'un angle plusieurs fois répété, renferme plusieurs circonférences.

Ces légers avantages sont loin de compenser les inconvénients fondamentaux de la division en 400 grades. Le facteur 3, d'où dérive le triangle, cette monade géométrique, doit nécessairement entrer dans le nombre choisi pour diviser la circonférence, et le nombre $400 = 2^4 \times 5^2$ ne renfermant pas ce facteur, ne vaut rien pour cet objet. Il faut pouvoir exprimer simplement certains angles dont l'emploi est fréquent, et dont les lignes trigonométriques ont des propriétés remarquables. Peut-on admettre que l'angle dont le sinus est 0,5 soit représenté par un nombre incommensurable ? Il nous semble que la réponse à cette question ne peut être que négative. Pour diviser la circonférence, le nombre 400 est donc l'un des plus mauvais que l'on puisse choisir. Sur 22 polygones réguliers qui existent jusqu'au polygone de 24 côtés inclusivement, on en exprime par l'angle au centre qui correspond à leur côté :

Dans la division en 360 : 12.
— en 240 : 11.
en 400 : 6.

Ainsi, c'est le nombre le plus fort qui en exprime le moins.

Les défauts de la division en 400 grades ne se font pas sentir en géodésie, parce que dans les calculs géodésiques on opère toujours sur des angles quelconques. Mais en trigonométrie, en géométrie, dans l'étude des polygones, des prismes, des polyèdres, on rencontre très fréquemment des angles qui, dans la division en 360 degrés, s'appellent l'angle de 60 degrés, de 30 degrés, de 15 degrés, qui dans la division en 240° s'appelleraient l'angle de 40°, de 20°, de 10°, et qui dans la division en 400 grades portent les dénominations encombrantes de $66^g,666\ldots$, $33^g,333\ldots$, $16^g,666\ldots$.

En descriptive, en minéralogie, en cristallographie, la division en 400 grades présente les mêmes inconvénients. Si on cherche à l'employer dans ces sciences, on se heurte à chaque instant aux fractions périodiques dont elle est coutumière, tandis que les divisions en 360° ou en 240° fournissent pour la description et la mesure des minéraux et des cristaux, pour l'établissement des épures et des dessins, des expressions

simples, commodes, qui se notent et se rapportent facilement, et se gravent aisément dans la mémoire.

Malgré l'autorité de l'auteur de *L'Exposition du système du monde*, la division en 400 grades n'a pu conquérir l'astronomie. Elle n'a pas non plus conquis la marine, et l'on peut assurer que les astronomes et les marins la repousseront toujours. En résumé, elle reste cantonnée dans une section de la science géographique, la géodésie. Elle ne s'étendra jamais au-delà.

Or, ce qu'il faut rechercher ce n'est pas une division de la circonférence bonne pour un objet déterminé, mais une division universellement bonne, et qui, renfermant en elle les avantages que les deux divisions existantes présentent séparément, se substituent à elles dans un avenir plus ou moins rapproché. Nous sommes convaincu que toute personne qui étudiera cette question sans parti pris, sans préjugé, reconnaîtra avec nous que ce rôle éliminateur appartient à la division en 240 degrés centésimaux, et ne peut appartenir qu'à elle. C'est ce que nous allons établir, et puisque nous nous trouvons sur le chapitre de la géodésie, commençons par cet objet.

Le seule avantage bien réel que présente la division en 400 grades c'est que les opérations arithmétiques qu'il faut faire pour dégager les angles des observations, se font sur des nombres décimaux. La division en 240 degrés centésimaux le possède également. Les instruments qu'il est possible de construire dans ce système répondent à tous les besoins de la topographie, de la marine, de la géodésie et de l'astronomie. Le tableau suivant les fait connaître en donnant la corrélation avec les deux divisions usitées en France et que la division nouvelle doit remplacer. Car c'est une complication fort regrettable que d'avoir deux divisions de la circonférence, et lorsqu'il faut passer de l'une à l'autre, on perd beaucoup de temps à des calculs accessoires, qui réclament fort inutilement une attention soutenue et qui ouvrent la porte à de nombreuses erreurs.

Les instruments considérés dans ce tableau sont des instruments à vernier. En ce qui concerne les cercles réïtérateurs usités en astronomie et en géodésie pour le réseau de premier

ordre, il est clair que la vis micrométrique peut s'appliquer à toutes les divisions possibles. Il est donc inutile de s'en occuper. Ils seront dans la division nouvelle ce qu'ils sont actuellement.

Les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, indiquent ce qu'expriment les colonnes.

A Nombre des divisions du limbe.
B Nombre des divisions du vernier.
C Etendu du vernier par rapport à la circonférence.
D Approximation par rapport à la circonférence.
E Notation en degrés.
F Notation en temps.
G Correspondance avec le système sexagésimal.
H Correspondance avec la division en 400^g.

A	B	C	D	E	F	G	H
240	20	0,079	$\frac{1}{4.800}$	0,05	50^s	4′ 30″	0^g,0844
480	25	0,052	$\frac{1}{12.000}$	0,02	20	1 48	0 ,0333
960	25	0,025	$\frac{1}{24.000}$	0,01	10	0 54	0 ,0166
1.200	20	0,017	$\frac{1}{24.000}$	0,01	10	0 54	0 ,0166
1.200	40	0,033	$\frac{1}{48.000}$	0,0050	5	0 27	0 ,0084
2.400	50	0,020	$\frac{1}{120.000}$	0,0020	2	0 10 ,80	0 ,00333
2.400	100	0,041	$\frac{1}{240.000}$	0,0010	1	0 05 ,40	0 ,001666
4.800	50	0,010	$\frac{1}{240.000}$	0,0010	1	0 05 ,40	0 ,001666
4.800	100	0,020	$\frac{1}{480.000}$	0,0005	50^t	0 02 ,70	0 ,000844

La figure suivante est la représentation schématique d'un cercle à vernier donnant la $\frac{1}{120000^e}$ partie de la circonférence.

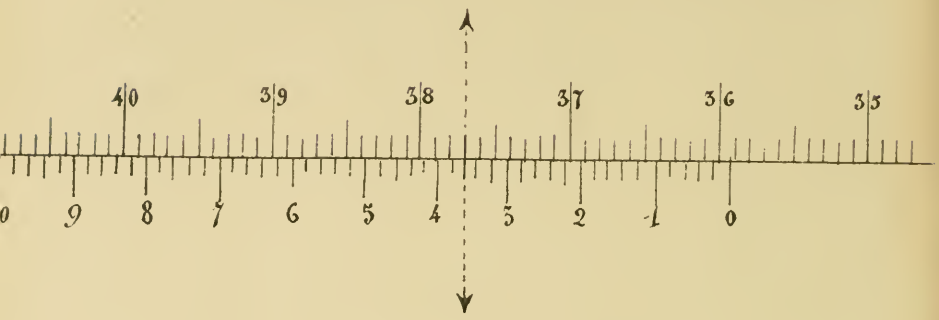

Ce cercle, le sixième du tableau, sera le plus usuel, en raison de la précision moyenne qu'il fournit. On peut le construire sous forme de théodolite, de sextant et de tachéomètre, et sous ces différentes formes il répond parfaitement au but recherché. Dans la position de la figure, il marque 35°,9360. Mais on voit que l'on peut lire tout aussi aisément : 3^h,5936 (3 heures, 59 minutes, 36 secondes). Ainsi la tranformation en temps peut se faire par le déplacement de la virgule, ou sur l'instrument même

Des tables de logarithmes à 7 décimales, de 20 secondes en 20 secondes, seraient l'analogue des tables actuelles de Calletou de Dupuis. Des tables de 10 secondes en 10 secondes contenant 30.000 arcs et donnant 8 décimales répondraient à tous les besoins de la géodésie, et ne seraient pas d'un format exagéré.

Ces tables seraient faciles à établir. Il suffirait, en quelque sorte de les copier sur les tables à huit décimales publiées en 1891 par l'Etat-Major. Le rapport de 240 à 400 étant $\frac{3}{5}$, dans notre système une série d'arcs commençant de 0 et croissant de 3 secondes en 3 secondes, correspond exactement à la série qui croit de 5 secondes en 5 secondes dans le système de 400 grades. Les intermédiaires s'établiraient par interpolation.

Enfin, il est à peine besoin de faire remarquer que les règles logarithmiques qui sont les auxiliaires du tachéomètre, s'établiraient tout aussi bien dans la division en 240° que dans la division en 400 grades. Peu importe, en effet, le nombre de degrés qui mesure l'angle droit ; la seule condition nécessaire est que la division du degré soit centésimale.

En résumé, l'on voit, qu'en ce qui concerne la géodésie, la topographie et les arts qui s'y rattachent, la division en 240 degrès soutient parfaitement la comparaison avec celle qu'elle tend à remplacer, et qu'en l'adoptant, les ingénieurs et les géodésiens n'auraient rien à regretter. On ne saurait en faire un plus bel éloge, car, à ne considérer que la géodésie pure, la division en 400 grades est excellente. Il semble qu'elle ait été faite spécialement pour cet objet, car aussitôt qu'elle s'en éloigne, elle devient très défectueuse. Aussitôt, par exemple, que les géodésiens veulent projeter leurs triangles sur le ciel et comparer les latitudes et longitudes obtenues astronomiquement aux mêmes éléments obtenus de proche en proche par des mesures d'angles, les calculs deviennent très ardus. C'est alors qu'apparait la supériorité de notre système, comme nous allons le faire voir en nous occupant de la marine et de la géographie.

***

Si la division en 400 grades semble avoir été faite pour la géodésie, notre division en 240 degrés centésimaux a été conçue surtout au point de vue de la marine et de la géographie. On ne sera donc pas étonné que, à ce point de vue, elle soit parfaite. La terre devient un cadran de 24 heures, et le soleil est l'aiguille resplendissante qui, sur ce cadran, marque les heures. Cet astre ne se meut pas d'un mouvement parfaitement uniforme, mais on connait ses perturbations et l'on a calculé la marche d'un soleil moyen auquel se ramène la marche du soleil vrai. La nuit, le soleil est suppléé par les étoiles, moins brillantes mais plus régulières.

Or, le calcul des longitudes, en mer, se ramène à lire dans la marche des astres l'heure du lieu où l'on se trouve et à la comparer avec l'heure du méridien origine que l'on a, pour ainsi dire, emmagasinée dans le chronomètre du bord. Dans notre système, ce calcul se réduit à une simple soustraction, comme va le montrer l'exemple suivant :

L'annuaire du bureau des longitudes (1896, page 518), nous apprend que la longitude de Gorée est, en temps et par rapport à Paris : $1^h,17^m,59^s$. Au moyen de la table I, transformons en

temps décimal, nous obtenons : $1^h,299721$. Multiplions par 10, il vient : $12^o,9972$. C'est la longitude de Gorée dans la division en 240.

Réciproquement, un marin, naviguant dans l'Atlantique, observe le soleil et constate qu'il est midi. Son chronomètre centésimal réglé sur Paris indique, qu'au même instant, il est à Paris $13^h,29^m,97^s$, ce qui s'écrit : $13^h,2997$. La différence est $1^h,2997$, et par conséquent notre navigateur se trouve sous la longitude $12^o,9970$. Il est sous le méridien de Gorée.

Assurément on ne saurait obtenir des calculs plus simples, plus commodes et moins sujets à erreur. Mais, d'ailleurs, nous ne saurions mieux faire, dans cette circonstance, que de donner la parole à un officier de marine qui, consulté par nous sur l'utilité de la réforme que nous proposons, a bien voulu nous répondre en ces termes :

« Dans tous les calculs astronomiques, et notamment dans « les calculs de longitude, l'emploi des parties aliquotes, qui « est la conséquence de la division des unités de temps et « d'angles en 60 parties, est une complication laborieuse et « une cause d'erreurs. La division centésimale supprimerait « radicalement cet énorme inconvénient et abrègerait notable- « ment les calculs. Il n'y aurait à invoquer, contre la proposi- « tion, que la perturbation temporaire apportée dans les « habitudes des observateurs par la nouvelle division des « instruments, la modification des cartes et des tables de « logarithmes. Mais c'est là un inconvénient commun aux « autres propositions, et c'est avec la vôtre qu'il m'apparaît « comme un minimum (1) »

***

Envisagées du point de vue auquel nous nous sommes placé, la géodésie et la marine ne sont que des sections d'une science plus étendue, la Géographie. Nous n'avons donc qu'un pas à faire pour aborder dans toute sa généralité, le problème de la mesure précise et de la représentation simple et claire du globe terrestre, c'est-à-dire pour nous occuper de géographie proprement dite.

Le soleil oscillant autour d'une position moyenne qui est l'équateur, c'est la nature elle-même qui nous indique que les latitudes doivent être comptées de l'équateur aux pôles, que

(1) M. Trotabas, lieutenant de vaisseau en retraite.

les tropiques doivent être à 15°,6364 de l'équateur, les cercles polaires à 44°,3636, et enfin les pôles à 60°. Il est donc naturel d'admettre des latitudes boréales et des latitudes australes. Mais, ce même soleil qui indique deux sens dans les latitudes, n'en indique qu'un seul dans les longitudes. Il décrit un cercle en 24 heures et revient à son point de départ. Les longitudes doivent donc être comptées d'Orient en Occident, de 0 à 240°, et c'est une anomalie que de considérer, comme on le fait aujourd'hui, des latitudes orientales et occidentales. Autant vaudrait compter les heures en deux sens différents à partir du milieu du jour.

Examinons maintenant quel doit être le zéro, le méridien origine des abcisses géographiques : Il est désirable que ce méridien se développe en plein Océan, laissant d'un côté l'ancien monde, et de l'autre les Amériques, afin que la ligne de soudure où le 240e degré se transforme en zéro ne se trouve pas sur un lieu habité. A ce point de vue, l'ancien méridien de l'île de Fer était incomparablement mieux choisi que ceux qu'un amour-propre national peu éclairé lui ont substitué depuis. Toutefois, il est utile que ce méridien initial touche quelque part au continent, afin qu'il puisse être rattaché à un réseau géodésique. Lorsque l'on est pénétré de ces conditions auxquelles doit satisfaire le méridien initial, scientifique et international, et que l'on consulte une planisphère, on voit qu'il est un lieu du monde que la Nature semble avoir disposé pour qu'elles y soient expressément remplies. Ce lieu c'est le Cap Vert, la pointe la plus occidentale de l'Afrique. Le méridien qui touche à cette pointe ne traverse d'autre terre que l'Islande. En plaçant ainsi le zéro des longitudes à la limite du domaine terrestre et du domaine marin, on se trouve, à la vérité, dans des conditions qui rendent probable une déviation de la verticale. Car l'intensité de la pesanteur n'est pas la même sur les mers et sur les continents, et, chose étrange, elle est généralement plus grande sur les mers que sur les continents. Mais aussi, on se place dans les conditions les meilleures pour mesurer cette déviation, si elle existe, car on peut relier la station astronomique du Cap Vert au centre du massif continent africain. On pourra même, plus tard, le tra-

verser entièrement par un réseau géodésique allant du Cap Vert au Cap Gardafui, et contrôler ainsi les uns par les autres, les résultats obtenus et astronomiquement et géodésiquement, aux stations extrêmes et intermédiaires. Sans crainte de produire des affirmations téméraires, on peut prédire que cet arc de parallèle de près de 5 heures d'amplitude sera un jour mesuré, et qu'il sera l'une des plus importantes des données mathématiques employées à définir rigoureusement la figure et les dimensions de notre planète. On peut donc, dès à présent, en placer l'amorce sur ce promontoire qui porte déjà un phare et qui semble attendre un observatoire.

Ce que l'on appelle l'heure universelle, c'est l'heure du méridien initial. L'heure universelle, d'après nous, serait donc l'heure du Cap Vert. On peut la compter de deux manières, soit à partir de minuit, comme le jour civil, soit à partir de midi, comme le jour astronomique. Nous pensons qu'il n'y a aucun inconvénient à adopter cette seconde manière, puisque quelle que soit l'origine que l'on lui donne, l'heure universelle est nécessairement en désaccord avec les heures locales de tous les autres méridiens. Nous compterons donc 0 heure lorsque le soleil moyen passe au méridien du Cap Vert (1).

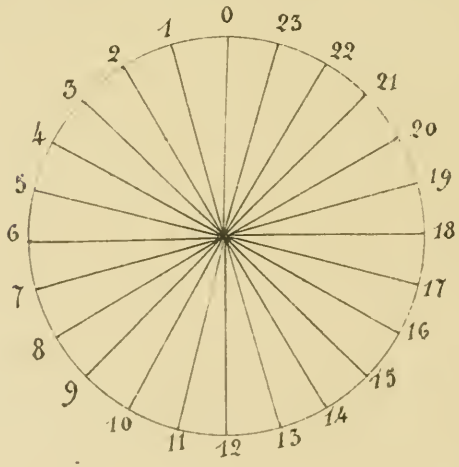

Cela admis, soit le cercle ci-contre divisé en 24 secteurs. Il représente la projection, sur l'équateur, des hémisphères terrestres, et les 24 rayons numérotés sont la trace des 24 méridiens principaux. Lorsque le soleil moyen passe au méridien des points 1, 2, 3, 4 . .

(1) Si l'on voulait compter le temps universel à partir de minuit, c'est le 120e degré qu'il faudrait mettre au Cap Vert.

Au sujet du méridien initial et de l'heure universelle, nous engageons nos lecteurs à consulter, dans *l'Annuaire du bureau des longitudes de 1886*, l'intéressante notice de M. Janssen.

23, il est au Cap Vert 1 heure, 2 heures, 3 heures, 4 heures... 23 heures. Nous pouvons donc formuler ce théorême :

En un lieu quelconque du globe, lorsqu'il est midi moyen, une montre réglée sur l'heure universelle marque la longitude.

Car de même que sur un de nos cercles on peut lire en degrés ou en heures, de même sur une de nos montres on peut lire en heures ou en degrés.

Le seul énoncé de cet élégant théorème indique assez quels services l'heure universelle pourrait rendre aux géographes, aux marins, aux explorateurs. Son importance dans les relations internationales, le haut commerce, la télégraphie ne serait pas moindre. Il importe donc de fonder cette utile institution. Mais on n'y parviendra jamais tant que chaque nation voudra mettre dans sa capitale le zéro de l'heure universelle et le premier méridien, avec des longitudes croissant vers l'Est et vers l'Ouest, afin de s'attribuer l'honneur d'être « l'empire du milieu ».

Il faut s'élever au-dessus de ce sentiment d'inavouable vanité. Ne pas le condamner en soi, ce serait manquer d'intelligence. Ne pas le condamner chez autrui, ce serait manquer de dignité. Tout méridien ayant un caractère national doit donc être rejeté, et c'est à des considérations exclusivement scientifiques qu'il faut faire appel pour déterminer les origines des longitudes et de l'heure universelle. Nous nous garderons de prétendre que celles que nous proposons sont les seules admissibles. La lumière sur cette question complexe ne peut résulter que d'une discussion approfondie où les avis divers et nombreux qui se produiront assurément seront murement pesés. On reconnaitra toutefois que nos propositions sont fondées sur les principes rationnels d'où la solution doit sortir. Que l'on les accueille ou que d'autres leur soient préférées, si après que l'origine vraiment scientifique des longitudes eut été reconnue, la France s'en emparait ; si elle instaurait dans ses services civils et militaires l'heure décimale et la division du cercle en 240 degrés ; si enfin elle adaptait à ce système les cartes, les instruments, les documents qu'emploie sa marine, elle prendrait, encore une fois, l'initiative d'une réforme intéressant l'humanité toute entière. Elle serait certainement

suivie, non pas tout de suite, mais dans un avenir prochain, comme elle a été suivie dans l'initiative qu'elle a prise en créant le système métrique. L'œuvre qu'elle accomplirait ainsi serait en effet utile et au point de vue géographique, et au point de vue astronomique, et au point de vue marin, et au point de vue commercial. Or tôt ou tard, les nations finissent par se rallier à l'utile et au vrai.

***

Les calculs qui se rapportent à la sphère céleste ont une grande analogie avec ceux qui se font sur le sphéroïde terrestre. Ils sont seulement beaucoup plus compliqués. Après qu'il a été constaté que la division du cercle en 240° convient admirablement à la géodésie, à la marine, à la géographie, il est facile de prévoir qu'elle conviendra également bien à l'astronomie. Dans cette science, plus encore peut-être que dans les premières, s'impose l'assimilation du cercle et du jour. Le géographe explore la terre en voyageant à sa surface. Mais l'astronome mesure les cieux en les regardant voyager autour de lui, et pour arriver à la connaissance des mouvements des astres, son principal moyen est de mesurer les temps pendant lesquels ces mouvements s'accomplissent. Si malgré l'autorité du grand nom de Laplace les astronomes n'ont pas accepté la division du cercle en 400 grades, c'est que la division en 360 degrés leur fournit entre les angles et les temps un rapport constant qui rend la conversion assez aisée surtout en employant les tables intitulées : réduction des parties de l'équateur en temps. Si aisé que soit ce calcul il réclame cependant une certaine contention d'esprit, il entraîne une perte de temps et peut amener des erreurs toujours possibles dans la transcription des chiffres.

Notre système supprime ce calcul. La conversion se fait instantanément et à vue par le déplacement d'une virgule. Les astronomes auront même le choix entre la lecture en degrés et la lecture en heures. Nous avons vu que sur l'instrument dont le vernier a été figuré ci-dessus, on peut lire des deux manières. Cette faculté s'étend aux instruments plus parfaits

employés en astronomie. Sur le cercle horaire d'une lunette équatoriale, l'observateur, s'il lui plait, lira directement les heures.

En considérant le temps indépendamment des quantités angulaires, nous avons établi que le jour de 24 heures, en raison des utiles diviseurs de la numération duodécimale, amenait généralement des nombres plus simples que le jour de 10 heures, et par suite, des calculs plus aisés. Nous avons constaté qu'il en était ainsi lorsque l'on opérait sur des temps d'une durée restreinte, inférieure à un jour ; tandis qu'au contraire, pour de longues périodes, le jour de 10 heures obtenait la supériorité. En astronomie, on considère fréquemment des durées très longues. Peut-être donc qu'à ne tenir compte que de leurs désiderata particuliers, les astronomes seraient enclins à préférer le jour de 10 heures. Nous laisserons à de plus compétents le soin d'en décider. Mais nous pouvons dès à présent établir que les simplifications qui résultent spécialement du jour de 10 heures sont assez minimes. Elles se bornent à l'introduction des facteurs 10 et 100 à la place des facteurs 24 et 240. C'est ce que feront voir les exemples suivants choisis parmi les plus défavorables à notre système puisqu'il y sera considéré une révolution entière de la terre autour du soleil, c'est-à-dire une circonférence et une année.

Nous trouvons dans l'*Annuaire du bureau des longitudes* (1896, page 154) que l'année sidérale exprimée en temps moyen est égale à $365^{j},06^{h},09^{m},10^{s},7$; et que l'année tropique exprimée avec les mêmes unités est égale à $365^{j},05^{h},48^{m},47^{s},5$. Emparons-nous de ces nombres et tirons-en quelques conséquences numériques en employant notre notation.

Transformés en heures décimales au moyen des tables données ci-dessus, ils deviennent :

Année sidérale :	$8.766^{h},152972$
Année tropique :	8.765, 813194
Différence :	$0^{h},339778$

Assimilons l'année sidérale à un cercle entier, nous aurons la proportion :

$$240 : X :: 8766,152972 : 0,339778$$

et calculant par logarithmes :

$$\begin{array}{ll} 2{,}38021124 & \\ \overline{1}{,}53119525 & \\ \overline{4}{,}05719105 & \\ \hline \overline{3}{,}96859754 & \quad 0{,}00930245 \end{array}$$

Ce qui signifie que, pendant le cours d'une année sidérale, ce mouvement rétrograde du soleil que l'on appelle précession des équinoxes est égal à 93",0245.

Proposons-nous maintenant de trouver l'angle moyen que décrit la terre en une heure :

$$240 : X :: 8766{,}152972 : 1$$

$$\begin{array}{ll} 2{,}38021124 & \\ \overline{4}{,}05719105 & \\ \hline \overline{2}{,}43740229 & \quad 0{,}02737804 \end{array}$$

La terre décrit donc en une heure un angle moyen de 2 minutes, 73 secondes, 78 tierces et 4 quartes. En divisant par 10 on transformera en temps et l'on conclura de ce résultat que l'heure sidérale est plus courte que l'heure moyenne d'environ 27 secondes, et que l'heure moyenne exprimée en temps sidéral est égale à 1^h,0027378040.

Pour passer du temps moyen au temps sidéral, il faut donc multiplier par le nombre ci-dessus, et pour passer du temps sidéral au temps moyen multiplier par son inverse, ce qui en logarithmes se traduit, dans le premier cas par l'addition de 0,00118739 et dans le second cas par l'addition de $\overline{1}$,99881261.

L'heure sidérale exprimée en temps moyen sera donnée par la différence à l'unité du nombre fourni par l'opération logarithmique suivante :

$$\begin{array}{ll} \overline{3}{,}43740229 & \\ \overline{1}{,}99881261 & \\ \hline 3{,}43621490 & \quad 0{,}00273033 \end{array}$$

Elle est donc égale à 0^h,99726967.

Pour obtenir les valeurs du jour sidéral et du jour moyen, il suffirait d'ajouter le logarithme de 24 à ceux qui nous ont fourni les valeurs de l'heure. Mais, pour donner encore un

exemple de ces calculs, nous allons procéder autrement et prendre le plus long chemin. L'heure décimale simplifie tellement les calculs que ce plus long chemin ne sera guère plus long que la voie directe.

Demandons-nous donc quel est l'angle que décrit le soleil moyen en 100 jours ou 2400 heures, nous aurons la proportion :

$$240 : X :: 8766,152972 : 2400$$

$$\begin{array}{ll} 2,76042248 & \\ \overline{1},05719105 & \\ \hline 1,81761353 & 65^{\circ},7073 \end{array}$$

En 100 jours sidéraux, la terre supposée animée d'un mouvement moyen, décrit donc un angle de $65^{\circ},7073$. En un jour, elle décrit un angle de $0^{\circ},657073$ qui, transformé en temps, donne $0^{h},06570730$, et, par conséquent, le jour moyen exprimé en temps sidéral est égal à :

$$24^{h},06570730$$

Le jour sidéral exprimé en temps moyen est égal à :

$$23^{h},93447210$$

On voit que ces calculs qui passent pour difficiles et qui le sont, en effet, dans la division en 360° et avec l'heure sexagésimale, dans notre système deviennent élémentaires. On voit aussi que nous eussions bien peu simplifié les opérations précédentes si au lieu d'employer le jour usuel de 24 heures nous eussions supposé un jour astronomique de 10 heures. Mais, d'ailleurs, cette minime simplification se fut traduite, en dernière analyse, par une très grosse complication, car il nous eut fallu convertir ensuite nos résultats en temps vulgaire.

Les astronomes, en effet, ne gardent pas pour eux seuls les résultats de leurs patientes observations. Ils les publient dans des recueils tels que *La Connaissance des temps* et *l'Annuaire du Bureau des longitudes,* où chacun vient puiser les renseignements dont il a besoin, soit pour ses travaux professionnels, soit pour une expérience à faire, soit seulement pour satisfaire une curiosité très légitime, très louable, et qu'il faut bien se garder de rebuter. Bien que chaque personne n'utilise généralemennt qu'une partie restreinte de ces documents et

néglige le reste, ou même ne le comprenne pas, c'est donc, en définitive, à tout le monde que ces recueils s'adressent Les astronomes ne voudraient certainement pas les produire sous une forme inintelligible, ni laisser le public aux prises avec les horribles fractions que produit la conversion des dixièmes en vingt-quatrièmes de jour. Ils seraient assez courtois pour faire cette conversion eux-mêmes. Ils ont donc un avantage considérable à calculer directement en temps vulgaire décimal.

***

Nous avons maintenant rempli le programme que nous nous étions imposé, et nous croyons avoir fourni la preuve que l'heure décimale et la division qui lui correspond dans la circonférence répondent à tous les besoins de la science. Notre système présente une utilité universelle, et c'est ce qui fait son excellence. A certains égards on pourrait être disposé à conserver la division en 360 degrés en rendant seulement le degré décimal : à un autre point de vue, on serait partisan de la division en 400 grades ; enfin, dans certains cas on voudrait que le cercle fut divisé en 100 parties, à la condition de lui adjoindre un jour de 10 heures. Mais lorsque l'on s'élève au-dessus de ces points de vue particuliers, on reconnait que notre système est le seul qui soit excellent dans toutes les sciences. On reconnait aussi que c'est le seul dans lequel la réforme puisse se faire facilement et avec un minimum de trouble et d'efforts.

Il reste à examiner cette question : faut-il faire la réforme ? Faut-il se résoudre à supporter, pendant un certain temps, les ennuis et les embarras qu'entraine toujours avec elle toute évolution, pour, la période de transition passée, se retrouver dans une situation meilleure ? Nous pensons que peu de personnes opineront pour la négative, car ce serait simplement nier le progrès. L'établissement du système metrique en France, était une réforme beaucoup plus générale et beaucoup plus génante que celle que nous proposons. Elle avait pour conséquence la réfection de tous les instruments de mesure, la refonte des monnaies ; elle obligeait à reconstituer sur de

nouvelles bases toute la bibliothèque scientifique destinée à l'enseignement et aux arts industriels. On n'en a pas moins fait la réforme, et on le regrette si peu, que toutes les nations, à tour de rôle, la font après la France. En dernière analyse qu'est-ce que simplifier les calculs sur le temps et les angles ? C'est économiser du travail. Qu'est-ce que transformer les instruments et les cartes ? C'est dépenser du travail. Eh bien ! Comparons ces deux quantités, l'économie et la dépense. La première est, en quelque sorte infinie, puisqu'elle doit s'appliquer à un nombre illimité de générations. La seconde, si grande qu'on la suppose, est nécessairement finie. Entre une dépense finie et une économie infinie, il n'y a pas à balancer.

Il ne faut pas d'ailleurs s'exagérer les difficultés matérielles de l'œuvre. La réforme n'entraîne nullement la réfection des instruments existants. Graver une division nouvelle sur le limbe d'un cercle, est une opération facile et qui ne représente qu'une petite fraction du prix de l'instrument. Pour tracer les nouvelles coordonnées géographiques sur les cartes, il n'est pas nécessaire de les refaire. Enfin nous avons vu que rien n'est plus aisé que d'établir immédiatement les tables de logarithmes de la division en 240 degrés centésimaux.

Il est bien certain que la réforme ne peut se faire tout d'un coup, et que beaucoup de services publics et un grand nombre d'ingénieurs civils continueront, pendant un certain temps, à se servir des anciens instruments, soit par raison d'économie, soit en raison des habitudes prises. Tant que ces services et ces ingénieurs n'éprouveront pas un urgent besoin de transformer leurs procédés archaïques et défectueux, il n'y a pas grand inconvénient à ce qu'ils les conservent. Ils en seront quittes pour employer des tables de conversion lorsqu'il sera nécessaire d'exprimer les résultats obtenus en temps centésimal, ou dans la division nouvelle de la circonférence. Mais les instruments s'usent, les habitudes disparaissent, et après une certaine période de transition, tout le monde se sera rallié au nouveau système.

Toutes les objections que l'on puisse lui opposer se résument en une seule : « Ce système est excellent pour l'avenir, « mais dans le présent il amènera des embarras résultant de la

« nécessité de transformer l'outillage scientifique ou de « convertir les anciennes unités en unités nouvelles. » Il n'est pas de progrès qui n'entraîne des difficultés de ce genre. Ce n'est pas une raison pour se refuser au progrès, et c'est de l'égoïsme que de sacrifier l'intérêt de l'avenir à la crainte d'une petite gêne dans le présent. La décimalisation des quantités horaires et angulaires étant incontestablement un progrès, sera certainement adoptée tôt ou tard. Tout homme éclairé qui s'efforcerait de repousser ce progrès, n'en empêcherait pas l'avènement, mais en le retardant peut-être, il encourrait le reproche de subordonner les intérêts des générations à venir à des considérations mesquines de convenance personnelle.

A notre sens, la réforme doit commencer par celle du temps. Que l'on introduise dans les services publics, dans les chemins de fer, dans les lycées, les collèges et les écoles, l'heure décimale. La division correspondante du cercle suivra. Les savants, les ingénieurs, les techniciens de toutes professions en auront bientôt reconnu les avantages. Ce n'est pas sur cette partie éclairée du public qu'il est nécessaire d'opérer une pression pour la diriger dans la voie du progrès. Ces hommes, d'intelligence cultivée, sentent parfaitement combien il est ridicule et maladroit d'avoir deux divisions concurrentes de la circonférence. Ils s'empresseront d'adopter celle qui est destinée à les éliminer et à les remplacer, parce qu'elle réunit en elle les avantages qui se présentent séparés dans les deux autres.

HENRI DE SARRAUTON.

Avril 1896.

On peut se procurer l'ouvrage en adressant 1 franc à la *Société de Géographie et d'Archéologie.* — Oran (Algérie).

Décision de la Société de Géographie

La Société de Géographie d'Oran, après examen et étude de la notice ci-jointe de M. Henri de Sarrauton sur l'application du système décimal à la mesure du temps et des angles, et sur le rapport de M. le Lieutenant-Colonel Derrien, propose de diviser la circonférence en 240 degrés divisés eux-mêmes en minutes et secondes centésimales.

En ce qui concerne le temps, elle propose de conserver le jour de 24 heures, mais comptées de 0 à 24 et divisées en 100 minutes, la minute se divisant elle-même en 100 secondes.

Elle fait remarquer que cette simple modification apportée aux unités d'angles et de temps suffit à établir entre elles une concordance aussi parfaite qu'on le peut désirer, sans déranger d'une manière sensible les habitudes prises et les usages reçus.

Elle invite les Sociétés de Géographie ses correspondantes, à adhérer à ce projet et à se joindre à elle pour le soutenir devant toutes les Assemblées où seront agitées des questions de cette nature.

Elle prie celles de ces Sociétés et ceux de ses correspondants qui agréeront le projet qu'elle patronne de vouloir bien lui adresser leur adhésion.

Le Président,
Gratien BÉDJER.

Le Président honoraire,
DERRIEN.

Le 1er Vice-Président,
DEMAEGHT.

Le Secrétaire général,
BOUTY.

Les Membres du Comité,
RUFF, COUSIN, AMILLAC, GILLOT, FLAHAULT.

VŒU DU CONSEIL GÉNÉRAL D'ORAN

Dans sa séance du 11 octobre 1895 et sur la proposition de M. Monbrun, le Conseil général du département d'Oran a émis, à l'unanimité, le vœu suivant :

Le Conseil général, après avoir pris connaissance du projet de la Société de Géographie d'Oran tendant à l'application du système décimal à la mesure du temps et des angles,

Considérant l'utilité générale de ce projet,

Considérant aussi qu'il est désirable que la France ne se laisse pas prévenir dans l'achèvement du système décimal des poids et mesures, œuvre essentiellement française,

Emet le vœu que le Gouvernement prenne telles mesures qu'il jugera convenables pour que l'heure décimale soit officiellement adoptée en France dans le plus bref délai possible.

EAUX D'ORAN

M. le Préfet ayant approuvé l'affermage des eaux d'Oran à la Société Prestat, nos lecteurs oranais nous sauront gré de leur faire connaître l'analyse des différentes sources auxquelles notre ville doit son alimentation. On remarquera que les eaux de Ras-el-Aïn et de Noiseux sont les plus pures et que, d'après les clauses du traité de concession, elles seront exclusivement réservées à l'alimentation de la population. Les eaux de Brédéah seront affectées aux irrigations des jardins, à l'arrosage des rues ainsi qu'aux réservoirs de chasse des égouts.

ANALYSES DES EAUX DE BRÉDÉAH, DE NOISEUX & DE RAZ-EL-AIN

faites en juin et juillet 1888, par M. LACOUR, Pharmacien-Major de 1re Classe

	Brédéah	Noiseux	Raz-el-Aïn	OBSERVATIONS
Degré hydrotimétrique.	44°,5	35°	31°.	Les eaux potables marquent d'ordinaire 3 à 25°; l'eau de pluie 0 à 10°.
Résidu fixe par litre en millig.	761	296	237	Le résidu d'une bonne eau potable ne doit pas excéder 500 milligr.
Carbonate de chaux . . .	125	102	64	L'eau devient incrustante lorsque la proportion de carbonate de chaux dépasse 180 à 200 milligr.
Carbonate de magnésie.	86	34	36	Trop de sels calcaires et magnésiens durcissent les légumes par la cuisson et ne se prêtent pas à un lavage économique. La perte du savon est proportionnelle à la quantité des sels.
Sulfate de chaux	134	21	10	Le sulfate de chaux ou sélénite est favorable à la fabrication de la bière; mais les eaux trop séléniteuses, comme celles des puits de Paris, conviennent peu à l'alimentation. Remarquons cependant que l'accoutumance confère l'immunité.
Sulfate de magnésie . . .	95	43	52	Les eaux magnésiennes constituent d'excellents purgatifs; mais les médicaments ne sont pas des aliments.
Chlorure de magnésie .	54	29	14	
Chlorure de sodium . . .	259	62	60	L'eau chargée de chlorure n'est pas propre à la fabrication du mortier: elle entretient l'humidité des murs ou des substances azotées, qui provoquent la formation du nitrate de chaux si nuisible à la conservation des bâtiments.
Oxygène dissous par litre en cent. cubes . . .	20,3	21,5	18,5	
Matière organique, milligr. d'oxygène absorbés	08	08	06	L'eau chargée de matières organiques convient à l'arrosage des jardins. D'après le Dr Franklaud, l'eau très pure ne doit pas donner plus de 0,2; elle est douteuse quand elle dépasse 0,4 et mauvaise au-delà de 0,6.
Ammoniaque libre ou salin en milligr.	0,3	0,1	0,14	La Commission anglaise repousse une eau contenant plus de 0,2 de carbone organique ou 0,3 d'azote. Les matières organiques sont redoutables pour la santé: elles provoquent la diarrhée, la malaria. Les contaminations fécales engendrent la fièvre typhoïde et propagent le choléra.

CONCLUSION:

L'eau de Brédéah est passable.

L'eau de Noiseux est bonne; débit moyen 300m, maximum 8 à 900m.

L'eau de Raz-el-Aïn est bonne.

INSCRIPTIONS INÉDITES DE LA MAURÉTANIE CÉSARIENNE

Altava (Lamoricière)

1227. — Monument commémoratif élevé par M. Titius Castorius, préfet de cohorte. — Sur un fragment de piédestal mesurant, dans son état actuel, 0m63 de hauteur sur 0m52 de largeur et 0m43 d'épaisseur. Hauteur des lettres : 0m04. — Ce fragment a été transporté au Musé d'Oran.

TIMORE
CRORVMA ma
TORI PATRIA e
OBVOTVM · SAC · R e
RVMPROSPEREG
ESTIS · M · TITIUS
CASTORIVS
PR · EIVS · GRATI
AM · RETVLIT
ANNO · PR · CCXçII

Cette inscription a été communiquée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par M. Héron de Villefosse, qui s'est exprimé en ces termes :

« J'ai reçu de M. le Commandant Demaeght la copie d'une inscription qu'il a relevée lui-même sur un fragment de piédestal découvert dans les ruines d'*Altava*, aujourd'hui Lamoricière (province d'Oran).

« La partie supérieure du document est brisée et manque. On ne peut pas compléter le texte d'une manière certaine, mais il est bien évident que le monument a été élevé par un officier, *M. Titius Castorius*, qui avait le grade de *pr(æfectus)* (préfet de cahorte) et qui, à la suite d'une expédition heureusement conduite, *r[e]rum* (sic) *prospere gestis*, a fait graver une inscription commémorative du succès de ses troupes.

« La date inscrite à la dernière ligne indique l'année 218 de l'ère de Maurétanie, qui correspond à l'année 257 de l'ère chrétienne ; elle peut aider à retrouver le fait historique auquel se rapporte l'inscription.

« Vers l'année 253, de notre ère une grande insurrection eut lieu en Maurétanie et dura pendant plusieurs années : elle ne paraît pas avoir été apaisée avant 260 [1]. On pourrait la désigner sous le nom de révolte de *Faraxen*, du nom du principal chef qui conduisait les tribus rebelles. Ce soulèvement dont la cause n'est pas encore connue, éclata en plein pays conquis et eut pour théâtre toute la région montagneuse qui s'étend entre Djidjelli et Tlemcen. Malgré les nombreux postes romains échelonnés au pied de ces montagnes pour surveiller et pour maintenir la population indigène, les insurgés pénétrèrent jusqu'à Milah, en Numidie, où ils subirent un premier échec. Ils étaient arrivés aux portes de Cirta, capitale de la province de Numidie ; il était donc grand temps d'arrêter leur marche.

« Mais cette première défaite ne les découragea pas ; ils reprirent promptement l'offensive, et ils furent battus de nouveau sur les confins de la Maurétanie et de la Numidie.

« Enfin, dans une troisième rencontre qui eut lieu près d'Aumale, Faraxen fut pris et tué. Sa mort mit fin à cette longue révolte qui ne nous est connue que par des textes épigraphiques.

« C'est une inscription découverte à Lambèse, au temple d'Esculape, qui fournit sur cette insurrection les détails les plus importants ; elle mentionne les combats dont je viens de parler, sans doute les plus sérieux de la campagne. Cette inscription à été gravée en 260, sous Valérien et Gallien, par les soins de *C. Macrinius Decianus*, légat de Numidie et commandant en chef de l'armée d'Afrique, qui semble avoir pris une part active à la répression [2]. *Faraxen* y est qualifié *famosissimus dux*. On ne devient pas *famosissimus dux* sans

(1) Sur cette insurrection, voir Masqueray, *Bulletin de Correspondance africaine*, I, p. 255 ; R. Cagnat, *L'Armée romaine d'Afrique*, p. 53 à 58.

(2) *Corp. inscr. latin.*, VIII, n° 2615.

avoir fait ses preuves, sans avoir longtemps guerroyé. Cette expression prouve que Faraxen avait causé aux Romains de nombreux mécomptes, qu'on le traquait depuis longtemps sans pouvoir l'atteindre et que par son influence sur les indigènes il était devenu l'âme de la révolte [1]. Il est évident qu'il tenait la campagne depuis plusieurs années. Comme autrefois Tacfarinas, il avait sans doute échappé, pendant cette longue guerre, à tous les périls, trouvant toujours un refuge assuré et un appui constant parmi les indigènes. Son audace s'en était accrue, et la confiance des insurgés dans leur chef était devenue sans bornes. L'insurrection ne pouvait être et ne fut apaisée que par sa mort. Elle avait duré sept années (253 à 260).

« La mort de Faraxen eut lieu au commencement de l'année 260, comme le prouve l'inscription de Lambèse confirmée par un autre texte épigraphique trouvé à Aumale et relatant d'une manière encore plus précise la fin de ce chef de bandes. Faraxen fut pris et tué par un certain Q. Gargilius Martialis, qui commandait la cavalerie légère, chargée de couvrir et de protéger le territoire d'Aumale. Surpris par les cavaliers de Martialis, Faraxen fut fait prisonnier avec un certain nombre de ses partisans et mis à mort. Malheureusement Martialis ne put jouir de sa victoire ; il tomba lui même dans une embuscade des Barbares et y perdit la vie. Les habitants d'Auzia lui élevèrent une statue sur le piédestal de laquelle était rappelé ce brillant fait d'armes [2].

« Sans parler des soldats de la troisième légion, on connaît quelques-uns des corps de troupes qui eurent à lutter contre l'ennemi pendant cette longue campagne.

Dès le début de 254, l'aile des Thraces, *ala Thracum*, fait subir un échec aux indigènes révoltés. L'engagement eut lieu probablement au nord d'Aumale, aux environs d'Aïn-Bessem. Le procurareur de la Maurétanie Césarienne, M. Aurelius Vi-

---

(1) Dans une inscription de Thubursicum Numidarum, les insurgés sont appelés FRAXInENSes du nom de leur chef Faraxen (*Corp. inscr. latin.*, VIII. n° 17162.

(2) *Corp. inscr. latin.*, VIII, n° 9847.

talis, s'unit à un décurion de l'aile des Thraces pour rendre grâces aux Dieux de ce succès [1].

« En 255, des cavaliers Maures [2], *équites Mauri*, qui formaient sans doute un contingent momentanément fourni pour la défense du pays par des tribus restées fidèles aux Romains, campaient sur le territoire d'Auzia. Ces Maures avaient à leur tête un ancien officier qui paraît avoir exercé, dans ces circonstances, un commandement temporaire [3]. Ce sont ces cavaliers qui, soutenus par une cohorte composée d'*equites singulares*, s'emparèrent de Faraxen en 260.

« L'inscription découverte à Lamoricière par M. Demaeght permet d'ajouter à la liste des troupes qui eurent raison des rebelles le nom de la seconde cohorte des Sardes, *cohors secunda Sardorum*, quoique ce nom ne soit pas inscrit sur la pierre. Celte cohorte était, en effet, établie à Altava depuis le commencement du IIIe siècle [4], et M. Titius Castorius, qui porte ici le titre de *pr(æfectus)*, en était certainement le commandant. S'il s'agissait d'une cohorte différente, et non de celle casernée dans la localité même, le nom de la cohorte aurait accompagné le nom et le titre du dédicant.

« Cette nouvelle inscription prouve, en outre, que l'insurrection s'était étendue dans l'ouest de la Maurétanie ».

Aquae Sirenses (Hammam bou Hanifia)

M. Rouziès, instituteur à Tizi, à qui nous devons les deux inscriptions chrétiennes publiées dans le dernier fascicule du Bulletin, page 116, nos 1.225 et 1.226, a mis à profit le congé de Pâques pour faire de nouvelles recherches, et il a découvert dans les ruines d'*Aquae Sirenses* les quatre inscriptions inédites reproduites ci-après. On sait que ces ruines sont situées au lieu dit Takelmamet, à 7 ou 800 mètres au S.-E. d'Hammam-bou-Hanifia, en amont sur l'Oued El Hammam, la *Sira* des Romains.

---

(1) *Ephem. epigr.*, V, p. 458, n° 953.
(2) *Corp. inscr. latin.*, VIII, n° 9843.
(3) *Ibid.*, n° 9047.
(4) Cl. Cagnat, *op. cit.*, p. 303-304.

1228. — Épitaphe *de Julius Severus.* — A l'une des extrémités d'un caisson de tombe de 1m10 de long., dans un cadre de 0m60 de H. sur 0m50 de L.

D M S
I V L I V S
S E V E R V S
V I X I T A N N
I S P M X L I

D(iis) M(anibus) S(acrum). Julius Severus vixit annis p(lus) m(inus) 41.

1229. — Epitaphe de *Numisius.* — Sur un caisson semblable :

[D M S]
N V M I S I V S
V I X I T A N N I S
L X X

La première ligne a disparu par suite de la cassure de la pierre.

1230. — Epitaphe de *Marcus Lucius.* — Sur un caisson analogue :

D M S
M L V C I
V S V I X
I T A N [N]
[I] S P /////

D. M. S. Ma(rcus) Lucius vixit annis p(lus).....

1231. — Epitaphe de *Julius Mevius.* — Sur un caisson semblable :

D M S
I V L I V S
M E V I V S ?
V I X I T A N N
I S P M [XXXX

Cette inscription est fruste. A la 3e ligne, MEVIVS est douteux.

Nous ne saurions trop remercier M. Rouziès de ses intéressantes communications et le prier de vouloir bien les continuer.

Ce digne instituteur s'occupe, depuis quelques années déjà, de recherches archéologiques. En 1891, il a découvert, aux environs de Villefranche de Rouergue (Aveyron), dans un pays où les documents romains sont rares, une inscription importante, contemporaine de Tibère, mentionnant un intendant des domaines impériaux du nom de *Zmaragdus*. Cette inscription a été publiée dans le *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1er Tr. 1891.

Nous espérons que son exemple sera suivi et que ses collègues du département d'Oran entreront résolument, comme lui, dans la voie tracée par la circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique en date du 15 mars dernier et qu'ils voudront bien nous communiquer toutes leurs découvertes.

En participant ainsi aux recherches historiques et archologiques, ils répondront au vœu du Ministre et bénéficieront des dispositions de sa circulaire précitée. Bien mieux, ils contribueront à une œuvre patriotique, en apportant leur pierre à la reconstruction de la Géographie et de l'histoire de l'Afrique ancienne, du pays que nous habitons. Nous comptons donc sur leur précieux concours, et nous nous tenons à la disposition de ceux qui auraient besoin de renseignements sur la méthode à suivre pour recueillir les inscriptions.

Au moment où nous terminons cet article, nous recevons de M. Rouziès, pour le Musée d'Oran, une monnaie de bronze (G. B.), trouvée par lui dans les ruines romaines de Benian. Elle est à l'effigie d'Hadrien et a été frappée sous son 3e consulat La légende du revers est effacée. On y voit la Santé debout à gauche nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel, tenant une patère et un sceptre.

L. DEMAEGHT.

CATALOGUE RAISONNÉ
DU MUSÉE DE LA VILLE D'ORAN
(Suite)

OTHON
(*Marcus Salvius Otho*)
Du 15 janvier 69 au 25 avril 69

Les monnaies d'Othon sont devenues très rares. Il n'en existe aucune dans les collections du Musée.

VITELLIUS
(*Aulus Vitellius*)
Du 2 janvier 69 au 20 décembre 70

Vitellius était fils de L. Vitellius, qui, en 36 de J.-C., était légat impérial en Syrie.

Il passa sa jeunesse à Caprée auprès de Tibère, qui l'admit parmi ses *spintriae*.

A la fin de l'année 60, il fut nommé proconsul d'Afrique par Néron et occupa ces hautes fonctions jusqu'à la fin de l'année 61, époque à laquelle il y fut remplacé par son frère Lucius.

En 68, au mois de décembre, Galba lui confia le commandement des légions de la Basse-Germanie, qui, le 2 janvier 69, le proclamèrent empereur. Quelques jours plus tard, le 15 janvier, Galba fut tué et M. Othon salué empereur par les Prétoriens. Vitellius envoya aussitôt ses lieutenants Valens et Caecina attaquer son rival. Les généraux d'Othon marchèrent à leur rencontre, mais ils furent complètement battus à *Bédriac* le 14 avril 69. Le lendemain les Prétoriens se rendirent à Caecina et Valens, et, le 19, Vitellius fut reconnu à Rome par le peuple et aussi par le Sénat, qui lui décerna les honneurs impériaux.

Ce prince était intempérant et cruel. En huit mois de règne, il dépensa deux cents millions, dont 60 en festins et en grossiers plaisirs et souleva l'indignation générale. Au mois de juillet 69, le gouverneur d'Alexandrie et l'armée de Judée se déclarèrent contre lui et proclamèrent empereur Vespasien, qui faisait alors le siège de Jérusalem. Leur exemple fut suivi par les légions de Syrie, par celles de Mésie, de Pannonie et de Dalmatie, à l'instigation de Cornelius Fusus et d'Antonius Priscus. Ce dernier envahit l'Italie avec les sept légions de l'Illyricum et, après trois victoires, s'empara de Rome le 20 décembre 69. Vitellius s'enfuit de son palais, mais il fut surpris, traîné le long de la voie sacrée et mis à mor ce même jour.

184. A. VITELLIVS GERM. IMP. AVG. TR. P. (*Aulus Vitellius germanicus, imperator, Augustus, tribunicia potestate*). Tête laurée de Vitellius à droite. — Rv.

CONCORDIA P. R. (*Concordia populi romani*). La Concorde assise à gauche, tenant de la main droite une patère et, de la gauche, une double corne d'abondance.

Denier. D. 17mm. — P. 3g20. AR.

VESPASIEN

(*Flavius Vespasianus*)

69 — 79

Vespasien, fils de Flavius Sabinus et de Vespasia Polla, naquit le 18 novembre de l'an 9 de J.-C., près de Rieti, dans le pays des Sabins.

Après avoir fait ses premières armes en Germanie, il fut envoyé en Bretagne en 44, et y obtint de brillants succès.

En 62, il fut nommé proconsul d'Afrique et, en 67, légat impérial en Palestine.

En 69, après la prise de plusieurs places fortes, il assiégeait Jérusalem, lorsque, le 1er juillet de cette année, ainsi que nous l'avons dit dans la notice précédente, il fut proclamé empereur à Alexandrie par le préfet d'Egypte et, deux jours plus tard, par l'armée de Judée et les légions de Syrie, puis par les troupes de l'Illyricum. Ces dernières, sous le commandement d'Antonius Priscus, marchèrent sur Rome, s'en emparèrent et mirent à mort Vitellius (20 décembre 69).

Le lendemain, 21, le Sénat déclara Vespasien Auguste et lui conféra la puissance tribunice.

Au mois de mars 70, le nouvel empereur confia à Titus le soin de continuer le siège de Jérusalem, s'embarqua à Alexandrie pour l'Italie, et, vers le milieu d'octobre, fit son entrée solennelle à Rome.

Au mois de novembre, devenu Grand-Pontife, et désigné consul pour la troisième fois, il associa à l'empire et à sa puissance tribunice son fils Titus, qui, les 7 et 8 septembre précédent, avait pris et détruit Jérusalem.

A la même époque, Vespasien envoya Petilius Cerialis combattre les Bataves, soulevés par Claudius Civilis, et les Lingons, dont un des chefs, Julius Sabinus, avait pris le titre d'empereur. Civilis et les Bataves se soumirent à des conditions très honorables. Les Lingons suivirent leur exemple, mais Sabinus échappa d'abord au vainqueur.

Au mois de mai 71, Titus revint à Rome, et, vers la fin de juin, Vespasien et lui célébrèrent leurs triomphes.

Le temple de Janus fut fermé pour la sixième fois depuis la fondation de Rome. Vespasien se consacra alors aux œuvres de la paix. Il améliora les finances, rétablit la discipline dans l'armée, épura le Sénat, reconstruisit le Capitole, qui avait été détruit, en 69, pendant la guerre entre Priscus et Vitellius, commença le temple de la paix, qui fut terminé en 75, et fit réparer les aqueducs et les rues de Rome.

En 72, la Commagène fut réunie à la Syrie.

En 73, Vespasien et Titus, désignés censeurs au mois de novembre précédent, entrèrent en charge (avril) et commencèrent le dénombrement des citoyens romains.

En 74, les limites du *pomerium* furent reculées, et mille nouvelles familles patriciennes furent créées.

Cette même année la Pamphylie et la Lycie furent constituées en provinces romaines et la *Cicilia trachea* réunie à la Cilicie.

En 79, Julius Sabinus, le malheureux chef des Lingons, qui, depuis 70, vivait caché dans un souterrain avec sa femme Eponine, fut découvert et mis à mort avec cette dernière.

Vespasien mourut peu de temps après, le 23 juin 79, à l'âge de 69 ans, après un règne de dix ans.

Vespasien fut neuf fois consul.

COS.	.....	69	COS. V	le 1er Janvier	74
COS. II	le 1er Janvier	70	COS. VI	—	75
COS. III	—	71	COS. VII	—	76
COS. IIII	—	72	COS. VIII	—	77
			COS. VIIII	—	79

Le nombre de ses salutations impériales est de vingt ; celles mentionnées sur les monnaies sont :

IMP. V.....	en 70	IMP. XI, XII, XIII, XIIII.	en 74
IMP. VI.....	en 71	IMP. XVII.....	en 76
IMP. VIII.....	en 72	IMP. XVIII.....	en 77
IMP. VIIII, X.....	en 73	IMP. XVIIII, XX.....	en 79

Il reçut la puissance tribunice pour la première fois le 1er juillet 69. Son règne ayant duré 10 ans, sa dernière puissance tribunice, la 10e, est celle du 1er juillet 78.

185. IMP. CAESAR VESP. AVG. COS. [V. CENS.] *(Imperator Caesar Vespasianus Augustus, co(n)sul quinto, censor)*. Tête laurée de Vespasien, à gauche. — Rv. AEQVITAS AVGVST. S. C. (*Aequitas Augusti. Senatus consulto*). L'Equité debout à gauche, tenant de la main droite une balance et de la gauche un sceptre. M. B

Le 5e consulat de Vespasien date cette monnaie de l'an 74.

186. IMP. CAES. VESPASIAN. AVG. COS. VIII. P. P. (*Imperator Caesar Vespasianus Augustus, consul octavo, pater patriae*). Tête laurée de Vespasien à droite. — Rv. Même revers. M. B.

Le 8e consulat de Vespasien datant du 1er janvier 77 et son 9e du 1er janvier 79, cette monnaie a été frappée entre ces deux dates.

187. CAESAR VESPASIANVS AVG. Tête laurée de Vespasien à droite. — Rv. CERES AVGVST. Cérès debout à gauche, tenant de la main droite des épis et de la gauche un sceptre.
Denier. D. 17mm. — P. 3g20 AR.

188. IMP. CAESAR VESPASIANVS AVG. Tête laurée de Vespasien à droite. — Rv. COS. ITER. TR. POT. (*Co(n)sul iterum, tribunicia potestate*). Mars marchant à droite portant de la main droite une haste et de la gauche une aigle romaine.
Denier. D. 16mm. — P. 3g15 AR.

Cette monnaie a été frappée entre le 1er janvier et le 1er juillet 70, comme l'indiquent le chiffre du consulat COS. ITERVM et celui de la puissance tribunice, qui est la première.

189. Même légende et même tête. — Rv. Même légende. La Paix assise à gauche tenant de la main droite une branche d'olivier et de la gauche un caducée.
Denier. D. 15mm. — P. 3g15 AR.

190. La même médaille.
Denier. D. 16mm. — P. 3g15 AR.

191. IMP. CAES. VESPASIAN. AVG. COS. VIII. P. P. (*Imperator Caesar Vespasianus Augustus, co(n)sul octavo, pater patriae*). Tête laurée de Vespasien à droite; dessous, un globe. — Rv. FORTVNAE REDVCI S. C. (*Fortunae reduci. Senatus consulto*). La Fortune debout à gauche, tenant de la main droite un gouvernail posé sur un globe et de la gauche une corne d'abondance. M. B.

Frappée en 77 ou 78.

192. CAESAR VESPASIANVS AVG. Tête laurée de Vespasien à droite. — Rv. IMP. XIX. Modius avec 7 épis.
Denier. D. 16mm. — P. 3g20 AR.

Frappée en 79 avant le 23 juillet.

193. IMP. CAES. VESPASIAN. AVG. P. M. TR. P. P. P. COS. III. (*Imperator Caesar Vespasianus Augustus, pontifex maximus, tribunicia potestate, co(n)sul tertio*). Tête laurée de Vespasien à droite. — Rv. IVDAEA CAPTA S. C. Palmier; à gauche, un Juif debout, les mains liées derrière le dos; derrière lui, un bouclier; à droite, une Juive assise sur une cuirasse, pleurant.
G. B.

Frappée en 71.

194. IMP. CAESAR VESPASIANVS AVG. Tête laurée de Vespasien à droite. — Rv. PON. MAX. TR. P. COS. V. (*Pontifex maximus, tribunicia potestate, co(n)sul quinto*). Vespasien assis à droite, tenant une branche d'olivier de la main droite, la gauche appuyée sur un sceptre (74 de J.-C.)
Denier. D. 18mm. — P. 3g15 AR.

195. IMP. CAESAR VESPAS. AVG. Tête laurée de Vespasien à droite. — Rv. Même revers. Caducée ailé (74 de J.-C.).
Denier. D. 20mm. — P. 3g20 AR.

196. IMP. CAESAR VESPASIANVS AVG. Tête nue de Vespasien à gauche. — Rv. PON. MAX. TR. P. COS. VI. (*Pontifex maximus, tribunicia potestate, co(n)sul sexto*). Femme à moitié nue, assise à gauche, tenant un rameau de la main droite (75 de J.-C.)
Denier. D. 17mm. — P. 3g15 AR.

197. IMP. CAES. VESP. AVG. CENS. (*Imperator Caesar Vespasianus Augustus, censor*). Tête laurée de Vespasien à droite. — Rv. PONTIF. MAXIM. L'empereur

assis à droite, tenant un rameau de la main droite, la main gauche appuyée sur un sceptre.
Denier. D. 18mm. — P. 3g15 AR.

Ce denier a été frappé postérieurement au mois de mars 73, puisque Vespasien est entré en charge comme censeur en avril 73.

198. IMP. CAESAR VESPASIANVS AVG. Tête laurée de Vespasien à droite. — Rv. TR. POT. X. COS. VIIII Victoire à gauche érigeant un trophée, au pied duquel est une captive assise (79 de J.-C.)
Denier. D. 17mm. — P. 3g15 AR.

199. IMP. CAES. VESP. AVG. P. M. (*Imperator Caesar Vespasianus Augustus, pontifex maximus*). Tête laurée de Vespasien à droite. — Rv. VESTA. Vesta debout à gauche, tenant de la main droite le simpule, la main gauche appuyée sur un septre.
Denier. D. 16mm. — P. 3g05 AR.

Vespasien ayant été nommé Grand-Pontife au mois de novembre 70, ce denier est postérieur au mois d'octobre 70.

200. IMP. CAES. VESP. AVG. P. M. Tête laurée de Vespasien à droite. — Rv. VIC. AVG. Victoire à droite, debout sur un globe, tenant une couronne et une palme.
Denier. D. 16mm. — P. 3g10 AR.

201. DIVVS AVGVSTVS VESPASIANVS. Tête laurée de Vespasien à droite. — Rv. Victoire à gauche tenant des deux mains un bouclier; dessous XX; à ses pieds un captif assis, les mains liées derrière le dos.
Denier. D. 16mm. — P. 2g40 AR.

TITUS

(*Titus Flavius Vespasianus*)

Du 23 juin 79 au 13 septembre 81

Titus, fils de Vespasien et de Domitille, naquit à Rome le 30 décembre 41. Encore très jeune, il se distingua dans les guerres de Germanie et de Bretagne, et, en 67, il accompagna son père en

Judée, où, en moins de quatre mois, il prit trois villes fortes : Jaffa, Tarichée et Gamala (juin-octobre 67).

Au mois de juillet 69, à son retour de Rome, où il était allé, au nom de Vespasien, saluer l'avènement de Galba, il fut appelé à Alexandrie, où son père, qui venait d'être proclamé empereur, lui confia la mission de continuer le siège de Jérusalem.

Le 5 juillet 70, il s'empara de la forteresse Antonia, et, deux mois plus tard, les 7 et 8 septembre, il entra de vive force dans Jérusalem, qui fut entièrement détruite.

Dans la notice précédente, nous avons dit que Titus fut alors associé à l'empire et à la puissance tribunice de Vespasien et que, rentré à Rome vers la fin de juin 71, il y triompha avec lui.

En 79, le 13 juin, il lui succéda et conquit aussitôt l'estime universelle par sa douceur, sa magnanimité et son dévouement au bien public.

Son règne fut marqué par de terribles calamités.

L'année même de son avènement, les 23 et 24 août 79, une éruption du Vésuve ensevelit sous les laves les deux villes de Pompéi et d'Herculanum et causa la mort de Pline l'ancien, le naturaliste, qui était alors préfet de la flotte de Misène et s'était rendu à Stabies pour observer le phénomène.

L'année suivante, à Rome, un incendie, qui dura trois jours, détruisit le Capitole, à peine reconstruit, le Panthéon, les Thermes d'Agrippa, la bibliothèque d'Auguste, les théâtres de Pompée et de Balbus et encore d'autres monuments.

Malgré ces désastres, Titus fit cette même année la dédicace du Colisée et de bains publics et donna des jeux magnifiques qui ne durèrent pas moins de cent jours.

Il mourut le 13 septembre 81, à l'âge de 40 ans, après un règne de 26 mois et 20 jours.

Il fut 8 fois consul :

COS	en 70	COS. V	en 76
COS. II	en 72	COS. VI	en 77
COS. III	en 74	COS. VII	en 79
COS. IIII	en 75	COS. VIII	en 80

Le nombre de ses salutations impériales est de 17. Celles mentionnées sur les monnaies sont :

IMP. III	72	IMP. XIIII	79
IMP. VII	75	IMP. XV	80
IMP. XI	76	IMP. XVI et XVII	81

Sa première puissance tribunice date du 1er juillet 71 et sa dernière, la XIe, du 1er juillet 81.

202. IMP. T. CAES. VESP. AVG. P. M. TR. P. COS. VIII (*Imperator Titus Caesar Vespasianus Augustus, pontifex maximus, tribunicia potestate, c(on)sul VIII*). Tête laurée de Titus à droite. — Rv. FIDES PVBLICA. S. C. Deux mains jointes tenant un caducée ailé et deux épis. M. B.

Le 8e consulat de Titus datant du 1er janvier 80, cette monnaie est postérieure à cette date.

203. IMP. T. CAESAR VESP. AVG. P. M. TR. P. COS VIII. Tête laurée de Titus à gauche. — Rv. PAX AVGVST. S. C. (*Pax Augusti. Senatus consulto*). — La Paix debout à gauche, tenant de la main droite une branche d'olivier, et, de la gauche, un caducée. — Frappée en 80 ou 81. M. B.

204. IMP. TITVS CAES. VESPASIAN. AVG. P. M. Tête laurée de Titus à droite. — Rv. TR. P. VIIII. IMP. XIIII. COS. VII. Capricorne à gauche ; dessous, un globe. *Denier.* D. 15mm. — P. 3g AR.

Ce denier est largement daté : il a été frappé en 79.

205. T. CAESAR IMP. VESPASIANVS. Tête laurée de Titus à droite. — Rv. TR. POT. VIII. COS. VII. Vénus debout à droite vue de dos, appuyée sur une colonne et tenant un casque et une haste. — Frappée en 79. *Denier.* D. 16mm. — P. 3g AR.

DOMITIEN

(*Domitianus*)

Du 13 septembre 81 au 18 septembre 96

Domitien, fils de Vespasien et de Domitille, naquit à Rome, le 23 octobre 51 de notre ère.

Il succéda à son frère Titus le 13 septembre 81 et devint *Grand-Pontife* deux mois plus tard. Il avait été *préteur* en 70 et *désigné consul*, au mois de novembre de cette année, pour 71.

Les premiers actes de son règne témoignent de quelques bonnes intentions, mais il se laissa bien vite dominer par son caractère soupçonneux, orgueilleux et cruel et se livra aux plus horribles excès : contre les Sénateurs, dont il fit un véritable massacre, contre les Vestales et les personnages les plus illustres de l'empire, notamment contre le consul Acilius Glabrio, qui, en 91, fut contraint par lui de combattre sans armes des bêtes féroces dans l'amphithéâtre de la ville d'Albano. Mais le récit de tous ces crimes n'entre pas dans notre cadre. Nous nous bornerons à rappeler ici les principaux faits politiques, militaires et administratifs de ce règne, ceux surtout dont le souvenir est consacré par les médailles.

Dès l'année de son avènement, pendant que son illustre général Agricola achevait la conquête de la Bretagne, lui même à Rome s'occupait avec zèle de l'administration de l'empire. Il réforma les mœurs publiques par quelques bonnes lois, continua la reconstruction du Capitole, incendié deux ans auparavant, et fit réparer par ses légats les routes des provinces asiatiques.

En 82, il décerna à sa femme Domitia Longina le surnom d'Augusta.

En 83, il entreprit spontanément une campagne contre les Chatti, prit le surnom de *Germanicus* et célébra son triomphe.

En 84, il se fit nommer *consul* pour dix années consécutives et, l'année suivante, *censeur* à vie.

En 86, il déclara la guerre à Décébale, roi des Daces, se rendit à l'armée, et fit conduire les opérations par Cornelius Fuscus, qui, en 87, passa le Danube, essuya une sanglante défaite, perdit une aigle, et fut tué dans la déroute. Mais déjà Domitien était rentré à Rome.

En 88, il célébra les jeux séculaires, dont les cérémonies figurent sur les médailles.

La fin de cette année fut signalée par la révolte de deux légions de la Germanie supérieure, dirigée par Antonius Saturninus et appuyée par les Chatti (1).

A cette nouvelle, Domitien fait ses préparatifs de départ, et le 17 janvier, il se met en route pour la Germanie. Il arrive à Mayence et y ordonne de sanglantes exécutions, puis il marche contre les Marcomans, les Suèves, passe en Pannonie où il essuie un échec qui l'oblige à conclure la paix avec les Daces ; après quoi, il rentre à Rome en triomphe (novembre 89).

En 90, il célèbre la fête des Saturnales avec la plus grande magnificence.

En 92, après une défaite de la Ve Légion *Alauda*, taillée en pièces par les Sarmates, il marche contre ces derniers, termine la guerre en huit mois et rentre à Rome au mois de janvier 93.

---

(1) Gsell, p. 9.

Dans les dernières années de son règne, il persécute les chrétiens. En 95, Saint-Jean, amené à Rome est plongé dans l'huile bouillante, puis relégué à Pathmos.

En 96, il se disposait à faire périr sa femme Domitia, lorsque celle-ci le fit assassiner par le chambellan Parthenius et l'affranchi Stephanus (18 septembre 96).

Domitien fut consul 17 fois.

COS	en 71	COS X	en 84
COS II	en 73	COS XI	en 85
COS III	en 74	COS XII	en 86
COS IIII	en 75	COS XIII	en 87
COS V	en 76	COS XIIII	en 88
COS VI	en 77	COS XV	en 90
COS VII	en 80	COS XVI	en 92
COS VIII	en 82	COS XVII	en 95
COS VIIII	en 83		

Ses généralats sont au nombre de 22. Ceux mentionnés sur les monnaies sont :

IMP.	13 septembre 81	IMP. XI, XII, XIII, XIIII	en 86
IMP. II	en 82	IMP. XV, XVI	en 88
IMP. V	en 83	IMP. XVII, XVIII, XVIIII, XX	en 89
IMP. VII	en 84	IMP. XXI	en 90
IMP. VIII, VIIII	en 85	IMP. XXII	en 93

Sa première puissance tribunice date du 13 septembre 81 et sa dernière, la XVIe, du 13 septembre 96.

206. CAESAR AVG. F. DOMITIANVS (*Caesar Augusti filius Domitianus*). Tête laurée de Domitien à droite. — Rv. CERES AVGVST. (*Ceres Augusta*). Cérès debout à gauche, tenant deux épis avec un pavot de la main droite; appuyée de la gauche sur un sceptre.

Denier. D. 17^mm. - P. 3g20 AR.

207. IMP. CAES. DOMIT. AVG. GERM. COS. XI. CENS. POT. P. P. (*Imperator Caesar Domitianus Augustus Germanicus, co(n)sul undecimo, censoria potestate, pater patriae*). Buste lauré de Domitien à droite. — Rv. FORTVNAE AVGVST. S. C. (*Fortunae Augusti. Senatus consulto*). La Fortune debout à gauche, tenant de la main droite un gouvernail et de la main gauche une corne d'abondance.

PR. - Portus-Magnus. M. B.

Le XIe consulat de Domitien date cette monnaie de 85.

208. CAES. DIVI VESP. F. DOMITIAN. COS IIII (*Caesar divi Vespasiani filius Domitianus, co(n)sul quarto*). Tête laurée de Domitien à droite. — Rv. FORTVNAE AVGVSTI S. C. La Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail de la main droite et une corne d'abondance de la gauche. — Frappée en 75 de J.-C. M. B.

209. IMP. CAES. DOMIT. AVG. GERM. COS. XV CENS. PERP. P. P. (*Imperator Caesar Domitianus Augustus Germanicus, co(n)sul quintodecimo, censor perpetuus, pater patriae*). Tête laurée de Domitien à droite. — Rv. Même revers. M. B.

Cette monnaie a été frappée en 90 ou 91 de J.-C., c'est-à-dire entre le 15e consulat de Domitien, qui est du 1er janvier 90, et le 16e, qui est du 1er janvier 92

Domitien prit le surnom de Germanicus en 83 après sa campagne contre les Chatti.

210. IMP. CAES. DOMIT. AVG. GERM. P. M. TR. P. VII (*Imperator Caesar Domitianus Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate septima*). Tête laurée de Domitien à droite. — Rv. IMP. XIIII COS. XIII CENS. P. P. P. (*Imperator quartodecimo, co(n)sul tertiodecimo, censor perpetuus, pater patriae*). Pallas debout à gauche, la main droite appuyée sur une haste, la main gauche sur la hanche.

Denier. D. 18mm. — P. 3g10 AR.

Cette monnaie a été frappée en 87, après le 13 septembre.

211. IMP. CAES. DOMIT. AVG. GERM. P. M. TR. P. X (*Imperator caesar Domitianus Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate decima*). Tête laurée de Domitien à droite. — Rv. IMP. XXI. COS. XV. CENS. P. P. P. (*Imperator uno et vicesimo co(n)sul quintodecimo, censor perpetuus, pater patriae*). Pallas avec haste.

Denier. D. 16mm. — P. 3g50 AR.

Ce denier a été frappé entre le 13 septembre 90 et le 13 septembre 91.

212. IMP. CAES. DOMIT. AVG. GERM. P. M. TR. P. XI. (*Imperator Caesar Domitianus Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate undecima*). Tête laurée de Domitien à droite. — Rv. Même légende. Pallas lançant un javelot de la main droite et tenant un bouclier de la main gauche. — Frappée en 91, après le 13 septembre.

Denier. D. 16mm. — P. 3g25 AR.

213. IMP. CAES. DOMIT. AVG. GERM. P. M. TR. P. XII. Tête laurée de Domitien à droite. — Rv. IMP. XXII. COS. XVI. CENS. P. P. P. Même type. — Frappé en 93 avant le 13 septembre.

Denier. D. 17mm. — 3g25 AR.

214. IMP. CAES. DOMIT. AVG. GERM. COS. XI. CENS. POT. P. P. P. (*Imperator Caesar Domitianus Germanicus, co(n)sul undecimo, censoria potestate perpetua, pater patriae*). Buste lauré de Domitien à droite avec l'égide. — Rv. IOVI VICTORI S. C. Jupiter assis à gauche. G.B.

Cette monnaie a été frappée entre le 13 septembre 85 et le 13 septembre 86.

215. IMP. CAES. DOMIT. AVG. GERM. COS. XVI. CENS. PER. P. P. (*Imperator Caesar Domitianus Augustus Germanicus, consul sextodecimo, censor perpetuus, pater patriae*). Tête laurée de Domitien à droite. — Rv. MONETA AVGVSTI S. C. La Monnaie debout à gauche, tenant de la main droite une balance et, de la gauche, une corne d'abondance. M. B.

Cette monnaie a été frappée entre le 1er janvier 92 et le 1er janvier 95.

216. Même Médaille.

217. CAESAR AVG. F. DOMITIAN. COS. VI. (*Caesar Augusti filius Domitianus co(n)sul sexto*). Tête laurée de Domitien à droite. — Rv. PRINCEPS IVVENTVTIS

S. C. Domitien à cheval à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre surmonté d'une tête humaine. — 77-79 de J.-C. M. B.

218. IMP. CAES. DOMITIAN AVG. Tête laurée de Domitien à droite. — Rv. S. C. L'Espérance tenant une fleur de la main droite et relevant sa robe de la gauche. M B.

219. IMP. CAES. DOMITIAN. AVG. GERM. COS. XI. Buste de Domitien lauré à droite avec l'égide. — Rv. S. C. Victoire marchant à gauche et tenant un bouclier. — 85 de J.-C. M. B.

220. IMP. DOMITIAN. AVG. GERM. Buste de Pallas à droite. — Rv. S. C. (*Senatus consulto*). Chouette à droite, regardant de face. P. B.

221. IMP. CAES. DOMITIAN. AVG. GERM. COS. XI (*Imperator Caesar Domitianus Augustus Germanicus, co(n)sul undecimo*). Tête radiée de Domitien à droite. — Rv. VICTORIAE AVGVSTI S. C. Victoire debout à gauche tenant une palme et se disposant à écrire sur un bouclier germain attaché à un trophée composé d'armes germaines. M. B.

Cette monnaie, qui a été frappée en l'année 85, fait allusion à la campagne de Domitien contre les Chatti, en 83.

222. IMP. CAES. DOMIT. AVG. GERM. COS. XI CENS. POT. P. P. (*Imperator Caesar Domitianus Augustus Germanicus, co(n)sul undecimo, censoria potestate, pater patriae*). Buste radié de Domitien à droite avec l'égide. — Rv. VIRTVTI AVGVSTI S. C. La Valeur debout à droite, le pied sur un casque, tenant un parazonium et une haste. M. B.

Frappée en 1885.

NERVA

(*Marcus Cocceius Nerva*)

19 septembre 96 — 25 janvier 98

Nerva naquit à Narnia, ville de l'Ombrie, le 8 novembre 32. Il appartenait à la *gens Cocceia*, dont tous les membres connus ont

porté le surnom de Nerva. M. Coccéius Nerva, qui était probablement son grand père, fut consul en l'an 36 avant J.-C.

Sa mère, Sergia Plantilla, appartenait à une illustre famille patricienne.

Proclamé empereur par le Sénat le 19 septembre 96, le lendemain de la mort de Domitien, il apaisa les Prétoriens, qui voulaient venger ce dernier, en leur promettant le *donativum* et ne tarda pas à gagner le peuple par sa simplicité, sa justice et sa modération.

Au mois d'octobre 97, il devint Grand-Pontife et adopta par *adrogation* (*adoption avec formalités religieuses*) M. Ulpius Trajanus (*Trajan*), que, quelques mois auparavant, il avait nommé légat de la Germanie supérieure.

Vers la même époque, le surnom de *Germanicus* lui fut conféré, ainsi qu'à son fils adoptif, pour une victoire de ce dernier sur les Suèves.

Nerva mourut le 25 janvier 98, à l'âge de 65 ans, après un règne de 16 mois.

Il fut consul 4 fois.

COS. .	en ?	COS III	en 97
COS II	en ?	COS IIII	en 98

Il fut salué deux fois *imperator* :

IMP. le 19 septembre 96
IMP. II..... en 98

Ses puissances tribunices sont au nombre de trois : La première date du 13 septembre 96, la deuxième du 13 septembre 97, la troisième du 10 décembre 98.

223. IMP. NERVA CAES. AVG. P. M. TR. P. COS. III P. P. (*Imperator Nerva Caesar Augustus, pontifex maximus, tribunicia potestate, co(n)sul tertio, pater patriae*). Tête laurée de Nerva à droite. — Rv. CONCORDIA EXERCITVM. Deux mains jointes.
Denier. D. 17m. — P. 3g10. AR.

Frappée en 97.

224. IMP. NERVA CAES. AVG. P. M. TR. P. COS. II. P. P. (*Imperator Nerva Caesar Augustus, pontifex maximus, tribunicia potestate, consul secundo, pater patriae*). Tête laurée de Nerva à droite. — Rv. FORTVNA

AVGVST. S. C. La Fortune debout à gauche tenant de la main droite un gouvernail et, de la main gauche, une corne d'abondance.

Cette monnaie a été frappée en 96, après le 19 septembre.

225. La même médaille.

TRAJAN

(*Marcus Ulpius Trajanus*)

98 — 117

Trajan, d'origine espagnole, naquit à Italica, près de Séville, le 18 septembre 53 de notre ère. Il était fils de M. Ulpius Trajanus, proconsul d'Asie sous Vespasien. Il fit ses premières armes en Syrie, marcha, en 77, contre les Parthes, avec son père, et contribua à l'heureuse issue de l'expédition, qui valut à ce dernier les insignes triomphaux.

En 85, il fut nommé préteur et envoyé en Espagne.

En 89, à la suite de troubles qui venaient d'éclater dans la Germanie supérieure, il fut chargé par Domitien de marcher contre les rebelles, qu'il réduisit à l'obéissance.

Nommé légat de ce pays en 97, il continua à s'y distinguer par son habileté et sa vaillance, et reçut du Sénat le titre de *Germanicus*. En même temps, le 27 octobre, il fut adopté par Nerva et compta de ce jour sa première puissance tribunice.

Le 25 janvier 98, il était à Cologne lorsqu'il fut proclamé empereur, à la mort de son père adoptif. A ce moment les Daces menaçaient la Mésie. Trajan se porta sur le Danube, où il passa l'hiver et fortifia le *limes Raeticus*, puis, au commencement de l'année 99, il revint à Rome. Il refusa la salutation impériale et le triomphe qui lui étaient offerts par le peuple et le Sénat, mais il accepta le titre de *pater patriae* qui lui fut décerné cette même année.

Deux ans plus tard, à la suite de nouvelles incursions des Daces sur le Danube, il marcha contre eux. Parti de Rome le 25 mars 101, il se mit à la tête des troupes de Mésie et de Pannonie, atteignit les Daces et leur roi Décébale, près de Lederata, les battit entre cette ville et Bersobis, puis à Tabae, franchit les Portes de fer et contraignit Décébale à la soumission, après la prise de Sarmizegethusa sa capitale.

Cette campagne terminée, Trajan revint à Rome, où il fit son entrée triomphale vers la fin de l'année 102 et reçut le surnom de *Dacicus*.

En 105, les Daces ayant violé les conditions de paix qui leur avaient été imposées, Trajan marcha de nouveau contre eux, les vainquit et annexa leur pays à l'empire. Décébale se donna la mort.

En cette même année, Trajan est fait *tribun de la plèbe*, et le titre de *princeps optimus* apparait pour la première fois sur ses médailles.

A la fin de l'année 107, il triompha une seconde fois pour la guerre des Daces. Dix mille gladiateurs périrent dans les fêtes qui furent données à cette occasion et qui durèrent 123 jours.

En 113, Trajan entreprit contre les Parthes une guerre qui ne fut terminée qu'en 115.

En 116, il fit la conquête du pays d'Adiabène, prit Babylone et Ctésiphon et reçut du Sénat le surnom de *Parthicus*, qui lui avait déjà été décerné par les soldats l'année précédente.

En 117, une révolte des Juifs de la Mésopotamie fut réprimée par le gouverneur de cette province, qui incendia Edesse.

Au mois d'avril de cette année, Trajan se rendit en Syrie et de là à Selinonte en Cilicie, où il mourut le 8 ou le 9 août 117, à l'âge de 63 ans, après un règne de plus de 19 ans.

En l'an 107, il avait fait refondre les vieilles monnaies pour en fabriquer de nouvelles, dites *monnaies de restitution*, avec des types républicains (1).

Pendant son règne, plusieurs villes de son empire furent dotées de constructions utiles. Il fit exécuter de grands travaux d'aqueducs à Rome ; il agrandit et embellit le cirque, fit construire plusieurs temples, la colonne Trajane, le forum, la basilique ulpienne, le port de Centumcellae (Civita Vecchia), la Via Trajana, entre Bénévent et Brindes, l'Aqua Trajana amenant au Janicule les eaux du lac Sabinus, essaya le dessèchement des marais Pontins, fit réparer le canal du Nil à la Mer Rouge et jeter un pont sur le Danube, créa de grandes routes militaires en Gaule et en Germanie, etc., etc.

Trajan fut 6 fois consul.

COS.	en 91	COS. IIII	en 101
COS. II	en 98	COS. V	en 103
COS. III	en 100	COS. VI	en 112

Ses généralats sont au nombre de 13 :

IMP	en 97	IMP. VII, VIII, VIIII	en 114
IMP. II, III, IIII	en 102	IMP. X, XI	en 115
IMP. V	en 105	IMP. XII, XIII	en 116
IMP. VI	en 106		

Le nombre de ses puissances tribunices est de 21. La première date du 27 octobre 97 ; la deuxième du 18 septembre 98 ; la troi-

(1) Mommsen-Blacas, III, p. 31.

sième du 10 décembre 98, et, dès lors, jusqu'à sa mort, elles se renouvellent chaque année à cette même date du 10 décembre. Par suite, sa dernière puissance tribunice est du 10 décembre 116.

226. IMP. CAES. NERVAE TRAIANO AVG. GER. DAC. P. M. TR. P. COS. V. P. P. (*Imperatori Caesari Nervae Trajano Augusto Germanico, Dacico, pontifici maximo, tribunicia potestate, co(n)suli quinto, patri patriae*). Buste lauré de Trajan à droite. — Rv. ALIM. ITAL. (*alimenta italica*) à l'exergue ; S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI, à l'entour, S. C. (*Senatus populusque romani optimo principi. Senatus consulto*). L'abondance debout à gauche, tenant de la main droite des épis, et de la main gauche une corne d'abondance ; à ses pieds, un enfant. G. B.

Le cinquième consulat de Trajan date du 1er janvier 103 et son sixième du 1er janvier 112. C'est entre ces deux dates qu'a été frappé le grand bronze ci-dessus.

Le type du revers fait allusion aux secours réguliers accordés par Trajan en l'an 100 à cinq mille enfants destinés au métier militaire.

227. IMP. TRAIANO AVG. GER. DAC. P. M. TR. P. (*Imperatori Trajano Augusto Germanico Dacico, pontifici maximo, tribunicia potestate*). Buste de Trajan lauré et drapé à droite. — Rv. COS. V. P. P. S. P. Q. R. OPTIMO PRINC. (*Co(n)suli quinto, patri patriae, senatus populusque romani optimo principi*). L'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur de la main droite et relevant sa robe de la main gauche. (de J.-C. 103-112).

Denier. D. 16 mm. — P. 3 g 30. AR.

228. IMP. CAES. NERVA. TRAIAN. AVG. GERM. Tête de Trajan laurée à droite.— Rv. P. M. T. R. P. COS. IIII. P. P. Hercule nu debout de face, sur un autel, tenant une massue de la main droite et une peau de lion de la main gauche. (101 ou 102 de J.-C.

Denier. D. 18mm. — P. 3 g 30. AR.

229. IMP. NERVA TRAIANVS AVG. GER. DACICVS. Tête laurée de Trajan à droite. — Rv. P. M. TR. P. COS. V. P. P. Victoire marchant à gauche et tenant une couronne de la main droite et une palme de la gauche. (103 à 112 de J.-C.)
Denier. D. 17mm. — P. 3 g. AR.

230. IMP. CAES. NER. TRAIANO OPTIMO AVG. GER. DAC. PARTHICO. P. M. TR. P. COS. VI. P. P. Buste de Trajan lauré et drapé à droite avec l'égide. — Rv. SENATVS POPVLVSQVE ROMANVS S. C. Deux trophées. M. B.

Trajan a reçu le surnom de *Parthicus* entre avril et août de l'an 116. La monnaie ci-dessus est donc postérieure au mois de mars 116.

231. IMP. TRAIANO AVG. GER. DAC. P. M. TR. P. COS. V. P. P. Buste lauré de Trajan à droite. — Rv. S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI. Cérès voilée, debout à gauche, tenant des épis de la main droite et une torche de la main gauche. (103 à 112 de J.-C.)
Denier. D. 18mm. — P. 3 g 05. AR.

232. IMP. CAES. NERVAE TRAIANO AVG. GER. DAC. P. M. TR. P. COS. V. P. P. Tête laurée de Trajan à droite. — Rv. S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI S. C. La Paix assise à gauche, tenant de la main droite une branche d'olivier et de la gauche un sceptre. (103 à 112 de J.-C.). G. B.

233. IMP. TRAIANO AVG. GER. DAC. P. M. TR. P. COS. V. P. P. Tête laurée de Trajan à droite. — Rv. S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI. S. C. L'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la gauche. (103 à 112 de J.-C.).
Pr. Arbal (Regiae). G. B.

234. IMP. CAES. NERVAE TRAIANO AVG. GER. DAC. P. M. TR. P. COS. V. P. P. Buste de Trajan lauré à

droite. — Rv. S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI S. C. L'Abondance debout à gauche, tenant des épis de la main droite et une corne d'abondance de la gauche ; à ses pieds, à gauche, le modius ; à droite un vaisseau. (103-112 de J.-C.)
Pr. Tunisie. G. B.

235. Même légende. Buste lauré de Trajan à droite. — Rv. Même revers. (Même date). M. B.

236. IMP. CAES. NERVAE TRAIANO AVG. GER. DAC. P. M. TR. P. COS. V. P. P. Buste lauré de Trajan à droite. — Rv. Même légende. La Paix assise à gauche, tenant une branche d'olivier de la main droite et un sceptre de la gauche ; à ses pieds, un Dace à genoux, en posture de suppliant. (Même date).
Pr. Arbal (Regiae). G. B.

237. Même légende et même buste. — Rv. Même légende. La Fortune debout à gauche, tenant de la main droite un gouvernail posé sur un vaisseau et de la gauche, une corne d'abondance. (Même date). G. B.

238. Même légende et même buste. — Rv. Même légende. Trajan galopant à droite, tenant une haste et terrassant un ennemi. (Même date). G. B.

239. IMP. CAES. NERVA TRAIAN AVG. GERM. DACICVS P. M. Tête laurée de Trajan à droite. — Rv. TR. P. VII. IMP. IIII COS. V. P. P. S. C. Rome assise à droite sur une cuirasse et des boucliers, recevant une Victoire des mains de Trajan, qui est debout devant elle et tenant une haste de la main gauche. G. B.

Cette monnaie a été frappée entre le 10 décembre 102 et le 10 décembre 103, comme l'indique la 7e puissance tribunice de Trajan, qui date du 10 décembre 102.

240. IMP. CAES. NERVA TRAIAN. AVG. GERM. P. M. Tête laurée de Trajan à droite. — Rv. TR. POT. COS. II. S. C. La Piété debout de face, auprès d'un autel paré et

allumé, levant la main droite et posant la gauche sur sa poitrine. (de J.-C. 98). M. B.

241. IMP. CAES. NERVA TRAIAN. AVG. GER. P. M. Tête laurée de Trajan à droite. — Rv. TR. COS. II. S. C. Victoire marchant à gauche, tenant un bouclier sur lequel on lit : S. P. Q. R. (*senatus populusque romani*) et une palme. (Même date).
PR. Misserghin. M. B.

242. La même médaille.

243. IMP. CAES NERVA TRAIAN. AVG. GERM. P. M. Tête radiée de Trajan à droite. — Rv. TR. POT. COS. II. P. P. S. C. L'Abondance assise à gauche, accoudée à un siège dont deux jambes se terminent par des cornes d'abondance, et tenant un sceptre de la main gauche. (98 de J.-C.) M. B.

244. Même légende. Tête de Trajan laurée à droite.— Rv. TR. POT. COS. III P. P. S. C. Victoire allant à gauche tenant un bouclier sur lequel on lit : S. P. Q. R. et une palme. (année 100 de J.-C.) M. B.

245. Même légende et même tête. — Rv. TR. POT. COS. IIII. P. P. S. C. La Paix? assise à gauche, tenant de la main droite un rameau et de la gauche un sceptre. (Frappée entre le 1er janvier 101 et le 1er janvier 103 de J.C.) G. B.

246. La même médaille.

247. Même légende. Son buste lauré à droite. — Rv. Même légende. Victoire marchant à gauche et tenant un globe sur lequel on lit : S. P. Q. R. (*Senatus populusque romani*) et une palme. (Même date). M. B.

HADRIEN

(*Publius Aelius Hadrianus*)

117 — 138

Hadrien, fils de Aelius Hadrianus Afer et de Domitia Paulina, naquit à Rome le 24 janvier 76.

Son père étant mort en 86, il eut pour tuteur son cousin Trajan, qui le fit entrer de bonne heure au service militaire. Tribun à l'âge de 19 ans, il servit successivement en cette qualité à la IIe Légion *Adjutrix* en 95, à la Ve *Macedonica* en Mésie en 96 et à la XIIe *Primigenia* en Germanie en 97.

En l'an 100, il épousa Julia Sabina, nièce de Trajan.

Nommé préteur en 101, il fut chargé de la rédaction des actes du Sénat, et bientôt après, il suivit l'empereur à la guerre contre les Daces, où il se couvrit de gloire à la tête de la Ire Légion *Minerva*.

En 105, il devint *tribun de la plèbe*, et, deux ans plus tard, il obtint la *préture*.

En 108, nommé *légat* de la Pannonie inférieure, il repoussa les Sarmates et fut nommé consul en l'an 109.

En 112, il fit son premier voyage en Grèce et visita Athènes, où il fut nommé *archonte*.

En 117, il était légat de Syrie lorsqu'il apprit son adoption par Trajan et reçut *sa première puissance tribunice*, qui compte du 9 août de cette année.

Deux jours plus tard, le 11 août, il reçut à Antioche la nouvelle de la mort de Trajan, auquel il succéda.

Son premier soin comme empereur fut de consolider la paix en Orient. Dans cette intention, il abandonna les provinces nouvellement soumises : l'Arménie, l'Assyrie et la Mésopotamie et évita ainsi de nouvelles guerres avec les Parthes.

Hadrien visita ensuite la Judée et l'Égypte, et, à la fin de cette même année 117, il arriva en Dacie, menacée d'une incursion des Roxolans, qu'il battit l'année suivante. Après avoir établi des municipes dans cette province, en Mésie et en Pannonie, il revint à Rome, où il fit son entrée solennelle le 7 ou le 8 août 118. Il se concilia aussitôt l'affection du peuple en remettant aux particuliers toutes leurs dettes envers le fisc.

En 121, il commença son premier grand voyage, par la Gaule, la Germanie, la Rétie, le Norique et la Pannonie.

En 122, il se rendit chez les Bataves et de là en Bretagne, où il fit construire, du golfe de Solway à l'embouchure de la Tyne, le vallum Hadriani, muraille longue de 80 milles, dont il reste encore

des vestiges, puis il retonrna en Gaule et fit élever à Nîmes une basilique en l'honneur de Plotine, femme de Trajan. De là, il gagna l'Espagne, où il passa l'hiver.

En 123, il s'embarqua pour l'Afrique et y réprima une révolte des Maures, puis il se rendit en Asie-Mineure, fonda Hadrinotherai et Hadrianum en Mysie et rétablit à Troie le monument d'Ajax.

En 125, il retourna à Athènes et y passa une partie de l'année.

En 126, il se rendit en Sicile, fit l'ascension de l'Etna et revint à Rome, où il passa toute l'année suivante.

En 128, il accepta le titre de *pater patriae*, qu'il avait refusé deux fois.

Au commencement de mai de cette même année, il s'embarqua pour l'Afrique, séjourna à Carthage, fonda plusieurs colonies et municipes et se rendit à Lambèse, où il adressa aux troupes la fameuse harangue gravée sur marbre, qui a été retrouvée dans les ruines de cette ville et reproduite au *Corpus*, I. L., t. VIII, sous le n° 2,532.

De retour à Rome, vers le mois de novembre, il y passa l'hiver, et, au mois de mai 129, il se remit en route pour son second grand voyage, visita de nouveau Athènes, puis l'Arabie, l'Egypte, la Judée et la Syrie. Enfin, vers le mois d'avril 134, il revint à Rome, qu'il ne quitta plus.

En 136, il adopta et nomma César L. Ceionius Verus, qui prit alors le nom de L. Aelius Commodus Verus.

Cette même année, il perdit sa femme, Sabina, qui mourut à Rome.

L. Aelius Verus étant mort le 1er janvier 138, Hadrien adopta, le 25 février suivant, Antonin, membre de son conseil, et mourut le 10 juillet 138 à Baies, à l'âge de 62 ans 1/2, après un règne d'environ 21 ans.

Hadrien fut trois fois consul :

COS..... en 109
COS II..... en 118
COS III..... en 119

Il fut salué imperator deux fois :

IMP.... le 11 août 117
IMP. II..... en 136

Ses puissances tribunices sont au nombre de 22. La première date du 9 août 117, la deuxième, du 10 décembre 117, toutes les autres partent de la même date jusqu'à la dernière, qui est du 10 décembre 137.

248. HADRIANVS AVG. COS. III. P. P. Tête laurée d'Hadrien à droite. — Rv. ADVENTVS AVG. S. C. Rome debout à droite, en habit militaire, tenant une haste de la main gauche et donnant la main à Hadrien debout, qui tient un rouleau.
PR. Portus Magnus. M. B.

Cette monnaie a été frappée postérieurement à l'année 118. Elle fait allusion à l'entrée d'Hadrien à Rome, le 7 ou 8 août de cette année.

249. HADRIANVS AVG. COS. III. P. P. Tête laurée d'Hadrien à droite. — Rv. AEGYPTOS. L'Egypte couchée à gauche, tenant un sistre et le bras gauche reposant sur un panier autour duquel est enlacé un serpent ; devant elle un ibis.
Denier. D. 18mm. — P. 2g70 AR.

Cette monnaie, postérieure à 118, rappelle le voyage d'Hadrien en Egypte en 117 et le relèvement d'Alexandrie qui commençait à cette époque.

250. HADRIANVS AVGVST. COS. III. P. P. Tête laurée d'Hadrien à droite. — Rv. AEQVITAS AVG. S. C. L'Equité debout à gauche tenant une balance de la main droite, la main gauche appuyée sur un sceptre. (Même date). G. B.

251. HADRIANVS AVG. COS. III. P. P. Tête laurée d'Hadrien à droite. — Rv. Même revers. (Même date). M. B.

252. Même légende. Buste nu d'Hadrien à droite. — Rv. AFRICA S. C. L'Afrique coiffée de la trompe d'éléphant couchée à gauche, un scorpion dans la main droite et une corne d'abondance dans la gauche, le bras gauche appuyé sur un rocher. Devant elle, une corbeille remplie d'épis. (Même date). G. B.

253. Même légende. Tête laurée d'Hadrien à droite. — Rv. CAPPADOCIA S. C. La Cappadoce tourelée debout à gauche, tenant, de la main droite, une représentation

du mont Argée et, de la gauche, un étendard. (Même date). M. B.

254. HADRIANUS AVGVSTVS. Buste nu et drapé d'Hadrien à droite. — Rv. CLEMENTIA AVG. P. P COS. III. S. C. La Clémence debout à gauche, une patère dans la main droite et un sceptre dans la gauche. (Même date). M. B.

255. HADRIANVS AVGVSTVS P. P. Tête laurée d'Hadrien à droite. — Rv. COS III. S. C. Rome assise à gauche sur une cuirasse ayant derrière elle un bouclier, posant le pied droit sur un casque, tenant une petite Victoire de la main droite et une corne d'abondance de la gauche. (Même date). G. B.

256. HADRIANVS AVGVSTVS. Tête laurée d'Hadrien à droite. — Rv. COS. III. La Santé debout à droite, donnant à manger à un serpent qu'elle tient dans ses bras. (Même date).
PR. Tunisie. M. B.

257. Même légende et même tête. — Rv. COS. III. S. C. La Bonne Foi debout à droite, des épis dans la main droite et une corbeille de fruits dans la gauche. (Même date). M. B.

258. Même légende. Buste radié d'Hadrien à droite. — Rv. Même légende. Pégase galopant à droite. (Même date). M. B.

259. HADRIANVS AVG. COS. III. P. P. Tête laurée d'Hadrien à droite. — Rv. FELICITAS AVG. S. C. La Félicité debout à gauche, un caducée dans la main droite et une corne d'abondance dans la gauche ; à ses pieds une roue. (Même date). G. B.

260. Même légende et même tête. — Rv. FELICITAS AVG. S. C. La Félicité debout à gauche, tenant une branche d'olivier de la main droite et un caducée de la main gauche. (Même date). G. B.

261. Même légende. Tête nue d'Hadrien à droite. — Rv. Même légende. Hadrien debout à droite, donnant la main à la Félicité, également debout. Hadrien tient un volume et la Félicité un caducée. (Même date).
Denier. D. 18mm. — P. 3g10 AR.

262. HADRIANVS AVGVSTVS P. P. Tête d'Hadrien laurée à droite. — Rv. A l'exergue, FORT. RED. (*Fortuna redux*) COS. III (à l'entour). La Fortune assise à gauche, tenant un gouvernail de la main droite et une corne d'abondance de la gauche. (Même date).
Denier. D. 17mm. — P. 3g10 AR.

263. HADRIANVS AVG. COS. III. P. P. Tête d'Hadrien nue à droite. — Rv. FORTVNA AVG. La Fortune debout à gauche, tenant de la main droite un gouvernail posé sur un globe et, de la gauche, une corne d'abondance. (Même date).
Denier. D. 17mm. — P. 3g30 AR.

264. Même légende. Tête laurée d'Hadrien à droite. — Rv. Même revers avec S. C. (Même date). G. B.

265. HADRIANVS AVGVSTVS P. P. Tête laurée d'Hadrien à droite. — Rv. HILARITAS P. R. (*Hilaritas populi romani*) COS. III. S. C. L'Allégresse à demi-nue debout à gauche, donnant une palme à un jeune garçon nu debout à gauche, et tenant une corne d'abondance de la main gauche; à droite, une jeune fille habillée. (Même date). G. B.

266. La même médaille.

267. HADRIANVS AVG. COS. III. P. P. Buste nu et drapé d'Hadrien à droite. — Rv. HISPANIA S. C. L'Espagne couchée à gauche, tenant une branche d'olivier de la main droite et le coude gauche appuyé sur le rocher de Calpé. (Même date). M. B.

268. HADRIANVS AVGVSTVS. Buste nu et drapé d'Hadrien à droite. — Rv. INDVLGENTIA AVG. COS. III. P. P.

S. C. L'Indulgence assise à gauche tendant la main droite, la main gauche appuyée sur un sceptre. (Même date). — PR. Bordj-Redir (Constantine). G. B.

269. HADRIANVS AVG. COS. III. P. P. Tête nue d'Hadrien à gauche. — Rv. NILVS. Le Nil couché à droite, appuyé sur une urne, une corne d'abondance dans la main gauche ; devant, un hippopotame ; dessous, un crocodile. (Même date).
Denier. D. 16mm. — P. 2g75 AR.

270. Même légende. Tête nue d'Hadrien à droite. — Rv. NILVS S. C. Le Nil couché à droite, accoudé sur un rocher, tenant un roseau et une corne d'abondance ; devant, un hippopotame ; dessous, un crocodile. (Même date). M. B.

271. Même légende. Tête d'Hadrien laurée à droite. — Rv. PIETAS AVG. La Piété debout à gauche auprès d'un autel, levant les deux mains. (Même date).
Denier. D. 15mm. — P. 2g35 AR.

272. IMP. CAESAR TRAIAN. HADRIANVS AVG. Buste lauré d'Hadrien à droite. — Rv. P. M. TR. P. COS. III. S. C. Pallas debout à gauche, mettant de la main droite un grain d'encens dans la flamme d'un candélabre et tenant, de la main gauche, une haste ; à droite, à terre, un bouclier sur lequel grimpe un serpent. (Même date). G. B.

273. IMP. CAESAR TRAIAN. HADRIANVS AVG. Buste lauré d'Hadrien à droite. — Rv. P. M. TR. P. COS. III L'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance, de la gauche. (Même date).
Denier. D. 16mm. — P. 2g70. AR.

274. Même légende et même buste. — Rv. P. M. TR. P. COS. III. S. C. La Paix debout à gauche, tenant une branche

d'olivier de la main droite et une corne d'abondance, de la gauche. (Même date). M. B.

275. IMP. CAES. TRAIANVS HADRIANVS AVG. Buste lauré d'Hadrien à droite.— Rv. PONT MAX TR. POT. COS. III. S. C. La Félicité debout à gauche, un caducée dans la main droite, une corne d'abondance dans la gauche. (Même date). G. B.

276. HADRIANVS AVG. COS. III. P. P. Tête laurée d'Hadrien à droite. — Rv. PROVIDENTIA AVG. La Providence debout à gauche, indiquant de la main droite un globe qui est à terre, et tenant un sceptre de la main gauche. (Même date).
Denier. D. 16mm. — P. 3g 20. AR.

277. Même légende et même tête. — Rv. RESTITVTORI GALLIAE. S. C. Hadrien debout à droite, relevant la Gaule agenouillée. (Même date). G. B.

278. IMP. CAESAR TRAIAN. HADRIANVS AVG. Tête laurée d'Hadrien à droite. — Rv. SAL. AVG. (*Salus Augusti*) P. M. TR. P. COS. III. La Santé debout à gauche, une patère dans la main droite, et la main gauche appuyée sur un sceptre. Auprès d'elle, un autel autour duquel est enroulé un serpent. (Même date).
Denier. D. 17 mm. — P. 2g 50. AR.

279. HADRIANVS AVG. COS. III. P. P. Tête laurée d'Hadrien à droite. — Rv. S. C. Pallas debout à droite, lançant un javelot et tenant un bouclier. (Même date). M. B.

280. Même légende et même tête. — Rv. S. C. Diane debout à gauche, une flèche dans la main droite, et un arc dans la gauche. (Même date). G. B.

281. La même médaille.

282. IMP. CAESAR TRAIANVS HADRIANVS AVG. Buste lauré d'Hadrien à droite. — Rv. SECVR. AVG. PONT.

MAX. TR. POT. COS. III. S. C. La Sécurité assise à gauche, un sceptre dans la main droite et soutenant sa tête de la main gauche (Même date). G. B.

283. AYT. KAI. TRAI. AΔPIA CEB (Αὐτοκράτος Καίσαρ Τραιανος Αδριανος Σεβαστος) Buste lauré et drapé d'Hadrien à droite. — Rv. L TRICKAI (*année 13*) (dans le champ) I ϛ. Le Nil couché à gauche sur un crocodile, tenant de la main droite une corne d'abondance surmontée d'un enfant et de la gauche un roseau.

Cette monnaie a été frappée à Alexandrie l'année 13 du règne d'Hadrien, c'est-à-dire en 129 de J.-C. Les lettres I ϛ que l'on voit dans le champ représente le chiffre 16. Il indique que dans l'année où la pièce a été émise le Nil atteignit ses seize coudées, la meilleure hauteur des crues, et que, par suite les récoltes furent abondantes.

SABINE

(*Sabina*)

Sabine était fille de Matidie, nièce de Trajan. Hadrien l'épousa en l'an 100.

Sabine était d'humeur difficile et acariâtre. Hadrien s'en plaignait et disait souvent qu'il la répudierait s'il était simple particulier. Cependant, pour lui plaire, il destitua en l'an 122 Septicius Clarus, préfet du prétoire et Suetone Tranquille, secrétaire impérial, auxquels elle reprochait de se conduire avec elle plus familièrement que ne le comportait l'étiquette de la cour. En 128, il lui donna le titre d'*Augusta*, et, en 129, il l'emmena lorsqu'il se mit en route pour accomplir son second grand voyage.

Mais Sabine ne pouvait pardonner à Hadrien ses mœurs dépravées, et les reproches qu'elle lui adressait à ce sujet donnèrent lieu à des scènes violentes, qui la décidèrent, en l'an 136, à se donner la mort. D'après d'autres versions, elle aurait été empoisonnée par Hadrien.

284. SABINA AVGVSTA HADRIANI AVG. P. P. (*Sabina Augusta Hadriani Augusti, patris patriae*). Buste de Sabine diadémé à droite avec la queue. — Rv. CONCORDIA AVG. La Concorde assise à gauche, tenant une patère de la main droite et accoudée à une

statuette de l'Espérance placée sur une base ; sous le siège, une corne d'abondance.
Denier. D. 17mm. P, 3g,10. AR.

Ce denier a été frappé postérieurement à l'année 127, Sabina ayant reçu le surnom d'Augusta en 128.

285. Même légende et même buste. — Rv. PIETAS. S. C. La Piété voilée assise à gauche, tenant une patère et un sceptre. (Même date). G. B.

286. Même légende et même buste. — Rv. même légende. La Piété debout à gauche, posant les mains sur les têtes de deux jeunes filles. (Même date). M. B.

287. Même légende. Son buste diadémé à droite avec la coiffure relevée. — Rv. Vénus victorieuse debout à droite vue par derrière, appuyée sur une colonne, tenant un casque de la main droite et une haste de la gauche ; derrière elle, un bouclier.
Denier. D. 17mm. P. 3g,20. AR.

AELIUS

(*Lucius Aurelius Verus*)

Aelius Verus, fils de Cejonius Commodus, appartenant à la plus haute noblesse, fut adopté par Adrien en l'an 136 et prit le nom de L. Aelius Commodus Verus.

Il fut nommé préteur en 137 et fit quelques campagnes en Pannonie avec le titre de proconsul. Il était d'une santé très faible. De retour à Rome à la fin de 137, il tomba malade et mourut le 1er janvier 138.

Ce prince est le premier qui reçut le titre de César appliqué à l'héritier présomptif du trône. Il était, dit Spartien, d'une grande beauté, d'un commerce très agréable et instruit dans les lettres. On lui reproche ses excès de table et autres qui probablement abrégèrent sa vie.

Aelius Verus fut deux fois consul :

COS. en 136 et COS. II en 137.

Ses puissances tribunices sont au nombre de deux :

TR. POT. en 136 et TR. POT. II en 137

288. L. AELIVS CAESAR. Tête d'Aelius à droite. — Rv. SALVS TR. POT. COS. II. S. C. La Santé assise à gauche, nourrissant un serpent sortant d'un autel qui est entouré de guirlandes. Elle appuie le bras gauche sur une statuette de l'Espérance posée sur un piédestal (137 de J.-C.). G. B.

289. Même légende. Tête du prince nue à gauche. — Rv. TR. POT. COS. II. La Santé debout à gauche, donnant à manger à un serpent qui sort d'un autel. Elle tient un sceptre de la main gauche (Même date).
Denier, D. 18mm. — P. 3g AR.

ANTONIN LE PIEUX

(*Titus Aurelius Fulvius Boionius Arrius Antoninus ;* après son adoption par Hadrien, *T. Aelius Hadrianus Antoninus Pius*)

138 — 161

Antonin, fils d'Aurelius Fulvus et d'Arria Fadilla, naquit à Lanuvium, le 9 septembre 86.

Il débuta dans la carrière des honneurs vers l'an 103, exerça, dès qu'il fut dans les conditions d'âge voulues, la questure puis la préture et se signala dans ces deux charges par ses libéralités et ses magnificences.

En 112, il épousa Faustine, fille de M. Annius Verus. En 125, il fut nommé juge-administrateur de l'Etrurie et de l'Ombrie.

Nommé proconsul d'Asie en 135, il surpassa, dit Capitolin, la gloire de son aïeul Arrius Antoninus demeurée jusqu'à lui sans rivale.

A son retour à Rome, il fut admis au Conseil impérial, puis adopté par Hadrien le 25 février 138.

Cinq mois plus tard, le 10 juillet, à la mort de son père adoptif, il fut proclamé empereur et reçut du Sénat le surnom de *Pius*.

En 139, il accepta le titre de *pater patriae*, qu'il avait refusé l'année précédente.

Les premières années de son règne furent employées à rétablir l'ordre ébranlé en Germanie, en Dacie et en Cappadoce. En 139, il donna des rois aux Quades et aux Arméniens.

En 140, il perdit sa femme Faustine, qui reçut du Sénat les honneurs divins.

L'année 143 fut marquée par des troubles en Maurétanie et par un soulèvement des Brigantes, en Bretagne. Le légat-propréteur Q. Lollius Urbicus marcha contre ces derniers et les vainquit, puis il entreprit et acheva la construction d'un mur, appelé mur d'Antonin, entre le Forth *(Clota)* et la Clyde *(Bodotria)*.

En 145, Antonin donna sa fille Faustine en mariage à Marc Aurèle, qu'il avait adopté au mois de février 138, et, en 147, il partagea avec lui ses pouvoirs proconsulaire et tribunice.

En 149, dans des fêtes solennelles, il fit défiler des animaux amenés de toutes les parties du monde.

En 154, il se rendit à Alexandrie pour réprimer une révolte contre Dinarque, préfet d'Egypte, puis il passa en Syrie, où venait d'éclater un soulèvement des Parthes coïncidant avec une révolte des Juifs.

En 155, ce commencement de guerre est apaisée, et la paix est conclue avec le roi parthe Vologasos.

En 157, Antonin rentra à Rome et continua à faire le bonheur de ses sujets par son administration paternelle, sa clémence et ses vertus.

Il mourut à Lorium, le 7 mars 161 et fut proclamé *Divus* par le Sénat.

Antonin fut consul quatre fois.

COS	138	COS. III	140
COS II	139	COS. IIII	145

Il fut salué deux fois *impérator*.

IMP ..... 10 juillet 138
IMP II..... en 143

Ses puissances tribunices sont au nombre de 24 :

Trib. pot..... le 25 février 138
id. II... le 10 décembre 138
id. III... le 10 décembre 139

et ainsi de suite, jusqu'à sa dernière, qui date du 10 décembre 160.

290. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P. COS. IIII. Tête laurée d'Antonin à droite. — Rv. ANNONA AVG.

Modius avec quatre épis et un pavot au milieu. (145 161).

Denier. D. 17mm P. 3g,60 AR.

291. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P. XI. Même tête. — Rv. ANNONA AVG. COS. IIII. S. C. L'Abondance debout à gauche, tenant deux épis et une ancre ; à ses pieds, à gauche, le modius rempli d'épis et de pavots (148 de J.-C.). G. B.

292. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P. COS. III. Même tête. — Rv. BRITANNIA IMPERATOR II. S. C. La Bretagne assise à gauche sur un rocher, tenant une enseigne de la main droite et une haste de la gauche. Elle a le coude gauche appuyé sur un grand bouclier ; sur le bouclier une cuirasse (de J.-C. 143-144). G. B.

Le type du revers consacre le souvenir de l'expédition contre les Brigantes, peuple de Bretagne, en 143. Cette médaille n'est donc pas antérieure à cette date.

293. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. Même tête. — Rv. CAPPADOCIA COS. II S. C. La Cappadoce tourelée debout à gauche, tenant une corbeille de la main droite et un étendard de la gauche ; à ses pieds, à gauche, le mont Argée surmonté d'une étoile (de J.-C. 139). G. B.

294. DIVVS ANTONINVS. Buste lauré d'Antonin à droite. — Rv. CONSECRATIO S. C. Bûcher à quatre étages en pyramide, orné de guirlandes, de draperies et de statues séparées par des colonnes ; au 2e étage, une porte ; au sommet, Antonin dans un quadrige.

Ce bûcher est conforme à la description qu'en fait Hérodien, IV, 2. Au 2e étage, où est ménagée une porte, était placé le lit funéraire. Après l'accomplissement des cérémonies religieuses, le feu était mis au bûcher sur l'ordre du Sénat, et le corps de l'empereur était consumé avec les draperies, les statues et tout le monument. Le quadrige placé au sommet fait allusion à l'apothéose d'Antonin.

(*A suivre*)

L. DEMAEGHT.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Europe. — La statistique du commerce français en 1895 annonce une augmentation qui porte sur le chiffre des exportations comme l'indique le tableau suivant :

	1894		1895
Importations	3.850.445.000 fr.	.....	3.698.742.000 fr.
Exportations	3.078.145.000	.....	3.387.851.000
Total...	6.928.590.000 fr.	.....	7.086.593.000 fr.

Il y a donc eu, au total, une augmentation de 158.003.000 fr.

Parmi les pays étrangers en relations commerciales avec la France, l'Angleterre tient le 1er rang. Voici du reste un tableau du commerce extérieur avec les principaux états (1).

	Importations en France	Exportations de France	Total
Angleterre..	494.603.000 fr..	1.005.233.000 fr..	1.499.836.000 fr.
Belgique...	308.192.000	515.332.000	823.524.000
Allemagne.	316.701.000	328.740.000	645.441.000
Etats-Unis..	267.621.000	282.765.000	550.386.000
Espagne....	206.622.000	113.022.000	319.644.000
Italie.....	114.094.000	130.167.000	244.261.000
Suisse.....	65.117.000	163.912.000	229.029.000
République Argentine	177.232.000	44.579.000	221.811.000

***

Une campagne d'études scientifiques entreprise, il y a quelques mois, dans le golfe de Gascogne par plusieurs savants, a fourni d'intéressants renseignements sur les fonds lithologiques sous-marins et le peuplement aux différentes profondeurs (2).

(1) *Bulletin de la Société de Géographie de Lille* (février 1896).
(2) *Annales de Géographie*, 15 avril 1896, p. 329. Note de M. Thoulet, professeur à la faculté des sciences de Nancy.

L'industrie cotonnière est en voie de développement en Russie, principalement en ce qui concerne le tissage. La Russie reçoit la matière première de l'Egypte, des Etats-Unis et de l'Asie centrale où cette culture fait de rapides progrès (1).

***

La campagne de Madagascar, et plus récemment les événements du Transwaal ont attiré l'attention sur la question des câbles sous-marins dont l'Angleterre détient en quelque sorte le monopole. C'est ainsi que, sur un total de 292 602 kilom. de câbles que l'on trouve sur notre globe, l'Angleterre en possède 182.700, et, en y ajoutant les câbles établis par les pays d'origine anglaise 250.000, il faut ajouter que ce réseau, qui représente une valeur de près d'un milliard, a été établi en vertu d'un plan qui date de 1860. Il ne reste pour compléter le cercle autour de la terre qu'à réaliser le projet déjà étudié d'un câble entre Victoria (dans l'île de Vancouver) et l'Australie par Honolulu. — La France ne possède, au contraire, que 10.000 kilom. de câbles entre Brest et Saint-Pierre, la France et l'Algérie, sans oublier les petits câbles de la Nouvelle-Calédonie, des Antilles et du Mozambique. Aussi a-t-on formé le projet d'établir un réseau international ayant pour centre Paris et non plus Londres. C'est ce qui explique le vote récent pour l'établissement d'un câble direct de Brest à New-York, câble qui sera ensuite relié aux Antilles par Haïti (2).

***

Annonçons enfin que le Portugal se propose de fêter en 1897, à Lisbonne, le quatrième centenaire de l'expédition de Vasco de Gama, partie le 8 juillet 1497.

---

(1) *Bulletin de la Société de Géographie de Lille*. Février 1896.
(2) *Annales de Géographie*. 15 avril 1896.

Afrique. — Signalons dans la *Revue Tunisienne* un intéressant rapport de M. Fallot sur les relations économiques de Malte et de la Tunisie et les meilleurs moyens de les développer (1).

***

L'escadre de la Méditerranée vient de pénétrer pour la première fois dans le port intérieur de Bizerte. Cet évènement a produit une vive impression, surtout en Italie.

***

Au sud de l'Algérie, M. Foureau, qui se proposait de pénétrer jusqu'au Soudan à travers le pays des Touareg, a dû revenir et renoncer à son projet. Suivant certains bruits, le chef des Snoussis qui se trouve actuellement à Koufra, aurait enjoint aux Touareg de refuser le passage aux étrangers.

Ce voyage n'a cependant pas été sans résultat. M. Foureau a en effet relevé 879 kilom. d'itinéraires nouveaux dans la région du grand Erg (2).

***

Au Soudan, le lieutenant Hourst a quitté, au mois de décembre, Ségou-Sikoro et atteint Kabara dont il est parti le 21 janvier. Il se dirige vers Boussa et pense arriver très prochainement à Say. Ce voyage a une grande importance ; car de Milali, village situé sur la rive nord du Niger, à 43 kilom. à l'est de Tombouctou, jusqu'à Tibi-Farka, point atteint par le capitaine Toutée, le Niger est complètement inconnu. Il l'est à peu près de Tibi-Farka à Say (3).

***

Dans la même partie de l'Afrique, au sujet de la région lacustre située à l'ouest de Tombouctou, nous devons signaler l'étude de

---

(1) *Revue Tunisienne* de janvier 1896.
(2) *Annales de Géographie*, 15 avril 1896.
(3) *Tour du Monde*, 4 avril 1896.

M. le lieutenant Bluzet. D'après ses observations, le lac Faguibine aurait une longueur de 30 kilom. et atteindrait une profondeur de 30 mètres (1).

***

Le commandant Destenave a obtenu quelques succès dans le Mossi, et conclu plusieurs traités (2).

***

Au nord du Togoland allemand, le docteur Grüner se prépare à remplir une nouvelle mission pour agrandir l'Hinterland.

***

On a d'intéressants détails au sujet du sergent Si Ahmed ben Mechkara, que le lieutenant de vaisseau Mizon avait laissé à Yola avec 20 tirailleurs et un bateau, le *Sergent-Malamine*, dont les anglais se saisirent. Si Ahmed, abandonné à lui-même et laissé sans secours et sans nouvelles, sut conserver son influence. Les anglais ont enfin consenti à le ramener au littoral, mais ils ne voulaient l'autoriser à s'embarquer qu'après avoir signé une déclaration affirmant que le sultan d'Yola l'avait chassé. Sur son refus, ils se résignèrent à le laisser aller. Il est rentré 2 ans après le départ de M. Mizon, et a laissé à Yola un poste commandé par un sergent (3).

Ces incidents augmentent l'intérêt du compte-rendu des résultats scientifiques obtenus par M. Mizon dans ses voyages d'exploration, et de l'itinéraire qu'il a suivi de la source de la Bénoué au confluent des rivières Kadéï et Mambéré (4).

***

D'autre part, les commissaires français et anglais chargés, conformément à la convention anglo-française du 15 janvier

(1) *Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, 3e trimestre, 1895.
(2) *Tour du Monde*, 4 avril 1896.
(3) *Bull. et Mém. de la Société Africaine de France*, novembre-décembre 1895.
(4) *Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, 3e trimestre, 1895.

1896, au sujet des frontières de l'Indo-Chine et du Niger, de délimiter les sphères d'influence des deux puissances à l'ouest du Bas-Niger, ont commencé, depuis le mois de février, leurs négociations à Paris.

***

Nous avons des renseignements sur le commerce du Dahomey en 1895. Les chiffres sont sensiblement les mêmes qu'en 1894 : 10.542.220 fr. pour les importations et 10.521.868 fr. pour les exportations. La France a pour sa part 3.407.985 fr. pour les importations et 3.941.353 fr. pour les exportations. Les produits importés consistent surtout en tabacs, sel, alcools et tissus, les produits exportés en huiles, amandes de palme, noix de coco et, pour la première fois, caoutchouc. Ajoutons qu'en 1890 le commerce général n'atteignait pas la moitié du chiffre qu'il atteint aujourd'hui (1).

***

Dans l'Afrique australe, les événements du Transwaal vont avoir leur dénouement devant les tribunaux de Prétoria et de Londres. La conséquence sérieuse, c'est l'échec grave subi par la Chartered Company, qui a été dépouillée de ses pouvoirs militaires et d'importants territoires. Son directeur, le célèbre M. Cecil Rhodes, a dû donner sa démission. La Compagnie continue cependant l'étude de la voie ferrée qui de Mafeking (sur la frontière occidentale du Transwaal) doit se poursuivre jusqu'à Boulouwayo. Cette ligne paraît surtout importante, maintenant que la colonisation anglaise dans cette région semble menacée par une redoutable révolte des Matabélés. La compagnie pousse également les études du chemin de fer qui, de Beira sur la côte orientale, doit conduire à Fort-Salisbury. Il y a du reste quelque temps que la ligne télégraphique, qui doit un jour unir le Cap et Alexandrie, aboutit à Blantyre et Zomba sur le Chiré.

Dans la région du lac Nyassa les établissements anglais entrent en voie de colonisation. Les derniers chasseurs d'esclaves ont été pris ou tués (2).

***

(1) *Revue Coloniale*, 5 mai 1896.
(1) *Annales de Géographie*, 15 avril 1896.

Malgré les récents incidents, la prospérité du Transwaal ne peut que se développer. La petite république sud-africaine possède aujourd'hui trois voies ferrées au dehors : celle du Cap, celle de Prétoria à Lourenço-Marquez, et enfin la voie de Johannesbourg à Durban qui a été achevée en décembre 1895.

***

A Madagascar, le résident général, M. Laroche, a fait signer à la reine, le 18 janvier dernier, une déclaration par laquelle la souveraine reconnait la prise de possession de l'île par la France. Le gouvernement français qui représentera l'état hova dans ses relations extérieures, pourra aussi intervenir pour contrôler son administration intérieure.

Au sujet de la colonisation de l'île, nous avons d'intéressants renseignements de M. Courmes sur le Betsileo. Cette région, située au sud de l'Emyrne, serait particulièrement propre à la culture du café. D'après le calcul fait par quelques grands propriétaires, le pied de caféier revient, le jour où il commence à produire, à 0 fr. 60 et, à partir de la 4me année, il fournit 500 grammes de café par an. En outre, les cultures des pays tempérés et tropicaux viennent bien. Quant à la main d'œuvre, elle est à très bon marché. Les Betsiléos, qui sont doux, adroits, travailleurs sont payés à raison de 0 fr. 50 par jour. La grosse difficulté est celle des transports qui sont très chers : le transport de 25 kilog. de Tamatave à Tananarive coûte 25 francs. La conclusion importante, c'est que l'ouvrier européen ne peut vivre à Madagascar et que la colonisation ne peut être entreprise que par de grandes compagnies (1).

***

La Revue Coloniale contient le règlement relatif à la propriété foncière et à la concession des terres à Madagascar (2).

***

(1) *Bulletin de la Société de Géographie Commerciale de Paris*. T. XVIII, 1896, 3e fascicule.
(2) *Revue Coloniale*, 5 mai 1896.

Sur la côte orientale d'Afrique, l'exploration de MM. Maurice Versepuy et de Romans a échoué. Ces voyageurs avaient tenté d'aller de Zanzibar au lac Rodolphe. Partis le 7 juillet, ils se sont vus arrêtés, avec la caravane qu'ils accompagnaient, par la tribu belliqueuse des Massaï, et ils ont dû regagner la côte.

L'américain Donaldson Smith a été plus heureux. Parti en juillet 1894 de Berbera sur la côte septentrionale des Somalis, il a pu traverser le pays des Gallas et, non sans difficultés, arriver, en juillet 1895, au lac Rodolphe en visitant un pays peu ou point connu. Il a découvert notamment une grande rivière qui se jette dans le lac Stéphanie. Il est revenu au sud par la vallée de la Tana et a rejoint Lamou 16 mois après avoir quitté Berbera.

***

En Ethiopie de graves événements se sont accomplis. L'armée italienne a subi, le 1er mars, un désastre complet dans la bataille d'Adoua. Elle a été anéantie, et le Négus a fait plus de 2,000 Italiens prisonniers. Le gouvernement de la métropole a, depuis cette époque, adopté une politique plus sage et semble renoncer au protectorat. Le général Baldissera, mis à la tête de forces importantes, a négocié la délivrance et, semble-t-il, l'évacuation de la forteresse d'Adigrat. La paix semble prochaine.

D'autre part, les Italiens paraissent disposés à évacuer aussi Kassala, bien que cette place ait victorieusement résisté aux Derviches.

Le gouvernement anglais, prétextant le danger dont les derviches menacent l'Égypte, a organisé une expédition qui a pour objectif le rétablissement de la domination égyptienne à Dongola. Cette expédition, qui a provoqué en Europe de graves discussions, s'est avancée jusqu'à Akasheh, où elle reste stationnaire.

Asie. — Le retour du prince Henri d'Orléans a été l'occasion d'une manifestation sympathique en l'honneur de l'explorateur, qui a obtenu la grande médaille d'or de la *Société de Géographie de Paris,* et qui a été décoré par le gouvernement, ainsi

que son compagnon de voyage, M. Roux, enseigne de vaisseau. Ce dernier a publié un tableau des latitudes et déclinaisons magnétiques qu'il a relevées (1).

Le résultat important de la mission a été de déterminer les véritables sources de l'Iraouaddi

***

Nous trouvons, dans *La Revue Coloniale* (2), le texte de l'arrangement anglo-français du 15 janvier 1896, dont nous avons déjà parlé (3).

***

M. Fourès, résident général par intérim au Tonkin, a publié un important rapport sur les ressources de toute nature et les différentes industries existant ou pouvant se développer dans notre colonie (4).

***

On a reçu des nouvelles de la mission envoyée en Chine par la chambre de commerce de Lyon. Les membres de cette mission se sont partagés en deux troupes qui ont visité, l'une Lou-Tchéou-Fou, l'autre Koui-Yang-Fou. Elles se sont ensuite réunis à Lou-Tchéou-Fou, et sont arrivées à Tchen-Téou, capitale du Sse-Tchouen (5).

Cette tentative n'est pas isolée. Toutes les grandes puissances coloniales s'efforcent d'ouvrir à leur commerce le vaste empire chinois.

Les Allemands, qui ont mis le pied sur le continent en obtenant des concessions à Han-Kéou et à Tien-Tsin, ont envoyé une mission dans le bassin du Si-Kiang.

Ils ont fondé à Shangaï une école et une banque. De 1890 à 1893, les importations d'Allemagne se sont élevées de 7,700,000

(1) *Tour du Monde*, du 4 avril 1896 et *Ann. de Géographie*, du 15 avril 1896, p. 322.
(2) *Revue Coloniale*, 5 février 1896.
(3) *Bulletin trimestriel de la Société de Géographie d'Oran*, tome XVI, fasc. LXVII, janvier-mars 1896, page 157.
(4) *Revue Coloniale*, 5 avril 1896.
(5) *Tour du Monde*, 4 avril 1896.

marks à 16 millions, les exportations de 29,900,000 marks à 34 millions.

Les Anglais, de leur côté, ont obtenu l'ouverture du Si-Kiang à leur commerce. Ils ont envoyé une mission dans le Sse-Tchouen, et ils ont établi une ligne de navigation sur le Yang-Tse.

Enfin, les Russes ont été autorisés à faire hiverner leur flotte dans la baie de Kiao-Tchéou, sur la mer Jaune (dans le Chan-Toung). Il est décidé d'autre part que leur Transsibérien traversera la Mandchourie pour aboutir directement à Vladivostock, avec facilité de construire un embranchement vers la mer Jaune.

Ajoutons qu'un syndicat américain a obtenu la concession d'un chemin de fer à voie large de Han-Kéou à Péking.

La France est obligée de lutter pour maintenir le rang qu'elle a pris. Il est notamment question de prolonger la voie ferrée de Langson vers le Si-Kiang.

***

Un explorateur français, dans l'Asie centrale, M. E. Blanc, récemment rentré, annonce qu'il a découvert dans le bassin du Tarim et du Lob Nor des traces de civilisation grecque (1).

Amérique. — La question d'un canal interocéanique est remise en discussion en Amérique. Il est surtout question d'un canal de Nicaragua. La Compagnie, qui avait commencé les travaux en 1889 et avait dû les suspendre en 1893, s'est reconstituée.

Elle doit obtenir le contrôle et l'appui des États-Unis. Un projet de loi réglant l'organisation définitive de la Compagnie, l'émission des obligations et le contrôle de l'État, a été déposé le 20 mars 1896. Le canal doit partir de Greytown (San-Juan de Nicaragua) où l'on créera un port ; il s'élèvera par trois écluses, traversera la montagne du Divide formée de laves résistantes ; puis, par une série de grands bassins et par la

(1) *Annales de Géographie*, 15 avril 1896.

rivière Saint-Jean, il arrivera au lac. Il faudra établir dans cette région des digues colossales atteignant jusqu'à 21 mètres de hauteur sur 300 mètres de longueur. Le lac sera traversé par un chenal de 91 kilomètres. Puis, par la vallée du Rio-Grande le canal s'abaissera au moyen de trois écluses jusqu'au port de Brito sur le Pacifique. Le canal aura 273 kilomètres, dont 70 taillés dans le roc vif. Sa profondeur atteindra de 9 à 10 mètres, sa largeur de 75 à 120 mètres. Mais la question des dépenses présente toujours un grand aléa : fixées d'abord à 325 millions de francs, elles ont été successivement élevées jusqu'à 750 et rien ne démontre que ce chiffre soit exact (1).

Un autre projet de canal à travers l'isthme de Tehuantépec a été mis en avant (2).

Il est aussi question d'un simple chemin de fer transbordeur à travers cet isthme. L'avantage, au point de vue américain, serait dans le voisinage des Etats-Unis, et la dépense serait moindre.

Enfin il reste une autre solution dont, en France, on semble se désintéresser. Suivant un américain, M. Hill, il serait très possible de terminer le canal de Panama, où il ne reste que 40 kilom. à creuser sur 70, et où, du reste, les travaux n'ont pas cessé (3).

***

Sur Cuba, où la révolte ne semble pas près de prendre fin, nous avons à signaler une importante étude de M. Daniel Bellot. Il constate que, malgré le déficit budgétaire annuel, la situation économique de Cuba est en progrès. La culture de la canne à sucre et surtout du café et du tabac n'a cessé de se développer. En outre des industries nouvelles se sont créées surtout dans ces dernières années : fabriques de chocolat, d'alcool, de bougies, de savons, de pâtes alimentaires, de papier, etc.

Le commerce extérieur n'a cessé de croître, surtout avec les États-Unis. En 1894, à la Havane, sur un tonnage total de

(1) *Tour du Monde* du 25 avril 1896.
(2) *Bulletin de la Société de Géographie de Lille*, février 1896.
(3) *Tour du Monde* du 25 avril 1896.

1.793.000 tx, les États-Unis viennent en tête avec 776.000 tx, puis arrivent l'Espagne avec 677.000 tx et l'Angleterre avec 206.000 tx. L'insurrection, quelle qu'en soit l'issue, amènera une dépression économique. Mais la prospérité renaîtra, bien que les bras manquent pour cultiver une immense étendue de terres vierges (1).

***

M. Diguet, attaché au Muséum d'histoire naturelle de Paris, a été chargé d'une mission relative à l'ethnographie et aux sciences naturelles dans la Basse Californie et la chaîne des Cordillères (2).

***

M. Catao Gomes Jardim fournit des détails intéressants sur l'Etat brésilien de Minas Géraës qui contient d'importantes mines de diamants, de l'or et un peu d'argent (3).

***

Le comte Henry de la Vaulx prépare une exploration en Patagonie (4).

***

On a de bonnes nouvelles de l'expédition scientifique conduite à la Terre de Feu par M. Otto Nordenskiöld (5).

Océanie. — Le gouvernement de la Nouvelle Calédonie a recouru à l'immigration de travailleurs javanais, pour suppléer à l'insuffisance des travailleurs des Nouvelles-Hébrides et à l'arrêt momentané de l'immigration des Annamites (6).

---

(1) *Annales de Géographie*, 15 avril 1896 p. 330.
(2) *Tour du Monde* du 4 avril 1896.
(3) *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Paris*. T. XVIII, 1896, 3e fascicule.
(4) *Tour du Monde* du 4 avril 1896.
(5) *Annales de Géographie*, 15 avril 1896, p. 341.
(6) *Revue Coloniale*, 5 février 1896.

Régions polaires. — Le monde des géographes et des savants a été fort ému, il y a deux mois, par l'annonce du retour de l'explorateur Nansen, qui avait, disait-on, atteint le Pôle nord. Ce bruit n'a malheureusement pas été confirmé. Il est dû à une dépêche envoyée d'Yakoutsk d'après un télégramme d'un marchand russe établi à Oustiansk, dans le nord-est de la Sibérie.

Rappelons que Nansen est parti le 23 juin 1893 et que les dernières nouvelles qu'on en ait reçues sont du 20 août 1893 (1).

***

Cette fausse annonce ne fait qu'augmenter l'intérêt qui s'attache à la tentative hardie de l'ingénieur suédois, M. Andrée, qui espère atteindre le Pôle nord au moyen d'un ballon. L'aérostat fabriqué à Paris a un diamètre de 20^{m},50 et cube 4.500^{mc}. Il emporte à tout hasard un canot, un traîneau, et des pigeons voyageurs. Le départ de l'expédition de Gothembourg est fixé au 7 juin Elle doit arriver vers la mi-juin au Spitzberg, où le ballon sera gonflé. Le voyage aérien ne doit pas durer plus de 30 jours. En général les aéronautes et les savants doutent fort du succès de cette audacieuse entreprise (1).

***

Le Pôle sud attire aussi de nombreux explorateurs. Le Comité anglais antarctique équipe une expédition de 12 hommes qui doit partir pour la Terre Victoria le 1er septembre. Elle devra, sous la direction d'un norvégien, M. Borchgrevink, procéder à des observations magnétiques, météorologiques, géologiques, zoologiques et botaniques, et surtout rechercher le pôle magnétique, que Ross n'a pu découvrir.

Il est possible que l'Autrichien Von Payer se dirige vers la même région.

Le docteur Cook, ancien compagnon de Peary, est parti depuis le mois de décembre pour la Terre Victoria.

---

(1) Voir notre Chronique Géographique dans le n° janvier-mars 1896 du *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran.*

(2) *Annales de Géographie*, 15 avril 1896.

En Allemagne, on étudie le projet d'une expédition qui durerait 2 ans et qui s'avancerait au sud de l'archipel de Kerguélen dans des régions inexplorées.

Enfin l'expédition belge de Gerlache qui est en formation se propose d'explorer en 1896-97 la Terre de Graham, et en 1897-98 la Terre Victoria (1).

PAUL RUFF.

(1) *Annales de Géographie*, 15 avril 1896.

BIBLIOGRAPHIE

FASTES DES PROVINCES AFRICAINES (*Proconsulaire, Numidie, Maurétanies*) *sous la domination romaine, par* A. Clément PALLU DE LESSERT. — Tome 1er. République et Haut Empire. — 304 p., in-4o. — Paris, Ernest Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.

Cet ouvrage, dont la publication a été ordonnée par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, est appelé à rendre les plus grands services aux archéologues et à tous ceux qui se livrent à l'étude des institutions romaines. M. Pallu de Lessert, que nous avons l'honneur de compter parmi les membres de notre Société, n'a pas travaillé moins de onze ans, avec toute la conscience qu'on lui connait, à en réunir les matériaux. Il a compulsé les renseignements disséminés dans une foule d'ouvrages, interrogé les monuments lapidaires et les monnaies, et il est parvenu ainsi à établir une liste aussi complète que possible des gouverneurs des différentes provinces d'Afrique sous la domination romaine.

Le premier volume, qui vient de paraître, nous donne déjà une idée de ce que sera l'ouvrage entier. Il ne comprend pas moins de 137 proconsuls pour la période comprise entre l'an 146 avant J.-C. et l'année 273 de notre ère, et chacun d'eux est l'objet d'une notice biographique se rapportant plus spécialement à l'histoire de l'Afrique romaine.

On peut juger d'après cela de l'importance de cette œuvre et de ce qu'il a fallu de patientes et laborieuses recherches à son savant auteur pour la mener à bien.

La haute compétence de notre éminent collaborateur, dont plusieurs ouvrages ont été couronnés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, donne la plus grande valeur à ce livre, indispensable à tous ceux qui s'occupent d'archéologie africaine.

L. DEMAEGHT.

PRESSE-MAUREL

Imprimant le format tellière (32 × 43)

M. Ludovic Maurel, graveur lithographe à Oran, membre de notre Société, vient d'inventer une presse lithographique et autographique d'une telle simplicité que toute personne peut la faire fonctionner sans apprentissage.

Cette presse, élégante, légère et néanmoins très solide, imprime la lithographie, l'autographie, la gravure, la phototypie sur pierre, zinc, etc., et donne des épreuves de la plus grande netteté et de la plus parfaite régularité.

Elle est à pression cylindrique et centrale. Il suffit d'appuyer sur une pédale pour obtenir naturellement et mathématiquement une pression qui s'égalise d'elle-même. Un grand progrès se trouve ainsi réalisé dans la partie mécanique de la lithographie.

Des son apparition, la *Presse-Maurel* a été adoptée par les diverses Administrations de la ville et du département d'Oran, par les Directions d'Artillerie et du Génie, le Lycée, la Compagnie générale Transatlantique, etc., preuve incontestable de sa supériorité sur toutes celles connues jusqu'à ce jour.

M. Maurel est aussi l'inventeur d'un procédé nouveau, auquel il a donné le nom de *lithophage*, pour effacer instantanément les caractères de la pierre lithographique, sans avoir recours au ponçage, travail long et fatigant. Par ce procédé, le nettoyage se fait en 4 et 5 minutes, et l'usure de la pierre est insignifiante.

Un *Manuel pratique* donne la description de la presse et fait connaître son fonctionnement, la marche successive des opérations et le mode d'emploi du *lithophage*.

Le prix de la *Presse-Maurel*, avec ses accessoires est de 250 francs prise à Oran.

Mouvement des Entrées du port d'ORAN par pavillon pendant l'année 1895

PAVILLONS	ENTRÉES							
	VAPEURS				VOILIERS			
	NOMBRE de VAPEURS	Tonnages	Equipages	Passagers	NOMBRE de VOILIERS	Tonnages	Equipages	Passagers
Français	1.431	700.481	32.968	26.917	173	6.567	890	2
Espagnols	152	45.959	2.683	13.671	75	4.752	438	50
Anglais	114	99.821	2.277	687	10	653	67	21
Belges	16	21.433	364	»	»	»	»	»
Allemands	25	23.611	510	»	»	»	»	»
Suédois	3	2.182	66	»	»	»	»	»
Danois	12	10.159	247	»	»	»	»	»
Norwégiens	4	4.114	79	»	4	1.934	42	»
Italiens	1	266	26	»	20	5.132	171	»
Ottomands	1	828	29	»	»	»	»	»
Autrichiens	»	»	»	»	2	913	24	»
Hollandais	»	»	»	»	1	1.417	14	»
Grecs	»	»	»	»	2	1 102	22	»
Portugais	»	»	»	»	16	840	199	5
Maroçains	»	»	»	»	3	26	24	»
Totaux des Vapeurs.	1.459	908.857	39 249	41.275	306	23.336	1.891	78
Report des Totaux des Voiliers	306	23.336	1.891	78				
Total Général en 1895.	1.765	932.193	41.140	41.353				

Mouvement des Sorties du port d'ORAN, par pavillon pendant l'année 1896

PAVILLONS	SORTIES							
	VAPEURS				VOILIERS			
	NOMBRE de VAPEURS	Tonnages	Equipages	Passagers	NOMBRE de VOILIERS	Tonnages	Equipages	Passagers
Français.....	1.114	690.638	29.383	18.533	174	6 828	937	»
Espagnols.....	151	45 134	2.621	9.285	89	4.029	369	»
Anglais.....	111	88.901	2.255	20	10	653	65	3
Belges	15	20.404	366	»	»	»	»	»
Allemands.....	25	23.611	510	»	»	»	»	»
Suédois	3	2.182	66	»	»	»	»	»
Danois	12	10.159	242	»	»	»	»	»
Norwégiens ...	4	4 112	79	»	4	1.934	42	»
Italiens	1	266	26	»	20	5.132	170	19
Ottomands.....	1	828	29	»	»	»	»	»
Autrichiens	»	»	»	»	2	913	24	»
Hollandais.....	»	»	»	»	1	1.417	11	»
Grecs	»	»	»	»	2	1.102	21	»
Portugais.....	»	»	»	»	16	840	199	»
Marocains.....	»	»	»	»	3	27	24	»
Totaux des Vapeurs.	1.437	886.235	35.577	27.838	321	22.875	1.865	22
Report des Totaux des Voiliers.....	321	22.875	1 865	22				
Total Général en 1895.	1.758	909.110	37.442	27.860				

Mouvement des Entrées et Sorties du port d'ORAN, par pavillon pendant l'année 1895

PAVILLONS	ENTRÉES ET SORTIES RÉUNIES				OBSERVATIONS
	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGES	EQUIPAGES	PASSAGERS	
Français.....	2.592	1.404.514	64.178	45.452	Dans ce Tableau ne sont pas compris les navires de guerre, les relacheurs, ni les yacks de plaisance.
Espagnols.....	467	99.874	6.111	23.009	
Anglais.....	245	190.031	1.664	731	
Belges.....	31	41.837	730	»	
Allemands.....	50	47.222	1.020	»	
Suédois.....	6	4.364	132	»	
Danois.....	24	20.318	489	»	
Norwégiens....	16	12.094	242	»	
Italiens.....	42	10.796	393	»	
Ottomands.....	2	1.656	58	»	
Autrichiens....	4	1.826	48	»	
Hollandais.....	2	2.834	28	»	
Grecs.....	1	2.204	43	»	
Portugais.....	32	1 680	398	5	
Marocains.....	6	53	48	»	
Totaux des Vapeurs.	3.523	1.841.303	78.582	69.198	
En 1894....	3.264	1.802.149	78.523	80.383	
Différence, 1895	+ 259	+ 39.154	+ 59	— 11.185	

Mouvement de la Navigation dans le Port d'ARZEW, pendant l'année 1895

PAVILLONS		VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
		Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers
Français		588	331.784	14.684	16	232	11.496	1.276	»	820	343.200	15.960	16
Anglais		74	63.256	1.418	12	»	»	»	»	74	63.256	1 418	12
Belges		4	4 482	96	»	»	»	»	»	4	4.482	96	»
Espagnols		»	»	»	»	20	758	142	1	20	758	142	1
Grecs		»	»	»	»	2	1.246	22	»	2	1.246	22	»
Danois		4	516	80	»	»	»	»	»	4	516	80	»
Italiens		»	»	»	»	4	1.658	40	»	4	1.658	40	»
Suédois		»	»	»	»	2	668	20	»	2	668	20	»
Totaux en	1895..	670	400 038	16.278	28	260	15.826	1.500	1	930	415.884	17.778	29
	1894..	598	320.838	16.062	34	190	13.892	1 140	3	788	334.730	17.202	37
Différence en	plus...	72	79.200	216	»	70	1.934	360	»	142	81.154	576	»
	moins.	»	»	»	6	»	»	»	2	»	»	»	8

Mouvement de la Navigation dans le Port de MOSTAGANEM, pendant l'année 1895

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers
Français	169	115.881	5.442	76	»	»	»	»	169	115.881	5.442	76
Anglais	2	1.156	35	»	»	»	»	»	2	1.156	35	»
Français-Algériens	63	8.111	724	»	»	»	»	»	63	8.111	724	»
Espagnols	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Marocains	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Suédois	1	529	18	»	»	»	»	»	1	529	18	»
Italiens	»	»	»	»	1	270	8	»	1	270	8	»
Russes	»	»	»	»	1	255	8	»	1	255	8	»
Danois	1	898	20	»	»	»	»	»	1	898	20	»
Grand cabotage Français	»	»	»	»	2	315	18	»	2	315	18	»
Cabotage Algérien	»	»	»	»	51	1.674	245	»	51	1 674	245	»
Totaux en 1895	236	126.575	6.239	76	55	2.514	279	»	291	129.089	6.518	76
Totaux en 1894	243	147.441	6.266	93	90	3.817	476	»	333	151.258	6.742	93
Différence en plus	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Différence en moins	7	20.866	27	17	35	1.303	197	»	42	22.169	224	17

Mouvement de la Navigation dans le Port de BENI-SAF, pendant l'année 1895

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers
Français	61	7.976	725	»	54	1.161	254	»	115	9.137	979	»
Anglais	83	100.152	1.804	»	6	258	27	»	89	100.410	1.831	»
Belges	3	4.233	71	»	»	»	»	»	3	4.233	71	»
Espanols	»	»	»	»	2	51	10	»	2	51	10	»
Marocains	»	»	»	»	2	18	13	»	2	18	13	»
Autrichiens	1	850	27	»	»	»	»	»	1	850	27	»
Italiens	1	265	26	»	1	83	6	»	2	348	32	»
Danois	1	1.068	21	»	»	»	»	»	1	1.068	21	»
Russes	1	691	21	»	»	»	»	»	1	691	21	»
Norwégiens	2	2.146	41	»	»	»	»	»	2	2.146	21	»
TOTAUX en 1895	153	117.381	2.736	»	65	1.571	310	»	218	118.952	3.046	»
TOTAUX en 1894	158	123.718	2.894	»	50	1.168	241	»	208	124.886	3.135	»
Différence en plus	»	»	»	»	15	403	69	»	10	»	»	»
Différence en moins	5	6.337	158	»	»	»	»	»	»	5.934	89	»

Mouvement de la Navigation dans le Port de NEMOURS, pendant l'année 1895

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers
Français	290	84.856	6.366	2.422	102	2.164	482	25	392	87.020	6.848	2.147
Anglais	4	488	46	»	8	344	39	1	12	832	85	1
Belges	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Espagnols	»	»	»	»	40	802	179	8	40	802	179	8
Marocains	»	»	»	»	4	48	32	6	4	48	32	6
Totaux en 1895	294	85.344	6.412	2.422	154	3.358	732	40	448	88.702	7.144	2.162
Totaux en 1894	240	92.652	7.020	1.679	175	1.194	756	68	415	95.846	7.779	1.747
Différence en plus	54	»	»	433	»	164	»	»	33	»	»	415
Différence en moins	»	7.308	608	»	19	»	24	12	»	7.144	632	»

RÉCAPITULATION de la Navigation, pendant l'année 1895

DÉSIGNATION des PORTS		TOTAUX			
		Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers
Oran		3.523	1.841.303	78.582	69.198
Arzew		930	415.884	17.778	29
Mostaganem		291	129.089	6.518	76
Beni-Saf		218	118.952	3.046	»
Nemours		448	88.702	7.144	2.162
Totaux en	1895	5.410	2.593.930	113.068	71.465
	1894	4.344	2.362.654	105.990	82.386
Différence en	plus	1.066	231.286	7.078	»
	moins	»	»	»	10.921

CHEMINS DE FER DE LA Cie FRANCO-ALGÉRIENNE

RELEVÉ comprenant le mouvement total des voyageurs partis et des marchandises expédiées par les gares ci-après, pendant l'année 1895.

NOMS DES GARES	VOYAGEURS partis	TONNAGE DES EXPÉDITIONS grande vitesse	TONNAGE DES EXPÉDITIONS petite vitesse
Arzew	3.359	50 t. 017 k.	27.155 t. 849 k.
Perrégaux	9.859	20 220	5 682 608
Mascara	13.142	207 152	12.924 253
Saïda	4.271	26 837	6.233 715
Aïn-Sefra	2.419	870	488 030
Mostaganem	12.929	19 355	3.084 651
Mostaganem-marine	»	»	652 019
Relizane	12.693	18 130	4.991 415
Tiaret	11.341	117 423	5.566 365
TOTAUX	60.013	460 004	66.780 870

Trafic des Gares de Karguentah et Oran-Marine. Année 1895

NATURE DE LA MARCHANDISE	Karguentah G. V.	Karguentah P. V.	Marine	TOTAL GÉNÉRAL
Céréales	»	14.480 t.	86.800 t.	101.280 t.
Vin et alcool	»	21.740	29.200	50.940
Alfa	»	14.500	54.360	68.860
Charbon de bois	»	12.560	»	12.560
Fourrage	»	800	95	895
Divers	4.005	9.460	55.093	68.472
TOTAUX	4.005	73.544	225.468	303.007

Voyageurs partis	94.035
Id. arrivés	92.295
TOTAL	186.330

NOTA. — Le mouvement total de la Cie de l'O.-A. est confondu dans celui de Karguentah.

DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION

DU DÉPARTEMENT D'ORAN

DÉSIGNATION	en 1891	en 1896
Ville d'Oran	74.510	84.292
Ensemble de l'arrondissement	225.512	247.560
Ville de Mostaganem	14.374	17.450
Ensemble de l'arrondissement	271.210	269.658
Ville de Mascara	16.482	22.303
Ensemble de l'arrondissement	134.372	154.267
Ville de Bel-Abbès	20.191	26.752
Ensemble de l'arrondissement	67.946	80.162
Ville de Tlemcen	29.544	34.866
Ensemble de l'arrondissement	128.410	132.520

Population totale en 1891	982.551
Id. en 1896	1.069.830
Différence en plus	87.279

On a compris, cette année, dans le dénombrement total, la population militaire, laquelle comporte un effectif de 17.832 hommes.

La différence est ce que l'on appelle la population municipale.

Il n'a pas été fait de distinction entre les Indigènes et les Européens, par la raison que tous les tableaux de recensement n'ont pas été coordonnés. On peut constater, cependant, une augmentation très notable d'Européens, par rapport au recensement de 1891.

STATISTIQUE DU MOUVEMENT COMMERCIAL DU PORT

du département d'Oran, en 1895

comparé au mouvement de l'année 1894

EXPORTATIONS

Nous devons les renseignements publiés dans les tableaux ci-après, à M. le Directeur des Douanes d'Oran

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS	Ensemble des ports en 1894	PORT D'ORAN seul	Ensemble des ports en 1895	PORT D'ORAN seul
Animaux vivants — bêtes de somme.	Tête	729	718	415	395
Animaux vivants — bestiaux. ...	»	563.289	540.802	395.097	374.087
Graisses, suif brut et saindoux	Kilog.	58.431	57.653	88.512	87.865
Peaux brutes	»	856.375	796.464	887.529	824.389
Laines en masse....	»	2.834.760	2.800.697	1.559.686	1.488.117
Soies.....	»	339	309	45	45
Cire brute	»	19.979	19.034	14.036	9 901
Poissons de mer....	»	179.094	179.019	110.201	110.057
Corail brut.....	»	167	167	438	438
Os, sabots et cornes de bétail.....	»	479.699	419.374	498.121	438.695
Céréales — Froment.	Quintal	631.621	510.849	560.422	440.242
Céréales — Maïs	»	1.521	1.206	15.592	15.207
Céréales — Orge	»	313.038	202.410	668.104	470.880
Céréales — Avoine ..	»	546.624	485.307	576.061	543.233
Farines.....	»	6.048	4.471	16.380	14.973
Légumes — verts	Kilog.	587.170	576.523	710.656	708.314
Légumes — secs et leurs farines...	»	469.256	402.556	2.526.806	2.279.045
Pommes de terre....	»	792.188	555.758	780.587	560.432
Alpistes	»	7.097	7.097	4.958	3.380

EXPORTATIONS (suite)

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS	Ensemble des ports en 1894	PORT D'ORAN seul	Ensemble des ports en 1895	PORT D'ORAN seul
Fruits frais.....	Kilog.	642.932	455.085	931.950	797.808
Fruits secs ou tapés..	»	7.652	26.061	146.829	98.971
Fruits oléagineux..	»	7.885	78.856	11.900	»
Tabacs en feuilles..	»	9.272	9.131	532	»
Tabacs fabriqués...	»	87.304	87.275	298.184	266.731
Huiles d'olives.....	»	22.300	21.532	27.253	26.334
Huiles de graines grasses...	»	4.284	4.284	8.691	8.691
Lin en graines.....	»	183.296	183.296	140.531	140.531
Lin en tiges brutes.	»	»	»	»	»
Lin teillé, peigné et en étoupes...	»	»	»	»	»
Joncs et roseaux bruts...	»	»	»	4	4
Alfa.....	»	68.459.895	51.092.089	68.196.024	45.426.337
Feuil. de palmiers nai s..	»	8.392	8.392	»	»
Crin végétal.....	»	15.359.853	15.176.106	10.894.239	10.856.514
Liège.....	»	64.113	64.113	98.661	98.661
Écorces à tan.....	»	8.144.028	8.144.028	7.112.182	7.056.614
Fourrages et son...	»	4.690.580	3.923.860	1.048.592	2.624.036
Drilles.....	»	634.469	567.644	503.839	450.066
Plomb (métal brut)..	Quintal	11	11	»	»
Minerais de fer....	»	2.360.985	»	217.448	5
Minerais de cuivre.	»	»	»	»	»
Minerais de plomb.	»	383	383	22	12
Minerais de zinc...	»	»	»	»	»
Vins de toute sorte..	Litre	80.765.116	57.845.213	109.815.199	84.124.998
Eaux-de-vie et alcools	Litre d'alcool	499.552	457.674	845.875	751.056
Peaux préparées et ouvrées en peau..	Kilog.	27.379	27.333	45.789	45.438

IMPORTATIONS

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS	Ensemble des ports en 1894	PORT D'ORAN seul	Ensemble des ports en 1895	PORT D'ORAN seul
Animaux vivants — bêtes de somme.	Tête	1.916	1.870	1.820	1.799
Animaux vivants — bestiaux....	»	135.216	117	78.808	312
Viandes salées.....	Kilog.	483.291	438.776	453.063	419.828
Fromages	»	657.087	581.350	646.497	581.039
Beurre	»	118.527	114.491	117.832	114.152
Graisses.....	»	408.699	349.855	394.859	298.805
Peaux brutes	»	114.301	76.794	128.809	63.752
Soies.....	»	225	225	24	24
Poissons de mer	»	890.994	859.018	886.724	855.380
Céréales — Froment.	Quintal	7.211	6.816	1.934	243
Céréales — Maïs ...	»	4.340	4.232	2	»
Céréales — Orge	»	51.534	51.064	670	185
Céréales — Avoine...	»	32	22	4	3
Farines.....	»	52.436	41.265	20.678	18.130
Riz...	Kilog.	1.683.377	1.522.301	1.182.775	1.081.905
Pommes de terre ...	»	3.801.201	3.043.622	2.712.411	2.313.618
Légumes secs.....	»	1.900.605	1.626.059	1.677.217	1.465.652
Fruits — secs ou tapés ..	»	1.697.162	1.656.986	980.253	918.371
Fruits — oléagineux..	»	428.810	425.518	498.848	496.293
Glucose	»	44.417	35.900	48.006	41.842
Sucre — brut	»	551.951	498.883	658.641	590.748
Sucre — raffiné... ..	»	5.101.093	4.578.601	5.412.782	4.858.756
Café.....	»	1.533.343	1.370 246	1.549.580	1.412.197
Chicorée	»	216.972	200.492	186 514	171.677

IMPORTATIONS (suite)

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS	Ensemble des ports en 1894	PORT D'ORAN seul	Ensemble des ports en 1895	PORT D'ORAN seul
The	Kilog.	17.687	17.473	25.494	25.150
Poivre	»	99.506	85.104	178.451	164.040
Marrons, châtaignes et leurs farines	»	231.117	219.414	308.894	304.913
Cannelles et cassia lignea	»	11.023	9.919	13.881	13.761
Muscade, macis et vanille	»	1.031	1.027	1.873	1.873
Clous et griffes de girofle	»	10.354	9.299	31.953	31.375
Tabacs en feuilles	»	939.748	883.720	1.229.146	985.994
Tabacs fabriqués	»	18.056	17.563	38.213	6.111
Huiles d'olives	»	1.006.480	918.748	1.006.973	937.180
Huiles d'autres graines grasses	»	2.854.232	2.235.266	2.901.521	2.446.422
Bois à construire bruts ou équarris	1.000 kil.	5.712	2.851	6.213	6.042
Bois à construire sciés	»	9.317	7.356	10.418	3.983
Matér. de toute sorte.	Kilog.	16.738.494	10.572.748	18.471.188	15.250.685
Houille	Quintal	413.386	312.658	534.885	441.480
Huiles et pétroles brutes	Kilog.	»	»	144.414	92.267
Huiles et pétroles raffinés	»	1.355.516	1.264.171	768.569	739.602
Boissons fermentées vins ordin.	Litre	1.047.249	3.012.078	1.492.390	1.435.474
Boissons fermentées vins de liq.	»	248.085	243.945	286.607	266.311
Eaux-de-vie, alcool et liqueurs	Litre d'alcool	1.072.181	936.206	3.665.094	3.230.380
Bière	Litre	340.760	339.015	625.052	624.637
Poteries	Kilog.	2.258.667	1.961.421	3.249.627	2.899.413
Verres et cristaux	»	1.479.430	1.277.382	1.739.431	1.660.481

IMPORTATIONS (suite)

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS	Ensemble des ports en 1894	PORT D'ORAN seul	Ensemb'e des ports en 1895	PORT D'ORAN seul
Tissus de lin et de chanvre..	Kilog.	146.323	131.578	141.603	136.613
Tissus de jute.....	»	1.367.632	1.241.955	2.311.049	2.171.240
Tissus de coton....	»	1.815.885	1.759.690	1.982.477	1.946.968
Tissus de laines....	»	221.594	163.705	241.229	155.195
Tissus de soie.....	»	1.993	1.938	5.404	5.362
Tissus autres.....	»	15	»	3.349	3.349
Papiers et carton...	»	1.819.526	1.508.396	1.732.111	1.608.407
Peaux préparées et ouvrages en peau.	»	385.147	311.447	475.104	401.914
Machines et mécaniques.....	»	1.125.801	976.791	1.463.429	1.352.183
Ouvrages et métaux.	»	2.825.505	2.403.656	2.570.473	2.285.029
Ouvrages de sparterie, de vannerie et de corderie.....	»	145.120	126.612	166.741	161.136

BOUTY,

Secrétaire général.

STATISTIQUE AGRICOLE PENDANT L'ANNÉE 1894-1895

PRODUITS		EUROPÉENS		INDIGÈNES	
		SURFACES hectares	QUANTITÉS quintaux	SURFACES hectares	QUANTITÉS quintaux
CÉRÉALES					
Blé tendre	1893-94	85.308 70	837.265 50	27.666 80	170.302 45
	1894-95	85.588 10	671.960 »	30.864 »	157.461 »
Blé dur	1893-94	33.103 25	339.305 »	110.379 61	695.011 74
	1894-95	36.915 »	264.736 »	117.451 »	635.915 »
Seigle	1894	143 60	1.007 50	»	»
	1895	145 60	772 »	»	»
Avoine	1894	37.012 55	518.676 »	2.218 75	22.434 50
	1895	43.256 »	488.754 »	4.068 »	28.349 »
Orge	1894	46.807 75	585.992 »	262.268 61	2.011.635 82
	1895	47.244 »	437.750 »	284.129 25	2.622.268 61
Maïs	1894	3.515 80	35.674 50	1.526 39	7.914 10
	1895	4.232 35	42.000 25	1.812 »	12.580 »
Fèves	1894	1.896 75	18.549 85	5.022 »	23.039 26
	1895	2.633 19	23.795 50	5.773 »	33.969 50
Pommes de terre	1894	1.975 80	90.590 40	407 69	5.058 50
	1895	2.186 78	107.172 75	494 04	5.495 50
VIGNES					
Vin blanc	1893-94	2.056 80	56.935 hect.	834 55	90 hect.
	1894-95	2.016 53	66.873 »	469 88	11
Vin rouge	1894	47.416 20	1.375.008 »	493 78	593 »
	1895	18.433 82	1.250.570 »	397 80	469 88
Le raisin vendu à l'etat de fruit n'est pas compris					
OLIVIERS					
Plantations	1894	1.699.119 »	3.831 80	»	1.735.597 k.
	1895	»	»	»	2.918.004 hect.
Superficie totale des cultures	1894	420.513 15	»	1.963.601 60	»
	1895	»	»	2.113.913 50	3.982 h. 21
TABACS					
Tabacs	1894	126	32.532 kil.	»	»
	1895	8	1.500 »	»	»
BESTIAUX					
Nombre de têtes	1894	»	317.609 »	1.691.090 »	»
	1895	»	320.938 »	1.685.191 »	»
VALEUR DU MATÉRIEL AGRICOLE					
»	1894	9.867.422 »	»	»	683.631 »
»	1895	»	»	»	703.599 »

BOUTY,
Secrétaire général.

EXTRAIT DE LA SÉANCE DU 5 OCTOBRE 1896

Reprise des Travaux après Vacances

Présidence de M. DEMAEGHT, *premier Vice-Président*

L'ordre du jour appelle l'élection d'un Président en remplacement de M. Bédier, dont M. Demaeght lit une lettre annonçant qu'il donne sa démission de membre de la Société.

Il est procédé au scrutin secret, à la suite duquel M. le lieutenant-colonel Derrien est nommé Président à l'unanimité.

M. Derrien prononce alors l'allocution suivante :

« Messieurs,

« La marque de confiance dont vous venez de m'honorer me touche profondément, et je vous en exprime toute ma reconnaissance.

« Mais si j'ai lieu d'en être fier, elle ne m'en inspire pas moins quelque inquiétude, car la mission d'un Président, vous le savez, se manifeste de deux manières :

« Il doit tout d'abord maintenir la Société dans son prestige acquis et dans la voie du progrès. L'accomplissement de ce devoir me sera facile, grâce au concours dévoué, à l'harmonie dans les vues, au concert dans les efforts que mes prédécesseurs ont toujours rencontrés de votre part, depuis 18 ans que notre Société est fondée.

« J'ai la ferme conviction que nous lui conserverons le rang qu'elle a gagné parmi les Sociétés savantes ; ce sera, de ma part, l'objet de ma plus vive sollicitude.

« Un autre rôle du Président, et c'est celui-là qui me trouble quelque peu, est de vous représenter dignement dans certaines solennités, conférences ou banquets, où il doit présenter des explorateurs et leur exprimer vos félicitations ou vos encouragements.

« C'est en cela qu'excellaient tous mes prédécesseurs, MM. Trotabas, Monbrun, Bédier, d'une façon brillante, pleine d'humour et d'esprit. L'éloquence est un don précieux qui n'est pas

donné à tous ; je le déplore pour ma part, mais j'ose espérer que, dans ces occasions, l'éloquence du cœur et la conviction du géographe vous rendront indulgents à l'égard de ma diction.

« Encore une fois, Messieurs, merci pour vos suffrages ; mon souci constant sera de m'en rendre digne et de maintenir haut et ferme le drapeau de la Société de Géographie d'Oran. »

Le Comité accueille avec une vive satisfaction l'allocution que vient de prononcer son Président.

Le Bureau procède ensuite à l'élection d'un Trésorier, en remplacement de M. Clausse rentré en France. M. Amillac est désigné à l'unanimité pour ces fonctions.

La démission de M. Bédier comme membre actif laissant une place vacante dans le Comité, M. Pousseur, membre suppléant, est nommé membre titulaire.

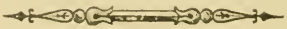

L'HEURE DÉCIMALE

Dans la séance de l'Académie des Sciences du 8 juin 1896, M. Adolphe Carnot a présenté à l'Académie, le mémoire de notre collègue, M. de Sarrauton, mémoire inséré dans notre dernier bulletin. M. Carnot nous a fait l'honneur de nous communiquer le manuscrit de la note qu'il a lue, à cette occasion, dans la séance susdite.

Nous avons donc la bonne fortune d'offrir à nos lecteurs, adhérents et correspondants, le texte de ce document absolument inédit.

LE COMITÉ.

SUR LA DIVISION HORAIRE DE LA CIRCONFÉRENCE

et la division décimale de l'heure

Note de M. Adolphe CARNOT

M. Henri de Sarrauton vient de publier sous le titre de : *L'Heure décimale et la Division de la circonférence*, un mémoire traitant de l'extension de la numération décimale à la mesure du temps et des angles.

Les propositions de l'auteur ont été approuvées et patronnées par la Société de Géographie d'Oran ; elles ont été, de même, agréées par le Conseil général d'Oran, qui a demandé au Gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour l'adoption officielle de l'heure décimale en France, dans le plus bref délai possible.

Je vais très brièvement exposer à l'Académie le système proposé et les avantages qu'il présente.

Après avoir constaté que la division du jour en 10 heures décimales n'a jamais pu être pratiquée (malgré l'exemple qu'en a donné Laplace dans son immortel *Traité de Mécanique céleste*), et que le système décimal ne peut cependant devenir complet que lorsqu'on aura adopté des unités décimales pour le temps et pour les angles, M. de Sarrauton démontre que, si, en théorie, le problème comporte un grand nombre de solutions, en pratique, il en est qu'une seule qui soit admissible.

Cette solution unique découle de la nécessité d'accepter, à la fois, et la numération décimale qui est exclusivement usitée chez tous les peuples du monde, et la division du jour en 24 heures qui présente le même caractère d'universalité. Remplacer la numération décimale par une autre, fut-elle préférable, est une chose impossible. Déshabituer les peuples de l'excellente division du jour en 24 heures, serait plus impossible encore.

Accepter l'heure, 24me partie du jour, comme unité de temps et décimaliser cette heure en la divisant en 100 minutes, la minute en 100 secondes, etc., tel est donc, à l'époque actuelle, l'unique moyen d'obtenir une unité décimale du temps.

Cette solution du problème présente évidemment cet avantage de n'apporter qu'un trouble insignifiant dans les coutumes établies. Le public prendrait très aisément l'habitude des minutes centésimales et le système pourrait être mis en pratique demain, pour ainsi dire. Mais, répond-il aux besoins scientifiques ?

Dans une analyse fort exacte, mais que je ne puis reproduire ici, M. de Sarrauton démontre que ce système n'est pas moins scientifique que populaire, et que, dans toutes les sciences il fournit des calculs très simples, très clairs, très rapides. En théorie pure, en science absolue, il n'est pas inférieur à tel autre des nombreux systèmes que l'on pourrait aller chercher dans le pays des rêves, soit en abandonnant la numération existante, soit en s'écartant de la division du jour en 24 heures. Mais, en science pratique, il possède cette supériorité d'être réalisable, et même facilement réalisable.

Passant ensuite au mode de division de la circonférence, l'auteur établit tout d'abord que le nombre appelé à diviser la circonférence doit renfermer le facteur 3, d'où dérive le triangle ; car il est indispensable de pouvoir exprimer par des nombres simples l'angle du triangle équilatéral, celui de l'exagone régulier, etc. Il y a trois nombres qui, pour cet objet, l'emportent sur tous les autres, à savoir : les nombres 360, 240 et 720.

Si l'on considérait isolément la circonférence, on pourrait hésiter entre ces trois nombres. Mais entre le jour et le cercle l'assimilation est tout indiquée, puisque le jour résultant de la révolution de la terre sur son axe n'est autre chose qu'un cercle exprimé en temps, et que le cercle divisé sur lequel se meuvent les aiguilles d'un chronomètre, est un jour exprimé en espace. La division du jour en 24 heures entraîne donc la division de la circonférence en 240 degrés.

On pourrait aussi, pour obtenir une parité plus grande entre deux notations, adopter la division du cercle en *24 heures*,

chaque heure correspondant à 15 degrés actuels mais devant être, à l'avenir, partagée en fractions décimales.

Il n'est peut être pas sans intérêt de remarquer que ce mode de division de la circonférence en 24 parties est déjà en usage parmi les mineurs et les géologues, qui, depuis bien longtemps, désignent par des *heures de la boussole* les orientations des lignes terrestres (des filons par exemple), c'est à-dire les angles que font ces lignes avec la direction du Nord magnétique, angles qui se comptent toujours en allant du Nord vers l'Est, comme les aiguilles d'une montre.

Cette assimilation du jour et du cercle, indiquée par la théorie, aboutit à des conséquences pratiques très importantes. M. de Sarrauton démontre, par exemple, que, dans son système « lorsque, en un lieu quelconque du globe, il est midi » moyen, une montre réglée sur l'heure universelle marque » la longitude.

» Car, ajoute-il, de même que sur un de nos cercles on peut » lire en degrés ou en heures, de même, sur une de nos mon- » tres, on peut lire en heures ou en degrés. »

Le système métrique, qui a réalisé l'unité et la simplicité dans les mesures de longueur, de poids, de capacité, de surface, de volume, a eu un effet inverse en ce qui concerne les quantités angulaires. Il a introduit la complication et la confusion en créant, à côté de l'ancienne division en 360°, la division en 400 grades. Cette dernière, excellente dans certaines applications, est défectueuse dans certaines autres et ne parviendra jamais à supplanter son aînée. Or, cette double division de la circonférence est un très gros embarras que les savants français paraissent condamnés à subir indéfiniment, si une troisième division réunissant en elle les avantages que l'on rencontre séparément dans les deux autres, ne vient les remplacer toutes deux, à peu près comme le mètre est venu remplacer et faire disparaître les anciennes mesures provinciales. M. de Sarrauton démontre que ce rôle éliminateur appartient à la division en 240 degrés centésimaux et ne peut appartenir qu'à elle. Il établit que dans toutes les sciences, elle est égale ou supérieure à l'une ou l'autre des divisions qu'elle tend à

remplacer ; qu'elle présente, en un mot, une utilité universelle, et qu'elle est capable de rétablir l'unité qui, depuis un siècle, a disparu de la mesure des quantités angulaires.

Telle est, à grands traits, la réforme proposée par la Société de Géographie d'Oran et le Conseil général de ce département. Son utilité n'est pas contestable. Elle occasionnera, sans doute, un certain trouble pendant la période de transition ; mais ce trouble peut être atténué par de sages mesures. Il convient d'éviter un changement brusque et général dans les habitudes et de faire en sorte que la réforme soit progressive. Peut-être pourrait-on commencer par introduire l'heure décimale dans les services publics et en conseiller l'emploi aux Compagnies de chemins de fer. Ce premier résultat serait d'une importance immense ; car, tout étant lié dans le système, si l'une de ses parties passe, elle entraînera tout le reste. A la suite de l'heure décimale, on verra bientôt apparaître le cercle de 24 heures ou de 240 degrés centésimaux, qui se substituera peu à peu aux instruments existants, au fur et à mesure que les opérateurs en comprendront les avantages.

ADOLPHE CARNOT.

ERRATA

Dans l'ouvrage : *L'Heure décimale et la Division de la circonférence*, il s'est glissé des fautes d'impressions qu'il convient de corriger comme il suit :

Page 230, ligne 1, *lisez* : est le quart de l'exposant de cette puissance.

Page 242, ligne 27, *lisez* : ne présente aucune difficulté.

Page 243, remplacer le paragraphe de cinq lignes qui commence à la 13me ligne, par :

Nous lisons dans un ouvrage de médecine que chez l'homme adulte le pouls bat 72 fois par minute sexagésimale. Il battra donc 43 fois en une minute centésimale.

Le mille marin ou développement de l'arc de une minute centésimale à la surface de la terre devient égal à 1667 mètres.

Page 244, ligne 2, *lisez* : cette division était usitée.....

Page 246, ligne 4, *lisez* : l'arc de 1 minute.....

Page 248, ligne 13, *lisez* : se substitue à elles.....

LES COLONNES D'HERCULE

(SUITE)

ITINÉRAIRE D'ORAN A TANGER

XIV

En route vers Malaga

Voilà bien longtemps que nous avons laissé notre navire la *Malvina* nous débarquant en rade de Mélilla, pour faire au lecteur la monographie de ce présidio espagnol, et poursuivre avec lui notre course vagabonde tout le long du littoral marocain, en lui faisant visiter successivement : Alhucémas, Peñon de Vélez, Téluan et Ceuta, le premier pilier des Colonnes d'Hercule, en racontant tous les faits historiques qui se rattachent à ces diverses localités.

Notre excursion étant à peine commencée, il est temps de réintégrer notre bord et d'aller retrouver son aimable commandant M. Valentin qui a été pour nous si rempli d'attentions.

L'escale de Mélilla n'est pas de longue durée. Arrivés à quatre heures du soir, le samedi 15 juin 1889, nous ne restâmes que deux heures et demie dans cette ville, temps suffisant pour la visiter.

A cinq heures et demie, après avoir déposé ses dépêches, ses passagers marocains qui nous encombraient, et une centaine de tonnes de marchandises, on embarqua vers six heures une trentaine d'officiers espagnols, la plupart avec leur famille, permissionnaires allant revoir le continent et jouir pendant deux jours, à Malaga, des courses de taureaux qui promettaient d'être brillantes.

Les femmes des officiers étaient particulièrement gaies et bruyantes, tant il est vrai que le séjour prolongé de Mélilla est un véritable exil. Toutes ces petites femmes, andalouses, malaguègnes, grenadines, sévillanes, vives, alertes, loquaces, coiffées de la mantille de dentelles couleur crême, égayaient fort la monotonie de la traversée.

Dieu ! quelle gaîté et quelle exubérance ! Étaient-elles gentilles et mignonnes sous leurs robes courtes aux couleurs voyantes ; leurs ondulations de hanches, le jeu de leurs yeux noirs, vifs et perçants, qui vous dévisageaient avec une crânerie tout-à-fait espiègle.

Quel contraste avec leurs maris galonnés, graves et discrets, comme il convient à de braves militaires qui ont endossé leur tenue du dimanche, quittant pour trois jours leur aride rocher pour aller respirer le bon air du sol natal. Pendant que ces militaires, dignes, polis, compassés, prenaient contact avec les officiers du bord, et avec nous, leurs épouses, encombrées de petits colis, furetaient partout, cherchaient, se renseignaient pour trouver leur place et se débarrasser de leurs saccoches, de leurs paquets de hardes, renfermant leur toilette du lendemain.

En un clin d'œil, les salons, les coursives, les cabines, furent envahis par cette troupe d'exilés en vacances.

Le capitaine Valentin, pour se soustraire à toutes leurs salutations obséquieuses, s'en vint nous joindre sur l'arrière, où le maître d'hôtel venait de faire dresser une table à l'extrémité de la dunette.

— Messieurs les touristes, nous dit-il, ce soir j'ai disposé de vous. Je viens vous prier de partager notre dîner au grand air. Ce sera à la fortune du pot. Votre salon d'en bas, vos cabines même, viennent d'être envahis par ces nouveaux passagers qui ont pris le navire d'assaut et fait irruption partout, à la façon des avalanches. Pour leur faire place, j'ai été obligé de vous déménager sur l'arrière. Vous ne perdrez pas au change ; vos chambres confinent au salon des premières, le garçon de salle vous les indiquera. Le commissaire, le docteur et moi y gagnerons de passer quelques bonnes heures en votre compagnie.

— On n'est pas plus aimable, commandant, répondit M. Blanchet, notre chef de caravane, nous ne pouvons qu'accepter avec reconnaissance votre si aimable invitation.

— C'est si rare, reprit M. Valentin, d'avoir à notre table, sur la ligne de Tanger, des compatriotes que mes officiers et moi saisissons l'occasion avec empressement. Nous n'avons guère à bord, pendant ces voyages côtiers, que des Anglais, des Espagnols ou des chefs marocains.

— Nous nous efforcerons de faire bonne figure auprès de vous, Messieurs, ajoutai-je, en m'inclinant à mon tour.

Ce n'est pas tout, reprit le commandant, la mer est étale, le ciel clair et sans nuages, nous allons avoir, dans une heure, un superbe coucher de soleil ; j'ai pensé qu'il vous serait agréable de le contempler en pleine mer et de profiter de cette occasion, unique peut-être pour vous, d'apercevoir le « rayon vert », car je veux vous montrer ce soir le fameux rayon vert.

La tente qui recouvre la dunette pendant le jour pour l'abriter du soleil venait d'être enlevée. Le couvert était dressé sous le ciel, sous un ciel bleu, pur, rayonnant, incomparable de beauté. C'était charmant. Le temps nous favorisait à souhait ; il faisait vraiment délicieux entre ciel et eau. La *Malvina*, sans aucun mouvement, comme si elle fût sur une cale de radoub, longeait prestement la côte est du cap des Trois-Fourches, qui fut rapidement contourné.

Le navire prit la direction nord-quart-ouest, pour franchir un canal en eau profonde formé par la terre ferme et un groupe de trois petits îlots, nommés *Les Farraillou*. Après l'avoir franchi, il gagna la haute mer.

A cette époque de l'année, le soleil ne se couche guère avant huit heures du soir. Aussi, eûmes-nous le temps de dîner bien à l'aise, avant d'assister à ce coucher de soleil promis, assaisonné du *rayon vert*.

Tout en causant, je jetai machinalement un coup d'œil sur une des vignettes nous donnant, sur un joli petit bristol, le menu du soir. La fortune du pot, accusée presque avec humilité par le commandant, se composait de : Consommé au pain grillé ; filets de lombrine au gratin ; gigot de mouton Parmentier ; artichauts à la provençale ; langue de bœuf à la bretonne ;

poulet de grain rôti ; salade ; entremets ; omelette soufflée ; dessert ; café ; fine champagne.

Il y avait là de quoi contenter les estomacs les plus robustes. A huit heures et quelques minutes, un matelot vint chuchoter un renseignement à l'oreille du commandant. Il donna le signal en se levant de table et nous dit simplement : Suivez-moi.

Il nous conduisit sur la deuxième passerelle. Là, un spectacle merveilleux nous attendait. Nous étions en pleine mer ; la côte avait disparu au loin derrière nous. On ne voyait que le ciel et l'eau. Le disque du soleil, complètement détaché de son auréole, touchait l'eau à l'extrême horizon. Rien ne troublait la netteté de cette ligne bleue, circulaire, qu'un compas n'eût pas tracée plus finement sur l'azur d'un velin. Nous étions là, sur ce navire, immobiles, silencieux, ne quittant pas du regard ce globe lumineux, se mouvant visiblement sur l'horizon, descendant encore, descendant toujours, puis, marquant un temps d'arrêt, il resta quelques secondes comme suspendu sur l'abîme. Insensiblement le disque se déformait, modifié par la réfraction. Il s'aplatissait, prenait la forme d'une soupière dont le pied aurait plongé dans l'eau.

Bientôt le soleil disparut à demi derrière la ligne horizontale. Quelques jets lumineux vinrent frapper encore le gréement du navire, qui s'empourpra d'une touche de feu.

Enfin il ne restait plus de l'astre radieux qu'un mince segment de l'arc supérieur à l'affleurement de la mer.

Attention ! dit le commandant.

Nos yeux étaient clonés dans la direction du couchant, ne perdant pas un détail de ce phénomène cosmique.

Le rayon vert ! Le rayon vert ! s'écrièrent à la fois Pelliat, Donnier et M. Blanchet.

En effet, lorsque le disque du soleil eut complètement disparu à l'horizon, nous aperçûmes tous, très distinctement, un arc circulaire, comme concentrique au disque solaire, une sorte de limbe d'un vert de mer très prononcé qui se réflétait sur la voûte azurée du ciel. C'est ce que les marins nomment le rayon vert.

Le reste de la soirée se passa au salon, où l'on organisa un whist. A dix heures du soir, tout le monde était couché à bord, à l'exception des matelots de service et de l'officier de quart. Le lendemain dimanche, on se réveillait en vue de Malaga.

A cinq heures du matin, le dimanche 16 juin, le jour commençait à peine à poindre, lorsqu'un matelot vint me réveiller.

— « Monsieur le second capitaine, qui est de quart, vous fait dire qu'il vous attend sur la passerelle. »

En effet, j'avais prié M. Guelfi de me faire appeler au petit jour, pour me permettre de m'offrir le spectacle d'un lever de soleil en mer, après avoir salué son coucher la veille. J'étais très désireux aussi d'assister à notre entrée dans le golfe de Malaga.

Le coup d'œil est ravissant, aux premières heures du jour, quand un navire pénètre dans une baie resserrée au fond de laquelle se trouve un port de relâche. Dès que l'atterrissage est reconnu, on commence d'abord d'apercevoir comme deux nuages, l'un à droite, l'autre à gauche, au-devant de soi. Ce sont des promontoires qui circonscrivent l'entrée du golfe ou de la baie. Puis, ces ombres confuses s'éclairent, se précisent ; les hautes terres s'illuminent au jour naissant et sortent de leurs transparences vaporeuses.

Le soleil dissipe les dernières brumes de la nuit ; des points blancs piquent le vert sombre des montagnes et des vallées le long desquelles courent encore quelques derniers nuages floconneux. Les points blancs deviennent des taches crayeuses. Ce sont des bourgs, des hameaux, des villas et des fermes, entourés d'une luxuriante verdure. Par un singulier effet d'optique et par le fait du *mobilis in mobile*, le navire qui vous porte semble stationnaire, tandis que les terres qui l'entourent paraissent s'avancer au devant de lui.

On se rapproche du port. Les terres grossissent ; les détails apparaissent avec plus de netteté, et au fond du golfe, droit devant nous, une clarté grisâtre, comme une immense nébuleuse, se détache soudain des massifs environnants. Des clochers pointent vers le ciel ; des fumées bleuâtres se détachent des hautes cheminées. On sent que le mouvement et la vie sont là. Les édifices publics se distinguent des îlots de

maisons environnants. Au pied de la cité, au premier plan par delà les jetées, une forêt de mâts surgit. C'est le port de Malaga.

A six heures, guidée par un pilote, la *Malvina* franchit la passe, entre les musoirs des deux jetées. Elle vient prendre son mouillage près de la Douane, au milieu d'un grand nombre de vapeurs de toute forme et de toute dimension.

Chacun a fait un brin de toilette et est prêt à prendre terre pour ne rien perdre de l'excursion sur le sol de l'Espagne. On se donne rendez-vous, avec les officiers du bord, au café des Diamente, sur l'avenue de l'Alaméda, et nous voilà hélant un canot.

Une embarcation qui fait force de rames pour dépasser les autres, sous les invectives des matelots moins lestes, nous prend à son bord, et nous touchons terre, après avoir accosté le quai de la Santé *(El muelle de la Sanidad)*.

XV

Malaga

Le port de Malaga, comme tous les ouvrages maritimes contemporains, se compose d'une vieille darse, en partie comblée par l'établissement de nouveaux quais, conquis sur la mer à bonne profondeur. Il est ouvert plein sud. Pour l'agrandir et le mettre en rapport avec le mouvement commercial de notre époque, on a construit, vers le large, deux grandes jetées incurvées à leur centre et formant comme un vaste fer à cheval.

A l'ouest, la jetée, de mille mètres de long, s'enracine sur une pointe rocheuse où est établie la *Bateria de San Raphaël*. A l'est, l'autre jetée d'égale longueur, mais dépassant la première, vers le sud, d'environ 500 mètres, pour assurer une bonne position à la passe et en faciliter l'entrée, s'enracine à la pointe du cap du Faro, où est établie une autre batterie, *Bateria de San Nicolas*.

La passe est orientée est-ouest et a 300 mètres de largeur. L'intérieur du port, qui a 1,100 mètres de profondeur, sur 1,600 mètres de largeur moyenne, offre une superficie de 176 hectares.

Des plages sablonneuses, San Andrès à l'ouest, et San Felipe à l'est, servent de plan d'épanouissement aux vagues du large et protègent les risbermes extérieures des jetées.

Sur les quais intérieurs, deux autres batteries, *San Felipe* et *San José*, complètent le système de défense de ce superbe port, admirablement abrité des vents du large et dominé par une ancienne forteresse maure, aux murailles de pisé, comme celles de la région de Tlemcen, dernier vestige de la puissance sarrasine en Andalousie.

A cent mètres de l'angle nord-est du port, on aperçoit une vaste construction élevée en forme de rotonde, ce sont les Arènes ou Plaza de Toros de Malaga.

La ville, qui circonscrit le port de toutes parts, est une grande et industrieuse cité de 115.000 habitants. Sa fondation date des temps les plus anciens. On lui attribue une origine phénicienne, comme à la plupart des autres ports méditerranéens du littoral ibérique.

D'après El Bekri, la ville de Malaga était déjà peuplée lors de l'invasion arabe. Elle dut sa prospérité à l'élan commercial que lui donnèrent, sous leur domination, les Maures andalous. Après avoir décrit le port d'El-Mezemma (Alhucémas), sur la côte du Maroc, que nous connaissons déjà, El Bekri ajoute :

« Vis-à-vis, sur la côte d'Andalousie, est située la ville de Malaga. Une journée et demie suffit pour faire la traversée du Ghâdir (1) qui les sépare ».

Il est certain que cette distance comparative ne s'entend que de la marche des galères ou des barques à voile de petit tonnage qui constituaient tout l'art naval de l'époque.

Actuellement il ne faut pas plus de sept à huit heures à un vapeur pour franchir cette distance du peñon d'Alhucémas à Malaga.

---

(1) Ghâdir, d'où est venu Ghedir ou Rhedir, est un mot arabe dont l'amplification signifie ici : lac, étang, et sert à désigner l'extrémité occidentale du bassin de la Méditerranée confinant au détroit de Gibraltar, qui les sépare.

Après Séville, Malaga est la ville la plus populeuse et la plus commerçante de l'Andalousie. « Moins riche, dit Elisée Reclus, en beaux monuments arabes que Grenade, Cordoue et Séville, car elle ne possède que des palais dégradés, moins fameuse, par les événements de l'Histoire que Cadiz, sa rivale de la côte atlantique, elle doit à son excellent port et à l'exubérante fertilité de ses campagnes, d'avoir dépassé la plupart des autres villes de l'Espagne méridionale, par le nombre et l'activité de ses habitants. ».

Les denrées qu'elle exporte : sucre, vins, oranges, figues, fruits de toute sorte et surtout les raisins secs qui lui sont particuliers, proviennent de sa banlieue immédiate, admirablement arrosée par le réseau des canaux du Guadalhorce, et débarrassée de tous les marécages qui l'empoisonnaient naguère. Le plomb des mines environnantes alimente aussi l'exportation locale. Pour alimenter son commerce, Malaga possède des établissements industriels de premier ordre et notamment, des savonneries, des fonderies, des distilleries et de grandes fabriques de sucre de canne.

Le Guadalmedina, torrent à sec l'été, qui descend d'un cirque de montagnes pour se jeter à la mer, à l'ouest du port, divise Malaga en deux sections distinctes : A l'est la vieille ville, avec sa grande Dourne, sa cathédrale, qui, vue de la mer, semble aussi grande que le reste de la ville, et pour couronnement sur le haut d'une colline El Cerro Colorado, la vieille forteresse maure de Gibralfaro (*Djebel-Faro*), ressemblant aux ruines de Mansourah ou de Bou-Médine à Tlemcen. C'est au milieu de ce vieux quartier que s'élève l'antique cathédrale de San-Juan. Au pied de la colline, la grande route de Malaga à Alméria, bordée à droite et à gauche, le long de la mer, d'innombrables villas.

Le palais de justice, l'hopital noble, une grande caserne d'infanterie, forment le centre de ce quartier, au milieu duquel se trouve la belle promenade ombragée de platanes : El Passeo de l'Alaméda ; et aux abords, le marché couvert d'Alphonse XII, la pêcherie, la bourse. En remontant vers le nord, on trouve les places de la Constitucion et de Riégo ; le Lycéo, los Banos (Les Bains), puis un fouillis de petites rues déclives et tortueuses, dévalant la vieille ville.

A l'ouest, sur la rive droite du Guadalmedina, c'est la ville nouvelle, la cité industrielle aux avenues tirées au cordeau.

Un automédon malagueño, très au courant, nous sert de guide et nous conduit rapidement à travers ces nouveaux quartiers, d'où partent deux grandes routes : la carretera de Cadiz et celle d'Antequera, au bas desquelles se trouve la gare du chemin de fer de Cordoba (Cordoue) à Malaga, ainsi que le consulat de France.

Nous visitons successivement la filature de coton « *La industria malagueña* », la fabrica de la constancia, la fonderia de Heredia, l'usine à gaz, la filature « *La Aurora* », l'hôpital des petites sœurs des pauvres « *Las hermanitas de los pobres* », et nous côtoyons, sans y pénétrer, des casernes et d'autres établissements impossibles à visiter dans le peu de temps dont nous disposons.

Tout en haut de la ville, au nord, se trouve un parc admirablement situé, constituant la plus belle promenade de Malaga, c'est le *Passeo del Cotto*.

Malaga est surtout renommée pour ses vins liquoreux, les vins de Tinto, qu'elle exporte par quantités considérables dans toutes les parties du globe : son moscatel et son pajaréte.

Il est près de 10 heures. Il nous faut redescendre vers le port. Nous nous faisons déposer par notre cochero, chez un barbier, afin de réparer les désordres que la première partie de la traversée a faits à notre toilette. La devanture du magasin, tout comme chez Palanca, à Oran, est coquettement décorée d'objets de toilette et de parfumerie. Une enseigne, aux lettres dorées, la surmonte. C'est « *El Gabinete de afeitar de Jose Sanchez* » dans la calle Real. Nous entrons et nous livrons nos barbes drues aux figaros très empressés à nous faire une tête des dimanches.

De là, nous nous faisons conduire par un *ciraïa* de l'endroit, au café des Diamente, dans la calle de Velez, où nous attendent le commandant Valentin et les autres officiers du bord, à l'exception du second, M. Guelti, retenu pour son service.

Pour être couleur locale, nous prenons en guise d'apéritif, un triple *leche anis* et de là nous réintégrons la *Malvina*, pour suivre le conseil du commandant, qui nous avait dit le matin avant de nous quitter :

— Si vous voulez m'en croire, ne restez pas à déjeuner en ville. Cela sent l'huile et l'aïyoli, tout comme à Marseille, mais avec un arrière-goût de sardines en plus. Venez donc déjeuner à bord ; vous serez mieux traités et n'en paierez pas davantage, puisque vos vivres sont assurés.

L'avis du commandant était bon à suivre. Jugez-en :

Paquebot la MALVINA

Menu du Dimanche 16 Juin 1889

HORS-D'ŒUVRE : BEURRE FRAIS, RADIS, SAUCISSON
DOS VERTS GRILLÉS, HARICOTS FINS EN FLAGEOLETS
VOLAILLE A LA NAPOLITAINE, SAULE NORMANDE
ROGNONS SAUTÉS AU MADÈRE, GRILLADE DE COTELETTES
PANNÉES A LA CRÉCY
VINS ROUGES ET BLANCS, DESSERTS, CAFÉ, FINE CHAMPAGNE

Après cela, il n'y avait pas à regretter les casas de comidas de Malaga. L'après-midi fut consacrée à las corrida de toros. Je n'en ferai pas la description. Cela ne se fait pas après Théophile Gautier. Je renvoie le lecteur à son « *Voyage en Espagne* ». Je me bornerai à vous donner la teneur de l'affiche assez alléchante.

PLAZA DE TOROS DE MALAGA

Con el superior permiso del Excmo Sr Gobernador civil de la provincia
(Y SI EL TIEMPO NO LO IMPIDE)

TENDRA LUGAR EN LA TARDE DEL DOMINGO 16 DE JUNIO DE 1889

UNA GRAN CORRIDA DE SEIS

NOVILLOS DE MUERTE

De la acreditada ganaderia de la Sra Viuda de Varela

ESPADA
Juan J. Villegas
(El Loco)

SOBRESALIENTE
José Villégas
(El Potoco)

CUADRILLA

PICADORES. — José Sanchez (*Chele*), de Cádiz. — Eduardo Blanco (*Terrible*), de S. Fernando, y Pedro Garcia (*El Barrilero*).

BANDERILLEROS. — Gaspar Diaz (*El Lavi*). — José Villégas (*Potoco*). — Juan Franco (*El Cubano*). — Domingo Almanza y José Espelata (*Pollo Rubio*), este último con obligacion de dar la puntilla. (Todos de Cádiz).

Après les courses de taureaux, qui furent très mouvementées et dans lesquelles les premières épées, Juan J. Villegas et José Villegas se couvrirent de gloire et furent portés en triomphe dans la calèche de l'Alcalde (le Maire), qui les exhiba dans toute la ville, selon l'usage, nous partîmes tous ensemble visiter la cathédrale de Malaga.

C'est un monument de style éclectique, un peu lourd, dont les deux clochers en façade sont demeurés inachevés. L'intérieur offre des sculptures sur bois remarquables, notamment sur le pourtour des stalles du chapitre où se trouvent en grandeur naturelle tous les prélats, les martyrs et les saints de l'Espagne. Un chanoine, plein d'urbanité, passa le reste de l'après-midi à nous faire la monographie de chacune de ces statues.

Cette église possède, en outre, de beaux tableaux dus au pinceau des maîtres andalous.

N'ayant pas quitté les officiers composant l'Etat-major de la *Malvina*, nous rentrâmes tous ensemble à bord. Comme la veille, le couvert était dressé au grand air sur la dunette, et nous dînâmes ce soir-là au milieu du port de Malaga.

A dix heures, par un clair de lune superbe, on quittait Malaga, en route pour Gibraltar, dont nous connaissons déjà l'origine, l'étymologie et l'histoire. Le temps se maintenait toujours au calme plat ; la nuit fut délicieuse et fraîche.

XVI

Première excursion à Gibraltar

C'est le lundi 17 juin, au matin, que la *Malvina* faisait son entrée dans la rade si vaste, si merveilleuse de Gibraltar.

Dès que l'aurore eut dissipé les brumes de la nuit, nous doublions la pointe d'Europe, en passant à travers les lignes de plusieurs centaines de voiliers, toutes voiles déployées, recherchant les vents d'est pour sortir du détroit et gagner l'Atlantique.

Suivant la gracieuse invitation qui m'en avait été faite par le commandant Valentin, je m'en fus le rejoindre sur la passe-

relle dès qu'on y vit clair. Les jours précédents je m'étais tenu à l'écart, arrêté par cette défense accrochée à l'échelle : *Réservé pour le service*. Mais ce bon commandant, qui traite tous ses passagers comme ses propres enfants, m'avait dit : — Puisque vous voyagez en touriste, c'est pour tout voir, n'est-ce pas, eh bien ! la défense n'existera pas pour vous, vous pouvez monter sur la passerelle quand cela vous plaira : seulement, ajouta-t-il en riant, pendant les appareillages, il ne faudra pas me parler, parce que cela trouble, et la moindre distraction pourrait amener un abordage.

Il faudrait avoir le double visage de Janus pour admirer la splendeur de ce site, de tous les côtés à la fois, panorama qu'on se sent impuissant à décrire :

Notre navire louvoie sous petite vapeur au milieu des steamers, des cargo-boats, des voiliers, des pontons, des bâtiments de toute espèce et de toutes nationalités qui encombrent la rade, sillonnée de toutes parts par des chaloupes à vapeur.

A notre droite (nous faisons face au nord), la ville de Gibraltar assise sur la côte occidentale de ce gigantesque promontoire, de cette presqu'île rocheuse et escarpée qui se détache en blanc grisâtre sur le fond vert de la montagne. Le formidable roc creusé de galeries artificielles et percé d'embrasures sans nombre qui masquent la gueule des canons a 4 kilomètres de longueur et 1 de largeur. Il ressemble à l'arête dorsale d'un gigantesque squale à demi baigné dans la mer.

Sur les points culminants, on voit les forts-vigies qui surveillent l'horizon de tous côtés et dont les sémaphores sont, à tout instant, hérissés de signaux énigmatiques.

En face, au fond de la baie, on aperçoit au sommet d'une haute colline le village fortifié de San-Roque, dominant majestueusement la *linéa*, isthme de sable, trait d'union entre la roche de Gibraltar et la terre d'Espagne. Au pied du mont San-Roque, on aperçoit le village espagnol de Mayorga, et, plus près de Gibraltar, sur la lisière même du *terrain neutre*, un autre village : San Felipe, avec ses douanes et ses octrois, a la prétention, illusoire, de barrer la route à la contrebande

effrénée dont la cité anglaise est le foyer, au grand préjudice des finances espagnoles.

A notre gauche, faisant face à Gibraltar et la fixant comme une éternelle protestation, à travers toute la largeur de la baie, Algésiras, éloignée à peine de 8 kilomètres, baigne ses maisons blanches dans les eaux tranquilles et azurées du golfe. Algésiras est une ville forte de 40.000 habitants avec un port protégé par l'île Verte, rocher sur lequel s'aperçoit un phare à feu fixe. Ce port avec ceux de Marbella et d'Estepona est rempli de contrebandiers qui se chargent d'introduire en Andalousie les marchandises de toute espèce et surtout les tabacs entassés dans les magasins de Gibraltar.

« On a souvent parlé de faire d'Algésiras une rivale de Gibraltar pour le mouvement des échanges ; mais comment pareil espoir pourrait-il se réaliser ? Où sont les cités industrielles qui pourraient alimenter de leurs produits l'incomparable rade d'Algésiras ? » (1)

Pendant que nous admirons ce panorama, on se rapproche de Gibraltar ; une chaloupe à vapeur surmontée d'un petit rouf en acajou, qu'on peut vitrer pendant l'hiver, vient nous donner l'entrée.

On abaisse l'échelle de tribord pour permettre au docteur d'aller présenter ses papiers à l'agent sanitaire qui trône sur cette chaloupe. C'est un vieux Monsieur à lunettes portant le costume des premiers-maîtres de la marine anglaise. Il pose les questions d'usage : le nom du navire ; celui du capitaine ; d'où il vient ; où il va, etc. Le docteur lui tend ses papiers, et, comme il est un peu novice dans la navigation, il se scandalise de les voir prendre avec des pincettes ! ! !

— « On nous prend, dit-il, pour des pestiférés ! ».

Une centaine d'embarcations nous entourent pour nous conduire au débarcadère, éloigné de plus d'un quart de lieue. Les canotiers nous crient leur numéro et le prix du transport, qui est de cinquante centimes par personne. Nous retenons le n° 58.

---

(1) Elisée Reclus O. C.

La Santé n'ayant découvert aucune espèce d'infection, nous sommes libres, et un quart d'heure après nous prenons terre sur le vieux môle du port marchand.

Le quai est encombré de voitures de place et d'ouvriers ou marins cosmopolites, attendant de l'ouvrage ou un embarquement. Nous sommes assaillis par les cochers, quoiqu'ils se tiennent à distance respectueuse, car tout est méthodiquement réglementé à Gibraltar ; mais notre programme comportant la visite de la ville, nous décidons d'aller à pied en déclinant leurs offres de service.

La première chose qu'un voyageur doit faire en mettant le pied à Gibraltar, c'est de se faire délivrer un permis de circulation, qui est valable jusqu'à huit heures du soir, c'est-à-dire jusqu'au coup de canon qui est le signal de la fermeture des portes et de l'évacuation de la ville par les étrangers.

Je m'approche de l'espèce de bureau d'octroi situé sur le quai, reconnaissable à son inscription « *Police notice* », et je sollicite pour moi et mes trois compagnons de voyage, le permis traditionnel. De l'autre côté du guichet, un gros inspecteur de police, rasé de frais, en tenue correcte, très poli, très avenant, donnant avec empressement toutes les indications qu'on lui demande, me tend le permis découpé dans un registre à souche. En voici le fac-simile :

GRATIS.	N° 373 **WATERPORT,** *Gibraltar, 17 day of 6 1889.* Permit for JOSEPH CANAL & famill until first evening gunfire. *Country.....* (Signé) BUNNFORD, *Age.....* ... *Police Inspector.*

Le policeman me tendit le papier d'un air gracieux en me disant : « To take a walk ». — Vous allez faire une promenade ? Je répondis par un signe affirmatif en le remerciant, et je m'en fus rejoindre mes compagnons. Notre première visite, à cette heure matinale, fut celle des marchés situés extra-muros à l'entrée de la ville. Ils firent notre admiration, tant la propreté

qui y règne est merveilleuse. Pas un grain de poussière sur le sol asphalté, tout est en ordre adroitement rangé sur des gradins de chaque étal : des viandes appétissantes, des fruits de toutes sortes plus savoureux encore, des volailles plumées au ventre dodu et doré, des légumes propres, nettoyés comme si on les avait passés à la lessive. A chaque boutique, le marchand ou la marchande, un plumeau à la main, chasse les mouches, époussette, brosse, lave toujours et toujours ; dans les allées, des garçons en blouse, coiffés d'un chapeau de paille, sur le ruban duquel se lit le mot « markett » balaient instantanément les quelques traces de boue que le soulier d'un passant a pu laisser sur le sol, ou le bout de cigarette que le fumeur laisse négligemment tomber.

A ceux qui ont perdu l'appétit, nous dirons : — Allez visiter les marchés couverts de Gibraltar, vous en serez ravis, et l'eau vous viendra à la bouche.

Il est sept heures quand nous franchissons l'enceinte de la ville. La porte à pont levis, bordée d'un large fossé, a trois ouvertures : une large au centre pour les véhicules et deux plus étroites pour les piétons. Derrière la porte, une vaste place d'armes est entourée de casernes casematées où fourmillent les soldats d'artillerie de la garnison, au dolman noir et au casque blanc de l'armée coloniale. Sur toutes les murailles, sur les remparts, sur les parapets, des sentinelles d'infanterie au pantalon noir à la casaque rouge et au casque blanc, se promènent gravement le fusil sur l'épaule.

Cela fait une bien singulière impression la première fois qu'on aperçoit ces soldats vêtus de rouge. Un jeune anglais, qui était à bord avec nous et nous accompagnait dans notre excursion, en était tout ému : il y avait deux ans qu'il n'avait pas vu son pays !

Nous pénétrons dans la rue principale, pavée en bois, que des cantonniers essuient avec des raclettes en caoutchouc pour enlever la rosée de la nuit et rendre cette chaussée moins glissante. Les voitures y roulent sans bruit ; on est tout étonné de ne pas entendre ce désagréable bruit de ferraille comme sur les pavés de calcaire ou de granit de nos villes de province.

Théophile Gautier, a dit vrai, lorsqu'il s'écrie dans son *Voyage en Espagne* : « Tout à l'heure vous étiez en Andalousie ; vous êtes en Angleterre.. Des villes mauresques du royaume de Grenade vous tombez subitement à Ramsgate ; voici les maisons de briques avec leurs fossés, leurs portes bâtardes, leurs fenêtres à guillotine, exactement comme à *Twickenham* ou à *Richmond*. Allez un peu plus loin, vous trouverez les cottages aux grilles et aux barrières peintes. Les promenades et les jardins sont plantés de frênes, de bouleaux, d'ormes, et de la verte végétation du nord si différente de ces *découpures de tôle vernie* qu'on fait passer pour des feuillages dans les pays méridionaux. Les Anglais ont une individualité si prononcée, qu'ils sont les mêmes partout, et je ne sais vraiment pas pourquoi ils voyagent, car ils emportent avec eux toutes leurs habitudes et charrient leur intérieur sur leur dos, comme de vrais colimaçons. En quelque endroit qu'un Anglais se trouve, il vit exactement comme s'il était à Londres ; il lui faut son thé, ses rumpsteaks, ses tartes de rhubarbe, son porter et son sherry s'il se porte bien, et son calomel s'il se porte mal. Au moyen des innombrables boîtes qu'il traîne après lui, l'Anglais se procure en tous lieux le *at home* et le *comfort* nécessaires à son existence.

« Que d'outils il faut pour vivre à ces honnêtes insulaires, que de mal ils se donnent pour être à leur aise, et combien je préfère à ces recherches et à ces complications la sobriété et le dénûment espagnols ! Depuis longtemps je n'avais vu sur la tête des femmes ces horribles galettes, ces odieux cornets de carton ou de paille recouverts d'un lambeau d'étoffe, qui se désignent sous le nom de chapeaux, et au fond desquels le beau sexe ensevelit sa figure dans les pays prétendus civilisés.

« Je ne puis exprimer la sensation désagréable que j'éprouvai à la vue de la première Anglaise que je rencontrai à Gibraltar, un chapeau à voile vert sur la tête, marchant comme un grenadier de la garde au moyen de grands pieds, chaussés dans de grands brodequins. Ce n'était pas qu'elle fût laide, au contraire, mais j'étais accoutumé à la pureté de race, à la grâce exquise de démarche, à la mignonnerie et à la gentillesse andalouses, et cette figure rectiligne au regard

étonné, à la physionomie morte, aux gestes anguleux, avec sa tenue exacte et méthodique, son parfum de *cant* et son absence de tout naturel, me produisit un effet comiquement sinistre.

« Il me sembla que j'étais mis tout à coup en présence du spectre de la civilisation, mon ennemie mortelle, et que cette apparition voulait dire que mon rêve de liberté vagabonde était fini, et qu'il fallait rentrer pour n'en plus sortir dans la vie du XIXe siècle. Devant cette Anglaise, je me sentis tout honteux de n'avoir ni gants blancs, ni lorgnon, ni souliers vernis, et je jetai un regard confus sur les broderies extravagantes de mon caban bleu de ciel. Pour la première fois, depuis six mois, je compris que je n'étais pas convenable et que je n'avais pas l'air *gentleman*.

« Ces longs visages britanniques, ces soldats rouges aux allures d'automates, en face de ce ciel étincelant et de cette mer si brillante, ne sont pas dans leur droit, si l'on comprend que leur présence est due à une surprise, à une usurpation. Ils occupent, mais ils n'habitent pas leur ville. »

Qu'ajouter à un tel tableau, peint par un tel maître ? Rien. Toute réflexion serait puérile, toute explication serait superflue et de nature à affaiblir cette peinture si vraie, si exacte, si bien sentie, de la vie anglaise à Gibraltar.

Ces sensations étranges, mais si savamment exposées, nous les éprouvâmes ; ces étonnements naïfs et enfantins, nous les ressentîmes ; ces descriptions si finement dépeintes, nous les vérifiâmes de visu. Cette miss anglaise, un carton sous le bras, nous la rencontrâmes ; ces soldats rouges, gourmés dans leur uniforme, armés d'un petit stic, nous les croisions à chaque pas.

Nous tournâmes à droite pour longer la rue du rempart donnant sur la mer et entrer au bureau de l'Agence de la Compagnie, où le directeur, M. Y. Bergel, nous reçut de la façon la plus aimable, mettant ses chevaux et sa voiture à notre disposition.

— Surtout, nous recommanda-t-il, ne prenez pas de notes ; n'ayez aucun carnet à la main, car vous seriez emprisonnés sans rémission !

Berr... cela donnait la chair de poule, et mon ami Pelliat en frissonna des pieds à la tête. Nous longeâmes, en remontant vers la pointe d'Europe, ce boulevard du rempart, donnant sur le port. Tout le long on ne voit que banquettes, parapets de granit, bastions, courtines, embrasures et canons, et à côté des piles de boulets, des sentinelles protégées du soleil par des écrans mobiles ; puis encore des canons, des embrasures, des courtines, des bastions, des parapets et des banquettes. De loin en loin pour barrer un passage, des chevaux de frise armés de pointes acérées.

En route nous rencontrâmes le service du balayage. Qu'on se figure vingt-cinq à trente tombereaux remplis de balayures, alignés à la file, suivant la même voie ; chacun d'eux conduit par un soldat en bourgeron de corvée, coiffé d'un chapeau de paille où se lit l'étiquette *Salubrited*. Ils vont hors de la ville déposer les ordures sur l'emplacement indiqué par un poteau, et ils rentrent ensuite dans le même ordre. Tout se passe ainsi militairement à Gibraltar.

La ville est formée de deux cités distinctes séparées par la pittoresque promenade de l'Alaméda. Au nord, c'est la basse ville, séjour des marchands, des commerçants, des industriels et des banquiers. Au sud, plus près de la pointe d'Europe et sur des gradins plus élevés dans la montagne, c'est la ville militaire remplie de casemates, de casernes, de magasins, d'hôpitaux et de palais ; c'est là que se trouvent les cités militaires logeant les soldats et sous-officiers mariés ; c'est là que sont les *mess* et les appartements des officiers.

Au pied de l'Alaméda, sur une place, une compagnie d'infanterie fait l'exercice. Nous l'examinons avec avidité, bien que les casaques rouges miroitant au soleil nous aveuglent. Monnié et moi, qui avons été zouaves, nous ne perdons pas un de leurs mouvements :

Le major commandant la compagnie est à cheval en tenue du jour comme ses soldats et peu reconnaissable de loin ; les officiers de section sont à pied, ce sont les *coldstream-guards*. Ils portent le casque blanc avec jugulaire dorée. La jaquet-tunique en serge rouge, pattes d'épaule de la couleur du fond avec insignes et numéro doré ; collet et parement bleus, et en

sautoir une écharpe en soie grenat. Le pantalon est en drap bleu-foncé à bandes rouges. Le sabre à fourreau d'acier à deux béliéres. Mais les officiers commandent les manœuvres avec le sabre au fourreau et en tenant un petit stic à la main.

La troupe porte le casque blanc avec jugulaire en chaînette de mailles, dite gourmette ; tunique-jaquet rouge à collet et parements bleus ; pattes d'épaule rouges, boutons jaunes. Pantalon bleu-noir à passepoils rouges. L'équipement est en cuir fauve blanchi, d'un très bel effet sur la jaquette rouge. L'armement est le fusil Martini-Henri. Les soldats portent en outre un petit bidon en bois de tilleul verni et un sac-besace en toile.

Toute l'infanterie anglaise est munie de la pelle Wallace, suspendue par une courroie qui passe sous la tête du pic du manche et se boutonne sur un piton de cuivre fixé sur le ceinturon. Cette pelle, d'un modèle tout particulier, a la partie inférieure de sa lance droite et tranchante ; à la partie supérieure, les bords latéraux sont repliés en dedans et arrondis. Le manche, en bois de frêne, a une poignée terminée par un pic à pointe aiguë d'un côté, par un marteau et un fort levier de l'autre. Les diverses pièces composant cette pelle peuvent se remplacer isolément.

Le bataillon est l'unité de principe dans toutes les formations de l'infanterie anglaise ; il se compose de huit compagnies, et son effectif varie de 800 à 1.000 hommes de troupe. Chaque régiment territorial est composé de deux bataillons actifs et du dépôt ou milice. Le régiment est commandé par un lieutenant-colonel ; le bataillon par un lieutenant-colonel ou un major ; la compagnie par un major ou un capitaine.

Ce qu'il y a de remarquable dans cette organisation, c'est de voir attribuer deux lieutenants-colonels et quatre majors à un bataillon de huit compagnies, d'où il résulte que quatre compagnies sont commandées par des majors et les quatre autres par des capitaines.

Les autres officiers subalternes sont les lieutenants en premier, lieutenants en second et enseignes. L'uniforme des officiers est exactement identique, comme couleur, à celui de la troupe dont ils ont le commandement. Les manches de la

jaquette sont ornées pour tous d'un petit galon d'or terminé vers le milieu du bras par un nœud hongrois.

Les insignes de grade, pour les officiers, sont brodés sur les pattes d'épaule : en argent pour les officiers généraux, en or pour tous les autres et sont disposés comme suit :

Général, l'épée et le bâton en croix surmontés de la couronne et de l'étoile ;

Lieutenant-général, mêmes insignes, une couronne seulement ;

Major-général, mêmes insignes, une étoile seulement ;

Brigadier-général, l'épée et le bâton en croix ;

Colonel, une couronne surmontant deux étoiles ;

Lieutenant-colonel, une couronne, une étoile ;

Major, une couronne ;

Capitaine, deux étoiles ;

Lieutenant, une étoile ;

Lieutenant en second ou enseigne, aucun insigne.

Les grades des sous-officiers sont les suivants : Warant-officier (adjudant), sergent-major, quatre chevrons en or sur le bras droit, la pointe en bas ; sergent en premier, trois chevrons ; sergent en second, deux chevrons ; caporal en premier, un chevron en or ; caporal en second, un chevron en laine. Dans le service et les prises d'armes, les sous-officiers portent une écharpe de soie ou de laine cramoisie, suivant le grade, en sautoir sur l'épaule droite.

Tous les officiers demeurent au quartier, dans des pavillons spéciaux, et prennent leurs repas ensemble au mess. Ce lieu de réunion est luxueusement meublé et comprend, en outre des salles de réception, le *dining room* ou salle à manger, une bibliothèque-salle de lecture, un fumoir, une salle de billard, etc., etc. L'officier le plus élevé en grade ou le plus ancien est responsable et a la haute direction du mess ; les autres président la table, chacun à son tour, sans distinction de grade.

Les officiers sans troupe des corps administratifs ou des hôpitaux, ont adopté un mess dans le grand café de la promenade Alaméda. Sur toutes les portes des salons qui leur sont réservés, on voit écrit le mot : *private*.

Après avoir visité toutes ces casernes des bas quartiers, nous montons dans le quartier plus élevé sur la montagne, où sont les hôtels privés, le palais du Gouverneur, l'église anglicane, les hôpitaux, etc., et nous nous retrouvons au milieu de cette promenade de l'Alaméda, qui sépare la ville militaire de la cité marchande.

Par cette splendide matinée de juin, ce jardin, qui passe à juste titre pour le plus beau du pays, étale toute la fraîcheur et la magnificence de sa belle végétation. Les tapis verts des gazons parsemés de pâquerettes, les buissons fleuris d'héliotrope, sur lesquels je cueille un bouquet, flattent la vue et réjouissent l'odorat de leurs doux parfums ; mille fleurs de toute espèce, dont les plate-bandes sont émaillées, embaument l'air et enivrent l'esprit, les grands arbres qui les surmontent ont revêtu leur feuillage le plus tendre, et dans leurs branches voltigent des centaines d'oiseaux, dont le joyeux ramage égaie la solitude de ce lieu enchanté. Je dis la solitude, car en raison de l'heure matinale, on ne voit encore personne se promener dans ces belles allées tracées par la main d'un Le Nôtre d'outre-manche.

Il paraît que, vers le soir, les allées de l'Alaméda sont très animées ; c'est ce qui a fait dire à Théophile Gautier : « Nous allâmes ensuite faire un tour sur cette belle promenade plantée d'arbres du Nord, entremêlés de fleurs, de factionnaires et de canons, où l'on voit des promeneurs, des calèches et des cavaliers absolument comme à Hyde-Park. Il n'y manque que la statue d'*Achille* (1) Wellington. »

Cette omission, que regrette notre spirituel romancier, a été réparée depuis et avantageusement, à notre avis, car, au lieu d'y voir la statue du célèbre général anglais Arthur Wellesley, duc de Wellington, qui occupa Paris en 1814, battit si désastreusement Napoléon à Waterloo, en 1815, et contribua, à défaut de générosité pour son ennemi vaincu, à lui donner une atroce prison là où ce dernier croyait trouver un asile ; au lieu de cela, notre amour propre national préfère admirer sur le tertre culminant du jardin, gardé par quatre mortiers de bronze, la statue du brave général Elliot, l'héroïque défenseur de cette place.

(1) Statue d'Achille, dédiée au duc de Wellington. (N. D. L. R.)

Nos têtes se découvrent instinctivement devant cette noble face de soldat qui ne sut être qu'un héros.

Après cette longue et si intéressante visite, chacun va faire ses emplettes, et on se donne rendez-vous au *The London Bar*, pour rentrer déjeuner à bord, où nous sommes attendus.

J'en profite pour acheter une boîte de bons cigares havanes de contrebande, des allumettes ordinaires en bois (il n'y en a pas en cire), de *Bryant & May's Royal Wax vestas*, et d'autres du genre amorphe : *Braided cigar lights*, pour allumer à bord contre le vent.

Je me mets ensuite à la recherche d'un barbier; j'entre dans une boutique anglaise, et quel n'est pas mon étonnement de voir, après l'opération du rasoir, qu'on me donne, pour me rafraîchir le visage, une cuvette remplie d'eau de mer. Le barbier m'explique en castillan, langue parlée par tous les commerçants de Gibraltar, que l'eau douce étant presque introuvable, on a dû créer une grande usine où l'on distille l'eau de mer pour les usages ménagers des familles et les fontaines publiques. Quant à l'arrosage de la ville et aux autres usages généraux, on emploie l'eau de mer naturelle, faute de mieux.

A dix heures, nous étions tous réunis au *The London Bar*, où on nous servit un apéritif très rafraîchissant, puis, nos emplettes étant terminées, nous regagnâmes le bord, dont les colonnes de fumée noire s'échappant par sa cheminée, indiquaient les préparatifs de départ. Le vent d'est entrant dans la baie par l'échancrure de la *Inéa*, notre canot (58) mit à la voile et nous amena à bord en moins d'un quart d'heure.

Pendant notre visite à terre, la *Malvina* avait accosté un de ces grands pontons, vaisseaux démâtés, qui servent de magasins à charbon, et avait fait ses approvisionnements pour le reste du voyage.

On nous avait conseillé d'une façon générale de ne pas prendre nos repas à terre dans les escales, la table du bord étant préférable à celle des hôtels, surtout en Espagne, où on ne sert que de la cuisine à l'huile d'une pureté douteuse. Nous eûmes à nous louer de suivre ces recommandations, et nous

n'avons que des éloges à adresser au maître d'hôtel de la *Malvina*.

J'ai recueilli pour les voyageurs qui attachent de l'importance à la table, une des plus sérieuses préoccupations quand on n'est pas incommodé par le mal de mer, que ques-uns des menus du service. Voici celui de notre déjeuner du lundi ; il est de nature à donner satisfaction aux estomacs les plus exigeants :

Paquebot la MALVINA

—

Déjeuner du 17 Juin

—

HORS-D'ŒUVRES : SAUCISSON, BEURRE, RADIS, OLIVES
MORUE BISCAÏENNE
VOLAILLE A LA NAPOLITAINE, BEEFSTEAKS A L'ANGLAISE
DESSERTS VARIÉS, CAFÉ, COGNAC

Ces menus sont rédigés sur de coquettes vignettes enluminées sur leur pourtour de dessins de fleurs, de fruits et d'oiseaux d'un très agréable effet. C'est le modèle 611 de la Compagnie, gravé à Paris, chez Duruy, 22, rue Dussoube. Je cite ce détail pour montrer combien les choses les plus insignifiantes sont sagement ordonnées sur les paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique. Je ne suis pas chargé de faire de la réclame à cette Compagnie qui n'en a nul besoin, je me borne à rendre hommage à la vérité en ajoutant que, grâce aux améliorations constantes réalisées par elle sur ses magnifiques paquebots, grâce à l'augmentation de vitesse, au confortable des aménagements intérieurs, au bon marché des tarifs, à l'économie des voyages circulaires combinés avec les compagnies de rail-ways, à la sympathique aménité de ses officiers et de tout le personnel, la Compagnie Générale Transatlantique a contribué puissamment à donner au goût des voyages la plus large extension.

Midi sonne, c'est l'heure du départ, le maître d'hôtel nous a servi, après le café, notre petit verre de fine champagne. Tout le monde monte sur le pont pour assister à l'appareillage.

La mer, si redoutable l'hiver aux abords du détroit, continue à être calme comme un lac ; c'est décidément un voyage

délicieux que nous accomplissons dans les meilleures conditions désirables. M le Commandant Valentin nous offre un cigare délicieusement parfumé, *un colorado claro de la hoja del sol.* Chacun se disperse à son poste de prédilection pour admirer encore et toujours cette incomparable rade si mouvementée de Gibraltar.

(*A suivre*). J. CANAL.

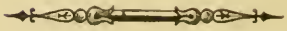

La Pénétration au Soudan Français

CONFÉRENCE

AVEC PROJECTIONS LUMINEUSES

FAITE LE 22 AVRIL 1896, PAR

M. le Lieutenant-Colonel DERRIEN

Président Honoraire de la Société de Géographie d'Oran

MESDAMES,
MESSIEURS,

L'émotion que je ressens en ce moment me fait voir combien j'ai été téméraire d'accepter la tâche difficile de parler devant un public d'élite aussi nombreux, surtout, après les habiles et aimables conférenciers qui vous ont charmés ici même Ce qui me réconforte quelque peu, c'est l'espoir que vous ne refuserez pas votre bienveillante indulgence à celui qui se présente à vous, non pas comme un orateur, mais tout simplement comme un guide vers des régions qu'il a explorées.

Ma première intention était de vous exposer comment s'est effectuée notre conquête du Soudan et de vous retracer les luttes héroïques et peu connues que nos vaillantes petites colonnes ont eu à soutenir pendant quatorze ans avant d'atteindre la ville mystérieuse de Tombouctou. Mais ce sujet, même restreint aux épisodes les plus saillants, était encore trop vaste et j'aurais commis à votre égard un abus de confiance en donnant à ma conférence un développement trop long.

Je me contenterai donc, pour cette fois, d'esquisser rapidement l'aspect physique du Soudan Français et de vous raconter, d'après mes notes et mes souvenirs personnels, l'expédition du Haut-Sénégal, à laquelle j'eus l'honneur de prendre part en 1880-1881 et qui fut le prélude de notre installation sur le Niger.

En vous retraçant les principaux incidents de notre voyage de Saint-Louis à Kita, je serai amené tout naturellement à vous parler du pays et de ses habitants ainsi que de ses produits et de son avenir.

De Saint-Louis à Kita il y a 1250 kilomètres, soit la distance entre Oran et Tunis. Nous n'avons qu'une heure au plus, pour faire ce trajet ; vous voyez donc, Mesdames et Messieurs que nous n'avons pas de temps à perdre ; aussi je vous prie de m'excuser si je parle parfois un peu vite et si je ne donne pas à certaines parties tous les détails qu'elles mériteraient.

Voyons d'abord, mais rapidement ce que l'on entend par Soudan et comment nous avons été amenés à y pénétrer.

Le Soudan (1) que les Arabes appellent *Blad es Soudan* ou pays des noirs, est la zone de l'Afrique comprise entre l'Equateur et le Sahara. Où commence le Sahara, me direz-vous, ou finit le Soudan ? Cela est assez vague, mais d'une façon générale le Soudan est la zone qui reçoit des pluies périodiques et régulières, zone humide, par suite riche et peuplée, ce qui la distingue notamment du Sahara, la zone sèche et déserte ; aussi les Sahariens disent-ils avec envie que *le Soudan guérit la pauvreté comme le goudron guérit les chameaux de la gale.*

Cet immense espace, entre l'Océan Atlantique et l'Océan Indien, a été divisé par les Géographes en 3 parties : le *Soudan Oriental* ou Soudan Egyptien ; quand on dit Soudan Egyptien, c'est déjà une formule quelque peu préhistorique, car, depuis 1885, à la suite de l'insurrection Mahdiste, l'Egypte a perdu tous ses droits sur cette partie de l'Afrique, droits qu'elle voudrait recouvrer en ce moment, ou du moins que l'Angleterre voudrait lui faire recouvrer en lui faisant jouer le rôle de Raton pour tirer les marrons du feu.

Le *Soudan Central* avec les Etats avoisinant le lac Tchad et qui sont : l'Ouadaï, le Kanou, le Bornou, l'Adamaoua et le Baghirmi.

Enfin, le *Soudan Occidental* (2) qui est le nôtre ; le Soudan Français et qui comprend le bassin du Haut Sénégal ainsi que

(1) Carte générale de l'Afrique. — Projection.

(2) Carte spéciale du Soudan occidental. — Projection.

les bassins du Haut et du Moyen Niger. Il est bordé sur la mer par la Sénégambie, les établissements des rivières du sud et de la côte de Guinée.

Cette bordure est interrompue par des enclaves anglaise, portugaise, allemande, ainsi que par la petite république nègre de Libéria.

Le Soudan français a une étendue qui peut être évaluée à peu près à une fois et demie celle de la France, mais sa population ne comprend que six millions d'habitants au plus, par suite des guerres sans nombre et de la traite des noirs qui ont épuisé le pays.

L'intérieur du Soudan français n'est à vrai dire qu'une vaste plaine peu élevée au-dessus du niveau de la mer, mais se redressant sur ses bords en collines ou terrasses qui plus accentuées au sud constituent les massifs montagneux du Fouta Djalon, de Loma et du Kong.

Le Fouta Djalon, que certains géographes ou voyageurs, trompés par quelques hyperboles des indigènes assimilaient aux Alpes suisses, n'offre en réalité que des hauteurs ne dépassant pas 1,800 mètres, sans pics neigeux, sans sapins sombres et pouvant tout au plus être comparées à nos monts d'Auvergne. Quoiqu'il en soit ces chaînes de Fouta Djalon, de Loma et du Kong forment un vaste écran interposé entre le Soudan et le Golfe de Guinée et d'où descendent au nord les eaux qui alimentent les deux grands fleuves du Soudan français, le Sénégal et le Niger.

Le Sénégal (1) est formé de deux artères principales, le Bafing (rivière noire) issu du Fouta Djalon, à 750 mètres d'altitude et le Bakhoy (rivière blanche), ayant son origine tout près du Niger, dans les étangs de Sakheya, au milieu de collines peu élevées et recueillant avec son affluent le Baoulé (rivière rouge), les eaux du Manding et du Bélédougou.

Le Bafing et le Bakhoy se réunissent à Bafoulabé (Ba, rivière ; foula, deux, en Malinké), pour former le Sénégal qui, en cet endroit, a 600 mètres de largeur ; il coule au N. O. et se grossit bientôt de la *Falémé*, venue comme le Bafing du Fouta Djalon

(1) Cours du Sénégal. — Projection.

et dont le cours supérieur est parallèle à celui de la Gambie.

Entre Bafoulabé et Kayes, le Sénégal est coupé de cascades et de rapides qui en rendent la navigation impossible.

A Kayes, capitale du Soudan français et de plus la résidence du Gouverneur Général de l'Afrique occidentale, le fleuve, après avoir baigné les pieds du fort de Médine, à 15 kilomètres en amont, entre en plaine avec 800 mètres de largeur, passe devant le fort de Bakel, puis devant les postes de Matam et de Salde, servant jusqu'à son embouchure de limite entre les noirs au sud et les Maures au nord.

A Salde, le Sénégal se divise en deux branches, formant l'île à Morphil ou des éléphants, laquelle pendant l'hivernage est complètement couverte par les inondations, ce qui donne au fleuve une largeur de 40 à 50 kilomètres, sur une longueur de 150 kilomètres, jusqu'à Podor. — Après Dagana et Richard-Toll, le Sénégal tourne au S. O. et va se jeter dans l'Océan, à 16 kilomètres en aval de Saint-Louis, après un cours de 1,700 kilomètres, deux fois celui du Rhône.

Le Niger (1) prend sa source sous le nom de *Dioliba* (grande eau), dans les monts Loma, à 850 mètres d'altitude, au pied d'un haut rocher isolé, le *Tiembikoundou*. Le ruisseau, descendant au nord et pouvant être franchi d'un bond par un enfant, ne tarde pas à grossir ; les affluents lui arrivent nombreux des deux côtés, entre autres le Tankisso, qui, à Siguiri, où nous avons un poste, lui apporte une partie des eaux du Fouta Djalon.

Le fleuve, dont le lit était d'abord obstrué de seuils nombreux, prend de plus en plus une apparence grandiose. A Bammakou, où il n'est plus qu'à 260 mètres de hauteur, sa largeur est de 700 à 2,000 mètres suivant les saisons, avec une profondeur de 2 à 8 mètres.

De Bammakou à Tombouctou, le Niger coule au nord-est et, sur une longueur de 1,100 kilomètres, ne descend que de 60 mètres. Quelques rapides le coupent à *Sotuba*, et ce n'est qu'à *Tonlikando* que commence la navigation. Le fleuve s'écoule alors lentement, majestueusement, baignant les pieds

(1) Cours du Niger. — Projection.

de *Nyamina*, de *Ségou*, capitale du royaume de ce nom, et de Sansandig.

A Diafarabé, il entre dans le royaume de Macina. Son aspect change ensuite complètement; il s'éparpille dans la vallée; il devient deltaïque, tout en bras, faux-bras, marais, réunis par mille couloirs boueux.

« Rien n'est plus curieux, dit le lieutenant de vaisseau Caron, qui, en 1887, a reconnu le Niger, de Bammakou à Kabara, près de Tombouctou, que ce dédale de bras fluviaux ramifiés en tous sens, où, suivant la saison, les indigènes recueillent du riz ou du poisson à pleines barques. »

C'est à Mopti, en aval de Djenné, que le Niger reçoit les eaux du massif de Kong et du royaume du Ouassalou, par le Mayel Balevel (mot Bambara qui signifie rivière blanche). Cet affluent, parallèle au Niger, est un vrai second Niger, aussi large, mais beaucoup plus profond; les hippopotames et les crocodiles y abondent, tandis qu'ils sont très rares dans le Niger.

Le Niger, ainsi doublé, ne peut bientôt plus se maintenir dans ses ramifications; ses eaux débordent, l'inondation est permanente et se transforme en un vaste lac, le lac Deboë, de 160 kilomètres de largeur, sur 200 kilomètres de longueur. Le lieutenant de vaisseau Caron, surpris sur ce lac par une tornade, faillit y périr avec tout son équipage, lors de son retour de Kabara en 1887; il y fit néanmoins une perte sensible, celle de toutes ses bouteilles de vin, qui furent brisées dans la tempête.

Le Niger continue ensuite à former un vaste delta continental de 100 à 150 kilomètres de largeur; à l'ouest de Tombouctou, il constitue une région lacustre des plus curieuses; le lieutenant de vaisseau Hürst, qui en a fait les levés, a signalé, entre autres, un lac *Faguibine*, qui a presque les dimensions du lac Tchad, mais avec une profondeur supérieure de 20 mètres. Ce lac correspond avec le Niger par deux autres lacs plus petits. Il est étrange que les voyageurs qui ont visité Tombouctou, Caillé et Lenz, n'aient pas signalé ces masses d'eau; il est évident que leurs guides les ont conduits de manière à leur cacher cette particularité géographique.

Si le Niger avait voulu (pourquoi la Garonne aurait-elle seule le monopole des prétentions), il aurait pu traverser le Sahara et boire ou manger l'Igharghar, pour se déverser dans les flots bleus de la Méditerranée, mais, vous le voyez, à Tombouctou, ou plutôt à Korioumé qui en est le port, il lui déplaît soudain d'aller plus au nord, il se dirige brusquement vers l'est, mais s'écoule nonchalamment, sans enthousiasme, décrivant mille tours et détours, mille sinuosités, indécis sur la direction à suivre. Ira-t-il grossir le Nil, comme on l'a cru jadis, ou disparaître prosaïquement dans la conque du Tchad? Nullement, il semble qu'il ait le spleen et qu'il veuille se rapprocher des contrées qui l'ont vu naître. En effet, à Bouroum, à 300 kilomètres de Tombouctou, il n'hésite plus, il tourne au sud-est, et alors son cours endormi se réveille; il devient un torrent rapide, tour à tour épanché en une nappe immense de 5 à 8 kilomètres de largeur, ou concentré dans des couloirs de 250, 150 et même 90 mètres, comme à Tossaye.

Dans son cours inférieur qui commence aux chutes de Boussa, où périt Mongo-Park en 1805, le Bas-Niger appelé *Kouara*, appartient aux Anglais ; il absorbe les eaux de deux affluents de gauche importants, le *Koutouna* venant du pays de *Sokoto* et le *Bénoué* venant de l'*Adamaoua*.

Le fleuve ainsi repu, coule ensuite dans une vallée splendide et finit par aller s'engloutir dans l'Océan Atlantique par les branches d'un delta de 25,000 kilomètres carrés, après un cours de 4,150 kilomètres.

Le Niger est un des grands fleuves du monde ; il est le neuvième dans le classement des longueurs ; en Afrique, il n'a que le troisième rang ; le Nil et le Congo passent avant lui.

Voyons comment s'est faite notre expansion vers le Niger :

Le centre de l'Afrique, et en particulier la région du lac Tchad, est une des contrées de la terre dont les ressources ont excité et excitent encore le plus les convoitises des nations européennes, comprimées dans leurs frontières économiques et toujours en quête de débouchés nouveaux.

La France, qui, à l'origine, n'avait dans l'Afrique occidentale que des colonies purement côtières, s'est efforcée tout naturellement de les agrandir vers l'intérieur.

Il serait trop long de passer en revue toutes les explorations isolées accomplies dans ce sens, depuis André Brue, en 1700, jusqu'à Soleillet, en 1878, j'arriverai de suite à la pénétration officielle ou militaire.

C'est au général Faidherbe que revient l'honneur d'avoir tenté le premier de faire flotter notre pavillon sur le Niger, en envoyant, en 1864, à Ségou, le lieutenant de vaisseau Mage et le docteur Quintin, lesquels, après deux ans de captivité, rentrèrent avec un traité qui, quoique platonique, n'en préparait pas moins notre influence dans cette contrée.

Ce n'est que quinze ans plus tard, après le premier échec de la mission Flatters, que le Ministre de la Marine, l'amiral Jauréguiberry (qui avait été gouverneur du Sénégal en 1862), envisagea officiellement la possibilité de relier l'Océan Atlantique au Niger par le Sénégal. La mise à exécution du projet ne se fit pas attendre. En 1879, un poste fut établi à Bafoulabé, à 120 kilomètres à l'est de Médine, et la mission Galliéni fut chargée de reconnaître le terrain plus à l'est et de négocier avec les chefs du Haut Sénégal et du Haut Niger, entre Bammakou et Ségou. — Vous savez que Galliéni fut attaqué et pillé à Dio, par les Bambaras, le 10 mai 1880, qu'il réussit à s'échapper vers Ségou et que le sultan Ahmadou, qui comptait sur des cadeaux, le voyant arriver les mains vides, le retint avec ses compagnons prisonnier à Nango, à 40 kilomètres de sa capitale.

Les choses en étaient là lorsque les Chambres accordèrent un crédit suffisant pour organiser une véritable expédition. Une colonne mixte formée de soldats et d'ouvriers, sous les ordres du lieutenant-colonel Borgnis-Desbordes, de l'artillerie de marine, devait s'avancer jusqu'à Kita et y bâtir un fort. La colonne expéditionnaire devait, en outre, assurer la sécurité d'une mission scientifique dont j'eus l'honneur d'être le chef, avec charge de reconnaître le Haut Sénégal et le Haut-Niger et de rechercher un tracé simple et économique de chemin de fer entre les deux fleuves.

La mission que je commandai et qui était composée de 9 officiers de toutes armes et d'un lieutenant de vaisseau, pour les observations astronomiques, quitta Bordeaux le

5 octobre 1880 sur le paquebot l'*Équateur* des Messageries maritimes. Dix jours après, nous débarquions à Dakar, après avoir fait escale à la Corogne et à Lisbonne.

*
* *

Dakar (1), abrité par l'îlot de Gorée et la masse du Cap Vert, est, du Maroc au Cap de Bonne Espérance, la seule rade où les navires soient en sûreté. C'est le vrai port de notre colonie du Sénégal. Surtout depuis qu'un chemin de fer le relie à Saint-Louis, où les bateaux de faible tonnage peuvent seuls aborder, et encore, à la condition que la barre du fleuve, essentiellement variable, veuille bien les laisser passer.

Dakar, fondé en 1863, a aujourd'hui 7,000 habitants

Ce serait un port de premier ordre, s'il n'y manquait, comme à Oran, un bassin de radoub et si les quais avaient plus de largeur ; ils sont presqu'en tout temps accaparés par les dépôts de charbon, au grand détriment du commerce, qui préfère alors faire embarquer ses arachides à Rufisque, petit port à une trentaine de kilomètres au nord-est.

Un chemin de fer de 240 kilomètres le relie à Saint Louis, à travers le Cayor. Il est à voie étroite et sans barrière. Dans les commencements le nombre d'hommes et de bœufs écrasés devint si élevé que les Cayorais s'en émurent. Un beau matin, une bande de cavaliers armés voulut arrêter le train, mais celui-ci, marchant à toute vapeur, broya hommes et chevaux sans s'arrêter. Le lendemain, les Cayorais changèrent de tactique ; ils firent dérailler le train et se payèrent la satisfaction d'assommer un certain nombre d'employés et de voyageurs. Il fallut une petite expédition pour les châtier et leur faire apprécier les bienfaits de notre civilisation.

En 1880, faute de chemins de fer, nous dûmes, pour atteindre Saint-Louis, nous réembarquer sur un aviso qui, en 16 heures, nous conduisit devant la fameuse barre du Sénégal. Après un temps d'arrêt, un pilote noir accoste et est hissé à bord ; sa pirogue, où quatre nègres se tiennent debout, tout nus, est amarrée au navire par une corde, et on se met en

(1) Vue de Dakar et de son port. — Projection.

route. A un moment donné, un choc assez violent se fait sentir ; l'aviso traîne sur le sable pendant quelques secondes et la barre est franchie.

Cette barre de sable qui se déplace incessamment serait dangereuse sans l'habileté des pilotes nègres qui exercent cette profession de père en fils. On cite néanmoins un grand nombre de bateaux qui s'y sont perdus ; on cite aussi un gouverneur, M. de Richebourg, qui s'est noyé en voulant affronter les brisants en pirogue, mais c'était en 1712, et depuis la barre a ses dompteurs.

Nous entrâmes alors dans le Sénégal, qui, à la fin de son cours, a trois ou quatre kilomètres de largeur, et deux heures après, nous étions devant Saint-Louis.

***

Saint-Louis est le plus vieil établissement colonial de la France ; les Dieppois y avaient un comptoir en 1393. La ville, bâtie en plein fleuve, sur une île sablonneuse de 2.500 mètres de long, sur 300 mètres de large, a 25.000 habitants, dont 1.500 européens seulement.

Elle est reliée à la rive gauche, où sont le faubourg de Bouetville et la gare du chemin de fer de Dakar, par un pont de bateaux de 800 mètres de long, le pont Faidherbe que vous voyez ici (1).

La construction qui domine la ville est le *Palais du Gouverneur,* que nous verrons mieux de la rive droite. Il est admirablement aménagé pour la fraîcheur, c'est une vraie cage : deux étages avec vérandas, terrasse et kiosque supérieur surmontés d'un phare et d'un appareil à signaux (2).

La ville est reliée à la rive droite par trois ponts plus petits, dont l'un, celui-ci, le pont Servatius (du nom d'un gouverneur civil), fait communiquer la place du Palais avec les belles avenues du Cocotier (3) qui mène à *Guet'ndar* et à *Nd'ar tout*, villages nègres construits sur une langue de sable de 400 mètres de largeur, qui sépare le fleuve de l'Océan.

---

(1) Vue générale de Saint-Louis et du pont Faidherbe. — Projection.
(2) Vue du palais du Gouverneur et du pont Servatius. — Projection.
(3) Vue de l'avenue des Cocotiers, rive droite du Sénégal. — Projection.

Dans tout le Soudan, Saint-Louis s'appelle *N'dar*. *Guet'ndar*, veut dire le parc de Saint-Louis ; *N'dar tout* le petit Saint-Louis.

Depuis 1880, Saint-Louis s'est transformé ; les rues, où on enfonçait dans le sable, ont été bétonnées ; on y voit maintenant de riches magasins et des cafés luxueux.

Sur la place du Palais, on a élevé une statue en bronze du général Faidherbe, et quand on demande aux nègres de la ville quel est l'homme ainsi représenté, il ne manquent pas de vous dire que c'est le grand Faidherbe, le père des noirs, mais que c'était un blanc et non pas un noir comme on le voit et que celui qui l'a fait ne l'a jamais vu. — Ces naïves critiques des noirs ne se seraient pas produites si la statue de Faidherbe avait été en *marbre blanc*, comme celle élevée récemment à Pontnoyelle ; mais on a voulu sans doute conserver la couleur locale.

***

En débarquant à Saint-Louis, nous pensions en repartir aussitôt pour le Haut-Fleuve ; la saison des pluies avait pris fin ; les eaux baissaient de 0m 12 par jour, et il fallait se hâter, si nous voulions atteindre Médine en aviso et échapper aux atteintes de la fièvre jaune qui commençait à faire des ravages.— Malheureusement nous n'étions pas seuls à partir ; il fallait organiser la colonne expéditionnaire qui devait nous accompagner et l'approvisionner, ainsi que nous-mêmes, des vivres nécessaires. — Des départs successifs eurent lieu, et ce n'est que le 11 novembre 1880 que nous pûmes enfin partir sur l'aviso le *Cygne* avec le colonel Borgnis-Desbordes et son état-major.

***

Nous quittions Saint-Louis avec gaîté et entrain, je dirai même avec enthousiasme.

Nous admirions le fleuve majestueux déroulant lentement son ruban large de 1,500 mètres environ, d'un vert émeraude, entre des rives basses et sablonneuses d'abord, mais bientôt boisées et tellement peuplées d'oiseaux divers, de toutes

nuances, de toutes formes, de singes, de crocodiles, que l'on aurait pu se croire dans un vaste jardin d'acclimatation.

. . . . . .
. . . . . (1)

***

Conclusions. — Plus que quelques mots pour conclure :

En 1881, vous venez de le voir, l'élan pour l'expansion vers le Niger était donné, et chacune des campagnes qui suivirent, de 1881 à 1894, a marqué une étape nouvelle dans la prise de possession du Soudan occidental.

Aujourd'hui nous occupons Tombouctou, et nous couvrons notre vaste empire soudanien d'un réseau de postes où flotte notre pavillon.

En quinze ans, avec des petites colonnes dont l'effectif annuel n'a pas dépassé 800 hommes, nous avons acquis au Soudan une situation que nous n'avons eue en Algérie qu'après quarante ans de guerre, parce qu'au Soudan nous avons soutenu le peuple, les opprimés, les fétichistes, contre les oppresseurs, les musulmans, parce que nous avons frappé les grands chefs, les soi-disant prophètes.

Dans notre marche en avant vers le lac Tchad, la France s'est heurtée aux efforts parallèles de l'Angleterre. Les Anglais, prenant la suite d'une entreprise française trop vite découragée, ont pris pied, comme vous le savez, sur le Bas-Niger et sur un de ses affluents, le Bénoué. Pour éviter tout conflit, un arrangement a été conclu entre la France et l'Angleterre, par la convention du 5 août 1890, qui reconnaît la zone d'influence de la France au sud de ses possessions méditerranéennes jusqu'à une ligne de Say, sur le Niger, à Barroua, sur le lac Tchad.

Nous laissions ainsi à l'Angleterre les riches contrées du Sokoto et du Bornou ; notre lot était plus vaste, mais avec les sables du Sahara, terres légères, selon l'expression ironique

(1) Le conférencier relate ensuite les principaux incidents de son voyage de Saint-Louis à Kita, tout en décrivant le pays au point de vue de sa topographie, de ses habitants et de ses productions. — Ces descriptions ont été déjà reproduites en détail dans le *Bulletin de la Société de Géographie d'Oran* de 1881, page 41, et 1882, page 111, avec carte du terrain reconnu par la mission. — Nous y renvoyons le lecteur.

de lord Salisbury. Il se peut que la vieille Albion ait cru nous rouler, mais la France saura se rappeler bientôt que les conventions des 5 août 1890 lui donnent le droit de régler comme elle le voudra la question touareg et la question du Touat.

En laissant de côté le rôle civilisateur et philanthropique que la France est appelée à jouer en Afrique, on est en droit de se demander en présence des frais en hommes et en argent, que nous a coûtés la conquête du Soudan français, ce qu'elle nous rapportera, quelle compensation nous en retirerons et comment le commerce français entrera dans le grand mouvement commercial africain.

A ces questions on ne peut malheureusement, en l'état actuel de nos communications, que répondre par la négative.

Le trafic restreint pourra bien avoir quelque chance de réussite, témoin le cas de M. Méry, l'explorateur bien connu du sud de la province de Constantine, qui, parti à Tombouctou avec un assortiment de pacotille d'une valeur de 10,000 francs en est revenu, 6 mois après, avec un bénéfice de 30,000 francs.

Mais le grand commerce ne doit se faire aucune illusion ; il ne sera possible qu'avec des chemins de fer drainant les produits du Soudan, soit vers Saint-Louis ou Dakar, soit vers nos ports des rivières du Sud ou de la Côte de Guinée ; car toute la question commerciale du Soudan se résume en ceci : *diminution des frais de transport*, et il n'y a que les voies ferrées qui puissent atteindre ce but. Et comme l'a dit un rédacteur du *Figaro*, qui est allé à Tombouctou, M. Félix Dubois : « sans chemin de fer, notre rôle à Tombouctou sera aussi niais que peu profitable ; il ne pourra consister qu'à veiller au facile écoulement des articles anglais et allemands dans toute la région de la boucle du Niger que les cartes teintent comme possession française ».

Constatons, d'autre part, qu'avec *Tombouctou* nous avons une des clés du Sahara et que tous nos efforts doivent tendre à entrer en possession de la seconde clé qui est *Inçalah*. Tant que nous n'aurons pas occupé le Touat, nous ne pouvons songer à détourner vers le Sud algérien le mouvement des caravanes qui actuellement vont au Maroc et à Tripoli.

En ce qui concerne notre Soudan, nous n'avons pour le moment, qu'à prendre patience et avoir confiance.

L'insalubrité du climat ne nous permet pas de faire du Soudan français une colonie de peuplement ; nous devons y créer une colonie de commerce et d'exploitation.

Quoique ruiné par les guerres, le Soudan, délivré du minotaure de l'esclavage, se repeuplera vite ; son commerce, grâce à la sécurité que les noirs trouveront à l'ombre de notre drapeau, reprendra son ancien courant et rendra à nos enfants le centuple des avances pécuniaires que nous lui aurons consacrées ; et il sera prouvé une fois de plus que partout où la France pénètre, elle apporte la civilisation, c'est-à-dire, la liberté, le progrès et la prospérité

Lieutenant-Colonel DERRIEN.

SUR LES VOLCANS ÉTEINTS

DES ENVIRONS D'AÏN-TEMOUCHENT

par Louis GENTIL

Préparateur au Collège de France

De même que l'Auvergne a sa chaîne des Puys, de même l'Algérie a ses volcans éteints.

Les environs d'Aïn-Temouchent offrent des cratères anciens comparables, par leur bel état de conservation, à ceux du Puy Pariou, du Nid de la Poule, du Puy de la Louchadière, etc.

Cependant, l'aspect volcanique de cette région algérienne n'est pas aussi saisissant qu'en Auvergne. On n'y peut suivre aussi facilement les coulées émanées des centres d'émission ; on n'y retrouve pas la partie superficielle, scoriacée, des laves; alors que beaucoup des volcans du Plateau Central sont si remarquables par leurs *cheires* (1).

En Auvergne, certains volcans sont aussi bien conservés que les volcans actuellement en activité ; le touriste y peut saisir presque le phénomène grandiose des éruptions.

La région d'Aïn-Temouchent peut offrir le même spectacle si l'on y prête attention. Elle rappelle beaucoup par l'état de conservation de quelques-uns de ses cratères le pays si pittoresque de la Basse-Auvergne. Mais il faut l'œil du géologue ou tout au moins d'un observateur attentif, pour reconstituer sur place la topographie complète de ses volcans éteints par suite d'érosions profondes, de dénudations superficielles qui ont modifié sensiblement l'aspect primordial de ce pays.

Cette région algérienne a été le théâtre d'éruptions volcaniques importantes, à une époque géologique qu'il est difficile de préciser, mais que l'on peut considérer, dès à présent, comme relativement très récente.

Des laves et des tufs recouvrent une étendue de pays assez vaste. Depuis Chabat-el-Leham au N. jusqu'au delà d'Aïn-Kihal au S. ; depuis Guiard à l'O. jusqu'au delà d'Aïn-Temou-

---

(1) On désigne par ce nom, en Auvergne, les coulées scoriacées, absolument incultes, souvent aussi intactes que les coulées récentes du Vesuve.

chent à l'E., le sol est partout constitué par des produits volcaniques.

C'est à peine si quelques pointements de terrains sédimentaires — comme l'Argoub el Brarcha près du village des Trois-Marabouts, le Djebel Dokmann au dessus du Pont de Saboune, sur la route de Tlemcen — émergent de ce vaste manteau éruptif.

L'étendue notable de cette région volcanique, l'épaisseur parfois considérable de ses tufs et de ses coulées témoignent d'éruptions de longue durée. Il y a eu des centres d'émission d'où se sont échappés, non-seulement le magma igné interne, mais tout son cortège de scories, de cendres et de lapilli. Ces derniers éléments ont leur importance ; ils caractérisent une véritable éruption,ils impliquent l'intervention de l'eau dans le phénomène éruptif et la formation d'*appareils volcaniques* par l'accumulation autour des centres d'émission de tous ces produits de projection.

On pouvait donc s'attendre à trouver, dans une telle région, de véritables *cônes de débris,* d'autant plus que l'âge récent de ces éruptions faisait présumer l'existence de vestiges de cratères anciens.

De fait, ces derniers existent, et l'on peut dire qu'à cet égard notre région est assez privilégiée.

Il n'est guère possible, en effet, de rencontrer de plus beaux cratères éteints que ceux de Ben Ganah et de Tzioua. L'état de conservation de ces chaudières naturelles contraste même avec les érosions que l'on observe dans le massif volcanique ; pour ne citer que la tranchée profonde de l'Oued Aïn-Kihal, creusée dans une coulée basaltique.

Ces cratères anciens ont probablement été remarqués depuis longtemps ; mais l'opinion populaire accorde trop facilement le nom de cratère à toute éminence ou toute dépression affectant une forme plus ou moins arrondie.

L'ingénieur Ville (1), le premier, a considéré la dépression de Ben Ganah comme un cratère éteint. Plus récemment, MM. Curie et Flamand (2) ont signalé, dans un travail fort

(1) Notice minéralogique sur les provinces d'Oran et d'Alger, P. 28. — Paris, imp. imper. 1857.
(2) Etude succincte des roches éruptives de l'Algérie. P. 85. Alger 1889.

remarquable mais très succinct, des traces probables de cratère aux lieux dits : Dayat Ben Ganah et Dayat-Anemsir.

Je suis en mesure de confirmer rigoureusement, aujourd'hui, l'opinion émise, sous forme dubitative, par ces derniers savants, en ce qui concerne la dépression de Ben Ganah. Quant à la Dayat Anemsir, ils ont sans doute voulu désigner par ce nom le cratère du Djebel Tzioua situé à l'O. du village des Trois-Marabouts : ce dernier piton limite, en effet, une cavité importante quelquefois appelée Dayat-Lemsir.

Le nom de Dayat tient à ce que la dépression naturelle renferme un peu d'eau en hiver.

Par l'examen de ces cavités naturelles — et d'une troisième située auprès du village des Trois-Marabouts — j'ai rapidement acquis la certitude qu'elles représentent des cratères anciens. La disposition des laves, des scories et des cendres volcaniques — autrement dit la *structure* de ces cavités — ne laisse aucun doute sur leur genèse. D'autre part, j'ai recueilli en outre de ces preuves en quelque sorte *stratigraphiques*, des documents *minéralogiques* dont l'ensemble définit nettement l'origine cratérienne de ces dépressions du sol.

Le but de cette note n'est pas de m'étendre sur ces raisons d'ordre purement scientifique et dont la discussion, déjà commencée (1), sera terminée autre part. Je n'envisagerai ici que le côté *géogénique* et *orographique* de la question.

J'ai reconnu jusqu'à présent, dans la région qui nous occupe, trois cratères bien conservés que nous désignerons de la façon suivante :

1° *Cratère de Ben Ganah ;*

2° *Cratère de Tzioua ;*

3° *Cratère des Trois-Marabouts.*

Il est très probable, il est même certain, qu'ils ne sont pas les seuls points éruptifs de cette vaste région volcanique. Aussi je ne désespère pas de trouver plus tard de nouvelles bouches volcaniques, sans me dissimuler toutefois, que les cratères dont il va être question sont peut-être les seuls, dans

(1) L. Gentil. Sur les minéraux d'un cratère ancien des environs d'Aïn-Temouchent. — Assoc. franç. pour l'Avancement des sciences. Congrès de Carthage. Année 1896.

le pays, qui soient directement observables par suite de leur bel état de conservation.

***

1° *Cratère de Ben Ganah.* — Ce cratère se trouve situé à 4 kilomètres au S., un peu E., du village d'Aïn-Temouchent, sur la route de Sidi-bel-Abbès.

Comme il est dit plus haut, il a été signalé pour la première fois par L. Ville (1).

Bien que le savant ingénieur désigne cette cavité sous le nom de Dayat Mtàa-Karkar, il n'y a pas de doute, d'après sa courte description, qu'il n'ait voulu parler de la Dayat Ben Ganah.

Cette dépression affecte la forme d'un cercle d'environ un kilomètre de diamètre. Sa partie orientale est nettement délimitée et montre de la façon la plus probante la structure d'un cratère volcanique. On y observe, en effet, une succession de cendres, de lapilli, de scories et de laves en couches irrégulières, mais toujours inclinées vers les parois externes du cône. Au sud et à l'ouest, le cratère est adossé à une masse de tufs et de scories, où l'on a tenté une exploitation de pouzzolanes pour matériaux de construction.

La profondeur du cratère de Ben Ganah est d'une soixantaine de mètres.

La figure ci-dessous (fig. 1) représente un profil de cette cavité, relevé d'après la carte au 1/50,000e de l'État-Major. L'incurvation de ce profil ne donne qu'une assez faible idée de la dépression du sol au centre du cratère; mais j'ai tenu essentiellement à indiquer la réalité, plutôt que d'employer le procédé général qui consiste à amplifier les hauteurs.

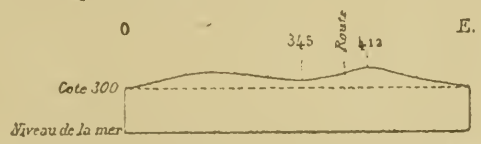

Fig. 1. — Profil du cratère de Ben Ganah

Dans sa partie N. le cône de débris est fortement échancré, au point d'être presque de niveau avec le fond de la cuvette. On pourrait être tenté de rechercher la cause de cette ablation

(1) Loc. cit.

dans les érosions atmosphériques postérieures à l'établissement définitif du cône. Mais la nature même des éléments lithologiques accumulés en cet endroit, leur continuité avec une coulée de lave très nette, force à une tout autre interprétation : il y a eu échancrure de ce côté du cratère par un débordement de la lave qui a entraîné avec elle les produits volcaniques qui formaient la paroi du cône en ce point.

Le cratère de Ben Ganah est, de ce fait, un *cratère ébréché* ou *cratère égueulé*.

La lave, au lieu de s'épancher exclusivement par des fentes sur le flanc du cône, comme c'est le cas général, s'est déversée par dessus les bords du cratère pour aller inonder une assez vaste étendue de terrain jusqu'au village d'Aïn-Temouchent et même au delà. C'est ainsi que s'est formé le joli petit *plateau volcanique* de Bled Kerkour, qui s'étend au S. du village jusqu'à Ben Ganah.

La route départementale de Sidi-bel-Abbès à la mer traverse le cratère. Elle y pénètre par son point le plus méridional et, à l'intérieur de la dépression, s'appuie sur le flanc interne de la paroi orientale du cône pour aller sortir par la trouée de la coulée de Bled Kerkour.

Par sa situation privilégiée — sa proximité du village d'Aïn-Temouchent et le tracé de la route de Sidi-bel-Abbès — le cratère de Ben Ganah se recommande au touriste. De tous ceux qui ont eu la bonne fortune de visiter l'Auvergne, d'excursionner parmi ses beaux volcans éteints, beaucoup ont éprouvé, je crois, la curiosité de descendre à l'intérieur de ses cratères si admirablement conservés. A Ben Ganah la chose est des plus faciles. On peut s'offrir cette satisfaction en se faisant transporter en voiture au centre de l'ancienne chaudière volcanique.

***

2° *Cratère de Tzioua.* — Le cratère de Tzioua est situé à 5 kilomètres à vol d'oiseau à l'O. du village des Trois-Marabouts et à 9 kilomètres d'Aïn-Temouchent.

Le nom de Tzioua est celui de la montagne formée par le cône de débris (Djebel Tzioua) et plus spécialement du sommet

qui domine la bordure N. de la dépression circulaire de la Dayat Lemsir.

Cette dépression, très nettement accusée, renferme un peu d'eau en hiver, ce qui justifie le nom de Dayat que lui ont donné les Indigènes. Elle est plus généralement appelée dans le pays Dayat M'tâa Tzioua (c'est-à-dire lac de Tzioua).

Le cratère de Tzioua ne peut être atteint que par de mauvais sentiers en quittant la grand'route de Beni-Saf soit à la Tuilerie d'Aïn-Tolba, soit aux abords du village de Guiard ; la distance à parcourir ainsi est d'environ deux kilomètres. Aussi est-il plus difficilement accessible que celui de Ben Ganah ; mais, par contre, il est beaucoup plus pittoresque, beaucoup mieux délimité que ce dernier.

En effet, tandis que le cône de débris de Ben Ganah domine peu le sol environnant, celui de Tzioua se détache assez nettement et domine le plateau de Camerata, qui s'abaisse en pente douce usqu'aux falaises sablonneuses de la côte. Le sommet du Djebel Tzioua est le point culminant du pays ; il atteint 371 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Indépendamment de la structure et de la nature des éléments lithologiques de cette montagne, sa forme extérieure, ses flancs à pente uniforme, la régularité presque parfaite de la dépression de la Dayat Lemsir creusée en son milieu, tout indique un appareil volcanique admirablement conservé.

Les dimensions de ce cône de débris sont assez respectables ; l'ouverture du cratère n'a pas moins de 1,200 m. de diamètre.

La figure 2 représente un profil de cet édifice relevé d'après la carte au 1/50,000e de l'État-Major.

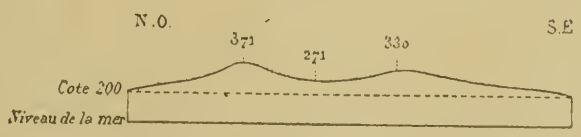

Fig. 2. — Profil du cratère de Tzioua

Malgré son bel état de conservation, le cône de Tzioua a certainement perdu de ses dimensions premières. La nature, généralement tufacée ou scoriacée des débris volcaniques qui le composent, indiquent qu'il a dû subir des dénudations

faciles sous l'action des pluies. D'ailleurs, les coupures de l'Oued Aïn-Kihal et de l'Oued Sidi Djelloul qui entourent ce cône de débris, témoignent d'érosions importantes et contrastent même avec l'état de conservation de l'édifice volcanique qui paraît avoir été épargné d'une façon très remarquable.

Il est difficile de suivre les coulées de lave émanées de ce cratère. Il n'y a cependant aucun doute possible sur le point d'origine de la coulée qui longe l'Oued Aïn-Kihal : celle-ci s'est échappée de la base du cône de Tzioua pour se diriger vers la mer. On peut la poursuivre sur une étendue de plus de 3 kilomètres, mais au-delà elle semble avoir disparu sous l'influence d'érosions importantes, probablement contemporaines du creusement de la vallée de l'Oued Aïn-Kihal qui prend, à partir de là jusqu'à son embouchure, le nom d'Oued el Hallouf. J'estime, cependant, que les laves émanées du volcan du Djebel Tzioua se sont étendues beaucoup plus loin par suite d'une grande fluidité. En effet, à l'embouchure même de l'Oued el Hallouf — c'est-à-dire à plus de 10 kilomètres de là — se montrent deux lambeaux d'une coulée recouverts par des sables de dune récente. Ces lambeaux se montrent dans la coupure de la falaise marine de la Mersat Hallouf et ne peuvent être rapportés qu'aux déjections du cratère de Tzioua.

Le nom de *cratère éguenté* ne peut être appliqué au cas présent ; il n'y a pas eu échancrure des parois du cône sous la poussée du magma fondu. Du moins rien ne laisse supposer ce mode d'épanchement des laves, celles-ci paraissent uniquement s'être fait jour par des fentes à la base du cône de débris.

3° *Cratère des Trois-Marabouts.* — Je ne ferai que signaler ce cratère ancien parce qu'il est loin d'offrir l'aspect si caractéristique des précédents. Il est indiqué seulement par une faible dépression du sol, située immédiatement à l'O. du village des Trois-Marabouts.

Cette dépression, quoique peu accusée, ne peut laisser aucun doute sur son origine par suite de la disposition des cendres volcaniques que l'on observe dans la tranchée de la route, au tournant situé près de la ferme Chabert.

La dénivellation du sol n'atteint pas 40 mètres. Elle est d'autant moins apparente qu'elle est répartie sur la distance d'environ un kilomètre et demi, distance qui représente le diamètre considérable du cratère éteint.

L'importance orographique de cet appareil volcanique est donc secondaire. Il faut y regarder de près pour y reconnaître les vestiges d'un volcan éteint ; et je dois avouer que, pour ma part, je suis passé plusieurs fois en cet endroit sans que mon attention fût éveillée le moins du monde.

***

Telles sont, brièvement, les curiosités naturelles de la région volcanique d'Aïn-Temouchent sur lesquelles je désire appeler, par cette courte note, l'attention des géographes.

Bien d'autres questions importantes touchent à l'histoire de cette intéressante région ; mais je ne puis les aborder, ici, sans sortir du cadre qui m'est imposé par le titre même de ce bulletin.

Qu'il me soit permis, cependant, de mentionner l'étroite parenté qui existe entre les laves des environs d'Aïn-Temouchent et celles du Vésuve. Ces dernières sont caractérisées par le rôle important que joue, dans leur composition, un minéral appelé leucite et qui apparaît souvent, à l'œil nu, sous forme de cristaux vitreux à contours plus ou moins arrondis.

De même, les laves d'Aïn-Temouchent sont leucitiques, mais leur caractère essentiel n'est discernable qu'à l'aide d'instruments grossissants. Quoiqu'il en soit, leur composition minéralogique les rapproche des laves du Vésuve, ce qui implique une composition analogue du magma igné qui leur a donné naissance et des conditions semblables dans la consolidation de ce magma.

La nature de leurs laves donne donc aux volcans d'Aïn-Temouchent et de ses environs un intérêt tout spécial. Les *volcans leucitiques*, en effet, sans être d'une extrême rareté, ne sont pas très répandus ; et la France, si remarquable par l'abondance des volcans éteints de son Plateau Central, ne possède pas trace de lave leucitique récente.

A ce point de vue donc, l'Algérie possède une région d'un intérêt tout spécial, ce que nous ne saurions passer sous silence.

Une chose plus remarquable encore, c'est l'existence, à proximité des *volcans leucitiques* d'Aïn-Temouchent, de *volcans basaltiques*, apparemment du même âge. Ces derniers se trouvent dans la vallée inférieure de la Tafna. Je me propose d'en parler plus tard parce qu'ils sont non moins remarquables par leur état de conservation. Mais je tiens à faire remarquer, dès maintenant, combien il est curieux de trouver ainsi, placés côte à côte, des volcans de nature si différentes.

Et, si l'on remarque que l'Etna émet des laves basaltiques, on pourra s'étonner de trouver réunis sur une étendue de quelques kilomètres seulement, des volcans similaires du Vésuve et de l'Etna qui, eux, sont séparés par plus de 200 kilomètres.

Enfin, je désire fixer l'attention sur une conséquence de la génèse du sol dans la région qui nous occupe.

Si nous remontons à la nature des éléments minéralogiques qui constituent ce sol, nous leur trouverons une composition chimique dont les agronomes cherchent souvent à se rapprocher à l'aide des amendements, des engrais artificiels. De plus, un phénomène défavorable à certain point de vue a été l'une des causes principales de la richesse de cette belle région algérienne : je veux parler des dénudations superficielles qui ont modifié le modelé primitif de ce pays.

De ce fait, l'Algérie a certainement perdu au point de vue pittoresque.

Mais ces dénudations ont fait disparaître la stérilité des laves récentes, des *cheires* des volcans d'Aïn-Temouchent. Elles ont ameubli le sol par un remaniement de tous ses éléments éruptifs pour donner des terres essentiellement fertiles.

C'est ainsi que l'Algérie se trouve dotée, dans sa province d'Oran, d'une région agricole des plus précieuses, dont la fertilité déjà quelque peu connue mérite encore plus d'attention.

Par son climat, par la composition de son sol, la région d'Aïn-Temouchent est comparable à la Campagne Napolitaine si justement appréciée des agriculteurs italiens.

Paris, le 15 Juin 1896.

INSCRIPTIONS INÉDITES DE LA MAURÉTANIE CÉSARIENNE

BENIAN (Alamiliaria)

Au cours du semestre écoulé, M. Rouziès, instituteur à Tizi, a pratiqué de nouvelles fouilles dans les ruines romaines de Benian et y a découvert les inscriptions suivantes :

1232. — Epitaphes de Furnius Primus et de Salustius Martialis, cavaliers de l'*Ala Miliaria*. — Sur une pierre en grès mesurant 0m92 de hauteur, 0m61 de largeur et 0m50 d'épaisseur, et dans un cadre à double compartiment :

DM · SA	D · M · S
FVRNIA PR	SALVSTIVS ·
IMA · FVRNI	MARTIALIS EQ
O PRIMO · FEC	ALE (⋊) T VALENTIS
I · VIXIT ANN LXX	MAGITER · BA
EQ · AL (⋊) IS	RCARIORV MIL
TIPEN XXVII	TAVIT XX VIX AN
	XXXXIII FVRNIA PR

D(iis) M(anibus) Sa(crum). Furnia Prima Furnio Primo feci. Vixit ann(is) 70, eq(ues) Al(ae) M(iliariae) I, Stipen(diorum) 27.

D(iis) M(anibus) S(acrum). Salustius Martialis, eq(ues) Al(a)e M(iliariae), t(urmâ) Valentis, magi(s)ter barcarioru(m) mil(i)tavit 20, vix(it) an(nis) 43. Furnia Pr(ima) (fecit).

Furnius Primus et Salustius Martialis avaient servi le premier 27 ans et le second 20 ans dans l'Ala Miliaria, qui est qualifiée, sur un texte d'Arles, de *ala miliaria in Maurétania Caesariensi* (1).

Salustius Martialis avait eu plus tard le commandement d'un certain nombre de *barcarii* (de barca, barque). On trouve un

(1) R. Cagnat, *l'Armée d'Afrique*, p. 296.

numerus barcariorum en Angleterre et un autre sur le lac de Constance (*Notitia dign. Occid. c. 38 ; c. 35, 32*) ; une *classis barcariorum* existait, semble-t-il, sur le lac de Neuchâtel (*Notitia dign. Occid. c. 40, praefectus classis barcariorum Ebruduni*). Mais notre inscription est la première, croyons-nous, qui mentionne des *barcarii* en Afrique. Ces *barcarii* avaient sans doute leur station sur la côte africaine. Leur commandant s'appelait *magister* (et non *praefectus*), peut-être parce que ses fonctions étaient d'ordre inférieur. Un simple cavalier ne pouvait pas aspirer au rang de *praefectus* sans avoir passé au moins par le décurionat. Du reste, cette dénomination peut être rapprochée de celle de *magister cohortis miliariae Hemesenorum*, d'une inscription de Duna-Pentele en Hongrie (*Ephem. epigr. II, n° 598 = C. I. L. III suppl. 10.307*).

1233. Fragment d'inscription commémorative établissant l'identification des ruines de Benian avec *Alamiliara*. — Pierre en grès, longueur, dans son état actuel, 0m54 ; largeur 0m55 ; épaisseur 0m16. Les lettres du milieu ont 0m09, celles des deux autres lignes 0m08.

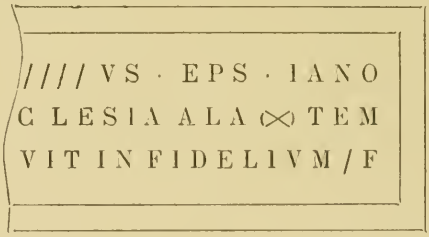

Ce fragment nous permet d'établir que les ruines de Benian sont celles d'Alamiliaria, dont nous trouvons ici l'ethnique, et qu'un évêque, dont le nom est effacé sur la pierre, a présidé à la consécration d'un édifice religieux au nom d'une communauté de fidèles.

On savait que l'*ala Miliara* avait laissé son nom à une localité de la Maurétanie Césarienne, devenue le siège d'un évêché *Alamiliarensis episcopatus* (1). On connait le nom de l'évêque de cette ville, Mensius, inscrit le 33e sur la liste des

(1) Morcelli, *Africa Christiana*, t. I, page 73.

évêques de la Maurétanie Césarienne qui, appelés par le roi vandale Hunéric, se rendirent à Carthage en 484 et furent exilés parce qu'ils ne voulurent pas abjurer la foi catholique pour embrasser l'arianisme.

Le mérite de cette inscription est donc d'établir l'identification des ruines de Benian avec l'Alamiliara des textes. Cette importante découverte fait le plus grand honneur à M. Rouziès ; nous l'en félicitons vivement.

1234. — Epitaphe d'un Évêque. — Sur une pierre de grès, dans un cadre mesurant 1m 03 de longueur ; 0m 60 de largeur et 0m 24 d'épaisseur. Les lettres de la 1re ligne ont 0m 06, les autres 0m 03. Une partie de l'inscription a disparu par suite de l'écaillement de la pierre.

MEM SANCTI PATR///// EPS//////
//
//// VIXIT ANNIS XXX INTERQVIBVS //////
SACERDOTIVM DNO ADMINST ///
REQVVIT PRIDIE ////////////////
SVSDIACONVS FRATRI FECIT///
SERAM /////////////// SVPERA//////

Les lettres ME et AT à la première ligne sont liées.

Mem(oria) sancti patr(is)... ... ep(i)s(copi)..... vixit annis 80, inter quibus sacerdotium d(omi)no admin(i)st (ravit)....., requ(ie)vit pridie ..... susdiaconus fratri fecit..... seram..... supera.....

1235 Epitaphe chrétienne de Crescens. — Sur une pierre en grès, dans un cadre mesurant 0m59 de longueur ; 0m49 de largeur et 0m16 d'épaisseur. Hauteur des lettres 0m06.

MEMCRESCEN
TIS PB. VIXIT ANN
IS LV DIS III KA
MARTIAS ANNO
PRO CCCXCV

Les lettres ME à la première ligne, MA et AN à la quatrième ligne sont liées.

Mem(oria) Crescentis p(atris) b(oni). Vixit annis 55 ; dis(cessit) III ka(lendas) martias, anno pro(vinciae) 395 (de J.-C. 434).

Dans les mêmes ruines, M. Rouziès a découvert deux autres inscriptions tombales. Nous les publierons quand nous aurons reçu les estampages que nous lui avons demandés.

En outre, il a exhumé plusieurs objets antiques, qu'il a gracieusement offerts au Musée d'Oran. Ce sont :

1° Un petit *dolium* mesurant 0m19 de hauteur et 0m11 de diamètre à l'orifice, très bien conservé ;

2° Un fragment de chapiteau ;

3° Un fragment de mosaïque commune ;

4° Deux monnaies, l'une en cuivre entièrement fruste et un denier en argent d'Elagabal présentant son buste drapé et lauré, et, au revers, avec la légende SVMMVS SACERDOS AVG., Elagabal debout à gauche, sacrifiant sur un trépied et tenant une patère et un rameau ; dans le champ, une étoile. (221 de J.-C.)

L. Demaeght.

CATALOGUE RAISONNÉ
DU MUSÉE DE LA VILLE D'ORAN
(Suite)

295. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. Tête laurée d'Antonin à droite. — Rv. COS. IIII. Vesta debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre de la gauche. (De 145 à 161 de J.-C.)
Denier. D. 18mm. P. — 3g25 AR.

296. Même légende. Tête radiée d'Antonin à droite. — Rv. FORTVNA OBSEQVENS COS. IIII. S. C. La Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail posé sur une proue de vaisseau et une corne d'abondance. (Même date). M. B.

297. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P. COS. III. Tête nue d'Antonin à droite. — Rv. GENIO SENATVS S. C. Le Génie du Sénat debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre de la gauche. (De 140 à 144 de J.-C.) G. B.

298. Même légende. Tête laurée d'Antonin à droite. — Rv. HILARITAS S .C. L'Allégresse debout à gauche, tenant une palme de la main droite et une corne d'abondance de la gauche. (Même date). M. B.

299. ANTONINVS AVG. PIVS. P. P. TR. P. XVII. Même tête. — Rv. LIBERTAS COS. III. S. C. La Liberté debout à gauche, tenant un bonnet de la main droite et un sceptre de la gauche. (154 de J.-C.) G. B.

300. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P. XVIII. Même tête. — Rv. LIBERTAS COS. IIII. S. C. Même type. (De J.-C. 155). G. B.

301. La même médaille.

302. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P. XIX. Tête radiée d'Antonin à droite. — Rv. Même revers. (156 de J.-C) M. B.

303. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P. COS III. Tête laurée d'Antonin à droite. — Rv. MONETA AVG. S. C. La Monnaie debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la gauche. (140 à 144 de J.-C.) G. B.

304. IMP. T. AELIVS CAESAR ANTONINVS. Tête nue d'Antonin à droite. — Rv. PIETAS TRIB. POT. COS. S. C. La Piété debout à droite auprès d'un autel, levant la main droite et tenant une boîte à parfums (138 de J.-C). G. B.

305. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P. XXII. Tête laurée d'Antonin à droite. — Rv. PIETATI AVG. COS. IIII, S. C. La Piété debout à gauche entre deux enfants ; elle tient un globe de la main droite et un enfant sur le bras gauche. (159 de J.-C.) G. B.

306. La même médaille.

307. IMP. T. AEL. CAES. HADR. ANTONINVS AVG. PIVS. Tête laurée d'Antonin à droite. — Rv. P. M. TR. POT. COS. II. S. C. La Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail et une corne d'abondance. (139 de J.-C.) M. B.

308. Même légende. Tête nue d'Antonin à droite. Rv. P. M. TR. POT. COS. II. S. C. La Bonne Foi debout à droite, tenant deux épis de la main droite et une corbeille de fruits de la gauche. (Même date). G. B.

309. La même médaille.

310. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P. COS. III. Tête laurée d'Antonin à droite. — Rv. SALVS PVBLICA S. C. La Santé debout à gauche, nourrissant un serpent enlacé autour d'un autel et tenant un gouvernail posé sur un globe. (140-144 de J. C.) G. B.

311. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P. XVI. Même tête. Rv. SALVS AVG. COS IIII. S. C. La Santé debout à gauche, donnant à manger à un serpent enroulé autour d'un autel et tenant un sceptre. (153 de J.-C.) Pr. Aïn-Temouchent (*Albulae*). G. B.

312. La même médaille.

313. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P. COS. III. Buste d'Antonin radié à droite. — Rv. S. C. Pallas debout à droite, lançant un javelot de la main droite et tenant un bouclier de la gauche. (140-144 de J.-C.)
Pr. Aïn-Temouchent (*Albulae*). G. B.

314. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P. COS. IIII. Tête laurée d'Antonin à droite. — Rv. S. C. Mars nu, le manteau flottant, marchant à droite et portant une haste et un trophée. (145-161 de J.-C). G. B.

315. La même médaille.

316. IMP. CAES. T. AEL. HADR ANTONINVS AVG. PIVS. P. P. Tête d'Antonin laurée à droite. — Rv. TRANQ. TR. POT XIIII. COS. IIII. La Tranquillité debout à droite tenant un gouvernail et deux épis. (151 de J.-C.)
Denier. D. 16mm. — P. 3g40 AR.

317. Même légende. — Tête nue d'Antonin à droite. — Rv. TR. POT. COS. III. S. C. La Paix debout à gauche tenant de la main droite une branche d'olivier et une corne d'abondance de la gauche. (140 à 144 de J.-C)
M. B.

318. Même légende. — Tête d'Antonin laurée à droite. — Rv. TR. POT. COS. III. S. C. Caducée ailé entre deux cornes d'abondance pleines de fruits (Même date). M. B.

319. Même légende et même tête. — Rv. Même légende. Mars casqué debout à gauche tenant un sceptre. (Même date). M. B.

320. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. IMP. II. Tête d'Antonin laurée à droite. — R. TR. POT. XIIII. COS. IIII. S. C. L'Abondance debout à droite, le pied sur une proue, tenant un gouvernail posé sur un globe et le modius sur le genou gauche. (151 de J.-C.) G. B.

321. IMP. CAES. T. AEL. HADR. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. Tête radiée d'Antonin à droite. — Rv. TR. POT. XV. COS. IIII. S. C. La Fortune debout à droite, tenant de la main droite un gouvernail posé sur un globe et, de la gauche, une corne d'abondance. (152 de J. C.)
M. B.

322. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. IMP. II. Tête d'Antonin laurée à droite. — Rv. TR. POT. XIX. COS. IIII. S.C. La Paix debout à gauche, tenant de la main droite une branche d'olivier et, de la gauche, une corne d'abondance. (156 de J. C.) G. B.

323. Même légende et même tête. — Rv. TR. POT. XX. COS. IIII. S. C. Jupiter nu debout à gauche tenant un foudre de la main droite, la main gauche appuyée sur un sceptre. (157 de J. C.) M. B.

324. Même légende et même tête. — Rv. Même légende. Rome assise à gauche sur une cuirasse, tenant un globe de la main droite et une haste de la gauche ; à terre, derrière la cuirasse, un amas de dépouilles. (Même date). G. B.

325. Même légende et même tête. — Rv. Même légende. La Sécurité ou la Concorde assise à gauche, tenant un sceptre de la main droite et appuyant le bras gauche sur une des deux cornes d'abondance qui forment la chaise curule sur laquelle elle est assise. G. B.

326. La même médaille.

327. Même légende et même tête. — Rv. TR. POT. XXI. COS. IIII. Vesta assise à gauche tenant le palladium (158 de J.-C.)
Denier. D. 18mm. — P. 3g10 AR.

328. Même légende et même tête. — Rv. Même légende avec S. C. La Fortune debout à gauche, tenant de la main droite un gouvernail sur un globe et, de la gauche, une corne d'abondance. (Même date). G. B.

329. Même légende et même tête. — Rv. TR. POT. XXI COS. IIII. La Fortune debout à gauche, tenant de la main droite un gouvernail posé sur un globe et le modius sur le genou gauche. (Même date).
Denier. D. 17mm. — P. 3650 AR.

330. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. Tête d'Antonin laurée à droite. — Rv. TR. POT. XXIIII. COS. IIII. S. C. La Piété debout entre deux jeunes filles tenant deux enfants dans ses bras. (161 de J. C.) M. B.

331. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P. XXIII. Tête laurée d'Antonin à droite. — Rv. VOTA SVSCEPTA DEC· III. COS. IIII. S. C. (*Vota suscepta decennalia tertio co(n)sul quarto. Senatus consulto*). Antonin voilé debout à gauche, tenant de la main droite une patère au-dessus d'un trépied allumé, et, de la main gauche, un rouleau. (160 de J.-C.) G. B.

L'empereur sacrifiant, que l'on voit au revers, est le type des monnaies commémoratives des vœux publics jusqu'à Commode. A partir de ce dernier, la légende votive est inscrite dans une couronne ou sur un bouclier tenu par une ou deux Victoires.

332. La même médaille.

FAUSTINE MÈRE

Anna Galeria Faustina

Tout ce que l'on sait de Faustine mère, c'est qu'elle naquit vers l'an 101 de J.-C. ; qu'elle épousa Antonin alors qu'il n'était encore que simple particulier et qu'elle était très belle.

En 138 elle reçut du Sénat le titre d'Augusta et mourut en 140. Les honneurs divins lui furent rendus. Antonin ne cessa de la regretter bien que sa conduite n'eût pas été irréprochable, et, pour honorer sa mémoire, il lui éleva un temple et fonda un établissement de bienfaisance, le *Collège des Faustiniennes*, où étaient élevées des jeunes filles pauvres aux frais et sous la protection de l'Etat.

333. DIVA FAVSTINA. Buste de Faustine à droite. — Rv. AETERNITAS S. C. L'Éternité (ou Faustine) debout à

gauche, tenant de la main droite un globe surmonté d'un phénix et relevant de la main gauche la draperie de sa robe. G. B.

334. La même médaille.

335. Même légende et même buste. — Rv. AETERNITAS S. C. L'Éternité (ou Faustine) assise à gauche, tenant de la main droite un globe surmonté d'un phénix et un sceptre reposant sur le bras gauche. G. B.

336. La même médaille.

337. Même légende et même buste. — Rv. AETERNITAS. L'Éternité debout à gauche, tenant un globe de la main droite et relevant de la gauche son voile au-dessus de sa tête.
Denier. D. 16mm. — P. 3g10. AR.

338. DIVA AVGVSTA FAVSTINA. Buste de Faustine à droite. — Rv. AETERNITAS S. C. L'Éternité (ou la Providence) debout à gauche, tenant de la main droite un globe, et, de la gauche, un sceptre. M. B.

339. DIVA FAVSTINA. Buste de Faustine à droite. — Rv. AETERNITAS S. C. Femme debout de face, tenant une fleur de la main droite, et appuyée de la gauche sur un sceptre. M. B.

340. Même légende et même buste. — Rv. AVGVSTA S. C. Cérès voilée debout à gauche, tenant deux épis de la main droite et un flambeau de la gauche. G. B.

341. Même légende et même buste. — Rv. AVGVSTA S. C. Vesta voilée debout à gauche, tenant de la main droite une patère et de la gauche le palladium ; à ses pieds, un autel. G. B.

342. FAVSTINA AVG. ANTONINI AVG. P. P. (*Faustina Augusta Antonini Augusti, patris patriae*). Buste de

Faustine à droite. — Rv. CONCORDIA AVG. La Concorde assise à gauche, tenant une patère de la main droite et accoudée à une corne d'abondance.
Denier. D. 17mm. — P. 2g60. AR.

343. DIVA FAVSTINA. — Buste de Faustine à droite. — Rv. CONSECRATIO S. C. Vesta debout de face auprès d'un autel paré et allumé, tenant une patère de la main droite et un flambeau de la gauche. G. B.

344. Même type. M. B.

345. Même légende et même buste. — Rv. CONSECRATIO. Paon marchant à droite et regardant en arrière.
Denier. D. 17mm. — P. 3g75. AR.

346. La même médaille.
Denier. D. 17mm. — P. 3g10. AR.

347. FAVSTINA AVG. ANTONINI AVG. PII P. P. Buste de Faustine à droite. — Rv. IVNONI REGINAE S. C. Junon voilée debout à gauche, tenant une patère de la main droite, la main gauche appuyée sur un septre. G. B.

MARC AURÈLE

(*M. Annius Verus Catilius Severus ; après son adoption par Antonin, M. Aelius Aurelius Verus*)

(161—180)

Marc Aurèle, fils du préteur Annius Verus et de Domitia Lucilla et neveu de Faustine, naquit à Rome le 26 avril 121.

Au mois de février 138, Antonin l'adopta, ainsi que L. Ceionius Aelius Commodus Verus, fils de L. Aelius Verus, mort le 1er janvier précédent.

En 139, il fut nommé questeur malgré sa jeunesse.

En 145, il épousa sa cousine Germaine Faustine, fille d'Antonin.

En 147, l'empereur l'associa à ses pouvoirs proconsulaire et tribunice, et, le 7 mars 161, il le désigna en mourant pour son successeur.

Marc Aurèle associa à l'empire son frère par adoption L. Ceionius, qu'il appela Lucius Aurelius Verus Commodus.

Malgré l'indignité de ce dernier, incapable, faible et débauché, la concorde ne cessa de régner entre les deux empereurs, ainsi qu'en témoignent de nombreuses médailles, entre autres le n° 349 du présent catalogue.

Dès leur avènement, les Parthes, soulevés par leur rois Vologasos IV, envahirent l'Arménie, renversèrent le roi de ce pays, Sohaemos, client des Romains, battirent ces derniers à Elegia, puis envahirent la Syrie et mirent en fuite Attidius Cornelianus, légat de cette province.

En même temps, des troubles éclatent en Bretagne et les Chatti font irruption dans la Germanie et la Rhétie.

Pendant que Calpurnius Agricola marche contre les Bretons et Aufidius Victorinus contre les Chatti, Lucius Verus est envoyé contre les Parthes, mais il se décharge du poids de la guerre sur ses lieutenants et continue sa vie de débauches.

En 163, Statius Priscus, gouverneur de Cappadoce, reconquiert l'Arménie, détruit Artaxata, et, tout près de ses ruines, élève une nouvelle capitale, Kainépolis.

En 164, les Romains envahissent la Mésopotamie, s'emparent de plusieurs villes et détruisent Ctésiphon.

En 165, la paix est conclue entre eux et les Parthes.

En 166, Marc Aurèle reçoit le titre de *Parthicus Maximus*. Il avait déjà reçu celui d'*Armeniacus* en 164 ou à la fin de 163.

Lucius Verus revient à Rome, triomphe des Parthes avec Marc Aurèle, et les deux empereurs reçoivent le titre de *Medicus*.

En 167, les Marcomans envahissent la Rétie, la Norique, la Pannonie et la Dacie. Marc Aurèle marche contre eux et remporte une première victoire qui lui vaut le titre de *pater patriae*.

En 168, il revient à Rome, mais repart bientôt et entreprend avec Lucius Verus contre les Barbares une deuxième campagne, qui se termine par une paix générale.

En 169, Lucius Verus meurt subitement d'apoplexie, sur la route de Rome, entre Concordia et Altinum ; il est déclaré *Divus* par le Sénat. Marc Aurèle quitte alors les titres de *Armeniacus*, *Parthicus*, *Maximus* et *Medicus*.

Cette année est marquée par une nouvelle irruption des Barbares qui pénètrent jusqu'en Italie et arrivent sous les murs d'Aquilée. Ils sont repoussés et poursuivis par Marc Aurèle et ses lieutenants Pompeianus et Pertinax.

En 172, les Marcomans reprennent les armes. Marc Aurèle marche contre eux et les défait au passage du Danube.

Vers la fin de cette année, il porte la guerre contre les Iazyges, remporte sur eux une double victoire et reçoit du Sénat le surnom de *Germanicus*.

Les monnaies émises en 172 portent l'inscription *Germania subacta.*

En 174, Marc Aurèle marche contre les Quades, mais son armée, surprise au passage d'un défilé, est menacée d'un désastre, lorsqu'un orage, survenu à propos, la sauve de ce mauvais pas. L'ennemi effrayé lâche pied, et, poursuivi par les Romains, est mis en pleine déroute.

En 175, sur le bruit faussement répandu de la mort de Marc Aurèle, Avidius Cassius, légat de Syrie, se fit proclamer empereur, mais il fut assassiné au moment où Marc Aurèle quittait la Pannonie pour marcher contre lui.

Quelques mois auparavant, l'empereur avait fait la paix avec les Marcomans, les Quades et les Iazyges et avait reçu du sénat le surnom de *Sarmaticus.*

Au cours de l'hiver de la même année, sa femme Faustine, qui voyageait avec lui en Orient, mourut à Halala ; elle fut proclamée Diva.

En 177, Marc Aurèle persécute les Chrétiens. Saint Pothin, évêque de Lyon, meurt en prison ; Attale et Alexandre le Phrygien sont suppliciés le 1er août ; quelques jours après, Blandine et le jeune Ponticus subissent également le martyre.

En 178, Marc Aurèle commence la troisième guerre contre les Marcomans, mais, le 17 mars 1880, il meurt de la peste à Vienne, avant de l'avoir achevée.

Marc Aurèle fut trois fois consul.

COS ..... en 140
COS. II..... en 145
COS. III..... en 161

Il fut salué huit fois imperator.

IMP. le 25 février.....	147	IMP. V.....	en 168
IMP. II.....	en 164	IMP. VI.....	en 172
IMP. III.....	en 166	IMP. VII.....	en 175
IMP. IIII.....	en 167	IMP. XIII.....	en 176

Ses puissances tribunices sont au nombre de 34. La 1re date du 25 février 147 ; sa 2e du 10 décembre 147 ; sa dernière, la 34e, du 10 décembre 179.

348. AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG. PII FIL. (*Aurelius Caesar Antonini Augusti Pii filius*). Tête de Marc Aurèle jeune nue à droite. — Rv. CLEM. TR. POT. III. S. C. La Clémence debout à gauche, tenant de la main droite une patère et relevant de la gauche la draperie de sa robe. (149 de J.-C.) M B.

349. IMP. CAES. M. AVREL. ANTONINVS AVG. P. M. Buste nu de Marc Aurèle à droite. — Rv. CONCORD. AVGVSTOR. TR. P. XV. COS III. S. C. Marc Aurèle et Lucius Verus debout, se donnant la main ; l'un d'eux tient un volume roulé. (161 de J.-C.) G. B.

350. IMP. ANTONINVS AVG. TR. P. XXV. — Tête laurée de Marc Aurèle à droite. Rv. CONCORDIA EXERCITVVM COS. III. S. C. La Concorde militaire debout à gauche, tenant une enseigne de chaque main. (171 de J.-C.) G. B.

351. DIVVS M. ANTONINVS PIVS. Tête nue de Marc Aurèle à droite. — Rv. CONSECRATIO. Aigle sur un autel orné de guirlandes à droite, regardant à gauche. *Denier.* D. 17mm. — P. 3s. AR.

352. AVRELIVS CAESAR AVG. PII F. Tête jeune et nue de Marc Aurèle à droite. — Rv. COS. II. S. C. Rome debout à gauche, en habit militaire, tenant une Victoire et une haste. (145-160 de J.-C.) M. B.

353. IMP. M. ANTONINVS AVG. TR. P. XXV. Tête de Marc Aurèle laurée à droite. — Rv. COS. III. S. C. Mars marchant à droite, nu, le manteau flottant, portant une haste de la main droite et un trophée sur l'épaule gauche (171 de J.-C.) G. B.

354. M. AVREL. ANTONINVS AVG. TR. P. XXXII. Buste de Marc Aurèle, lauré, drapé et cuirassé à droite. — Rv. FELICITAS AVG. IMP. VIIII. COS. III. P. P. S. C. La Félicité debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et un sceptre de la gauche. (178 de J.-C.) G.B.

355. La même médaille.

356. M. AVREL ANTONINVS AVG. TR. P. XXXIII. Tête de Marc Aurèle laurée à droite. — Rv. FELICITAS AVG. IMP. X. COS. III. P. P. S. C. Même type. (179 de J.-C.) G. B.

357. M. ANTONINVS AVG. TR. P. XXVII. Même tête. — Rv. IMP. VI. COS. III. S. C. Jupiter assis à gauche, tenant une Victoire de la main droite et appuyé de la gauche sur un sceptre. (173 de J.-C.) G. B.

358. M. ANTONINVS AVG. TR. P. XXVI. Même tête. Rv. IMP. VI. COS. III. S. C. Rome assise à gauche, tenant une Victoire de la main droite et une haste de la gauche ; derrière elle, un bouclier. (172 de J.-C.) G. B.

359. M. ANTONINVS AVG. TR. P. XXVI. Même tête. — Rv. IMP. VI. COS. III. S. C. Rome assise à gauche sur une cuirasse, tenant une Victoire de la main droite et le coude gauche appuyé sur un bouclier rond ; derrière elle un bouclier. (172 de J.-C.) G. B.

360. La même médaille.

361. M. ANTONINVS AVG. TR. P. XXVIII. Même tête.— Rv. IMP. VII. COS. III. S. C. Génie nu debout à gauche auprès d'un autel allumé, tenant un patère de la main droite et des épis de la gauche. (174 de J.-C.) G. B.

362. M. ANTONINVS AVG. TR. P. XXIX. Buste de Marc Aurèle lauré, drapé et cuirassé à droite, l'égide sur la poitrine.— Rv. IMP. VII. COS. III. S. C. Victoire à demi-nue assise à droite sur des boucliers, tenant une palme, et, sur ses genoux, un bouclier qui porte l'inscription : VIC. AVG. (*Victoria Augusti*) ; devant, un trophée. (175 de J.-C.) G. B.

363. M. ANTONINVS AVG. GERM. SARM. TR. P. XXI. Tête de Marc Aurèle laurée à droite. — Rv. IMP. VIIII. COS. III. P. P. S. C. L'Abondance debout à gauche, tenant deux épis de la main droite et la corne d'abondance de la gauche, à ses pieds, le *modius*. (175 de J. C.) G. B.

364. M. AVREL. ANTONINVS AVG. TR. P. XXXII. Même tête. — Rv. IMP. VIIII. COS. III. P. P. S. C. L'Équité

debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la gauche. (178 de J.-C.) G. B.

365. M. ANTONINVS AVG. GERM. SARM. TR. P. XXXI. Tête radiée de Marc Aurèle à droite. — Rv. IMP. VIIII. COS. III. P. P. S. C. Foudre ailé. (177 de J.-C.) M. B.

366. M. AVREL. ANTONINVS AVG. TR. P. XXXIII. Même tête. — Rv. IMP. X. COS. III. P. P. S. C. Victoire marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la gauche. (179 de J.-C.) M. B.

367. AVRELIVS CAESAR AVG. PII F. COS. S. C. Tête nue de Marc Aurèle à droite. — Rv. IVVENTAS. S. C. La Jeunesse debout à gauche, mettant de l'encens dans la flamme d'un autel à parfums et tenant une patère. (140-144 de J.-C.) G. B.

368. M. ANTONINVS AVG. GERM. SARM. TR. P. XXI. Tête de Marc Aurèle laurée à droite. — Rv. LIBERALITAS AVG. VII. IMP. VIII. COS. III. P. P. S. C. La Libéralité debout à gauche, tenant une tessère de la main droite et une corne d'abondance de la gauche. (177 de J.-C.) G. B.

369. M. ANTONINVS AVG. TR. P. XXVII. Tête laurée de Marc Aurèle à droite. — Rv. RESTITVTORI ITALIAE IMP. VI. COS. III. S C. Marc Aurèle debout à gauche, tenant un sceptre dans la main gauche et relevant de la main droite l'Italie tourelée, pliant le genou et tenant un globe. (173 de J.-C.) — Pr. Arbal (*Regiae*). G.B.

370. M. ANTONINVS AVG. TR. P. XXIII S. C. Même tête. Rv. SALVTI AVG. COS. III. S. C. La Santé debout à gauche, nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel et tenant un sceptre. (169 de J.-C.) G. B.

371. La même médaille.

372. IMP. CAES. M. AVREL. ANTONINVS AVG. P. M. (*Imperator Caesar Marcus Aurelius Antoninus Augustus Pontifex maximus*). Même tête. — Rv. SALVTI AVGVSTOR. TR. P. XVI. COS. III. S. C. La Santé debout à gauche, nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel et tenant un sceptre. (162 de J.-C.) G.B.

373. La même médaille.

374. Même légende. Tête de Marc Aurèle radiée à droite. — Même revers. (Même date). M. B.

375. Même légende et même tête. – Rv. SALVTI AVGVSTOR. TR. P. XVII. COS. III. S. C. Même type. (163 de J.-C.) G. B.

376. IMP. CAES. M. AVREL ANTONINVS AVG. P. M. Tête de Marc Aurèle laurée à droite. — Rv. TR. POT. COS. II. S. C. Pallas debout à droite, tenant une haste de la main droite et appuyée sur un bouclier. (145-147 de J.-C). G. B.

377. La même médaille.

378. Même légende. Tête nue de Marc Aurèle à droite. — Rv. TR. POT. III. COS. II. Même type. (149 de J.-C.) AR. *Denier.* D. 17mm. — P. 2g95.

379. Même légende. Buste nu de Marc Aurèle à droite. — Rv. TR. POT. VI. COS. II. S. C. Pallas debout à gauche, tenant une petite Victoire de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier ; une haste repose sur son bras gauche. (152 de J.-C.) G. B.

380. AVRELIVS CAESAR AVG. PII. FIL. Tête nue de Marc Aurèle à droite. — Rv. TR. POT. VIII. COS. II. Le Génie de l'armée debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une aigle légionnaire de la gauche ; à ses pieds un autel allumé. (154 de J.-C.) *Denier dentelé.* D. 18mm. — P. 3g95. AR.

381. AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG. PII. FIL. Même tête. — Rv. TR. POT. XIIII. COS. II. S. C. Mars nu marchant à droite et portant une haste de la main droite et un trophée sur l'épaule gauche. (160 de J.-C.) G. B.

382. M. AVREL ANTONINVS AVG. ARMENIACVS. P. M. Tête laurée de Marc Aurèle à droite. — Rv. TR. POT. XIX. IMP. II. COS. III. S. C. La Félicité (ou la Paix) debout à gauche, tenant de la main droite un caducée ailé et de la gauche une corne d'abondance, le pied posé sur un globe. (165 de J.-C.) G. B.

383. M. AVREL ANTONINVS AVG. ARM. PARTH. MAX. Tête radiée de Marc Aurèle à droite. — Rv. TR. POT. XX. IMP. IIII. COS. III. S. C. Victoire à demi-nue debout de face, regardant à droite, tenant une palme et attachant à un palmier un bouclier sur lequel on lit VIC. PAR. (*Victoria Parthorum*). (166 de J.-C.) M. B.

384. Même légende et même tête. — Rv. TR. POT. XXI. IMP. IIII. COS. III. S. C. Victoire marchant à gauche et tenant une couronne et une palme. (167 de J.-C.) M. B.

385. M. AVREL. ANTONINVS AVG. P. M. Tête laurée de Marc Aurèle à droite. — Rv. TR. P. XVII. IMP. II. COS. III. S. C. Victoire marchant à gauche, tenant une couronne et une palme. (163 de J.-C.) G. B.

386. La même médaille.

387. Même légende et même tête. — Rv. TR. P. XVIII. IMP. II. COS. III. S. C. Mars debout à gauche, tenant un trophée de la main droite, la main gauche appuyée sur une haste. (164 de J.-C.) G. B.

388. Même légende et même tête. — Rv. TR. P. XVIII. IMP. II. COS. III. S. C. Génie debout à gauche, auprès d'un autel allumé, tenant une patère de la main droite et une corne d'abondance de la gauche. (164 de J.-C.) G.B.

389. M. ANTONINVS AVG. ARMENIACVS. Buste de Marc Aurèle lauré et cuirassé à droite. — Rv. TR. P. XVIII. IMP. II. COS. III. S. C Victoire debout à droite tenant un bouclier posé sur un palmier. (164 de J.-C.) G. B.

390. AVRELIVS CAES. AVG, PII F. Tête nue de Marc Aurèle à droite. Rv. VIRTVS COS. II. S. C. La Valeur casquée debout à droite, le pied gauche posé sur un casque, tenant une haste et un parazonium. (145-147 de J.-C.) G. B.

391. Même type. M. B.

392. AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG. PII FIL. Même tête. — Rv. VIRTVS TR. POT. III. COS. II. S. C. La Valeur casquée assise à gauche, tenant un parazonium de la main droite, la gauche appuyée sur une haste. (149 de J.-C.) G. B.

FAUSTINE JEUNE

(Annia Faustina)

Faustine, fille d'Antonin et d'Annia Galeria Faustina, épousa Marc Aurèle en l'an 145 de J.-C.

En 147, elle reçut le titre d'*Augusta* et en 174 celui de *Mater Castrorum*.

Elle mourut en 175, à Halala, au pied du mont Taurus et fut proclamée *Diva* par le Sénat.

Faustine donna le jour à Domitia Faustina en 146, à T. Aurelius Antoninus en 147, à Annia Lucilla en 148, aux jumeaux Commode et Antonin en 161, à Sabine, à Annius Verus et à d'autres enfants dont les noms ne sont pas enregistrés dans l'Histoire.

Comme sa mère, elle se signala par la légèreté de sa conduite. Elle n'en fut pas moins traitée avec indulgence par le vertueux Marc Aurèle, qui rendit les plus grands honneurs à sa mémoire.

393. FAVSTINA AVGVSTA. Buste de Faustine à droite, les cheveux ondés. — Rv. CERES S. C. Cérès voilée assise à gauche sur la ciste, tenant de la main droite deux épis et de la gauche une torche. M. B.

394. FAVSTINA AVG. ANTONINI AVG. PII FIL. (*Faustina Augusta Antonini Augusti Pii filia*). Même buste. — Rv. CONCORDIA S. C. La Concorde assise à gauche, tenant une fleur de la main droite et accoudée à une corne d'abondance. G. B.

395. La même médaille.

396. FAVSTINA AVGVSTA. Même buste. — Rv. DIANA LVCIFERA S. C. Diane debout à droite, tenant des deux mains une torche enflammée. G. B.

397. Même légende et même buste. — Rv. FECVNDITATI AVGVSTAE S. C. La Fécondité assise à droite entre deux jeunes filles debout, et tenant un enfant sur ses genoux. G. B.

398. Même légende et même buste. — Rv. HILARITAS S. C. L'Allégresse debout à gauche, tenant une longue palme de la main droite et une corne d'abondance de la gauche. G. B.

399. Même légende. Buste à droite de Faustine coiffée en cheveux avec deux rangs de perles. — Rv. IVNO S. C. Junon voilée debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre de la gauche ; à ses pieds, un paon. G. B.

400. La même médaille.

401. FAVSTINA AVGVSTA. Même buste. — Rv. IVNO REGINA. S. C. Junon debout de face regardant à gauche et tenant une patère et un sceptre. M. B.

402. Même légende. Buste de Faustine à droite avec un double bandeau de perles dans les cheveux. — Rv. IVNONI REGINAE S. C. Junon debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre de la gauche ; à ses pieds un paon. G. B.

403. La même médaille.

404. Même légende. Buste de Faustine à droite. — Rv. LAETITIA S. C. L'Allégresse debout à gauche tenant une couronne de la main droite et un sceptre de la gauche. G. B.

405. FAVSTINAE AVG. PII AVG. FIL. Même buste. — Rv. LAETITIAE PVBLICAE S. C. Même type. G. B.

406. FAVSTINA AVGVSTA. Même buste. — Rv. MATRI CASTRORVM S. C. Faustine voilée debout à gauche, sacrifiant auprès d'un autel paré et allumé, une patère dans la main droite et une *acerra* ou boîte d'encens dans la gauche ; en face d'elle trois enseignes. G. B.

Cette monnaie est postérieure à l'année 173. Faustine ayant reçu le titre de *mater castrorum* en 174.

407. FAVSTINAE AVG. PII AVG. FIL. Buste diadémé de Faustine à droite. — Rv. PVDITIA. La Pudeur debout à gauche, se couvrant à demi le visage de son voile et tenant sa robe.
Denier. D. 17mm. — P. 3g10. AR.

408. FAVSTINA AVGVSTA. — Même buste. — Rv. SAECVLI FELICIT. Trône sur lequel jouent Commode enfant et son frère jumeau Antonin.
Denier. D. 17mm. — P. 3g10. AR.

409. Même légende et même buste. — Même revers avec S. C. G. B.

410. Même type. M. B.

411. Même légende et même buste. — Rv. SALVTI AVGVSTAE S. C. La Santé assise à gauche, nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel. — Pr. *Portus-Magnus* (Saint-Leu). G. B.

412. La même médaille. — Même provenance.

413. Même légende. — Buste de Faustine à droite, les cheveux ondés. — Rv. TEMPOR. FELIC. S. C. Faustine debout à gauche entre quatre jeunes filles qui lui tendent les mains ; elle en tient deux autres dans ses bras. G. B.

414. FAVSTINAE AVG. PII AVG. FIL. Buste de Faustine à droite. — Rv. VENVS S. C. Venus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et appuyée sur un gouvernail autour duquel est enroulé un dauphin. G. B.

415. Même type. M. B.

LUCIUS VERUS

L. Ceionius Commodus Verus ; après l'adoption de son père par Hadrien, *L. Ceionius Aelius Aurelius Commodus Verus ;* après son adoption par Antonin le Pieux, *L. Aelius Aurelius Verus.* Sur les monnaies, il est appelé *L. Aurelius Verus.*

161 — 169

Lucius Verus, fils de L. Ceionius Verus et d'Avidia Plautia, naquit le 15 décembre 130 de J.-C.

Il fut adopté par Antonin en l'an 138, en même temps que Marc Aurèle.

En 145, il prit la toge virile et, en 153, il fut nommé *questeur* avant l'âge.

En 161, à la mort d'Antonin, il fut associé à l'empire par Marc Aurèle, avec le titre de César Auguste.

En 162, il quitta Rome pour aller en Syrie combattre les Parthes, qui venaient d'envahir cette province, mais il se déchargea du fardeau de la guerre sur ses lieutenants, qui reprirent l'Arménie et lui imposèrent Soème pour roi.

A la suite de cette victoire, en 163, L. Verus reçut le titre d'*Armeniacus.*

En 164, après la pacification de l'Orient, il quitta Antioche pour aller à Ephèse au-devant de sa fiancée Lucilla, fille de Marc Aurèle. Le mariage fut célébré dans cette dernière ville.

En 165, à la suite de la paix conclue entre les Romains et les Parthes, il reçut le surnom de *Parthicus Maximus.*

En 166, de retour à Rome, il triompha avec Marc Aurèle, et tous deux furent salués du titre de *Medicus.*

En 167, les deux empereurs prirent la route du Danube pour marcher contre les Marcomans, qui venaient d'envahir la Rétie, la Norique, la Pannonie et la Dacie. Cette première campagne leur valut le titre de *pater patriae*.

En 168, ils firent une deuxième expédition, qui se termina par une paix générale.

En 169, au début de l'année, ils revenaient ensemble à Rome quand Lucius Verus fut frappé d'une attaque d'apoplexie et mourut entre Concordia et Altinum, en Vénétie. Marc Aurèle conduisit son corps à Rome et le Sénat le déclara *Divus*.

Lucius Verus fut trois fois consul :

COS ..... en 154
COS II ..... en 161
COS III ..... en 167

Il fut salué cinq fois *imperator* :

IMP ..... en 161	IMP. IIII ..... en 167
IMP. II ..... en 164	IMP. V ..... en 168
IMP. III ..... en 166	

Ses puissances tribunices sont au nombre de neuf :

TRIB. POT., le 7 mars... 161	TRIB. POT. VI le 10 déc. 165
TRIB. POT. II, le 10 déc. 161	TRIB. POT. VII — 166
TRIB. POT. III — 162	TRIB. POT. VIII — 167
TRIB. POT. IIII — 163	TRIB. POT. VIIII — 168
TRIB. POT. V — 164	

416. IMP. CAES. L. AVREL. VERVS AVG. Buste lauré de Lucius Verus à droite. — Rv. CONCORD. AVGVSTOR. TR. P. COS. II. S. C. Lucius Verus et Marc Aurèle debout, se donnant la main. (161 de J.-C.)
Pr. Saint-Denis-du-Sig. G. B.

417. L. VERVS AVG. ARM. PARTH. MAX. Tête de Lucius Verus laurée à droite. — Rv. TR. POT. V. IMP. III. COS. II. S. C. L'Arménie en pleurs assise à gauche sur des boucliers ; devant un trophée. (165 de J.-C.) M. B.

418. L. VERVS AVG. ARMENIACVS. Tête laurée de Verus à droite. — Rv. TR. P. IIII. IMP. II. COS. II. S. C. Victoire marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la gauche. (164 de J.-C.) M. B.

419. La même médaille.

420. L. AVREL. VERVS AVG. ARMENIACVS. Buste de Lucius Verus lauré à droite. — Rv. TR. P. III. IMP. II. COS. II. Victoire à demi-nue debout à droite, plaçant sur un palmier un bouclier sur lequel on lit : VIC. AVG. (*Victoria Augusti*). (164 de J.-C.) — Pr. Regiae (Arbal). G. B.

421. La même médaille.

LUCILLE

(*Annia Lucilla*)

Lucille, fille de Marc-Aurèle et de Faustine jeune, naquit en l'an 148.

En l'an 164, elle épousa L. Verus à Ephèse.

En 169, l'année même de la mort de ce dernier, elle convola à de secondes noces avec Claudius Pompeianus, simple chevalier.

Après la mort de Marc-Aurèle, le titre et le rang d'impératrice lui furent restitués par son frère Commode, qui passait pour entretenir avec elle des relations incestueuses.

En 183, jalouse de l'impératrice Crispine, elle entra dans une conspiration formée contre la vie de Commode, qui la relégua à Caprée et la fit mettre à mort peu de temps après.

422. LVCILLAE AVG. ANTONINI AVG. F. Buste de Lucille à droite. — Rv. IVNONI LVCINAE. Junon voilée debout à gauche, levant la main droite et tenant un enfant emmaillotté.
Denier. D. 17mm. — P. 3g 10. AR.

423 Même légende et même buste. — Rv. IVNONI LVCINAE S. C. Junon assise à gauche tenant une fleur de la main droite et un enfant emmaillotté sur le bras gauche. G. B.

424. Même légende et même buste. — Rv. PIETAS. La Piété voilée debout à gauche, auprès d'un autel allumé, levant la main droite, et tenant une boîte à parfums. G. B.

425. La même médaille.

426. LVCILLA AVGVSTA. Buste de Lucille à droite. — Rv. VENVS. Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un sceptre de la gauche.
Denier. D. 17mm. — P. 3g 20. AR.

427. LVCILLAE AVG. ANTONINI AVG. F. Buste de Lucille à droite. — Rv. Même revers. G. B.

428. La même médaille. M. B.

429. Même buste et même légende. — Rv. VENVS S. C. Vénus assise à gauche tenant de la main droite une Victoire sans ailes portant un diadème dans les mains et un sceptre de la gauche. G. B.

430. Même buste et même légende. — Rv. VESTA S. C. Vesta voilée debout à gauche auprès d'un autel paré et allumé, tenant un simpule de la main droite et le palladium de la gauche. G. B.

COMMODE

(Marcus Lucius Aelius Commodus Antoninus)

176 — 192

Commode, fils de Marc Aurèle et de Faustine jeune, naquit, le 31 août 161, à Lanuvium, petite ville de Latium, dont son aïeul l'empereur Antonin était originaire.

En 166, le 12 octobre, il fut nommé César, en même temps que son frère Annius Verus.

En 172, le 15 octobre, il reçoit le titre de *Germanicus* donné à son père à la suite de quelques avantages remportés sur les Marcomans, et il n'avait pas 11 ans lorsque, le 20 janvier 175, il fut agrégé dans tous les collèges sacerdotaux.

Le 19 mai de la même année, il rejoignit son père sur le Danube, et, peu de temps après, quand les Quades, les Marcomans et les Iazyges se soumirent, il reçut le surnom de *Sarmaticus* en même temps que Marc Aurèle.

Le 7 juillet suivant, le jeune César prit la toge virile et fut nommé *princeps juventutis*.

Deux mois plus tard, de retour à Rome, il partagea avec son père, les honneurs du triomphe.

En 177, il fut investi de la puissance tribunice. La même année, il épousa Crispina, fille de Bruttius Praesens et fut associé à l'empire avec le titre d'*Auguste*.

En 178, après de brillants spectacles donnés par les deux Augustes et la remise accordée par eux de toutes les dettes contractées à l'égard du trésor entre 117 et 163, ils partirent tous deux pour la Germanie et marchèrent contre les Marcomans, qui s'étaient de nouveau soulevés

En 180, au cours de cette expédition, Marc Aurèle mourut de la peste à Vienne.

Proclamé empereur, Commode se hâta de terminer la guerre, en faisant la paix avec les Barbares. Il avait hâte de rentrer à Rome, où il fit son entrée solennelle le 22 octobre 180.

Pendant quelque temps, il gouverna assez sagement, mais bientôt il s'abandonna à ses abominables penchants, se livra à la débauche la plus effrénée et se fit un jeu de la vie et de la mort des citoyens. Il en résulta des émeutes et des conspirations où furent impliquées, en 183, sa sœur Lucille et sa femme Crispine, qui, après avoir été bannies à Caprée, furent mises à mort, en même temps que plusieurs autres parents du prince et des personnes illustres, ce qui n'empêcha pas le Sénat, toujours ignoblement servile, de lui décerner les surnoms de *pius* et de *pater senatus*.

La même année, les Bretons se soulevèrent et furent vaincus par Ulpius Marcellus. Cette victoire valut à Commode le surnom de *Britannicus*, qu'on lit sur ses médailles à partir de 185.

L'année 183 fut encore signalée par un soulèvement des Sarmates, réprimé par Pertinax, qui devait parvenir plus tard à la dignité impériale ; par la mort de Perennis, préfet du prétoire, que Commode fit mettre à mort sous prétexte qu'il aspirait à l'empire ; par des révoltes en Dacie, en Sarmatie et en Maurétanie, et enfin par une nouvelle flatterie du Sénat qui donna au tyran le surnom de *Félix*.

En 186, des troubles éclatèrent en Gaule et en Espagne, provoqués par le soldat Maternus. En 187, celui-ci passa en Italie avec l'intention de tuer Commode, mais il fut saisi et mis à mort.

L'année 190 fut ensanglantée par l'exécution de Patronius Mamertinus, beau-frère de Commode, par celles de son neveu Antoninus, de sa cousine Annia Faustina, du proconsul d'Asie, Sulpicius Crassus et de six consulaires avec leur famille.

Au cours de cette même année, un incendie ravagea Rome. A la suite de la reconstruction des édifices incendiés, Commode donna à la ville le nom de *Colonia Commodiana Lucia Antonia*

et fit frapper à ce nom des sesterces et des *dupundii* de cuivre.

En 191, Commode, qui avait paru plus de 700 fois dans l'arène et tué un nombre prodigieux de bêtes, se fit appeler Hercule et en prit les attributs sur les monnaies.

Enfin, le 1er janvier 193, le monde fut débarrassé de ce fou furieux. Sa concubine Marcia, son préfet des gardes, Lactus, et son chambellan, Eclectus, dont il avait décidé la mort, le firent étrangler par un athlète.

Commode fut 7 fois consul :

COS ..... en 177	COS. V. ..... en 186
COS. II ..... en 179	COS. VI..... en 190
COS. III .... en 181	COS. VII.... ..... en 192
COS. IIII ... :... .... en 183	

Ses salutations impériales sont au nombre de 8 :

IMP ..... en 176	IMP. V..... .. en 183
IMP. II .... en 178	IMP. VI..... en 184
IMP. III ... en 180	IMP. VII..... en 185
IMP. IIII... en 181 (17 mars)	IMP. VIII ..... . en 187

Le nombre de ses puissances tribunices est de 18 :

Trib. pot..... le 27 novembre 176
id. II.. ..... le 10 décembre 176
Sa XVIIIe et dernière le 18 décembre 192

431. COMMODO CAES. AVG. FIL. GERM. SARM. (*Commodo Caesari Augusti filio, Germanico, Sarmatico*). Buste de Commode jeune, nu et drapé à droite. — Rv. EQVESTER ORDO PRINCIPI IVVENT. S. C. En cinq lignes dans une couronne de laurier. M. B.

Cette monnaie a été probablement frappée en l'an 175 de J.-C., où Commode a reçu le titre de *Sarmaticus* et celui de *princeps juventutis*.

432. L. AVREL. COMMODVS AVG. TR. P. IIII. Tête jeune de Commode, radiée, à droite. — Rv. IMP. III. COS. II. P. P. S. C. Victoire marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la gauche. 179 de J.-C). M. B.

433. L. AEL. AVREL. COMMODVS AVG. P. FEL. (*Lucius Aelius Aurelius Commodus Augustus, Pius Felix*). Tête laurée de Commode à droite. — Rv. IOVI DEFENS. SALVTIS AVG. COS. VI. P. P. S. C. Jupiter

nu marchant à gauche et regardant en arrière, le manteau flottant entre ses jambes et tenant un foudre de la main droite et un sceptre de la gauche ; dans le champ, sept étoiles. (190-191 de J.-C.) G. B.

434. Même légende et même tête. — Rv. HERCVLI ROMANO AVG. Hercule nu, sous les traits de Commode, debout à gauche, posant un casque sur un trophée et tenant la peau du lion et une massue. G. B.

Cette médaille est postérieure à l'année 182 de J.-C. Nous savons, en effet, que Commode a été nommé *Felix* en 183.

435. L. AVREL. COMMODVS AVG. TR. P. III. Buste imberbe de Commode lauré à droite. — Rv. LIBERTAS AVG. IMP. II. COS P. P. S. C. La Liberté debout à gauche, tenant un bonnet et un sceptre. (178 de J.-C.) G. B.

436. La même médaille. — Pr. Lamoricière (*Altava*).

437. M. COMMODVS ANT. P. FELIX AVG. BRIT. Tête laurée de Commode à droite. — Rv. LIBERTAS AVG. TR. P. XI. IMP. VII. COS. V. P. P. S. C. La Liberté debout à gauche, tenant un bonnet de la main droite et un sceptre de la gauche. (186 de J.-C.) G. B.

438. M. COMM. ANT. P. FELIX AVG. BRIT. P. P. Tête de Commode laurée à droite. — Rv. MINER. AVG. P. M. TR. P. XVI. COS. VI. S. C. Minerve marchant à droite et regardant en arrière, tenant de la main droite une branche de laurier et de la gauche un bouclier et un javelot. (191 de J.-C.) G. B.

439. Même type. M. B.

440. M. COMM. ANT. P. FELIX AVG. BRIT. Même tête. — Rv. MINER. VICT. P. M TR. P. XIIII. IMP. VIII. COS. V. P. P. S. C. Minerve casquée debout à gauche, tenant sur la main droite une Victoire et la main gauche appuyée sur une haste ; à droite, un trophée. (189 de J.-C.) G. B.

441. M. COMM. ANT. P. FEL. AVG. BRIT. Même tête. — Rv. OPTIME MAXIME C. V. P. P. (de J.-C. 186-189). *Denier.* D. 17mm. — P. 3g05. AR.

442. M. COMMODVS ANTONINVS AVG. PIVS. Même tête. — Rv. P. M. TR. P. VIIII. IMP. VI. COS. IIII. P. P. S. C. Pallas marchant à droite, lançant un javelot de la main droite et tenant un bouclier de la gauche. (184 de J.-C.) G. B.

443. Même légende et même tête. — Rv. P. M. TR. P. VIIII. IMP. VI. COS. IIII. S. C. La Paix debout à gauche, tenant une branche d'olivier de la main droite et une corne d'abondance de la gauche. (184 de J.-C.) G. B.

444. M. COMMODVS ANT. P. FELIX AVG. BRIT. Même tête. — Rv. P. M. TR. P. XII. IMP. VIII. COS. V. P. P. S. C. La Fortune assise à gauche, tenant un gouvernail de la main droite et une corne d'abondance de la gauche. (187 de J.-C.) G. B.

445. La même médaille.

446. M. COMM. ANTONIN. AVG. BRIT. Même tête. — Rv. Même légende. La Santé assise à gauche, nourrissant un serpent. (Même date). M. B.

447. L. AEL. AVREL. COMM. AVG. P. FEL. Tête de Commode laurée à droite. — Rv. P. M. TR. P. XVII. IMP. VIII. COS. VII P. P. S. C. Victoire marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la gauche. (192 de J.-C.) G. B.

448. M. COMMODVS ANT. P. FELIX AVG. BRIT. Tête laurée de Commode à droite. — Rv. SAEC. FEL. P. M. TR. P. XI. IMP. VII. COS. V. P. P. S. C. (*Saeculo felici. Pontifex maximus tribunicia potestate undecima, imperator septimo, co(n)sul quinto, pater patriae. Senatus consulto*). Victoire debout à droite, le pied gauche

sur un casque, écrivant VO. DE. (*votum decennale*) sur un bouclier attaché à un palmier. (146 de J.-C.)
Pr. *Portus Magnus.* M. B.

449. M. COMM. ANT. P. FELIX AVG. BRITT. P. P. Tête laurée de Commode à droite. — Rv. TEMP. FELIC. P. M. TR. P. XV. IMP. VIII. COS. VI. S. C. (*Temporum felicitas, pontifex maximus, tribunicia potestate quintadecima, imperator octavo, co(n)sul sexto. Senatus consulto*). Deux cornes d'abondance remplies de fruits; au milieu, un caducée ailé. (190 de J.-C.) M. B.

450. IMP. L. AVREL. COMMODVS AVG. GERM. SARM. Tête jeune laurée de Commode à droite. — Rv. TR. P. II. COS. P. P. Jupiter assis à gauche, tenant une Victoire de la main droite et une haste de la gauche. (177 de J.-C.)
Denier. D. 17mm. — P. 3g20. AR.

451. M. COMMODVS ANTONINVS AVG. Tête laurée de Commode à droite. — Rv. TR. P. VI. IMP. IIII. COS. III. P. P. La Paix debout à gauche, tenant une branche d'olivier de la main droite et une corne d'abondance de la gauche. (181 de J.-C.)
Denier. P. 17mm. — D. 3g30. AR.

452. Même légende et même tête. — Rv. TR. P. VIII. IMP. V. COS. IIII. P. P. S. C. Jupiter assis à gauche tenant une Victoire de la main droite et une haste de la gauche. (183 de J. C.) G. B.

453. M. COMMODVS ANTON. AVG. PIVS. Tête de Commode radiée à droite. — Rv. TR. P. VIIII. IMP. VI. COS. IIII. P. P. S. C. Pallas debout à droite, tenant une haste de la main droite et s'appuyant sur un bouclier. (184 de J.-C.) M. B.

454. M. COMMODVS ANTONINVS AVG. PIVS. Tête laurée de Commode à droite, — Rv. Même légende. Apollon,

en habit de femme, debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une lyre de la gauche. (184 de J.-C.) G. B.

455. Même légende et même tête. — Rv. Même légende. La Paix debout à gauche, tenant de la main droite une branche d'olivier et de la gauche une corne d'abondance. (184 de J.-C.)
Pr. *Portus Magnus* (Saint-Leu). G. B.

456. M. COMMODVS ANT. P. FELIX AVG. BRIT. Même tête. — Rv. VICT. FELI. P. M. TR. P. XIIII. IMP. VIII. (*Victoriae felici, pontifex maximus, tribunicia potestate quartadecima, imperator octavo*). Victoire tourelée volant à gauche, tenant un diadème des deux mains ; à ses pieds, un cippe surmonté de deux boucliers et sur lequel on lit : COS. V. P. P. ; sur les boucliers : S. C. (189 de J. C.) G. B.

457. M. COMMODVS ANTONINVS. AVG. Buste de Commode lauré et cuirassé à droite. — Rv. VOTA DEC. ANN. SVSC. TR. P. VI IMP. IIII. COS. III. P. P. (*Vota decem annalia suscepta, tribunicia potestate sexta, imperator quarto, co(n)sul tertio, pater patriae*). Commode voilé debout à gauche auprès d'un trépied allumé, tenant une patère. (181 de J.-C.) M. B.

CRISPINE

(*Bruttia Crispina*)

Crispine était fille de L. Fulvius Bruttius Praesens, qui fut deux fois consul. Commode l'épousa en 177 ; mais cette union ne fut pas heureuse. Jalouse de Lucilla, sœur de Commode, qui passait pour entretenir avec lui des relations incestueuses, elle conspira contre l'empereur avec Claudius Pompeianus et Quadratus, neveu de Commode. Ceux-ci furent mis à mort et Crispina, bannie à Caprée, fut tuée peu de temps après (183).

458. CRISPINA AVGVSTA. Buste de Crispine à droite. — Rv. IVNO. Junon voilée debout à gauche, tenant une

patère de la main droite et un sceptre de la gauche, à ses pieds à gauche, un paon.

Denier. D. 17mm. — P. 2g 95. AR.

SEPTIME SÉVÈRE

(*Lucius Septimius Severus*)

193 — 211

Septime Sévère, fils de Septimius Geta et de Fulvia Pia, naquit à Leptis Magna, en Syrtique, le 11 avril 146.

Il fut nommé avocat du fisc par Marc-Aurèle, honoré du laticlave et admis ainsi dans l'ordre sénatorial en 172, nommé *questeur* à Rome la même année, *questeur en Bétique*, puis *en Sardaigne* en 173, *légat du proconsul de la province d'Afrique* en 175, *tribun de la plèbe* en 177, *préteur* en 179, appelé par Commode au commandement de la *Légion IVe Scythica* en 182, *légat propréteur de la Lyonnaise* en 186, *proconsul de Sicile* le 1er juillet 189, *consul pour la 1re fois* en 190, *légat propréteur de la Pannonie supérieure* en 191, enfin proclamé *empereur* par les légions de cette province à Carnutum, le 13 avril 193, à la mort de *Pertinax*, dont il joignit le nom au sien.

Apprenant que plusieurs compétiteurs lui disputaient le pouvoir, il marcha sur Rome, où il entra, sans résistance, le 7 juin 193.

Pendant ce temps, Pescennuis Niger, gouverneur de Syrie, que le Sénat et le peuple de Rome voulaient proclamer empereur, se rendait maître de Bysance. Sévère commença par se débarrasser de Didius Julianus, qui avait acheté l'empire aux Prétoriens : il le fit assassiner par un soldat ; en même temps, il licencia les cohortes prétoriennes.

Il se dirigea ensuite vers l'Asie et marcha contre Pescennius Niger, qui fut défait à Issus (novembre 194) ; puis, tournant ses armes contre les Parthes, il les chassa de l'Arabie et de l'Adiabène, qu'il réduisit en provinces romaines. A la suite de cette victoire, il reçut les surnoms d'*Arabicus* et d'*Adiabenicus* (195).

Cette même année, 195, il prit le titre de *pius*, et, le premier parmi les empereurs, il commença à prendre celui de *proconsul* sur les inscriptions.

Il avait reçu le titre de *pater patriae* l'année précédente.

En 196, il marcha contre Albinus, gouverneur de Bretagne, qui, avec l'appui du Sénat et d'une partie des Gaules, s'était fait

proclamer Auguste et s'était établi à Lyon. Albinus fut vaincu près de cette ville le 19 février 197 et se donna la mort.

Devenu ainsi seul maître de l'empire, Sévère, accompagné de son fils Bassianus (Caracalla), qu'il avait nommé *Caesar* et *imperator destinatus* avec les noms de M. Aurelius Antoninus, entreprit une nouvelle campagne contre les Parthes, qui furent entièrement défaits.

En 198, Sévère réprima des troubles en Judée, gagna l'Euphrate, traversa Babylone et Séleucie et s'empara de Ctésiphon. A la suite de ces victoires, en 199, il prit le titre de *Parthiens Maximus*.

En 201, il passa en Egypte, remonta le Nil, visita les Pyramides, le Sphynx, Memphis, où il fit élever un temple à Bacchus, Thèbes, où il fit restaurer le colosse de Memnon, puis retourna en Syrie.

Le 1er janvier 202, il prit, avec Caracalla, le consulat à Antioche, et, après avoir visité la Thrace et les camps de Mésie et de Pannonie, il revint à Rome, où il donna des jeux magnifiques en l'honneur de ses victoires et de l'anniversaire décennal de son avènement. Se consacrant alors aux œuvres de la paix, il agrandit la ville, restaura un grand nombre de monuments et mérita ainsi le titre de *Restitutor urbis*, qu'on lit sur quelques-unes de ses monnaies.

En 203, le Sénat lui fit ériger au N.-E. du forum, pour ses victoires d'Orient, un arc de triomphe en marbre blanc, qui subsiste encore.

La fin du règne de Sévère fut marquée par de nouveaux soulèvements des Méates et des Calédoniens. Il marcha contre eux avec ses deux fils, Caracalla et Géta, alors tous deux Augustes (208), et s'établit à York.

En 210, il répara une grande partie du mur d'Hadrien, entre l'embouchure de la Glota et le golfe de Bodotria et prit dès lors le titre de *Britannicus Maximus* ; puis il retourna à ses quartiers d'hiver à York, où il mourut le 4 février 211.

Ses cendres furent rapportées à Rome par ses fils. Le Sénat et le peuple lui firent de fastueuses funérailles et le mirent au rang des dieux.

Dès l'année 194, l'alliage introduit dans le denier, arrive à 50 ou 60 °/₀ (1).

Sévère fut 3 fois consul :

COS ..... en 190
COS II..... en 194
COS III..... en 202

Ses salutations impériales sont au nombre de 15. Celles que l'on rencontre sur les monnaies sont :

(1) Mommsen-Blacas III, p. 30.

IMP. ou IMP. I..... en 193	IMP. VIIII, X.... en 197
IMP. II, III. IIII..... en 194	IMP. XI..... en 198-201
IMP. V, VI, VII..... en 195	IMP. XII..... en 201
IMP. VIII..... en 196	IMP. XV..... en 209

Sa 1re puissance tribunice date du 1er juin 193, sa 2e du 10 décembre 193 et sa 19e et dernière du 10 décembre 210.

459. L. SEPT. SEV. PERT. AVG. IMP. VIII. (*Lucius Septimius Severus Pertinax Augustus, imperator octavo.* Buste de Septime Sévère, lauré, drapé et cuirassé à droite. — Rv. FORTVNAE REDVCI S. C. La Fortune assise à gauche, tenant un gouvernail de la main droite et une corne d'abondance de la gauche ; sous son siège, une roue. (196 de J.-C.)
Pr. *Regiae* (Arbal). G. B.

460. L. SEPT. SEV. PERT. AVG. IMP. X. Tête de Sévère laurée à droite. — Rv. PACI AETERNAE. La Paix assise à gauche, tenant une branche d'olivier de la main droite et un sceptre de la gauche. (197 de J.-C.)
Denier. Dr 15mm. — P. 2g25. AR.

461. SEVERVS PIVS AVG. Tête de Sévère laurée à droite. Rv. P. M. TR. P. XII. COS. III. P. P. Génie nu debout à gauche auprès d'un autel paré et allumé, tenant une patère de la main droite et des épis de la gauche. (204 de J.-C.)
Denier. D. 19mm. — P. 3g25. AR.

462. Même légende et même tête. — Rv. P. M. TR. P XIII COS. III. P. P. Jupiter nu, debout à gauche, son manteau déployé derrière lui, tenant un foudre de la main droite et un sceptre de la gauche ; à ses pieds, un aigle. (205 de J.-C.)
Denier. D. 18mm. — P. 3g60. AR.

463. Même légende et même tête. — Rv. P. M. TR. P. XIII. COS. III. P. P. Pallas debout à gauche, tenant une

Victoire dans la main droite et une haste renversée dans la gauche. (205 de J.-C.)
Denier. D. 18mm — P. 3g30. AR.

464. L. SEPT. SEV. PERT. AVG. IMP. V. Tête de Sévère laurée à droite. — Rv. SAECVLI FELICITAS. S. C. La Félicité debout à gauche, le pied sur une proue de vaisseau, tenant un caducée de la main droite et une corne d'abondance de la gauche. (195 de J.-C.) G. B.

465. IMP. CAES. L. SEPT. SEV. PERT. AVG. Tête de Sévère laurée à droite. — Rv. fruste. Rome debout à gauche, tenant dans la main droite un objet indéterminé et dans la gauche une haste. (193 de J.-C.) G. B.

466. Même légende et même tête. — Rv. VIRT. AVG. TR. P. COS. (*Virtuti Augusti, tribunicia potestate, consul*). Rome en habit militaire debout à gauche, tenant une Victoire sur la main droite et dans la gauche, une haste la pointe en bas. (193 de J.-C.)
Denier. D. 16mm. — P. 3g20. AR.

467. Même légende et même tête. — Rv. Même revers avec S. C. G. B.

468. Légende fruste. Sa tête laurée à droite. — Rv. Légende fruste S. C. Rome en habit militaire debout à gauche, tenant une Victoire de la main droite et appuyée de la gauche sur un bouclier ; une haste repose sur son bras gauche. M. B.

JULIE

Julia Donna

Julie, originaire d'Emèse, était fille d'un prêtre du Soleil, nommé Julius Bassianus. Son horoscope ayant annoncé qu'elle épouserait un roi, Sévère, qui ajoutait foi à l'astrologie, et aspirait à de hautes destinées, demanda et obtint sa main en 187 de J.-C.

Cette même année, elle donna le jour à Bassianus (Caracalla) et deux ans plus tard à Geta.

Devenu impératrice, elle ajouta à son nom celui de *Domna*, auquel elle substitua plus tard celui de *pia Felix*, sans doute en 195, quand Septime Sévère reçut le titre de *pius*.

Elle reçut en outre les titres de *mater patriae, mater senatus*, et prit, à l'imitation de Faustine II, celui de *mater castrorum*.

Vers la fin de l'année 200, elle accompagna son mari en Egypte, et plus tard, en 208, en Bretagne.

Après la mort de Septime Sévère, elle essaya vainement d'entretenir la bonne intelligence entre ses deux fils, et l'on sait que c'est dans ses bras que Geta fut poignardé par Caracalla le 27 juillet 212.

Ambitieuse et avide de pouvoir, elle fit taire son ressentiment pour conserver son rang et son influence et ne cessa de prendre une large part aux affaires de l'État.

Elle se trouvait à Antioche, où elle dirigeait les affaires, lorsqu'elle apprit l'assassinat de Caracalla. Dépouillée par Macrin de sa haute situation, et mise en demeure de quitter la résidence impériale, elle se laissa mourir de faim (mai-juin 217). Son corps fut rapporté à Rome, où elle fut mise au rang des divinités par son petit neveu Elagabal.

469. IVLIA AVGVSTA. Buste de Julie à droite. — Rv. IVNO REGINA S. C. Junon debout à gauche tenant une patère de la main droite et, de la gauche, un sceptre; à ses pieds, un paon. G. B.

470. Même buste et même légende. — Rv. PIETAS AVGG. La Piété, debout à gauche, mettant un grain d'encens dans la flamme d'un autel et tenant une boîte à parfums. — Pr. Lamoricière (*Albulae*).
Denier. D. 22mm. — P. 4g90. AR.

471. La même médaille. — D. 17mm. — P. 3g. AR.

472. Même buste et même légende. — Rv. VENVS FELIX. Venus debout de face regardant à gauche, tenant une pomme dans la main droite et, de la gauche, ramenant sa robe sur son épaule.
Denier. D. 16mm. — P. 2g75. AR.

473. IVLIA PIA FELIX AVG. Buste de Julie à droite. — Rv. [VESTA]. Quatre vestales debout accompagnées de deux enfants, sacrifiant sur un autel paré et allumé en

dehors d'un temple à quatre colonnes et à coupole, dans l'intérieur duquel on voit la statue de Vesta assise. M. B.

CARACALLA

(*Bassianus*)

198—217

Septimius Bassianus, fils de Septime Sévère et de Julia Domna, naquit à Lyon le 4 avril 188. Le sobriquet de *Caracalla* lui vint du nom d'un vêtement gaulois qu'il avait adopté.

En 196, à l'âge de 8 ans, son père le créa *César* et *imperator destinatus* et lui donna les noms de *Marcus Aurelius Antoninus.*

L'année suivante, il reçut du Sénat les ornements impériaux et fut admis dans le collège des pontifes.

En 198, il fut proclamé *Auguste.*

En 200, il accompagna son père et sa mère dans un voyage en Syrie et en Egypte.

En 201, il prit la toge virile et reçut le surnom de *pius.*

Le 1er janvier 202, il prit, avec son père, le consulat à Antioche, puis il revint à Rome, et, vers l'automne de la même année, il épousa Plautille.

En 205, devenu soupçonneux et cruel, il fit égorger son beau-père Plautianus en présence de Septime Sévère et exila à Lipari sa femme Plautilla et le frère de celle-ci, Plautius.

En 207, à la suite d'une défaite des Germains en Rétie, il reçut le surnom de *Germanicus.*

En 208, il partit pour la Bretagne avec son père et son frère Geta et prit part à la guerre contre les Calédoniens. dont la défaite, en 210, lui valut le titre de *Britannicus.*

Septime Sévère, contre lequel il avait commis une tentative de parricide un mois auparavant, mourut à York le 4 février 211. Caracalla et Geta lui succédèrent à l'empire et retournèrent à Rome, où ils rapportèrent ses cendres.

Jaloux de l'attachement de l'armée pour son frère et voulant régner seul, il tenta de tuer Geta au mois de décembre de cette même année 211, et, l'année suivante, le 27 février 212, il le poignarda dans les bras de leur mère. Pour justifier ce meurtre, il déclara aux Prétoriens que Geta avait voulu l'assassiner, et il fit marteler le nom de celui-ci sur tous les monuments.

Cette même année, il fit mettre à mort sa première femme Plautilla, reléguée en Sicile depuis six ans. Le célèbre jurisconsulte Papianus et son fils, l'érudit Q. Serenus Sammonicus, Lucilla, sœur de Commode, Pompeianus, petit-fils de Marc Aurèle, périrent également avec 20,000 amis ou partisans de Geta,

En 213, Caracalla se rendit dans la Gaule Narbonnaise, dont il fit mettre à mort le gouverneur, puis il passa en Germanie, marcha contre les Chatti et les Alamans, qui apparaissent alors pour la première fois.

L'année suivante, au printemps de 214, il alla en Thrace, où il réprima les Iazyges, mit les Goths en fuite dans plusieurs combats, puis, traversant l'Hellespont, il se rendit à Troie, où il fit emprisonner son affranchi Festus.

En 215, après avoir passé l'hiver à Nicomédie, il se rendit en Syrie, puis en Egypte, où il ordonna de grands massacres à Alexandrie, pour punir le peuple de ses railleries.

Enfin, en 217, il se disposait à faire la guerre aux Parthes, lorsque, le 8 avril, il fut tué, à l'instigation de M. Opelius Macrinus, sur la route de Carrae, par le soldat Martial, au moment où il allait visiter le temple de la Lune.

Caracalla fit construire à Rome plusieurs monuments, entre autres les Thermes et le Cirque qui portèrent son nom.

En 215, il réduisit à 1/50 de livre = 6 gr. 55 le poids de l'*aureus* et mit en usage une nouvelle monnaie d'argent dite *argenteus Aurelianus Antoninianus* (1).

Les surnoms d'*Arabicus, Adiabenicus, Parthicus Maximus, Invictus* et *pater patriae* lui furent donnés en 211, après la mort de Septime Sévère et celui de *Felix* en 213.

Caracalla fut quatre fois consul :

COS	en 202	COS III.....	en 208
COS II.....	en 205	COS IIII.....	en 213

Le nombre de ses salutations impériales est de trois :

IMP..... en 197
IMP. II ..... en 208
IMP. III..... en 214

Ses puissances tribunices sont au nombre de vingt : La première date du 2 juin 198 ; la deuxième du 10 décembre 198 et sa dernière du 10 décembre 216.

474. ANTONINVS PIVS AVG. BRIT. Tête de Caracalla laurée à droite. — Rv. LIBERALITAS AVG. VI. La Libéralité debout à gauche, tenant une tessère de la main droite et une corne d'abondance de la gauche (208 de J.-C.) *Denier*. D. 18mm. — P. 3g20 AR.

475. ANTONINVS AVG. Tête imberbe de Caracalla laurée à droite. — Rv. LIBERTAS AVG. La Liberté debout à

(1) Mommsem-Blacas. III, pages 61 et 71.

gauche, tenant un bonnet de la main droite et un sceptre de la gauche (204-209 de J.-C.)
Denier. D. 17mm. — P. 2g20. AR.

476. ANTONINVS PIVS AVG. GERM. Buste de Caracalla radié et drapé à droite.— Rv. P. M. TR. P. XVIIII. COS. IIII. P. P. Le Soleil debout à droite, levant la main droite et tenant un globe dans la main gauche (216 de J.-C.)
Denier. D. 19mm. — P. 2g85. AR.

477. ANTONINVS PIVS AVG. Buste imberbe de Caracalla lauré et drapé à droite. Rv. PONTIF. TR. P. VIII. COS. II. Mars debout à gauche, appuyé de la main droite sur un bouclier, et tenant un haste de la gauche (205 de J.-C.).
Denier. D. 18mm. — P. 2g95. AR.

478. La même médaille.
Denier. D. 18mm. — P. 2g80. AR.

479. ANTONINVS PIVS AVG. BRIT. Tête de Caracalla laurée à droite. Rv. PROFECTIO AVG. Caracalla en habit militaire debout à droite, tenant une haste tranversale des deux mains ; derrière lui deux enseignes (213 de J. C.)
Denier. D. 17mm. — P. 1g90. AR.

480. M. AVR. ANTONINVS CAES. Buste jeune et nu de Caracalla, drapé et cuirassé à droite. Rv. SPEI PERPETVAE S. C. L'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur dans la main droite et relevant sa robe de la gauche (196-197 de J.-C.) G. B.

PLAUTILLE

(*Fulvia Plautilla*)

Plautilla était fille de C. Fulvius Plautianus, qui fut préfet du prétoire de 194 à 205 de J.-C. Elle épousa Caracalla en 202 et lui apporta une dot qui, au dire de Dion Cassius, eût suffi pour marier cinquante reines.

Plautilla était orgueilleuse et très autoritaire. Elle fut si impérieuse à l'égard de Caracalla qu'il la menaça plusieurs fois de la faire périr, ainsi que son père, qui la soutenait et se montrait d'une arrogance révoltante envers la famille impériale. Pour prévenir le danger qui le menaçait, Plautianus complota la mort de Caracalla et celle de l'empereur, mais la conspiration fut découverte, et, le 22 janvier 205, il fut égorgé, sur l'ordre de son gendre, en présence de Septime Sévère. En même temps, Plautille fut exilée à Lipari, où, 6 ans plus tard, elle fut mise à mort avec sa fille.

481. PLAVTILLA AVGVSTA. Buste de Plautille à droite. — Rv. CONCORDIA AVGG. La Concorde debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre de la gauche.
Denier. D. 18mm. — P. 3g35. AR.

GÉTA

(*Lucius*, puis *Publius Septimius Géta*)
209 — 212 de J.-C.

Géta, fils de Septime Sévère et de Julia Domna, et frère de Caracalla, naquit le 26 mai 189 de J.-C.

Le 2 juin 198, il fut créé *César*, et, en 201, il fut admis dans le Collège des Pontifes.

Le 25 mai 203, il reçut la toge virile et le titre de *princeps juventutis*.

En 208, à l'âge de 19 ans, pendant que son père et son frère Caracalla faisaient la guerre aux Calédoniens, il fut laissé en Bretagne et investi du commandement de cette province. L'année suivante, il reçut la *puissance tribunice* avec les titres de *Pius* et *Augustus*.

A partir de 209, il régna avec Septime Sévère et Caracalla. Le surnom de *Britannicus* lui fut décerné en 210.

Leur père étant mort à York, le 4 février 211, les deux frères se partagèrent l'empire et revinrent à Rome. Mais Caracalla, désirant régner seul, chercha plusieurs fois à se débarrasser de Géta et finit par le tuer dans les bras de leur mère (27 février 212). Pour faire excuser son crime, il déclara aux Prétoriens et au Sénat que son frère avait voulu l'assassiner. En même temps, il fit martelé son nom sur tous les monuments et abandonna à la soldatesque les biens et la vie des amis de Géta, dont un grand nombre furent mis à mort.

Géta fut consul pour la 1re fois en 203 et pour la 2e fois en 208. Ses puissances tribunices sont au nombre de quatre :

TRIB. POT..... en 209
TRIB. POT. II.... . le 10 décembre 209
TRIB. POT. III..... le 10 décembre 210
TRIB. POT. IIII.... le 10 décembre 211

482. P. SEPT. GETA CAES. PONT. Buste jeune de Géta, nu et drapé à droite. — Rv. FELICITAS PVBLICA. La Félicité debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et une corne d'abondance de la gauche.
Denier. D. 17mm. — P. 3g05. AR.

483. P. SEPTIMIVS GETA CAES. Buste jeune de Géta, nu et drapé à droite. — Rv. PROVID. DEORVM. La Providence debout à gauche, tenant une baguette de la main droite et un sceptre de la gauche; à ses pieds, un globe.
Denier. D. 18mm. — P. 3g AR.

MÉDAILLES DE GETA FRAPPÉES DANS LES COLONIES

Philadelphie de Lydie

484. AVT /// AII CEIIT GETAC CEB. Buste de Geta nu et drapé à droite. — Rv. ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΙΑ ΠΕΡΙΝΘΙΩΝ. A l'exergue ΝΕΩΚΟΡΩΝ. Hercule nu à gauche, frappant de sa massue le chien à deux têtes de Géryon.
D. 37mm. — P. 36g. Méd. B.

MACRIN

(*Marcus Opelius Severus Macrinus*)
217 — 218

Macrin, de basse extraction, naquit à Caesarea de Maurétanie (Cherchel), l'an 164 de J.-C. Nommé *préfet du prétoire* en 202, il exerça cette charge jusqu'au jour où, s'étant mis à la tête d'une conspiration contre Caracalla, il le fit assassiner. (18 avril 217).

Quatre jours plus tard, bien que simple chevalier, il fut proclamé empereur par les soldats. Il prit le titre de Severus,

nomma César son fils Diadumenianus avec le titre d'Antoninus, relégua à Emèse Maesa, tante maternelle de Caracalla, la fille de cette dernière Soemias, mère d'Avitus Bassianus (plus tard Elagabal) et Mamée, mère d'Alexandre Sévère, fit la guerre à Artaban, roi des Parthes et fut vaincu dans deux combats près de Nisibe. Il fit ensuite la paix avec Tiridatès, roi d'Arménie, qui devint vassal de Rome, et il alla passer l'hiver à Antioche. Il comptait y jouir de quelque repos, mais ayant voulu rétablir la discipline et l'économie dans l'armée, il mécontenta les soldats, qui, gagnés par Maesa, grand'mère d'Elagabal, proclamèrent ce dernier empereur. Macrin marcha contre lui, mais il fut battu sur les confins de la Syrie et de la Phénicie par l'eunuque Gannys, chef des troupes d'Elagabal, et tué en Cappadoce avec son fils Diadumenianus (juillet 218), après un règne de 14 mois.

485. IMP. C. M. OPEL. SEV. MACRINVS AVG. Buste de Macrin lauré, drapé et cuirassé à droite. — Rv. SECVRITAS TEMPORVM. La Sécurité debout à gauche, les jambes croisées, tenant une couronne et un sceptre dans la main droite et appuyée sur une colonne.
Denier. D. 18mm. — P. 2g. AR.

HÉLIOGABAL ou ELAGABAL
(*Varius Avitus Bassianus*)
218 — 222

Varius Avitus, connu sous le nom d'Elagabal, du dieu syrien dont il était le grand prêtre, naquit à Emèse à la fin de l'année 204 de J.-C., de Sextus Varius Marcellus, ancien légat de Numidie, et de Soemias, fille de Maesa, laquelle était sœur de Julia Domna, mère de Caracalla. Il était donc cousin au 2e degré de ce dernier, mais il passait pour être né du commerce de Caracalla avec Soemias. Son aïeule elle-même avait accrédité ce bruit et c'est la raison pour laquelle il fut salué par les soldats du nom de *M. Aurelius Antoninus*, qui sont ceux de Caracalla.

Il n'avait que 13 ans 1/2 lorsqu'il fut proclamé empereur par les légions de Syrie (218 de J.-C.) Il passa quelques mois à Nicomédie et ne fit son entrée solennelle à Rome que le 29 septembre 219. Il y amena la divinité dont il était le pontife et qu'on adorait à Emèse sous la forme d'une pierre noire, et il lui bâtit un temple, où il transporta le feu de Vesta, l'image de la mère des dieux, le palladium, les boucliers sacrés et l'idole céleste de Carthage.

Le 10 juillet 221, il adopta son cousin Alexandre Sévère, et le nomma César, mais, quelques mois plus tard, il se repentit de lui

avoir donné ce titre et ordonna aux sénateurs et aux soldats de le lui retirer. Ceux-ci, qui chérissaient Alexandre, se révoltèrent et ne rentrèrent dans l'ordre qu'à la suite de l'intervention du préfet Antiochianus.

Elagabal, dont la vie souillée de crimes se passait au milieu des plus ignobles plaisirs, souleva bientôt le dégoût et l'indignation de tous. Il fit horreur aux Prétoriens eux-mêmes, qui le tuèrent et saluèrent empereur son cousin Alexandre Sévère, alors âgé de moins de 14 ans (11 mars 222).

Elagabal fut quatre fois consul :

COS	en 218	COS III	en 220
COS II	en 219	COS IIII	en 222

Ses puissances tribunices sont au nombre de cinq :

TRIB. POT. ..... le 16 mai 218
TRIB. POT. II..... le 10 décembre 218
TRIB. POT. III .... le 10 décembre 219
TRIB. POT. IIII.... le 10 décembre 220
TRIB. POT. V..... le 10 décembre 221

486. IMP. ANTONINVS PIVS AVG. Buste d'Elagabal lauré, drapé et cornu à droite. — Rv. P. M. TR. P. IIII. COS. III. P. P. Elagabal debout à gauche sacrifiant sur un autel paré et allumé, une patère dans la main droite et une branche de cyprès dans la gauche ; dans le champ à gauche, une étoile (de J.-C. 221).
Denier. D. 19mm. — P. 2g25. AR.

487. Même légende. Son buste lauré et drapé à droite. — Rv. SVMMVS SACERDOS AVG. Elagabal debout à gauche, sacrifiant sur un trépied, et tenant une patère de la main droite et un rameau de la gauche ; dans le champ, une étoile (221 de J.-C.) — Pr. Ruines de Benian (*Alamiliaria*).
Denier. D. 18mm. — P. 2g35. AR.

JULIA PAULA

(Julia Cornelia Paula)

D'après l'opinion la plus répandue, Julia Paula appartenait à la *gens Cornelia*, l'une des plus illustres familles de Rome. Elagabal l'épousa en 219 de J.-C., mais il se dégoûta bien vite

d'elle et la répudia pendant l'automne de 220 pour contracter une union sacrilège avec la vestale Aquilia Severa.

488. IVLIA PAVLA AVG. Buste de Julia Paula à droite. — Rv. CONCORDIA. La Concorde assise à gauche, tenant une patère de la main droite.
Denier. D. 18mm. — P. 2g55. AR.

489. Même légende et même buste. — Rv. CONCORDIA S. C. La Concorde assise à gauche, tenant une patère de la main droite et une double corne d'abondance de la gauche. Dans le champ, une étoile. — Pr. Ténès. G. B.

ALEXANDRE SEVÈRE

(*Marcus Aurelius Severus Alexander*)

222 — 235

Alexandre Sévère naquit à Césarée de Phenicie le 1er octobre 208 de J.-C. Il était fils du Syrien Gessius Marcianus et de Mamée, fille de Maesa et nièce de Julia Domna, femme de Septime Sévère.

Proclamé empereur le 11 mars 222, à l'âge de 14 ans 1/2, sa mère et son aïeule choisirent seize sénateurs pour lui servir de conseil. Son premier soin fut de renvoyer dans leurs divers temples tous les dieux d'Elagabal et d'épurer l'administration en remplaçant les fonctionnaires qui avaient été nommés par son prédécesseur.

Sous ce prince vertueux et vigilant, l'empire retrouva quelques années de prospérité, et déjà les désordres des régnes précédents étaient en partie réparés, lorsque la paix fut troublée par les invasions des Perses et les incursions des Germains.

Ardaschir (Artaxerxès), après douze ans d'efforts, avait, en 224, réuni la Perse entière sous sa domination, et, le 28 avril 227, il avait infligé une sanglante défaite au roi des Parthes Artaban, qu'il avait fait mourir. Enfin, en 231, il pilla la Mésopotamie, assiégea Nisibe et pénétra en Cappadoce. Alexandre résolut de repousser l'envahisseur. Il quitta Rome, se dirigea vers l'Illyrie et la Thrace et y forma une phalange de trente mille hommes, à la tête de laquelle il marcha contre Ardaschir, qui fut vaincu et dut évacuer l'Asie Mineure.

Alexandre passa l'hiver à Antioche, et, le 25 septembre 233, il revint à Rome, où il célébra magnifiquement son triomphe et

adressa au Sénat une harangue sur ses victoires. Le lendemain, 26, il donna les jeux Persiques et un congiaire au peuple romain.

Mais son séjour à Rome ne fut pas de longue durée. L'année suivante, il fut appelé sur le Rhin par une invasion des Germains en Gaule. Il partit avec sa mère, et, après avoir rétabli la discipline dans quelques légions séditieuses, il marcha contre les Germains, mais, le 18 mars 235, il fut tué avec sa mère à la suite d'une conspiration militaire fomentée par le thrace Maximin, qui se fit proclamer empereur. Le peuple pleura la mort de cet excellent prince et le Sénat le mit au rang des dieux.

Alexandre avait reçu le titre de César en 221.

Il fut trois fois consul :

COS..... en 222
COS. II..... en 226
COS. III..... en 229

Ses puissances tribunices sont au nombre de treize :

TRIB. POT..... le 11 mars 222
TRIB. POT. II..... le 10 décembre 222
TRIB. POT. III..... le 10 décembre 223

et ainsi de suite jusqu'à sa dernière puissance qui date du 10 décembre 234.

490. IMP. C. M. AVR. SEV. ALEXAND. AVG. Buste d'Alexandre lauré et drapé à droite. — Rv. ANNONA AVG. L'Abondance debout à gauche, tenant des épis dans la main droite et la corne d'Amalthée dans la gauche ; à ses pieds, le *modius* rempli d'épis.
Denier. D. 17mm. — P. 3g10. AR.

491. IMP. SEV. ALEXAND. AVG. Tête d'Alexandre laurée à droite. — Rv. ANNONA AVG. L'Abondance debout à droite, tenant de la main droite un gouvernail placé sur un globe, et, sur le bras gauche, le *modius* rempli d'épis, et posant le pied gauche sur une proue de vaisseau.
Denier. D. 18mm. — P. 3g40. AR.

492. Même légende. Son buste lauré à droite. — Rv. ANNONA AVGVSTI S. C. L'Abondance debout à gauche auprès d'un *modius* plein d'épis, tenant des épis dans la main droite et une ancre de la gauche. G. B.

493. IMP. SEV. ALEXANDER AVG. Buste d'Alexandre lauré à droite. — Rv. IOVI CONSERVATORI S. C. Jupiter nu debout à gauche, le manteau déployé derrière lui, tenant un foudre de la main droite et un sceptre de la gauche. M. B.

494. IMP. ALEXANDER PIVS AVG. Buste d'Alexandre lauré et drapé à droite. — Rv. MARS VLTOR S. C. Mars courant à droite et tenant une haste de la main droite et un bouclier de la gauche. G. B

495. La même médaille.

496. IMP. CAES. M. AVR. SEV. ADEXANDER AVG. — Buste d'Alexandre lauré et drapé à droite. — Rv. PAX AVGVSTI S. C. La Paix courant à gauche et tenant une branche d'olivier dans la main droite et un sceptre dans la gauche. G. B.

497. Même légende. Buste lauré, drapé et cuirassé d'Alexandre à droite. — Rv. P. M. TR. P. COS. P. P. S. C. La Santé assise à gauche nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel. (222 de J.-C) G. B.

498. IMP. C. M. AVR. SEV. ALEXAND. AVG. Buste d'Alexandre lauré et drapé à droite.— Rv. P. M. TR. P. II. COS. P. P. La Paix debout à gauche, tenant une branche d'olivier dans la main droite et un sceptre dans la gauche. (223 de J.-C.)
Denier. D. 17mm. — P. 3g. AR.

499. IMP. CAES. M. AVR. SEV. ALEXANDER AVG. Buste d'Alexandre lauré et drapé à droite. — Rv. P. M TR. P. V. COS. II. P. P. S. C. L'Empereur debout à gauche sacrifiant sur un trépied allumé, une patère dans la main droite et un livre dans la gauche. (226 de J.-C.) G. B.

500. Même légende et même buste. — Rv. P. M. TR. P. VI. COS. II. P. P. S. C. Mars avec le manteau flottant,

marchant à droite et portant une haste de la main droite et un trophée sur l'épaule gauche. (227 de J.-C) G. B.

501. Même légende. Buste d'Alexandre drapé et cuirassé à droite. — Rv. P. M. TR. P. VI. COS. II. P. P. S. C. L'Abondance debout à gauche, tenant deux épis dans la main droite et la corne d'Amalthée dans la gauche. (Même date). M. B.

502. Même légende. Buste d'Alexandre lauré et drapé à droite. — Rv. P. M. TR. P. VII. COS. II. P. P. S. C. Mars nu avec le manteau flottant, marchant à droite et portant une haste de la main droite et un trophée sur l'épaule gauche. (228 de J.-C.) G. B.

503. Même légende et même buste. — Rv. Même légende. Alexandre debout à gauche auprès d'un trépied allumé, une patère dans la main droite et un livre dans la gauche. (Même année). G. B.

504. IMP. SEV. ALEXANDER AVG. Buste d'Alexandre lauré à droite.— Rv. P. M. TR. P. VIII. COS III. P. P. S. C. Mars debout à gauche, tenant une branche d'olivier dans la main droite et une haste de l'autre. (229 de J.-C.) G. B.

505. Même légende. Tête d'Alexandre laurée à droite. — Rv. Même légende. Alexandre dans un quadrige à droite, tenant un sceptre surmonté d'un aigle. (Même année). M. B.

506. IMP. ALEXANDER PIVS AVG. Buste lauré d'Alexandre à droite. — Rv. P. M. TR. P. VIIII. COS. III. P. P. S. C. Le Soleil radié debout à gauche, levant la main droite et tenant un fouet de la gauche. (230 de J.-C.) G. B.

507. IMP. ALEXANDER AVG. Buste d'Alexandre lauré et drapé à droite. — Rv. P. M. TR. P. VIIII. COS. III.

P. P. S. C. Le Soleil radié debout à gauche, levant la main droite et tenant un globe. (230 de J.-C.) G. B.

508. La même médaille.

509. IMP. ALEXANDER PIVS AVG. Même buste. — Rv. Même type, mais le Soleil tient un fouet. G. B.

510. Même légende. Son buste radié à droite. — Rv. P. M. TR. P. XI. COS. III. P. P. S. C. Même type. (232 de J.-C.) G. B.

511. Même légende. Buste d'Alexandre lauré et drapé à droite. — Rv. P. M. TR. P. XII. COS. III. P. P. S. C. Même type (233 de J.-C.) G. B.

512. Même légende. Buste d'Alexandre drapé à droite. — Rv. P. M. TR. P. XIII. COS. III. P. P. S. C. Même type (234 de J.-C.) G. B.

513. Même légende. Son buste lauré et drapé à droite. — Rv. P. M. TR. P. XIIII. COS. III. P. P. S. C. Même type (235 de J.-C.) G. B.

514. IMP. CAES. M. AVR. SEV. ALEXANDER AVG. Buste d'Alexandre lauré et drapé à droite. — Rv. PONTIF. MAX. TR. P. II. COS. P. P. S. C. La Providence debout à gauche, les jambes croisées, tenant une baguette dans la main droite et une corne d'abondance dans la gauche et appuyée sur une colonne ; à ses pieds un globe (223 de J.-C.) G. B.

515. IMP. CAES. M. AVR. SEV. ALEXANDER AVG. Buste d'Alexandre lauré, drapé et cuirassé à droite. — Rv. PONTIF. MAX. TR. P. III. COS. P. P. S. C. La Paix assise à gauche, tenant une branche d'olivier de la main droite et un sceptre de la gauche (224 de J.-C.) G. B.

516. Même légende. Même buste. — Rv. Même légende. Alexandre en habit militaire debout à gauche, tenant

un globe de la main droite et une haste renversée de la gauche (Même année). G. B.

517. IMP. ALEXANDER PIVS AVG. Buste d'Alexandre lauré à droite. — Rv. PROVIDENTIA AVG. S. C. La Providence debout à gauche, tenant deux épis dans la main droite et une corne d'abondance dans la gauche; à ses pieds, le modius plein d'épis (231 de J.-C.) G. B.

518. La même médaille.

519. Même légende. Même buste. — Rv. Même légende. La Providence debout de face, regardant à gauche, tenant des épis de la main droite et une ancre de la gauche; à ses pieds le modius. G. B.

520. IMP. SEV. ALEXANDER AVG. Tête d'Alexandre radiée à droite. — Rv. RESTITVTOR MON. S. C. Alexandre debout à gauche en habit militaire, tenant un sceptre. M. B.

521. IMP. ALEXANDER PIVS AVG. Buste d'Alexandre lauré et drapé à droite. — Rv. SPES PVBLICA S. C. L'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur de la main droite et relevant sa robe de la gauche. (231 de J.-C.) G. B.

522. La même médaille.

523. IMP. SEV. ALEXANDER AVG. Buste d'Alexandre lauré à droite. — Rv. VICTORIA AVGVSTI S. C. Victoire debout à droite, le pied sur un casque, écrivant VOT. X sur un bouclier attaché à un palmier. G. B.

524. La même médaille.

525. IMP. CAES. M. AVR. SEV. ALEXANDER AVG. Buste d'Alexandre lauré à droite. — Rv. VICTORIA AVGVSTI S. C. Victoire marchant à gauche tenant une couronne et une palme. G. B.

526. La même médaille.

527. IMP. SEV. ALEXANDER AVG. Même buste. — Rv. VICTORIA AVGVSTI S. C. Victoire debout à gauche, tenant une couronne et une palme. G. B.

528. Même légende et même buste. — Rv. VICTORIA AVGVSTI S. C. Alexandre en habit militaire debout à gauche, posant le pied sur un casque, tenant un globe de la main droite et une haste renversée de la gauche. G. B.

MAMÉE

(Julia Mamaea)

Mamée, fille de Maesa et nièce de Julia Domna, épousa le syrien Gessius Marcianus. Elle donna à son fils Alexandre Sévère une éducation civile et militaire, et, dès qu'il fut arrivé au pouvoir, elle ne cessa de le diriger de ses conseils. Malheureusement, cette princesse, sage et habile en politique, était ambitieuse, cruelle et cupide. Elle s'aliéna ainsi les soldats, qui, se laissant entraîner à la révolte par Maximin, la poignardèrent avec Alexandre, qu'elle avait accompagné dans son expédition contre les Germains (18 mars 235).

529. IVLIA MAMAEA AVGVSTA. Buste de Mamée diadémé à droite. — Rv. FECVNDITAS AVGVSTAE S. C. La Fécondité debout à gauche, tendant la main droite à un enfant et tenant une corne d'abondance dans la gauche. G. B.

530. Même buste et même légende. — Rv. FELICITAS AVG. S. C. La Félicité debout à gauche, tenant un caducée dans la main droite et une corne d'abondance dans la gauche. G. B.

531. Même légende et même buste. — Rv. FELICITAS PVBLICA S. C. La Félicité debout de face, regardant à gauche, les jambes croisées et tenant un caducée de la main droite, le coude gauche appuyé sur une colonne. G. B.

532. La même médaille.

533. Même type. M. B.

534. Même légende et même buste. — Rv. Même légende. La Félicité assise à gauche, tenant un caducée de la main droite et une corne d'abondance de la gauche. G. B.

535. Même légende et même buste. — Rv. VENERI FELICI S. C. Vénus debout à droite, tenant un sceptre de la main droite et Cupidon sur la main gauche. — Pr. Arbal (*Regiae*). G. B.

536. Même buste et même légende. — Rv. Même légende. Vénus debout à gauche, tenant une statuette sur la main droite et tenant un sceptre dans la gauche. G. B.

537. Même légende et même buste. — Rv. VENVS FELIX S. C. Venus assise à gauche, uue statuette sur la main droite et tenant un sceptre dans la gauche. G. B.

538. Même légende et même buste. — Rv. VENVS VICTRIX. S. C. Vénus debout à gauche, tenant un casque de la main droite et un sceptre de la gauche ; à ses pieds un bouclier. G. B.

539. La même médaille.

540. Même buste et même légende. — Rv. VESTA. Vesta debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre transversal de la gauche.
Denier. D. 18mm. — P. 3 g 10. AR.

MAXIMIN

(*Caius Julius Verus Maximinus*)

235 — 238

Maximin, né en Thrace d'un père goth et d'une mère alaine, avait été berger dans sa jeunesse. C'était une espèce de géant de 8 pieds de haut, qui mangeait en un jour 40 livres de viande et buvait une amphore (26 litres) de vin. Sa force était prodigieuse. Un jour il terrassa, sous les yeux de Septime Sévère, seize légionnaires l'un après l'autre. D'une intrépidité et d'une vaillance à toute épreuve, il avança rapidement dans la carrière militaire et

fut investi par Alexandre Sévère du commandement en chef de l'armée. On sait comment cet empereur en fut récompensé. Maximin le fit assassiner avec sa mère et se fit proclamer empereur par les soldats, le 18 mars 235, près de Mayence. Quelques jours plus tard, le 25 mars, il fut reconnu à Rome par le Sénat, et son fils Maximus fut nommé *César* et *prince de la jeunesse*,

Après avoir réprimé cruellement une conspiration fomentée par le consulaire Magnus et fait égorger de tous côtés les amis d'Alexandre Sévère, il marcha contre les Germains, sur lesquels il remporta une brillante victoire, dont il adressa le récit au Sénat, et qui lui valut le titre de *Germanique*, puis il alla prendre ses quartiers d'hiver en Pannonie.

L'année suivante (236), il porta la guerre chez les Sarmates et reçut les titres de *Sarmaticus Maximus* et de *Dacicus Maximus* à la suite de ses victoires sur le Danube.

Mais sa tyrannie fit bientôt éclater plusieurs révoltes. Le vieux Gordien, âgé de 80 ans, qui était alors proconsul d'Afrique, et son fils furent proclamés empereurs à Thysdrus dans une émeute des colons contre le procurateur. Le Sénat invita tous les gouverneurs de l'empire à se rallier à leur cause, mais Capellianus, légat de Numidie, avec la Légion III Augusta et plusieurs cohortes auxiliaires, marcha contre eux et réprima la révolte. Gordien II fut tué près de Carthage, et son vieux père s'étrangla. Ils avaient régné 22 jours. Le Sénat accorda aux deux Gordiens le titre de *Divus* et proclama deux Augustes : M. Clodius Pupienus et D. Caelius Balbinus, qui se partagèrent entre eux le titre de Grand pontife (16 avril 238).

A cette nouvelle, Maximin, qui était encore sur le Danube, fit marcher les troupes dans la direction de l'Italie, et, le 17 juin, il assiégeait Aquilée, lorsqu'il fut égorgé par les soldats avec son fils Maximus.

Le mois suivant, le 22 ou le 23 juillet 238, Pupienus et Balbinus furent mis à mort, après 99 jours de règne, par les Prétoriens, qui saluèrent empereur le jeune Gordien III, âgé de 13 ans.

Maximin ne fut consul qu'une seule fois, en 236.

Ses salutations impériales sont au nombre de sept. Celles que l'on trouve sur les monuments sont :

IMP. III et IIII..... en 236
IMP. V et VI..... en 237
IMP. VII..... en 238

Il reçut la puissance tribunice quatre fois :

TRIB. POT..... en 235
TRIB. POT. II... le 10 décembre 235
TRIB. POT. III.. le 10 décembre 236
TRIB. POT. IIII, le 10 décembre 237

(*A suivre*) L. DEMAEGHT.

L'HEURE DECIMALE

DEVANT LA LOI

Dans mon ouvrage : *L'heure décimale et la Division de la circonférence,* j'ai démontré « qu'il n'y a d'autre moyen de « résoudre le problème de la décimalisation du temps, que de « prendre l'heure comme unité de temps, et de rendre cette « unité décimale, c'est-à-dire de la diviser en 100 minutes, la « minute en 100 secondes, etc. »

Au moment où l'initiative éclairée de M. Étienne va soumettre au Parlement la question de l'achèvement du système décimal des mesures françaises, et, par contre-coup, la mettre à l'ordre du jour des délibérations de tous les corps savants, il me paraît utile de reproduire ma démonstration sous la forme précise et rigoureuse usitée en géométrie. Je ne crois pas que dans l'argumentation suivante on puisse relever soit un postulat faux, soit une déduction illogique. Sa conclusion est que tout effort tendant à établir le jour décimal est frappé, d'avance, de la plus irrémédiable impuissance. Il ne reste donc plus aux adversaires de l'Heure décimale, qu'à déclarer qu'ils renoncent à changer le jour de 24 heures en ce qui concerne l'usage vulgaire, mais qu'à côté du temps vulgaire ils prétendent créer un système de mesure de la durée réservé aux usages scientifiques. Je crois qu'avoir réduit ses adversaires à une telle déclaration c'est les avoir poussés *ad absurdum*. J'ai démontré, dans différents écrits, qu'à épouser cette idée bizarre, la Science ne gagnerait rien et perdrait beaucoup. Je suis très profondément convaincu que les vrais savants ne l'admettront jamais. Mais, d'ailleurs, si, pour supposer l'impossible, il convenait à un groupe de spécialistes d'adopter entre eux, et pour leur usage personnel, des mesures spéciales différentes des mesures publiques, ce serait là une convention particulière qui ne saurait influencer, en aucune façon, l'action du législateur. Et comme il n'est question actuellement que d'une loi établissant, pour l'usage général, une

unité décimale du temps, je n'ai pas à démontrer, à nouveau, combien une telle convention serait absurde et préjudiciable à ses propres auteurs.

***

1. — Le jour décimal est un jour de 10 heures, de 20 heures, de 50 heures, ou d'un nombre d'heures exprimé par les multiples décimaux de ces nombres 100, 200, etc.

2. — Le nombre 20, qui serait le meilleur de cette série, renferme 4 diviseurs : 2, 4, 5 et 10, soit 0,2 par rapport à l'unité.

3. — Le nombre 24 renferme 6 diviseurs : 2, 3, 4, 6, 8 et 12, soit 0,25 par rapport à l'unité.

4. — Un nombre est d'autant meilleur, pour diviser le jour, qu'il renferme, par rapport à l'unité, un plus grand nombre de diviseurs, et que ces diviseurs sont plus usuels.

5. — Le nombre 24 renferme plus de diviseurs que le meilleur des nombres mesurant le jour décimal. En outre, ces diviseurs sont plus usuels. Le facteur 3 duquel dérive le triangle est beaucoup plus important que le facteur 5 duquel dérive le pentagone. La division par 3 est beaucoup plus fréquente que la division par 5. Le jour de 24 heures est donc meilleur que le meilleur des jours décimaux.

6. — Un peuple ne peut renoncer seul au jour de 24 heures, car il en résulterait pour lui des inconvénients incomparablement plus grands que ceux que l'on cherche à éliminer par la décimalisation du temps. Pour établir le jour décimal, une entente internationale serait nécessaire.

7. — Il faut considérer, sinon comme à tout jamais impossible, du moins comme excessivement difficile le changement d'une institution présentant le caractère de l'universalité. Bien qu'il soit démontré, reconnu, que la numération duodécimale est meilleure que la numération décimale, on ne voit personne prendre l'initiative d'une proposition ferme tendant à amener l'humanité à la numération duodécimale. Chacun sent que, à l'époque actuelle, une telle motion n'aurait aucune chance de succès.

8. — Le jour de 24 heures présente, comme la numération décimale, le caractère de l'universalité. Il est, sur la terre

entière, admis chez toutes les nations. Si le jour décimal était préférable au jour de 24 heures, nonobstant cette supériorité, la substitution du premier au second devrait être considérée sinon comme à tout jamais impossible, du moins comme excessivement difficile. Mais le jour de 24 heures est préférable au jour décimal. Supposer que tous les peuples de la terre vont tomber d'accord pour remplacer le jour de 24 heures qui est excellent par le jour décimal qui est mauvais, serait donc émettre une hypothèse extravagante.

9. — Dans la recherche de la solution pratique du problème de la décimalisation du temps, la conservation du jour de 24 heures est donc une condition imposée.

10. — Et, par conséquent, l'unité de temps décimale et usuelle, ne peut être que la vingt-quatrième partie du jour, divisée en sous-multiples décimaux, ce qu'il fallait démontrer.

HENRI DE SARRAUTON.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Europe. — Les résultats du recensement opéré en France, le 29 mars dernier, ont été publiés. Le chiffre de la population constaté à cette date est : 38.228.969. L'augmentation depuis le recensement du 12 avril 1891 est seulement de 133.819. Cette augmentation est due presque exclusivement à l'accroissement de la population urbaine.

L'augmentation de la population se remarque dans 24 départements. Les autres voient le nombre de leurs habitants diminuer, notamment dans les communes rurales. Les départements dans lesquels on constate la plus forte augmentation sont : la Seine avec un accroissement de 197.008 personnes, le Nord avec 72.627, les Bouches-du-Rhône avec 46.368, le Rhône avec 40.615, etc. Ceux où la diminution a été le plus sensible sont : l'Orne avec 17.060 habitants de moins, la Manche avec 14.646, le Lot avec 14.452, le Calvados avec 14.262, etc.

***

La Commission chargée d'étudier la question du canal des Deux-Mers entre la Méditerranée et l'Océan Atlantique a conclu au rejet de ce fameux projet. Elle s'est fondée, pour justifier cette conclusion, sur l'échec plus ou moins complet de plusieurs tentatives semblables, canaux de Corinthe, de Manchester et de Kiel, et sur l'élévation des frais d'exploitation. Le canal de Corinthe a, on le sait, abouti à un véritable désastre financier. Celui de Manchester, bien que ses recettes semblent se relever un peu, est loin de réaliser les espérances que l'on concevait. Quant à celui de Kiel, il a produit une profonde déception. On comptait sur le passage annuel de 20,000 navires jaugeant 7 millions et demi de tonnes et sur une recette de 5 millions de marks (6.250.000 francs). Or, en huit mois, on n'a enregistré que 8.806 navires jaugeant 97.6478 tonnes seulement, ce qui prouve que seuls les navires d'un faible tonnage empruntent cette voie. La recette a été seulement de 605.000 marks.

D'après le rapport sur le canal des Deux-Mers, les recettes évaluées à 18 millions par an, ne couvriraient pas les frais évalués à 23 millions.

***

La question d'Orient a failli de nouveau amener de graves complications politiques. L'insurrection de la Crète, que les Turcs ne pouvaient étouffer, a provoqué l'intervention des puissances européennes. La diplomatie française a joué un rôle brillant et a puissamment contribué à décider le Sultan à promulguer une véritable constitution en faveur des Crétois. Le Gouverneur de l'île, nommé pour 5 ans par le Sultan, avec l'assentiment des puissances européennes, doit être chrétien. Il a le droit de veto sur les lois votées par l'Assemblée, qui est élue et qui se réunit tous les deux ans et vote notamment le budget. Seules les lois modifiant la constitution de l'île sont soumises au Sultan. La moitié des revenus de la Crète lui appartient. En outre, une Commission d'officiers européens doit réorganiser la gendarmerie, et des jurisconsultes étrangers doivent étudier les réformes judiciaires à introduire dans l'île.

Tandis que la révolte de la Crète touchait à sa fin, une agitation menaçante se manifestait en Macédoine, ce champ de bataille où se heurtent toutes les ambitions rivales des peuples de la péninsule : Grecs, Serbes, Bulgares et Turcs. Enfin, les attaques contre les Arméniens recommençaient, et un complot révolutionnaire devenait, à Constantinople même, l'occasion de massacres dans lesquels plusieurs milliers d'Arméniens ont péri. Le Gouvernement turc a laissé faire, sinon même encouragé les massacreurs. L'Europe, divisée sur la solution, n'a rien fait pour arrêter ces massacres. Du moins est-elle intervenue plus énérgiquement pour en empêcher le renouvellement. La situation reste menaçante.

***

Nous ne parlerons pas ici du voyage triomphal du Tsar Nicolas II en France et des importantes conséquences politiques qu'il peut avoir. Ce sont là des faits dont se réjouit notre patriotisme, mais qui ne touchent pas, même de loin, à la géographie.

Afrique. — Un nouveau nom s'est ajouté à la liste des explorateurs morts victimes de leur zèle et de leur dévouement : celui du marquis de Morès. Parti de l'extrémité méridionale de la Tunisie avec une caravane chargée de marchandises, il se proposait de gagner Ghadamès et Rhât et de travailler à détourner vers la Tunisie le commerce de ces centres importants, qui aujourd'hui se fait surtout par Tripoli. Il voulait même atteindre le Soudan et peut-être aller lutter au Soudan égyptien contre l'influence anglaise. Il était parvenu à El Ouatia, près de Sinaoun, à peu de distance au nord de Ghadamès. La confiance qu'il crut pouvoir témoigner aux Touareg qui lui fournirent des guides et des chameaux lui fut funeste. Le 8 juin il fut attaqué à l'improviste et, après une résistance acharnée, il fut tué. La nouvelle en fut apportée à Tunis par un de ses serviteurs qui, pris par les Touareg, assista au pillage de la caravane et parvint ensuite à s'échapper. Le corps de l'infortuné explorateur a pu être retrouvé et reconnu. Un autre voyageur qui connaît bien le Sahara et ses féroces habitants, M. Bernard d'Attanoux, dont on n'a point oublié la conférence faite il y a quelques années à Oran, explique ainsi la catastrophe : « De l'avis général, le moment était particulièrement dangereux pour tenter une expédition au Sahara. Les affaires de Tombouctou, la marche triomphale de Rabah au Bornou, l'état aigu de la question touatienne, comme aussi et surtout les entreprises anglaises au Soudan, tout cela a créé depuis quelque temps dans le désert une agitation qu'il eût été prudent de laisser se calmer. L'expédition portait en outre ombrage aux habitants de Ghadamès, menacés dans leur monopole commercial. Enfin, les préparatifs de l'expédition ont certainement donné à penser que la caravane était chargée de trésors. » (1).

La mort du marquis de Morès, survenant après l'échec récent des tentatives de M. Foureau, montre quel obstacle infranchissable constitue la région des Touareg, région qu'on ne pourra dominer et par conséquent traverser avec sécurité que lorsqu'on aura mis la main sur les grands marchés de ravitaillement.

(1) Article du *Temps*, 20 juin 1896.

Signalons aussi la mort d'un jeune et brillant ingénieur des mines qui s'était déjà fait connaître en remplissant avec succès plusieurs missions coloniales, M. Barrat. Il a succombé, âgé de 27 ans, aux atteintes d'une fièvre pernicieuse en débarquant à Tamatave où il arrivait pour organiser le service important des mines à Madagascar. Il avait été précédemment chargé d'une importante et difficile mission au Congo. La *Revue Coloniale* du 5 août a publié un travail de ce savant ingénieur, une remarquable étude historique et scientifique sur les mines d'or du Sénégal.

***

Il faut enfin rappeler la mort récente d'un autre savant dont le nom brille parmi ceux des voyageurs qui ont déchiré le voile qui nous cachait l'intérieur du continent africain, M. Gerhard Rholfs. Né en 1831, il avait servi, comme médecin, dans notre Légion étrangère et avait même été décoré dans la campagne de Kabylie. En 1862-1864, il explora le Tafilelt. Plus tard, il pénétra dans le désert de Lybie, et seul parmi les européens, il visita l'oasis de Koufra (1878). Il fut pendant un certain temps consul d'Allemagne à Zanzibar. Il est mort le 2 juin.

***

Les résultats du dernier recensement ont été publiés, en ce qui concerne l'Algérie. La population de notre belle colonie s'élève à 4.393.699 habitants, soit 284.049 habitants de plus qu'en 1891. L'accroissement de la population se continue ainsi normalement.

***

Un important voyage d'exploration scientifique a été accompli par M. Flamand, de l'Ecole supérieure des Sciences d'Alger, qui a parcouru la région occidentale de l'Areg, atteint le Fort Mac-Mahon et qui s'est avancé jusqu'au revers septentrional du plateau de Tademaït. Il a fait un très grand nombre d'observations ; il en résulte notamment que Tabelkoza doit être reporté de 80 kilomètres environ vers le nord-est du point où il est indiqué sur les cartes.

***

Un nouveau traité de commerce entre la Tunisie et l'Italie a été négocié et signé le 29 septembre, au moment où expirait l'ancienne convention. Les négociateurs français et italiens se sont fait des concessions réciproques. La France, en échange de quelques avantages commerciaux accordés à l'Italie, obtient d'importants résultats : la reconnaissance définitive de notre protectorat, que seule l'Italie refusait jusqu'ici de reconnaître, et par suite l'abolition du fâcheux régime des capitulations, source de conflits. On a des deux côtés, comme en Tunisie, accueilli avec faveur cet arrangement, qui fait espérer un rapprochement plus complet entre les deux grands pays latins.

***

Signalons, au sujet de la Tunisie, une étude remarquable que le grand économiste M. Levasseur, membre de l'Institut, a consacrée à ce pays, à la suite d'un voyage à l'occasion du Congrès de la Société pour l'avancement des sciences (1). Cette étude contient un tableau général du pays tant au point de vue géographique et pittoresque, qu'au point de vue économique.

***

Le Fouta-Djalon, qui, depuis les explorations de M. Bayot, faisait partie de notre empire colonial, mais n'avait pas encore accepté complètement notre suprématie, est enfin placé sous notre protectorat effectif, par suite de la soumission de l'almamy Bokar-Biro. Le résident français s'est installé à Timbo, capitale du Fouta-Djalon, à la jonction des principales routes (2).

***

La commission anglo-française chargée de délimiter les territoires du Sierra-Leone et de nos possessions, en vertu de la convention du 21 janvier 1895 (3), a terminé ses travaux. Elle a été amenée occasionnellement à déterminer la source exacte du Niger, qu'il faut placer beaucoup plus à l'ouest qu'on ne

(1) Bull. Soc. Géog. Commerciale, Paris t. XVIII, 7 et 8e fascicules.
(2) Bull. Comité Afr. franc., mars-juin 1896.
(3) V. notre chronique Bull. trimestriel, janvier-mars 1895.

croyait. Le Tembi-Ko naît à Tembi-Kounda par 9°, 5', 20" long. O. (1).

La délimitation entre le Sierra-Leone et la République de Libéria est également achevée. Les Anglais se préoccupent maintenant d'étendre leur commerce vers l'intérieur du pays, en construisant une voie ferrée dans l'Hinterland de leur colonie. Les travaux préliminaires sont poussés activement.

D'autres projets de voies ferrées sont également bien avancés dans les possessions anglaises, l'un de la Côte de l'Or vers la capitale des Achantis, Carmanie, l'autre de Lagos vers Yorouba (2).

***

En ce qui concerne nos colonies du golfe de Guinée, signalons une importante étude de M. G. Paroisse, sur les Rivières du Sud et le Fouta-Djalon (3).

***

Une nouvelle tentative faite pour traiter avec Samory a échoué. Le capitaine Braulot avait été chargé de cette mission. Mais, après avoir attendu pendant deux mois à Bouaké que Samory voulût bien désigner un lieu pour une entrevue, il a dû se retirer sans réponse. Il a donc regagné la Côte d'Ivoire, et il est arrivé à Grand-Bassam, le 13 juillet dernier. Samory reste donc maître de Kong.

***

Nous avons encore à rappeler un autre échec, l'assassinat de M. Froget à Yagbassou, entre Nikki et Boussa. L'administrateur, M. Fonsagrives, envoyé à sa recherche, a vengé sa mort, mais attaqué lui-même par les Baribas, blessé, abandonné par sse porteurs, il a dû revenir à la côte.

***

On a reçu d'assez bonnes nouvelles de la mission Hourst qui explore le Niger (4). Elle se trouvait dans la région des Touareg Aouellimiden qui sont très hostiles et rendent l'expé-

(1) *Ann. de géog.*, 15 juil. 1896.
(2) *Id.* *id.*
(3) *Tour du Monde*, 19 sept. 1896.
(4) V. notre chronique *Bull. trim.* avril-juin 1896.

dition dangereuse. Chose curieuse, la mission est protégée par le souvenir du grand voyageur Barth, qui a laissé dans cette partie du Soudan une impression profonde et durable. On prenait M. Hourst pour le fils de Barth. Aux dernières nouvelles, l'explorateur français témoignait l'espoir de franchir sans résistance ce passage difficile. Il est sans doute arrivé maintenant à Say et peut-être à Boussa (1).

***

Nous avons également de bonnes nouvelles de la mission de M. Gentil, chargé de transporter un petit vapeur démontable du bassin du Congo dans celui du lac Tchad. Au lieu de suivre comme il l'avait d'abord décidé, la voie de la Sangha et de la Wôm, c'est-à-dire l'itinéraire de M. Clozel, M. Gentil a choisi de préférence la vallée de la Kémo, affluent de droite de l'Oubanghi, point de départ de la mission Maistre. Puis il a suivi le Tomi, affluent de droite de la Kémo. De là il se proposait de gagner la Tana, découverte par cette dernière mission. Il aurait alors remonté la coque du navire et s'en serait servi comme radeau pour remonter les rapides de la Nana, et il comptait achever le remontage après le dernier rapide. Il est fort possible que le petit navire flotte aujourd'hui sur le Chari (2).

***

Les deux explorateurs, MM. Versepuy et de Romans sont de retour après avoir traversé l'Afrique australe. Partis de Zanzibar en juillet 1895, ils se sont dirigés vers le Congo en traversant la chaîne du Kilima Ndjaro, l'Ouganda et le Bahr-El-Ghazal.

Attaqués par les Massaï, ils n'ont pu atteindre le Mont Kénia. Ils ont pu rectifier une erreur de Stanley sur les tracés des affluents du lac Albert-Edouard. Ils ont enfin rejoint le Congo en suivant le cours de l'Itouri-Arrouhimi et sont arrivés malades des fièvres à Bassoko, le premier poste belge, d'où ils ont pu gagner Cabinda. Malheureusement, M. Versepuy est mort quelques jours après son retour en France Il n'était âgé

(1) *Rev. de Géog. de Drapeyon*, août 1896.
(2) *Id.* , octobre 1896.

que de 27 ans. Ces explorateurs ont rapporté de nombreux documents et observations (1).

***

Le chemin de fer du Congo belge doit avoir atteint le 200e kilomètre depuis le 1er juillet. Les trains circulent sur la moitié du trajet, de Matadi à Tumla (188 km) (2).

***

Dans l'Afrique méridionale, le conflit entre l'Angleterre et le Transvaal s'est terminé par la condamnation de M Jameson devant les tribunaux anglais.

La révolte des Matabélés, qui avait pris de grandes proportions dans le territoire de la Rhodésia, a été très péniblement reprimée, et les dernières résistances ne sont pas encore domptées.

***

A Zanzibar l'influence anglaise s'est trouvée un moment compromise par suite de la mort peut-être violente du sultan Hamid, qui régnait depuis 1893. Son cousin Khalid, qui avait été déjà exclu de la succession, à l'avènement d'Hamid, par les Anglais, s'est emparé du pouvoir et s'est retranché avec ses partisans dans le palais royal. Les Anglais ont immédiatement bombardé ce palais et dispersé les soldats de Khalid, qui ont dû se réfugier au consulat d'Allemagne. Les Anglais ont rétabli leur protectorat et ont fait proclamer leur protégé Saïd Hamou.

***

Plus au nord, les Anglais ont depuis le mois de mai commencé la construction du chemin de fer de la côte occidentale d'Afrique au lac Victoria, qui ira de Mombaz à l'Ougonda. Cette importante voie ferrée aura plus de 1000 kil. de longueur.

Les Allemands de leur côté se préoccupent d'établir une voie ferrée de Dar-es-Salam aux lacs Tanganyka et Victoria. Cette voie aurait environ 1,700 kil.

***

Une note du *Foreign Office*, du 30 juin, déclare que la sphère d'influence anglaise de l'Ounyoro et de l'Ousanga et à

(1) *Ann. de Géog.*, 15 juillet 1896.
(2) *Rec. de Géog. de Drapeyron*, août 1896.

l'ouest de ces pays est rattachée au protectorat de l'Ouganda. Le Haut-Nil, les lacs Albert-Nyanza et Albert-Edouard sont ainsi occupés par l'Angleterre, et l'on voit l'importance de ces progrès (1).

Les nouvelles reçues de Madagascar dans les derniers mois sont mauvaises. Le départ des troupes du corps expéditionnaire a eu pour conséquence une insurrection presque générale. Un officier distingué, déjà connu par des campagnes coloniales, le général Galliéni, a été envoyé dans notre colonie. Il rétablira certainement le calme et la sécurité nécessaires à la colonisation.

Rappelons que le ministre qui fut longtemps notre plus acharné ennemi, Rainilaiarivony, est mort à Alger le 25 juillet. Il avait reconnu la générosité de la France, en engageant les Hovas à la soumission, et il avait reconnu que son hostilité avait surtout été l'œuvre des Anglais.

***

Asie. — Nous avons à signaler plusieurs explorations au nord de l'Indo-Chine. Les observations, longitudes et latitudes, recueillies durant le voyage du prince Henri d'Orléans ont été publiées par son compagnon de voyage, M. Roux (2).

Au Tonkin, le fils d'un mandarin cambodgien, le lieutenant Oum, qui a été élève de l'Ecole Saint-Cyr, au titre étranger, et de l'Ecole Coloniale, a exploré pendant les premiers mois de l'année la route conduisant de Luang-Prabang, dans le Haut-Laos, à Hanoï. Le pays qu'il a parcouru est montagneux, très difficile, traversé seulement par des sentiers de chèvres. Le voyageur espérait trouver une meilleure voie en revenant par la même région, dont il a constaté la tranquillité. Une route est du reste en construction (3).

***

En Chine, M. Bonin a parcouru plus de 4000 kil. de routes nouvelles, de Tali-Fou dans le Yunnan à Ta-tsien-lou, capitale du royaume Thibétain de Kiala.

---

(1) *Bull. Soc. Géog.* Marseille, T. XX., n° 2.
(2) *Ann. de Géog.*, 15 Juillet 1896.
(3) *Bull. Soc. Géog.* Marseille, t. XX, n° 2.

Il a reconnu que le cours du Yang-tsé doit être placé à 100 kil. plus au nord que ne l'indiquent les cartes. Il s'est dirigé ensuite de Tchen-tou vers le Kan-Sou et vers le Fleuve Jaune pour atteindre enfin Peking (1).

*
* *

La mission commerciale lyonnaise (2), dont le chef, M. le consul Roche, a dû quitter la direction pour raisons de santé, continue ses travaux. Réunie à Tchoung-Ting, dans le Sse-Tchouen, elle s'est divisée en 4 groupes. L'un est resté à Tchoung-Ting, un autre s'est dirigé à l'ouest vers le Thibet, un 3e au nord vers la Mongolie. Le 4e devait descendre le Yang-tsé par Itchang et Hang-Koou jusqu'à Shangaï. La concentration doit s'opérer en novembre dans le Yunnan, et le retour se fera par la vallée du Si-Kiang dans le Kouang-Si (2).

*
* *

A propos des efforts tentés par notre commerce et notre industrie pour étendre leur champ d'opération en Chine, signalons d'heureux résultats obtenus.

C'est d'abord le contrat intervenu le 5 juin dernier entre le gouvernement chinois et la Compagnie française de Fives-Lille pour la concession du chemin de fer de Long-Tchéou, (3) dans le Kouang-Si, à Dong-Dang, point situé sur la frontière du Tonkin et qui va être relié à Langson (4).

D'autre part, d'après une récente nouvelle, le gouvernement chinois aurait chargé des ingénieurs français de reconstruire l'arsenal de Fou-Tchéou.

*
* *

Nous trouvons dans le bulletin de la Société des Etudes coloniales et maritimes (5) le résumé d'une intéressante conférence de M. Edouard Blanc sur la colonisation russe en Asie, qu'il compare en terminant. à la colonisation française en Afrique.

*
* *

(1) *Bull. Soc. Géog.* Marseille, t. XX, n° 2.
(2) Voir notre chronique (*Bull. trim.* avril-juin 1896).
(3) *Bull. Soc. Geog.*, Marseille, t. XX, n° 2.
(4) Ville située sur le You-Kiang affluent du Si-Kiang.
(5) *Bull. Soc. Géog. Marseille*, t. XX, n° 2.

Les progrès du chemin de fer transsibérien sont rapides. Au début de 1896, les trains atteignaient Krasnoiarsk, à 1.385 kil. d'Omsk, où l'on s'était arrêté en janvier 1895. Le 1er octobre 1894, le nombre de kilomètres posés était seulement de 1.417. Il dépasse aujourd'hui 2.633.

***

D'autres voies ferrées sont en construction dans les possessions russes d'Asie. Le prolongement du Transcaspien de Samarkhand à Tachkent est commencé. Un embranchement doit se diriger vers le Ferghana. D'autre part, le port de Krasnovodsk, destiné à remplacer Ouzoun-Ada comme tête de ligne de cette importante voie ferrée, est presque achevé. Du Transcaspien vont se détacher deux lignes très intéressantes : l'une de Douchak à Serakhs, vers la Perse, l'autre de Merw à Kouchk, vers l'Afghanistan. Kouchk est à 6 kil. seulement du poste Afghan de Kara-Tépé et à 120 kil. de Hérat (1).

Le voyageur norvégien Isvan-Hedin, parti de Kachgar en décembre 1895, a, de janvier à juin 1896, traversé un vaste désert et gagné le Lob Nor. Il a retrouvé les vestiges de deux grandes villes détruites entre le Khotan-Daria et le Kiria-Daria, et à l'est du Tarim, il a découvert par 40° de latitude un groupe de lacs jusqu'alors inconnus. Il a visité Yarkand, ville à laquelle il attribue 150.000 habitants, dont les trois quarts sont goitreux, et Khotan, qui n'est plus qu'une bourgade insignifiante.

***

Amérique. — L'explorateur français, M. Coudreau, a dû quitter, le 6 juillet dernier, le fort Ambé pour remonter le Xingu jusqu'à la limite de l'Etat de Para. Ce voyage n'est pas sans présenter de sérieux dangers. Les tribus qui habitent les bords du Xingu, les Assurimi, les Carajas, et autres sont belliqueuses et se sont déjà signalées par des actes de violence.

***

M. de Brettes est revenu en France après cinq voyages dans la Sierra Nevada de Santa-Maria, en Colombie. Il a rapporté d'intéressants renseignements ethnographiques.

(1) *Bull. Soc. Etudes coloniales et maritimes*, 30 juin et 31 juillet.

A l'extrémité méridionale du continent américain, M. Nordenskiod explore la vallée du Rio-Grande.

M. de la Vaulx explore la Cordillière australe avant d'aller visiter la Terre de Feu (1).

***

Enfin, l'importante question des frontières entre le Chili et la République Argentine semble à la veille de recevoir une solution plus pacifique qu'on ne l'avait craint d'abord. Cette question a son origine dans la guerre de 1879, après laquelle le Chili s'empara de plusieurs provinces enlevées au Pérou et à la Bolivie. Parmi les territoires occupés par le vainqueur se trouvaient plusieurs régions dont la République Argentine revendiqua la possession. Des traités signés en 1881 et en 1893 donnèrent lieu à des interprétations diverses. Les contestations sont surtout vives entre le 42° et le 46° de latitude sud. Là, en effet, la chaîne des Andes, qui forme la frontière, s'abaisse au-dessous de 2.400 m. et ne constitue plus une limite de séparation des eaux bien nette. Les Chiliens réclamaient pour frontière la ligne de partage des eaux, ce qui eût été tout à leur avantage. Le territoire contesté a une superficie de 41.000 k^{mcs} environ. Une guerre semblait inévitable. Enfin, les deux parties ont décidé de s'en rapporter à l'arbitrage de la reine d'Angleterre.

Il est d'autant plus désirable que cette question reçoive une solution que les travaux du chemin de fer transandin de Buenos-Ayres à Valparaiso touchent à leur fin.

Cette voie ferrée de 1.300 kil. réduira la durée des transports, qui se font aujourd'hui par mer, de 12 jours à 2 jours et les frais des 2/3. Déjà le trafic est important sur les parties achevées de la ligne qui a été commencée en 1887. Il ne reste plus à poser que 87 kil. (2).

***

Océanie. — Nous n'avons à signaler dans cette partie du monde que le soulèvement des Philippines contre la domina-

(1) *Ann. Geog.* 15 juillet 1896.
(2) *Rev. de Géog. de Drapeyron*, sept. 1896.

tion espagnole, révolte qui éclate, alors que la guerre de Cuba est loin de prendre fin. Ce mouvement semble avoir son point de départ à l'étranger, peut-être au Japon. Il paraît assez important.

***

Régions polaires. — Le grand évènement géographique de ces derniers temps, c'est le retour imprévu et glorieux de l'explorateur Nansen (1), qui s'est approché du Pôle Nord de 4° de plus qu'aucun de ses prédécesseurs. Il a dépassé 86° de latitude Nord.

Parti sur un navire construit spécialement en vue de ce voyage et de façon à résister aux plus fortes pressions des glaces, le *Fram*, M. Nansen avait pénétré au nord des îles de la Nouvelle Sibérie et s'était laissé aller à la dérive sur la banquise. Il se trouvait près du point où avait sombré la *Jeannette*, et il fondait son espoir d'atteindre le Pôle Nord sur l'hypothèse de la route qu'avaient dû suivre les épaves de ce navire retrouvées trois ans plus tard près des côtes du Groenland à 6.000 kil. du lieu du naufrage ; ces épaves avaient dû traverser un bassin polaire libre de glaces, au nord de la Nouvelle-Zemble, de la Terre François-Joseph, de l'île Jean-Mayen et de l'Islande.

Le plan de M. Nansen se réalisa en partie. Il arriva jusqu'à 86°, 14'. Au-delà de 82°, il ne rencontra plus de terre, ce qui semble favorable à l'hypothèse d'une mer libre. Partout s'étendait la glace, mais avec de vastes échancrures où la mer atteignait plusieurs milliers de mètres de profondeur. M. Nansen a pu recueillir d'importantes observations de nature à modifier beaucoup les idées reçues sur le mouvement et les fonctions des glaces arctiques.

Par 81° 33' latitude nord et 63° longitude est, il a découvert trois îles couvertes de neige, qu'il a nommées les Iles Blanches, et une terre qui forme la côte occidentale de la Terre François-Joseph. La température la plus basse qu'on ait observée a été celle de 52° 6.

---

(1) V. nos chroniques géog. *Bullet. trimest.* janv.-mars et avril-juin 1896.

Le 14 mars 1895, Nansen et son lieutenant Johansen quittèrent le *Fram* par 83° 59' et 102° 26' longitude est (Greenwich). Ils emmenaient 28 chiens avec 3 traîneaux, 2 pirogues en toile, 100 jours de vivres pour eux, 30 jours pour les chiens. La marche sur la glace fut très pénible. En août, ils découvrirent les Iles Blanches et arrivèrent par une mer libre de glaces jusqu'à une côte qu'ils jugèrent être la côte occidentale de la Terre François-Joseph. Ils hivernèrent sur ce littoral, vivant de la chair des ours blancs qu'ils tuaient, de l'huile des phoques et aussi des chiens qu'ils mangèrent.

Le 19 mai 1896, ils voulurent tenter d'atteindre le Spitzberg sur la glace, entreprise d'autant plus difficile que leurs chronomètres s'étaient arrêtés. Le 23 mai, ils trouvaient, par 81° 5', une mer libre de glaces. Le 1er juin, ils atteignaient une grande terre et continuaient à naviguer vers l'ouest pour arriver au Spitzberg. Enfin, le 18 juin, ils se trouvaient, à l'improviste, en présence de membres de la mission Jackson, établie depuis deux ans sur la Terre François-Joseph. Quelques semaines après, le navire qui venait ravitailler l'expédition Jackson rapatriait le grand explorateur, dont le retour en Norvège fut un triomphe national. En même temps, revenait le *Fram*, qui avait justifié les espérances qu'il avait fait concevoir.

M. Nansen estime qu'il aurait atteint le Pôle s'il avait eu un plus grand nombre de chiens.

***

Une autre tentative, celle de M. Andrée, qui voulait atteindre le Pôle Nord en ballon, a dû être ajournée par suite des vents contraires persistants.

***

Dans la région polaire antarctique, plusieurs missions sont en préparation ou en route.

En Allemagne, une Commission, constituée à cet effet, a décidé d'organiser une expédition qui durerait trois ans et qui pénétrerait au sud de la Terre de Kerguelen.

L'expédition de Gerlach (1) a dû quitter la Belgique vers le 1er septembre pour se diriger au sud du cap Horn. De là, elle doit revenir hiverner en Australie pour gagner, en 1897, la Terre Victoria (2).

Enfin, l'expédition anglaise dirigée par le norvégien M. Borchgrevink a dû partir aussi vers le 1er septembre.

PAUL RUFF.

(1) V. *Bull. trim.* avril-juin 1896.
(2) *Rev. de Géog. de Drapeyron*, sept. 1896.

BIBLIOGRAPHIE

LE MAROC INCONNU, par Auguste Mouliéras, professeur à la chaire de langue et de littérature arabes, à Oran. — Tome 1er. *Exploration du Riff.* — 204 p., in-8o. — Paris, J. André, éditeur, rue Bonaparte, 27.

La *Revue internationale de l'Enseignement supérieur*, dans son numéro du 15 mai 1896, a publié sur cette œuvre considérable et si intéressante de notre éminent collaborateur M. Mouliéras, l'article bibliographique suivant, dû à la plume de M. Eugène Blum, membre de notre Société :

Le Maroc, qui touche notre frontière algérienne, nous est à peu près aussi inconnu que le centre de la Chine. Et pourtant des raisons politiques, économiques et même scientifiques de premier ordre nous commandent de sortir de cette ignorance. Entre autres avantages, le remarquable livre de M. Mouliéras aura le mérite d'appeler vivement l'attention sur cette question marocaine, une des plus pressantes de l'heure actuelle, et qu'il faut être prêt à traiter pratiquement dès que l'occasion favorable, et imminente peut-être, se présentera.

Laissons à ceux que l'auteur appelle des *hypercritiques* le soin de soupeser la valeur exactement scientifique de ce livre. Nos modernes saints Thomas voudront sans doute chicaner l'auteur sur sa carte du Riff dressée en pas de derviche, sur son exploration du Maroc faite par procuration, sur sa foi robuste au témoignage du Kabyle mendiant dont les récits et les voyages lui ont fourni presque tous les matériaux du travail qu'il publie.

Laissons encore aux Brelingandus et autres Trouillogan le souci de calmer l'enthousiasme de notre docte arabisant, qui nous montre dans une éclatante vision « trois cent mille épées musulmanes » étincelant au premier rang de notre armée et précédant les deux millions de Berbères arabes armés et disciplinés à la française « qui pourraient un jour faire de notre patrie la maîtresse du monde ». Quant aux vieux tousseux qui

voudraient objecter que l'Arabe, d'après M. Mouliéras lui-même, est avant tout un prêtre, un missionnaire ardent, visant uniquement à *musulmaniser*, qu'il a pour qualités essentielles le mensonge, l'incurie et le gaspillage, que le Riffain, plus laborieux et plus sincère, — car il est Berbère — meurt rarement, nous dit-on, de mort naturelle, et que le conquérant du Riff serait exposé à rencontrer devant lui cent mille fusils, notre auteur n'a cure de leur froide logique : il entend braver quelques apparentes contradictions pour montrer la vérité sous ses aspects les plus opposés. Peut-être, enfin, quelque pédant à sang-froid, grattant des syllabes loin du beau soleil de l'Algérie, prétendra-t-il qu'on ne saurait sans hyperbole, au siècle des Livingstone, des Brazza, des Monteil, traiter « de sublime déguenillé, de cerveau prodigieux, d'homme providentiel » le mendiant vagabond dont notre auteur a été le perspicace et heureux truchement : on lui répondra que sous le ciel d'Afrique, on ne redoute pas les épithètes flamboyantes.

Et d'ailleurs, il est vraiment original, admirable même en un sens, ce Mohammed ben Tayyeb, qui fait allègrement ses 40 kilomètres par jour en pays inconnu, voyage à pied, à cheval et même en chemise, par tous les temps, qui voit tout et retient tout, fait face à tous les périls, et, son exploration finie, vient confier à son ami le trésor de ses souvenirs en attendant que son humeur mobile et aventureuse le pousse à braver d'autres dangers et à découvrir de nouveaux pays. Dans la force de l'âge, avec sa face pâle et amaigrie de Christ blond, son air de doux illuminé, son corps émacié aux attaches délicates émergeant de guenilles artistement drapées, ce primitif, aux yeux perçants, à l'esprit fin et à la mémoire impeccable, a un aspect étrange et séduisant. Il mène tout seul, et la matraque en main, une émouvante expédition. Il est vrai qu'en s'enfonçant dans les pays les plus inconnus, il a la douce satisfaction de quitter la mégère qu'il a épousée à Oran par l'intermédiaire d'obligeants amis. Mais aussi pourquoi ce brave Mohammed ben Tayyeb en est-il à son quatrième ou cinquième mariage ? Une pareille vocation matrimoniale doit s'expier.

Suivons-le rapidement dans cette intéressante exploration d'une province de l'*Occident*, nom sous lequel les indigènes désignent leur pays, qu'ils divisent en neuf provinces, formant trois régions : septentrionale, méridionale, centrale. Le Riff, sur les bords de la Méditerrannée, s'étend depuis la province d'Oran jusqu'à la tribu maritime de R'Mara, non loin de Tit't'aouin (Tetuan). C'est une région qu'aucun Européen n'a encore traversée. M. Mouliéras, d'après le derviche kabyle dont le témoignage lui paraît digne de foi et dont il connaît parfaitement la langue, nous donne de cette contrée une description curieuse et attachante.

Malgré son fanatisme, — le Maroc le pays le plus fertile en saints, — son caractère ombrageux et querelleur, le Berbère riffain des Beni-Ben-Necer, avec sa djellaba rayée de blanc et de noir, son fusil damasquiné (mouk'h'ala) de Tar'zouth, son long couteau-poignard, son air grave et sérieux, présente un aspect vraiment martial. Il a le culte de l'hospitalité, l'amour de l'indépendance, et, qualité rare chez l'ignorant, le respect du savoir. Dans le Riff, l'étudiant, grassement nourri à la mosquée, n'a rien à craindre de personne ; comme le soin de ses études coranniques ne l'empêche pas de professer le métier lucratif de tailleur, il mène une vie fort enviable. Les femmes, vêtues de gros haïc, ne se voilent pas, portent de lourds bijoux, et chez les Kzennaya « assistent aux délibérations des djemaâ, où elles prennent souvent la parole sans quitter leur inséparable fusil dont elles se servent très adroitement ».

Mais le savon, paraît-il, est complètement inconnu chez les Beni-Ben-Necer. Dans la tribu mthiouienne, une épouse coûte 4.000 à 5.000 francs, plus le trousseau, les bijoux, les six bœufs du repas de noce avec accompagnement de couscouss et de crèpes baignant dans un océan de miel. Les laides, elles-mêmes valent jusqu'à 500 francs. Il est vrai que la vie ne coûte pas cher. Au ravissant pays des Zerketh, enfoui dans la verdure des jardins fleuris, une belle poule vaut 20 centimes et on a deux douzaines d'œufs pour un sou. Les dames peuvent acheter leurs provisions sans être exposées à d'ennuyeuses rencontres : elles ont des marchés à elles d'où les

hommes sont sévèrement exclus. Mais le Riff est le pays de tous les contrastes. L'homme des Beni Khennous, perdu au milieu des rochers énormes, est un véritable sauvage, qui gîte en compagnie de singes et de sangliers dans d'immenses tannières. Il ne sort jamais de sa forêt. Sans être toujours aussi barbare, le Riffain semble peu gouvernable. Les Beni-Gmil, qui seraient au nombre de 15.000 « nomment et destituent leurs caïds avec une facilité merveilleuse. Il leur arrive souvent de rester sans chef pendant plusieurs années consécutives ». Quant aux caïds, ils ne sont pas accablés de besogne, pour cette raison très concluante, qu'il n'existe dans le Riff aucune autorité reconnue ; on n'y est pas non plus ennemi d'une douce gaieté. Si vous voulez voir les Riffains festoyer, ne vous attardez pas chez les Beni-Bou-Frah ; malgré leur nom d'Enfants du père la joie, mais allez droit chez les Temsaman, la plus aimable des tribus du Riff et une des plus importantes, puisqu'elle pourrait lever 20.000 fusils. Arrêtez-vous à un quart d'heure de la mer, dans le gros bourg de Sidi-Daoud, entouré de riches cultures : vous assisterez au spectacle le plus étonnant. Ces Riffains ne se contentent pas d'un carnaval, ils le célèbrent trois fois par an, et il faut lire dans l'ouvrage de M. Mouliéras la description des cinq personnages qui composent la mascarade, depuis le cadi escaladant son tas de fumier jusqu'au Ba-Chikh, une outre rigide sur la tête, le visage enfoui dans une citrouille, une crinière de cheval tombant sur la nuque, deux feuilles de figue aux oreilles, une peau de hérisson sous le menton, un fusil de bois sur l'épaule, des espadrilles trouées aux pieds Le chef de famille est accompagné de sa femme, de son âne et de son juif couvert d'horribles oripeaux. On se bat, on s'injurie, on se barbouille de goudron, et nos cinq grotesques, montés sur un tas d'ordure, achèvent cette scène de folie repoussante en parodiant la prière musulmane et en substituant aux formules du Coran les paroles les plus grossières. Ces saturnales riffaines sont d'autant plus curieuses qu'on ne trouve rien de semblable dans aucune partie de l'Afrique du Nord, sauf au Maroc, et on en signale d'analogues jusque chez les Berbères des Djebalas, comme les volumes suivants

doivent nous l'apprendre. Un autre usage, très fréquent dans tout le Riff, est celui des collations au clair de la lune avec accompagnement de flûtes, de tambourins et de fantasias, dont M. Mouliéras nous fait une vivante peinture en ce style aisé, limpide et coloré de vives images qui donne à son livre un charme particulièrement captivant.

Si les Riffains ne sont pas ennemis des fêtes, il est certaines plaisanteries qu'ils ne sont guère disposés à goûter : ils ne badinent pas avec la vertu conjugale. Voulez-vous savoir comment se terminent, dans le Riff, les procès passionnels. Lisez, dans la traduction littérale et vivante que nous en donne M. Mouliéras, l'horrible « histoire d'un homme marié supris avec une femme mariée dans le village des Beni-Sidal, dans la tribu des Galiyens. »

Les atroces représailles qu'on nous décrit font ressortir l'état d'anarchie et de sauvagerie où sont encore plongées la plupart des tribus riffaines, et pour les en sortir, il ne faut guère compter sur les Espagnols de Mliliya. M. Mouliéras, qui est décidé à tout dire, nous rapporte ici certains détails qui nous expliquent pourquoi les Arabes peuvent être à bon droit écœurés, au propre et au figuré, des façons d'agir de leurs ennemis héréditaires. Les Espagnols ont une manière vraiment étrange de présenter aux Berbères la civilisation européenne : on comprend qu'ils n'aient su fonder sur la terre africaine que des bagnes et qu'ils n'inspirent aux musulmans que la haine. Leurs voisins les Galiyens se plaisent tout particulièrement à conter les hauts faits qu'ils ont accomplis dans la dernière campagne contre Themrirth (Mliliya).

On devine comment de pareils hommes sont disposés à recevoir les méthodistes occupés dans les rues de Mliliya à distribuer des bibles aux Riffains. L'un deux rapporte à son père un de ces opuscules ; celui-ci ouvre le livre, et, comprenant qu'il est question d'une autre religion que la sienne, il fait séance tenante allumer un immense bûcher. « Quand les flammes montèrent bien haut, éclairant comme en plein jour les quatre murs de la maison, perçant jusqu'au zénith l'épaisseur des ténèbres de la nuit, il jeta dans l'ardent foyer, en les accompagnant d'horribles malédictions, les présents de

l'Anglais. Tandis que l'innocent autodafé consumait saint Mathieu et saint Jean, les huit frères et sœurs du t'aleb dansaient autour du bûcher, rabachant à satiété les paroles paternelles : « Que Dieu maudisse la religion de leurs aïeux infidèles ! ». Tel est, conclut M. Mouliéras, le sort réservé à toutes les tentatives de conversion en pays musulman.

Par ces quelques citations, butinées au courant d'une lecture agréable autant que fructueuse, on peut pressentir l'intérêt que présente ce curieux ouvrage où abondent les scènes de mœurs, les descriptions imagées d'un pays primitif et inconnu, enfin les remarques suggestives semées à chaque page par un écrivain qui a son opinion faite et raisonnée sur toutes les questions qui touchent à son sujet — ainsi que sur beaucoup d'autres encore.

Et nous avons à dessein omis les détails de géographie, de nomenclature, de statistique, les considérations économiques, les renseignements ethnographiques, l'étude de la flore et de la faune, — tout l'appareil scientifique dont il appartient aux spécialistes de faire ressortir l'importance et la valeur. On se sent en présence d'un travail considérable, mené avec une patience à toute épreuve et un désintéressement bien rare par un arabisant émérite et un ardent patriote qui finit, à force de science et de bonne foi, par faire partager à son lecteur la conviction profonde qui l'anime.

Du cap Milonia au cap Takmout, cette vaste région, qui mesure de l'est à l'ouest 230 kilomètres, et à peu près 100 du nord au sud, compte trente tribus qui sont pour la première fois, étudiées et nommées, vingt-trois villages importants, et plus de douze cent mille habitants : fortifiée de tous côtés par la nature, elle nourrit une des races les plus vigoureuses du globe, qui n'a encore supporté la présence d'aucun Européen sur la terre inconnue qu'elle défend avec un patriotisme jaloux et que Mohammed ben Tayyeb n'a parcourue, tout musulman qu'il est, qu'au péril de sa vie. Ce taleb, qui a consacré vingt-deux années de son existence à courir à travers le Maroc, est un témoin d'autant plus autorisé que M. Mouliéras, qui parle couramment sa langue, a pu vérifier ses dires en interrogeant les Marocains eux-mêmes, en lui posant mille

questions et en lui inspirant une confiance telle que le brave taleb, émerveillé de l'inépuisable science de son interlocuteur, considère M. Mouliéras comme un musulman berbère.

Ajoutons que deux cartes du Riff sont annexées au livre de notre auteur : on y trouve, très clairement indiquées, les limites des tribus et fractions de tribus, les villages et hameaux, les gîtes métallifères, les souks, l'orographie, l'hydrographie et jusqu'aux productions économiques et cultures diverses du pays. Quant aux noms propres ils sont écrits en français et en arabe. On comprend qu'une pareille œuvre impose le respect, et les éloges que lui accorde un africaniste tel que le commandant Demaeght (1) prouvent que sa valeur scientifique est indéniable, bien que l'auteur n'ait pas vu le pays dont il parle et se réfère surtout au témoignage d'un taleb kabyle.

Quoiqu'il advienne des discussions que pourront soulever au point de vue scientifique l'authenticité de cette description du Riff ainsi que la méthode adoptée par M. Mouliéras et détaillée dans une copieuse préface, il restera toujours que notre auteur aura eu le talent d'écrire un ouvrage qu'on lit avec infiniment de plaisir, et l'heureuse idée de nous renseigner sur un pays au sort duquel nous ne pouvons demeurer indifférents et d'ouvrir la voie à de nouvelles et définitives explorations pour lesquelles le travail considérable qu'il a entrepris le désigne tout particulièrement. Il est encore un dernier renseignement que nous donne l'ouvrage du savant arabisant. Les résultats qu'il a obtenus ne sont pas seulement l'effet d'un travail persévérant joint au talent de l'écrivain et à une curiosité scientifique, inaccessible au découragement, il prouve aussi qu'à moins de recourir le risque de tomber dans « des erreurs colossales », nos futurs explorateurs en pays arabe doivent être capables d'interroger eux-mêmes les indigènes ; l'ignorance de la langue arabe est la raison qui explique comment nous connaissons à peine un pays qui a plusieurs centaines de kilomètres de frontières communes avec nous et comment nous n'y exerçons presque aucune influence. « L'effet que produit sur les mahométans une connaissance un peu appro-

(1) *Bulletin trimestriel de la Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran*, fascicule de mars 1896, p. 162-168.

fondie de la littérature et de la langue arabe est réellement magique, irrésistible. Le musulman le plus futé (ils le sont tous) se confessera comme un enfant au *t'aleb* européen qui *saura* l'interroger. » Voilà pourquoi M. Mouliéras a dû, avant d'entrer au Maroc, se livrer à des études longues et ardues, conquérir lentement les connaissances indispensables à quiconque voudra percer le mystère qui nous cache encore ce pays, entrer enfin en relation d'amitié avec de nombreux Marocains qui, le croyant musulman, l'ont souvent engagé à quitter les N'çara (chrétiens) pour émigrer dans cet Eldorado de l'Islam. Né à Tlemcen, à deux pas des limites marocaines, il a grandi sous l'empire de deux idées : « connaître notre mystérieux voisin et le faire entrer dans la sphère d'influence de la France. » S'il est vrai de dire qu'une vie bien remplie doit réaliser dans l'âge mûr une belle idée conçue pendant la jeunesse, M. Mouliéras a déjà en grande partie atteint le but que bien peu ont le privilège de toucher, et si, comme nous le souhaitons, le succès de cette première publication l'engage à terminer complètement sa description détaillée du Maroc, il aura pleinement rempli sa tâche et en même temps enrichi notre littérature africaine d'une œuvre considérable.

EUGÈNE BLUM.

AMOUR SAUVAGE, par Brau de Saint-Pol Lias. — Paris, G. Havard fils, éditeur.

Êtes-vous las de la politique, saturés de musique et de peinture, enfiévrés de sports, étourdis par les prodigieuses découvertes actuelles de la science — et voulez-vous vous détendre, un moment, des fatigues de la vie artificielle que nous fait notre extrême civilisation ? Lisez *Amour Sauvage,* la dernière œuvre de M. Brau de Saint-Pol Lias, un explorateur et un écrivain déjà bien connu.

Amour Sauvage est un roman passionné, émouvant, qui vous emportera bien loin des boulevards, par delà les stations balnéaires, les montagnes et les mers, dans cette nature primitive, gardienne des mystérieuses et calmes splendeurs de l'Éden, dont chacun de nous, à ses heures, a eu la vision vague et comme le regret nostalgique.

Le milieu où se déroulent les dramatiques événements d'*Amour Sauvage,* avec ses lieux terribles, son « Lac Noir » et plus fréquemment ses paysages paradisiaques, est si nouveau et si curieux qu'il a tout le charme du rêve ! Il est réel pourtant. Cette admirable forêt vierge, dont l'auteur nous donne, à travers tout son livre, la sensation intense, nous la voyons, nous nous mouvons sous ses arbres géants, dans l'odeur âcre de ses sèves puissantes, au milieu des innombrables populations de ses végétaux et de ses animaux fantastiques ! Nous avons là l'attachante révélation de ces sauvages si nature et si humains que nous croyons les connaître, de l'existence la plus étrange enfin, mais qu'on sent avoir été vécue....

Il n'a certes rien de banal ce nouveau roman écrit dans un style élégant et limpide, de la même plume qu'*Ayora,* la délicieuse idylle couronnée par l'Académie française. Vous y trouverez la distraction et le repos que vous cherchez et vous en garderez une impression profonde.

DT
298
O8S266
t.16

Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran
Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY